



**HAL**  
open science

# Histoire et perspectives patrimoniales des événements sportifs en France : logiques politiques, dynamiques managériales et influences culturelles : le cas de la compétition internationale professionnelle de surf de Lacanau (1979 – 2019)

Francis Adolin

## ► To cite this version:

Francis Adolin. Histoire et perspectives patrimoniales des événements sportifs en France : logiques politiques, dynamiques managériales et influences culturelles : le cas de la compétition internationale professionnelle de surf de Lacanau (1979 – 2019). Education. Université de Bordeaux, 2023. Français. NNT : 2023BORD0183 . tel-04548358

**HAL Id: tel-04548358**

**<https://theses.hal.science/tel-04548358v1>**

Submitted on 16 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse  
pour obtenir le grade de

**DOCTEUR  
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES, UR 7437)  
Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux  
ÉCOLE DOCTORALE Sociétés, Politique, Santé Publique (ED SP2)  
SPÉCIALITÉ : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

**Histoire et perspectives patrimoniales des événements sportifs en France :  
Logiques politiques, dynamiques managériales et influences culturelles.**

Le cas de la compétition internationale professionnelle de surf de Lacanau  
(1979 – 2019)

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 2023

par

**Francis ADOLIN**

Devant un jury composé de :

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Asunción BLANCO ROMERO,</b> | Profesor Titular. Universitat Autònoma de Barcelona ( <b>Espagne</b> ), <i>Rapportrice</i>  |
| <b>Jean-Loup CHAPPELET,</b>    | Professeur honoraire, Institut de Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne ( <b>Suisse</b> ), <i>Examineur</i> |
| <b>Michel FAVORY,</b>          | Professeur émérite, Sciences Po Bordeaux, <i>Président du Jury</i>  |
| <b>Jean-François LOUDCHER,</b> | Professeur des Universités, Université de Bordeaux, <i>Directeur de Thèse</i>   |
| <b>Pierre-Olaf SCHUT,</b>      | Professeur des universités, Université Gustave Eiffel, Paris-Est, <i>Rapporteur</i>   |
| <b>André SUCHET,</b>           | Maître de conférences HDR, Université de Bordeaux, <i>co-Directeur de Thèse</i>   |

## Remerciements

*Au terme de ce travail de thèse marqué par des vagues d'incertitudes, des circonstances de clairs-obscur, un travail de terrain haché de confinements en raison de la covid 19 et une année de rédaction intense, je tenais à témoigner toute ma reconnaissance et toute ma gratitude aux nombreuses personnes qui ont mis tout en œuvre pour que cette recherche aboutisse. Mes premiers mots vont à l'endroit de Jean-François Loudcher, directeur de cette thèse, à l'égard de qui je me confonds en remerciements pour sa confiance, son amitié et sa fidélité. Nous avons pris ensemble ce chemin parfois dur et parfois heurté depuis notre première rencontre à Besançon en 2016. Passant en premier lieu d'un projet d'inscription à l'université de Besançon (2016) à une inscription effective à l'université de Bordeaux (2017) en raison de ta brillante admission au poste de Professeur des Universités de Bordeaux. Passant en second lieu d'un sujet de thèse sur « Les politiques sportives bisontines de 1945 à 2016 » (2016) au sujet de cette thèse portant sur le Lacanau pro (2019). Passant en troisième lieu de ma domiciliation à Caen (2014 - 2019) à un déménagement à Bordeaux pour me rapprocher de mon nouveau terrain d'étude (2019). Avec à la clé 6 années d'inscription mais une réalité de 3 ans et demi de travail de thèse. Oui, ce sont environ sept ans d'une succession de moments favorables et de moments difficiles qui auraient pu freiner ton élan. Mais bien au contraire tu ne m'as jamais lâché. Ce sont plutôt sept années environ de respect, de soutien, d'appui, de coopération, d'assistance et d'encouragement chaleureux. J'ai trouvé en toi un chercheur chevronné, un repère qui m'a servi à m'orienter dans le champ des STAPS. Je souhaite par la suite adresser ma profonde gratitude à André Suchet, mon co-directeur de thèse pour ses conseils, sa disponibilité, sa bienveillance et son enthousiasme tout au long de nos 3 ans et demi de recherche qui ne constituent que les premiers instants d'une collaboration que je souhaite longévive. Au-delà même de l'indéfectibilité de son intérêt pour*

*mes travaux, de son temps accordé à la lecture et à la relecture de mon travail, c'est une amitié indéfectible qu'André Suchet m'a témoignée : là quand tout va très bien dans la progression de mon travail, là quand tout va moins bien également. Là tout simplement quand tout va bien chez moi, toujours là quand je vais moins bien ; en train de toujours chercher la solution la meilleure pour que « les choses avancent » comme il aime à le dire. Je suis heureux d'avoir pu bénéficier de l'encadrement d'une paire de chercheurs dynamiques, disponibles, très proches du doctorant. J'ai vraiment pris plaisir à travailler avec eux. Je tiens à remercier également, Léo Gerville-Reache et Cyril Polycarpe, les deux membres de mon comité de suivi avec qui j'ai toujours eu des échanges et des concertations de qualité. Je voudrais dire à chacun d'entre eux merci pour leur confiance et pour leur accompagnement sans lesquels nous n'aurions pas atteint notre objectif commun d'arriver au bout de cette thèse. Je voudrais qu'ils retrouvent ici la marque de mon infinie gratitude. À Fabien Sabatier et Guillaume Escalié respectivement ancien et nouveau directeur du Laboratoire Cultures - Éducation - Sociétés (LACES UR-7437), je voudrais également dire merci pour leurs encouragements, leurs conseils, leurs soutiens et pour la grande attention que chacun d'entre eux à toujours porté à chacun des projets que j'ai portés au sein du laboratoire. J'exprime également toute ma gratitude aux chercheurs avec qui j'ai fait connaissance lors de la 8<sup>e</sup> Conférence de l'International Research Network in Sport (IRNIIST) qui s'est déroulée à Bayonne les 5 et 6 mai 2022. Je pense particulièrement à Christophe Guibert et à Olivier Bessy. Je leur dis merci pour leurs amitiés et leurs conseils qui ont apporté leurs parts à la construction de cette thèse. Je tiens à remercier également l'ensemble du personnel enseignant et du personnel administratif de la Faculté des STAPS de l'université de Bordeaux qui m'ont accueilli depuis mon installation à Bordeaux en novembre 2019. Je pense particulièrement à Cédric Terret, Président de la Fédération Française du Sports Universitaire (FFSU), Maître de Conférences et Directeur-adjoint de la Faculté*

*STAPS de l'Université de Bordeaux ; à Éric Claverie, Maître de conférences en histoire du sport ; à Ingrid Rochel, Secrétaire de direction ; à Ronan Le Merrer, informaticien ; à Alicia Cigaroa, Adjointe administrative et à Christine Clain, Secrétaire pédagogique. Je leur dis merci de m'avoir aidé dans mon parcours d'intégration au sein de la faculté. À ceux qui précèdent, je voudrais ajouter Nadia Barcena De La Mora, Responsable de la documentation de la Faculté des STAPS à qui j'exprime une gratitude infinie pour sa disponibilité. D'autre part, je tiens à exprimer mes remerciements à Pierre Durand, Docteur en STAPS et Responsable du Master Management des Organisations Sportives de la Faculté des STAPS de l'Université de Bordeaux, mon binôme. Son domicile a été par moment un espace de rédaction et de repos sans lesquels je ne serai pas arrivé au bout de ce travail. Je lui suis reconnaissant également pour son soutien et ses conseils.*

*Du reste, je souhaite adresser de chaleureux remerciements à Maya Cunchinabé, secrétaire du LACES UR-7437 pour sa sympathie, son indulgence et son esprit de conciliation qui procèdent d'une réelle connaissance des difficultés et des problèmes rencontrés par les doctorants de notre laboratoire surtout pour ceux sans financement comme ce fut mon cas. Nous avons la chance d'avoir une personne aussi dévouée au sein du Laces. Merci Maya, de m'avoir orienté et accompagné dans la réalisation de mes inscriptions administratives et pédagogiques, année après année. À Monsieur Patrice Chrzan, mon premier contact avec la ville de Lacanau, j'adresse mes sincères remerciements pour l'intérêt qu'il a accordé à ma recherche. Je lui dis merci pour ses conseils et pour ses orientations. Il a non seulement facilité mon intégration au sein du système du Lacanau pro, en plus il m'a ouvert sans hésiter son carnet d'adresse et se rend disponible depuis décembre 2019 pour m'accompagner sur mes questionnements et mes demandes d'informations complémentaires. Patrice, ton admirable implication m'a été d'un réel atout. Je témoigne ma reconnaissance également à l'ensemble des enquêtés qui ont bien voulu répondre à mes questions et me fournir des informations utiles*

à mon travail de thèse. Je dis merci à chacun d'entre eux pour les temps d'échanges conviviaux que nous avons passés ensemble. Je ne les cite pas ici parce qu'ils sont pour la plupart cités en dehors de tout anonymat, dans les différents chapitres de cette thèse. Aux trois employés permanents du secrétariat du Lacanau Surf Club, j'exprime également ici toute ma gratitude et toute ma reconnaissance pour m'avoir ouvert sans hésiter les portes de leurs locaux. Cette démarche m'a donné d'être au plus près de mon terrain d'enquête. De plus, les archives qu'ils ont mis à ma disposition ont contribué à nourrir de manière efficace mon travail de thèse. De même, leurs disponibilités m'ont été des aides précieuses.

Mes prochains mots de remerciements vont à l'endroit de chacun des membres du Jury de cette thèse. Ce sont Jean-Loup Chappelet, professeur Titulaire de management public à l'Institut de Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP) associé à l'Université de Lausanne ; Michel Favory, Professeur d'université émérite à Sciences-Po Bordeaux ; Asunción Blanco Romero, Professeure Titulaire à l'Université Autonome de Barcelone, Pierre-Olaf SCHUT, Professeur des universités à l'Université Gustave Eiffel de Paris-Est. J'éprouve envers chacun d'entre eux un sentiment de gratitude pour l'intérêt qu'ils ont accordé à la lecture et à l'évaluation de mon travail malgré les contraintes dues à leurs charges d'enseignants, de chercheurs et à leurs responsabilités administratives. C'est un honneur pour moi de bénéficier d'un jury composé de chercheurs de très hautes qualités humaines, scientifiques et administratives.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude à Madame André Claire Suchet. Depuis notre première rencontre à la Maison des Suds à l'occasion de la soutenance de thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) de votre fils André Suchet, codirecteur de cette thèse, vous n'avez cessé de m'envoyer des messages d'encouragements au prisme d'un contrat tacite : Je viendrai à ta soutenance, vous ne cessiez de me le répéter. Vous aviez implicitement admis que j'avais l'obligation

*de réussir. Certes, nos échanges étaient parfois brefs, mais vos mots ont essuyé tant de maux. Merci d'avoir été là.*

*Je voudrais également dire un grand merci à ma famille. D'abord à mon père et à ma mère dont les encouragements n'ont jamais fait défaut. Je leur prie de trouver ici la marque de mon infinie gratitude pour leurs messages d'espoir, d'amour et de persévérance sans lesquels je me serais arrêté en si bon chemin. À chacune de mes sœurs Solange et Élisabeth qui n'ont jamais vraiment compris les enjeux en lien avec ce travail mais qui ont toujours été là pour me rappeler que je ne devais pas abandonner, je voudrais exprimer toute ma gratitude pour leurs encouragements, leurs soutiens et leurs conseils. J'envoie aussi de très chaleureux remerciements à Brandonne et Brenda, mes compagnons des jours de larmes et mes complices des moments de joies. Qu'aurais-je fait sans votre présence, mes adorables boutchous. Bientôt 3 ans sans activités extra-scolaires, sans jamais rechigner ; bientôt 3 ans sans vacances, sans jamais rechigner. Quelle résilience ! C'était toujours ma priorité avant la vôtre et la mienne était d'achever mon travail de thèse. À vos côtés, je suis père à temps plein, « mère » à temps plein, chercheur à temps plein, enseignant à temps plein quand j'ai la chance de bénéficier d'un bout de contrat et je ne regrette rien. Je suis plutôt animé d'un sentiment de reconnaissance et fierté. Je vous aime mes enfants, aujourd'hui, plus qu'hier.*

*Pour terminer, je voudrais avoir une pensée pour Jean-Pierre Augustin, géographe, professeur émérite à l'université Bordeaux-Montaigne, membre de l'UMR PASSAGES et ancien directeur de recherche à la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. En effet, il est décédé le 16 juillet 2022 à Bordeaux dans des circonstances tragiques. Jean-Pierre, j'avais réservé pour toi tant de mots de gratitude aujourd'hui. Hélas, tu n'es pas là. Et pourtant, j'ai tellement de choses à te dire. Si j'avais su que le coup de fil que tu m'as passé au mois de juillet 2022 était le dernier, je n'aurais jamais mis fin à notre conversation téléphonique. Ce jour-là, je me souviens, tu m'as dit : à bientôt et non adieu, hélas tu n'as pas tenu*

*ta promesse car tu n'es plus là. Merci Jean-Pierre pour tes encouragements, Merci pour ton soutien, merci pour tes conseils, merci pour tes belles paroles, merci pour ta bonne humeur, merci pour ces années d'amitié, merci tout simplement pour tout l'amour que tu m'as porté.*



*« La vie n'est facile pour aucun de nous. Mais quoi, il faut avoir de la persévérance, et surtout de la confiance en soi. Il faut croire que l'on est doué pour quelque chose, et que, cette chose, il faut l'atteindre coûte que coûte ».*

*Marie Curie*

# Sommaire

Sommaire .....	1
Introduction générale.....	11
Chapitre 1 : Revue de la littérature.....	14
1. Introduction .....	14
2. Les événements sportifs : des essais de typologie.....	14
3. Les évaluations économiques <i>ex ante</i> des événements sportifs : les effets d'entraînement et les analyses coûts/bénéfices.....	17
4. L'accueil des événements sportifs : les études d'impacts économiques .....	20
5. Les éléments théoriques liés à l'impact social des événements sportifs .....	22
6. Les événements sportifs comme outils de marketing territorial.....	24
7. Les événements sportifs face aux enjeux environnementaux actuels.....	26
8. Les événements sportifs internationaux face aux principes de la démocratie et de la souveraineté .....	29
9. Les héritages des événements sportifs.....	31
10. Conclusion partielle.....	33
Chapitre 2 : Cadre théorique : de la notion de patrimoine à l'événement sportif patrimonial (ESP)....	35
1. Introduction .....	35
2. Qu'est-ce que le patrimoine ? Éléments de connaissances historiques.....	36
3. Du folklore au patrimoine culturel immatériel (1973 - 1989).....	39
4. Patrimoine culturel immatériel : genèse et pratique d'un label controversé.....	42
5. Le sport comme nouvel objet d'étude patrimoniale .....	45
6. Le cadre compréhensif des événements sportifs patrimoniaux (ESP).....	47
7. Conclusion partielle.....	58
Chapitre 3 : Cadrage, problématisation et méthodologie de la recherche .....	60
1. Introduction .....	60
2. Posture de la recherche : délimitation et justification du sujet .....	60
3. Problématique, hypothèses et objectifs de ce travail de recherche.....	74
4. Méthodes, sources et démarches de la recherche .....	75
5. Les techniques d'analyse utilisées : Le relevé des thèmes .....	89
6. Conclusion partielle.....	92
Chapitre 4 : 1979-2019 : Le Lacanau pro dans le système du surf professionnel en développement...	93
1. Introduction .....	93
2. Les tournois internationaux de surf (1976-1979) .....	94
3. 1979-1983 : Du <i>Grand prix open de Lacanau-océan</i> au <i>Lacanau pro</i> : Les premières éditions .....	99

4.	1983 - 1987 : Le débuts du Lacanau pro, en tant que premier événement <i>World Championship Tour</i> de France et d'Europe.....	122
5.	L'extension des « surf events pro » sur la côte girondine (1987 – 2002).....	137
6.	2002 – 2008 : Les stratégies de diversification du Lacanau pro.....	154
7.	2008 - 2019 : Déclin et actualités du Lacanau pro .....	173
8.	Conclusion : synthèse du processus historique .....	191
Chapitre 5 : Le Lacanau pro à travers le concept des événements sportifs patrimoniaux.....		193
1.	Introduction .....	193
2.	Des critères de pérennité du Lacanau pro.....	194
3.	Des indicateurs clés de l'authenticité du Lacanau pro .....	232
4.	Conclusion partielle.....	258
Conclusion générale .....		260
Bibliographie .....		267
Liste de sources .....		290
	Documents officiels.....	290
	Articles de presses .....	290
	Sources numériques.....	291
Annexes.....		295
	Annexe 1 : Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (article 1, 2 et 3).....	295
	Annexe 2 : Le mail de négociation de l'autorisation formelle pour l'accès au terrain.....	296
	Annexe 3 : La grille type des entretiens .....	297
	Annexe 4 : Un modèle du mail de prise de rendez-vous avec mes enquêté(e)s.....	298
	Annexe 5 : L'un des entretiens : réalisé avec Laurent Brun.....	299
	Annexe 6 : Affiche du Lacanau pro 1983 (source. Archives du COLP).....	315
	Annexe 7 : Affiche du Lacanau pro 1984 (Source. Archives du COLP) .....	316
	Annexe 8 : Affiche du Lacanau pro 1985 (Source. Archives du Lacanau Surf Club) .....	317
	Annexe 9 : Affiche du Lacanau pro 1989 (Source. Archives du Lacanau Surf Club) .....	318
Table des matières.....		319
Liste des tableaux .....		324
Liste des schémas .....		325
Liste des photos.....		326

# **Introduction générale**

## Introduction générale

Du 15 au 21 août 2022, le Caraïbos Lacanau pro a fait son retour, après 2 ans d'absence en raison de la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19. Le retour de cette compétition internationale de surf à Lacanau a été un succès. La houle a été parfaite et le public a été au rendez-vous. Les organisateurs ne pouvaient rêver mieux, rapportaient C. Bouvet et D. Mazères sur [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr) le 21 août 2022. Il y a donc ici quatre raisons de se réjouir : le succès de l'édition 2022, la présence de la houle, la participation du public et le retour de la compétition elle-même, à Lacanau, son territoire hôte depuis 1979. En effet, le Lacanau pro, événement sportif de surf professionnel y prend ses racines il y a un peu plus de 40 ans. Aussi, d'après nos recherches, le Lacanau pro a été créé par les membres du bureau du Lacanau surf club, sous l'initiative de Patrice Chrzan, propriétaire à la fin des années 1970 et dans les années 1980 d'<sup>1</sup>*Atlantic surf shop*, l'un des premiers *surf shop* de France. D'autre part, selon les informations que nous avons recueillies, le but de la création de cette compétition était de réunir à Lacanau à la fois les meilleurs surfeurs professionnels et des surfeurs amateurs. C'est ainsi que naît le Grand prix open de Lacanau-océan dont la première édition s'est déroulée les 28, 29 et 30 septembre 1979. Dans ce sens, le Lacanau pro n'est plus uniquement qu'un simple événement sportif mais revêt aussi le caractère de rêve devenu réalité, d'une jeune génération de surfeurs canaulais passionnés. Au fil du temps, l'événement se développe, s'enracine et se transmet de génération en génération, s'inscrivant de fait dans une vision à long terme. Cette observation nous permet de déterminer que le Lacanau pro est un événement sportif que les générations présentes tiennent de générations antérieures. Dans cette configuration, l'événement canaulais devrait s'aligner sur la définition générale du patrimoine au sens de Ramshaw (2019). C'est-à-dire celle qui renvoie, en matière de bien collectif, au lien entre passé et présent grâce à une dynamique de transmission. Dans ce contexte, le caractère continue et ininterrompu du Lacanau pro, aidé en cela par sa transmission successive entre acteurs d'hier et acteurs d'aujourd'hui devrait conférer à l'événement sportif canaulais le statut de patrimoine au sens général du terme.

Dans la littérature francophone par ailleurs, de nombreuses études ont été développées autour de la notion de patrimoine (Di Méo, 2008 ; Heinich, 2011 ; Bortolotto, 2013 ; Gravari-Barbas, 2004 ; Gravari-Barbas et Renard, 2021). Celles-ci montrent que les définitions du terme patrimoine sont nombreuses et couvrent différents domaines de recherches. Toutefois, malgré son caractère polysémique, le patrimoine renvoie toujours à l'idée de conservation d'une

---

<sup>1</sup> L'histoire du Lacanau Surf Club lu sur <https://lacanausurfclub.com/histoire/> décembre 2019.

mémoire du passé (Barrère et Nieddu, 2014), témoignant de ce fait de l'histoire d'une personne, d'un groupe, d'une nation, d'un peuple, d'une civilisation ou d'un territoire. C'est ainsi que l'envisage également l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco) née le 16 novembre 1945. D'abord, considéré singulièrement sous l'aspect matériel, le patrimoine au sens de l'Unesco s'est élargi à des éléments immatériels depuis 2003 avec l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). C'est cette convention qui, en intégrant les événements, les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et les savoir-faire, laisse la porte ouverte à de nouveaux éléments patrimoniaux. C'est dans ce sens que depuis 2003 un certain nombre de travaux visant à mettre en rapport sport et patrimoine immatériel ont émergé (Fleuriel et Raspaud 2012 ; Gammon et *al.*, 2013 ; Loudcher et *al.*, 2022). Voilà comment naissent les études qui mettent en évidence les liens entre patrimoine immatériel et événement sportif (Fleuriel et Raspaud 2012 ; Chappelet, 2014 ; Schoeny, 2018 ; Pinson, 2018 ; Pinson et *al.*, 2019). Depuis ce moment-là, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale (Ramshaw, 2011 ; Chappelet, 2014 ; Pinson, 2019 ; Lemoine et Delorme, 2023). Toutefois, ces travaux sont marqués par le caractère disparate de leur cadre théorique quand il y en a un. Fort de ce constat, Chappelet (2014) et Pinson (2018), prenant appui sur la définition du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ont développé le concept des événements sportifs patrimoniaux (ESP). C'est dans le prolongement de leurs recherches que le travail de thèse que nous présentons ici s'inscrit. Il vise à décrire et à analyser sous l'angle patrimonial, le Lacanau pro, compétition professionnelle de surf créée en 1979 et qui se répète chaque année depuis lors. Notre ambition est de rendre compte de cet événement sur la période 1979 - 2019 en se demandant si le Lacanau pro s'inscrit réellement comme un événement sportif patrimonial et/ou comme patrimoine culturel immatériel. Nous nous interrogeons également sur ce qui peut être transmis de génération en génération, ensuite nous cherchons à savoir si le Lacanau pro s'inscrit dans un « récitatif » ou un discours (mythe, histoire, représentations...), créé par des organismes privés (clubs, fédérations) et publics (collectivités), lui donnant une identité locale sur laquelle le concept d'événement sportif patrimonial peut s'enraciner (Loudcher et *al.*, 2022). Dans ce but, ce travail examine dans un esprit critique les archives originales (documents, photos, affiches...) à notre disposition, ainsi que les témoignages oraux, histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences.

Aussi, pour mieux prendre en compte l'ensemble des préoccupations évoquées précédemment, notre thèse va suivre une progression en 5 chapitres. Dans un premier chapitre, ce travail présentera une revue de littérature des études scientifiques sur les événements sportifs. Cette

étape permettra d'identifier les différents types d'événements sportifs et de déterminer leurs caractéristiques. D'autre part, ce chapitre sera l'occasion d'analyser dans une démarche discursive les enjeux et les impacts liés à l'accueil ou à l'organisation d'un événement sportif. Dans un second chapitre, nous présenterons le cadre théorique qui fonde notre travail. Dans ce cadre, nous allons retracer le parcours qui a conduit à l'invention du concept d'événement sportif patrimonial depuis l'apparition de la notion de folklore au sein de l'Unesco sur proposition de la Bolivie en 1973. Ce travail sera également une occasion pour examiner le sport et l'événement sportif par extension comme objet patrimonial. En troisième lieu, nous ferons une large description du cadre méthodologique de cette recherche. Il s'agira dans ce chapitre, de délimiter notre travail et de revenir sur des éléments de contexte de notre terrain. Dans ce cadre, nous exposerons les conditions de notre accès au terrain, la manière dont nous l'avons étudié de même que les intérêts scientifiques de ce travail de recherche. Le chapitre 4 en ce qui le concerne, retracera l'histoire de la naissance du Lacanau pro avant de présenter la place de l'événement dans le système des « surf events pro » en développement au début des années 1980. D'autre part, cette étape présentera les dynamiques d'évolution du Lacanau pro depuis 1979 jusqu'à 2019. Ensuite, elle sera l'occasion de revenir sur les influences du Lacanau pro sur son territoire hôte et inversement. Pour finir, un cinquième chapitre viendra analyser le caractère patrimonial du Lacanau pro au prisme de l'approche des événements sportifs patrimoniaux développée par Chappelet (2014) et élargie par Pinson (2018) à laquelle sera ajoutée certains critères du patrimoine culturel immatériel tel que défini par l'Unesco.

# **Chapitre 1 :**

## **Revue de la littérature**



# **Chapitre 1 : Revue de la littérature**

## **1. Introduction**

Les études sur les impacts économiques des événements sportifs prennent de plus en plus d'ampleur dans le champ des sciences humaines et sociales. Celles-ci portent à la fois sur ce qu'il convient d'évaluer mais également sur les variables les plus appropriées. Même si elles semblent permettre d'estimer les pertes et les bénéfices quantitatifs inhérents à l'organisation d'un spectacle sportif, elles ne sauraient constituer, en effet, l'unique outil d'aide à la décision. Pour prolonger cette thèse, nous présenterons une revue de littérature qui aborde la typologie des événements sportifs (section 1). Dans cette section, nous reviendrons sur les classifications des événements sportifs et leurs caractéristiques. Par la suite, nous exposerons des modèles d'études des effets d'entraînement et d'analyses coûts-bénéfices d'un événement sportif (section 2). Il s'agira de montrer que ces types d'analyse sont des outils qui permettent de prédire les conséquences positives et/ou négatives propres à l'accueil d'un événement sportif avant d'en dégager les limites. Dans une troisième section, nous décrirons des études d'impacts économiques en mettant l'accent sur les instruments et la méthodologie de ce type d'analyse. Ensuite, nous montrerons en quoi l'étude d'impact social s'impose comme une mesure incontournable dans l'analyse des impacts d'un événement sportif (section 4). En outre, nous présenterons une revue de la littérature portant sur le lien entre événement sportif et marketing territorial (section 5). Cette section mettra en évidence l'influence exercée par l'événement sportif sur son territoire hôte et inversement. Nous discuterons, par ailleurs, à la lumière des travaux de recherche existants, l'impact des événements sportifs sur l'environnement (section 6). La section sept, en ce qui la concerne, définira les types de rapports établis entre les différents acteurs concernés par l'organisation d'un événement sportif et déterminera leurs relations de pouvoirs. Nous étudierons, pour terminer, les héritages tangibles et intangibles qu'un événement sportif permet de transmettre de génération en génération avant de les mettre en question (section 8).

## **2. Les événements sportifs : des essais de typologie**

Plusieurs auteurs ont proposé des typologies des grands événements sportifs. Certains ont développé une classification de ces événements en fonction de leurs tailles (Müller, 2015).

Ce travail a permis de les distinguer en trois catégories que sont les giga-événements sportifs, les méga-événements sportifs et les événements sportifs majeurs. Les critères de cette catégorisation sont l'attractivité, la portée médiatique, le coût et l'impact urbanistique (Müller, 2015). L'attractivité touristique est établie à partir du nombre de billets vendus (Getz, 2012) ; la portée médiatique, quant à elle, est définie en fonction du taux d'audience (Bessy, 1994) ; pour ce qui est du coût, il repose sur la valeur des investissements publics dont l'événement bénéficie (Mills et Rosentraub, 2013). L'impact urbanistique, en ce qui le concerne, dépend de l'importance de l'investissement lié à l'événement (Flyvbjerg et Stewart, 2012). D'autres auteurs ont présenté une autre typologie des événements sportifs qui se libère des contraintes de taille. Elle s'appuie sur des critères tels que le caractère lucratif ou non ; la nature monosport ou multisports ; l'aspect ponctuel ou récurrent à un même endroit (Ferrand et Chappelet, 2015). En premier lieu, la variable lucrative ou non est fonction de l'organisateur. En effet, elle tient compte du type d'organisateur qu'il s'agisse d'associations sportives à but non lucratif telles que les fédérations ou d'entreprises à but lucratif dont l'objectif principal est la réalisation de bénéfices à l'exemple de Amaury Sport Organisation (ASO) propriétaire du Tour de France (Ferrand et Chappelet, 2015). Ensuite, la spécificité monosport ou multisports met l'accent sur la portée des infrastructures nécessaires à l'organisation d'un événement sportif. Elle définit qu'un événement multisport a besoin d'équipements adaptés à la pratique de chacun des sports au programme et parfois installés dans plusieurs villes ou régions différentes. À l'inverse, un événement monosport s'organise en général dans une ou très peu d'infrastructures regroupées le plus souvent dans une même ville (Ferrand et Chappelet, 2015). Par exemple, les Jeux équestres mondiaux de 2014 ont les caractéristiques d'un événement monosport dans la mesure où ils ont eu lieu principalement au stade d'Ornano de Caen en Normandie. Enfin, le trait ponctuel ou récurrent de l'événement sportif est relatif au territoire ; il cherche à savoir si l'événement est occasionnel ou s'il est organisé de manière récurrente à un même endroit (Ferrand et Chappelet, 2015).

C'est en référence aux indices sus-évoqués que Ferrand et Chappelet (2015) ont classé les événements sportifs en quatre catégories que sont les événements monosports, sans but lucratif et non récurrents au même endroit ; Les événements monosports, sans but lucratif et récurrents dans le même site ; les événements multisports et les événements sportifs à but lucratif. Dans la première catégorie se situent les compétitions organisées par la plupart des organisations sportives pour déterminer le meilleur athlète ou la meilleure équipe à un niveau local, régional, national, continental ou intercontinental. Il s'agit notamment des championnats locaux, régionaux, nationaux, continentaux et intercontinentaux. La deuxième catégorie de cette

typologie renvoie aux événements sportifs annuels qui se déroulent édition après édition au même endroit parmi lesquels ceux qui résistent plus d'un quart de siècle peuvent s'inscrire dans une perspective patrimoniale à l'exemple du tournoi de tennis de Wimbledon, créé en 1877 et qui est sans doute le tournoi de tennis le plus célèbre au monde. Dans la troisième catégorie on retrouve des compétitions qui changent de ville organisatrice d'une édition à une autre à l'instar des Jeux olympiques. La plupart des événements sportifs de cette catégorie sont la propriété d'organisations sportives à but non lucratif. Dans la quatrième catégorie, on trouve, aussi bien des événements annuels et territorialement occasionnel tels que le Super Bowl, finale qui oppose les vainqueurs des deux conférences de la ligue américaine de football de même que le Marathon de Paris, événement récurrent sur un même site.

En outre, Bessy et Suchet (2015) ont tenté de formuler une autre catégorisation des différentes formes d'événements sportifs. Dans leur travail, ils distinguent les événements sportifs importés et les événements sportifs fabriqués. Pour ces auteurs, les événements sportifs importés sont ceux qui nécessitent un dossier de candidature et un cahier des charges prédéfini. Pour la plupart, ils sont la propriété de fédérations internationales, de ligues professionnelles, du CIO, ou parfois d'entreprises privées. Les chercheurs opposent cette catégorie d'événements sportifs à ceux conçus par des acteurs locaux. C'est ce qu'ils appellent événements sportifs fabriqués. Ceux-ci ont un fort ancrage local et sont organisés dans le souci de rendre leurs territoires hôtes plus dynamiques.

En somme, au fil des années les événements sportifs se sont diversifiés et leurs formes sont devenues de plus en plus complexes avec pour corollaire une quasi-standardisation de leurs aspects organisationnels et de leurs objectifs : attirer plus d'annonceurs, attirer plus de publics et attirer plus de médias. C'est dans ce contexte que les travaux évoqués ont tenté de développer avec beaucoup de difficultés des schémas de typologies des événements sportifs. Ces tentatives de catégorisation reposent en général sur des approches et des critères différents voire opposés. Ainsi pour les uns, le point de départ de leurs analyses est la taille tandis que pour les autres, ce sont les formes événementielles ou les finalités de l'événement sportif. Ce qui confère aux événements sportifs une nomenclature ambiguë. Les travaux de Müller (2015) par exemple, s'appuient sur les effets produits par les événements sportifs et leurs influences (attractivité, portée médiatique, coût et impact urbanistique) tandis que ceux de Ferrand et Chappelet, (2015) se fondent sur l'aspect de l'événement lui-même, sa gouvernance et ses finalités. Bessy et Suchet (2015) conçoivent une typologie des événements sportifs sur la base de la dynamique de leurs constructions.

Au demeurant, ces catégorisations rendent compte non seulement d'une démultiplication des types d'événements sportifs mais également d'une absence de typologie robuste et uniforme desdits événements dans le champ des STAPS. Il est donc nécessaire de mieux cerner les événements sportifs au travers d'un système de classification simplifié et stabilisé. C'est ainsi que dans le cadre de cette recherche, nous envisageons l'événement sportif comme une manifestation sportive compétitive d'une importance toute particulière, marquant l'actualité d'une collectivité, d'une nation ou de la communauté internationale et soumises à candidature et/ou à déclaration. Nous ne prenons donc pas en compte les pratiques de loisirs. Du reste, cette définition constitue le premier apport scientifique de notre travail de thèse.

### **3. Les évaluations économiques *ex ante* des événements sportifs : les effets d'entraînement et les analyses coûts/bénéfices**

Les analyses des possibles rétroactions économiques des événements sportifs ont fait l'objet de nombreuses études dans les sciences humaines et sociales. Elles se présentent sous formes d'analyses d'effets d'entraînements ou d'analyses coûts/bénéfices. C'est Wladimir Andreff (1991) qui utilise pour la première fois l'expression d'effets d'entraînement multiples dans le champ des événements sportifs. Ceux-ci concernent les coûts ainsi que les effets économiques des infrastructures et des équipements sportifs que l'événement devrait générer de même que l'étude des flux commerciaux et des flux d'activités industrielles que l'événement devrait provoquer auxquels s'ajoutent les effets de l'événement sur les pratiques de consommation du sport et sur la vente d'articles de sport (Andreff, 1995). À cela s'ajoutent l'analyse des effets médiatiques de l'événement et l'étude de ses effets éventuels sur l'engouement pour la pratique (Andreff, 1995). Toutefois, en évoquant *Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville* (1991), Wladimir Andreff (2018) appelle à ne pas surestimer les effets d'entraînement des événements sportifs car ceux-ci restent très modestes pour plusieurs raisons. D'abord les retombées pour les industries sont ponctuelles (Chiffet et Raspaud, 1991). Ensuite, l'engouement pour la pratique n'est pas garanti ni avant, ni après l'organisation de l'événement et les effets médiatiques sont passagers (Chiffet et Raspaud, 1991). C'est pourquoi l'économiste appelle plutôt à étudier les effets réels dans la période suivant la fin de l'événement.

D'autres travaux ont abordé les rétroactions possibles des événements sportifs en termes d'analyses coûts/bénéfices. Au nombre de ceux-ci, on retrouve les études coûts et recettes

(Kurscheidt et Rahmann, 1998). D'abord, ces études ont considéré les dépenses liées au fonctionnement, au marketing, à la mise à disposition de personnels, à la construction et à l'entretien des infrastructures sportives et non sportives avant de considérer les revenus liés à la vente des billets, à la publicité et à l'exploitation des infrastructures. Certaines recherches se sont intéressées aux surplus de consommation en s'appuyant sur les dépenses des visiteurs à l'occasion de la manifestation sportive et des revenus que cela pourrait induire (Irani, 1997). Ces études sont menées à partir d'un échantillon représentatif de la population concernée par le projet sportif en vue de mesurer ce que chaque individu serait prêt à payer en plus pour l'accueil de la manifestation sportive (Dejean, Pénard, et Suire, 2010) : il s'agit d'une étude du consentement à payer. Ainsi, une valeur monétaire est accordée à la collectivité à partir de celle qu'accorde chaque enquêté. D'autres auteurs ont abordé les questions des coûts/bénéfices sous l'angle singulier de la couverture médiatique (Gouguet et Nys, 1993). En effet, une manifestation sportive importante bénéficie toujours d'une impressionnante couverture des médias. Ainsi, sur la base des tarifs publicitaires, les auteurs mesurent la valeur monétaire que représenterait le temps d'antenne destiné au territoire d'accueil (Baade et Dye, 1988). Plusieurs autres travaux portent sur l'estimation du coût de la congestion des voies due au spectacle sportif planétaire (Burns et Mules, 1989). En effet, l'accueil d'une manifestation sportive implique généralement des perturbations dans les transports. Dans ce contexte, il s'agit d'estimer les coûts de la perte de temps pour les habitants. D'autres études coûts/bénéfices ont permis d'étudier les coûts/opportunités. C'est l'estimation du manque à gagner potentiel entre au moins deux projets (Kaswengi, 2011). Dit autrement, l'étude des coûts/opportunités mesure les pertes d'un projet auquel l'on renonce par rapport à celles d'un autre auquel l'on souhaite affecter des ressources. Elle sert donc à identifier le choix qui offre le meilleur gain possible en vue d'un bon arbitrage. Certains travaux se sont intéressés au calcul de la rentabilité sociale des événements sportifs (Barget et Gouguet, 2010). Ces études consistent à estimer la valeur de la satisfaction que la future réception de l'événement crée dans la population en vue d'évaluer le coût de son utilité sociale.

Tout bien considéré, l'analyse coûts/bénéfices dresse un inventaire des dépenses et des avantages inhérents à tout événement sportif en vue d'estimer la différence entre ses coûts et ses recettes. Elle est employée depuis de nombreuses années pour éclairer les décisions publiques dans plusieurs pays anglo-saxons (Meunier et Marsden, 2009). Cependant, elle est très peu utilisée en France. Son objectif est d'estimer en termes monétaires à la fois les charges et les gains qu'implique l'accueil ou l'organisation d'un événement sportif en tenant compte des coûts directs, des coûts indirects, des bénéfices directs et des bénéfices indirects. C'est ainsi

qu'elle permet d'estimer les répercussions financières d'un événement sportif et d'examiner la question de son opportunité. Il s'agit donc d'un choix de mesure quantitative menés *ex-ante*. Ici, il est bon de rappeler que, quand l'évaluation économique intervient *ex-post*, on parle en général d'étude d'impact.

Du reste, l'analyse coûts/bénéfices demeure fortement subjective et ne correspond pas forcément à la réalité. En effet, elle laisse apparaître un certain nombre de biais qui font l'objet de quelques critiques (Meunier et Marsden, 2009). Dans cette étude, nous retenons celles qui nous semblent les plus significatives. Le point le plus délicat réside dans l'estimation non seulement du nombre de supporters susceptibles de participer à l'événement mais également du montant des dépenses qu'ils sont capables d'effectuer. Qui plus est, le consentement à payer d'un individu est le plus souvent fonction de sa richesse. L'autre difficulté est la mesure des coûts et des bénéfices hors marché notamment les satisfactions ressenties par les résidents et les nuisances qu'ils supportent. À ce qui précède s'ajoute la surestimation des effets induits. Par exemple, la nécessité de rechercher en dehors du territoire d'accueil des ressources humaines ou matérielles qui ne sont pas disponibles au niveau local entraîne une fuite de revenus (Augier, 2001). Par ailleurs, dans la plupart des cas, les coûts réels d'un projet d'événement sportif apparaissent au moment de la réalisation du projet s'agissant de la construction des infrastructures notamment (Chaboche, 2016). À titre d'exemple, une étude coûts/bénéfices de la Coupe du Monde de Rugby 2007 en France réalisée par l'École Supérieure des Sciences Économiques et Sociales (ESSEC) prévoyait 4 milliards d'euros de recettes liées aux dépenses des supporters, des partenaires et à celles du marketing auxquelles l'étude a ajouté 4 milliards d'euros pour les quatre années qui suivaient l'événement (Barget et Gouguet 2010). Ces prévisions ont vraisemblablement fait preuve d'optimisme si bien qu'elles étaient conditionnées par le fait que la France, pays organisateur, atteigne la finale or elle a été éliminée en demi-finale (Augier, 2001). À l'opposé, une analyse d'impact économique menée en 2008 par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) a défini que cette même Coupe du Monde n'a dégagé en réalité qu'à peu près de 213 millions d'euros de bénéfices. Celle-ci a donc conclu que l'événement a eu un impact positif mais très territorialisé à Toulouse et à Marseille et trop limité pour réellement exercer une influence sur la croissance des territoires hôtes (Augier, 2001).

Au regard de ce qui précède, l'analyse coûts/bénéfices s'avère être un outil de calcul approximatif de retombées économiques d'un événement sportif qui, dans certains cas peut impliquer des erreurs de calculs susceptibles de fausser l'importance du budget de l'événement. Cette situation entraîne le plus souvent des déficits budgétaires qui ont nécessairement pour

effet l'augmentation du coût de l'événement et une hausse des impôts locaux pour faire face au gap (Tan Vo Thanh et *al.*, 2014). Dans le cas des Jeux Olympiques de 1984 à Los Angeles par exemple, les contribuables ont endossé sur une période de dix ans la dette liée à son organisation (Nappi-Choulet et De Campos Ribeiro, 2018). Il faut donc s'interroger sur la validité des calculs *ex-ante* mais également sur la légitimité de leur utilisation. Certes, ils restent les seuls outils pouvant légitimer et justifier l'accueil ou l'organisation d'un grand événement sportif (Barget et Gouguet, 2010), mais ils constituent pour le coup une vision incomplète du spectacle sportif en l'appréhendant seulement à travers ses répercussions financières (Barget et Gouguet, 2011). C'est dans ce contexte que les spécialistes de l'évaluation économique dans le domaine sportif ont consenti que l'obtention d'un financement public pour l'organisation d'une manifestation sportive de grande ampleur ne pouvait pas reposer sur le seul calcul de retombées économiques (Barget et Gouguet, 2011). Qui plus est, ce travail de sommation quantitative est plus souvent contredit dans les analyses économiques *ex-post*.

#### **4. L'accueil des événements sportifs : les études d'impacts économiques**

Une autre approche consiste à évaluer le rapport entre l'événement sportif et ses bénéfiques, c'est l'étude d'impacts économiques. L'impact économique des grands événements sportifs internationaux fait l'objet d'une abondante littérature universitaire. Certaines études se sont intéressées au poids économique de l'organisation d'un grand événement sportif pour le territoire hôte (Vollet et Dion, 2001). Ces travaux déterminent de façon numérique les effets de la manifestation sportive en s'appuyant sur ses répercussions sur l'emploi, l'offre, la demande et le surplus de revenus générés. D'autres chercheurs se sont intéressés singulièrement à la portée économique de la construction des infrastructures sportives et non sportives (Fouqueray, 2016). Ces travaux ont cherché à chiffrer les conséquences économiques des activités des équipements réalisés ou rénovés à la faveur de l'accueil d'une manifestation sportive (Barget et Gouguet, 2011). À côté de ceux-ci, des chercheurs ont travaillé principalement sur les retombées des dépenses des participants (Barget et Gouguet, 2010). Ces travaux visent à déterminer le coût total et les effets des sommes dépensées par les officiels, les spectateurs, les équipes nationales et les accompagnateurs en s'appuyant sur les frais qu'ils engagent particulièrement pour l'hébergement, la restauration, le transport, les loisirs etc. On parle d'effets multiplicateurs (Barget et Gouguet, 2010). Une autre catégorie de travaux porte

de l'intérêt à la localisation dans l'espace et dans le temps des retombées économiques des méga événements sportifs (Barget et Gouguet, 2010). Quant à Fouqueray (2016), il tente d'apprécier les retombées économiques de la contribution des collectivités territoriales par rapport au montant de leurs injections initiales. D'autres chercheurs ont examiné les fondements méthodologiques de l'analyse d'impact économique et ont constaté trois modèles récurrents de mesure que sont le modèle *Input-output*, la méthode keynésienne et la théorie de la base économique (Fouqueray, 2016). À ceux-ci, l'étude a ajouté un quatrième modèle qui est celui de l'équilibre général exposé par Blake (2005).

Premièrement, quand on parle de modèle *Input-output*, on cherche généralement à déterminer l'effet de l'événement sur le développement de l'industrie locale (Barget et Gouguet, 2011), particulièrement sur l'ensemble des activités qui produisent des biens matériels. Fondée sur une mesure des multiplicateurs des revenus dus au spectacle sportif, la méthode keynésienne quant à elle repose sur l'hypothèse que toute injection directe de devises étrangères sur un territoire d'accueil engendre la croissance de l'économie locale. À ce titre, elle met l'accent sur la consommation générée par l'événement sportif (Bates et *al.*, 2007). En ce qui concerne la théorie de la base économique, elle cherche à traduire en quantité mesurable le poids économique de l'événement sportif. Dans ce cas, celui-ci est considéré comme une activité basique qui en introduisant sur le territoire du capital en espèce produit de l'emploi dans les secteurs dits non basiques par rapport à la manifestation sportive notamment dans les activités commerciales et de services etc. (Barget et Gouguet, 2011). Enfin, le modèle d'équilibre général mesure le flux de transactions économiques qui a lieu autour de l'événement à partir d'une matrice de comptabilité sociale (Decaluwé et *al.*, 2001). Il s'agit d'une sophistication du modèle *input-output* qui introduit en plus, les effets de l'événement sportif sur les prix (Barget et Gouguet, 2011). Ayant une connaissance nette des effets pervers de chacun de ces modèles d'analyse d'impact économique, plusieurs autres chercheurs retiennent un modèle hybride qui associent un ou deux de ces modèles à une démarche ethnographique (Fouqueray, 2016).

Cette diversité et cette complexité des démarches au sein du champ de l'analyse des retombées économiques des grands événements sportifs soulèvent de multiples controverses entre économistes du sport en de nombreux points. Le premier obstacle concerne la méthodologie. En effet, l'évaluation économique cherchant à répondre à différentes interrogations spécifiques, sa méthodologie est fonction des hypothèses retenues et s'appuie parfois sur des modélisations. Le second est lié à la difficulté d'apprécier avec précision le montant de l'injection initiale (Bouvet, 2013), car la quasi-totalité des études d'impact comptabilise les dépenses relatives à l'investissement et à l'organisation en omettant systématiquement celles associées à la période



de candidature. D'autre part, certaines études commettent un certain nombre d'erreurs de calcul relatives au double compte État/GIP (Barget et Gouguet, 2011). L'autre aspect biaisé dans la mesure des injections nettes est l'omission du calcul des retombées liées aux moyens matériels, personnels et techniques ou au savoir-faire mis à la disposition des organisateurs par les services publics. Et pourtant, les injections nettes doivent être mesurées le plus finement possible car elles conditionnent en partie la mesure finale de l'impact économique. Le troisième problème, c'est que les répercussions économiques des grands événements sportifs varient fortement en fonction de l'horizon temporel et de l'étendue du territoire étudié. Par exemple, pour un même spectacle sportif, plus le territoire défini est grand, plus l'effet des retombées qui en résultent est élevé (Gouguet, 2015). Le quatrième point concerne la question des indicateurs non monétaires. On retrouve ici l'éternel problème de savoir comment mesurer du qualitatif, du subjectif, du hors marché (Gouguet, 2015). En effet, il y a des dimensions de l'utilité sociale qui sont plutôt difficiles à quantifier en ce qui concerne particulièrement le lien social, la qualité de vie, la reconnaissance sociale, la qualité des relations humaines, la mesure des inégalités sociales et des coûts environnementaux.

Ce sont ces contraintes qui engendrent les innombrables débats parfois contradictoires entre les économistes du sport (Gouguet, 2015). Au-delà de ce qui précède, les études d'impacts économiques appréhendent toutes le spectacle sportif à travers les bénéfices qu'il génère, ce qui constitue pour le coup une vision incomplète des grands événements sportifs (Barget et Gouguet, 2011). En conséquence, l'examen de l'impact de ce type de manifestation doit aussi faire appel à une analyse des répercussions sociales.

## **5. Les éléments théoriques liés à l'impact social des événements sportifs**

Un nombre considérable de recherches portent de l'intérêt à la dimension sociale des événements sportifs. Une partie de ces travaux s'attèlent à montrer que les grands événements sportifs internationaux constituent une opportunité intéressante en termes de valorisation des compétences des territoires hôtes (Charrier et *al.*, 2020). Cela sous-tend un vrai savoir-faire en matière d'organisation, de sécurisation et de communication autour d'une manifestation sportive majeure. Mais également une parfaite faculté à activer les acteurs publics, les organisations sportives et les entreprises autour d'un projet sportif (Charrier et *al.*, 2020). Cet engagement collectif donne un éclairage sur la capacité exceptionnelle de mobilisation du

territoire et sur ses compétences dans la gestion de foules et de possibles troubles (Charrier et *al.*, 2020). Par exemple, la décision d'attribuer les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris peut renvoyer à une concrétisation de la capacité de la France à organiser de grands événements sportifs internationaux.

Un autre ensemble de travaux s'intéressent aux effets des événements sportifs sur le développement structurel des territoires. Ils mettent particulièrement l'accent sur la capacité des grands événements sportifs internationaux à créer une dynamique de transformation du paysage territorial des villes d'accueil. Cela se matérialise par la remise à neuf ou la construction d'infrastructures sportives, touristiques, de transport et une rénovation de l'habitat urbain, le plus souvent au profit des quartiers les plus défavorisés (Tan Vo Thanh et *al.*, 2014). Par exemple, la politique de rénovation urbaine à la faveur des Jeux Olympiques de Barcelone (1992) a coûté 83% du budget global de l'événement (Nappi-Choulet et De Campos Ribeiro, 2018). Dans ce contexte, ces méga projets sportifs améliorent les mobilités des habitants et favorisent ainsi le désenclavement de certains quartiers populaires en les reliant au centre de la ville parfois en très peu de temps. À côté de ceux-ci, des études envisagent les événements sportifs spectaculaires comme des vecteurs de citoyenneté (Charrier et *al.*, 2020). Celles-ci visent à appréhender les types de rapports qu'ils génèrent entre les organisateurs et les habitants en s'intéressant particulièrement à la mobilisation et à la gestion des bénévoles et au plaisir de ceux-ci à être impliqués dans un projet communautaire (Kavetsos et Szymanski, 2010). Le fait d'insérer des bénévoles à l'organisation est un processus qui vise à donner à des citoyens lambda une nouvelle fonction sociale. Cela dit, la fédération d'acteurs locaux divers et variés autour d'un projet territorial commun confère aux grands événements sportifs une qualité d'intégration.

D'autres auteurs ont mené des recherches relatives aux effets des événements sportifs sur la population en mettant particulièrement l'accent sur les rapports sociaux (Charrier et *al.*, 2020). Celles-ci révèlent qu'ils sont facteurs de rencontres et permettent non seulement de ramener à un état plus apaisé, au moins pour un temps, certains conflits mais également d'interrompre momentanément l'état d'isolement de certains individus. À titre d'exemple, de nombreux dispositifs d'animation ont été développés pendant l'Euro 2016 de football en France à travers les « fan zones » créant ainsi des moments privilégiés de partage et de divertissement. Dans ce contexte, cet événement a contribué à l'amélioration de la qualité du lien social voire de la qualité de vie des individus. Une autre série d'études portent spécifiquement sur les proportions dans lesquelles les événements sportifs encouragent la pratique sportive (Gouguet, 2011). Elles constatent qu'ils sont à l'origine d'un engouement nouveau pour les sports concernés par

l'événement. En effet, il est observé régulièrement une augmentation du nombre de licenciés au lendemain de grands événements sportifs. En contribuant ainsi au développement de la pratique des activités sportives, les événements sportifs peuvent être considérés comme des manifestations d'utilité sociale du fait des bienfaits apportés en termes de bien-être et de spectacle ou encore d'éducation auxquels s'ajoute parfois le développement de contenus scolaires inhérents aux valeurs de l'événement.

Au total, en termes d'impact social, les événements sportifs ont la capacité entre autres de renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté et de développer une pratique sportive pour tous. Néanmoins, cette affirmation mérite d'être nuancée. En effet, selon plusieurs auteurs, les résidents du territoire hôte seraient surtout confrontés à de nombreux désagréments notamment encombrement dans le transport, des lieux touristiques et publics, restrictions de l'accessibilité à certaines zones avec pour corollaire des problèmes de circulation (Fredline et Faulkner, 2001), de nuisances sonores, d'insécurité, de supportérisme violent (Tsoukala, 2003), de brigandage, de dépravation, de débauche etc. À ce qui précède s'ajoute la « tourismophobie » (Blanco Romero et *al.*, 2019) ou le vif rejet de populations locales à l'endroit de touristes attirés par l'événement sportif. Cela peut se traduire par des agressions commises à leur égard. En outre, du fait de l'attention médiatique particulière portée au territoire d'accueil (Tan Vo Thanh et *al.*, 2014), ces événements sont, le plus souvent, l'occasion pour les populations de dénoncer des injustices sociales à travers des manifestations de rue parfois violentes (Charrier et *al.*, 2020) face auxquelles souffle un vent de répression. Par exemple, la coupe du monde de football 2014 organisée par le Brésil, a occasionné d'importants mouvements d'opposition à Rio contre les dépenses exorbitantes d'organisation nonobstant les inégalités sociales encore manifestes dans le pays. Dit autrement, les populations locales profitent, elles aussi, du spectacle sportif pour porter leurs revendications de justice sociale et défendre leurs droits qu'elles considèrent confisqués. Dans ce contexte, l'image de l'événement sportif voire de la ville hôte pourrait en être plus ou moins affectée (Kaplanidou et Vogt, 2007).

## **6. Les événements sportifs comme outils de marketing territorial**

De nombreux travaux ont traité la question des événements sportifs sous l'angle du marketing territorial. Les premiers d'entre eux s'articulent autour de la construction du territoire en image de marque (Deng et Li, 2013). Cette transformation est un processus qui consiste d'abord à associer le nom d'un territoire au nom d'un événement sportif de sorte que les deux

noms deviennent indissociables. Ainsi, les informations sur l'événement ne pourront plus être dissociées à leur tour de celles de son territoire d'accueil. Ensuite, l'événement sportif va permettre de communiquer des informations sur le territoire en ce qui concerne particulièrement ses capacités d'accueil et ses produits touristiques. Enfin, dans la phase de mise en œuvre, l'événement sportif va favoriser une expérience directe des visiteurs avec le territoire hôte. Dans ce contexte, la destination pourrait susciter un intérêt touristique après l'organisation de la manifestation sportive en raison du transfert d'image (Xing et Chalip, 2006). Certaines recherches en marketing territorial au moyen de l'accueil d'un grand événement sportif ont abordé la question de l'identité des territoires (Chamard et Schlenker, 2017). Celles-ci portent une attention particulière à la notion de ressources territoriales et définissent la manière dont les territoires mettent en avant leur attractivité et leur hospitalité (Chamard et Schlenker, 2014). Ici, l'accueil d'un événement sportif international est une occasion pour les élus d'un côté d'optimiser la qualité de l'accueil des participants en vue de les fixer le plus longtemps possible sur le territoire et leur permettre de se restaurer, de découvrir le patrimoine culturel ou de participer aux nombreuses animations festives proposées dans ce cadre. De l'autre côté, il s'agit de faire découvrir leur territoire, ses enjeux économiques, financiers, sociaux et environnementaux en vue d'attirer de nouveaux touristes, de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs (Lapeyronie et Le Fur, 2012).

D'autres travaux rendent compte de la stratégie de communication des élus locaux autour des événements sportifs (Hautbois et Desbordes, 2011). Dans ce cadre, l'événement sportif apparaît comme l'objet approprié pour présenter et mettre en valeur le territoire. Par exemple, après les émeutes urbaines de l'automne 2005, le département de Seine-Saint-Denis a fondé sa stratégie de déconstruction de la mauvaise réputation du département sur les événements sportifs majeurs telle que la Coupe du monde de rugby 2007. Aussi, pour communiquer davantage sur leur offre territoriale en matière touristique, chaque échelon territorial se dote d'acteurs spécialisés chargés de promouvoir l'attractivité de son territoire (Chanut et Rochette, 2012). Ainsi, les offices de tourisme communaux ou intercommunaux ont pour mission la promotion du tourisme sur le territoire des communes. Au niveau départemental, les comités départementaux du tourisme soutiennent le développement du tourisme dans le département. Il est de même au niveau de la région. Ces acteurs des collectivités territoriales cohabitent avec la délégation régionale du tourisme qui est un service déconcentré de l'État.

Au demeurant, la création de ces fonctions spécialisées au sein des territoires vise à initier une certaine forme de proximité et à cibler avec précision les touristes afin de gérer au mieux leur accueil lors de l'événement sportif (Charrier et Jourdan, 2009). Cependant, ces fonctions

spécialisées reposent sur des services qui se placent les uns à côté des autres et qui se heurtent parfois avec le risque de transfèrement de leur budget destiné au tourisme sur l'événement majeur et ses animations au détriment des sites touristiques habituels. Même si de façon générale, leurs compétences en matière de gestion du tourisme sont clairement définies, il est de coutume d'observer un enchevêtrement des rôles entre les établissements publics se consacrant à cette activité. Enfin, puisqu'il s'agit d'un événement sportif mondial, les différentes ambassades des pays concernés sont présentes aussi non seulement pour organiser l'accueil de leurs représentants mais également pour promouvoir la visibilité et l'offre touristique de leurs pays respectifs. S'effectue alors autour de l'événement, un croisement d'acteurs aux statuts variés avec des cultures professionnelles différentes rendant parfois les efforts pour séduire les touristes infructueux (Charrier et Jourdan, 2009). À titre d'exemple, afin de profiter au mieux de l'effet d'aubaine provoqué par la Coupe du monde de rugby 2007, la ville de Noisy-le-Grand a valorisé son patrimoine hôtelier et touristique dans l'espoir d'accueillir tous les supporters de l'Afrique du sud mais le résultat escompté n'a pas été atteint car la ville n'a reçu que trois familles sud-africaines. Charrier et Jourdan (2009) ont tenté de saisir les raisons qui expliqueraient ces échecs. D'abord, ils observent que l'importance de l'événement dissuade les touristes non sportifs de venir sur la période de l'événement craignant une plus grande fréquentation des sites et une hausse des prix de l'hôtellerie. Ensuite, les auteurs établissent que l'intérêt des participants des grands rassemblements sportifs pour le tourisme est relatif. L'événement sportif constituant l'objectif prioritaire de leur visite, son calendrier est parfois peu compatible avec des visites touristiques. Au demeurant, quand ceux-ci disposent de temps, ils donnent de la priorité aux sites les plus prestigieux et à ceux qui sont dans le centre-ville. Ainsi, la perception de la mise en scène d'un territoire au moyen d'un événement sportif en vue d'impacter positivement le tourisme doit être nuancée.

## **7. Les événements sportifs face aux enjeux environnementaux actuels**

Les effets des grands événements sportifs sur l'environnement ont été l'objet de très nombreux travaux académiques parmi lesquels certains se sont intéressés aux risques environnementaux liés à l'accueil de ce type de manifestation (Gouguet, 2015). Pour les uns, les méga-spectacles sportifs internationaux apparaissent comme de véritables calamités environnementales (Duchatel, 2013) compte tenu de l'importance de l'empreinte carbone

générée en raison des fortes mobilités qu'ils occasionnent (Ernst et Young, 2011). En effet, les transports de biens et de personnes participent chaque fois un peu plus à la production de gaz à effet de serre (Barreau Gérard, 2006). Pour les autres, les événements sportifs sont le plus souvent au cœur de la destruction de la biodiversité du territoire hôte (Gouguet, 2015) car, pour répondre aux besoins des nombreux équipements sportifs qu'ils nécessitent, des forêts sont parfois détruites au mépris de l'équilibre du milieu naturel du territoire d'accueil. Ces actions amplifient le dérèglement climatique. Certains chercheurs soutiennent que l'accueil des grands événements sportifs s'organise parfois au détriment du respect des écosystèmes des territoires d'accueil (Bourg et Gouguet, 2007) parce qu'il s'accompagne de structures d'accueil et d'hébergement parfois installées sur ou à proximité des sites naturels (Breton, 2010). Un exemple parmi d'autres est celui des Jeux Olympiques d'hiver 2014 de Sochi dont les préparatifs ont occasionné la pollution de l'eau des rivières descendant des montagnes du Caucase nord par des métaux ayant servi à la construction de nouveaux parcs de jeux (Ollier, 2013). D'autres recherches soutiennent que les événements sportifs sont porteurs de dérives tels que le gaspillage d'énergie et d'eau (Bessy, 2006) à l'exemple des compétitions internationales de golf dont l'entretien des terrains nécessite des milliers de mètres cubes d'eau par jour. À côté de celles-ci, des études mettent en évidence la gentrification, la reurbanisation et la mobilité urbaine que certains événements sportifs occasionnent corollées le plus souvent à des actions d'intimidation, d'injustice et de violation des droits des populations locales (Mendes et Legroux, 2016). Par exemple, en préparation de la coupe du monde 2014 et des Jeux Olympiques 2016 au Brésil, des habitants des favelas, parmi les populations les plus modestes, ont été expulsés et réinstallés dans d'autres espaces dans le dessein de donner à la grande ville de Rio de Janeiro une image pleinement flamboyante (Gonçalves, 2016). Les travaux de Gérard Barreau (2006), par ailleurs, dénoncent la quantité importante de déchets produits et les nuisances sonores occasionnées lors des grands rassemblements sportifs internationaux. L'auteur rappelle que ces actions peuvent contribuer à la détérioration du milieu, de la santé et du bien-être des populations environnantes.

Tout bien considéré, les événements sportifs internationaux entraînent des conséquences inéluctablement dommageables pour l'environnement. Ces répercussions concernent aussi bien l'ensemble des composantes naturelles (air, eau, sol, biodiversité, etc.) que l'ensemble des interactions humaines qui les entourent. Ces impacts peuvent provoquer la dégradation des sols, la pollution atmosphérique locale, la détérioration voire la destruction de l'habitat de nombreuses espèces protégées, la surexploitation des ressources énergétiques et de l'eau potable parfois même, l'interruption le temps de l'événement, de l'approvisionnement de la

population locale comme ce fut le cas aux Jeux Olympiques d'été 2008 en Chine à l'occasion desquels certains quartiers de la ville avaient été privés de l'eau potable au robinet au profit du village olympique (Ollier, 2013). À ceux-ci, s'ajoute l'expropriation des classes modestes des quartiers populaires suivie de l'arrivée de résidents plus aisés. En somme, les manifestations sportives majeures constituent une menace pour l'écosystème, pour toutes formes de vie et pour l'avenir de la planète.

Toutefois, les grands événements sportifs internationaux n'ont pas que des impacts négatifs sur l'environnement. Du fait de l'attention médiatique particulière qui leur est portée, ils sont une véritable vitrine de sensibilisation et de valorisation d'actions en matière de sauvegarde de l'environnement, de la biodiversité et du climat. Par ailleurs, l'environnement subit déjà une forte pression, sans discontinuité pour répondre aux besoins d'infrastructures urbaines s'agissant particulièrement de constructions de voies de circulation, de réseaux d'assainissement d'eau, d'énergie, d'électricité, de télécommunication, de traitement de l'information, etc. De même, les activités de tourisme et de loisir affectent gravement l'environnement sans répit. La ville de Paris, par exemple, destination touristique très prisée n'attend pas un événement sportif pour s'assurer une grande fréquentation hôtelière avec pour potentiels effets corollaires des destructions de végétations, des rejets de substances chimiques, des érosions de sols, des besoins accrus en énergie et en eau pour ne citer que ces conséquences néfastes. Tandis que le plus souvent les incidences des participants à des événements sportifs sur l'environnement sont liées à la période de l'événement (Breton, 2010). Ces répercussions, selon Breton, se concentrent certes sur un territoire mais ne varient guère par rapport à l'impact que ces mêmes participants auraient occasionné si ceux-ci étaient restés chez eux. Qui plus est, les travaux gigantesques en préparation d'un spectacle sportif concernent singulièrement les plus grandes manifestations sportives car les plus petites utilisent des équipements qui existent déjà.

Certainement, les événements sportifs comme toute activité humaine, ont de nombreux impacts qui sont nuisibles à l'environnement avec des répercussions plus ou moins directes, des répercussions moins marquantes ou plus considérables. Cependant, ce sont les comportements de chaque individu et de l'ensemble des communautés qui provoquent les effets les plus aggravants. Néanmoins, devant les risques encourus pour l'avenir de l'humanité, il est plus que jamais impérieux d'adopter, d'améliorer et de faire appliquer les dispositifs normatifs visant à éviter, limiter ou compenser les risques environnementaux en matière de spectacles sportifs.

## **8. Les événements sportifs internationaux face aux principes de la démocratie et de la souveraineté**

Les impacts des méga-événements sportifs au niveau politique ont été largement traités dans les travaux académiques. Certains chercheurs ont tenté de dégager les relations entre l'organisation de compétitions majeures et la politique (Duchatel et *al.*, 2013). Ceux-ci ont montré que les spectacles sportifs mondiaux posent des problèmes de démocratie et d'indépendance nationale dans les pays hôtes. À titre d'exemple, en 2016, à l'occasion de la coupe d'Europe de football en France, un projet de loi<sup>2</sup> de finances actait l'exonération de toute fiscalité aux sociétés impliquées dans son organisation marquant ainsi une rupture du caractère égal de traitement des entreprises devant l'impôt. Les études de Gusmão de Oliveira (2016) quant à elles, ont questionné les atteintes à l'ordre juridique et aux violations des libertés publiques stimulées par l'organisation des événements sportifs sur le territoire qui les accueille et leurs conséquences politiques. Elles ont permis de démontrer que les pouvoirs juridiques également, sous l'influence du politique, se plient aux desideratas des organisations sportives propriétaires des méga-événements sportifs en prenant des décisions et des ordres de justice qui les favorisent (Mendes et Legroux, 2016). Qui plus est, parfois dans des États dits de droit dans lesquels la puissance publique est supposée agir au nom des libertés individuelles et collectives. Par exemple, pendant le mondial sud-africain de 2010, la FIFA a bénéficié de traitement judiciaire de faveur avec la mise en œuvre de tribunaux d'exception pour juger de manière permanente et ininterrompue des infractions liées à la compétition telle qu'arborer, dans et aux abords des enceintes sportives, des tee-shirts au logo de marques concurrentes de sponsors FIFA (Bond, 2013), hissant de ce fait, l'atteinte à l'image des sponsors de la FIFA au niveau de crime fédéral.

D'autres recherches ont analysé les processus de candidature pour l'accueil de ces manifestations et ont conclu que les décisions restent enfermées dans la seule sphère politique quasiment sans débat public ou participation citoyenne (Bourbillères et Koebel, 2020). À ce qui précède s'ajoutent les études qui analysent les mobilisations collectives citoyennes des populations à l'occasion des grands événements sportifs, en vue de défendre leurs intérêts (Bourbillères et Koebel, 2020). Celles-ci traitent particulièrement des formes de révoltes des

---

<sup>2</sup> Loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014 publiée au Journal Officiel du 30 décembre 2014 [sur le site Légifrance] rectificatif publié au Journal Officiel du 10 janvier 2015. Article 24 : Limitation de l'exonération fiscale aux seuls organisateurs de l'UEFA Euro 2016 de football (Amendement adopté à l'initiative du rapporteur générale).



habitants devant le renforcement des inégalités sociales, les spéculations et la corruption (Augustin, 2009). C'est ainsi que les populations organisent des mouvements de protestations (Bourbillères et Koebel, 2020). Et très vite, ceux-ci s'étendent à diverses autres revendications telles que la santé, l'éducation, le logement ou l'amélioration des conditions de vie (Gusmão de Oliveira, 2016). Du reste, les réponses des pouvoirs publics à ces contestations sont, le plus souvent, exclusivement répressives.

Ainsi, en matière d'accueil d'événements sportifs, les pouvoirs d'État, agissant de connivence avec les grandes instances sportives, se sont définis comme les détenteurs du monopole de l'expertise, des savoirs et des compétences nécessaires à sa sélection, à sa mise en forme, et à son opérationnalisation de manière que les franges des milieux populaires en sont logiquement écartées (Lascoumes et Le Gales, 2012). Le point de départ de ce jeu d'influence se trouve dans l'adoption d'une succession de nouvelles lois parfois coercitives et arbitraires pour satisfaire aux requêtes des autorités des organisations sportives internationales. Cette démarche nous inspire deux réflexions. D'un côté, elle rend compte de l'assujettissement des différents pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire locaux aux organismes propriétaires de l'événement. De l'autre côté, elle traduit les privilèges dont disposent ces organisations sportives du fait de l'exclusion de toute forme de concurrence. S'en suivent de fortes pressions sur les populations et des interventions policières parfois punitives pour faire respecter les décisions des instances décisionnaires. Dès lors, les habitants recourent à la désobéissance et à la grève pour manifester leur opposition face aux décisions qu'ils perçoivent comme injustes notamment les expropriations, la valorisation excessive du prix des terrains pour ne citer que ces quelques exemples. Désormais, le recours à la rue prend de plus en plus de l'ampleur par rapport au recours au tribunal dans les rapports que les citoyens et les associations entretiennent avec la puissance publique. Dit autrement, en l'absence de dialogue construit, l'on assiste à un dialogue conflictuel entre l'opinion publique et l'appareil de l'État (Pitseys, 2017). Les habitants font donc pression en se mobilisant collectivement, en investissant la place publique et les lieux symboliques de l'exercice du pouvoir (Pitseys, 2017), comme en témoigne notamment la vague de manifestations qui a envahi en 2013 les rues des principales villes du Brésil en contestation contre la Coupe du monde de Football de 2014 et les Jeux Olympiques de 2016.

Au total, en termes d'accueil de grands événements sportifs, les instances sportives et les pouvoirs publics locaux sont omniprésents pour répondre aux besoins d'équipements, de compétences, de personnels et de financement que suscitent ce type de projet parfois au détriment de l'intérêt des populations les plus démunies qui n'ont pas voix au chapitre. Cette démarche contre démocratique crée un réel déséquilibre entre intérêt public et opinion publique

avec pour corollaire d'un côté des acteurs qui portent le projet et le conduisent ; de l'autre côté, des acteurs qui le subissent.

## **9. Les héritages des événements sportifs**

Le plus souvent lié aux recherches en histoire du sport, l'héritage d'une manifestation sportive est un bien acquis à cette occasion et transmis par voie de succession d'une génération antérieure à une génération postérieure (Attali, 2019 ; Viersac et Attali, 2021). Ainsi, la notion d'héritage en lien avec le spectacle sportif est étudiée de manière distincte de celle d'impact des événements sportifs étant donné que, l'impact mesure les changements liés à cet événement et l'héritage mesure la durée dans le temps des impacts liés à ce même événement (Deng et *al.*, 2020). Par ailleurs, les premières études relatives à l'héritage des événements sportifs concernent la création d'infrastructures sportives dédiées à l'organisation de ladite manifestation et transmises à la postérité (Legg et Steadward, 2011). À titre d'exemple, on peut citer le Stade de France, plus grand stade français construit à la faveur de la Coupe du Monde de Football 1998. Par la suite, différents travaux se sont multipliés ces dernières années autour des infrastructures non sportives (Gonçalves, 2016). S'agissant notamment d'infrastructures de transport modernisées, prolongées ou réalisées telles que des routes, des aéroports, des lignes à grande vitesse (Gouguet, 2015), des lignes de métro, de bus et de tramway (Charrier et *al.*, 2020) auxquelles s'ajoute la construction de logements. L'ensemble de ces ouvrages est également laissé en héritage aux générations futures. Dès lors, on peut affirmer sans risque de se tromper que les événements sportifs sont de réels catalyseurs de transformations urbaines de leurs territoires hôtes et constituent de ce fait, une des sources de développement d'un héritage tangible, à la fois urbanistique et touristique. C'est l'avis de Viersac et Attali (2021). Afin de rendre compte de l'étendue des propriétés et des supports de l'héritage, ces auteurs évoquent une typologie d'héritages sportifs organisée autour de quatre thèmes : tangible immuable, tangible muable, intangible ainsi que les biens et services. En ce sens, la notion d'héritage est bien plus large car elle renvoie à la fois à des dimensions matérielles et immatérielles (Collinet et Schut, 2020). Dans ce contexte, le spectacle sportif peut être considéré comme l'une des raisons invoquées par les autorités d'un territoire donné pour s'autoriser une modernisation locale et une amélioration des conditions de vie de leurs citoyens. Toutefois, cette régénération urbaine mobilise de plus en plus des financements publics considérables (Attali, 2019). À côté de ce qui précède, une autre catégorie d'héritage tangible renvoie aux ouvrages, aux articles de

presses, aux articles scientifiques, aux œuvres d'art, aux images, aux films et à tous les autres objets produits à l'occasion d'un événement sportif et légués aux générations présentes par les générations antérieures (Terrenoire, 2006). En effet, les mises en texte, en image et en objet du spectacle sportif contribuent à la construction des savoirs sur l'événement et allongent sa visibilité voire sa durée de vie. C'est ainsi qu'elles permettent aux générations actuelles d'avoir une approche de l'évolution diachronique de l'événement. Dès lors, elles favorisent l'ancrage de la manifestation sportive dans la mémoire collective et se présentent comme outils majeurs de la construction de son histoire.

Par ailleurs, des études relatives à l'héritage des événements sportifs ont évolué vers une approche plus large pour englober spécifiquement des dimensions intangibles comme l'héritage politique, culturel et social (Deng et *al.*, 2020). En ce qui concerne l'héritage politique, il porte sur le système de gouvernance avec lequel l'événement est obligatoirement lié pour résister au temps. Des générations différentes s'y succèdent pour déterminer l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le contrôle et le bon fonctionnement de l'événement. L'héritage culturel quant à lui, est relatif à la transformation positive et durable, des manières habituelles d'agir ou de penser, provoquée par l'événement sportif. À titre d'exemple, Legg et Steadward (2011) ont attesté, à partir des travaux qu'ils ont conduits, que les Jeux Paralympiques ont participé à la mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap. Cet événement sportif international a donc laissé une trace culturelle durable portant sur des enjeux majeurs liés à la question du handicap. Pour ce qui est de l'héritage social, il se rapporte au développement de la pratique sportive, à la notoriété du territoire et à l'éducation aux valeurs de l'événement sur le long terme (Attali, 2019). Autrement dit, il s'agit de s'assurer le suivi, au-delà de la phase opérationnelle, des programmes mis en œuvre à la faveur de l'événement sportif.

Au demeurant, ce discours sur l'héritage des événements sportifs laisse transparaître une compréhension plus positive de la notion. Et pourtant, des héritages négatifs s'intègrent dans cet ensemble. D'abord, la transformation de la ville hôte est toujours assujettie à des besoins financiers importants qui laissent des dettes éphémères en héritage aux générations futures (Collinet et Schut, 2020). Outre cet héritage économique négatif, s'ajoutent parfois de lourds héritages sociaux avec la destruction de quartiers populaires, le déplacement des populations les plus démunies du centre-ville vers les périphéries, la privatisation des domaines publics, l'embourgeoisement des quartiers populaires et des dommages environnementaux (Gouguet, 2015). C'est dans ce contexte que Gonçalves (2016) affirme que la régénération urbaine à la

faveur des événements sportifs donne lieu à une reconfiguration largement élitiste et discriminatoire de certains territoires. C'est l'avis de Caroline Chabot (2020) quand l'auteure évoque les méga-événements sportifs comme marqueurs d'inégalités socio-spatiales, forts et visibles avec des habitats de populations en situation de pauvreté, évincés par la construction de nouvelles infrastructures sportives. Et pourtant, cette régénération urbaine n'est pas forcément la réponse aux problèmes sociaux locaux les plus urgents tels que le logement, l'éducation, la santé etc. C'est l'exemple du Gautrain, première ligne de RER construit en Afrique du Sud à la faveur de la coupe du monde 2010 et qui ne profite qu'aux classes sociales les plus élevées (Gouguet, 2015). De plus, ces transformations urbaines sont l'apanage d'un petit groupe d'entreprises privées appartenant à l'élite mondiale et qui accapare la quasi-totalité des marchés publics inhérents à l'événement (Gouguet, 2015). À ce qui précède s'ajoute la question des éléphants blancs avec la construction de certaines infrastructures sportives surdimensionnées qui ne correspondent pas aux besoins réels de leurs territoires hôtes, à l'exemple des stades de Brasilia, de Cuiaba, de Manaus et Natal réalisés au Brésil lors de la coupe du monde 2014 et qui sont utilisés en deçà de leurs capacités depuis la fin de l'événement (Gouguet, 2015).

## **10. Conclusion partielle**

En définitive, ce chapitre nous a conduit à examiner par la critique, des productions scientifiques en relation avec des événements sportifs. Les nombreuses recherches présentées ici mettent parfaitement en valeur l'interdisciplinarité des approches inhérentes à l'étude de la notion d'événement sportif. Elles concernent notamment le domaine des sciences politiques, de l'économie, de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, du management, de l'environnement, etc. Cette analyse par ailleurs, a permis de montrer la complexité inhérente à la typologie des événements sportifs, de discuter les effets économiques attendus ou induits par l'accueil d'une manifestation sportive, de mettre en question ses conséquences sociales, d'examiner contradictoirement son caractère magique de renforcement de l'attractivité des territoires et de reconsidérer ses actions sur l'environnement. En outre, ce chapitre a permis d'appréhender la notion d'héritage des événements sportifs comme l'ensemble des biens tangibles, intangibles et des pratiques que l'événement sportif permet d'accumuler. Au regard de ce qui précède, l'on peut affirmer que l'héritage d'un événement sportif n'est pas accidentel.

Il doit être saisi comme un fait social déterminé par les choix effectués en amont par des personnes qui l'imaginent, l'élaborent et en assurent l'exécution.

Ce travail a permis *in fine* de faire des observations sur les divergences d'intérêts en matière d'accueil d'événement sportif entre d'un côté les pouvoirs publics et les organisateurs et de l'autre côté, les populations locales. Les uns prétendant un bénéfice économique, une médiatisation internationale et une transformation urbaine considérable tandis que les autres réclament de meilleures conditions sociales devant le démantèlement de quartiers populaires et les risques de dégradation des ressources naturelles qu'entraînent certains événements sportifs. Dans ce contexte, l'accueil d'un événement sportif peut susciter des tensions. Il est donc désormais nécessaire, d'élaborer de nouveaux arguments à propos de l'accueil des événements sportifs afin de placer, concomitamment, au cœur de leurs analyses, des intérêts matériels et immatériels.

## **Chapitre 2 :**

**Cadre théorique : de la notion de patrimoine à l'événement sportif patrimonial (ESP)**

# **Chapitre 2 : Cadre théorique : de la notion de patrimoine à l'événement sportif patrimonial (ESP)**

## **1. Introduction**

Dans la littérature francophone, de nombreuses études ont été développées autour de la notion de patrimoine (Di Méo, 2008 ; Heinich, 2011 ; Bortolotto, 2013). Certains travaux ont analysé le jeu d'acteurs et les dynamiques d'appropriation du patrimoine (Gravari-Barbas, 2004). D'autres recherches ont porté sur les conséquences d'un processus de patrimonialisation hors sol (Gravari-Barbas et Renard, 2021). Cependant, très peu d'entre elles analysent les rapports entre patrimoine et sport (Lamothe, 2014 ; Chappelet, 2014 ; Schoeny, 2018). Et pourtant, pour certains auteurs des éléments matériels et immatériels en lien avec le sport méritent aussi d'être conservés en tant que témoignages du passé de leurs différents territoires d'accueil (Pinson, 2018). Cet avis tend à se rapprocher de la thèse de Lamothe (2014) qui établit que des ponts peuvent s'opérer entre sport, culture et identité. Il convient donc d'analyser méthodiquement les composantes implicites ou explicites de ce passé historique et d'en proposer, éventuellement un éclairage.

En sciences humaines et sociales par ailleurs, malgré l'émergence des études entre sport et patrimoine, la lecture du sport à travers le concept de patrimoine culturel immatériel (PCI) développé par l'Unesco (2003) reste encore marginalisée. C'est seulement depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle qu'un certain nombre de travaux mettent en évidence les rapports entre patrimoine immatériel et événement sportif (Ramshaw, 2011 ; Gammon et *al.*, 2013). C'est dans le prolongement de ces travaux que Jean-Loup Chappelet (2014) et Joël Pinson (2018) ont développé le concept d'événement sportif patrimonial (ESP). L'objet de leurs études respectives était de contribuer à une meilleure appréhension de ce nouveau champ d'étude, qui permet de considérer les actions et les stratégies développées par les parties prenantes d'un événement sportif pour le sauvegarder et le transmettre d'une génération à une autre.

Ce chapitre propose donc de rendre compte de ce cadre conceptuel et de le faire évoluer. Pour ce faire, dans un premier temps, il relèvera le caractère complexe des sens qui se manifestent autour du terme patrimoine. L'objectif sera de clarifier les contextes d'usage du mot et les enjeux qu'il renferme. Deuxièmement, il explorera les étapes de la construction de l'instrument international pour la protection du folklore au sein de l'Unesco. En d'autres termes, nous allons essayer de comprendre ici, le rôle joué par les parties prenantes dans le développement de cet instrument que l'on peut qualifier d'ancêtre du concept de patrimoine culturel immatériel

(Unesco, 2003). Puis sera abordée la notion de patrimoine immatériel. Il s'agira ici de retracer l'itinéraire de la notion et de rappeler l'ensemble des formes qu'elle recouvre avant de mettre en relief les points de divergences qu'elle recèle. Enfin, ce chapitre s'attèlera à présenter le concept des ESP en définissant les caractéristiques indispensables pour percevoir un événement sportif comme patrimonial. Pour terminer, nous ferons un examen critique de ce concept avant de l'élargir. Cette dernière étape est un autre apport scientifique de ce travail de thèse.

## **2. Qu'est-ce que le patrimoine ? Éléments de connaissances historiques.**

On ne peut pas porter de réflexion sur le patrimoine sans énoncer les significations que cette notion représente. D'abord, l'apparition du terme patrimoine dans la langue française remonte au XIII<sup>e</sup> siècle et d'un point de vue étymologique, il vient du latin « patrimonium » qui signifie l'héritage du père (Di Méo. 2007). Ce qui renvoie aux biens de famille. Ainsi, depuis le Moyen Âge le patrimoine désigne l'ensemble des biens constitués par des ascendants et conservés puis transmis à leurs descendants. Il est donc transféré par voie héréditaire principalement dans une sphère privée. En biologie, le patrimoine renvoie à l'ensemble des gènes transmis à un individu par ses parents. On parle ici de patrimoine génétique. Dans l'Église romaine par ailleurs, le patrimoine désignait la partie de l'Italie cédée à l'évêque de Rome par le roi d'Italie et connue sous l'appellation de patrimoine de Saint Pierre : C'est l'actuel État pontifical. Le patrimoine renvoie également à l'ensemble des biens et des obligations d'une personne physique ou morale (Le Hégarat, 2015). Ici, il est apprécié en actifs (valeurs, créances) et/ou en passifs (dettes, engagements). Le patrimoine peut être défini aussi comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels, qu'une collectivité récupère de son passé (Baeteman, 2018). Il englobe des infrastructures scolaires, sportives, religieuses, policières, militaires, culturelles, les voiries, des éléments environnementaux, naturels et sociaux. Il s'agit ici du patrimoine local ou territorial. Depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine se définit par l'ensemble des biens culturels transmis à la communauté par les générations précédentes. Cette conception du patrimoine englobe les biens archéologiques, artistiques, culturels, intellectuels, religieux et sociaux considérés comme biens communs. Il s'agit du patrimoine collectif d'une nation ou d'un peuple. Celui-ci tire son origine des mesures de conservation de biens publics initiées par la Papauté au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Poulot, 2006). Ce patrimoine est également une mémoire



du passé. Le code<sup>3</sup> du patrimoine quant à lui, définit dans son article L1, le patrimoine comme l'ensemble des biens, immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée et qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique. En outre, l'article 1 de la Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO adopté le 21 novembre 1972 définit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels ayant une importance artistique et/ou historique. Ce patrimoine est constitué de paysages, d'architectures, de sites archéologiques, de forêts, d'objets d'art, de mobiliers etc. Cet acte pose le principe de la reconnaissance internationale des objets patrimoniaux inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. De même, l'article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO adopté à Paris, le 17 octobre 2003 entend par patrimoine, les événements, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que des communautés ou des groupes d'individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce sont ces labels de l'Unesco qui ont favorisé la mise en place de processus et de critères plus ou moins précis à partir desquels un bien plutôt qu'un autre est reconnu patrimoine de l'humanité. Le patrimoine peut être défini aussi comme un ensemble de biens matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées qu'à venir (Vernières, 2015). Dans ce cadre, il est un bien, produit de l'histoire d'un territoire ou d'un groupe social et reconnu comme tel par la population locale.

À la lumière de ce qui précède, il ressort qu'un bien peut être reconnu comme patrimonial à trois niveaux notamment à l'échelle local par un groupe social et/ou une collectivité territoriale, à l'échelle nationale en tant que patrimoine inscrit sur la liste de l'inventaire national et à l'échelle internationale en tant que patrimoine inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au demeurant, les définitions du terme patrimoine sont nombreuses et couvrent différents domaines. D'un côté, elles s'appliquent à des champs disciplinaires variés notamment à l'histoire, à la géographie, à la culture, à l'aménagement, à la biologie, aux sciences juridiques etc. De l'autre côté, elles recouvrent une pluralité d'acceptions, plus ou moins proches de son sens premier. Toutefois, malgré son caractère polysémique, la notion de temps reste un point de convergence car aucune des définitions sus-évoquées ne peut être envisagée en dehors d'une dimension temporelle. Dans ce contexte, la notion de patrimoine renvoie à l'idée de conservation d'une mémoire du passé (Barrère et Nieddu, 2014). Dit autrement, le patrimoine témoigne en partie de l'histoire d'une personne, d'un groupe, d'une nation, d'un peuple, d'une

---

<sup>3</sup> *Code du patrimoine*, dernière modification du 02 - 01 - 2021.

civilisation ou d'un territoire. Aussi, en passant successivement de la sphère privée à la sphère publique, des biens matériels aux biens immatériels, de l'objet à l'espace, de la nature à la culture, les définitions successives étendent le sens du mot patrimoine à la quasi-totalité des champs de l'activité humaine, l'élargissant de ce fait à l'infini. Cet élargissement sémantique s'accompagne concomitamment de la démultiplication des éléments tangibles ou intangibles désignés sous l'appellation patrimoine. C'est ainsi que depuis le XX<sup>ème</sup> siècle la notion de patrimoine prend de l'ampleur, se démultiplie, se décentralise, se nationalise et s'internationalise davantage partant de la proximité territoriale à l'excentricité territoriale. En conséquence, le terme patrimoine est devenu un mot « fourre-tout » qui sans perdre sa dimension privée, renvoie de plus en plus à un bien transmis à une communauté plus large (Di Méo, 2018). Dès lors, sa définition semble être moins précise avec pour corollaire des interprétations scalaires.

En croisant par ailleurs, l'ensemble des approches définitionnelles du mot patrimoine mobilisées dans cette étude, il ressort que le patrimoine est associé à différents usages notamment à l'héritage, aux gènes, à l'espace, à l'économie, aux biens matériels et immatériels, aux biens culturels, au mobilier et à l'immobilier renforçant les difficultés voire les brouillages sémantiques autour de ce terme. D'autre part, la définition de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel (2003), en intégrant les événements, les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et les savoir-faire, laisse la porte ouverte à de nouveaux objets patrimoniaux et impulse une nouvelle dynamique patrimoniale qui permet à un certain nombre de chercheurs à l'exemple de Chappelet (2014) d'établir des liens entre patrimoine culturel immatériel et événement sportif.

Aussi, devant la complexité des approches de la notion de patrimoine, nous avons choisi de désigner par patrimoine tout bien naturel, matériel ou immatériel, au service du collectif, transmis par une génération antérieure, conservé en raison de son intérêt pour la communauté locale, exploité sans compromettre son milieu et transféré à la génération suivante. Cette approche du patrimoine permet d'une part d'établir un lien entre les générations passées, les générations présentes et les générations à venir. D'autre part, elle rend possible l'étude des mécanismes de reconnaissance, de conservation, d'exploitation et de transmission de l'objet patrimonial. Ici, au-delà d'un simple besoin de délimitation épistémologique des traits spécifiques de l'objet de cette recherche, cet effort de définition du patrimoine, l'autre apport scientifique de ce travail, vise également à renouveler les caractères distinctifs de la notion de patrimoine.

### **3. Du folklore au patrimoine culturel immatériel (1973 - 1989)**

La littérature collectée sur le sujet, les archives consultées, les différents rapports et les documents de référence examinés indiquent que les origines du patrimoine culturel immatériel remontent à la 12<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental du droit d'auteur qui s'est tenue à Paris au siège de l'Unesco du 5 au 11 décembre 1973. En effet, le Directeur Général de l'Unesco a reçu au préalable le 22 mai 1973 du ministre des Relations extérieures et des Cultes de la République de Bolivie une <sup>4</sup>communication en date du 24 avril 1973 où il propose que soit établi un instrument international pour protéger au titre des principes relatifs au droit d'auteur, les arts populaires et le patrimoine culturel des diverses nations du monde. Cette proposition a donc été examinée au cours de ce comité à la lumière des résultats des travaux des experts. À l'issue de ses délibérations, le comité a décidé de confier au Secrétariat de l'Unesco le soin d'étudier ce problème et d'en faire un rapport à une prochaine session. Ce rapport a été présenté par le secrétariat de l'Unesco le 15 février 1974 et a été adopté par le comité intergouvernemental du droit d'auteur. Cette question a fait par la suite l'objet de débats lors de diverses réunions régionales convoquées à cet effet afin d'analyser les conditions d'application d'une telle réglementation au niveau local. Ces réunions se sont tenues respectivement en Amérique latine, aux Caraïbes, en Afrique, en Asie et au Pacifique. Les délibérations de ces réunions ont débouché sur une proposition de plan international de protection du folklore qui a été transmise au Comité intergouvernemental de la Convention universelle du droit d'auteur. C'est ainsi que ce comité l'a révisée à Paris lors de sa 1<sup>ère</sup> session extraordinaire qui s'est tenue du 10 au 12 décembre 1975 puis l'a retransmise à un comité d'experts sur la protection juridique du folklore qui s'est réuni à Tunis en juillet 1977. À la lumière de leurs réflexions, ces experts ont exprimé que le sujet était essentiellement culturel et ne relevait pas de la sphère de compétence du droit d'auteur. Ils ont donc suggéré à l'Unesco de procéder à une étude exhaustive de tous les aspects qu'implique la protection du folklore. Conformément à cette délibération, la question a été inscrite à l'ordre du jour de la 2<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de la Convention universelle du droit d'auteur jumelée à la 4<sup>e</sup> session extraordinaire de l'union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques qui se sont tenus à Paris du 28 novembre au 06 décembre 1977. Elle a ensuite fait l'objet d'analyse deux ans plus tard par ces mêmes institutions lors des sessions de Genève

---

<sup>4</sup> La proposition visant à élaborer un instrument international pour la protection du folklore est consultable dans la bibliothèque numérique de l'Unesco : Proposition visant à élaborer un instrument international pour la protection du folklore - UNESCO Bibliothèque Numérique consultée en décembre 2019.

avant d'être confiée à nouveau à un groupe de travail pour étudier les aspects « propriétés intellectuelles » de la protection du folklore. Celui-ci s'est réuni du 7 au 9 janvier 1980 à Genève pour étudier un projet de dispositions types de législations nationales et des mesures internationales sur la protection des œuvres du folklore. Cette réunion a vu la participation à titre d'observateurs des Directeurs généraux de l'Unesco et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). La question a par la suite été inscrite à l'ordre du jour de la 21<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre 1980 avant de faire l'objet d'une 2<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur les aspects propriétés intellectuelles de la protection du folklore du 9 au 13 février 1981 au Siège de l'Unesco, à Paris. Les délibérations de ce comité d'experts ont permis d'inscrire de nouveau la question à l'agenda des 112<sup>e</sup> et 113<sup>e</sup> session du comité exécutif de l'Unesco qui se sont tenues en 1981 à Paris (décisions adoptées par le Conseil Exécutif à sa 112<sup>e</sup> session, Paris, 13-27 mai 1981). Ces comités précisent à leur tour que soient convoqués des experts gouvernementaux sur la protection du folklore en vue de définir les mesures de sauvegarde du folklore et de la culture populaire traditionnelle, d'assurer leur développement et de les protéger contre les risques de dénaturation. Leurs travaux se sont déroulés du 22 au 26 février 1982 à Paris au siège de l'Unesco. L'OMPI s'est joint à ces travaux et a eu la charge de l'élaboration des propositions inhérentes à l'ensemble des règles en la matière. D'autres groupes de travail régionaux se réunissent par la même occasion en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique afin de rechercher les modalités d'application des propositions de l'OMPI au niveau de leurs régions respectives. À la lumière de l'ensemble de ces résultats une étude préliminaire est établie en vue d'être soumise au Conseil exécutif de l'Unesco en 1983 et éventuellement à sa prochaine Conférence générale. Ainsi, lors de la 116<sup>e</sup> session du Conseil Exécutif de l'Unesco qui s'est tenue du 25 mai au 29 juin 1983 à Paris, une étude préliminaire sur les aspects techniques et juridiques de la préservation du folklore a été soumise par le Directeur Général de l'Unesco afin que le conseil se prononce sur l'inscription une fois de plus de la question à l'ordre du jour de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Unesco en vue de lui permettre de se prononcer sur l'opportunité d'adopter une recommandation par les États membres dans ce domaine.

Ainsi, les institutions chargées de déterminer les caractéristiques du folklore et l'ensemble de ses propriétés se sont mutuellement rejetées la responsabilité de 1973 date de la proposition de la Bolivie jusqu'en 1989 où émerge un premier texte élaboré en la matière sous forme de recommandation après 16 ans de débats. Ce texte est le produit d'interactions diachroniques mettant aux prises des acteurs publics et privés dont le système de configuration semble

privilégier leurs propres activités dans et en dehors de l'Unesco. Le schéma ci dessous résume son architecture :

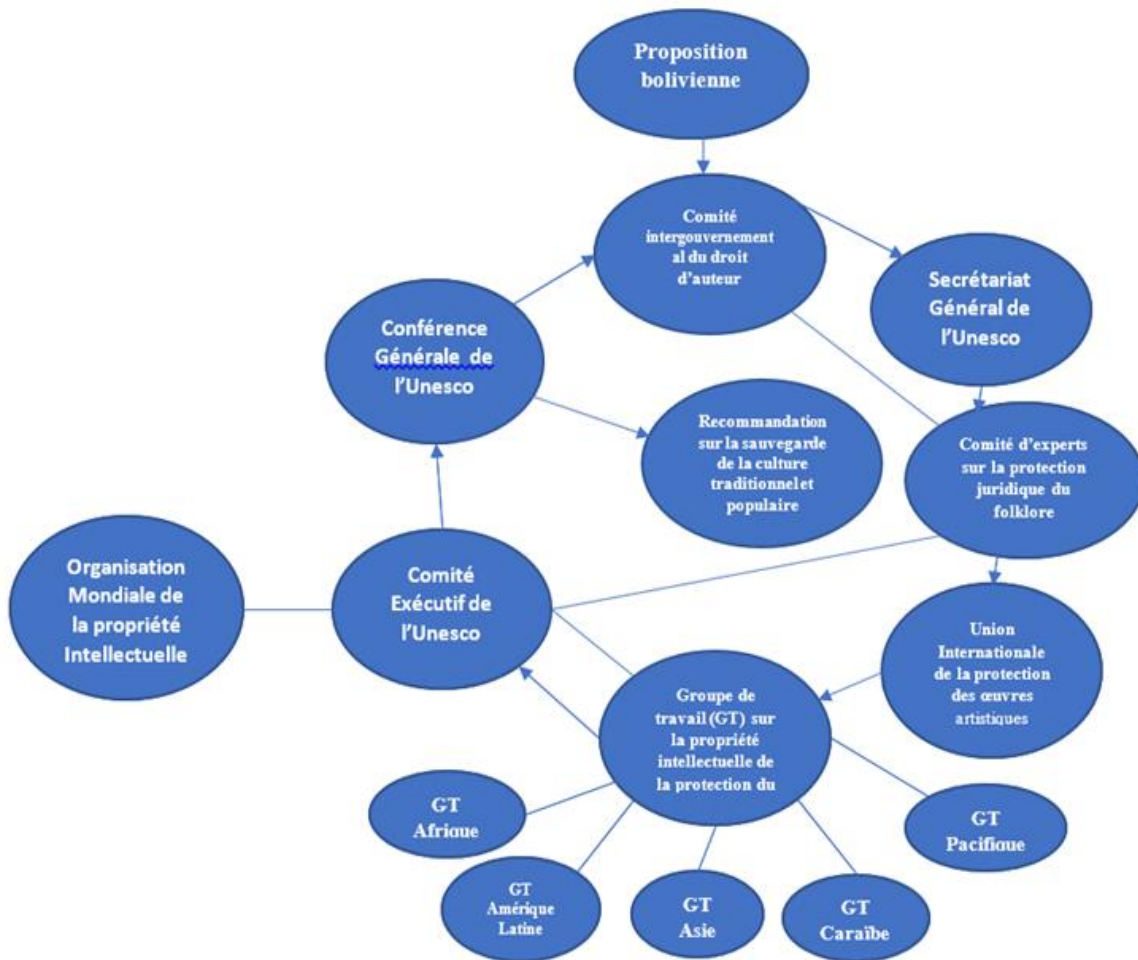


Schéma 1 : Construction du réseau d'acteurs liés à l'histoire de l'élaboration de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire de 1973 à 1989. Réalisé par nous.

Ce schéma retrace les itinéraires pluriels des débats sur la proposition bolivienne au titre de la sauvegarde du folklore entre 1973 et 1989. Ces discussions ont associé deux principales organisations notamment le Comité intergouvernemental du droit d'auteur, issu de la branche culturelle de l'Unesco et l'OMPI dont sont issus l'Union Internationale pour la Protection des œuvres littéraires et artistiques de même que le comité d'experts sur la protection juridique du folklore. L'OMPI est un instrument juridique international visant à la protection des œuvres et des droits d'auteurs. Ainsi la mission de son comité d'experts lors des échanges, a été de mettre en œuvre l'ensemble des lois sur la protection des expressions du folklore en vue de lutter contre son exploitation illicite. Autour de ce système, on retrouve donc deux principaux acteurs qui se partagent le monopole dans l'encadrement et l'orientation du débat sur la définition des traits spécifiques du folklore et des conditions de sa sauvegarde. D'un côté on a la branche culturelle

de l'Unesco ; de l'autre côté la division juridique de l'OMPI. À la suite de leurs travaux, le folklore a été désigné comme « l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières »<sup>5</sup>. La recommandation de 1989 a indiqué en outre que les formes du folklore comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts.

Au demeurant, cette recommandation, élaborée en grande partie par des experts juridiques et culturels a abouti à une définition de la notion du folklore sous le prisme du droit et de la culture : « le folklore émane d'une communauté culturelle »<sup>6</sup> a-t-elle indiqué. Ainsi, en engageant dans les discussions que deux institutions qui ont des rôles déjà établis, l'Unesco a introduit de la prévisibilité dans les débats (Crozier et Friedberg, 1977), dans la mesure où, ce sont les logiques professionnelles et les référentiels des organismes associés qui ont enrichi la notion de folklore. Le concept de référentiel renvoyant ici à un ensemble de perception, de normes et de valeurs à partir desquelles se construit un problème à traiter (Braud, 2008). Même si la recommandation de 1989 est un réel progrès, elle reste tout de même un bémol en raison de son caractère non contraignant car, la visée initiale était une protection contraignante, au titre des principes relatifs au droit d'auteur, des arts populaires et du patrimoine culturel des diverses nations du monde. Ce résultat illustre les difficultés d'un consensus transnational sur une définition opérationnelle du concept de folklore malgré les seize années d'analyses, d'études, de réunions, de conférences, d'études de textes et de programmes organisés à cet effet. Pourtant, ce travail qui laisse transparaître un sentiment d'inachévé reste le point de départ de la définition de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel.

#### **4. Patrimoine culturel immatériel : genèse et pratique d'un label controversé**

Selon le <sup>7</sup>texte adopté en 2003 par la Conférence générale de l'Unesco, à sa 32<sup>e</sup> session, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a pour visée la sauvegarde

---

<sup>5</sup> Table ronde internationale : "Patrimoine culturel immatériel – définitions opérationnelles" Piémont, Italie, 14 - 17 mars 2001.

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> Les articles 1, 2 et 3 du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel sont consultables en annexe 1.

et le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés. Elle vise aussi la sensibilisation aux niveaux local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel de même que son appréciation mutuelle et une coopération internationale en la matière. D'autre part, cette convention désigne dans son article 2 par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ; ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés et que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Deuxièmement, elle indique que l'autre caractéristique de ce type de patrimoine est, qu'il doit être transmis de génération en génération, être recréé en permanence par les communautés et les groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire. De même, pour être reconnu comme tel, l'élément immatériel concerné doit procurer un sentiment d'identité et de continuité puis contribuer à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine. La Convention définit en outre, que peuvent être reconnus comme patrimoines culturels immatériels, des traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales à savoir les rituels et les événements festifs. À ceux-ci s'ajoutent les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ainsi que les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Du reste, conformément au texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (2003), chaque État doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire. Cette action passe nécessairement par un inventaire des différents éléments du patrimoine culturel présents sur son territoire réalisé en lien avec l'ensemble des acteurs concernés par ledit bien. À savoir les communautés locales, les groupes constitués et des organisations non gouvernementales œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine.

À côté de ce qui précède, la Convention de 2003 précise que l'inventaire du patrimoine culturel immatériel est piloté par les institutions publiques notamment les ministères en charge des questions patrimoniales puis réalisé par le biais d'enquêtes conduites par des organismes de recherche, en partenariat avec les détenteurs du bien intangible potentiellement patrimonial. Par la suite, une demande d'inscription est soumise à un comité central du patrimoine immatériel au sein de chaque État avant d'intégrer oui ou non les listes nationales du patrimoine culturel immatériel. Ce processus est obligatoire pour présenter un dossier de candidature sur les listes du PCI de l'humanité (Unesco, 2003). Cette étape est également le critère cinq exigé pour qu'une candidature soit approuvée par l'Unesco. À titre d'exemple, la France a entrepris

un inventaire de son patrimoine culturel immatériel selon la convention de l'Unesco de 2003 qu'elle a ratifié par la loi n° 2006-791 du 5 juillet 2006. Ainsi, au 1<sup>er</sup> février 2020, 451 pratiques ont fait l'objet d'enquêtes et de fiches d'inventaire. Parmi les pratiques inventoriées, on compte au moment de notre travail, 18 éléments inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité parmi lesquels on retrouve deux pratiques en lien avec le sport à savoir l'alpinisme inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de France en 2015 puis sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2019 et l'équitation de tradition française inscrite quant à elle en novembre 2011 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel.

En somme, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel définit un cadre composite d'identification des formes de patrimoine culturel immatériel et les domaines qui y sont associés. Elle permet d'indiquer par ailleurs que le processus de patrimonialisation des éléments immatériels au sens de l'Unesco repose sur un partenariat dynamique construit entre une pluralité d'institutions et d'organismes aussi bien publics que privés, l'ensemble placé sous la coupe de l'État. Ainsi, ce processus n'est pas spécifiquement l'apanage de scientifiques ou de laboratoires de recherche encore moins de seuls habitants qui se l'approprieraient. À ce niveau, il est bon de signaler que la perception des communautés d'un bien comme faisant partie de leur patrimoine est l'un des critères énumérés par la définition de l'Unesco pour attribuer le label patrimoine immatériel de l'humanité (Unesco, 2003). En ce sens, ce point ne saurait être la seule circonstance requise pour qu'il y ait acceptation au niveau de l'Unesco. En outre, caractérisée par une double opération de définition et d'énumération, la convention de 2003 ne détermine pas avec précision le concept de patrimoine culturel immatériel (Lankarani El-Zein Leïla, 2002). En effet, en associant les objets, les artefacts et les espaces culturels dans le patrimoine immatériel, la convention prend la direction de la matérialité. Or, par apposition à un bien matériel, le bien immatériel est intangible, c'est-à-dire qu'on ne peut pas le toucher. Toutefois, il demeure difficile de les considérer l'un sans l'autre, ces deux aspects apparaissant indissociables (Turgeon, 2010). En effet, tout élément matériel ou immatériel est inéluctablement le produit d'un savoir-faire particulier. Postulant par ailleurs que la question du patrimoine culturel immatériel remplit également une fonction sociale, nous pensons qu'il est nécessaire qu'elle réponde aux attentes globales de sa société. Pour ce faire, les différentes étapes de cadrage de la notion devaient intégrer en dehors de ceux de l'Unesco, d'autres groupes d'intérêt en lien avec les questions liées au patrimoine. Cette démarche aurait pu renouveler le cadre cognitif des uns et des autres, leurs représentations de la notion ainsi que leurs interprétations (Lascoumes et Le Galès, 2012). Sans doute, le cadre conceptuel du patrimoine



culturel immatériel ne serait pas enfermé dans les frontières des expressions les plus manifestes de l'art et de la culture comme c'est encore le cas aujourd'hui, 20 ans après l'adoption de la Convention de 2003.

## **5. Le sport comme nouvel objet d'étude patrimoniale**

La reconnaissance de la relation entre le patrimoine et le sport n'est pas encore pleinement acquise malgré l'extension au fil des années de la notion de patrimoine. Toutefois, nombreuses sont aujourd'hui les initiatives tendant à valoriser du patrimoine en lien avec le sport (Pfister, 2011 ; Ramshaw, 2011 ; Gammon, Ramshaw et Waterton, 2013 ; Hinch et Ramshaw, 2014). En la matière, 3 caractérisations sont à identifier notamment le patrimoine matériel que le sport transmet, le patrimoine immatériel que le sport transmet et le sport lui-même en tant qu'élément patrimonial (Pinson, 2018). En premier lieu, le patrimoine dit matériel, composante la plus visible du patrimoine lié au sport, est constitué d'infrastructures sportives, de sculptures rappelant une ancienne génération de dirigeants ou de sportifs, d'archives, d'artefacts ou de bâtiments à l'instar des musées dédiés au sport tel que le Musée National du Sport de Nice qui présente une grande collection d'objets retraçant l'histoire du sport en France du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui (Loudcher, et *al.*, 2022). Ce musée dédié au sport compte en moyenne 60 000 visiteurs par an (Loudcher, et *al.*, 2022). Ce qui illustre comment le patrimoine tangible en lien avec le sport devient de plus en plus une véritable source d'attraction. En ce qui concerne le patrimoine immatériel, il renvoie aux savoirs, savoir-être et savoir-faire témoins d'une culture sportive et de son évolution. Au nombre de ceux-ci, on peut citer le témoignage oral de dirigeants, d'anciennes gloires, les chants des supporters des clubs, les modes de gouvernance, les pratiques sociales, etc. (Loudcher, et *al.*, 2022). Au demeurant, les patrimoines tangibles et intangibles qu'un événement permet de transmettre font référence aux accomplissements passés qui s'inscrivent dans l'histoire dudit événement. Enfin, le sport lui-même comme patrimoine renvoie pour sa part à sa capacité à s'inscrire durablement dans un territoire et dans une identité locale. C'est cette catégorie qui permet de considérer les stratégies développées par les autorités territoriales et les habitants pour sauvegarder, exploiter et transmettre à des générations futures, un événement sportif tenu des prédécesseurs. D'autre part, malgré l'élargissement de la notion de patrimoine du tout matériel à des objets immatériels tels que le théâtre Kabuki au Japon, inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2008 (Pinson, 2019), le sport et par extension

l'événement sportif sont peu souvent envisagés sous l'angle patrimonial (Pfister, 2011 ; Ramshaw, 2011 ; Gammon et *al.*, 2013 ; Hinch et Ramshaw, 2014). À titre d'exemple, depuis l'adoption de la convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, qui intègre les événements en son article 2, seuls 3 événements à caractère sportif ont été inscrits, peut-être pour leurs aspects culturels plus patents. S'agissant notamment du festival de lutte à l'huile de Kirkpinar en Turquie, du Naadam en Mongolie et du « Dragon Boat Festival » de Chine (Pinson, 2016). Cela peut s'expliquer en partie par une tendance à associer la notion de patrimoine immatériel à celle de folklore et par prolongement à celle de sport traditionnel. Ces exemples montrent néanmoins que les événements sportifs sont en passe d'acquiescer un nouveau statut culturel, opinion de plus en plus partagée entre chercheurs (Gastaut, 2015). Autrement dit, l'événement sportif reste une histoire au présent qui est en rapport avec le passé d'une pratique sportive et d'un territoire. Ainsi, en mobilisant des acteurs, témoins de cette histoire, capables de mettre en récit son passé et son évolution à travers leurs souvenirs, l'événement sportif se hisse au rang de fait culturel majeur digne d'être mis en avant. D'ailleurs, l'événement sportif est à même de mettre en scène des moments sportifs qui impliquent un public voire tout le territoire auquel il est rattaché, produisant ainsi un sentiment d'appartenance collective. C'est ainsi que sport et patrimoine conjuguent leurs différences pour nourrir les dimensions historique, mémorielle, esthétique et culturelle d'un événement sportif (Gastaut, 2015). *Le système sportif* (1998) de Yonnet nous éclaire sur ce point à partir de deux principes. Le premier présente l'événement sportif comme un ensemble organisé, construit, mis en récit et à même de mettre en jeu une catharsis. Ici, il se caractérise par des spectateurs, acteurs du spectacle et par un théâtre sur lequel est mis en vue des objets ou des individus. Le deuxième principe est l'identification. Celle-ci s'exprime par l'adhésion des gentils à un événement sportif ou par leur sentiment d'appartenance au dit événement. Dans ce sens, l'événement devient un sujet de mobilisations, de rencontres et d'échanges dans la durée pour les populations locales. Ce sont la mise en jeu de l'événement sportif et sa capacité à incarner une communauté territoriale qui font dire à Yonnet (1998) qu'il y a du sacré autour du spectacle sportif.

Au regard de ce qui précède, il est envisageable de penser l'événement sportif comme un élément patrimonial selon le texte et l'esprit de la Convention de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel de 2003. Toutefois, cet exercice demeure un défi majeur dans une société patrimoniale déjà établie. Qui plus est, très peu d'études font l'objet de recherches approfondies spécifiques à l'analyse d'éléments sportifs immatériels admissibles à une inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. C'est dans ce contexte que se sont tenus les 14e Carrefour d'histoire du Sport (SFHS) et la 22e conférence du Comité Européen d'Histoire du

Sport (CESH) qui se sont tenus au musée de Bordeaux du 29 au 31 octobre 2018. Ces rencontres qui ont rassemblé des chercheurs en droit, en histoire, en management et en sociologie du sport de même que des acteurs de la sphère sportive, autour de la dynamique patrimoniale des éléments sportifs, ont permis de réfléchir sur les différents processus de patrimonialisation de biens sportifs et leurs théorisations. Ils ont favorisé également des réflexions sur les enjeux (historiques, culturels, politiques, sociaux, territoriaux ou thématiques...) d'une reconnaissance patrimoniale du sport et ont donné lieu à des débats sur les stratégies de sa valorisation ainsi que sur celles sa transmission. Ce type de discussion interdisciplinaire entre expert du champ patrimonial permet de répondre aux problématiques actuels liés à la fabrique globale de l'événement sportif en tant qu'élément immatériel digne d'être patrimonialisé.

Devant ce nouveau défi, des chercheurs ont développé l'approche compréhensive de l'événement sportif patrimonial (ESP) (Chappelet, 2014 ; Pinson, 2016 ; Pinson, 2019). En effet, leur travail propose une définition du concept des ESP et énumère les caractéristiques indispensables pour percevoir un événement sportif comme patrimonial. Pour ces auteurs, les ESP ont 7 caractéristiques prédominantes : la longévité, la récurrence, l'identification à un lieu particulier, une gouvernance locale (Chappelet, 2014), le savoir-faire, la symbolique et le narratif (Pinson, 2017). L'étape suivante rend compte du cadre conceptuel des ESP avec des contenus que nous avons construit à la lumière de travaux de chercheurs qui nous ont précédé et de certains critères de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003 par la Conférence générale de l'Unesco.

## **6. Le cadre compréhensif des événements sportifs patrimoniaux (ESP)**

Le concept d'attraction sportive patrimoniale (Ramshaw et Gammon, 2005) est un des points qui marque le début de la naissance du cadre compréhensif des événements sportifs patrimoniaux. Cette notion découle d'une vision nostalgique de l'événement sportif associée à celle de lieux de mémoire (Nora, 1984). En premier lieu, le concept de nostalgie renvoie ici au rappel d'un ou plusieurs faits passés propres à l'événement sportif et au désir d'un retour dans le passé. En ce sens, la nostalgie permet de revivre l'événement sportif. D'autre part, c'est la nostalgie qui fait naître des récits expérientiels et donne de faire un retour en arrière. Dès lors, elle aide l'événement sportif à devenir plus attractif et le positionne comme un atout touristique pour le territoire. Dans ce cadre, la nostalgie se situe comme un puissant catalyseur du tourisme (Dann et Hewison, 1987). Le concept de lieux de mémoire (Nora, 1984), quant à lui, renvoie à

un élément matériel ou immatériel qui cristallise l'affect et les émotions d'un grand nombre de personnes. Les lieux de mémoire permettent donc de créer des souvenirs collectifs et sont facteurs d'investissement émotionnel. Dans ce contexte, un élément identifié en tant que lieu de mémoire fait inéluctablement référence à un événement particulier lié à la mémoire d'un groupe d'individus. Ainsi, les lieux de mémoire se hissent au rang de repères culturels et historiques d'un passé collectif dont la collectivité choisit de sauvegarder la mémoire (Jacob, 2014). C'est le cas par exemple de monuments, de personnages importants, de symboles, d'événements, etc. De même, certains événements sportifs, tel le Tour de France, peuvent être vus comme des lieux de mémoire dans la mesure où ils impliquent les populations dans la mise en scène de l'événement. Cette implication a pour but de générer des émotions et de créer une relation particulière entre l'événement et les participants. En cristallisant les émotions d'un grand nombre de personnes, l'événement sportif devient un incubateur de nostalgie (Nora, 1984). C'est ainsi qu'il développe au fil des années un lien particulier avec son territoire hôte, pour jouer *in fine*, un rôle de référence identitaire pour sa population locale. Dès lors, à l'instar de tout élément patrimonial, l'histoire des événements sportifs s'écrit également grâce à l'investissement des groupes sociaux qui se les approprient génération après génération. En s'appuyant ainsi sur des dimensions humaines pour écrire son histoire, l'événement sportif revêt un sens nouveau qui est celui de mémoire du passé. C'est à la lumière des traits spécifiques de la nostalgie et des lieux de mémoire tels que présentés ci-dessus que Chappelet (2014) a déterminé une définition des événements sportifs patrimoniaux. Celle-ci les présente comme des manifestations organisées en général pour le sport, dans un même lieu depuis de longues années et de façon régulière, c'est-à-dire sans interruption importante depuis leur création (Chappelet, 2014). Le schéma ci-dessous illustre cette définition et présente les caractéristiques des événements sportifs patrimoniaux selon Chappelet :

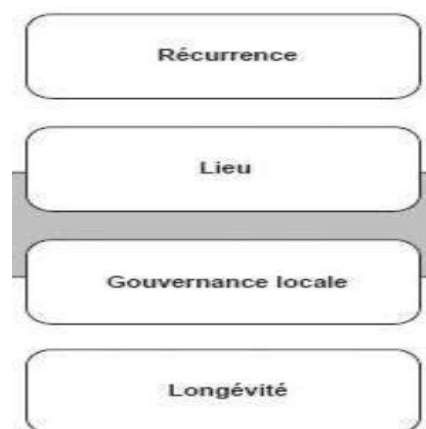


Schéma 2 : Illustration du cadre compréhensif des ESP selon Chappelet- Source Pinson (2018)

Dans ses travaux, Chappelet montre qu'un événement sportif patrimonial appartient à un lieu particulier et y revient régulièrement en général chaque année, sans interruption sauf cas exceptionnel. L'auteur soutient que le propriétaire de ce type d'événement est une entité locale, en général une association sans but lucratif ou une collectivité. Dit autrement, ce type d'événement ne doit pas appartenir à une organisation nationale ou internationale. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de candidater pour l'organiser. Chappelet fait savoir par ailleurs qu'on retrouve dans ce type d'événement un système de capitalisation des connaissances liées à son organisation qui s'appuie sur le renouvellement progressif des compétences locales chargées de l'organiser. Enfin, toujours selon l'auteur, il existe en général, dans l'événement sportif patrimonial, une forte adéquation entre l'événement et son lieu au travers du site de compétition. Il insiste, en outre, sur l'importance que tout événement patrimonial doit pouvoir être situé géographiquement sur un territoire déterminé. À ce titre, le nom du territoire est intégré ou est rajouté au nom officiel de l'événement sportif ce qui lui octroie à la fois les statuts de référent pour les populations endogènes et de repères pour les populations exogènes au territoire hôte. Enfin, toujours selon Chappelet, l'événement sportif patrimonial doit avoir une longue durée de vie sur le même territoire. À titre d'exemple, on peut citer le « Paris-Roubaix », l'une des plus anciennes courses cyclistes de France, créée en 1896 et qui depuis lors se déroule au mois d'avril de chaque année sur le même territoire. Aussi, pour Chappelet, la fonction principale d'un événement sportif patrimonial est de faire de son territoire hôte une destination touristique prisée.

Dans le prolongement du travail de Chappelet, Pinson (2018) soutient que même si les 4 caractéristiques sus-évoquées sont indispensables pour percevoir un événement sportif comme patrimonial, elles ne sont pas suffisantes car, selon l'auteur, il manque dans l'idée de Chappelet un positionnement stratégique qui doit permettre à l'événement de se distinguer des autres événements qui peuvent, d'une certaine façon, lui être semblables. C'est ce qu'il a appelé processus de différenciation. Ce processus renvoie aux changements progressifs dans l'évolution de l'événement. Capitalisés et standardisés, ces changements accentuent, selon Pinson, la dimension singulière de l'événement. C'est ainsi qu'il a fait évoluer le cadre compréhensif des événements sportifs patrimoniaux de Chappelet, selon le schéma suivant :

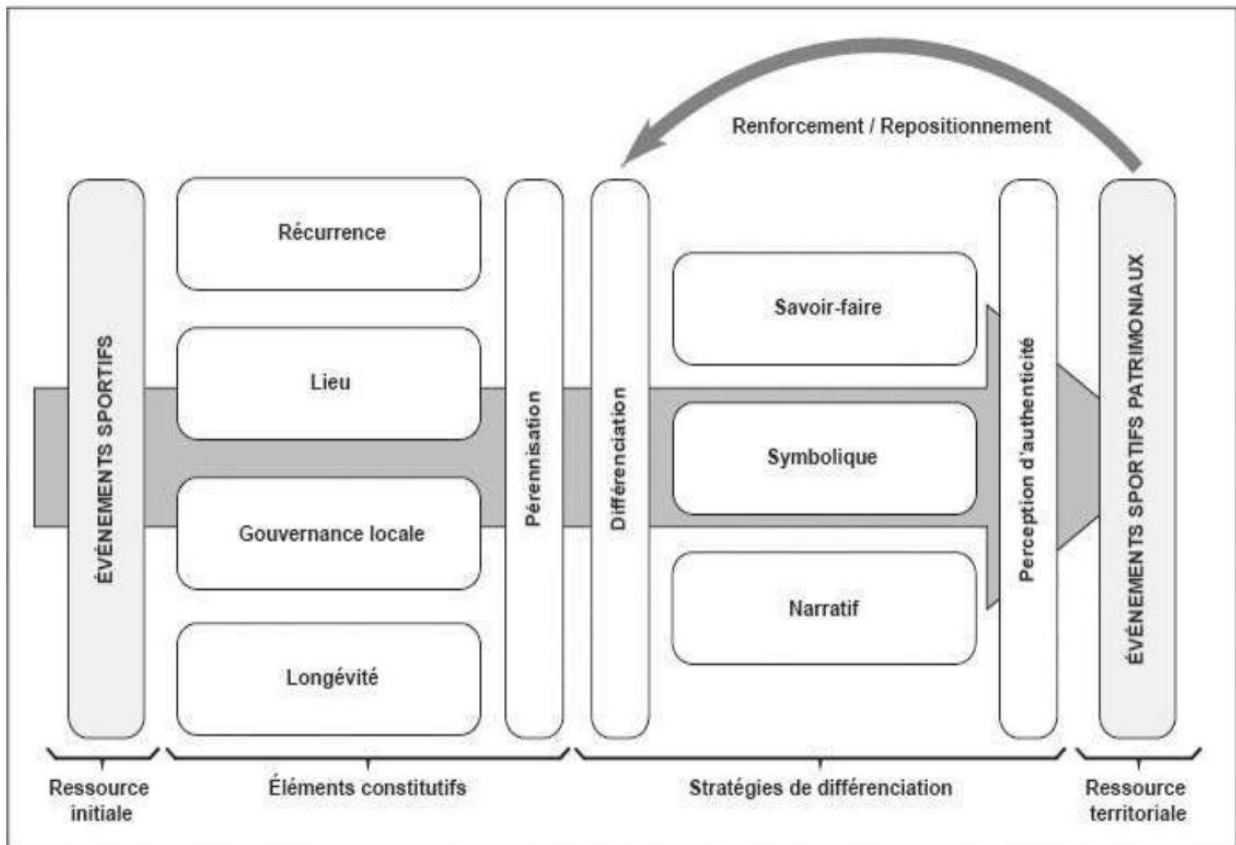


Schéma 3 : Illustration du Cadre compréhensif des ESP selon Pinson– Source Pinson (2018)

Dans cette illustration, Pinson détermine sept conditions pour définir le contexte d'existence d'un événement sportif patrimonial. Il s'agit notamment de la récurrence, du lieu, de la gouvernance locale, de la longévité (Chappelet, 2014), du savoir-faire, de la symbolique et du narratif (Pinson, 2018). L'auteur combine par la suite les quatre premières conditions dans l'ensemble pérennisation puis il associe les trois autres pour obtenir l'authenticité. Ainsi, pour être perçu comme événement sportif patrimonial, l'événement doit concomitamment bénéficier d'un statut de pérennité dans le sens de la définition de Pinson et être doté d'une authenticité singulière. La nature pérenne d'un événement sportif patrimonial renvoyant ici, à sa capacité de se dérouler chaque année, sauf exception, dans un même lieu, depuis au moins 25 ans (Pinson, 2018). À cela s'ajoute le fait que l'événement doit appartenir à une organisation locale. Partant de ses observations, Pinson (2018) définit l'événement sportif patrimonial comme une manifestation sportive pérennisée sur un territoire, perçue comme tel par les populations locales et qui se différencie de tout autre événement plus ou moins similaire par un savoir-faire spécifique, une symbolique unique et un narratif particulier.

## **6.1. Les critères de pérennité d'un événement sportif patrimonial**

### **6.1.1. Qu'est-ce qu'un événement sportif récurrent ?**

Dans le cadre des événements sportifs patrimoniaux, le premier élément de référence qui permet de les distinguer est le caractère récurrent de la manifestation. Cette notion renvoie à une périodicité qui se situe dans le temps au sens où, l'événement se déroule généralement à intervalles réguliers d'au moins un an, sur une période calendaire déterminée, se répète selon un même processus et utilise des installations existantes. À titre d'exemple, on peut citer Roland-Garros, tournoi de tennis sur terre battue créé en 1925 et qui se tient annuellement depuis 1928 à Paris, dans le stade Roland-Garros. Par ailleurs, c'est la récurrence qui permet de capitaliser d'année en année sur les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de la manifestation (Chappelet, 2014). Cette capitalisation favorise en outre, une organisation efficiente et efficace de l'événement, au fil des ans. De même, les événements sportifs patrimoniaux attirent des participants internes et externes récurrents et connaissent une participation et une couverture médiatique croissantes. Ils offrent également des retombées beaucoup plus importantes au territoire d'accueil par rapport à un événement importé pour lequel une candidature est obligatoire (Chappelet, 2014). Pour Giampiccoli, Lee et Nauright (2013), ces événements sont moins vulnérables à une crise économique mondiale importante. De plus, grâce à leur caractère récurrent, les événements sportifs patrimoniaux deviennent au fur et à mesure de leur organisation une ressource sur laquelle la collectivité locale se repose pour promouvoir et développer le territoire. Dès lors, on peut les voir comme des ressources endogènes et spécifiques à leur territoire hôte. Enfin, cette notion de récurrence, rattache le déroulement de l'événement sportif patrimonial à un même lieu depuis sa création, sauf exception.

### **6.1.2. Le lieu de l'événement et le territoire d'accueil**

Le deuxième critère qui permet de distinguer un événement sportif patrimonial est la récurrence de la manifestation sportive dans un même lieu, sans la bouger, ni la déplacer sur un autre territoire, sauf cas exceptionnel. Pour Chappelet (2014), il doit exister un lien fort entre l'événement et son lieu d'accueil au point que leurs noms deviennent le plus souvent associés voire indifférenciés. C'est l'exemple du Vendée Globe, course de voile baptisée du nom du département éponyme. Le lieu est donc une composante à part entière des ESP. Son inscription

dans le nom de l'événement sportif permet de mieux ancrer la manifestation dans son territoire d'accueil et de lui offrir une visibilité accrue (Pinson, 2018). Il existe donc une sorte de *co-branding* entre l'événement et le territoire. En d'autres termes, il y a une logique de *marketing* mutuel dans laquelle l'événement tend à promouvoir l'image et la notoriété du territoire et inversement. C'est le cas du tournoi de tennis de Wimbledon où la reconnaissance mondiale de ce quartier londonien est grandement influencée par la présence du tournoi sur son sol (Pinson, 2017). Cette forte territorialisation de la manifestation sportive lui confère une place de choix dans les plans de développement et de marketing du territoire avec pour ambition de le rendre plus attractif. Ce postulat n'est pas valable singulièrement pour le tourisme (Di Méo, 2008). Il tient également pour l'emploi, l'accueil de nouveaux habitants, la dynamique de formation, etc. En ce sens, l'événement sportif patrimonial n'investit pas son site d'accueil comme une simple aire de pratique sportive. Mais, il contribue à façonner le territoire parfois même à le redéfinir. Il y a donc avec l'ESP une dynamique territoriale qui favorise l'enracinement de l'événement ce qui va amener la population du territoire d'accueil à se l'approprier. C'est une fois arrivé au stade de l'attachement que l'événement va acquérir une dimension identitaire (Bessy, 2014). Ainsi, au fil des années, l'événement sportif pour se hisser au rang de patrimoine, doit devenir une référence identitaire pour son territoire d'accueil.

### **6.1.3. Le mode de gouvernance des événements sportifs patrimoniaux**

La notion de gouvernance renvoie à « l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'une organisation ou d'une activité »<sup>8</sup>. Elle repose sur la participation d'acteurs aux statuts variés. Pour Di méo (2008), il ne peut pas exister de patrimoine au sens de l'Unesco, sans acteurs collectifs. Car, selon cet auteur, le processus patrimonial résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs à la fois sociaux, culturels et territoriaux. Cette thèse tend à se rapprocher de celle de Gravari-Barbas et de Veschambre (2005) qui soutiennent que la gouvernance contient une combinaison de plusieurs acteurs et présuppose la prise en compte de la variété de leurs rôles dans l'élaboration de la décision. Ainsi, dans le contexte des événements sportifs patrimoniaux, l'on doit repérer un mode de gouvernance qui favorise la participation d'acteurs locaux notamment publics et privés (Bessy, 2014). Cette gouvernance

---

<sup>8</sup> <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Gouvernance> consulté le 11 février 2020.



selon Bessy (2014), doit se décliner en trois points que sont un comité de pilotage élargi, le développement d'un réseau partenarial et la construction d'une culture commune partagée. Pour ce qui est de la structure de pilotage, elle doit intégrer des acteurs politiques, économiques, socioculturels et environnementaux propres au territoire d'accueil de l'événement. Dans son fonctionnement, ce comité de pilotage doit favoriser une posture managériale non hiérarchique qui allie pratique impliquante, motivante et responsabilisante. En ce qui concerne le partenariat, il doit permettre d'associer différents acteurs à toutes les phases de l'organisation de l'événement c'est-à-dire les étapes qui partent de sa conception à sa gestion en passant par la communication événementielle. L'événement est donc au fil des ans le résultat d'une dynamique d'acteurs engagés dans le tissu social local. Dès lors, les partenaires s'imposent ou sont choisis en fonction de leur implication dans le développement territorial et/ou par convenance avec les valeurs véhiculées par l'événement. Quant à la culture partagée, elle désigne l'intérêt commun autour duquel est sensé se rassembler tous les acteurs concernés par l'événement. C'est elle qui favorise la création d'une identité commune capable de transcender les intérêts particuliers. Selon Bessy (2014), cette étape est indispensable pour stimuler et développer la mobilisation collective. En somme, la multiplication des acteurs dans l'organisation de l'événement sportif potentiellement patrimonial doit permettre de fragmenter le processus de décision y afférent, de réduire les incertitudes, de mobiliser les ressources nécessaires et de réguler les conflits entre les acteurs du réseau (Bessy, 2014) de manière à pérenniser l'événement sportif.

#### **6.1.4. La longévité ou l'existence dans la durée de l'événement sportif patrimonial**

Selon l'UNESCO pour qu'un élément matériel ou immatériel soit reconnu comme patrimonial, il doit être transmis au minimum à deux générations humaines (Pinson, 2017), la durée d'une génération humaine correspondant généralement à 25 ans. Le critère de longévité des événements sportifs patrimoniaux repose également sur cette mesure. Alors, en tenant compte de ces données, il faudrait environ 50 ans pour qu'un bien soit admis comme patrimonial au sens de l'Unesco. Enraciné ainsi dans la durée, l'événement se hisse comme un élément de mémoire transmis par l'histoire. Cette longévité permet donc à l'événement de s'inscrire dans une continuité historique. À ce titre, l'événement assure une double fonction de construction et de transmission de l'histoire ou d'une partie de l'histoire de son territoire

d'accueil (Di méo, 2008). Ainsi, au fur et à mesure que l'événement s'ancre dans une longue durée historique, il construit réciproquement et de manière concomitante avec le territoire une histoire qui conserve leurs logiques sociales, politiques, idéologiques, environnementales, économiques, etc. Autrement dit, dans cet ancrage temporel se retrouvent les états marquant de leurs évolutions respectives. Pour Ramshaw (2011), la longévité rend, à terme, l'événement et le territoire indissociables. Elle illustre par ailleurs, le caractère stable de l'événement. Ce qui est plutôt un atout pour l'attractivité touristique et économique du territoire hôte. C'est également grâce à sa longévité que va se mettre en place et se développer autour de l'événement, un véritable réseau d'acteurs (Pinson, 2012) qui travaille à prolonger dans la durée l'existence de la manifestation.

## **6.2. Les indicateurs clés de l'authenticité d'un événement sportif patrimonial**

### **6.2.1. Le savoir-faire et les compétences pratiques**

Dans la logique des ESP, le savoir-faire fait référence à la capacité d'organiser l'événement d'année en année, nonobstant les contraintes auxquelles l'événement peut éventuellement se heurter. Inscrit dans une logique strictement technique, le savoir-faire est essentiel au déroulement de l'événement de sorte que sa disparition pourrait faire perdre à la manifestation son caractère propre (Bérard et Marchenay, 2004). C'est donc une habileté qui permet de mettre en évidence les singularités des compétences locales dont l'événement est porteur. Le savoir-faire repose par ailleurs, sur des faits, des gestes, des pratiques et des solutions pour résoudre les contraintes dues au croisement de l'événement avec les réalités locales. C'est donc une construction sociale constamment révisée et en constante évolution, qui contribue à la caractérisation de la spécificité de l'événement sportif. En ce sens, le savoir-faire n'est pas seulement un lien entre le passé et le présent, mais il est également une boîte à outil rempli de sens nécessaires à la compréhension de l'événement voire une ressource pour construire son identité (Bessière, 1998). Il s'agit par exemple de connaissances matérielles et immatérielles acquises au fil du temps, sur l'organisation de l'événement sportif. Résultat d'un travail perpétuel d'adaptation des parties prenantes en lien avec l'événement sportif, le savoir-faire permet de révéler très largement la culture d'organisation de la manifestation et à la définir. Pour Bessière (1998) la fabrique d'événementiel sportif potentiellement patrimonial doit être l'aboutissement d'une succession de savoir-faire plus ou moins complexes qui requièrent des

compétences particulières acquises grâce à l'expérience et qui tendent à disparaître le plus souvent avec les personnes qui les détenaient. En conséquence, le savoir-faire doit se transmettre par voie de succession entre organisateurs d'hier et ceux d'aujourd'hui afin de préserver la tradition d'organisation et d'assurer la continuité de l'événement (Faure, 1998).

### **6.2.2. La symbolique propre à l'événement**

La charge symbolique des ESP repose sur deux grandes approches notamment sur des symboles tangibles ou intangibles propres à l'événement et sur une symbolisation de l'événement lui-même. Les premiers symboles renvoient à un être, à un animal, à un chant, à une image, à une couleur, à une expression, à un geste ou à un objet qui évoque spontanément l'événement et dont la disparition pourrait changer l'expérience des participants (Pinson et *al.*, 2019). C'est donc une représentation porteuse de sens qui permet à l'événement de se distinguer parmi tant d'autres. À ce titre, le symbole doit donc revêtir une explication particulière. Par ailleurs, les symboles matériels ou immatériels doivent donner une image de l'événement sportif et être des moyens de se le représenter. Rattachés aux générations précédentes, ces symboles sont tenus de rappeler également les valeurs de l'événement sportif et son histoire (Chalip 2000). C'est en ce sens qu'ils sont également porteurs de l'identité de l'événement (Pinson et *al.*, 2019). Il peut également s'agir par exemple de rituels ou de protocoles ou encore de cérémoniaux indissociables de l'image de l'événement sportif et auxquels se rattachent des émotions et des passions engendrées par l'événement (Pinson et *al.*, 2019). Ainsi, dans le « Paris-Roubaix », l'étape des pavés est un élément central qui caractérise la singularité de la course (Fleuriel et Raspaud, 2012).

La deuxième charge symbolique de l'ESP fait de l'événement sportif lui-même un symbole. Pour Fleuriel et Raspaud (2012), cela tient à un ensemble de caractéristiques socialement signifiants et qui font la renommée de l'événement de sorte à susciter une forte mobilisation de participants. C'est cette symbolique par exemple qui va déclencher chez l'athlète la volonté d'inscrire son nom au palmarès de l'événement ou d'inscrire l'événement à son propre palmarès. Ainsi, la participation pourrait relever d'un exploit qui participe à la construction de la propre identité du participant. Celui-ci guidé par une quête de notoriété, de fierté, de plaisir, de valeur culturelle ou morale à laquelle renvoie l'événement sportif. Il s'agit donc dans la symbolique de mettre en relief cette dimension particulière. Certes, la plupart de ces symboles et des éléments de symbolisation évoqués ici, sont également présents dans d'autres événements

notamment ceux ayant trait au sport ; cependant, c'est leur combinaison qui permet d'assurer le caractère unique d'un ESP (Pinson et *al.*, 2019).

### **6.2.3. Le narratif et ses caractéristiques**

Dans ses travaux, Pinson (2018) montre que la description des faits rattachés à un événement sportif joue également un rôle déterminant dans le processus de sa construction patrimoniale. Cette étape porte sur une communication organisée autour de l'événement et de son territoire d'accueil. Le but de cette approche communicationnelle est de faire connaître à une très large audience, un maximum d'informations pertinentes et adaptées à l'identité du territoire et/ou de l'événement (Bessy, 2014). C'est ainsi que la diffusion des messages y afférents repose sur l'ensemble des moyens de communication des savoirs et de l'information notamment la presse écrite, la presse audio, la presse audiovisuelle, les réseaux sociaux, les supports publicitaires et les écrits scientifiques. Pour Di Méo (2008), cette démarche doit reposer sur un principe narratif qui expose des séquences tantôt proches tantôt lointaines de l'événementiel en vue de raconter son histoire ou de rappeler sa mémoire. Or, la réalité temporelle ne peut être évoquée en marge d'une dimension spatiale. Ainsi, le principe narratif de Pinson (2018) repose sur un discours qui a besoin de narrateurs qui racontent les grands moments historiques d'une manifestation sportive, la marquant de ce fait davantage dans le temps et la localisant sur le territoire dans lequel elle se déroule. Cette mise en jeu du narratif permet alors de rendre visible l'événement sportif et la société qui le porte (Tardy, 2003). Cet avis se rapproche de la thèse de Wang (1999), qui démontre que le narratif participe d'une manière indiscutable de la notoriété du duo événement et territoire.

Enfin, après avoir évoqué tous les signes qui permettent de distinguer les ESP tels que développés par Chappelet et complétés par Pinson, il convient maintenant de s'interroger sur leurs pertinences.

## **6.3. Limites et extension du cadre conceptuel des événements sportifs patrimoniaux**

Le développement du concept des ESP a permis de donner un peu plus de clarté à la perception d'un événement sportif comme élément patrimonial immatériel. En effet, il permet de considérer l'événement sportif comme un bien transmis de génération en génération et qui

raconte simultanément l'histoire d'une manifestation sportive et les histoires autour de ladite manifestation. L'événement sportif patrimonial devient donc plus qu'un simple rassemblement sportif exceptionnel sur un territoire quelconque. En d'autres termes, le cadre conceptuel défini par Chappellet et élargi par Pinson montre que l'événement sportif patrimonial revêt une importance historique certaine qui mérite d'être préservée et sauvegardée. Cependant, avec la non-intégration des étapes de l'inventaire national et de la présentation de la candidature, l'œuvre des auteurs cités demeure incomplète pour la reconnaissance d'un événement sportif comme élément culturel immatériel, au sens de l'Unesco. De plus, l'idée d'événement sportif patrimonial telle que présentée ici laisse supposer une patrimonialisation d'un ensemble d'éléments se rapportant à un moment passé et détachés du temps présent. Or, la Convention de l'Unesco de 2003, point de départ de la conception des ESP, indique dans son article 2 que le patrimoine culturel immatériel doit être recréé en permanence et doit procurer un sentiment d'identité et de continuité puis doit contribuer à promouvoir le respect de la diversité culturelle, de la créativité humaine et de la nature. Dans ce cas, l'approche patrimoniale des événements sportifs doit davantage porter sur le transfert diachronique des connaissances, des savoirs et des significations associées à l'événement sportif de même que sur le rapport de celui-ci avec le présent du territoire qui l'accueille. Ainsi, il convient d'étendre les indicateurs clés de l'authenticité d'un événement sportif patrimonial à la résonance sociale. La notion de résonance sociale impliquant un examen des modes d'interactions et d'interrelations entre les personnes touchées par l'événement d'une part et entre l'événement et son environnement d'autre part. Elle désigne donc la capacité de la manifestation et par extension du sport concerné à interagir avec le territoire. En d'autres termes, la résonance sociale cherche à savoir la manière dont l'événement sportif se répercute à court et à long termes sur la vie collective et sur les relations sociales. Cette étape vise donc à déterminer le potentiel de l'événement à renforcer sur le territoire hôte l'inclusion sociale et à développer au niveau local la pratique de la discipline sportive concernée par l'événement sans compromettre la nature.

En premier lieu, nous entendons par inclusion sociale, la capacité de l'événement à contribuer à la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive surtout pour les personnes en situation de vulnérabilité. En ce sens, l'événement sportif patrimonial ne doit pas être seulement une occasion de fêter et de se réjouir, mais doit également revêtir le rôle de levier social qui permet aux populations d'être en communion. Deuxièmement, l'événement doit donner lieu à la mise en place d'un programme d'éducation orientée vers les jeunes quel que soit leur niveau de pratique. Son objectif ici sera de promouvoir une pratique de masse. Par ailleurs, le développement de la pratique devra observer les effets de l'événement sur le nombre de

licenciés, d'équipements et de lieux de pratique auxquelles s'ajoutent les incidences sur l'élargissement des temps de pratique en tenant compte des temps scolaires, des temps périscolaires et des temps extrascolaires. De même, cette étape doit considérer la diversification des finalités liées à la pratique du sport concerné par l'événement. Celles-ci doivent intégrer en autres, la découverte, le loisir, le jeu, l'initiation, le perfectionnement, etc. Au total, c'est la résonance sociale de l'événement telle que nous l'avons définie ci-dessus qui permettra d'une manière parallèle d'ajouter une dimension sociale à un événement sportif et de replacer du présent dans le projet de sa patrimonialisation. Pour Mathilde Lamothe (2014), c'est cette dimension qui donne à l'événement sportif et au sport au sens large l'occasion de s'inscrire dans la dialectique patrimoniale. Celle-ci considère à la fois le processus de perpétuation, la dynamique de renouvellement et la capacité d'adaptation aux évolutions sociétales.

## **7. Conclusion partielle**

En définitive, ce chapitre sur le cadre conceptuel des événements sportifs patrimoniaux a permis de revisiter les débats autour de la notion de patrimoine. Partant en premier lieu des définitions du patrimoine, il donne à voir les différents champs disciplinaires ayant pour objet le concept de patrimoine avant d'établir que tout objet patrimonial doit avant tout être porteur de sens et de valeur. Le chapitre développe par la suite, la construction progressive du concept de folklore. D'autre part, il analyse les rapports entre folklore et patrimoine immatériel et montre, à la lumière des travaux de Chappelet et de Pinson, le caractère complexe des liens entre sport et patrimoine de même que ceux entre patrimoine immatériel et événement sportif peu souvent considérés. En outre, le croisement des travaux des auteurs évoqués nous permet de proposer la contribution suivante à la définition de l'événement sportif patrimonial. Celui-ci désigne, dans le cadre de ce travail de thèse, une manifestation sportive, organisée de manière récurrente, par des acteurs locaux, sur un même territoire, depuis au moins une génération et a une résonance sociale. Cette définition prend la forme d'un périmètre constitué de huit critères envisagés à deux niveaux : d'abord en termes d'instruments de pérennité s'agissant de la récurrence, du lieu, de la gouvernance locale et de la longévité, ensuite en termes de moyens d'authenticité avec des savoir-faire, une symbolique et du narratif auxquels nous avons ajouté une résonance sociale. Ainsi, même si Chappelet et Pinson ont su développer un ensemble cohérent pour étudier un événement sportif sous l'angle patrimonial, il était nécessaire de faire évoluer légèrement les indicateurs clés de l'authenticité pour prendre en compte la définition

de 2003 de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel, qui intègre les interactions au présent entre l'événement sportif et son environnement. Qui plus est, les événements sportifs patrimoniaux sont au cœur d'enjeux d'identité territoriale, d'image, de marketing territorial, de tourisme, etc. En ce sens, les événements sportifs patrimoniaux doivent être chargés concomitamment de significations particulières liées à leur histoire et de contenu symboliques et sociaux témoignages d'un présent commun.

Cette construction théorique permet d'observer *in fine* la perception d'un événement sportif sous l'angle patrimonial par la population locale du territoire qui l'accueille. Il s'agit donc de la première étape sur le long chemin qui pourrait aboutir à la reconnaissance d'un événement sportif comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Au demeurant, ce cadre conceptuel et ses caractéristiques devraient permettre d'un côté de contribuer à outiller et à documenter le cadre théorique des événements sportifs patrimoniaux (Lemoine et Delorme, 2023) et de l'autre côté d'étudier davantage d'événements sportifs en tant patrimoine local à même d'être inscrit sur la liste nationale d'inventaire du patrimoine immatériel.

# **Chapitre 3 :**

## **Cadrage, problématisation et méthodologie de la recherche**



# **Chapitre 3 : Cadrage, problématisation et méthodologie de la recherche**

## **1. Introduction**

Depuis la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO adopté à Paris, le 17 octobre 2003 et qui a favorisé l'extension de la notion de patrimoine du tout matériel à des éléments immatériels, de nombreuses réflexions sur les liens entre événement sportif et patrimoine culturel immatériel ont émergé (Pfister, 2011 ; Ramshaw, 2011 ; Gammon et *al.*, 2013 ; Hinch et Ramshaw, 2014 ; Chappelet, 2014 ; Pinson, 2016 ; Pinson, 2019). Ces études posent pour la plupart, la question inéluctable du mode opératoire à appliquer à l'examen d'un événement sportif dans la perspective de sa patrimonialisation. Ainsi, pour tenter d'amener des éléments de réponses, ce chapitre s'intéresse particulièrement aux stratégies et aux processus dynamiques mis en place pour réaliser ce travail de thèse. En ce sens, il s'attèle dans un premier temps à définir le paradigme patrimonial dans lequel s'inscrit cette recherche. En effet, il s'agit de déterminer les frontières de notre sujet en fixant son étendu et ce qui constitue ses limites, ses éléments contextuels ayant été déjà abordés en amont de ce chapitre. Ensuite, nous définirons les questionnements de cette recherche. Autrement dit, il s'agira d'exposer l'ensemble des questions qu'appelle notre sujet et de présenter les points à analyser et à expliquer, notamment les interrogations sur les liens entre patrimoine culturel immatériel et événement sportif patrimonial de même que celles sur le Lacanau pro en tant que ressources patrimoniales. Enfin, ce chapitre s'intéresse à la démarche adoptée dans ce travail de thèse en lien avec notre terrain. Il indique enfin, nos choix méthodologiques et la situation de notre enquête.

## **2. Posture de la recherche : délimitation et justification du sujet**

### **2.1. Premières réflexions sur l'événement sportif en tant qu'élément patrimonial : enjeux et débats.**

Dans les recherches en sciences humaines et sociales, les liens entre événement sportif et patrimoine sont encore très peu explorés, en raison, sans doute, des perceptions plus ou moins nettes de l'événement sportif comme le reflet d'un passé récent et comme une culture populaire (Pinson, 2019). Cette connotation à la fois ludique et ordinaire de l'événementiel sportif voire

du sport en général fait que ce champ est longtemps resté à la traîne dans les recherches scientifiques (Bromberger, 1998). Néanmoins, depuis 2003, avec la reconnaissance par l'Unesco d'un nouvel objet patrimonial dit immatériel, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale. Ceux-ci tentent pour la plupart de définir le périmètre d'analyse de ce patrimoine en émergence. Ainsi, au fil de l'eau, ces travaux contribuent à la construction d'un cadre théorique des événements sportifs sous l'angle patrimonial plus stabilisé (Chappelet, 2014 ; Pinson, 2017 ; Lemoine et Delorme, 2023). Parmi ceux-ci, nous avons choisi de présenter ici, cinq études qui permettent de mieux appréhender les débats autour du concept des événements sportifs patrimoniaux.

La première étude analysée dans cette recherche a été réalisée par les sociologues Sébastien Fleuriel et Michel Raspaud (2012). Elle a pour titre « Paris–Roubaix : l'imaginaire, le politique et le patrimoine ». Dans ce travail, Fleuriel et Raspaud nous apprennent que la longévité de la course Paris-Roubaix repose sur ses caractères imaginaires, politiques et patrimoniaux. Premièrement, désigné également sous l'expression « enfer du Nord » dans certains récits sur ladite course, l'événement serait une l'allégorie des conditions de vie des classes populaires dans la région du Nord. Deuxièmement, le *Paris-Roubaix* s'inscrirait dans une dynamique de gouvernance locale impliquant à la fois des acteurs publics et privés. Troisièmement, l'événement serait implicitement considéré comme propriété patrimoniale immatérielle par la communauté locale, au regard des mécanismes mis en œuvre pour le conserver et le valoriser. C'est ainsi que Fleuriel et Raspaud construisent de manière implicite des références à la nature patrimoniale du *Paris-Roubaix* et des événements sportifs au sens large. Celles-ci peuvent se résumer en cinq critères notamment la longévité, le narratif, la gouvernance locale, l'identification à un territoire et la symbolique.

La deuxième étude est intitulée « Passions ordinaires » ou nouveaux objets patrimoniaux ? Réflexions sur les liens entre sport et patrimoine culturel (Lamothe, 2014). Elle apporte un éclairage sur les caractéristiques de cette nouvelle expression patrimoniale. Ainsi, selon Lamothe, ce sont l'ancrage du jeu et du sport traditionnel dans une identité territoriale ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent qui peuvent permettre d'opérer des ponts entre sport, culture et identité. En ce sens, ces jeux ou sports traditionnels doivent être inscrits durablement dans un territoire, doivent être transmis de génération en génération grâce aux interactions et doivent participer enfin à la construction de l'identité locale. Cette patrimonialisation s'opère donc à travers la transmission dans le temps et dans l'espace de savoirs et de savoir-faire particuliers. C'est ainsi que l'auteure tente de nouer une relation entre sport et patrimoine immatériel. Ces caractères sont perçus à travers l'exemple des quilles de 9 :

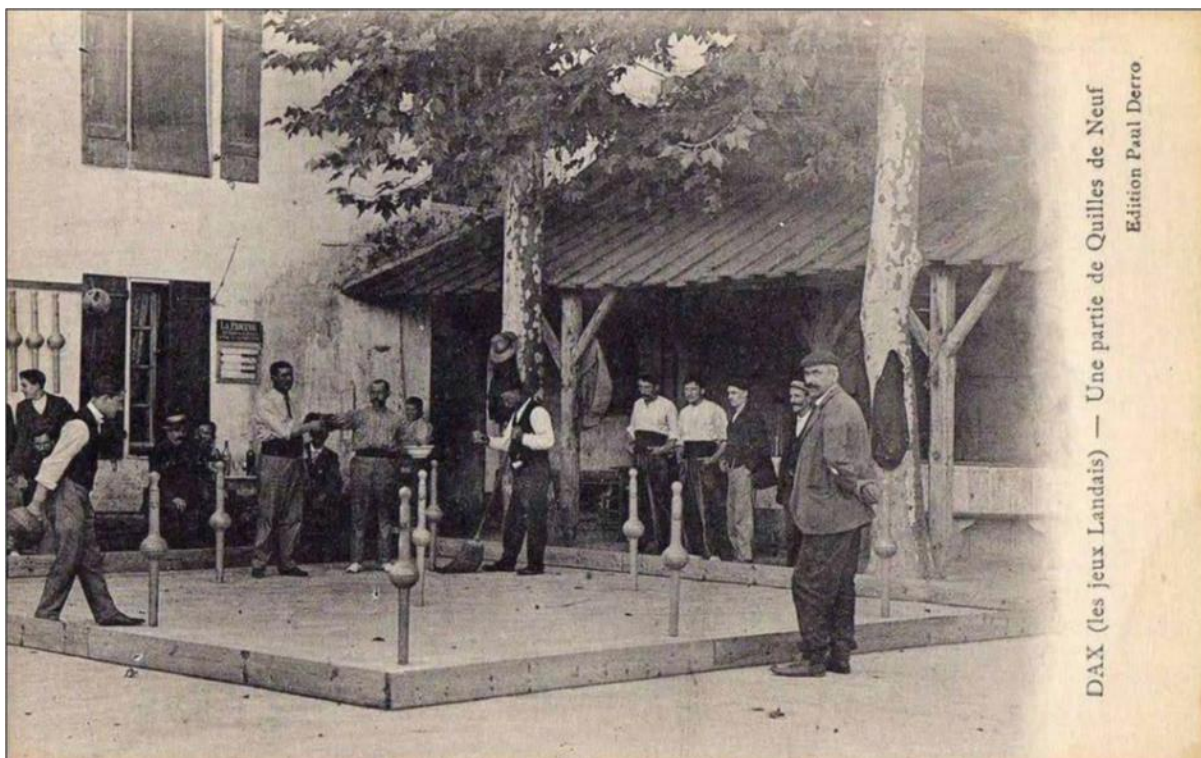


Photo 1 : Extrait du travail de Lamothe (2014). « Une partie de quilles de 9 » à Dax (Landes, France) (source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, photo non datée).

En effet, les quilles de 9, sont un sport essentiellement pratiqué dans le Sud-Ouest de la France, et en particulier en Béarn, en Bigorre et dans le Sud des Landes. Ils s'inscrivent donc dans une culture traditionnelle très localisée. Ainsi donc, trois des pôles qui rentrent en interaction pour définir le patrimoine culturel immatériel se retrouve dans ce champ sportif s'agissant notamment de l'espace, de l'objet et de la pratique culturelle (Lamothe, 2014). Au demeurant, ce travail de Lamothe laisse apparaître en filigrane une dynamique de patrimonialisation qui repose sur le temps, l'espace, l'énonciation, l'identité, le savoir-faire et la dynamique d'évolution de l'objet patrimonial.

La troisième étude est l'œuvre de Jean-Loup Chappelet (2014) intitulée « Les événements sportifs patrimoniaux comme vecteur de développement territorial ». L'auteur y définit, en prenant l'exemple de la Suisse, le concept d'événement sportif patrimonial et ses caractéristiques. Ce discours qui fait apparaître pour la première fois cette sémantique dans la littérature francophone, rattache le caractère patrimonial de l'événement sportif au temps, à une organisation régulière et à un lieu propre. Ce travail est une adaptabilité combinée de trois concepts. Ce sont notamment le concept de « Hallmark event » (Jago et Shaw, 1998), en tant qu'événement culturel ou sportif à la fois régulier et ponctuel ; celui de « signature events » (Jones, 2008) comme vecteur de l'image et de l'identité culturelle d'un territoire auquel s'ajoute l'idée de « heritage event » (Gammon et Ramshow, 2005) présentée comme volonté manifeste

d'un retour dans le passé. À partir des travaux de ces différents auteurs, Chappelet définit une fabrique patrimoniale de l'événementiel sportif liée à son ancrage dans un lieu, à sa régularité, à son appartenance à une organisation locale. Ainsi donc, conformément au travail de Chappelet, quatre caractéristiques sont essentielles pour percevoir un événement sportif comme patrimonial. Il s'agit de sa longévité, de sa récurrence, de sa localisation et de son organisation par des compétences locales.

La quatrième étude est la thèse de doctorat de Joël Pinson (2017), présentée à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne pour l'obtention du grade de Docteur en administration publique. Elle a pour titre « Processus de patrimonialisation des événements sportifs : développement d'un cadre conceptuel ». Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des réflexions menées par Chappelet (2014) sur le concept des événements sportifs patrimoniaux. Elle tente par ailleurs d'identifier les conditions nécessaires pour percevoir un événement sportif comme patrimonial. Ainsi, ce travail rattache les stratégies de différenciation (Bessy, 2014) aux quatre premières caractéristiques développées par Chappelet. Celles-ci s'observent à travers le savoir-faire, la symbolique et le narratif. C'est ce positionnement stratégique associé aux variables d'ancrage de l'événement issues du travail de Chappelet (2014) qui doit permettre selon Pinson (2017) de percevoir un événement sportif comme patrimonial. Celui-ci étant ensuite soumis à la population locale pour savoir si elle l'identifie comme tel. Les différentes caractéristiques et les variables que Pinson associe aux ESP tirent leurs origines d'études issues de disciplines différentes. Le tableau ci-dessous, adapté du modèle réalisé par Pinson (2017), en fait une synthèse :

<b>Caractéristiques</b>	<b>Variables</b>	<b>Littérature</b>
<b>Pérennisation</b>	<b>Récurrence</b>	Chappelet (2014); Giampiccoli, Lee & Nauright (2013); Jago & Shaw (1998); Parent, Eskerud & Hanstad (2012).
	<b>Lieu</b>	Arcodia & Robb (2000); Bessy (2014); Chappelet (2014); Coulom & Bessy (2014); Di Méo (2008); Getz (2008); Sofield (2003).
	<b>Gouvernance locale</b>	Bessy (2014); Chappelet (2014); Cometti & Dulac (2008); Di Méo (2008); Dormois (2008); Dowding (2001); Fleuriel & Raspaud (2011); Maltese (2010); Pinson (2012).
	<b>Longévité</b>	Boisseaux <i>et al.</i> (2012); Chappelet (2014); Di Méo (2008); Parent, Eskerud & Hanstad (2012); Ramshaw (2011).
<b>Authenticité</b>	<b>Savoir-faire</b>	Bérard & Marchenay (2004); Bessière (1998); Bessy (2014); Boisseaux <i>et al.</i> (2012); Faure (1998); UNESCO (2003).
	<b>Symbolique</b>	Bessy (2014); Boisseaux <i>et al.</i> (2012); Faure (1998); Fleuriel & Raspaud (2011); Ramshaw & Gammon (2005); Tardy (2003); UNESCO (2003); Chalip (2000).
	<b>Narratif</b>	Bessy (2014); Boisseaux <i>et al.</i> (2012); Di Méo (2008); Faure (1998); Groll (2013); Pfister (2011); Ramshaw (2011); Tardy (2003); UNESCO (2003); Wang (1999).

Tableau 1 : Liste des travaux ayant concouru à la définition des caractéristiques et des variables des ESP chez Pinson (2017).

En définitive, Pinson enrichit l'approche des ESP en faisant dialoguer plusieurs travaux de spécialistes issus de disciplines différentes. C'est ainsi qu'il crée les caractéristiques de l'authenticité ou stratégies de différenciation que sont le savoir-faire, la symbolique et le narratif.

La cinquième et dernière étude est de Joël Pinson, Thomas Junod et Antoine Fournier (2019). Elle porte sur « Jeux olympiques et patrimoine : les défis d'un patrimoine mobile ». Ce travail collectif tente de relever la valeur patrimoniale des Jeux Olympiques. Dans leurs travaux, Pinson, Junod et Fournier (2019) affirment également que des événements sportifs contemporains, dont la dimension compétitive est centrale, peuvent aussi être perçus comme patrimoniaux. Se rapprochant ainsi de la thèse de Fleuriel et Raspaud (2011). Pour aborder les Jeux olympiques dans une perspective patrimoniale, les auteurs utilisent le cadre conceptuel des ESP (Pinson, 2019). C'est ainsi qu'ils arrivent à conclure que la récurrence et la longévité peuvent être rattachées à cet événement tandis que la gouvernance locale et le rattachement à un lieu sont des caractéristiques difficilement apparentes dans les Jeux Olympiques. Pour pallier ces difficultés, les auteurs suggèrent la notion de gouvernance en réseau pour désigner le réseau d'acteurs autour des Jeux Olympiques et celle d'identité globale pour faire référence au double caractère local-global du territoire des Jeux Olympiques, représenté par l'ensemble des villes organisatrices. Ainsi donc, les auteurs proposent que les notions de gouvernance locale et de lieu évoluent vers celles de gouvernance en réseau d'une part et d'identité globale d'autre part (Pinson et *al.*, 2019). À celles-là, viendraient s'ajouter la récurrence, la longévité, le savoir-faire, la symbolique et le narratif pour une perception des Jeux Olympiques comme événement sportif patrimonial mobile.

En prenant appui sur les cinq textes que nous venons d'évoquer, nous soutenons que les contours de la dimension patrimoniale des événements sportifs paraissent un peu flous et ont besoin davantage de précisions. En effet, ceux-ci reposent sur des caractéristiques hétérogènes que chaque auteur tire de sa compréhension du texte de la Convention de l'Unesco (2003) sur le patrimoine culturel immatériel. Il s'agit entre autres de la longévité, du narratif, de la gouvernance locale, de l'identification à un territoire, de la symbolique, du temps, de l'espace, de l'énonciation, de l'identité, du savoir-faire, de la dynamique d'évolution de l'objet patrimonial, de la récurrence, de l'identité globale et de la gouvernance en réseau (Fleuriel et Raspaud, 2012 ; Lamothe, 2014 ; Chappelet ; 2014 ; Pinson, 2017 ; Pinson et *al.*, 2019). Ainsi, le caractère patrimonial des événements sportifs repose sur des propriétés caractéristiques très larges plaçant les traits distinctifs du patrimoine immatériel au sens de l'Unesco, l'un à côté de l'autre ou à l'écart selon la conception de chaque chercheur. Ces choix catégoriels par ailleurs,

établissent une analyse de la logique patrimoniale des événements sportifs fondée sur la prise en compte singulière du passé rejetant implicitement l'idée que le patrimoine doit servir le présent. En ce qui concerne les réflexions lancées de Pinson et *al.* (2019) sur les événements sportifs patrimoniaux mobiles, accompagnées de l'évolution du concept des ESP de la gouvernance locale vers la gouvernance en réseau puis du territoire vers l'identité globale, elles nous semblent recouvertes d'un état de stabilité bien fragile.

Certes, aujourd'hui, le patrimoine est de plus en plus l'objet d'interactions généralisées, mais son périmètre reste avant tout défini à un niveau local grâce à ses rapports avec l'histoire de son territoire hôte. À ce titre, Pinson et *al.* (2019) soutiennent que la transmission d'un objet patrimonial d'une génération à la suivante implique que l'événement soit inscrit dans l'identité d'un territoire précis. Le lieu patrimonial doit donc concerner le territoire administratif (commune, arrondissement, structure intercommunale, département, région) sur lequel se déroule l'événement sportif (Charrier et *al.*, 2020). Qui plus est, la longévité et le territoire sont indissociables à la fois au sens de l'Unesco et au sens du cadre conceptuel des ESP. Au demeurant, l'idée de glocalisation dans le concept d'ESP tel que suggéré par Pinson et *al.* (2019), est une adaptation paradoxale du contexte local à un label d'apparence globale que sont les Jeux Olympiques. Or, ce néologisme, issu du lexique du marketing et construit à partir de la contraction des mots global et local, vise à ajuster des réalités globales à un contexte local et non l'inverse. Ainsi donc, son évocation par les auteurs de « Jeux olympiques et patrimoine : les défis d'un patrimoine mobile » est un prétexte pour tenter de justifier que les Jeux Olympiques sont fortement territorialisés. Par ailleurs, le principe de perception d'un objet patrimonial tel qu'établi par le texte de Pinson et *al.* (2019), semble mêler intentionnellement ou involontairement les étapes de perception et de reconnaissance d'un objet patrimonial, au sens de l'Unesco. D'un côté la perception d'un événement sportif comme patrimoine relève de la population locale du territoire ; de l'autre côté, la reconnaissance de cet objet comme patrimoine culturel immatériel devrait relever singulièrement de l'Unesco en l'état et non de la population.

Au demeurant, le principe de territorialité des Jeux Olympiques tel que défini par Pinson et *al.* (2019), présente un caractère morcelé, global puis extensible à mesure que le nombre de villes organisatrices évolue (Pinson et *al.*, 2019). Or, les recherches de Maria Gravari Barbas et Vincent Veschambre ont montré par exemple que ce qui constitue un patrimoine dans une ville n'est pas forcément reconnu comme tel dans une autre (Gravari-Barbas et Veschambre, 2005). À partir de l'ensemble de ces observations, nous pouvons affirmer que ce travail collectif de Pinson et *al.* (2019), tend à situer les ESP comme un patrimoine entièrement à part et non

comme un patrimoine immatériel à part entière. *In fine*, la construction d'une relation entre les Jeux Olympiques et le cadre conceptuel des événements sportifs procède d'un projet noble. Celui de reconnaître les Jeux comme événement sportif patrimonial mobile. Toutefois, notre thèse est que le concept d'ESP s'applique difficilement aux Jeux Olympiques. Qui plus est, les deux notions que sont la gouvernance en réseau et l'identité glocale, fragilisent la construction d'un cadre théorique des événements sportifs patrimoniaux stable.

## **2.2. Un projet socio-constructiviste**

Développée par Berger et Luckmann, dans leur livre de référence : « *The Social Construction of Reality* » (1966), le constructivisme social est une théorie qui s'intéresse à une réalité sociale comme construction sociale. À ce titre, il se préoccupe de la conceptualisation des relations entre cette réalité sociale et les acteurs sociaux (Kerzil, 2009). Il s'inscrit donc dans une double dynamique de construction sociale et politique. D'un côté la dimension sociale repose sur l'humain et de l'autre côté la dimension politique repose dans la plupart des cas sur des principes normatifs qui par la suite contribuent à la traditionnalité de ladite réalité sociale (Balzacq, 2016). La visée principale de cette seconde phase est, sans nul doute, la pérennisation de la réalité socialement construite. Le socio-constructivisme permet donc de composer simultanément avec l'intérêt des acteurs endogènes et celui des acteurs exogènes au territoire. C'est ce processus qui part de la construction de la réalité sociale et qui se poursuit par son institutionnalisation avant de se prolonger dans une transmission de génération en génération que permet d'appréhender le socio-constructivisme. En ce sens, la compréhension d'une réalité sociale, qui plus est, est héritée du passé, ne peut pas s'élaborer d'emblée sans une connaissance des événements de son histoire (Kerzil, 2009). De ce point de vue, le constructivisme social aide à déterminer les principaux acteurs depuis la création, leurs identités, leurs intérêts et leurs capacités. De même, il permet de définir de manière diachronique, les structures normatives autour de la réalité sociale observée (Balzacq, 2016). En l'occurrence, ses logiques politiques, ses dynamiques mangériales et ses influences culturelles.

En France, les recherches en sciences humaines et sociales sur les perspectives patrimoniales des événements sportifs se sont développées sous l'impulsion de la convention de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel (Unesco, 2003). C'est ce texte qui, en établissant un rapport entre patrimoine immatériel et événement permet à un certain nombre de chercheurs d'établir l'événement sportif comme un nouvel objet patrimonial (Fleuriel et Raspaud, 2012 ; Chappelet,



2014 ; Pinson, 2017 ; Pinson, Junod et Fournier, 2019). C'est ce qui a favorisé la mise en place de critères plus ou moins nette à partir desquels ceux-ci examinent la réalité patrimoniale des événements sportifs. Ainsi, depuis l'essor de ce concept, il y a de plus en plus d'engouements autour des recherches sur les liens entre événements sportifs et patrimoine (Fleuriet et Raspaud, 2012 ; Chappelet, 2014 ; Pinson, 2017 ; Pinson, Junod et Fournier, 2019). À la lecture de ces travaux, nous pouvons établir que ces auteurs adhèrent, pour la plupart, à l'idée selon laquelle les événements sportifs existent en tant qu'un construit social avant d'être un construit politique. Cela sous-tend que tout événement sportif doit-être fortement socialisé, être l'objet à la fois d'une appropriation par des acteurs locaux et d'une interaction avec son territoire hôte, avant de s'inscrire dans une démarche de patrimonialisation. En mettant l'accent sur ces trois dimensions, nous sommes forcés de considérer la nature sociale et celle systémique dans l'analyse de la réalité patrimoniale d'un événement sportif. Dit autrement, il faut non seulement appréhender les incidences de l'événement sur le comportement des personnes ; mais également comprendre la manière dont l'événement lui-même s'adapte aux exigences de la vie sociale. Pour nous, ce sont ces aspects que permettent d'appréhender le socio-constructivisme dans l'analyse de la relation patrimoine - événement sportif.

Cette recherche envisage donc de proposer des constructions théoriques et méthodologiques harmonisées permettant d'appréhender le caractère patrimonial d'un événement sportif en prenant en considération de manière simultanée le temps, la dimension collective et les processus mêmes de construction et de transmission de l'événement sportif. Il s'agira notamment d'analyser dans quelles mesures l'événement sportif devient une référence territoriale qui participe activement à la construction culturelle et identitaire du territoire, un objet aux propriétés proches de celles du patrimoine (Hugues, Hirczak, et Senil. 2006). Notre travail va donc s'intéresser à l'évolution de l'événement sportif observé dans le temps et au cours de son histoire. Partant de là, nous allons opérer un travail de mémoire en questionnant les différents rapports autour de l'événement et avec l'événement. Cette thèse adopte donc une posture socio-constructiviste vis-à-vis de l'événement sportif observé notamment le Lacanau pro.

### **2.3. Un chantier interdisciplinaire**

Une discipline, comme le note Charaudeau (2010), est un ensemble de connaissances, de points de vue, de techniques de travail et de concepts qui déterminent un champ d'étude et des objets d'analyse. Même si la plupart des études scientifiques s'orientent vers le modèle de



la disciplinarité, de plus en plus de travaux développent aujourd'hui des démarches interdisciplinaires (Morin, 1990 ; Valade, 1999 ; Hamel, 2005 ; Bühlera et *al.*, 2006 ; Lasfar, 2009 ; Charaudeau, 2010 ; Gasnier, 2019 ; Resweber, 2020). Longtemps mobilisée par la recherche dans le champ de la santé et dans celui du travail social, l'interdisciplinarité marque aujourd'hui l'ensemble des travaux en sciences humaines et sociales. Gasnier (2019) entend par cette notion, l'interaction de techniques et de méthodes de travail provenant de disciplines scientifiques différentes. Pour cette auteure, la visée de l'interdisciplinarité est double : d'une part la démarche interdisciplinaire tend à aider à comprendre la complexité de phénomènes spécifiques, d'autre part elle est un contexte favorable à la coexistence de démarches et d'apports théoriques variés. Cet avis rejoint la thèse d'Edgar Morin (1990) qui soutient que la vertu de délimitation du champ disciplinaire entraîne à la fois un risque d'hyperspécialisation du chercheur et un risque d'isolement de la discipline par rapport aux autres et par rapport à l'ensemble des questions qu'un objet recouvre. Dans ce sens, des chercheurs n'hésitent pas à franchir les frontières disciplinaires, empruntant les outils, les concepts, les méthodes et les savoirs de l'histoire, de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sociologie pour réinterroger un objet (Offerlé et Rousso, 2009). Tel est l'objectif de ce travail de thèse qui tente d'appréhender la notion de patrimoine immatériel et par extension d'événement sportif patrimonial au prisme de l'histoire, de la sociologie, de la géographie, des sciences politiques et du management entre autres.

Dans le champ patrimonial par ailleurs, les nombreuses définitions de la notion de patrimoine se sont enrichies au fil de l'eau, de regards de plusieurs disciplines en l'occurrence l'histoire, la géographie, l'économie, la sociologie, le droit et la biologie (Gasnier, 2019). Ainsi, les questions liées au patrimoine s'inscrivent d'emblée, dans un domaine à cheval sur plusieurs disciplines et ne peuvent donc pas être isolées dans une seule branche de connaissances. En conséquence, le patrimoine peut être perçue de prime abord, comme un objet d'étude interdisciplinaire. Par exemple, étudier les événements sportifs sous l'angle patrimonial revient à s'inscrire dans le champ de l'histoire dont la méthodologie croise le plus souvent des archives écrites, audio et audio-visuelles complétées, le cas échéant, par la mémoire orale (Gasnier, 2019) ; car, le caractère spécifique et propre de la démarche en histoire a toujours été de privilégier les archives parfois aux dépens des enquêtes de terrain.

L'approche interdisciplinaire se trouve alors commandée, dans cette thèse, par des enjeux divers et variés : d'abord, l'appropriation de l'événement sportif comme réalité patrimoniale ne peut recevoir de réponse dans le champ singulier de l'histoire en raison de la complexité de cet objet de recherche. Qui plus est, la relation patrimoine - événement sportif reste une réalité sociale

dynamique dont la compréhension appelle le recours à au moins une autre discipline (Resweber, 2015). Ensuite, la manière dont notre sujet a été formulé nous amène également à adopter une approche interdisciplinaire. En effet, intégrant, des questionnements sur les logiques politiques, les dynamiques managériales et les influences culturelles des événements sportifs, notre objet nous pousse à sortir de l'histoire pour mobiliser des éléments d'explications dans la sociologie et dans le management, dans la mesure où les seuls outils théoriques et méthodologiques relevant de l'histoire nous semblent restreints pour appréhender pleinement cet objet de recherche (Resweber, 2015). Par ailleurs, notre démarche interdisciplinaire s'inscrit également dans la dynamique d'évolution de la recherche vers son extension au-delà de sa frontière disciplinaire (Bühlera, Cavaillé, et Gambino, 2006). Il s'agit donc d'ouvrir les perspectives de la recherche et d'enrichir les connaissances pour mieux examiner les problèmes posés par notre objet. Pour Bühlera et *al.* (2006), en permettant d'allier diverses méthodes et théories, l'interdisciplinarité est créativité si bien qu'elle pousse le chercheur à un effort d'articulation de l'ensemble des apports disciplinaires qu'il mobilise en dehors de sa discipline.

Cette manière renouvelée d'appréhender les événements sportifs patrimoniaux permet de les inscrire dans une réflexion plus large que la simple reconstitution de faits et d'événements passés, jugés dignes de mémoires, comme cela aurait été le cas dans une démarche singulièrement historique. Elle permet en effet, d'aborder dans les études autour de ce type de patrimoine, des angles complémentaires tels que l'aménagement, l'environnement, les représentations sociales et culturelles de même que les enjeux politiques et sociaux aussi bien passés qu'actuels (Gasnier, 2019). Ainsi, dans ce travail de recherche, l'approche interdisciplinaire est mobilisée en termes de démarche faisant cohabiter, dans le processus de construction de notre raisonnement, les méthodes de recherche et d'analyse relevant de l'histoire, de la sociologie, de la géographie, des sciences politiques, du management, etc. Cela suppose donc un dialogue de connaissances et de méthodes entre ces disciplines dans lesquels l'histoire va interroger l'historicité profonde de l'événement sportif et de ses phénomènes de même que ses aspects culturels. Ensuite, le détour par la sociologie permettra de comprendre les modalités d'engagements et de mobilisations à la fois individuelles et collectives puis de comprendre les relations sociales à l'intérieur et à l'extérieur de l'événement objet de notre étude. D'autre part, l'apport de la géographie permettra de comprendre les enjeux liés à aux espaces naturels et culturels, à leur organisation ainsi qu'à leur fonctionnement. C'est l'avis de Suchet et Augustin (2022), pour qui également la géographie permet l'étude du rapport des sociétés à leur espace. Dans ce sens, la géographie ne se limite pas seulement à la présentation spatiale des faits sociaux, mais cherche également à analyser la dimension sociale de ces faits

spatiaux (Suchet et Augustin, 2022). Enfin, les boîtes à outil des sciences politiques et du management permettront une étude dudit événement sportif sous ses aspects politiques, organisationnels et managériaux.

## **2.4. Une contribution à l'étude diachronique des événements sportifs**

En sciences humaines et sociales, le regard diachronique sur les événements sportifs reste encore très marginal. Par diachronie, nous désignons « des faits considérés du point de vue des phases de leur évolution dans le temps »<sup>9</sup>. En ce sens, la diachronie permet de considérer et de mettre l'accent sur l'enchaînement successif des événements qui constituent le passé d'un objet étudié, en tenant compte à la fois des actions et des individus qui les ont vécues. Vigne et Ricoeur (1984) l'envisage sous le sens de chronologie rythmée des événements, fixant, de ce fait, la diachronie comme une succession d'ensembles temporels et mesurables au sein desquels se déroulent des actions. Dit autrement, cette démarche permet de relater des événements dans l'ordre chronologique de leur déroulement. De la même façon, Saussure, fervent partisan de l'approche diachronique, la présente comme facteur de narration évolutive, au sens où elle place dans le temps, des faits, l'un à côté de l'autre (Vigne et Ricoeur, 1984). En ce sens, les études diachroniques soulignent, dans une logique d'enchaînement, les faits qui définissent l'objet étudié en les inscrivant dans la longue durée (Hélaridot, Gaudart et Volkoff, 2019). Ce travail historique sur la longue durée met en évidence le passé par tranches d'années (Braudel, 1958). C'est donc une mise en scène rétrospective, qui s'attache à comprendre et à restituer, dans leurs caractéristiques essentielles, le parcours d'un objet étudié en exposant, suivant un développement chronologique, les faits appartenant à son histoire. C'est dans ce contexte que la thèse de Dominique Huck (2005) prend tout son sens quand il affirme que la diachronie étudie les faits dans leur succession historique. En définitive, écrivait Sabre Anthony (2018), cette démarche reposant sur l'histoire des phénomènes permet de construire la généalogie des faits, de cerner les différentes périodes de leurs évolutions et de dessiner leurs trajectoires temporelles. L'approche diachronique, dans cette perspective, tend à accorder une place prépondérante à l'histoire dans l'explication des faits humains.

Au demeurant, parler de patrimonialisation des événements sportifs, c'est d'abord tenter de reconstituer les liens entre l'événement sportif étudié et son passé. Ainsi, les enjeux autour de la perspective patrimoniale des événements sportifs impliquent nécessairement une articulation

---

<sup>9</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diachronie/25130> consulté le 16 décembre 2020.

diachronique. Cette prise en compte de la dimension temporelle dans cette analyse des événements sportifs sous un angle patrimonial a pour intérêt de fixer l'attention sur les dynamiques processuelles dans lesquelles s'inscrivent leurs constructions et leurs cheminements. Celles-ci tiennent compte de la place des différents acteurs à la fois non-marchands et marchands s'agissant notamment du mouvement sportif, des entreprises privées et des pouvoirs publics impliqués dans la mise en œuvre de l'événement sportif étudié. En conséquence, l'examen minutieux et rigoureux de chacun des aspects évoqués, impose que soit pris en compte l'étude diachronique dans la relation patrimoine - événement sportif. Dès lors, cette relation ne peut être pleinement appréhendée que dans une étude de profondeur historique (Hélarlot, Gaudart, Volkoff. 2019), retraçant et documentant chaque étape de ce processus. La visée de notre démarche par ailleurs, est d'apporter une contribution à l'analyse diachronique des événements sportifs. Dans cette perspective, les échelles de temps seront d'ampleurs différentes et reposeront sur les principaux faits corrélatifs et caractéristiques de l'évolution de l'événement étudié, depuis ses origines jusqu'en 2019. Nous adopterons donc une démarche chronologique dans laquelle il s'agira d'identifier et d'analyser les conditions de fabrication dudit événement et les transformations qu'il a subies, en tentant de souligner les représentations sociales, les actions individuelles, les actions collectives, les influences, les relations de pouvoirs et les conflits dans et en dehors de ce champ. *In fine*, il s'agit d'étudier dans leur ordre de déroulement (Braudel, 1958), l'objet du point de vue de son apparition et de son développement historique, de repérer les facteurs qui ont concouru à la construction et à l'évolution de l'événement sportif étudié notamment les faits importants, les éléments de ruptures et les crises.

La compréhension de la temporalité des phénomènes sus-évoqués, s'appuie non seulement sur le recueil d'archives historiques mais également sur des récits oraux d'acteurs aux statuts variés qui relatent leurs vécus, leurs représentations et leurs réflexions (Vincent-Ponroy et Chevalier, 2018). En ce sens, l'approche diachronique s'inscrit dans une dynamique de cohésion synergique entre passé interprété et présent à interpréter (Ricoeur 1985). Dans cette perspective, le travail historique marque le début de cette étude patrimoniale des événements sportifs au sein de laquelle, le passé est mobilisé dans le présent. Cette construction sociale du passé dans le présent permet de valoriser le passé comme force qui conditionne le présent (Giordano, 2015). Autrement dit, le passé est fondamental pour comprendre le présent. De ce point de vue, ce travail de thèse se présente également comme une contribution à l'historiographie des événements sportifs dans le sens de la façon d'écrire l'histoire des époques antérieures ou de son temps (Bourdé et Martin, 1997). Le but ici étant de tenter, en dehors d'une

simple historicisation de l'objet, d'exposer et de faire connaître une nouvelle manière d'étudier, d'écrire et d'expliquer l'événement sportif en tant que réalité patrimoniale ou à tout le moins en tant qu'élément immatériel reconnu comme digne d'être patrimonialisé.

## **2.5. Pour une histoire sociale des événements sportifs patrimoniaux**

Avant de s'intéresser à l'histoire sociale et à la façon dont elle est mobilisée dans ce travail de thèse, il est important de présenter ce que recouvre cette notion sans toutefois établir une réflexion épistémologique élargie. Née au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (Roubineau, 2015), les premiers usages de l'histoire sociale relèvent de la reconstitution des parcours des élites politiques (Welskopp, 2002). Depuis lors, cette branche de la recherche en histoire a beaucoup évolué. Geoffrey Crossick la présente comme branche de l'histoire qui, en plus d'avoir de l'intérêt pour les gens négligés, étudie les structures des sociétés et les pratiques de la vie quotidienne (Crossick, 2000). Désormais, l'histoire sociale ne donne plus le premier rôle aux acteurs politiques mais s'intéresse aux groupes sociaux et à leur environnement : c'est son premier glissement. L'intérêt grandissant pour l'histoire sociale s'est accompagné d'une progression plus large de la notion avec pour deuxième glissement l'analyse des grands groupes sociaux et leurs interactions au sein de la société (Braudel et Labrousse, 1980) notamment la famille, les femmes, les enfants etc. Cette vision est celle qui était partagée par Marc Bloch et Lucien Febvre (1929), qui soutenaient que l'objet d'analyse de l'histoire sociale doit être l'Homme et toutes ses activités au sein de la société, à un moment donné. Pour ces auteurs aussi, l'histoire sociale doit mettre l'accent sur les groupes sociaux ainsi que sur les relations de dépendance et d'opposition entre eux, avec leurs dimensions et leurs traits spécifiques. Voilà comment Marc Bloch et Lucien Febvre, véritables chefs de files de l'histoire sociale, avaient placé les grands groupes sociaux au cœur de ce champ d'étude. Face à la diversification des objets d'étude en histoire sociale, les chercheurs ne vont plus mettre l'accent uniquement sur les groupes humains mais vont également étudier les espaces et les lieux (Lequin, 1986). C'est son troisième glissement.

Par la suite, Ernest Labrousse, va développer, avant la seconde guerre mondiale, une nouvelle conception de l'histoire sociale encrée sur les faits économiques et sociaux (Lequin, 1986) L'auteur va ainsi faire une subdivision de la société française en groupes sociaux à partir de leur niveau de fortune. Il privilégie donc l'étude de la production et de la productivité. À ces études, il ajoute celles des moments de crise liés à l'évolution des prix et des salaires. En ce sens, l'histoire sociale labroussienne est dominée par la dimension économique. Elle tend à ne

plus se préoccuper de l'individu : c'est son quatrième glissement. Dès la fin des années 1950, la théorie labrousienne de l'histoire sociale connaît sa décadence. L'histoire sociale se renouvelle alors et son cinquième glissement s'intéresse à la culture, aux pratiques, aux croyances et aux attitudes des individus (Robert, 1995). Celle-ci interroge également les échanges culturels entre les classes. Vers 1965, l'histoire sociale s'est intéressée aux hiérarchies sociales et à leur évolution (Charle, 1989) : c'est son sixième glissement. Le septième glissement de l'histoire sociale porte son attention sur les groupes sociaux dont le fondement n'est pas économique. S'agissant notamment des banlieusards, des personnes âgées ou des immigrés, qui étaient alors des groupes oubliés de la recherche (Faure, 1991 ; Goudon, 2001 ; Noiriel, 2016). Le huitième glissement quant à lui, s'est affranchie entièrement de toutes classifications pour saisir la mobilité sociale à l'échelle de l'individu et non du groupe avec pour visée de suivre des parcours individuels (Robert, 1995). L'histoire sociale, présente donc de nombreux champs de recherche parmi lesquels il y a les pratiques des individus ou des groupes d'individus au sein de la société. Ce faisant, elle permet de mettre en relief leurs savoirs, leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs récits afin de comprendre la vie sociale autour d'un objet étudié de même que les relations de pouvoir qui s'y jouent (Beauchemin, 2018). Dans ce cadre, elle privilégie la collecte des histoires de vies individuelles et de récits d'expériences (Lequin, 1986). C'est donc un nouvel espace de dépassement d'une simple description d'un fait social (Welskopp, 2002).

Tenter de retracer l'histoire sociale d'un événement sportif n'est pas un travail aisé en raison du caractère complexe de l'objet. C'est le projet d'une histoire d'en bas qui doit permettre d'appréhender l'expérience des gens ordinaires par rapport à l'événement sportif (Black et MacRaid, 2016). L'accent historiographique est mis ici sur les significations, les symboles et le sens que produisent les acteurs y compris ceux les plus invisibles. Ainsi, faire appel à l'histoire sociale dans l'analyse des événements sportifs sous l'angle patrimonial, c'est aborder l'objet sous le regard de l'individu, de l'oralité, de la culture matérielle et immatérielle. Dans ce cas, l'histoire sociale permet d'aborder cette thèse à travers les savoirs et les expériences personnelles d'acteurs aux statuts variés et détenant une variété de savoirs dignes d'être considérés comme historiques. Les récits personnels de ces individus permettront alors de mieux comprendre la place de l'événement sportif étudié au cours de l'histoire (Beauchemin, 2018).

*In fine*, l'histoire sociale des événements sportifs permet de se pencher sur les dynamiques sociales de leurs constructions et de disposer de savoirs sur leurs fonctionnements. Son objectif est par ailleurs, de comprendre, à la lumière des expériences personnelles et du vécu, les

évolutions de l'événement sportif étudié au fil du temps, en mettant l'accent sur les relations sociales, les manières d'être, les manières d'agir ou de réagir des individus au sein et autour de l'événement sportif, de même que sur les pratiques sociales qui l'entoure (Charle, 1993). C'est dans ce sens que Beauchemin (2018) affirme que l'histoire sociale permet de voir l'histoire à travers l'objet.

### **3. Problématique, hypothèses et objectifs de ce travail de recherche**

Les définitions successives des événements sportifs patrimoniaux ont permis aux spécialistes du sujet de leur attribuer sept caractéristiques auxquelles nous avons ajouté la résonance sociale. Il s'agit notamment de la longévité, de la récurrence, de l'identification à un lieu particulier, de l'existence d'une gouvernance locale, de l'acquisition par l'expérience d'un savoir-faire, d'une symbolique et d'un narratif propres (Chappelet, 2014 ; Pinson, 2017 ; Pinson, 2018). Il ressort de l'analyse de ces notions qui permettent d'envisager un événement sportif comme patrimoine immatériel, que s'intéresser à la dimension patrimoniale d'un événement sportif c'est accepter de s'interroger sur sa place et son rôle voire sur ses fonctions sur son territoire hôte. Cette thèse nous permet d'inscrire alors la prise en charge de nos réflexions sur les perspectives patrimoniales du Lacanau pro, dans un schéma d'analyse en deux temps : un temps historique et un temps social. Le temps historique cherche des explications dans le passé. Dans ce but, l'historien examine dans un esprit critique des archives du temps révolu et les fait renaître. Ainsi pour faire revivre dans le présent un passé déjà révolu (vigneron, 2000). En ce sens, le temps de l'histoire permettra de retracer et de comprendre l'évolution du Lacanau pro, au fil du temps. L'idée de temps social quant à elle, vise à mettre en lumière l'influence du Lacanau pro sur son territoire d'accueil (Hirsch, 2014), s'agissant spécifiquement de son pouvoir social qui lui permet d'agir sur le cours des événements et ou sur des décisions prises.

Croiser le temps de l'histoire et le temps social dans ce travail de recherche portant sur l'histoire et les perspectives patrimoniales du Lacanau pro, a pour visée de maintenir le caractère historique de cette étude, en restant le plus près possible du présent. Ce principe permet de nous interroger suivant plusieurs directions résumées ainsi : Le Lacanau pro s'inscrit-il réellement comme un événement sportif patrimonial ? D'autre part, cet événement sportif de surf professionnel s'inscrit-il réellement comme un patrimoine culturel immatériel ? Nous nous

interrogeons également sur ce qui peut être transmis de génération en génération. Ensuite nous cherchons à savoir si le Lacanau pro s'inscrit dans un « récitatif » ou un discours (mythe, histoire, représentations...), créé par des organismes privés (clubs, fédérations) et publics (collectivités), lui donnant une identité locale sur laquelle la notion d'événement sportif patrimoine peut s'enraciner (Loudcher et *al.*, 2022). Notre ambition *in fine* est de rendre compte de cet événement sur la période 1979 – 2019. Dans ce but ce travail examine dans un esprit critique les archives originales (documents, photos, affiches...) à notre disposition, ainsi que les témoignages oraux, histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences. Par ailleurs, cette recherche vise à rassembler ou reconstituer et à examiner avec un soin minutieux des archives, parfois difficiles d'accès ou mal entretenus voire détruits. Cette thèse permet également de s'intéresser à une réflexion méthodologique et théorique dans le cadre spécifique des études d'un événement sportif sous l'angle patrimonial. S'agissant notamment de contribuer à l'outillage et à la documentation du récent concept d'ESP (Lemoine et Delorme, 2023). Les objectifs et les apports scientifiques de ce travail de recherche sont donc de plusieurs ordres.

Deux autres points guident ce travail de thèse s'agissant notamment de la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris, qui crée plus ou moins, une dynamique autour des questions liées à la patrimonialisation des événements sportifs et de la mise en œuvre concertée de la politique de numérisation et de valorisation de l'histoire du sport (2019-2024) par le ministère de la Culture, le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation ainsi que par le ministère des Sports. Ces deux dernières circonstances viennent donc à propos pour se pencher sur la manière particulière de collecter, de traiter, de diffuser et de valorisation des archives en matière de sport et par extension en matière d'événement sportif. Nous espérons enfin que ce travail permettra de renouveler les approches sur la dimension patrimoniale des événements sportifs.

#### **4. Méthodes, sources et démarches de la recherche**

Comme indiqué précédemment, ce travail de thèse vise à décrire et à analyser un événement sportif sous un angle patrimonial. En effet, avec la reconnaissance par l'Unesco d'un nouvel objet patrimonial dit immatériel, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale. Parmi ceux-ci,



notre regard s'est porté sur les cinq travaux majeurs qui se rapprochent de nos réflexions sur la notion de patrimoine dans le champ sportif.

Il s'agit premièrement de « Paris-Roubaix : l'imaginaire, le politique et le patrimoine » de Fleuriel et Raspaud (2012). Ce travail s'appuie sur des sources écrites, des sources orales et une observation participante. Ces sources écrites se composent d'articles, d'archives, de documents officiels de même que sur des questionnaires. Et les sources orales, sont des entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs plutôt favorables à l'événement notamment un représentant de l'association des « Amis de Paris-Roubaix ». Deuxièmement, on se réfère au travail de Lamothe (2014) sur les liens entre sport et patrimoine culturel. Cette recherche repose essentiellement sur le traitement de sources écrites notamment d'ouvrages, d'articles, d'archives et de documents officiels. Cette démarche permet de considérer le sport et par extension l'événement sportif comme un bien transmis par une génération antérieure mais laisse supposer une patrimonialisation en rupture avec le temps présent. Notre troisième repère est le travail de Jean-Loup Chappelet de 2014 sur le concept de patrimonialisation des événements sportifs. L'auteur y définit, en prenant l'exemple de la Suisse, la notion d'événement sportif patrimonial et ses caractéristiques. Ce travail de Jean-Loup Chappelet repose essentiellement sur des sources écrites et sur un questionnaire dans lequel les enquêtés devaient répondre si oui ou non, ils percevaient les événements étudiés comme patrimoniaux. Notre quatrième référence est le travail de thèse de Pinson (2017). Il repose sur la perception par la population de l'objet étudié comme patrimonial à partir de sources écrites et d'entretiens retraçant le passé des objets étudiés. Notre cinquième point de repère est le travail collectif de Pinson, Junod et Fournier (2019). Cette recherche porte sur « Jeux olympiques et patrimoine : les défis d'un patrimoine mobile ». Ce travail collectif repose essentiellement sur des sources écrites notamment sur des écrits scientifiques et des documents officiels.

Au demeurant, les travaux évoqués ci-dessus peuvent être classés en deux groupes : D'un côté ceux qui reposent essentiellement sur les sources écrites et orales qui relèvent du passé (Lamothe, 2014 ; Pinson, Junod et Fournier, 2019) et ceux qui allient implicitement et de manière moins importante méthodes historiques et sociologie empirique de l'autre côté (Pinson, 2017 ; Chappelet, 2014 ; Fleuriel et Raspaud, 2012). Par ailleurs, les différentes méthodes, sources et démarches appliquées dans ces travaux sont diverses et variées. Dans ce sens, elles pourraient également fragiliser la construction d'un cadre méthodologique des événements sportifs patrimoniaux stabilisé. C'est ainsi que nous avons choisi de combiner dans ce travail de thèse, explicitement méthodologie historique et sociologie empirique regroupant des

données qualitatives, en vue de reconstituer le passé du Lacanau pro et d'expliquer sa réalité dans la société canaulaise depuis sa création jusqu'au moment de ce travail.

Premièrement, le travail sur le passé de l'événement repose sur les travaux de Charles Seignobos (2014). Selon cet auteur, l'histoire sert à déterminer scientifiquement les faits historiques, puis à les grouper en un système. Dans ce sens, l'historien doit décomposer, grouper, trier, classer et hiérarchiser les faits pour construire son raisonnement. Ainsi, dans sa démarche, l'historien recherche et critique des sources écrites (articles et ouvrages scientifiques, articles de presse, archives et documents officiels, etc.) et des matériaux divers (œuvres d'art, images, films etc.). L'observation de ces prescriptions nous a permis d'examiner des archives de magazines, de revues, de même que plus de 600 articles de presse et un livre mémoire portant sur le Lacanau pro. À ceux-ci s'ajoute l'analyse de documents supports de l'événement notamment 300 encarts, annonces, communiqués et dossiers de presse auxquels s'ajoutent 110 flyers, affiches et photos. Enfin, nous avons collecté et consulté des comptes rendus de réunions et des rapports bilans de certaines éditions du Lacanau pro.

L'autre stratégie développée a consisté à mettre en place une sociologie empirique orientée vers le recueil de données qualitatives. En effet, en sciences humaines et sociales, la sociologie empirique dans son versant qualitatif est particulièrement appropriée lorsque les faits observés sont difficilement mesurables. Cette idée rejoint la thèse d'Isabelle Aubin-Auger (2008) selon laquelle la recherche qualitative ne cherche pas à quantifier ou à mesurer, elle consiste le plus souvent à recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative. Les diverses techniques et procédures de recueil, de traitement et d'analyse des données qui caractérisent la sociologie empirique se mettent en place durant le 19<sup>e</sup> siècle aux États-Unis (Kent, 1981). Elle vise à recueillir des données au moyen d'enquêtes et de recensements (Berthelot, 2005). Par exemple, Howard Becker (1963) utilisait les observations notamment participantes pour étudier la pratique de la consommation du cannabis. Cette méthode a été empruntée aux approches anthropologiques et ethnographiques et son histoire remonte à l'aube des années 1880 (Berthelot, 2005). Les chercheurs de l'école de Chicago s'en sont largement inspirés pour mener des études sur des phénomènes humains dans leur environnement habituel. Elle fait donc appel à une posture de proximité entre le chercheur et son terrain.

## 4.1. Un travail de recherche à l'épreuve du terrain

Le rapport entre le chercheur et son terrain peut être considéré comme un processus de construction dans lequel une réalité sociale vécue est vue, analysée puis restituée sous forme de connaissance (Raoul, 2009). En ce sens, le terrain est tout à la fois, un espace d'étude à délimiter et un espace d'étude vécu par le chercheur (Chapel Guérin, Valy et Pian, 2008). Objet territorial, social ou physique, support matériel ou immatériel, le terrain en sciences humaines et sociales apparaît de prime abord comme un concept qui peut se présenter sous des formes différentes (Chapel Guérin, Valy et Pian, 2008). L'épreuve du terrain est également l'étape au cours de laquelle le chercheur investit son champ d'étude en vue de collecter des données empiriques capables d'apporter des réponses à la problématique et d'aider à vérifier les hypothèses. Dans ce cadre, le terrain ne doit pas être considéré de façon hermétique, mais il doit être appréhendé comme le résultat d'un jeu d'acteurs et d'influences. Cette immersion du chercheur dans le milieu qu'il entend étudier est le plus souvent associée à la méthode qualitative.

Tout bien considéré, le sujet de ce travail de thèse nous amène à définir notre terrain comme objet de recherche (Chapel Guérin, Valy et Pian, 2008) et non comme un territoire géographique délimité. Ainsi, dans le cadre de cette recherche portant sur les perspectives patrimoniales des événements sportifs en France et afin de mieux comprendre les enjeux qui s'y rattachent, le Lacanau pro est devenu notre terrain d'enquête. Le Lacanau pro est un événement international de surf qui se déroule chaque année au mois d'août dans la petite ville du littoral de Lacanau située dans le département de la Gironde. Créé en 1979 par plusieurs membres du Lacanau Surf Club, « le Lacanau pro est le plus ancien événement de surf professionnel de France »<sup>10</sup>. En effet, en 1978, des membres du Lacanau Surf Club et de nombreux bénévoles parmi lesquels Patrice Chrzan, Jacques Hèle ou René Guillet, ont pris l'initiative d'organiser, un événement international de surf en France à l'image de ceux qui se tenaient déjà à Hawaï ou en Australie. C'est ainsi qu'a vu le jour, du 28 au 30 septembre 1979, le *Grand Prix Open de Lacanau-océan*, ancêtre du Lacanau pro. Au fil de l'eau, « l'événement s'est affiné jusqu'à devenir le Lacanau pro à partir de 1984 »<sup>11</sup>. Notre recherche s'effectue donc sur cet événement qui se déroule dans la commune de Lacanau, située dans la région Nouvelle-Aquitaine, dans le sud-ouest de la France.

---

<sup>10</sup> <https://www.koifaire.com/> consulté en décembre 2019.

<sup>11</sup> <https://www.lequipe.fr/> consulté en décembre 2019.

La commune de Lacanau fait partie de la communauté de communes Médoc Atlantique. Elle se situe en bordure de l'océan Atlantique, à l'ouest du département de la Gironde et à 42 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux. Elle dispose de plusieurs quartiers parmi lesquels on retrouve « Lacanau-océan, une station balnéaire située sur la côte atlantique à cinquante-deux kilomètres de la ville de Bordeaux »<sup>12</sup>. Construite au début du XX<sup>e</sup> siècle, Lacanau-océan dispose de 15 kilomètres de plage de sable, avec un front de mer aménagé et propice à la pratique de nombreuses activités physiques et sportives notamment le Surf, la voile etc. Depuis lors, elle accueille également des touristes attirés par des loisirs de bord de mer ou de plage. Ce qui fait de « Lacanau-océan, une des plus importantes stations balnéaires de la région Nouvelle-Aquitaine »<sup>13</sup>. Le surf y est à l'honneur en raison de l'étendue de ses plages et au plaisir que la pratique des sports nautiques y procure. Du reste, selon une étude de *Eurosima*, association qui accompagne le développement économique des entreprises des *Action Sports* en Europe, la filière surf génère près de « 3500 emplois en Région Aquitaine pour un chiffre d'affaires de 1.7 milliards d'euros »<sup>14</sup>. Le surf représente donc une véritable manne économique pour la région. Par ailleurs, cette même étude indique que la France représente le premier marché européen des articles de sport de planche avec près de 2,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2014 et le troisième dans le monde derrière les USA et la Chine.

Aujourd'hui, l'organisation d'un événement sportif sur un territoire donné est vécue et perçue de diverses manières : promotion du territoire, structuration du secteur d'activité concerné, renforcement de l'attractivité du territoire, inscription dans l'identité locale etc. Porté par le mouvement sportif et/ou par les pouvoirs publics, l'événement sportif peut désormais être appréhendé comme un véritable outil capable de redynamiser son territoire hôte (Arnaud et al., 2017). Ce sont sans nul doute les nouvelles dimensions et les nouvelles tendances intangibles qu'il incarne qui ont poussé certains chercheurs à s'intéresser au lien entre patrimoine immatériel et événement sportif, étude qui tend à se hisser comme objet de recherche à part entière.

Dans le cadre de ce travail de thèse, nous nous intéressons au Lacanau pro pour l'examiner au prisme du concept des événements sportifs patrimoniaux (Chappelet, 2014 ; Pinson, 2018 ; Pinson, 2019) repris et adapté dans le chapitre précédent. Notre ambition est double : d'un côté ce travail cherche à savoir si le Lacanau pro s'inscrit dans l'identité de son territoire hôte ; de

---

<sup>12</sup> <https://lacanauocean.com/> consulté en décembre 2019.

<sup>13</sup> *Idem.*

<sup>14</sup> Sources : Eurosima - 2012, cité d'après Diagnostic de la filière surf en Nouvelle-Aquitaine. État des lieux, Fédération Française de surf, Littoral Aquitain, janvier 2017.

l'autre côté, il envisage s'enquérir de la transmission effective de l'événement de génération en génération ainsi que le stipule la définition de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 17 octobre 2003, texte fondamental de la définition des événements sportifs patrimoniaux (ESP). En d'autres termes, nous allons confronter le Lacanau pro à la définition des ESP et aux caractéristiques qui y sont associées (voir chapitre 2) mais aussi à certains critères du patrimoine culturel immatériel en vue de rendre compte de sa potentialité patrimoniale (Pinson et *al.*, 2019). Cela dit, l'expérience du terrain implique une temporalité, exige un travail de préparation et commande d'avoir accès au terrain (Raoul, 2009). Ce sont ces démarches préalables à l'accès au terrain que le travail qui va suivre présentera.

## **4.2. La négociation du terrain**

En sciences humaines et sociales, avant d'effectuer un travail ethnographique et sociologique, il est nécessaire de négocier de prime à bord l'accès à son terrain. Plusieurs acceptions se trouvent derrière le concept de négociation de l'accès au terrain. Il s'agit d'abord d'engager des entretiens préalables à l'obtention d'un accord formel d'enquêter au sein d'une organisation (Lapassade, 2002). Dans ce sens, la négociation du terrain peut être considérée comme un système d'interaction entre deux entités sociales notamment le chercheur et ses éventuels enquêtés. Par la suite, la négociation de l'accès au terrain renvoie au travail réalisé par le chercheur pour arriver à gagner la confiance de ses enquêtés afin que ceux-ci collaborent d'une manière effective avec lui (Lapassade, 2002). Dans les deux cas, il faudrait pour le chercheur négocier parfois même renégocier autant que nécessaire son entrée car, dans la plupart des cas, le terrain n'est jamais acquis d'avance. Qui plus est, certains terrains sont sensibles aux regards extérieurs et réactifs aux sollicitations des chercheurs (Lapassade, 2002). Ainsi, les négociations du terrain, passant inéluctablement par les canaux de communications classiques notamment par des appels téléphoniques, des mails ou par les réseaux sociaux constituent les premiers entretiens informels réalisés par le chercheur avec ses enquêtés.

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons d'abord négocié notre entrée au sein du Lacanau Surf Club. L'histoire de ce club remonte aux années 1960 où « un groupe d'amis qui pratiquaient du Volley-ball sur la plage parmi lesquels il y avait Gisèle Bidon et Serge Roy furent extraordinairement surpris de voir pour la première fois à Lacanau un jeune homme

appelé Paul Feletou se diriger vers l'océan avec une planche de surf »<sup>15</sup>. C'est cette rencontre inopinée qui a permis aux jeunes canaulais d'établir leur premier contact avec le surf et de se faire leurs premières idées de cette pratique sportive. Ce sont sans nul doute les sensations qu'ils ont perçues en se laissant porter sur cette planche de surf, par une vague déferlante qui les a conduits à créer le Lacanau surf club (LSC). Voir photo<sup>16</sup> ci-dessous :



*Photo 2 : Les premiers adhérents du Lacanau Surf Club parmi lesquels on retrouve Serge Roy, Gisèle Bidon, Paul Feletou, Francis Maugard, René Guillet, Francis Boutrois, Michel Jurion, Jacques Hèle, Thierry Organoff, Jean-Charles Tautz, Alain Etchart. (Source Archive du COLP).*

« Déclaré officiellement le 27 juillet 1968, le siège social de ce club a été fixé dans le commerce de tabac de Serge Roy, initiateur du projet »<sup>17</sup>. Notre immersion dans ce club a été précédée par une phase de prise de contact téléphonique en décembre 2019 avec Pascal Bernadet, l'un des Vice-Présidents de la Fédération Française de Surf. Nous avons obtenu son numéro de téléphone par le biais de notre Directeur de thèse. C'est ce premier contact qui nous a communiqué le mail du club et le numéro de téléphone de Patrice Chrzan, l'un des membres fondateurs du Lacanau pro. D'un côté, nous avons adressé un <sup>18</sup>mail au Lacanau surf club pour négocier l'autorisation formelle d'y conduire nos travaux et d'accéder à leurs archives en vue d'y collecter des informations. De l'autre côté, nous avons téléphoné à Patrice Chrzan afin de négocier une première rencontre avec lui. Nous avons entrepris ces négociations sans dissimuler le fait que nous étions doctorant Staps de l'Université de Bordeaux et que le but de notre recherche était de permettre une meilleure compréhension du Lacanau pro et de tenter d'établir le caractère patrimonial de l'événement au sens de la définition de Chappellet et Pinson. Les

---

<sup>15</sup> <https://lacanausurfclub.com/histoire/> consulté en décembre 2019.

<sup>16</sup> *Idem.*

<sup>17</sup> <https://lacanausurfclub.com/histoire/> consulté en décembre 2019.

<sup>18</sup> Le mail de négociation de l'accès au terrain est consultable en annexe 2.

deux premiers acteurs ont accepté spontanément et avec enthousiasme de participer à l'étude en nous ouvrant d'une part les portes du club et d'autre part, leurs carnets d'adresse. Puis, il s'est opéré un effet boule de neige par lequel les autres portes se sont ouvertes bien plus facilement (Ponroy et Chevalier, 2018) notamment l'office du tourisme, la mairie et certains organes de presse girondins. C'est ainsi que nous avons pu collecter et examiner un grand nombre d'archives divers et variés sur le Lacanau. À ceux-là se sont ajoutées une deuxième réserve d'archives appartenant et qui nous a été transmise par <sup>19</sup>Cyril Polycarpe. Le tableau ci-dessous résume ce travail :

Une analyse d'archives de presse (Le Floch, 2013).	Une analyse d'archives privées (Boisdeffre, 2005).	Des entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 2001 ; Kaufmann, 2007).
600 articles de presse écrite ; 23 reportages de la presse audio ; 9 reportages de la presse audio-visuelle.	Un livre mémoire portant sur le Lacanau pro ; 300 encarts, annonces, communiqués et dossiers de presse auxquels ; 110 flyers, affiches et photos.	Agent de l'office du Tourisme ; Élus ; Habitants ; Surfeurs ; Membres du Colp ; Salariés du LSC ; Bénévoles ; Des directeurs de la compétition.

Tableau 2 : Tableau des sources et méthodes réalisé par nous.

Au total, cette phase qui s'est déroulée entre décembre 2019 et décembre 2022 a eu plusieurs bénéfices. Au premier point de ceux-ci, elle a permis de résumer l'état de l'art et des connaissances sur le Lacanau pro de 1979 à 2019 puis elle a permis d'identifier les changements dans la pratique événementielle des organisateurs successifs de l'événement. Par la suite, cette étape a donné lieu, dans un contexte crise sanitaire dû à la pandémie de la covid 19, à plusieurs rencontres physiques et/ou téléphoniques au cours desquelles nous avons réalisé des entretiens semi-directifs

### 4.3. Une étude des archives de presse

La presse est un important outil d'information reconnu, mais également un support majeur pour la publicité (Le Floch, 2013). À ce titre, elle informe, explique et commente des informations au travers d'article et de reportages. Ainsi, dans l'organisation des événements

<sup>19</sup>, Cyril Polycarpe est historien du sport. Il travaille sur le surf et sur le Lacanau pro. Il est membre du comité de suivi de cette thèse.

sportifs, la presse a une place prépondérante. D'autre part, derrière le mot presse se cachent des genres différents notamment des journaux, des revues et des magazines. À ceux-ci s'ajoutent des sources audio, audio-visuelle et numériques. Dans le cadre de cette recherche par ailleurs, nous avons regroupé un grand ensemble d'articles, d'audio et de vidéo de presse généralistes et sportives, en lien avec le Lacanau pro depuis 1979 jusqu'à 2019. Ces données sont issues de la presse nationale (Le monde, La Parisien, L'express, Libération, 20 minutes, Ouest France, L'équipe, Les Echos, La croix, Le Figaro, L'express, France info, La Dépêche du Midi, L'Humanité et Le Parisien), de la presse régionale (News Atlantique, Objectif Aquitaine, Bordeaux Gazette, Sud-ouest, Lacanau surf info, Le Télégramme et Jamais Comme Ailleurs magazine de la ville de Lacanau), de revues de presse thématique (France surfer, See surf, Surf report, Surf session, Riders match, Trip surfeuse, Glisse News, Sea Sail Surf, surf me et Anglet surf info), de la presse audio et de l'audio-visuelle (France Bleu Gironde, France 5, France 3 Nouvelle Aquitaine, la grande radio, France Bleu, NRJ, Sky rock, RTL et Europe 1), d'*Ecomnews*, le média économique du grand Sud de la France et de *Les Échos*, quotidien français d'information économique et financière.

Par ailleurs, ces données issues de la presse ont des fréquences de parution qui se déclinent en trois périodicités principales notamment les parutions quotidiennes, les parutions hebdomadaires et les parutions mensuelles. En outre, elles rappellent en partie le rôle des autorités communales dans l'organisation du Lacanau pro, les différents partenariats successifs de l'événement, la perception du Lacanau pro par les Canaulais, les différents profils du public de cet événement, les différents comités d'organisation successifs du Lacanau pro entre 1979 et 2019, les souvenirs marquants de l'événement, les anecdotes, les expériences vécues et les ressentis. Certaines décrivent les animations et les activités autour dudit événement notamment l'évolution de la forme événementielle, les situations de crises auxquelles le Lacanau pro a été confronté et les différents moments de tension entre les parties prenantes de l'organisation de l'événement canaulais. D'autres évoquent les formations et les mesures de sécurité mises en œuvre pour prévenir toute noyade, à la faveur de l'organisation du Lacanau pro. À l'ensemble de tout ce qui précède, s'ajoutent la mention des résultats, des duels, des exploits puis des palmarès de surfeurs et de surfeuses notamment Kelly Slater, Tom Curren, Maud Le Car et Justine Dupont pour ne citer que ces quatre.

Il ressort en outre de l'analyse de ces données que, entre 1979 et 2005 les traces de la couverture médiatique du Lacanau pro sont quasi inexistantes. Les informations sur cette période sont issues de recueils de témoignages oraux (Gasnier, 2019) relatifs aux savoirs, savoir-faire et à la culture événementielle du Lacanau pro. Ceux-ci sont quasiment les seules sources de l'histoire



du Lacanau pro sur la période indiquée. Ces informations ont été recueillies auprès d'anciens membres du Lacanau surf club puis retranscrites par des journalistes ou des amateurs de surf avant d'être diffusées *ex-post*. Ce n'est qu'à partir de 2006 que l'on retrouve les premières traces de diffusion d'information en lien avec le Lacanau pro dans la presse écrite notamment dans *20 minutes* du 09 juin 2006, dans *La Croix* du 11 août et dans celui du 12 août 2006 ; le premier étant un quotidien d'information générale et le second un journal d'information générale se réclamant chrétien et catholique. La deuxième vague des sources écrites et audio issues de la presse se situent quant à elle en 2009 avec des articles sur le Lacanau pro dans *L'Équipe*, dans RTL, dans Ouest France et dans Les échos. Ainsi, la couverture de l'événement par la presse progresse et se diversifie. Toutefois, entre 2006 et 2009, la couverture de l'événement par des médias numériques<sup>20</sup> a été plus importante que celle des autres médias. Depuis lors, le Lacanau pro n'est pas sorti de ce schéma jusqu'à aujourd'hui. Par exemple, entre 2009 et 2019, nous avons identifié 304 articles et émissions radio ou télé sur le Lacanau pro parmi lesquels nous avons noté 194 témoignages de la presse numériques, 78 de la presse écrite, 23 de la presse audio et 9 reportages de la télévision. Autrement dit, depuis 2009, le support de communication événementielle privilégié du Lacanau pro est le numérique.

Du reste, en France, les événements sportifs de surf et le Lacanau pro en particulier, n'occupent pas une place privilégiée dans les médias traditionnels (presse écrite, radio, TV). Ce postulat donne lieu d'observer que le fort pouvoir de communication des médias sociaux prend de l'ampleur dans le sport et par extension dans le champ des événements sportifs (Proulx, et al., 2012). C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle le Lacanau pro prend la vague du numérique et se laisse porter par internet. Au-delà de ce qui précède, l'ensemble des médias traditionnels s'est profondément transformé, passant d'une finalité sociale sous l'égide du service public à un modèle commercial fortement concurrentiel (Chaniac, 2003). Ce constat peut également expliquer cette disproportion de la couverture médiatique entre événement sportif attirant un public très important à l'exemple de la coupe du monde de football et événement sportif en quête d'un public de masse tel que le Lacanau pro.

#### **4.4. Une analyse d'archives privées**

Les données se rattachant à l'histoire d'un fait social, répertoriées et conservées à cet effet sont dites archives. Aussi, l'on distingue deux catégories d'archives notamment les

---

<sup>20</sup> La liste des sources numériques précède la bibliographie en fin de thèse.

archives dites publiques et celles dites privées. D'un côté, les archives publiques sont celles qui relèvent des organisations chargées d'une mission de service public (Boisdeffre, 2005), de l'autre côté les archives privées sont celles qui appartiennent à toute personne physique ou à tout organisme privé (Boisdeffre, 2005). En ce sens, les archives privées en lien avec le Lacanau pro et témoignant de son histoire contribuent à l'enrichissement de la mémoire de l'événement. Dans le cadre de cette recherche par ailleurs, nous avons eu accès à différentes sources d'archives privées.

D'abord, les premières sont celles de Patrice Chrzan, premier directeur de compétition du Grand prix open de Lacanau-océan en 1979. Ses fonds d'archives se composent essentiellement de photographies, d'affiches et de médailles. Ils ont été consultés en décembre 2019, à son domicile, à l'occasion de l'une de nos enquêtes de terrain. Patrice est revenu aux commandes du Lacanau surf Club en remplacement de Laurent Rondi en mai 2022 avant de se retirer définitivement après le Lacanau pro 2022. Ensuite, nous avons parcouru, entre 2019 et 2021, les archives du Lacanau Surf Club au siège du club sis à Lacanau-océan. Ces fonds d'archives couvrent la période 1979-2019. Ils regroupent des affiches, des photos, des dossiers presse, des communiqués de presse, des comptes rendus de réunion, des résultats de compétitions, etc. Enfin, nous avons consulté les archives de Max Fernandez, membre du Lacanau Surf Club qui a longtemps été responsable technique et logistique du Grand prix open de Lacanau-océan puis du Lacanau pro jusqu'en 2016. Il est également l'époux de Monique Fernandez, Secrétaire Générale et cheville ouvrière du Comité d'Organisation de Lacanau pro jusqu'en 2008. Ces archives consultées entre 2020 et 2022, nous ont été transmises par Cylr Polycarpe, historien, Maître de Conférences à INSPE - Franche-Comté et qui travaille également sur le Lacanau pro. Ces archives couvrent la période 1979-2016 et sont classées par année depuis 1979. Elles se composent d'environ 10 cartons d'archives retraçant le parcours du Lacanau pro. Elles regroupent des projets de compétition, des prises de notes de réunions, des affiches, des photos, des cahiers manuscrits de comptes-rendus de l'organisation de l'événement auxquels s'ajoutent des documents produits dans le cadre de l'activité de Max et de celle de son épouse Monique.

Ces archives qui se composent essentiellement d'éléments matériels ont permis de recueillir et de classer un certain nombre d'informations en lien avec le Lacanau pro. Toutefois, fort est de constater une série d'interruption de données ou de faibles données disponibles avant les années 2000 marquée par l'absence d'une ou de plusieurs traces sur les années 1980 et 1984 par exemple. Qui plus est, certains de ces documents ont été exposés à un risque de destruction car endommagés par une mauvaise conservation et par l'humidité (Polycarpe et Cruzin, 2022). Par exemple, le plus grand nombre d'archives portant sur le Lacanau pro était conservé en

dehors des locaux du Lacanau Surf Club. Ces fonds d'archives étaient entreposés dans le garage de Max Fernandez sis au Huga, un quartier de la commune de Lacanau (Polycarpe et Cruzin, 2022). Et pourtant, ces archives représentent, une partie du patrimoine et de la mémoire du Lacanau pro. Cette mauvaise condition d'archivage ne garantit pas l'intégrité des archives. Ainsi, on a pu observer que les dispositifs d'archivages en lien avec l'événement étudié restent lacunaires.

#### **4.5. Des entretiens semi-directifs**

Dans une recherche qualitative en sciences humaines et sociales, le recours aux entretiens apparaît rapidement utile (Quémeneur, 2019). L'entretien semi-directif par ailleurs, permet de donner la parole à des témoins pour faire part de leurs vécus en lien avec un fait social donné. Par ailleurs, le recours à ces entretiens revêt plusieurs avantages notamment pallier l'absence de sources et/ou éclairer davantage le contenu des archives. Cette méthode consiste à recueillir les réactions et perceptions d'un enquêté à partir de la définition au préalable d'une liste de thèmes qui consignent les points importants à aborder. C'est dans ce sens que Blanchet et Gotman (2001) affirment que l'entretien, comme technique d'enquête, est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire contraint de communiquer des informations. C'est donc un discours co-construit dans des circonstances d'interaction et dans un rapport d'égalité entre l'enquêté et l'enquêteur.

Pour mener à bien nos entretiens, nous avons réalisé une <sup>21</sup>grille dédiée à cet exercice. Cette grille d'entretien se présente comme un rédigé pour faire parler nos informateurs dans le but de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse à des questions (Kaufmann, 2007). Elle est donc facteur de liberté d'expression et sa visée est de favoriser une meilleure compréhension des enjeux du Lacanau pro. Organisée autour de cinq thèmes majeurs, notre grille d'entretien met d'abord l'accent sur la périodicité de l'événement. Ici, la réflexion s'est orientée vers la distinction de références relatives à la récurrence. Ensuite, elle a abordé la question des liens entre l'événement et son territoire. Aussi, elle a porté sur les notions de gouvernance et de participation des acteurs sociaux, culturels et territoriaux. En outre, elle a permis des échanges sur les singularités du Lacanau pro de même que sur les modes

---

<sup>21</sup> La grille type des entretiens est consultable en annexe 3.

d'interactions et d'interrelations au sein et autour de l'événement. Parallèlement, elle comptait des questions destinées à recueillir la perception de l'image du Lacanau pro au niveau local. Une fois la grille établie, nous avons envoyé une trentaine de <sup>22</sup>mails à des acteurs identifiés grâce à notre immersion. Dans un souci d'équilibre, le choix des destinataires de notre message s'est opéré sur la base du genre, de l'année d'expérience et de la tranche d'âge. Par la suite, nous avons reçu l'accord d'une dizaine d'acteurs aux profils différents prêts à se soumettre à l'exercice. L'étape suivante a été de solliciter des rendez-vous par visio-conférence en raison de la crise sanitaire de la covid ou en face à face idéalement dans un endroit calme, auprès de ceux qui sont devenus désormais nos interviewés. C'est alors que nous avons pu les rencontrer entre décembre 2019 et décembre 2021 en vue de réaliser nos entretiens dont la plupart se sont tenus à Lacanau soit au domicile de l'enquêté soit dans un café ou au siège du Lacanau surf club ou encore par visio-conférence. Nous avons complété ces entretiens avec d'autres que nous avons retrouvés lors de notre travail sur les archives. Au total, ce sont 25 entretiens semi-directifs qui ont été réalisés et/ou exploités. Ces entretiens concernent des personnes dont l'âge est compris entre la vingtaine et la soixantaine, pour 20 hommes et 5 femmes. Il s'agit entre autres de René Guillet, président du Lacanau Surf Club de 1976 à 1977, maître d'éducation physique et sportive à l'époque. Cet entretien a été réalisé par Jean-Pierre Ménard, pour le magazine *Vivre à Lacanau-océan* n° 18 de janvier 2006, à l'occasion des 100 ans de Lacanau. Cela concerne également Patrice Chrzan. Surfeur, il était à l'époque propriétaire d'un des premiers *surf shop* de France (*Atlantic Surf Shop* situé à Bordeaux), membre fondateur du Lacanau pro et premier directeur de compétition du Grand prix open de Lacanau-océan en 1979. Il quitte ce poste en 1983 et devient quelques années plus tard trésorier du Lacanau Surf Club. Patrice Chrzan est également un électrotechnicien qui a fait toute sa carrière en prospection sismique. On peut citer également Jacques Hèle. Surfeur, co-organisateur du grand prix open de Lacanau-océan en 1979, président du Lacanau Surf Club entre 1988 et 1998, ancien Président de la Fédération internationale de surf (ISA) de 1990 à 1994 et chef d'entreprise. Jacques Hèle a été le président du premier comité d'organisation du Grand prix open de Lacanau-océan. On peut citer par ailleurs, Thierry Organoff, co-organisateur du premier grand prix open de Lacanau-océan en 1979. Il fait partie de la deuxième génération de surfeurs de France. Il a été surfeur de haut niveau, juge puis moniteur. « Il est le fondateur de la première école de surf de Lacanau, créée en 1979. Thierry Organoff était également journaliste, reporter et photographe spécialisé surf »<sup>23</sup>. À ce titre, il a contribué à la mise en œuvre et à la création

---

<sup>22</sup> Un modèle du mail de prise de contact avec nos enquêtés se trouve en annexe 4.

<sup>23</sup> <https://www.furet.com/livres/surfer-thierry-organoff-9782952402170.html> consulté le 20 janvier 2020.

de *Surf Session*, premier magazine de surf de France. Il s'agit ensuite de Jean-Paul Dupuy, surfeur, membre du Lacanau surf club depuis 1978 année au cours de laquelle il a pris sa licence. Co-organisateur du grand prix open de Lacanau-océan en 1979, Jean-Paul Dupuy est également conseiller municipal. Il s'agit également de Laurent Brun, journaliste indépendant et auteur d'un livre sur le Lacanau pro. Laurent Brun a été propriétaire d'une station-service, commerce qu'il a hérité de ses parents. Il a été également bénévole pour le Lacanau pro entre 1989 et 1992. On peut citer en outre Julien, journaliste infographiste à Lacanau, collaborateur de Laurent Brun. Nous avons rencontré également Yann Martin, licencié du Lacanau surf club depuis 1989, aujourd'hui secrétaire administratif du Club. De même, nous avons discuté avec Laurent Rondi. Président du Lacanau Surf club de 2001 à 2022 et directeur de compétition sur le Lacanau pro depuis 2017, Laurent Rondi a eu un passé de compétiteur au niveau national et au niveau européen. On peut citer également Valerie Cruzin, arrivée sur le Lacanau pro en 1993 en tant que bénévole, d'abord au service d'accueil, Valerie Cruzin finit par devenir, à partir de 1996, l'adjointe de fait de Monique Fernandez, Secrétaire Générale du Comité d'Organisation du Lacanau pro (COLP). Cyril Camu vient également s'ajouter à cette liste. Surfeur, il découvre Lacanau en 1984. Engagé associativement et passionné de surf, Cyril Camu rejoint le staff du Lacanau pro en 1987 puis devient président du COLP quelques années plus tard c'est-à-dire de 1997 à 2016. Cyril Camu est également conseiller municipal d'opposition de 2008 à 2014 et depuis le mandat du Maire actuel. Jean-Luc Arassus s'ajoute à cette liste. Président de la Fédération Française de Surf (FFS) entre 2005 et 2020, vice-président de la Fédération européenne de surf et membre du board de l'ISA, c'est sous la présidence Jean-Luc Arassus que « la Fédération Française de Surf a mis en place le label *Ville de Surf* qui valorise les communes qui assurent un accueil et un environnement favorables à la pratique du surf »<sup>24</sup>. C'est un label officiel qui vise à récompenser, après candidature, les villes qui respectent le cahier des charges de ce prix. À ceux qui précèdent, il faut ajouter Laurent Peyrondet, conseiller municipal d'opposition de 2008 à 2014 et candidat aux élections municipales de 2014. Depuis lors, Laurent Peyrondet est le Maire de la ville de Lacanau. S'ajoutent à cette liste, Stéphane Bienabe, responsable de l'agence de communication LXIR, régie commerciale du Lacanau pro en 2009, les deux secrétaires du Lacanau surf club, un agent de l'office du Tourisme et un entretien de Kelly Slater auxquels s'ajoutent des interviews de quatre autres surfeurs (Lucas Silveira, Pedro Henrique, Joan Duru et Mignot), tous issus des archives privées ou de la presse.

---

<sup>24</sup> Label ville de surf lu dans *Actualités* du 20 août 2015.

À l'entame de chacun des entretiens que nous avons menés, nous avons assuré à chaque fois, à chacun de nos interviewés, que nos travaux s'inscrivaient dans le cadre de notre travail de thèse. Il s'agissait, pour nous de les mettre à leur aise de sorte à ne pas compromettre leurs coopérations. Au début de chaque entretien par ailleurs, nous avons demandé et obtenu l'autorisation d'être enregistrée, aux personnes interrogées. Elles étaient plutôt enthousiastes à l'idée de participer à cette étude si bien que nous avons eu accès le plus souvent à des informations les plus exhaustives possibles notamment en ce qui concerne la façon dont elles se représentent l'événement et la façon dont elles l'ont vécu. Aussi, afin de favoriser la production d'un discours plus riche et plus précis nous avons eu recours à des relances. Ces relances donnaient à chaque interviewé la possibilité de rétroagir sur son propre discours et l'amenait soit à développer le fragment de discours mis en question indirectement par la relance, soit à expliquer davantage sa pensée (Blanchet et Gotman, 2001). De cette manière, il y avait de la spontanéité au cours de l'entretien et nous parvenions à garder à l'esprit le fil conducteur de notre grille sans interrompre l'enquêté au moment où il produisait son discours. En outre, l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés a fait l'objet d'un enregistrement audio avant d'être stocké sur notre ordinateur dans un fichier créé à cet effet. Puis ces entretiens ont été <sup>25</sup>retranscrits en partie. Pour terminer, les entretiens ont fait l'objet d'une analyse discursive.

## **5. Les techniques d'analyse utilisées : Le relevé des thèmes**

Les méthodes d'analyses de données qualitatives sont à l'origine exploratoires et interprétatives. Certains chercheurs se tournent de plus en plus vers l'utilisation de logiciels informatiques en deux étapes (Wanlin, 2007) : une catégorisation informatisée et un codage informatisé. Ici, le logiciel permet l'extraction instantanée de données textuelle, la structuration de ces données, le comptage des extraits et leur classement dans des catégories. Ainsi, le logiciel permet de trier les extraits en fonction de critères très précis et de fournir des éléments de synthèse des données à partir desquels le chercheur produit ses observations, ses descriptions, ses constats et ses interprétations. Toutefois, le logiciel reste un outil qui permet une analyse basée sur des mots précis, comptés et dénombrés dans un système d'addition de mots. Pour nous, ce moyen n'est pas adapté pour traiter des données qualitatives. Qui plus est, il est difficile, avec le logiciel, de dépasser les mots et de prendre en compte la créativité.

---

<sup>25</sup> Un entretien retranscrit se trouve en annexe 5.

Or, les données à traiter, dans le cadre d'une recherche qualitative, revêtent des formes multiples (textes, films, images et vidéos, etc.) (Komis,2013). C'est pourquoi nous avons opté pour un traitement manuel par relevé de thème. Avec l'analyse thématique, il s'agit de répondre progressivement à la question de recherche en thématissant un élément ou un groupe d'éléments qui composent un corpus. Pour Paillé et Mucchielli (2012), cette technique vise à transformer un matériau donné en un certain nombre de thèmes représentatifs et ce, en rapport avec le problème à résoudre. Cette pratique suit deux principales trajectoires notamment le repérage des thèmes et leurs catégorisations. La première étape est un travail d'identification des thèmes les plus pertinents d'un corpus. Pour réaliser cette première tâche dans l'analyse des données que nous avons recueillies, nous avons d'abord retranscrit certains des entretiens que nous avons réalisés de même que les audios et les vidéos à notre disposition. Par la suite, nous avons procédé à la lecture du matériau dans le but de nous l'approprier. Au cours de cet exercice, nous prenions soin de surligner les éléments marquants qui sont en lien avec les objectifs de notre recherche et nous marquions nos annotations au fur et à mesure. C'est ainsi que nous avons distribué, page par page, des thèmes le long de chaque extrait. Tentons d'illustrer cette démarche à partir de deux exemples :

Exemple 1 : Thématisation à partir d'un extrait de l'entretien avec Patrice sur le sujet de l'organisation de la 1ère édition du Grand prix open de Lacanau-océan qui est devenue plus tard le Lacanau pro :

VERBATIM	RELÉVÉS	THÈMES PROPOSÉS
<p>Il y avait le championnat de France en 1976. Et en gros, il nous restait des affiches au club. Et, j'ai pris les affiches parce que vous savez on avait la photo Lacanau-océan et puis des trucs qui ne nous intéressaient pas (championnat de France) j'ai foutu des bandeaux en haut et en bas : Le bricolage ! (Entretien réalisé avec Patrice)</p>	<p>, j'ai pris...et puis des trucs qui ne nous intéressaient pas ....j'ai foutu des bandeaux en haut et en bas : Le bricolage !</p>	<p>Un engagement personnel ; Un défaut de compétences en matière de conception d'affiches ; Un défaut de financement ; Amateur, passionné du surf.</p>

Tableau 3 : Tableau type d'analyse des entretiens, réalisé pas nous.

## Exemple 2 : Thématisation à partir des affiches de l'événement

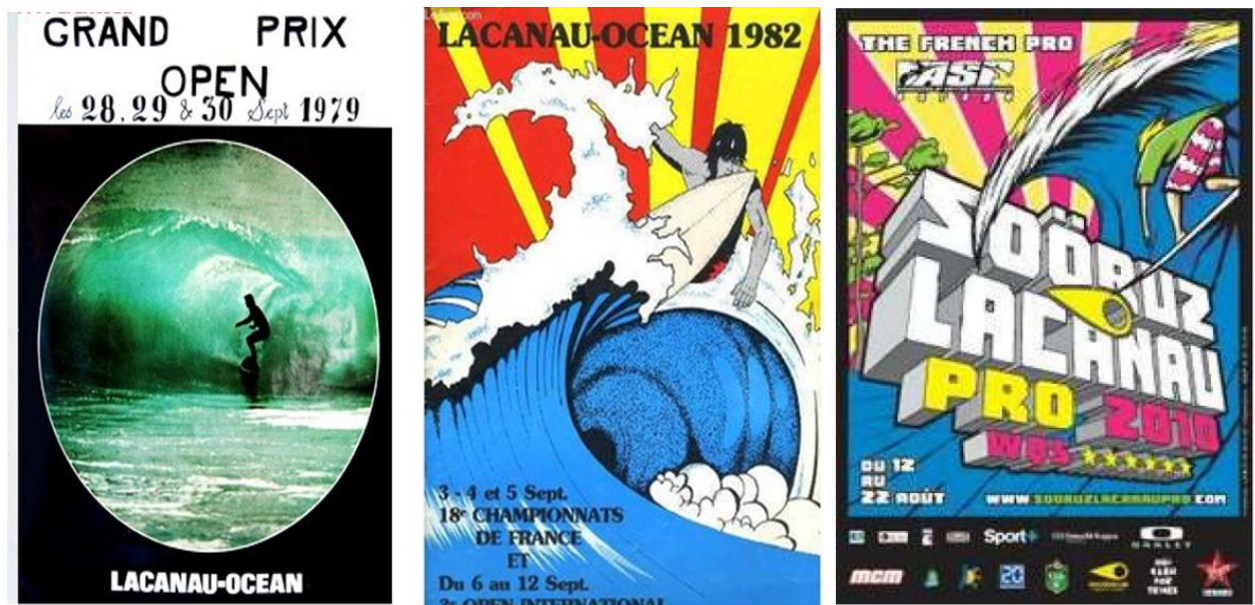


Photo 3 : Les affiches publicitaires du Lacanau pro 1979, 1982 et 2010. Source : Archives de membres du COLP et du Lacanau surf club.

Les affiches ci-dessus mettent en avant la vague, l'océan, le surf et le ciel bleu. Elles portent donc une attention particulière sur les conditions de vague à Lacanau-océan (Polycarpe et Valérie Cruzin, 2022). En ce sens, elles sensibilisent sur certaines ressources identitaires de ce territoire (Chamard et Schlenker, 2017). Par ailleurs, en observant les affiches de 1979, 1982 et 2010, on remarque par exemple que sur celle de 1979 il est fait mention du nom de l'événement à côté duquel il y a la photo d'un athlète. Tandis que sur celle de 1982, il est inscrit championnat de France en plus et sur celle de 2010, il est mentionné des noms de marques commerciales. Au regard de l'ensemble de ces éléments relevés sur ces affiches, nous pouvons observer que de 1979 à 2010, la dynamique des acteurs autour du Lacanau pro suit trois directions successives avec pour premiers acteurs les athlètes et la fédération française de surf et comme deuxième acteur, des entreprises commerciales. D'un côté, nous avons donc des acteurs non marchands et de l'autre côté nous avons des acteurs marchands. Ce tableau ainsi présenté, est une aubaine pour ouvrir des réflexions sur les enjeux et des objectifs propres des engagements de chaque acteur auprès de l'événement (Crozier et Friedberg, 1977).

L'autre étape de l'analyse du relevé des thèmes a été un travail de catégorisation (Paillé et Mucchielli, 2012). Il s'agit ici, de la classification des thèmes relevés en fonction de leur apparemment sémantique. Autrement dit, c'est le lieu de les combiner par catégorie en tenant compte de leur sens. Pour ce faire, nous avons assemblé, rassemblé et classifié les différents thèmes au fur et à mesure de la lecture. Ainsi, nous avons obtenu des thèmes centraux auxquels se rattachaient des thèmes secondaires. Par la suite, nous avons eu recours à la triangulation



dans l'écriture pour vérifier au mieux la validité de nos résultats. Pour Thémistoklis Apostolidis (2005), cette méthode repose sur un principe de validation des résultats par la combinaison de différentes méthodes visant à vérifier l'exactitude et la stabilité des observations. Ainsi, elle permet de comparer les résultats obtenus à partir d'au moins deux sources de données ou d'au moins deux techniques de recueil de données notamment le recours à des archives et à des entretiens semi-directifs en ce qui concerne cette recherche.

## **6. Conclusion partielle**

En définitive, ce chapitre sur le cadrage de cette recherche évoque les repères et les bornes aussi bien scientifiques que techniques qui permettent de délimiter le champ dans lequel s'inscrit ce travail de thèse. Il propose par ailleurs, des pistes méthodologiques visant à contribuer à la définition de l'orientation des travaux portant sur l'examen d'un événement sportif sous l'angle patrimonial. En s'appuyant en outre, sur une méthodologie historique et une sociologie empirique, ce travail a pour enjeu d'enrichir les discours sur la complexité et la dynamique des événements sportifs patrimoniaux. L'intérêt de notre démarche est donc double : historique d'un côté et social de l'autre. Cela nous inspire deux réflexions. D'une part, cela justifie que la coopération interdisciplinaire est indispensable pour mieux appréhender l'ensemble des logiques d'un événement sportif potentiellement patrimonial (Bühler, Cavallé, et Gambino, 2006). D'autre part, cela permet de justifier de la diversité des méthodes en sciences humaines et sociales et permet particulièrement de montrer que l'interdisciplinarité est loin d'être une façade dans le champ des STAPS (Fuchs et Vivier, 2016).

*In fine*, ce chapitre a rappelé la manière dont nous avons agi pour accéder à notre terrain d'enquête et à nos enquêtés. De même, il a retracé notre approche pour gagner la confiance de nos enquêtés et pour avoir leur consentement. Pour terminer, ce chapitre a l'ambition de contribuer à la construction des réponses correspondant aux questions que nous nous posons ainsi qu'aux réponses que nous souhaitons apporter tout au long de notre recherche (Nachon et Musard, 2009). Ces interrogations se déclinent de différentes manières : il s'agit d'abord de comprendre l'histoire du Lacanau pro ; il s'agit également de comprendre comment le Lacanau pro fonctionne ; il s'agit aussi de fournir une explication sociale du Lacanau pro et il s'agit enfin de discuter de questions théoriques s'agissant particulièrement de celles que posent le concept de patrimonialisation des événements sportifs de Pinson et de Chappelet de même que de celui de patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

**Chapitre 4 :**  
**1979-2019 : Le Lacanau pro dans  
le système du surf professionnel en  
développement**

# Chapitre 4 : 1979-2019 : Le Lacanau pro dans le système du surf professionnel en développement

## 1. Introduction

La compréhension des conditions d'émergence et de croissance du Lacanau pro, passe par un examen minutieux des événements qui fondent son apparition en 1979 concomitamment sur le territoire canaulais et dans le milieu du surf professionnel. Autrement dit, c'est un moyen de saisir les raisons et les mobiles qui constituent l'essentiel de ce qui accompagne l'essor du Lacanau pro dans les années 1980. Ces réflexions permettent donc d'appréhender d'emblée la manière dont le Lacanau pro se construit et s'insère simultanément dans le paysage canaulais et dans celui des « surf events pro » depuis son apparition jusqu'à nos jours. D'autre part, elles permettent de mieux cerner la manière dont le Lacanau pro contribue à la redéfinition du paysage canaulais. Ces visées nous amènent à regarder avec attention en arrière pour observer les éléments essentiels qui participent de l'histoire du Lacanau pro et du parcours qui l'amène à sa situation présente, dans une démarche diachronique (Vigne et Ricoeur, 1984). Celle-ci traite de l'enchaînement successif des événements qui constituent le passé d'un objet étudié, en tenant compte à la fois des actions et des individus qui les ont vécues, de leurs pratiques, de leurs savoirs, de leurs souvenirs, de leurs anecdotes et de leurs récits. C'est la combinaison de tous ces facteurs qui permettra de comprendre la vie sociale au sein et autour du Lacanau pro (Beauchemin, 2018). C'est dans cet objectif que s'inscrit ce chapitre quatre.

Aussi, pour considérer pleinement les points évoqués ci-dessus, ce chapitre est organisé de la manière suivante : d'abord la section 1 présente l'origine des tournois internationaux de surf. Ce point vise donc à montrer ce qui fonde le système des événements sportifs de surf professionnels et la manière dont ils se développent au fil du temps. Ensuite, la section 2 a pour objet de retracer la genèse du Lacanau pro et les séries de faits sur lesquels l'événement s'appuie pour devenir de plus en plus important dans l'univers des « surf events pro ». La section 3 par ailleurs met en avant les débuts du Lacanau pro en tant que premier événement *World Championship Tour* de France et d'Europe. Cette partie s'intéresse particulièrement à la période où le Lacanau pro a été intégré dans le circuit *WCT*, circuit de l'élite de la *WSL*. D'autre part, la section 4 met en évidence l'extension des « surf events pro » sur la côte aquitaine. Il s'agit ici de décrire et d'analyser les effets produits par le Lacanau pro dans le développement des « surf events » pro en Nouvelle-Aquitaine. En outre, la section 5 fait revivre les stratégies de

diversification des activités autour du Lacanau pro notamment, les nouvelles activités, les nouvelles cibles de même que le nouveau portefeuille de compétitions et de participants auxquels l'on peut ajouter l'évolution des formes de mise en spectacle de l'événement. Enfin, la section 6 traite du déclin et de l'actualité du Lacanau pro. Il s'agit des remue-ménages divers qui créent des agitations et font perdre à l'événement son rang et sa qualité. Voilà ce qui constitue les points capitaux auxquels nous tenterons de répondre dans ce chapitre.

## **2. Les tournois internationaux de surf (1976-1979)**

Les racines du surf de compétitions se retrouvent dans la culture des plages hawaïennes où le surf est pratiqué par toutes les couches sociales comme activité hédoniste à partir du 18<sup>e</sup> siècle (Booth, 2021). Mais il est resté longtemps accessible à une minorité. Anne Sophie Sayeux (2005) situe l'évolution globale du surf en trois phases caractérisées par trois modèles différents. La première phase est marquée par la dimension traditionnelle et rituelle de la pratique. Elle correspond au recours du *he'e nalu*, sport ancestral hawaïen, à l'origine du surf moderne qui signifie *wave-sliding* (glisser sur la vague). C'est une pratique communautaire dont l'une des fonctions réside en la mise en scène des forces et de l'habileté de ceux ou celles qui prétendent gouverner leur peuple notamment à travers des formes de joutes et/ou de tournois annuels. Cette phase renvoie à la dimension sacralisée du surf. La seconde phase, c'est la phase de métissage. Selon l'auteure, elle s'étend du début du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette période est marquée par un mouvement à double sens : acculturation et appropriation. D'une part les colons occidentaux, en particulier les missionnaires blancs, habillés de leurs préjugés, participent à cadrer, dénaturer et finalement éradiquer presque en totalité la pratique du *he'e nalu* en tant que jeu rituel doublement indécent : il se pratique nu (hommes et femmes) et constitue une forme hédonistique intolérable pour l'éthique et la morale protestantes (en particulier calviniste). C'est durant cette phase que, quelques rares natifs, gagnés par cette occidentalisation forcée, exportent vers les côtes de Californie (1885), puis vers l'Australie (1915), les techniques et les approches d'un surf déjà fortement métissé, préparant selon Sayeux (2005) d'une certaine manière la dernière phase, celle de l'appropriation plus générale. Cette phase est marquée par la volonté des occidentaux de s'attribuer progressivement la propriété de la pratique du surf et celle de la naissance du surf tel qu'il se conçoit à l'ère contemporaine avant de se diffuser en Europe. Le surf relève donc d'une pratique sociale ancrée dans les expressions culturelles hawaïennes. Du reste, les hawaïens autochtones utilisaient le surf

comme moyens de maintien de la forme physique, de communions, de concours pour résoudre des conflits et de défis (Schrag, 2018). C'est ainsi que le duel sur les planches de surf contribuait à une hiérarchisation d'ordre de performance entre surfeurs.

En outre, vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le surf atteint une grande popularité et est accessible à un plus grand nombre de personnes ce qui l'a fait entrer dans une sous culture hédoniste qui s'est dégradée progressivement à cause de l'attitude d'indépendance des surfeurs de l'époque à l'égard des usages établis. Cette culture était principalement axée sur le passe-temps indolent, la musique tonitruante et le « pétard ». Pour le chercheur anglais Douglas Booth (2021), auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire et la sociologie du surf, ce non-conformisme des surfeurs ne les a pas fait aimer du public et des commentateurs sociaux si bien que ceux-ci qualifiaient les surfeurs d'itinérants, de nomades et de vagabonds. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, à la faveur du développement d'Hawaï en tant que destination touristique, des concours de surf sont organisés en vue de contrer cette image négative du surf ce, jusqu'en 1953 où le Waikiki Surf Club accueille le premier concours international de surf pour hommes et femmes à Makaha à Hawaï, ville située le long de la côte du Pacifique : une ville vivante connue pour sa célèbre plage de surf. Ce concours, au cours duquel des juges attribuaient des points pour la longueur de la course, le nombre de vagues prises, l'habileté, l'esprit sportif et la grâce sur la planche, marque concomitamment les naissances officielles du surf en tant qu'activité sportive et celle des championnats internationaux de surf. Les événements sportifs de surf ont alors connu un renouveau et se sont répandus rapidement dans le monde entier : Californie, Australie, Afrique du Sud, aidés dans ce sens, par les cinéastes de films de surf, les magazines de surf et les voyages des surfeurs californiens qui se déplacent de ville en ville pour surfer.

En 1963 en outre, l'*Australian Surf Riders Association*, organisme australien de gestion du surf, fondé la même année, a accueilli les premiers concours mondiaux de surf à Sydney. C'est à cette occasion que les surfeurs ont créé la Fédération internationale de surf (*ISA World Surfing*) avec pour responsabilité d'organiser les championnats du monde du surf à partir de 1964. Cette fédération est remplacée par l'*International Surfing Association* (ISA) en 1976. Les compétitions que celle-ci organise à partir de 1964 à Manly, en Australie, sous le nom *ISA World Surfing Championships* (Booth, 2021), sont critiquées par certains surfeurs qui n'étaient pas à l'aise avec la culture de ces compétitions qu'ils jugeaient contraires à leur quête d'indépendance. Aidés en cela par l'effondrement des compétitions ISA au début des années 1970, deux des surfeurs frondeurs notamment les hawaïens Randy Rarick et Fred Hemmings, ont organisé au cours de l'année 1976, une série d'événements de surf professionnels non affiliés à travers le monde ; c'était le premier tour du championnat du monde de surf

professionnel (Schrag, 2018). C'est à la faveur de ce championnat que l'*International Professional Surfers* (IPS) a été créé avec pour mission d'organiser les compétitions de surf professionnel. En établissant ainsi ce circuit professionnel en 1976, Rarick et Hemmings posent les jalons du développement des compétitions de surf professionnelles.

Toutefois, du fait de la concurrence entre l'*International Professional Surfers* (IPS) et l'*International Surfing Association* (ISA), le surf professionnel n'a pas retenu tout de suite l'attention du public et a eu ainsi du mal à trouver des sponsors (Booth, 2021). En conséquence, dans ses débuts, ce premier tournoi IPS variait en nombre, en lieu et en parrainage chaque année. Au fil du temps, le premier championnat IPS a connu un développement majeur ainsi qu'une croissance de l'attention accordée aux surfeurs qui participent à ce tour et ce, grâce au système de classement international des surfeurs développés par les organisateurs. En effet, ce système de classement est l'une des raisons qui a poussé les meilleurs surfeurs du monde à participer aux différentes étapes de ce circuit professionnel en vue d'avoir, sans doute, une idée de leur niveau de surf par rapport aux autres surfeurs. Ce nouveau circuit commence alors à bénéficier du parrainage de l'industrie et des distributeurs de produits de surf, de même que de l'appui des magazines américains et australiens populaires dédiés au surf. Au cours de cette première tournée professionnelle de 1976, les femmes concouraient à des épreuves masculines parce qu'il y avait très peu de surfeuses. C'est en 1977 que le circuit professionnel féminin a vu le jour. « Au cours de ce *WCT*, 24 hommes ont compété pour un *prize money* de 16 000 \$ US, tandis que 12 femmes l'ont fait pour un dixième de ce *prize money* soit 1 600 \$ US »<sup>26</sup>.

L'*International Professional Surfers* (IPS) par ailleurs, est devenue *Association of Surfing Professionals* (ASP) en 1983 et *World Surf League* (WSL) en 2015. La première compétition quant à elle a pris désormais le nom de *World Championship Tour* (WCT). Composé de l'élite, le *World Championship Tour* est aujourd'hui, le plus haut niveau de compétition de surf professionnelle au monde (Farley et al., 2015). Ce circuit se tient un peu partout dans le monde. Toutefois, l'Australie et les États-Unis disposent, le plus souvent, de plus de dates *WCT* sur une saison. Il est également sponsorisé par les plus grandes marques de surf notamment *Quicksilver*, *Billabong*, *Rip Curl* etc. (Stanger, 2010) qui y associent généralement le nom de leurs marques. Voici le calendrier du circuit professionnel pour l'année 2022 dans lequel dix étapes étaient au programme :

---

<sup>26</sup> Inclusive surf groups changing the face of surfing <https://fansided.com/2021/11/23/inclusive-surf-groups-gender-equity/> consulté en juillet 2022.

	NOMS DE LA L'ÉTAPE	VILLES HÔTES
1	BILLABONG PRO PIPELINE – Janvier	Oahu, Hawaï
2	HURLEY PRO SUNSET BEACH – Février	Oahu, Hawaï
3	MEO PRO Portugal - Mars	Peniche, Leiria, Portugal
4	RIP CURL PRO BELLS BEACH - Avril	Victoria, Australie
5	MARGARET RIVER PRO Spot - Avril	Australie-Occidentale, Australie
6	QUIKSILVER PRO G-LAND - Mai	Banyuwangi, Indonésie
7	SURF CITY EL SALVADOR PRO - Juin	Punta Roca, La Libertad, El Salvador
8	OI RIO PRSpot - Juin	Saquarema, Rio de Janeiro, Brésil
9	CORONA OPEN J-BAY - Juillet	Jeffreys Bay, Cap oriental, Afrique du Sud
10	TAHITI PRO – Août	Tahiti, Polynésie française

Tableau 4 : Calendrier prévisionnel du circuit professionnel pour l'année 2022. Source <https://www.worldsurfleague.com/events?all=1&year=2022>

Comme on peut le constater, la WCT oppose dans divers endroits à travers le monde, les meilleurs surfeurs du monde. À la fin de chaque étape, un vainqueur est désigné et un classement est établi pour l'ensemble des surfeurs participants. Ce classement est réalisé grâce à un système de points acquis par les surfeurs à chacune des épreuves. Ce barème des points sera abordé ultérieurement. En outre, au fil des années, la WSL a diversifié ses compétitions en créant des *Challengers Series*, des *Qualifying Series* 10 000, 5000, 3000, 1500 et 1000, des *Big Waves* etc. Ici, les compétitions sont classées en fonction du *prize money* et les tableaux de chaque compétition sont fermés. Depuis la création de toutes ces compétitions, les événements sportifs de la WSL se structurent en plusieurs compétitions organisées hiérarchiquement entre elles avec une élite au premier rang (WCT) et des surfeurs de second niveau au second. À ce propos, voilà ce qui est dit en 2010 sur le blog de Francis Distinguin, DTN de la Fédération Française de Surf entre 1990 et 2007 : « *Après la première tentative d'organisation du surf professionnel (International Professional Surfers) au milieu des années soixante-dix, à l'initiative des surfeurs pros, l'Association des Surfeurs Professionnels (ASP) a vu le jour en 1976. Après plusieurs années d'existence, l'ASP avait pris une direction plus radicale en proposant aux organisations de compétitions professionnelles la création de deux divisions complémentaires, le circuit WCT (top 44 mondial) et le circuit WQS (deuxième division)* »<sup>27</sup>. Selon Distinguin, « *le circuit WQS (deuxième division)* »<sup>28</sup> nait sous l'influence de surfeurs professionnels frondeurs qui avaient envisagé sous le leadership de Kelly Slater de créer un événement pro concurrent du WCT. En réaction, l'ASP modifie ses règles, met en place les WQS

<sup>27</sup> Francis Distinguin, Surf professionnel et surf business : le combat des chefs, *Mediapart* du 13 août 2010.

<sup>28</sup> *Idem*.

et crée un seul classement mondial à partir de 2010 afin de contrer une multiplication des circuits de l'élite mondiale du surf. C'est ainsi que le circuit qualificatif voit le jour avec un resserrement du nombre de surfeurs d'élite qui passe de 44 surfeurs à 36. Pour Chaix et Chavinier-Réla (2015) cela relève de l'organisation historique du sport. Pour ces auteurs, historiquement, le système sportif est articulé autour de la compétition entre individus, entre clubs, entre nations et alimenté par un réservoir à la fois de talents et de consommateurs de spectacles sportifs. Pour notre part, cette réflexion est indissociable du principe de l'offre et de la demande dans lequel, l'offre s'ajuste à la demande. Autrement dit, la WSL diversifie ses compétitions, d'une part pour renouveler son offre et augmenter ses ressources financières devant la croissance du nombre de surfeurs qui sont prêts à concourir. D'autre part, cette démarche répond au désir d'un environnement événementiel plus inclusif à des surfeurs éloignés du haut niveau.

Par ailleurs, l'ensemble des circuits de la WSL ont lieu généralement de janvier à décembre de chaque année et à la fin de chaque saison, les surfeurs se voient attribuer un classement mondial, sur leur circuit de compétition, sur la base de leurs huit meilleurs résultats au cours de l'année. *In fine*, la WCT reste le circuit de l'élite et pour rester sur ce tournoi, d'une année à l'autre, les surfeurs doivent terminer dans le top 29 du classement général à la fin de chaque saison. Dans le cas contraire, ils sont déclassés en *World Qualifying Series* (WQS), circuit inférieur qui suit directement la WCT. C'est désormais ce circuit de qualification qui est le moyen d'atteindre le *World Championship Tour* (WCT).

Au total, il existe aujourd'hui plusieurs championnats du monde de surf organisés par deux associations distinctes notamment l'*International Surfing Association* (ISA) et la *World Surf League* (WSL) entreprise américaine. D'un côté, créée en 1964, l'ISA est l'organe directeur des fédérations nationales de surf. À ce titre, l'ISA est chargée de l'organisation des championnats du monde des équipes nationales masculines et féminines de surf. Ces championnats ont lieu tous les deux ans. De l'autre côté, créée en 1976, la WSL est l'organe directeur du surf professionnel. À ce titre, la WSL est chargée de l'organisation des circuits de surf professionnels parmi lesquels il y a le *World Championship Tour* (WCT) créé en 1976 et les *World Qualifying Series* (WQS) créées en 1992. Au moment de la rédaction de cette thèse, avec onze titres, le surfeur américain Kelly Slater restait l'athlète le plus titré du tour mondial du championnat professionnel de surf (WCT) et les surfeurs portugais « Guilherme Ribeiro et

---

<sup>29</sup> <https://www.surf-report.com/news/wct/> consulté en janvier 2020.



Francisca Veselko en ce qui les concerne, en remportant les deux catégories de la 41<sup>e</sup> édition du Caraïbos Lacanau pro 2022 »<sup>30</sup>, en sont les actuels champion en titre.

### **3. 1979-1983 : Du *Grand prix open de Lacanau-océan* au *Lacanau pro* : Les premières éditions**

#### **3.1. La genèse de l'événement : facteurs exogènes et facteurs endogènes**

L'objet de cette étape est de montrer que l'invention de tout fait social, connaît à la fois une influence de facteurs exogènes et de facteurs endogènes (Alaoui, 2013). En effet, dans l'univers des événements sportifs internationaux de surf professionnel, le Lacanau pro souvent évoqué comme premier événement professionnel de surf sur le sol européen, est né sous l'influence aussi bien de déterminants externes notamment le développement des organisations et des compétitions internationales de surf à partir de 1976 de même que sous l'influence de déterminants internes, effets d'un travail collégial d'acteurs locaux aux statuts variés. Si l'on considère par ailleurs, l'année 1979, l'année de départ de l'événement, nous observons une condition exogène essentielle qui participe de la création du Lacanau pro notamment l'extension des compétitions professionnelles de surf dans le monde.

En effet, depuis la création de la WCT en 1976, l'événement s'est étendu progressivement dans plusieurs pays du globe avec des journées organisées à Hawaï, en Australie, au Brésil, en Afrique du Sud, aux États-Unis, etc. Voici le témoignage de Patrice Chrzan à ce propos : « *J'avais un petit peu envie de voir tous ces pros que d'habitude on voyait sur des magazines, en Australie, à Hawaï en Californie ainsi de suite. Et donc ces gens-là, on les a toujours vus en photo et on voulait les voir en vrai. Ça, c'est le départ un petit peu* »<sup>31</sup>. Autrement dit, des acteurs locaux du surf canalais résolurent de créer un événement de surf professionnel au niveau local par mimétisme d'identification avec des modèles de villes balnéaires qui accueillait déjà un circuit de surf professionnel, parce qu'ils voulaient faire à Lacanau ce qui se faisait déjà ailleurs dans le domaine du surf professionnel (Gleyse, 2004). Qui plus est, jusqu'à septembre 1979, mois de la première édition du Grand Prix Open de Lacanau-océan *de facto* étape du championnat professionnel de surf de plus haut niveau, la France et l'Europe ne recevaient pas de championnat WSL comme l'indique Thierry Organoff que je cite : « *Il se trouvait qu'en France, à l'époque, il n'y avait pas beaucoup de compétitions. Il y avait quelques*

---

<sup>30</sup> Vincent Ferrandon, Surf. Lacanau pro : Ribeiro et Veselko, lauréats de l'édition 2022, *Sud-Ouest* du 21/08/2022.

<sup>31</sup> Patrice chrzan, entretien, décembre 2019.

*compétitions de clubs, il y avait des championnats de France et basta ! il n'y avait rien d'autre. Donc, c'était déjà quelque chose de faire une compétition internationale en France. C'était un événement !* »<sup>32</sup>. En ce sens, la mise en œuvre de cet événement monosport (Ferrand et Chappelet, 2015) au départ, trouve son intérêt dans la volonté de rendre concret l'organisation d'un grand événement de surf professionnel au niveau local.

D'autre part, l'invention du Grand prix Open de Lacanau-océan naît de motivations intrinsèques et de rivalités. D'un côté, le concept de motivation représente le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement. Dans ce cadre, la faculté d'agir vise une satisfaction personnelle et non une récompense externe comme indiqué par Patrice Chrzan dans les propos suivants : *« Mais c'est ce que je te disais, c'est que déjà, à voir les gens sur les magazines pour moi qui rentrais les magazines US en magasin : ils s'appelaient « surfer » et « surfing » et donc, c'est bien de voir les mecs. Moi, je les rencontrais d'accord mais, ce qu'on voulait c'était de les voir sur nos vagues quoi ! bon, les rencontrer, discuter avec eux, enfin c'est ça ! et puis amener une aura au surf que celle qu'il avait à l'époque parce objectivement ce n'était pas très glorieux quoi !* »<sup>33</sup>. En effet, les motifs incitatifs de cet acteur sont personnels : se trouver en présence de surfeurs professionnels à Lacanau puis rendre meilleurs l'image et l'atmosphère qui entouraient l'univers du surf à Lacanau. De l'autre côté, l'invention du Grand prix open de Lacanau-océan est consécutif à des rivalités au sein des acteurs de l'univers du surf de la côte aquitaine. Ce rapport entre ces villes balnéaires s'inscrit pour une large part dans un jeu de miroir qui entre en ligne de compte dans la prise de décision individuelle ou dans la dynamique collective (Guisepelli, 2018). Les propos de Jacques Hèle confirment cette thèse : *« En professionnel, il n'y avait pas grande chose, mais c'était toujours impromptu. À plusieurs reprises, il y a eu des compétitions à Biarritz, à Bidart qui ont été organisées moins bien et qui ont certaines fait fiasco. Elles n'étaient pas organisées, elles n'étaient pas présentées comme quelque chose qui allait se pérenniser* »<sup>34</sup>. Ces critiques accumulées décrivent concomitamment l'image négative que Jacques Hèle se forgeait de Biarritz ou de Bidart en termes d'organisation d'un événement sportif et de manière involontaire voire implicite l'image positive qu'il souhaite donner de lui en tant qu'individu et de Lacanau en tant qu'entité territoriale, s'engageant ainsi dans une relation concurrentielle à peine voilée. Cette double perception est l'autre élément qui

---

<sup>32</sup> Thierry Organoff, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>33</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>34</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

va conditionner la motivation des canaulais et rendre possible *in fine* l'invention d'un événement de surf professionnelle à Lacanau. Jacques Hèle se pose donc en rival pour obtenir seul cet avantage dans un champ d'événements de surf professionnels très convoité.

Du reste, lors de cette première édition, Patrice Chrzan est parvenu à mobiliser deux sponsors anglais, en l'occurrence « *Alder et Gul* »<sup>35</sup>. Créé dans les années 60 par Bob et Anne Westlake, *Alder* est spécialisée dans la production et la commercialisation de *boardshorts*, de vestes et de *t-shirts*, spécialement conçus pour les surfeurs. Aujourd'hui, *Alder* propose en plus des combinaisons de plongée à la cire. Quant à *Gul*, il est le premier fabricant britannique de combinaisons de plongée dans les années 1970. Il est spécialisé dans les combinaisons de surf en eau froide ainsi que dans les accessoires et les vêtements de sports nautiques. Le propos de Patrice peut contribuer à illustrer cet aspect : « *J'avais trouvé à l'époque euh ! Alder et Gul, les 2 premiers sponsors de Lacanau. C'était le grand prix open de Lacanau, c'est devenu le Lacanau pro. Parce que tout ça ! moi, j'étais dedans, je connaissais tous ces gens-là ! J'étais pote avec eux* »<sup>36</sup>. Cette aide singulièrement financière de ces deux marques anglaises évaluée par Patrice à 5000 FF pour les deux soit environ 763 euros s'apparente plutôt à du mécénat car aucune des deux entreprises ne figuraient sur les supports de communication de l'événement en 1979. En ce sens, on peut croire que le soutien financier apporté au Grand prix open de Lacanau-océan était sans contrepartie direct.

En somme, l'invention du Grand prix open de Lacanau-océan donne naissance à une nouvelle forme d'événement hybride à la fois fabriqué et importé (Bessy et Suchet, 2015) dans la mesure où cet événement a été entièrement conçu et construit par des acteurs locaux mais reste rattaché à une instance internationale, l'ASP en l'occurrence, propriétaire des circuits professionnels. Malgré tout, fortement en interaction avec son territoire hôte, le Grand prix open de Lacanau-océan peut être considéré comme un construit social local (Berger et Luckmann, 1966).

### **3.2. Le déroulement sportif, qualifications et invitations**

Depuis la création de la *WCT*, la compétition se déroule en quatorze étapes en moyenne sur une année et chacune des étapes se déroule dans une ville différente. Ainsi, c'est la qualification au *WCT* qui donne le droit aux surfeurs de participer au Lacanau pro depuis 1984. Par ailleurs, jusqu'en 2009, il y avait 48 surfeurs au départ de chaque étape du circuit *ASP*

---

<sup>35</sup> *Surf - Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes* lu sur <https://fr.sports.yahoo.com/news/surf-lacanau-pro-40-ans-132700723.html> consulté en janvier 2020.

<sup>36</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

auquel a été intégré le Lacanau pro et depuis 2009, sont qualifiés pour l'ASP, les onze classés 17<sup>e</sup> à 27<sup>e</sup> de l'ASP World Tour de l'année précédente, trois participants bénéficiant d'une *wild card* (invitation privilégiée) ou blessés au cours de la saison précédente et les quinze qualifiés des WQS de l'année précédente. Ce qui fait un total de 32 surfeurs au départ de chaque étape. Les tableaux ci-dessous résument les conditions du déroulement de chacune des étapes l'ASP World Tour entre 1984 et 2008 puis depuis 2009 :

Déroulement	Épreuves
<b>1<sup>er</sup> tour</b>	16 séries de trois, les premiers qualifiés pour le 3 <sup>e</sup> tour, les deux autres en repêchages (ou 2 <sup>e</sup> tour).
<b>2<sup>ème</sup> tour</b>	16 séries de deux (les battus du premier tour), les vainqueurs qualifiés pour le 3 <sup>e</sup> tour, les battus sont classés 33 <sup>e</sup>
<b>3<sup>ème</sup> tour</b>	16 séries de deux, les vainqueurs qualifiés pour le 4 <sup>e</sup> tour, les battus sont classés 17 <sup>e</sup>
<b>4<sup>ème</sup> tour</b>	8 séries de deux, les vainqueurs qualifiés pour les 1/4 de finale, les battus sont classés 9 <sup>e</sup> ;
<b>1/4 de finale</b>	1/4 de finale : 4 séries de deux, les vainqueurs qualifiés pour les 1/2 de finale, les battus sont classés 5 <sup>e</sup> ;
<b>1/2 de finale</b>	2 séries de deux, les vainqueurs qualifiés pour la finale, les battus sont classés 3 <sup>e</sup> .
<b>Finale</b>	Finale à deux, le vainqueur est classé 1 <sup>er</sup> , le battu est classé 2 <sup>e</sup> .

Tableau 5 : Ancien format hommes des épreuves entre 1979 et 2008. Sources Archives du COLP

Déroulement	Épreuves
<b>1<sup>er</sup> tour</b>	Ici, il y a 16 séries de deux surfeurs et le vainqueur de chaque série est qualifié pour le tour 2. Quant au battu, il est automatiquement classé 33 <sup>ème</sup> .
<b>2<sup>ème</sup> tour</b>	Sont qualifiés pour ce tour 2, les seize vainqueurs du tour 1 + les seize premiers du classement ASP World Tour de l'année précédente.  À cette étape, il y aura 16 séries de deux surfeurs et le vainqueur de chaque série est qualifié pour le tour 3. Quant au battu, il est automatiquement classé 17 <sup>e</sup> .
<b>3<sup>ème</sup> tour</b>	À ce niveau, il y a 8 séries de deux surfeurs. Les vainqueurs de chaque série sont qualifiés pour les 1/4 de finale. Quant au battu, il est classé 9 <sup>e</sup> .
<b>1/4 de finale</b>	Ici, on aura 4 séries de deux surfeurs et les vainqueurs de chaque série sont qualifiés pour les 1/2 de finale tandis que les battus sont classés 5 <sup>e</sup> .
<b>1/2 de finale</b>	À cette étape, il y aura 2 séries de deux surfeurs et les vainqueurs de chaque série sont qualifiés pour la finale. Quant aux battus, ils sont classés 3 <sup>e</sup> .
<b>Finale</b>	C'est duel entre les deux meilleurs surfeurs de la compétition. Dans ce duel, le vainqueur est classé 1 <sup>er</sup> et le battu est classé 2 <sup>ème</sup> .

Tableau 6 : Nouveau format hommes des épreuves depuis 2009. Sources : Archives du COLP

Déroulement	Épreuves
1 <sup>er</sup> tour	6 séries de trois, les deux premières qualifiées pour le 3 <sup>e</sup> tour la battue en repêchages (ou 2 <sup>e</sup> tour) ;
2 <sup>ème</sup> tour	2 séries de trois (les battues du premier tour), les deux premières qualifiées pour le 3 <sup>e</sup> tour les battues sont classées 17 <sup>e</sup> ;
3 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>e</sup> tour : 8 séries de deux, les vainqueurs qualifiées pour les 1/4 de finale, les battues sont classées 9 <sup>e</sup> ;
1/4 de finale	4 séries de deux, les vainqueurs qualifiées pour les 1/2 de finale, les battues sont classées 5 <sup>e</sup> ;
1/2 de finale	2 séries de deux, les vainqueurs qualifiées pour la finale, les battues sont classées 3 <sup>e</sup>
Finale	Finale à deux, la vainqueur est classée 1 <sup>re</sup> , la battue est classée 2 <sup>e</sup> .

Tableau 7 : Format femmes des épreuves depuis 1977. Sources Archives du COLP

Le principe global est donc un duel à chaque épreuve. Le championnat a lieu généralement de janvier à décembre et les épreuves se déroulent en moyenne sur 3 jours. L'étape de Lacanau se déroule, quant à elle, au mois d'août de chaque année. Le classement est réalisé grâce à un système de points acquis par les surfeurs à chaque épreuve que les tableaux ci-dessous résument :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 <sup>er</sup>	<b>1 200</b>	3 <sup>ème</sup>	<b>876</b>	9 <sup>ème</sup>	<b>600</b>	33 <sup>ème</sup>	<b>225</b>
2 <sup>ème</sup>	<b>1 032</b>	5 <sup>ème</sup>	<b>732</b>	17 <sup>ème</sup>	<b>410</b>	Blessé	<b>225</b>

Tableau 8 : Ancien barème des points hommes jusqu'en 2009. (Source : Archive du COLP).

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 <sup>er</sup>	<b>10 000</b>	3 <sup>ème</sup>	<b>6 500</b>	9 <sup>ème</sup>	<b>3 750</b>	33 <sup>ème</sup>	<b>500</b>
2 <sup>ème</sup>	<b>8 000</b>	5 <sup>ème</sup>	<b>5 250</b>	17 <sup>ème</sup>	<b>1 750</b>	Blessé	<b>500</b>

Tableau 9 : Nouveau barème de points hommes mis en place en 2010 à la suite de la fusion des classements WCT et WQS en un classement unique. (Source : archives du COLP).

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 <sup>er</sup>	<b>1 200</b>	3 <sup>ème</sup>	<b>756</b>	9 <sup>ème</sup>	<b>360</b>	33 <sup>ème</sup>	<b>180</b>
2 <sup>ème</sup>	<b>972</b>	5 <sup>ème</sup>	<b>552</b>	17 <sup>ème</sup>	<b>180</b>		

Tableau 10 : Barèmes des points femmes depuis 1977(Source : archives du COLP).

En effet, entre 1976 et 2008, l'ASP World Tour masculin et féminin opposaient trois surfeurs respectivement au 1<sup>er</sup> tour pour les hommes puis au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> tour pour les femmes, avant d'opposer à partir 2009, deux surfeurs depuis le 1<sup>er</sup> tour chez les hommes ; tandis que le format féminin n'a connu aucune ombre de variation. De même, le barème des

points masculin a connu une progression importante à partir de 2010 passant par exemple pour le vainqueur, de 1200 points en 2009, à 10 000 points en 2010, tandis que celui des femmes semble être fixé de manière définitive depuis 1977. Par ailleurs, de 1976 à 2009, en passant de 48 à 32, le nombre de surfeurs qualifiés pour le *l'ASP World Tour masculin* a baissé, toutefois, les surfeurs restent majoritaires par rapport aux surfeuses dont le nombre de qualifiées n'a pas varié depuis 1977, avec 18 femmes admises à chacune des étapes du *l'ASP World Tour* féminin. Ainsi, *l'ASP World Tour masculin* connaît une évolution en termes de nombre de participants et de barèmes de points tandis que le *l'ASP World Tour* féminin n'évolue pas depuis sa création. En ce sens, *l'ASP World Tour* au féminin n'a pas suivi le rythme de progression que *l'ASP World Tour masculin*, restant depuis longtemps à la traîne dans un univers où les *hommes* sont dominants à la fois en nombre et en pouvoir. À ce propos, en analysant le fonctionnement du pouvoir dans le surf, Olive et *al.* (2015) ont relevé une marginalisation explicite et institutionnalisée du surf féminin. Ainsi donc, au fil des ans, le surf féminin souffrirait de traitement inégal par rapport au surf masculin et *l'ASP World Tour* ne fait pas exception. Voici l'avis de Valérie Cruzin à ce propos : « *Alors, moi, je suis arrivée dans la compétition...les femmes étaient là, en effet c'est en 1987, je crois qu'il y a eu les premières épreuves féminines mais quand vous regardez les affiches, rien n'est dit sur les affiches, enfin...depuis le début jusqu'à aujourd'hui, si je crois, qu'il y a 2 ans, il y a eu Justine Dupont, voilà ! mais, sinon rien ne montre qu'il y a des femmes, absolument rien* »<sup>37</sup>. Ces propos dénotent de réelles difficultés pour les surfeuses d'exister pleinement dans le Lacanau pro et dans la *WCT* (*ASP World Tour*) de façon générale. L'inégalité dont parle Valérie Cruzin ici, est le déséquilibre sur les illustrations qui composent les affiches du Lacanau pro depuis 1979 notamment entre les affiches avec des photos d'hommes plus nombreuses que les affiches avec des photos de femmes, indiquant à quel point les femmes bénéficient aujourd'hui encore d'une faible visibilité sur les circuits mixtes de la *WCT*.

### **3.3. L'amateurisme du Grand prix open de Lacanau-océan**

Ces dix dernières années, de nombreuses recherches en sciences humaines et sociales tendent à montrer que les événements sportifs constituent des ressources plurielles pour leurs territoires hôtes (Barget et Gougnet, 2010 ; Lapeyronie et Le Fur, 2012 ; Getz, 2012 ; Müller, 2015 ; Ferrand et Chappelet, 2015 ; Bessy et Suchet, 2015 ; Fuchs, 2017 ; Attali, 2019 ; Charrier

---

<sup>37</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

et *al.*, 2020). En ce sens, l'essor de l'événementiel sportif dans les territoires et la montée en puissance des stratégies pour les accueillir témoignent de leur importance grandissante. Ce nouvel intérêt par ailleurs, fait que l'organisation des événements sportifs devient de plus en plus une affaire de compétences et de qualité. Toutefois, le professionnalisme d'aujourd'hui est né de l'amateurisme d'hier. Le projet ici est donc de s'intéresser à la partie immergée de l'iceberg (Bineau, 2003). Celle dont on ne parlait pas dans les médias. Celle où personne n'est rémunérée pour le temps qu'il accorde à l'organisation de l'événement. Celle où le Grand Prix Open de Lacanau-océan disposait de moins de compétence et de qualification et celle où les modes de fonctionnement de cet événement étaient différents avec la pratique professionnelle de l'événementiel sportif d'aujourd'hui.

Avec l'éclosion des médias sportifs au 20<sup>e</sup> siècle, le développement rapide du sport et des événements sportifs par extension est accéléré par leur mise en lumière dans les médias qui sont de plus en plus nombreux. D'abord la presse écrite et la radio, ensuite le cinéma, puis la télévision et enfin internet (Perelman, 2010). Cependant, certains événements sportifs à l'exemple du Grand prix open de Lacanau-océan se trouvaient délaissés. En effet, l'événement *« est devenu populaire parce que ça a été médiatisé aussi assez vite, peu au départ, mais quand même. Patrice, il est allé mendier quelques minutes de reportage en 1979 à FR3 Aquitaine, à Bordeaux, France 3 aujourd'hui, pour pouvoir avoir un peu de visibilité médiatique »*<sup>38</sup>. Ici, même si le média France 3 reste une chaîne généraliste dans laquelle le sport ne constitue pas l'essentiel du programme, il n'en demeure pas moins que la chaîne proposait des émissions consacrées au sport. Et pourtant, Patrice Chrzan a dû solliciter avec insistance cette chaîne régionale afin qu'elle consente à faire un reportage de la première édition du Grand Prix open de Lacanau-océan en 1979. Sans nul doute parce que France 3, comme tous les autres médias à l'époque, orientait toute l'attention de son activité sportive sur des événements, voire des sports plus populaires. Cet avis rejoint la thèse de Jacques Bineau (2003) selon laquelle, le sport dont on parle dans les médias, est le sport professionnel, qui se doit d'être un spectacle. Au demeurant, le concept d'événement sportif professionnel désigne ici une catégorie particulière d'événements notamment ceux les plus populaires, mettant en lumière un grand nombre de sportifs dont les qualités sont exceptionnelles et éventuellement aptes à générer une audience importante.

En outre, aujourd'hui, les facteurs de succès de tout événement sportif reposent sur des compétences et des qualifications en la matière (Masterman, 2010). Ainsi, maîtriser

---

<sup>38</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

l'organisation d'un tel événement impose de disposer dans une large mesure de connaissances techniques en lien avec la discipline sportive concernée de même que de savoirs en communication événementielle. Cependant, dans le cadre du premier grand prix open de Lacanau-océan de 1979, l'action publicitaire reposait en partie sur une affiche dont Patrice explique ici la création : « *Il y avait le championnat de France en 1976. Et en gros, il nous restait des affiches au club. Et, j'ai pris les affiches parce que vous savez on avait la photo Lacanau-océan et puis des trucs qui ne nous intéressaient pas (championnat de France) j'ai foutu des bandeaux en haut et en bas : Le bricolage !* »<sup>39</sup>. D'un côté, en procédant à des modifications sur l'affiche du Championnat de France de surf de 1976, Patrice montre qu'il est une personne très habile voire un « très bon bricoleur ». À l'inverse, l'expression « le bricolage ! » utilisée dans ce propos dénote un travail peu professionnel, peu durable et doté d'une technicité sans garantie. Même si l'idée dominante ici est celle de l'exécution d'un travail qui réclame de l'ingéniosité et de l'habileté manuelle, la fabrique de cette affiche reste amateur. L'amateurisme dans l'organisation du Lacanau pro se retrouve également dans la configuration sous laquelle l'événement a été présenté : « *le fait que c'était une première fois que le club l'organisait, il faut reconnaître que c'était assez folklorique mais c'était vraiment très bonne ambiance, très sympa et puis c'était un peu à la débrouille quoi ! il n'y avait pas de supers infrastructures comme maintenant, il y avait, je ne sais même pas s'il y avait des tentes hein ! il y avait une estrade, il y avait les juges et puis il y avait des copains du club qui vendaient des brochettes pour fournir de l'argent pour sponsoriser les vainqueurs tout simplement !* »<sup>40</sup> rapportait Jean-Paul Dupuy. Ce discours témoigne du culte événementiel voué au Grand prix open de Lacanau-océan à l'époque. En effet, la pratique événementielle que revêt l'exemple évoqué a un caractère invariable par rapport à la manière d'agir propre à la communauté canaulaise du surf d'antan : un ensemble de pratiques banales en dehors de tout professionnalisme.

### **3.4. L'engagement bénévole de jeunes surfeurs passionnés**

Jean-Michel Peter (2009) a examiné attentivement, les organisations sportives loi 1901 afin de comprendre le fait associatif. L'un des points qu'il a observés est la propension des personnes à se regrouper, sans but lucratif, pour défendre leurs droits, pour pratiquer l'activité

---

<sup>39</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>40</sup> Jean-Paul Dupuy, entretien, décembre 2019.



de leur choix, pour diffuser des idées et des valeurs puis réaliser en commun un projet collectif. Cet engagement libre, non salarié et gratuit place la personne qui l'accomplit en situation de bénévolat. Ainsi, à la genèse du Grand Prix Open de Lacanau-océan en 1979, la conception et le pilotage de l'événement étaient des activités exercées exclusivement par des personnes bénévoles. « *La particularité de cette compétition, disait Patrice Chrzan, c'est que pendant des années, ça a été géré par des bénévoles* »<sup>41</sup>. Ce sont donc des personnes de bonnes volontés qui co-fondent cet événement qui devient officiellement en 1984 une étape du circuit professionnel de la WSL. Ces bénévoles apportent ainsi sans obligation et sans être rémunérés, leurs parts d'aide volontaires et variées en vue de prendre part à la réussite de l'événement. En la matière, Jean-Michel Peter (2009) observe que le bénévolat sportif est historique. Pour cet auteur, il est historiquement établi que la gestion et l'organisation du sport ont reposé essentiellement sur le modèle associatif et le bénévolat. Dans ce cadre, le bénévolat constitue un facteur de dynamisation du tissu associatif et particulièrement du secteur sportif. Voici ce que nous confiait Patrice Chrzan à propos de l'édition de 1979 : « *Tout le monde était bénévole...il y avait pleins de bénévoles pour aider à monter des tentes, à les tenir pour les tee-shirts. Maintenant on appelle ça beach Marshall. À l'époque c'était juste pour distribuer des tee-shirts, il n'y avait pas encore le titre officiel. Bon bref, il y a pleins de gens qui sont arrivés très vite : des copains surfeurs...C'était surtout une affaire de copains ! copains pour réaliser sur place, copains qu'on appelait, un tel, tu viens ! on fait une compétition ! c'est surtout de la camaraderie, du copinage, de la convivialité, partager la même chose, le même sport, le même plaisir* »<sup>42</sup>. Ces bénévoles sont donc proches par des liens amicaux pour les uns, par des liens familiaux pour les autres. D'ailleurs, en 1979 le Grand Prix Open de Lacanau-océan n'aurait pas eu lieu sans la participation de ces bénévoles. D'autre part, à partir du propos de Patrice cité ci-dessus, nous notons que les motivations de ces bénévoles suivent trois directions : d'abord, ils s'y sont engagés pour leur passion pour le surf ; ensuite ils s'y sont engagés parce que l'événement à lieu sur leur territoire et enfin, ils s'y sont engagés pour le côté festif et la convivialité autour de l'événement (Radic, 2021). Dans ce contexte, l'activité bénévole au sein du Grand prix open de Lacanau-océan devient facteur d'initiative personnelle, de participation à la vie territoriale locale et devient, pour terminer, une source d'épanouissement.

Parmi ces bénévoles par ailleurs, il y avait entre autres René Guillet, maître d'éducation physique et sportive ; Patrice Chrzan, électrotechnicien, commerçant et propriétaire d'*Atlantic Surf Shop*, l'un des premiers *surf shop* de France ; Jacques Hèle, juriste, chef d'entreprise ;

---

<sup>41</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>42</sup> *Idem*.

Thierry Organoff, journaliste, reporter et photographe spécialisé surf ; Jean-Paul Dupuy, ingénieur ; Monique Fernandez, cadre à la Mairie de Lacanau ; Max Fernandez, peintre et Francis Boutrois, cadre chez Gaz de Bordeaux. Dans cette liste, nous retrouvons des personnes qui ont créé seule une entreprise notamment Patrice Chrzan et Jacques Hèle, des personnes qui exercent dans le secteur privé s'agissant de Thierry Organoff et Jean-Paul Dupuy puis d'autres qui relèvent du secteur public comme René Guillet. C'était donc une équipe composée de personnes aux compétences variées et appartenant à diverses catégories de métiers. Cette réalité vient attester l'idée que les associations sportives recherchent de plus en plus, non seulement des bénévoles désirant donner de leur temps, mais aussi des hommes et des femmes ayant des compétences techniques voire quasi professionnelles (Peter, 2009). C'est donc un élargissement du bénévolat avec d'un côté la mise à disposition de son temps hors travail pour réaliser une activité à but non lucratif et de l'autre côté une mobilisation de compétences sans contrepartie financière. Citons cet exemple pour illustrer cet aspect : « *Il y avait des bénévoles autour qui avaient tous, plus ou moins, une expérience. Donc il y avait un tel qui était électricien qui s'occupait de toute l'installation électrique sur la manifestation ; un autre qui était peintre qui s'occupait de tout ce qui était signalétique sur la compétition ; après il y en avait un autre qui était branché sur tout ce qui était produits dérivés : les tee-shirts, les bobs, etc. ; un autre qui était branché musique externe, donc en fait il y avait des compétences un peu diverses* »<sup>43</sup>. Au total, grâce à l'engagement de chaque bénévole, le grand prix open de Lacanau-océan de 1979 a bénéficié d'un apport concret de compétences humaines développant ainsi une solidarité événementielle et générant par la même occasion du lien social. Ce modèle, en ce sens, est une belle illustration de développement de solutions devant les difficultés liées à l'organisation d'un événement sportif sans grands moyens financiers.

*In fine*, étant donné que cet événement sportif de surf professionnel revient chaque année, il mobilise alors les bénévoles aussi bien sur la phase opérationnelle que sur la phase de préparation à l'année. Ainsi, l'engagement des bénévoles co-fondateurs de l'événement n'était pas limité dans la durée. Qui plus est, le Lacanau Surf Club ne disposait pas de salariés à l'époque. Cet investissement désintéressé de ces bénévoles tire son intérêt dans la recherche d'une satisfaction personnelle de type hédoniste, pouvant s'allier à une utilité sociale (Peter, 2009). Il est donc fondé pour notre part, sur une volonté de contribuer à l'équilibre entre les ressources humaines, matérielles et financières dans la dynamique événementielle du Lacanau pro.

---

<sup>43</sup> Patrice Chrzan, entretien décembre 2019.

### 3.5. Le co-branding symbolique (Grand prix open / Lacanau - océan), un des facteurs clés du succès de l'événement

En 1979, le nouvel événement de surf créé à Lacanau porte le nom de Grand prix open puis de Grand prix open de Lacanau en 1980, avant de devenir Lacanau-océan en 1982 et plus tard Lacanau pro. Ces observations sont illustrées par les affiches ci-dessous :



Photo 4 : Affiches des éditions de 1979, 1980, et 1983. (Sources : Archives de membres du Colp)

En effet, depuis l'invention des événements sportifs de surf, les alliances entre le nom des territoires qui les accueillent et la dénomination de l'épreuve, pour créer un nom de compétition à travers lequel les organisateurs communiquent, sont extrêmement nombreuses. Cette stratégie s'apparente à du *co-branding* au sens de jumelage entre deux réalités aux aspects fondamentaux opposés, en l'occurrence une destination et un événement sportif (Xing et Chalip, 2006). Ainsi, pour établir un rapport très étroit entre les activités de la destination hôte et les activités de l'événement sportif accueilli. Dans le cadre du Lacanau pro, cette stratégie n'a pas uniquement pour visée le développement d'un parfait rapport de convenance entre la destination et l'événement. Elle repose également sur la création d'intérêts partagés, la soif de notoriété et l'élargissement du public. Par exemple, Patrice Chrzan présente le Lacanau pro comme « un événement populaire où il y a beaucoup de touristes qui ne sont pas forcément là pour voir la compétition mais qui du coup se laissent tenter par la compétition et viennent la voir »<sup>44</sup>. C'est ainsi qu'on retrouve dans le public du Lacanau pro, des personnes non familières

<sup>44</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

au surf et au Lacanau pro en particulier mais ayant développé une familiarité avec la destination canaulaise pour ces facteurs originels de détente, de repos et de divertissement.

L'alliance destination et événement dans la dénomination du Lacanau pro permet donc d'endosser le positionnement du Lacanau pro sur les attributs du territoire canalais, mettant en avant un pan de l'identité du Lacanau pro difficilement dissociable de celui du territoire (Cegarra, et Michel, 2003), notamment les vagues, l'océan et le soleil. Ainsi, les organisateurs associent le Lacanau pro en tant qu'événement sportif codifié sur des vagues déferlantes avec nage libre sur les vagues au bord de l'océan. De cette manière, ils construisent autour de l'événement les mêmes attraits touristiques que ceux du territoire. Cette alliance permet donc de renforcer l'image de loisirs de Lacanau-océan d'une part et d'intégrer par la même occasion, plus facilement, le Lacanau pro dans la catégorie des loisirs d'autre part. En faisant recouvrir au nouvel événement accueilli l'identité traditionnelle de la destination canaulaise, les organisateurs parviennent donc à établir la renommée de l'événement auprès du grand public accédant ainsi à un nouveau public qui ne pratique pas le surf et/ou qui n'est pas forcément fan inconditionnel du surf. Prenons pour illustration les propos de Laurent brun sur le public du Lacanau pro et je cite : « *C'est le premier événement et les gens ont un lien un peu filial avec quoi ! vous voyez...à cet événement il y a ceux qui s'y connaissent encore une fois ou pas d'un point de vue technique de surf pur, de connaissance pure, voilà ! ouais, c'est the french pro. En fait, le Lacanau pro, c'est the french pro* »<sup>45</sup>. In fine, associer l'image du territoire à celle de l'événement a permis au Lacanau pro de tirer profit des attraits et du public traditionnel du territoire canalais acquérant ainsi une popularité plus importante.

### **3.6. Lacanau pro, entre espoir et inquiétudes**

En 1978, des membres du bureau du Lacanau Surf Club, passionnés de surf décident d'organiser sur la côte canaulaise une compétition internationale de surf à l'image de celles qui se déroulaient déjà en Australie ou Hawaï. Voici ce que révélait Jacques Hèle : « *Vers fin 1978, un beau jour, ils étaient chez Max Fernandez, euh, ils étaient en train de discuter de ça et puis ils m'ont fait appeler et lui (Patrice Chrzan) alors il m'explique, ça y ait, j'ai pris des contacts, tout va bien, on aura des surfeurs, c'est prêt, c'est bon, c'est fait ! qu'est-ce que tu en penses, il me demande. Je dis ce que j'en pense ! organiser une compétition comme ça ! j'ai dit vous êtes fous ! parce que de 2 choses l'une : ça marche ou ça ne marche pas. Alors si ça ne marche*

---

<sup>45</sup> Laurent Brun, entretien, décembre, 2019.

*pas, vous allez vous dépenser, vous bagarrer pour faire un truc et puis ça ne marchera pas et puis c'est foutu, c'est fini, vous aurez perdu votre temps pour rien ! c'est sans dommage et bon beh c'est fini ! c'est fini. Mais le gros problème, c'est que si ça marche, vous allez être obligés de recommencer l'année d'après. Et mieux ! Et l'année d'après ! Et mieux et d'année en année et il faut le faire de mieux en mieux parce que quand on commence une entreprise il n'est pas question de s'arrêter. Alors, j'ai dit moi, je vous déconseille de faire ça ! »<sup>46</sup>. Ainsi, en 1978 déjà, Jacques Hèle est animé d'une attitude d'oscillation entre espoir d'une réussite et inquiétudes quant à l'avenir et aux exigences liées à l'organisation d'un tel événement.*

Toutefois, après maintes réflexions et une longue période de préparation, la toute première édition du « Grand Prix Open de Lacanau-océan » a bel et bien eu lieu du 28 au 30 septembre 1979 à Lacanau-océan. Cette première édition fut un succès malgré quelques difficultés pour couvrir le budget et les organisateurs ont pris la décision de poursuivre l'année suivante en 1980. Mais en 1981, le Lacanau pro a connu une très grande déconvenue. Ce n'était pas la fin du Lacanau pro, mais l'événement semblait s'y rapprocher. La belle histoire de l'événement de surf canalais s'est arrêtée cette année-là par défaut de sponsors comme on peut le lire dans ce qui suit : « *En 1981, le retrait du sponsor principal dans les dernières semaines oblige à l'annulation de l'événement* »<sup>47</sup>. Cela rend compte de la désillusion des organisateurs de l'événement cette année-là et révèle que les sponsors font partie intégrante du Lacanau pro depuis ses premiers âges. Du reste, plusieurs raisons peuvent expliquer ce discours sur le mobile de l'interruption brutale du Lacanau pro en 1981, après deux éditions réussies. D'abord, dans ses débuts, les événements sportifs de surf n'attirent pas l'attention. En ce sens, ils ne peuvent donc pas attirer des sponsors qui cherchent le plus souvent de la visibilité. C'est l'avis de Gardinier (2004) pour qui, personne n'aurait cru, dans la France des années 1950, que deux générations plus tard, le surf serait devenu un sport passion, une mode déclinée à l'infini, un style de vie, de vêtements, un Eldorado financier qui bouleverserait des régions entières. En effet, dans les représentations, le surf était un sport qui se situerait en marge de la société dans les années 1970, plutôt non accessible pour tous au début des années 1980 et phénomène de mode dans les années 1990. En d'autres termes, le surf en France était une activité sportive dont les pratiquants étaient catégorisés et soumis à des préjugés souvent incriminants. Que ce soit dans les magazines spécialisés, dans la presse généraliste ou dans les croyances collectives, les surfeurs étaient systématiquement qualifiés comme étant « marginaux », « socialement

---

<sup>46</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>47</sup> <https://www.aquitaineonline.com/> consulté en janvier 2020.

déviant » ou « refusant les règles de vie en société (Guibert, 2007). Dans cette perception, le surf et le Lacanau pro par extension n'étaient pas des vitrines intéressantes pour les partenaires. Qui plus est, ils n'avaient pas encore la faveur d'un grand nombre de populations.

Au demeurant, le seul argumentaire sur lequel s'appuie les organisateurs pour justifier cette désillusion c'est-à-dire le défaut de *sponsoring* nous semble insuffisant à double titre. D'un côté il est ressorti des propos de la plupart de nos enquêtés que l'apport du *sponsoring* au Lacanau pro était modeste si bien que « *les organisateurs arrivent finalement à couvrir les frais de 1979 par exemple, grâce à la vente sur place de sandwiches et à l'organisation d'une tombola !* »<sup>48</sup>. Finalement la réalité des faits attribue beaucoup plus d'importance aux sponsors qu'on pourrait se l'imaginer. De l'autre côté ce discours rend compte du défaut ou de l'insuffisance de soutien de la collectivité territoriale locale à cette époque-là : « *Je me rappelle avoir fait à l'époque le siège de la municipalité et des élus. Tous nous prenaient pour des fous. Personne ne voulait investir dans un tel projet. Et pourtant si le nom de Lacanau a traversé les océans et pénétré tous les continents, c'est au Lacanau-pro que cette commune doit aujourd'hui sa réputation* »<sup>49</sup> révèle René Guillet. Ainsi, faute d'image de marque, le Lacanau pro n'attirait pas de financements des autorités publiques locales. En cela, la non-évocation des autorités municipales de la ville, en pleine situation de crise est une révélation des rapports distanciés entre le moribond Grand prix open de Lacanau-océan de 1981 et sa ville hôte. Ce rapport rend compte également du manque d'intérêt de la Mairie pour l'événement dans ses débuts du fait sans doute des représentations globales autour du surf et du faible poids de cette activité dans la politique sportive canaulaise de l'époque.

### **3.7. Les dynamiques relationnelles dans le système du Lacanau Pro**

#### **3.7.1. L'environnement relationnel du Lacanau Pro**

Le terme environnement nécessite d'être éclairci car il s'inscrit dans une logique de sens qui vise le plus souvent à le ramener dans les limites les plus étroites du milieu naturel. Lorsqu'on parle d'environnement ici, il doit être entendu au sens plus large des acteurs qui entourent l'événement canaulais (Bouet, 1994). Cette manière d'aborder la notion d'environnement renvoie donc aux réseaux humains autour du sujet étudié, le Lacanau pro en l'occurrence et aux relations qu'ils entretiennent. L'objet de cette partie est donc d'en faire

---

<sup>48</sup> <https://www.koifaire.com/articles/> consulté en décembre 2019.

<sup>49</sup> Archives du Colp : Interview de René Guillet lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

l'inventaire et une analyse plurielle. Ainsi, entre 1979 et 2002, l'environnement des acteurs du Lacanau Pro regroupe un certain nombre de parties prenantes que le tableau ci-dessous résume :

L'écosystème du Lacanau Pro (1979-2019)			
Échelons territoriaux	Système sportif	Acteurs institutionnels	Acteurs socio-économiques
International	<b>World Surf League</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les industriels du secteur du surf</b></li> <li>- <b>Les médias</b></li> <li>- <b>Les commerçants Locaux</b></li> <li>- <b>Les spectateurs</b></li> <li>- <b>Ménages</b></li> <li>- <b>Agences de communication</b></li> </ul>
National	Fédération Française de Surf	-	
Régional	-	-	
Départemental	-	-	
Local	<b>Le Lacanau surf club COLP</b>	La ville de Lacanau	

Tableau 11 : Écosystème du Lacanau Pro. Réalisé par nous à partir des archives du Colp

Comme l'atteste ce tableau la production de l'événement sportif de surf canalais nécessite plusieurs acteurs directs et indirects issus du secteur sportif, des organisations publiques et privées, de même que des secteurs socio-économiques (Maltese et Danglade 2014). Chacune de ces parties prenantes joue un rôle spécifique. C'est l'avis de Patrice Chrzan : « *C'est une opération tripartite maintenant. La Mairie, par rapport aux autorisations, par rapport à pas mal de choses. Et puis, le Surf Club, le Lacanau Surf Club qui lui à la connaissance de l'organisation de compétitions de surf et tout, puisque de toute façon ça fait 40 ans qu'il s'occupe de ça. Le Caraïbos c'est un sponsor qui a été trouvé par Girondins event. Voilà ! Donc c'est une opération à l'heure actuelle tripartite entre Girondins event, la Mairie et le Lacanau Surf Club. Au tout début, à la première édition, c'était que le Lacanau Surf Club dont j'étais le président à l'époque* »<sup>50</sup>. Ce discours laisse transparaître une évolution de l'environnement relationnel du Lacanau, du système sportif en 1979 vers des acteurs politiques d'une part et des acteurs marchands d'autre part.

Premièrement, on retrouve dans cet écosystème, le système sportif qui regroupe la *Word Surf League*, la Fédération Française de Surf, le Lacanau Surf Club et le Comité d'Organisation du Lacanau Pro. La *Word Surf League* est le détenteur de droits de l'événement. C'est cette organisation qui fixe au fil des années au Lacanau Pro « son niveau de division, qui détermine

<sup>50</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

les conditions de participation et qui décerne les récompenses aux champions »<sup>51</sup>. C'est donc elle qui fixe les règles du jeu et d'organisation de la compétition et qui met également à la disposition de l'événement des athlètes professionnels. De même, c'est la WSL qui « sélectionne des juges-arbitres »<sup>52</sup> chargés de faire respecter le déroulement des épreuves et les règlements y afférents conformément aux règles établies par l'instance. La Fédération quant à elle, est l'institution de référence en charge « de l'organisation, de la promotion du surf et des compétitions y afférente »<sup>53</sup>. À ce titre, elle veille à ce que les conditions d'organisation du Lacanau pro soient conformes aux normes appliquées à ce type de manifestation dans le surf. Qui plus est, c'est elle qui a à la responsabilité des compétitions sportives de surf à l'issue desquelles sont remis des titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux. Pour ce qui est du Lacanau Surf Club, c'est l'association qui met des bénévoles à la disposition du Lacanau pro. C'est le club qui détient également « la connaissance de l'organisation des compétitions de surf à Lacanau »<sup>54</sup>. À ce titre, depuis 1979 le directeur de la compétition est toujours un technicien du Lacanau Surf Club. De même entre 1979 et 1983, c'est cette seule entité ou personne morale qui était chargée de l'organisation de l'événement. En ce sens, l'organisation du Lacanau pro, s'articulait au sein d'une structure sportive classique, un club sportif en l'occurrence. En ce qui concerne le Colp, c'est l'organisateur du Lacanau pro à partir de 1984. À ce titre, il se charge de déclarer l'événement et d'obtenir les autorisations nécessaires auprès de la Mairie et de la fédération délégataire. De même, il est pleinement « responsable des mesures de sécurité et de secours »<sup>55</sup> du Lacanau pro. C'est également le Colp qui rémunère les athlètes en fonction de leurs résultats et de leurs classements sportifs.

Deuxièmement, on retrouve dans l'écosystème du Lacanau pro la ville de Lacanau en tant qu'unique acteur institutionnel. En tant qu'acteur à charge de la politique sportive du territoire canaulais, elle apporte son concours à la réussite de l'événement par des subventions, des appuis en compétences et en autorisant la tenue de la manifestation sur le territoire communal. Par exemple, durant le Lacanau Pro 1989, « la pelletreuse de la mairie est intervenue à la demande de Serge Roy, Max Fernandez et Jacques Hèle, pour créer un petit banc de sable afin de provoquer une petite vague car il n'y avait pas de houle ; une mini tornade s'abattant sur l'océan »<sup>56</sup>. Ainsi, pour permettre la réussite de ce projet, la mairie apporte ici une aide

---

<sup>51</sup> <https://www.worldsurfleague.com/> consulté en décembre 2021.

<sup>52</sup> Extrait d'un échange d'un entretien téléphonique réalisé le 16 août 2022 avec Patrice Chrzan.

<sup>53</sup> Article L.131-1 du *Code du sport*.

<sup>54</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>55</sup> Article L.332-1 du *Code du sport*.

<sup>56</sup> <https://www.surf-report.com/news/autres/lacanau-pro-1979-2008-racines-368719238.html> consulté en janvier 2020.



technique à la manifestation sportive canaulaise. Cette opération s'est renouvelée en 2014 après les tempêtes qui ont frappés de plein fouet la côte canaulaise avec pour effet corollaire la progression de l'érosion de son littoral. L'objectif étant que « la compétition internationale de surf, le Lacanau Pro ait bien lieu comme chaque année »<sup>57</sup>. En mettant ainsi à disposition son matériel et sa main d'œuvre, la mairie de Lacanau apporte un appui technique qui contribue au renforcement de la dune canaulaise.

Troisièmement, on retrouve dans l'écosystème du Lacanau Pro des entreprises privées et des commerçants locaux qui financent l'événement ; des médias qui le diffusent et qui peuvent aussi le soutenir matériellement et /ou financièrement puis les spectateurs à qui Barget et Gouguet (2011) associent en grande partie les dépenses liées au séjour et aux produits dérivés. Par ailleurs, la relation des partenaires privés avec le Lacanau pro se fait sous la forme d'un contrat signé entre le partenaire qui désire se servir de l'événement à des fins publicitaires ou de sponsoring et la WSL ainsi que nous l'a précisé au cours d'un entretien Patrice Chrzan.

Au demeurant, l'écosystème du Lacanau Pro ne se limite pas uniquement au système sportif car, il est aussi investi par les secteurs socio-économique, politique et médiatique (Bouet, 1994) qui s'inscrivent dans un rapport de dépendance mutuelle dans lequel le Colp constitue le pilier central qui mobilise des hommes, des femmes et des ressources pour rendre possible l'organisation de l'événement (Maltese et Danglade 2014). Chacune de ces parties prenantes est ainsi une ressource qui participe à la réussite de la manifestation sportive canaulaise. Dans un tel contexte, les membres du Comité d'organisation du Lacanau pro donnent la preuve de leurs aptitudes à mobiliser et à coordonner un réseau de parties prenantes autour de l'événement. Dès lors, on peut conclure qu'à partir de 1984, c'est le Colp qui jette les bases d'un réseau de coopération de personnes physiques et morales pour la réussite du Lacanau Pro.

### **3.7.2. Le Lacanau pro, un événement socialement construit**

Dans *The Social Construction of Reality* (1966) Berger et Luckmann observent que toute réalité sociale est construite par des acteurs sociaux. Ce postulat amène ces auteurs à faire l'étude de la notion de constructivisme à travers une suite de deux opérations ordonnées et enchaînées notamment la construction des idées d'un côté et la matérialisation de ces idées de l'autre côté, grâce aux interactions. En d'autres termes, ce courant de recherche sur le constructivisme né des travaux de Berger et Luckmann doit être analysé à la fois comme

---

<sup>57</sup> S. ORTOLA, Lacanau : la station prête pour l'été après trois mois de travaux, lu dans *20minutes* Publié le 06/07/14

construction immatérielle du sens et comme construction matérielle en fonction de ce que signifie ces idées pour chaque acteur impliqué (Balzacq, 2016). Ainsi, les facteurs matériels sont fortement dépendants des facteurs idéels. C'est le cas du Grand prix open de Lacanau-océan. En effet, dans la construction de cet événement, les interactions sont guidées par des facteurs idéels comme on peut le lire dans cet extrait d'entretien : « *En 1976 Patrice Chrzan a commencé à nous parler d'organiser une compétition internationale de surf professionnelle. Oui bon d'accord...pouf. Nous, ce n'était pas notre tasse de thé hein...enfin, moi au moins. En 1977, il a continué et en 1978 il a pris des contacts* »<sup>58</sup>. Ainsi, en 1976 trois ans avant la matérialisation de ce projet en 1979, l'événement s'inscrivait déjà dans deux dimensions : une dimension personnelle car il part de l'idée d'une seule personne Patrice Chrzan, en l'occurrence et une dimension sociale avec le dialogue engagé autour de ce projet avec les autres, passant de la construction de l'objet de la pensée individuelle vers une volonté de construction idéale collective en interaction avec d'autres acteurs réticents au départ, mais qui sont devenus plus tard des membres fondateurs du Lacanau pro.

On peut s'imaginer que le non-aboutissement du projet événementiel canaulais entre 1976 et 1978 est dû à un défaut de partage d'intérêt ou d'identification au projet, au départ. Toutefois, la vie associative autour du Lacanau Surf Club reste le cadre de réflexion sur le sujet comme l'expliquent les propos de René Guillet qui suivent : « *C'est dans mon jardin qu'un soir d'été de 1976, avec des copains du Lacanau Surf Club, sortant d'une compétition, naît autour d'un barbecue bien arrosé la folle idée de lancer une compétition internationale de surf à Lacanau* »<sup>59</sup>. Étant tous des acteurs de l'univers du surf canaulais, ce discours vient illustrer qu'ici, le facteur idéal s'adapte à l'environnement sportif et social dans lequel évoluent ces acteurs. C'est l'avis de Thierry Balzacq (2016) quand l'auteur soutient que le constructivisme pose que des individus agissent à l'égard d'autres individus et/ou objets en fonction des significations que ces individus et/ou objets revêtent pour eux. Cette thèse peut se résumer en trois points : d'abord, il y a un partage idéal ; ensuite, se construit autour des idées partagées des intérêts communs et enfin ces intérêts se muent en objectif.

Ici, les facteurs idéels les plus importants sont les opinions largement partagées. « *En professionnel, il n'y avait pas grande chose* »<sup>60</sup> avait déjà indiqué Jacques Hèle ; « *Il y avait*

---

<sup>58</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>59</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

<sup>60</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

que dal à l'époque. Moi, quand, je venais en 1975, il n'y avait rien »<sup>61</sup> révélait Patrice Chrzan ; « Il se trouvait qu'en France, à l'époque, il n'y avait pas beaucoup de compétitions »<sup>62</sup> avait rapporté Thierry Organoff. Ces différents discours évoqués après des éditions abouties du Grand prix open de Lacanau-océan sont unanimes en deux points : l'absence d'un événement sportif professionnel de surf à Lacanau et le besoin identifié d'en organiser un. La thèse constructiviste repose ici sur l'idée que Jacques Hèle, Thierry Organoff et Patrice Chrzan ont contribué à la création du Grand prix open de Lacanau-océan au regard des significations partagées qui ont émergé de leurs interactions à partir de l'idée personnelle de Patrice. C'est une sorte de diagnostic partagé qui révèle des informations quantitatives (*pas grande chose, que dal, rien, pas beaucoup*) de l'environnement local en termes d'événements sportifs de surf professionnels. Ce qui leur permet de mettre en perspective un projet d'intérêt commun qui est la création d'un événement de ce genre avec une promesse on ne peut plus claire comme l'a déjà souligné Patrice Chrzan : « Voir à Lacanau tous ces pros que d'habitude on voyait sur des magazines, en Australie, à Hawaï en Californie ainsi de suite »<sup>63</sup>. En notre sens, ce discours transcende l'intérêt particulier de Patrice et recherche au-delà même de la communauté du surf, l'intérêt général de la communauté canaulaise. Autrement dit, ce qui pousse ces acteurs à agir ce n'est pas la recherche d'un profit personnel quelconque mais plutôt une satisfaction. Au total, le Lacanau pro n'est pas donné, mais il s'est construit dans le cadre d'actions concrètes (Cabin, 2009). C'est donc le produit d'interactions entre individus aux statuts variés ainsi que nous l'a déjà indiqué Jacques Hèle : « Vers fin 1978, un beau jour ils étaient chez Max Fernandez, euh, ils étaient en train de discuter de ça et puis ils m'ont fait appeler et lui (Patrice Chrzan) alors il m'explique, ça y ait, j'ai pris des contacts, tout va bien, on aura des surfeurs, c'est prêt, c'est bon, c'est fait ! »<sup>64</sup>. Ainsi, la naissance de l'événement repose fondamentalement sur des dynamiques d'échanges.

### **3.7.3. Les sources de pouvoir dans le système du Grand prix open de Lacanau-océan**

Les événements sportifs de surf professionnels se sont multipliés abondamment ces quarante dernières années grâce aux interactions entre des personnes qui mettent ensemble leurs

---

<sup>61</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>62</sup> Thierry Organoff, Entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>63</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>64</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

efforts à cet effet. Par conséquent, leurs aboutissements reposent sur des groupes sociaux constitués au sein desquels il y a des préférences divergentes. Dès lors, pour avoir un impact sur les décisions dans une telle organisation, on ne peut pas se passer de pouvoir. Ce postulat correspond à l'acceptation de Nicole Aubert (1998). Dans ses travaux sur la relation de pouvoir dans la vie des hommes, l'auteure désigne cette relation par la volonté d'agir sur l'autre en vue d'exercer une influence sur sa décision. Notre travail de terrain nous permet d'attester qu'il y a également cette dimension de prise de pouvoir dans le système du Grand prix open de Lacanau-océan. Celle-ci se développe autour de deux sources, interne et externe en l'occurrence.

Dans les sources internes, il y a l'existence d'un pouvoir hiérarchique et d'un pouvoir de l'information. En ce qui concerne le pouvoir hiérarchique, il s'appuie sur le niveau d'autorité (Crozier, 1960). En ce sens, la décision est contrôlée par le haut. « *Alors, j'ai dit moi, je vous déconseille de faire ça ! Alors, il y avait Patrice chrzan, il y avait Max Fernandez, il y avait René Guillet qui était à l'époque président du Lacanau surf club, et moi, je leur ai donné mon avis : il ne faut pas le faire. Parce que c'est beaucoup trop compliqué pour aucun intérêt. Mais ils l'ont fait quand même* »<sup>65</sup> révélait Jacques Hèle. Ce discours laisse transparaître un défaut de consensus et un manque d'unanimité. Qui plus est, à la suite de cette discussion portant sur l'organisation d'un événement sportif de surf professionnel à Lacanau, tous les membres du bureau du Lacanau Surf Club qui étaient présents ne sont pas entièrement d'accord. « *Mais ils l'ont fait quand même* »<sup>66</sup> car « *il y avait René Guillet qui était à l'époque président du Lacanau surf club* »<sup>67</sup> qui lui était du côté de ceux qui étaient favorables à la mise en œuvre de ce projet. « *Quant à moi, prisonnier de mes occupations professionnelles qui m'obligeaient à sillonner la France, je n'assumai la présidence du Lacanau Surf Club que la saison 1976-1977 assurant néanmoins mon concours dans mes moments de liberté* »<sup>68</sup> a-t-il rapporté. Dans la foulée, il a été remplacé par Patrice Chrzan. Alors on peut s'imaginer que l'événement à bel et bien eu lieu parce que Jacques Hèle qui n'était pas d'accord à l'époque avec sa mise en œuvre ne disposait pas de pouvoir d'annulation. À contrario René Guillet et Patrice Chrzan disposaient successivement l'un après l'autre d'un pouvoir de contrôle légitime de la décision. C'est là que l'on retrouve la manifestation du pouvoir hiérarchique au sein de ce groupe. Autrement dit, ici

---

<sup>65</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>66</sup> *Idem.*

<sup>67</sup> *Idem.*

<sup>68</sup> Archives du Colp : Interview de René Guillet lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

plus la position que vous occupez dans l'organisation est importante, plus votre pouvoir est important.

Dans le système du Grand prix open de Lacanau-océan par ailleurs, l'information est également une source de pouvoir interne. Ici, celle-ci se rattache aux préoccupations principales liées à la mise en œuvre d'un événement sportif de surf professionnel. « *Alors il (Patrice Chrzan) m'explique, ça y ait, j'ai pris des contacts, tout va bien, on aura des surfeurs, c'est prêt, c'est bon, c'est fait !* »<sup>69</sup> avait déjà indiqué Jacques Hèle. Cela explique que c'est Patrice Chrzan qui détient le pouvoir de l'information en matière d'événement sportif de surf professionnel et ces informations arrivent pour résoudre des problèmes se posant à la mise en œuvre d'un événement d'une telle nature : la participation de surfeurs internationaux en l'occurrence. En ce sens, il détient un pouvoir d'influence sur les décisions au sein du groupe car les informations qu'il transmet aux autres membres du groupe sont capitales pour la réussite de l'événement. Cet avis a un rapport de correspondance avec les analyses de Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) en matière de pouvoir de l'information. Pour ces auteurs, l'acteur d'une organisation qui a un accès privilégié à l'information, Patrice Chrzan dans le cadre de cette étude, peut utiliser cette source de pouvoir pour influencer une décision. L'expression du pouvoir de l'information repose ici sur le contrôle de l'information de laquelle les autres acteurs du système ont nécessairement besoin pour prendre le parti de créer oui ou non un événement professionnel de surf à Lacanau.

D'autre part, la dimension externe de la prise de pouvoir dans l'organisation du Grand prix open de Lacanau-océan se manifeste dans la mise en réseau avec des structures externes notamment les détenteurs de droit de l'événement et les sponsors. En effet, la maîtrise du réseau de relations extérieurs propre à la manifestation sportive canaulaise de surf donne également du pouvoir à l'acteur qui en détient le contrôle. Par exemple, lorsque des opinions divergentes s'affrontaient dans l'arène de négociation du Grand prix open de Lacanau-océan, entre d'un côté Jacques Hèle et de l'autre côté Patrice Chrzan, celui-ci a tout de suite mis en avant le fait qu'il a réussi à nouer des relations en dehors des limites du système du Grand prix open en construction : « *Il se trouve que moi, j'avais commencé à pas mal bougé, voyagé avec... pour mon magasin, pour le surf ainsi de suite. Donc j'ai eu l'occasion de rencontrer pas mal, j'en avais discuté un petit peu avec eux ainsi de suite et bon quand on a avancé un petit peu j'ai commencé à prendre des contacts avec ce qui était l'IPS (International professionnel surfing) à l'époque avant l'ASP*

---

<sup>69</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

(*association of surfing professionnel*) »<sup>70</sup> nous a rapporté Patrice Chrzan. En entretenant de cette manière des rapports à l'extérieur notamment avec ses fournisseurs et avec l'organisation détentrice des droits de l'événement, Patrice Chrzan accroît son pouvoir d'influence sur les décisions au sein de son groupe. Du reste, l'importance du contrôle de la réalité externe sur l'influence du cours des décisions est également partagée par Crozier et Friedberg (1977). Pour ces auteurs, l'acteur dans un système qui contrôle l'environnement externe de son organisation détient une source d'influence importante. Pour notre part, c'est ce qui augmente chez Patrice Chrzan sa capacité à être suivi par les autres acteurs car, il trouve dans sa dynamique d'ouverture des ressources capables de répondre aux besoins de son groupe. Dans un tel contexte, il obtient des autres ce qu'il n'aurait pas pu obtenir sans des arguments incitatifs.

### **3.8. 1983, les débuts de l'ère *Lacanau Pro***

Avant l'ère open, la plage de Lacanau-océan a reçu des championnats de France<sup>71</sup>. Ceux-ci étaient organisés avec le concours de la Fédération Française de Surf. Ils rassemblaient environ 75 surfeurs qui s'affrontaient autour d'une série qualificative et d'une épreuve finale. Voici ce qu'en dit Thierry Organoff : « *Il y avait eu les championnats de France à Lacanau en 1977, donc quelques années, deux années auparavant et en dehors de ça, n'y avait pas de tonnes ...il n'y avait aucun événement en Europe puisque Lacanau a été le 1<sup>er</sup> événement européen de renommée mondiale* ». Cela dénote de la faible mesure que ce surfeur et dirigeant sportif attribue à la fois à la quantité et à la grandeur des événements antérieurs de surf accueillis à la Lacanau. Par la suite Lacanau a connu l'ère Grand prix open entre 1979 et 1983. Cette ère correspond à la période où l'événement était ouvert aux professionnels et aux amateurs. Aussi, à l'issue des épreuves, une récompense appelée « grand prix » était remise au vainqueur mais celle-ci n'étaient pas considérées dans le classement annuel des surfeurs professionnels. C'était donc un événement de surf professionnel spécial hors circuit *WCT*. Parmi les figures qui ont marqué les débuts de cet événement, il y avait Greg Loehr et Tom Curren, surfeurs professionnels américains de même que Wayne Rabbit Bartholomew et Barton Lynch, surfeurs professionnels australiens. Cette période correspond à la domination américaine et australienne avec d'une part Greg Loehr qui remporte l'édition de 1979 ; d'autre part Wayne Rabbit Bartholomew et Barton Lynch qui remportent respectivement les éditions de

---

<sup>70</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>71</sup> L'histoire du Lacanau Surf Club, <https://lacanausurfclub.com/histoire/> consulté en décembre 2019.

1980 et de 1983 contre une victoire française en 1982, celle de Thierry Fernandez. À l'occasion de cet événement, Lacanau recevait de nombreux visiteurs qui venaient voir sur trois jours, des compétitions de surfeurs professionnels. Pour l'ensemble de ces visiteurs, c'était également un moment particulier de découverte du territoire canaulais, ce qui fait dire à Christophe Guibert (2006) que cet événement constitue une vitrine pour la ville de Lacanau et s'inscrit dans une dynamique de redynamisation touristique de son territoire depuis 1979. Le terme vitrine renvoyant ici à ses acceptions géographiques de mise en scène et de mise en valeur d'un territoire. Malheureusement, en 1981, après deux années d'existence, le Grand prix open de Lacanau-océan connut ses premières difficultés. L'événement est annulé cette année-là par défaut de sponsor, nous rapportait Patrice Chrzan.

Du reste, c'est au cours de l'année 1983<sup>72</sup> qu'un processus de diversification considérable commence à exister. Celui-ci a conduit, en premier lieu, à l'émergence d'un nouvel organe directeur chargé de faire fonctionner l'événement s'agissant notamment du Comité d'Organisation du Lacanau pro (COLP) : « *Le COLP a dû prendre naissance si je ne m'abuse en 1983 ; si j'ai bonne mémoire, et puis, beuh là ! c'est resté le Colp avec des évolutions sur des individus à l'intérieur, c'est resté le COLP jusqu'à il y a 3 ans* »<sup>73</sup>. En effet, entre 1979 et 1983, le Lacanau Surf Club joue un rôle central dans la naissance et l'organisation des éditions de l'ère grand prix open. Sur cette période, l'événement a été conçu et piloté, de manière exclusive, par des membres du bureau du club de surf de Lacanau, avant la naissance du Colp à la fin de l'année 1983. Pour Collis et Montgomery (2008), ce processus de diversification dans les organisations sportives en l'occurrence, peut s'expliquer, dans une certaine mesure, par la recherche de rationalisation. L'activité rationnelle s'entend ici comme une combinaison d'efficacité et d'efficience. À ce titre, deux ressources essentielles peuvent être diversifiées : les ressources financières et les ressources humaines. « *Au tout début, à la première édition, c'était que le Lacanau Surf Club dont j'étais le président à l'époque...après...dès qu'on a vu que là ! il commençait à y avoir des sous qui s'engageaient ; c'est ainsi qu'on a dit attention, on va scinder pour ne pas mettre la vie du club en péril. C'est ainsi qu'on crée le COLP, comité d'organisation du Lacanau pro, qui était séparé, même s'ils se retrouvaient. Mais officiellement, c'étaient deux entités différentes pour éviter un risque, pour ne pas faire couler le club* »<sup>74</sup> nous faisait savoir Patrice Chrzan. Ce propos regroupe implicitement trois justifications : la première justification de cette diversification, pour ce dirigeant sportif, réside

---

<sup>72</sup> Source : archives du Colp et entretien avec Patrice Chrzan, décembre 2019.

<sup>73</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>74</sup> *Idem.*

dans la prise en compte des résultats de l'événement dans le classement mondial des surfeurs professionnels. Cette décision relevant de la WSL est soumise particulière au montant de la dotation globale attribuée à l'événement et au niveau de primes en compétition des athlètes. La seconde justification rattachée de façon intrinsèque à la première est le désir d'un meilleur contrôle des risques liés à la croissance du budget de l'événement et aux besoins de recettes de plus en plus importantes pour son organisation. La troisième justification répond, quant à elle, à un besoin de clarté dans les mécanismes et les décisions en lien avec l'événement. Même si le nom de l'événement passe de Grand prix open à Lacanau pro entre 1980 et 1982, l'événement reste un grand prix jusqu'à 1984 où il devient véritablement une étape du championnat du monde de surf professionnel. Toutefois, avec la croissance de la rentabilité du Grand prix open, tel qu'indiqué par Patrice Chrzan, la création du Colp en tant que société sous le Siret 38124530700032 peut laisser penser que les initiateurs du projet visaient certes la progression et l'accroissement de l'événement mais également leur propre positionnement sur le long terme, dans un univers très concurrentiel.

## **4. 1983 - 1987 : Le débuts du Lacanau pro, en tant que premier événement *World Championship Tour* de France et d'Europe**

### **4.1. Lacanau pro, des marques de surf dans la « mêlée ».**

Selon André Richelieu (2013), une marque au sens industriel, est un signe, un nom, un mot ou un symbole permettant de distinguer des produits ou des services. En ce sens, la marque permet de reconnaître le produit ou l'entreprise et de les distinguer de ceux de la concurrence. En ce qui concerne le surf, hier, les événements sportifs professionnels étaient l'œuvre d'associations sportives ou de clubs affinitaires. Aujourd'hui, la plupart de ces événements, sont organisés ou sponsorisés par des entreprises ou des marques de production et/ou de vente d'articles de surf, en l'occurrence *Quiksilver*, *Rip curl*, *Billabong* etc. Pour Nicolas Foulet, directeur marketing de *Quiksilver* Europe, il en est ainsi dans la mesure où le surf « *s'est développé grâce aux marques, qui ont en retour, construisent leur marketing sur ses événements et ses athlètes* »<sup>75</sup>, En ce sens, pour *Quiksilver*, marque spécialisée dans la vente de vêtements et d'accessoires de sports de glisse, les événements sportifs de surf sont considérés

---

<sup>75</sup> Les marques de surf misent gros sur les compétitions <https://www.lesechos.fr/2009/09/les-marques-de-surf-misent-gros-sur-les-competitions-464272> consulté en janvier.



comme de véritables vecteurs de communication concomitamment pour la marque et pour ses produits. S'agissant spécifiquement du Lacanau pro, au regard des affiches de l'événement, c'est en 1983, à sa quatrième édition, que les premières marques<sup>76</sup> de surf arrivent formellement sur l'événement. En l'occurrence *Tutti Fruti*<sup>77</sup>, une marque française de vêtements de surf et *Rip Curl*<sup>78</sup>, entreprise australienne de maillots de bain, de vêtements, de *Boardshorts*, d'accessoires et d'équipements de surf qui a son ennexe européenne à Soorts-Hossegor commune française située en région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, les marques de l'industrie du surf se positionnent assez vite sur le spectacle sportif de surf de Lacanau-océan, quartier de la ville balnéaire de Lacanau située à environ 50 km de Bordeaux. À ce titre, Lacanau est d'abord un site touristique qui offre une diversité d'activités ludo-sportives en lien avec la mer et la plage depuis 1920 (Augustin, 2010). La ville attire donc, déjà, de nombreux touristes l'été, avant même la création du Grand prix open de Lacanau-océan en 1979. Toutefois, à l'image de toutes les autres plages de France, l'occupation du bord de mer de cette cité balnéaire se faisait çà et là, à divers endroits et de façon élargie. Par ailleurs, il est ressorti de nos entretiens et des archives examinées que depuis 1979, le Grand prix open de Lacanau-océan est devenu sur la période de son déroulement le point d'intérêt de la plage canaulaise. Dans ce contexte, l'événement peut être considéré comme un territoire de ralliement où se regroupent des centaines de milliers de personnes. Dans ce sens, on peut affirmer que l'événement a un fort pouvoir de réunir en une masse compacte le public de la plage canaulaise. Ce public fait donc partie des cibles de la stratégie marketing des entreprises de surf.

À ce qui précède s'ajoute l'arrivée des médias comme l'affirme Patrice Chrzan dans ce qui suit : « *Finalelement ça accroché quoi ! Fr 3 sur le premier coup et Sud-ouest. Ils sont venus un samedi, ils ont filmé, ils en ont parlé. Le lendemain sur Lacanau, plein, 2 ou 3 heures pour sortir de Lacanau* »<sup>79</sup>. Ainsi, avec cette arrivée assez timide des premiers médias, l'événement attire l'attention du public. Dans le contexte de cette nouvelle audience événementielle, qui devient de plus en plus importante, les industries de surf dont l'objectif essentiel est la vente, œuvrent pour se trouver une place dans le Lacanau pro avec pour « *finalité faire connaître leur marque et leurs produits d'une part et de donner envie aux clients d'acheter leur marque et leurs produits d'autre part* »<sup>80</sup>. Dès lors, la première raison du positionnement des entreprises

---

<sup>76</sup> cf. affiche du Lacanau pro 1983 en annexe 6 (Source : archives du COLP).

<sup>77</sup> *Idem*.

<sup>78</sup> *Idem*.

<sup>79</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>80</sup> « Sponsoring dans le surf qu'est-ce qu'une marque attend (réellement) d'un surfeur ? » : <https://www.surfsession.com/articles/question-semaine/sponsoring-surf-quest-quune-marque-attend-reellement-surfeur-608209784.html> consulté en décembre 2020.

de surf sur l'épreuve sportive de surf de Lacanau est publicitaire, avec pour visée de diffuser un message commercial auprès d'un public plus large.

La deuxième raison de ce positionnement est d'identifier et de s'appuyer sur les surfeurs les plus influents pour faire connaître leurs marques et leurs produits. Cette influence du surfeur s'obtient le plus souvent par sa performance et par ses résultats. En effet, de façon générale, les surfeurs les plus performants font l'objet d'une grande admiration, en témoignent les propos de Laurent Brun que je cite : « *Moi, je suis fan de foot. Donc, j'étais fan de Giresse, de Platini mais quand j'ai commencé à suivre le surf, j'étais fan de Tom Curren, de Tom Carroll quoi ! Donc, j'ai suivi ça d'été en été. C'est vrai que plus de curiosité au départ que de passion réellement et puis à l'adolescence ben ! on a commencé, on a continué le foot mais on a commencé à monter sur des surfs ou sur des bodyboard. Moi je suis resté au stade allongé et donc tous les étés, on allait faire du surf, du bodyboard, tous les copains de Lacanau ville, Lacanau-océan et puis je me suis pris à regarder les compétitions et puis à voir ces mecs qui arrivaient, qui tapaient les rollers, des trucs ! je dis bon ! ah ouais ! quand même quoi ! et les meilleurs mondiaux...bah !* »<sup>81</sup>. En d'autres termes, les surfeurs, les plus performants, peuvent être considérés comme des influenceurs qui sont capables d'apporter une visibilité à la marque. Voici les attentes de *Rip Curl* à propos de ce type d'action : « *En premier lieu, nous attendons des jeunes surfeurs ou surfeuses qu'ils soient performants en compétition contre des surfeurs de leurs âges mais aussi contre des plus âgés, qu'ils possèdent une marge de progression importante et un répertoire technique au-dessus de la moyenne* »<sup>82</sup>. Autrement dit, *Rip Curl* s'inscrit dans un rapport de performance dans l'écriture de son histoire avec les surfeurs professionnels. En endossant ainsi son image à celle de très bons surfeurs, la marque enrichit sa visibilité, son audience voire sa valeur en vue d'obtenir la préférence des consommateurs à l'égard de ses concurrents. Cette stratégie, est donc un moyen pour *Rip Curl* de créer du lien avec le consommateur final.

Du reste, c'est entre 1983 et 1987 que le *co-branding* de marques de surf sur le Lacanau pro voit le jour, en l'occurrence *Tutti Frutti* et *Rip Curl*. Pour Cegarra et Michel (2003), le *co-branding* de marques doit être fondé sur une création de valeurs mutuelles qui peuvent reposer sur la recherche de renommée, sur l'endossement de nouveaux attributs ou sur la mise en commun de compétences pour le développement de nouveaux produits. En effet, comme

---

<sup>81</sup> Laurent Brun, entretien décembre 2019.

<sup>82</sup> « Sponsoring dans le surf qu'est-ce qu'une marque attend (réellement) d'un surfeur ? » : <https://www.surfsession.com/articles/question-semaine/sponsoring-surf-quest-quune-marque-attend-reellement-surfeur-608209784.html> consulté en décembre 2020.

indiqué plus tôt, *Tutti Fruti* est une marque française de vêtements de surf et *Rip Curl* est une entreprise australienne de maillots de bain, de vêtements, de *Boardshorts*, d'accessoires et d'équipements de surf. De prime abord, elles sont des marques concurrentes. Toutefois, les premières heures du déploiement des événements sportifs de surf professionnels provoquent un degré d'engouement *local* et international. Alors, ce co-branding permet à *Tutti Fruti* d'élargir sa cible et de pénétrer le marché international, tandis qu'il offre à *Rip Curl* de mieux couvrir le marché français. C'est donc un *co-branding* dont le but à atteindre est de cibler de nouveaux publics en vue de permettre à l'une ou l'autre marque de s'orienter vers de nouveaux marchés de la glisse nautique.

## **4.2. Le Lacanau pro, une marque à part entière**

Dans le monde du sport, les marques se développent de manière plus significative et renseignent sur quelques aspects de leurs attributs. Pour Benoît Heilbrunn (2017), les traces d'utilisation d'un nom, soit d'un dessin, soit d'un motif qui prend la forme d'une marque remontent à l'Antiquité. Celles-ci ont pour fonction de permettre la reconnaissance de l'ensemble des propriétés constitutives d'une entreprise, d'une institution, d'une association ou d'un projet et doivent être en conformité avec les activités, les valeurs et les ambitions que l'on souhaite transmettre.

En ce qui concerne le Lacanau pro, plus ancienne étape française et européenne du premier circuit de surf professionnel de la *WSL*, il est désigné Grand prix open dans ses débuts en 1979, avant d'être nommé Grand prix de Lacanau en 1980, puis dénommé Lacanau-océan en 1982. Enfin, l'événement prendra le nom de Lacanau pro à partir de 1983, alliant de ce fait le nom de la destination hôte et le nom de l'événement. Autrement dit, entre 1979 et 1983, le nom de l'événement a beaucoup varié, et bien qu'étant une date *WSL*, le Grand prix open n'était pas une étape du championnat professionnel de surf. C'était une compétition internationale particulière mettant aux prises les meilleurs surfeurs du monde sans que les résultats de cet événement ne soient comptabilisés dans le classement annuel de la *WCT*. Du reste, en 1984, en raison de l'augmentation du montant du prix du vainqueur de la compétition, le Lacanau pro devient une étape de l'unique championnat professionnel *WSL* de l'époque. Dès lors, les organisateurs fixent de manière stable les noms de la destination et de l'événement pour obtenir le nom de la compétition, Lacanau pro, en l'occurrence, qui est à la fois l'une des identités visuelles omniprésente sur les supports de communication de l'événement depuis lors. Cette

identité visuelle stabilisée, propre à l'événement et permettant de l'identifier parmi d'autres se compose d'un ensemble de deux mots : Lacanau et pro, pour prendre la forme d'un nom composé. Ce procédé rentre dans la catégorie de construction de marques. Selon Benoît Heilbrunn (2017), cette stratégie a pour fonction principale de laisser, plus ou moins longtemps, une empreinte dans l'esprit du public, qui lui permette d'identifier clairement les éléments de reconnaissance très spécifiques à l'événement. En ce sens, le nom Lacanau présent dans le nom de l'événement informe sur l'existence de l'océan, de la plage, d'un cordon dunaire et du soleil, tandis le nom pro, ici, diminutif de professionnel informe sur l'existence de l'élite du surf. Dès lors, la désignation Lacanau pro, tend à convaincre du double bénéfice que représente la destination Lacanau sur la période de déroulement de l'événement avec des bénéfices en lien avec la nature, propres à l'été canaulais avec une promesse de détente dans un lieu de vacances et des bénéfices immatériels propres aux savoir-faire des vedettes du surf. L'un mis dans l'autre, la vie estivale serait nettement plus festive et agréable à Lacanau durant le Lacanau pro. Ainsi, ces deux mots permettent d'assurer d'une part une unité de communication ; d'autre part, une facilité de circulation du message à véhiculer : Lacanau, concomitamment ville de plage et ville de surf en l'occurrence : « *Aujourd'hui Lacanau hein ! on est dans le médoc, on n'a pas de vigne ici. Alors, on a des belles plages, on a 17 ou 18 km de plage ; mais on n'a pas de vigne. Donc on n'est pas connu comme localité du médoc pour le vin comme peut-être Pouillac, Margot, bon voilà ! Nous c'est le surf* »<sup>83</sup>. Nous retrouvons donc, ici, la marque distinctive de la ville à travers l'évocation de son nom. Dit autrement ce qui permet de reconnaître le territoire se retrouve dans l'examen de sa désignation.

Du reste, c'est ce même effet que tente de reproduire, d'entretenir et de répandre la désignation Lacanau pro. Ce choix permet *in fine* de créer les conditions d'un positionnement optimal de l'événement et de sa ville hôte en tirant le meilleur parti possible des attributs les plus favorables du territoire. La visée de cette stratégie est sans nul doute de convaincre les publics notamment ceux les plus attirés par la plage. Dans ce cas, Lacanau pro peut être considéré comme une signature de marque dont la principale fonction est d'incarner implicitement la promesse signifiée par le nom de la compétition (Heilbrunn, 2017). Autrement dit, les bénéfices tangibles et intangibles que l'événement s'engage à fournir à son public. Pour André Richelieu (2013), cette promesse repose sur la cohérence, la continuité, la loyauté et la notoriété du nom de la marque. En d'autres termes, la promesse du Lacanau pro s'appuie ici sur les éléments d'identification de Lacanau c'est-à-dire ceux que le public cible connaît et reconnaît déjà à

---

<sup>83</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

travers le nom Lacanau : plage, soleil, dune, océan. Dès lors, Lacanau pro n'est plus qu'un simple nom mais revêt en plus le caractère de l'identité du territoire dont il porte des signes figuratifs. C'est dans ce sens que Laurent Brun désigne « *le Lacanau pro, comme le vecteur touristique numéro 1 de Lacanau dans le monde entier* »<sup>84</sup>, présentant de ce fait l'événement comme l'image du territoire et inversement.

### 4.3. Une revalorisation du *prize money*

Dans le sport professionnel, le système de récompense en argent varie selon le sport et le type de compétition. Ces montants sont généralement versés aux athlètes et aux clubs sur la base de leur ordre de classement. Pour les économistes du sport, l'explication de cette disparité de répartition repose sur différentes théories parmi lesquelles deux sont étroitement liées à la question centrale du *prize money* dans les événements WCT notamment la théorie du tournoi et celle des superstars (Bourg, 2008). Ce choix se fonde sur la nécessité d'identifier ce qui pourrait justifier et expliquer l'augmentation du *prize money* du Lacanau entre 1983 et 1987.

Premièrement, « initiée par Lazear et Rosen (1981) et Rosen (1986), la théorie du tournoi part de l'idée que le principal (ici l'organisateur) met en compétition ses agents (ici les surfeurs), d'une part en leur promettant des prix spécifiés à l'avance, et, d'autre part en leur indiquant que l'attribution de ces prix spécifiés ne dépendra pas de la valeur absolue de la production d'un individu, mais de la place qu'occupe cette production relativement à celle des autres compétiteurs (Bourg, 2008). En ce sens, les gains sont fonctions des résultats lors des compétitions sportives. Par ailleurs, entre 1979 et 1987, ce modèle de distribution du *prize money* est largement présent dans les différentes étapes des compétitions WCT mais il est très peu documenté et quasi inexistant dans la littérature sportive. Voici le témoignage de Laurent Brun à propos des premières éditions : « *Ils faisaient chaque année quatre invités quoi ! c'est-à-dire, bon mais, soient des gars qui avaient montré qu'ils étaient bons sur le circuit mais qui n'avaient pas eu de chance, soit un gars qui était très fort mais pendant un an, je ne sais pas, il s'est pété la jambe et il n'a pas pu surfer, bon ! ils étaient invités. Donc il y avait 48 compétiteurs, c'était la WCT (World Championship Tour). Donc là, il y a eu des prize money importants. Lacanau en faisait partie encore ! puisque à l'époque il y avait Lacanau et puis après il y a eu Biarritz et Hossegor* »<sup>85</sup>. Ainsi, pour mettre à un même niveau hiérarchique le

---

<sup>84</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>85</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

niveau du *prize money* et le niveau de la compétition. Cette illustration rejoint la thèse de Barget (2007), quand l'auteur soutient que les organisateurs de compétitions utilisent une incitation financière à la performance pour rendre leur épreuve la plus intéressante sportivement pour le public et corrélativement la plus rentable économiquement. C'est ainsi que l'auteur rend compte de la conséquence positive directe entre le niveau du *prize money* et le niveau de performance individuelle que chaque athlète serait prêt à réaliser.

Deuxièmement, selon Bourg (2008), c'est Adam Smith dès 1776, soit bien avant que le phénomène existe, qui propose une définition de la star et de son statut en écrivant au sujet des arts qu'exceller dans une profession dans laquelle très peu atteignent la médiocrité, est la marque la plus décisive de ce que l'on appelle génie ou mérite supérieur. Ce discours laisse entendre que le *prize money* se justifie par la qualité et la singularité des talents que l'on désire mobiliser. En ce sens, l'importance du *prize money* fixé *ex-ante* laisse présager un spectacle sportif de qualité : *c'était la WCT*<sup>86</sup> (la ligue de l'élite du surf). *Donc là, il y a eu des prize money importants*<sup>87</sup> nous a rapporté Laurent Brun. Cette affirmation nous permet de corroborer la relation de dépendance qui existe entre le besoin de talents et le niveau d'importance du *prize money*. Autrement dit, l'un ne peut être pensé sans l'autre si bien que les montants des *prize money* des éditions de 1983 « 10 000 \$ US »<sup>88</sup> ; de 1984 « 22 000 \$ US »<sup>89</sup> et de 1985 « 28 000 \$ US »<sup>90</sup> du Lacanau pro sont directement inscrits sur les affiches au dépend des noms de surfeurs, têtes d'affiche de l'événement. Cela sous-tend que la qualité du spectacle sportif de surf canaulais dépend inéluctablement de la valeur du *prize money*. À tout le moins, la valeur du *prize money* serait gage de la participation de surfeurs professionnels de très haut niveau. C'est l'avis de Bourg (2008). Pour cet auteur, la valeur d'un tel spectacle dépendant de la qualité et de l'incertitude du résultat, il faut donc des professionnels de très grand talent et très motivés. Dans ce sens, Bourg atteste également que l'importance du *prize money* est aussi un moyen d'attirer les meilleurs surfeurs du monde.

Du reste, ce postulat rend témoignage de ce qui fonde l'incitation financière dans le sport et dans les événements sportifs de surf professionnels par extension, à la fois comme outil de promotion des performances et moyen de sélection des talents (Bourg, 2008). De ce point de vue, l'augmentation de la dotation globale du Lacanau pro entre 1983 et 1987 devrait donc s'accompagner d'une croissance de la participation des meilleurs talents du surf voire d'une

---

<sup>86</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>87</sup> *Idem*.

<sup>88</sup> Source : archives du Colp (Affiche de 1983) en annexe 6.

<sup>89</sup> Source : archives du Colp (Affiche de 1984) en annexe 7.

<sup>90</sup> Source : archives du Colp (Affiche de 1985) en annexe 8.

augmentation de la performance des surfeurs. Malheureusement, les études sur l'impact de ces effets incitatifs du *prize money* sur le Lacanau pro sont quasi inexistantes. De plus, dans le cas spécifique du Lacanau pro, il reste difficile d'affirmer que la revalorisation récurrente du *prize money* entre 1983 et 1987 a été un facteur incitatif considérable car les meilleurs surfeurs de l'époque participaient déjà à la compétition depuis sa création en 1979, avant même que le Lacanau pro n'intègre les étapes de la *WCT* à partir de 1984.

En effet, au départ des premières éditions, l'on enregistrait déjà des surfeurs professionnels de très haut niveau tels que Greg Loehr qui a remporté la première édition en 1979, Wayne Rabbit Bartholomew qui a remporté la deuxième édition en 1980 ou encore le français Thierry Fernandez, qui a remporté l'édition de 1982. Par exemple, Wayne Rabbit Bartholomew « a été champion du monde professionnel de surf en 1978 »<sup>91</sup>, une année avant les premiers pas du Lacanau pro en 1979. Toutefois, notre thèse ne remet pas en question les théories du tournoi et des superstars (Bourg, 2008), selon lesquelles un *prize money* important est un facteur incitatif mais il vise à les relativiser. Pour notre part, l'augmentation croissante du *prize money* du Lacanau pro, entre 1983 et 1987 est plutôt rattachée à l'affluence de nombreux sponsors du fait de la forte visibilité de l'événement au fil du temps. Citons en guise d'illustration les propos de Max Fernandez : « *Tout d'abord, il faut préciser que le Lacanau pro ayant pris une grande ampleur, il a été dissocié du Lacanau Surf Club et dispose de son propre comité d'organisation (le COLP)* »<sup>92</sup>. C'est ainsi que cet acteur traduit la nouvelle portée de l'événement canaulais, sa nouvelle influence qui le hisse par voie de conséquence en point d'affluence à la fois de publics et de sponsors. Ce sont donc les financements à des fins publicitaires de ces sponsors qui permettent au Lacanau pro de se classer au rang de circuit de la *WCT*.

Aujourd'hui, le *prize money* de chaque épreuve de la *WCT* tend à se stabiliser avec, « en moyenne 80 000 \$ US pour le 1<sup>er</sup> ; 45 000\$ US pour le 2<sup>ème</sup> et 25 000 \$ US pour le 3<sup>ème</sup> »<sup>93</sup>. Ces montants sont les mêmes aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, ils corroborent l'idée d'une structure de répartition des récompenses en argent non seulement fondée sur la performance sportive mais également sur un écart considérable de prix entre la première, la seconde et la troisième place. Feuillet et *al.*, (2018), abordant la question inhérente aux revenus perçus en monnaie lors des événements sportifs, soutiennent à leur tour que la rémunération individuelle ou collective est une manière d'encourager la performance et

---

<sup>91</sup> <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1729215> consulté en décembre 2021.

<sup>92</sup> Max Fernandez, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire Lacanau pro, Les Vagues de la Passion visionné le 18/01/2020.

<sup>93</sup><https://www.worldsurfleague.com/posts/503241/world-surf-league-announces-2022-23-european-qualifying-series> consulté en juin 2022.

d'inciter à la production de l'effort. En ce sens, ce système de récompense à pour visée de pousser vivement l'athlète vers une quête de performance. Cela pourrait constituer, dans certains cas, un fort facteur d'incitation à la transgression des règles et des valeurs du sport notamment en matière de dopage.

#### 4.4. Lacanau pro et l'hégémonie des surfeurs australiens

Entre 1979 et 1987 quatre australiens différents remportent cinq éditions du Lacanau pro contre trois sacres américains et une seule victoire française. Le tableau ci-dessous résume la liste des gagnants du Lacanau pro sur la période considérée :

Années	Vainqueurs	Nationalité
1979	Greg Loehr	<b>Américain</b>
1980	Wayne Bartholomew	<b>Australien</b>
1981	<i>Événement annulé pour défaut de sponsor</i>	
1982	Thierry Fernandez	Français
1983	Barton Lynch	<b>Australien</b>
1984	Mark Occhilupo	<b>Australien</b>
1985	Charlie Kuhn	<b>Américain</b>
1986	Tom Curren	<b>Américain</b>
1987	Barton Lynch	<b>Australien</b>

Tableau 12 : Palmarès individuel du Lacanau entre 1979 et 1987 (Source archives du Colp).

Ainsi pour la deuxième édition du Lacanau pro, Wayne Bartholomew devient le premier australien à remporter le Lacanau pro en 1980. « Né et élevé sur la *Gold Coast* »<sup>94</sup>, région métropolitaine située au sud de Brisbane sur la côte est de l'Australie. La *Gold Coast* est connue pour ses longues plages de sable et ses sites de pratique de surf. Wayne fait irruption sur la scène internationale en 1975. En 1983, Barton Lynch devient le deuxième australien qui remporte un titre de Lacanau pro. « Né à Manly en 1963, Barton Lynch a grandi à *Whale Beach*, banlieue balnéaire située au nord de Sydney en Australie »<sup>95</sup>. Barton Lynch est sacré champion du circuit *World Championship Tour* de 1988. Barton Lynch est également le vainqueur de l'édition de 1987 du Lacanau pro. Mark Occhilupo qui remporte le cinquième titre du Lacanau

<sup>94</sup> <https://all-extreme.com/wayne-rabbit-bartholomew-am/> consulté en décembre 2021.

<sup>95</sup> <https://elcinema.com/en/person/2024370/> consulté en décembre 2021.



pro en 1984 est le troisième australien à avoir remporté un titre du Lacanau pro. Né en 1966 à Sydney, Mark Occhilupo débute dans le championnat du monde professionnel en 1984. En effet, entre 1979 et 1987, les australiens réalisent l'exploit de remporter quatre éditions du Lacanau pro sur neuf. Ce triomphe australien au début des années 1980 avec les sacres de Wayne Bartholomew (1980), de Barton Lynch (1983 et 1987) et de Mark Occhilupo (1984), hisse l'Australie au rang de première nation de surf de l'événement canaulais. Ce résultat des surfeurs australiens à plusieurs sources. D'un côté, la culture du surf en Australie s'inscrit dans un cadre plus large de l'identité culturelle et des représentations locales Nardini (2019). En effet, les plages australiennes font partie des *spots* où l'histoire du surf professionnelle prend racine, non pas comme une simple activité physique ou une simple pratique sportive mais comme usage intégrant l'art et le style de vie locale. De même, « on peut difficilement évoquer l'Australie, sans parler du surf. Dans ce pays où la grande majorité de la population est concentrée sur les côtes, les sports nautiques font forcément partie de la culture. Le surf est donc plus qu'un sport en fait, c'est un véritable mode de vie »<sup>96</sup>. Dans ce sens, le surf peut donc être considéré comme une tradition que les générations actuelles tiennent de générations australiennes antérieures et qui doit être transmise aux générations postérieures. Dans un tel contexte, l'apprentissage relativement tôt du surf y est plus aisé et la croissance plus rapide. C'est le cas de nombreux premiers champions du monde de surf professionnel à l'exemple de Wayne Bartholomew qui a pris ses premières vagues à 13 ans, sur les plages de la *Gold Coast* où les surfeurs bénéficient, aujourd'hui encore, d'un accès facile aux plages, d'une disponibilité de location à long et court terme, d'un parking gratuit à proximité des sites de surf, d'un accès aux douches et toilettes à la plage, de supports de planches de surf dans les bus locaux, d'une prépondérance de magasins de fabrication et de réparation de planches de surf endommagées ainsi que des opportunités d'emploi dans l'industrie du surf et des programmes scolaires liés au surf (Nardini, 2019). Dit autrement, cette performance australienne n'est pas le fruit d'un hasard mais repose sur la mise en place de services et d'équipements qui permettent aux surfeurs de vivre, de travailler et de pratiquer près des *spots* de pratique de surf. Dès lors « on comprend mieux pourquoi, dans les années 1980, les plus grands champions de surf et du Lacanau pro en particulier, sont australiens et pourquoi les surfeurs australiens ont toujours brillé sur le circuit professionnel de surf, *WCT* »<sup>97</sup>, jusqu'à devenir des références au moyen desquelles les

---

<sup>96</sup> « Le surf en Australie » : <https://australie-voyage.fr/culture-et-sport-en-australie/surf-australie/> consulté en décembre 2021.

<sup>97</sup> « Le surf en Australie » : <https://australie-voyage.fr/culture-et-sport-en-australie/surf-australie/> consulté en décembre 2021.

initiateurs du Lacanau pro se situent : « *On avait un petit peu envie de voir tous ces pros que d'habitude on voyait sur les magazines ou sur des vagues australiennes* »<sup>98</sup> déclarait Jacques Hèle, reconnaissant de manière explicite le talent et la capacité à exceller des surfeurs australiens. C'est l'avis de McGloin (2007) qui considère également que le surf en Australie, est une pratique culturelle reconnue par les institutions comme faisant partie intégrante de l'identité nationale. D'ailleurs, le surf est une activité qui impose la prise de vague et l'Australie est une île-continent « avec près de 30.000 km de côtes et 10.685 belles plages »<sup>99</sup>, ce qui est un atout favorable pour se baigner, pratiquer les sports nautiques et particulièrement le surf. *In fine*, l'importance de la valeur culturelle du surf dans la région de la *Gold Coast* lui a valu une large reconnaissance de la part de *Save the Waves*, organisation internationale à but non lucratif qui travaille avec diverses organisations dédiées à la protection des écosystèmes de surf. Cela a été marqué par l'inscription de la région, comme huitième WSR en 2016, sur la liste *World Surfing Reserve*, programme lancé en 2009 et qui vise la protection de l'écosystème de la pratique du surf (vagues, sites, environnements etc.). Ce processus est similaire à la procédure d'inscription des éléments immatériels sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

#### **4.5. L'ascension des surfeurs américains**

Sous le soleil canalais, les surfeurs professionnels américains ont remporté trois titres entre 1979 et 1987 se classant deuxième, derrière les australiens sur la période considérée. Ainsi, la première édition du Lacanau pro a été remportée par l'américain Greg Loehr en 1979. Vice-champion aux championnats de l'Association de surf de l'Est (ESA) des États-Unis en 1973, Greg Loehr est vainqueur dudit championnat en 1974 juste avant de prendre la quatrième place aux championnats de surf des États-Unis en 1974. Greg Loehr « a commencé le surfer à 11 ans en Floride »<sup>100</sup>, État du sud-est des États-Unis, bordé par l'océan Atlantique d'un côté et par le golfe du Mexique de l'autre. Loehr est né en 1952 à Brooklyn. La sixième édition du Lacanau pro, quant à elle, a été remportée par l'américain Charlie Kuhn en 1985. « Né en 1962, Charlie Kuhn a commencé à surfer en 1982, un an avant de devenir professionnel. Cette même

---

<sup>98</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>99</sup> « Les 15 plus belles plages en Australie » : <https://www.australie-guidebackpackers.com/> consulté en décembre 2021.

<sup>100</sup> <https://eos.surf/entries/loehr-greg/> consulté en décembre 2021.

année, il a remporté la division masculine des championnats de l'Association de surf de l'Est »<sup>101</sup>. En 1986, la septième édition du Lacanau pro a été remportée par Tom Curren, surfeur professionnel américain né en 1964 à *Newport Beach*, municipalité du comté d'Orange située à 16 kilomètres au sud de Santa Ana en Californie. *Newport Beach* est une agréable station balnéaire connue pour sa longue et large plage. Tom Curren est considéré comme l'un des plus grands surfeurs du XXe siècle. « Marié à une surfeuse française originaire de Biarritz, Tom Curren a régné sur les compétitions internationales durant une douzaine d'années, remportant 33 étapes de la *WCT*. Il s'est retiré en 1994 »<sup>102</sup>. Ainsi, la plupart des meilleurs surfeurs américains des années 1980 sont nés dans les années 1950 et 1960.

En effet, dans les années 1950, en raison de l'expansion de la classe moyenne aux États-Unis, le surf devient un passe-temps populaire dans les zones côtières (Gibson, 2014). Symbole d'un mode de vie qui remet en cause les valeurs dominantes au sein de la société américaine, à cette époque, « il faut attendre le milieu des années 1980 pour voir le surf acquérir une nouvelle dimension »<sup>103</sup>. Ce glissement progressif du surf américain a été marqué par la croissance ou l'essor d'un grand nombre de compétitions parmi lesquelles on peut citer « le *West Coast Surfing Championship* ; l'*OP Pro Surfing Championship*, les championnats de surf de la côte-est, l'*US open de surf*, la triple couronne de surf, *The Eddie* ; *USA Surfing Prime* ; *United States Surfing Championship* etc. »<sup>104</sup>. Les événements sportifs de surf connaissent alors une croissance constante et la popularité du surf augmente à divers endroits des pays. Les surfeurs américains vont donc capitaliser, très tôt, une expérience compétitive considérable. C'est l'une des clés de leurs performances au Lacanau pro. Voici ce qu'en pense Laurent Brun : « *Moi j'ai vu arriver Kelly Slater avec son baluchon...inconnu et puis on a vu que ce gamin donc qui a deux ans de plus que moi, fracassait tout, commençait à titiller très vite les champions du monde et on a vu ce qu'a donné le phénomène Slater dans les années 1990* »<sup>105</sup>. Ainsi, pour marquer sa stupéfaction devant les prouesses de ce jeune surfeur américain.

L'expansion des compétitions de surf aux États-Unis marque en outre, le début de la réhabilitation du surf américain aux yeux du grand public. C'est ainsi que le surf passe d'une perception d'activité d'une jeunesse insouciant, « fumeuse de joints »<sup>106</sup> à celle d'une pratique physique libérée de ses clichés. Dans ce sens cette pratique connaît une trajectoire de type *beach*

---

<sup>101</sup> <https://eos.surf/entries/kuhn-charlie/> consulté en décembre 2021.

<sup>102</sup> <https://www.surfingfrance.com/mondiaux-2017/le-parrain-tom-curren.html> consulté en décembre 2021.

<sup>103</sup> <http://www.slate.fr/story/151538/underground-pop-culture-histoire-surf> consulté en décembre 2020.

<sup>104</sup> <https://www.usasurfing.org/events.html> consulté le 25/05/2021.

<sup>105</sup> Laurent Brun, Entretien, décembre 2019.

<sup>106</sup> <http://www.slate.fr/story/151538/underground-pop-culture-histoire-surf> consulté en décembre 2020.

*gang*, caractérisée par la logique sociale avant de devenir une pratique populaire fondée sur les logiques ludo-sportives (Keerle, 2004) qui témoignent d'un nouveau regard porté sur l'océan et d'un désir de rivage (Corbin, 1988). Cette profonde transformation dans la perception du surf américain voit la naissance d'une nouvelle génération de surfeurs à laquelle les jeunes générations d'identifient. Au nombre de ceux-ci, on peut citer « Tom Curren ou Martin Potter »<sup>107</sup>. À cela s'ajoute l'expansion de médias, de magazines, de films et de documentaires en lien avec le surf et qui réalisent des interviews de jeunes surfeurs, le plus souvent visibles en page de couverture. En ce sens, aux USA, la pratique du surf « se développe, par le truchement des médias et des films de surf présentant les styles de vie des surfeurs »<sup>108</sup>. Dès lors, cette pratique connaît un essor incommensurable auprès de la jeunesse américaine et plus spécifiquement de la jeunesse californienne. Avec l'émergence de cette nouvelle génération de surfeurs et la curiosité grandissante du public, « les investissements affluent, le *sponsoring* explose, la publicité déferle, modifiant profondément ce qui n'était encore qu'un sport amateur »<sup>109</sup> en une pratique sportive de plus en plus sous les projecteurs. Ce qui est de nature à attirer davantage de jeunes surfeurs surtout ceux en quête de légitimation. En conséquence, le surf, pratiqué initialement sur les vagues hawaïennes s'exprime de plus en plus sur les autres côtes américaines.

Au total, l'histoire de l'émergence de la performance américaine au Lacanau pro, entre 1979 et 1987 se confond avec celle du développement de la pratique du surf sur les côtes américaines sous l'influence des médias et de l'industrie cinématographique. Ainsi, la diversification des compétitions sportives de surf aux États-Unis peut être considérée comme l'outil stratégique de travail, de préparation et d'optimisation à la performance<sup>110</sup> des surfeurs professionnels américains. Le terme performance s'entend ici comme appréciation d'un accomplissement sportif pour un individu à un moment donné en tenant compte d'un seul facteur, le classement en l'occurrence.

#### **4.6. Le Lacanau pro, une arène événementielle uniquement masculine**

Initialement écartées de la pratique et des compétitions sportives, les femmes en ont eu finalement accès de plein droit depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Pour Thierry Terret (2019), auteur

---

<sup>107</sup> <http://www.slate.fr/story/151538/underground-pop-culture-histoire-surf> consulté en décembre 2020.

<sup>108</sup> <https://ibaworldtour.com/how-has-surfing-changed-american-culture/> consulté en mars 2022.

<sup>109</sup> <http://www.slate.fr/story/151538/underground-pop-culture-histoire-surf> consulté en décembre 2020.

<sup>110</sup> Dossier : « Quels sont les facteurs de la performance sportive ? » réalisé par le Centre de Recherche et d'Optimisation Sportive lu sur <https://www.cros-rhonealpes.fr/> consulté en décembre 2021.

d'une *Histoire du sport féminin*, cela pourrait s'expliquer par le fait que le sport est une invention masculine, faite par les hommes et pour les hommes, dénonçant implicitement la domination masculine dans le monde sportif. En ce qui concerne le Lacanau pro, de 1979 à 1986, les femmes en sont totalement exclues. Il faut attendre l'année 1987 pour voir les premières épreuves féminines sur cette étape du circuit professionnel de la WSL : « La première édition féminine fait son apparition au Lacanau pro. Les meilleures surfeuses de la planète ont fait le déplacement pour assurer et montrer tout le potentiel du surf féminin »<sup>111</sup>. Cette épreuve a été remportée par Wendy Botha, surfeuse sud-africaine née le 22 août 1965 et qui s'est naturalisée australienne en 1989. Plusieurs facteurs peuvent donner des clefs d'explication au caractère exclusivement masculin de cette étape du circuit professionnel de la WSL entre 1979 et 1986.

Le premier facteur est la différence biologique. En effet, l'invention du Lacanau pro à la fin des années 1970 relève d'un groupe de jeunes surfeurs. « *C'était surtout une affaire de copains ! copains pour réaliser sur place, copains qu'on appelait, un tel, tu viens ! on fait une compétition ! c'est surtout de la camaraderie, du copinage, de la convivialité, partager la même chose, le même sport, le même plaisir* »<sup>112</sup> observait Patrice Chrzan. Ce groupe de surfeurs qui comprend entre autres René Guillet, Francis Boutrois, Michel Jurion, Jacques Hèle, Thierry Organoff, Patrice Chrzan, Jean-Paul Dupuy etc. était composé quasi-exclusivement de jeunes garçons. Ainsi, Patrice Chrzan associe de manière implicite le Lacanau pro et les compétences mobilisées à l'occasion de l'événement à la masculinité. Pour Marie Buscatto, (2019), sociologue du genre, les filles et les garçons sont socialisés de manière différenciée car une fois devenue adulte, ils évoluent dans l'interaction avec leurs pairs. Dans ce contexte, l'on peut assister à des phénomènes de rejet, de stigmatisation ou de marginalisation qui conduisent le plus souvent à la construction de groupes sexués non inclusifs. À ce propos voici le témoignage de la septuple championne du monde de surf Layne Beachley : « *Je surfais à Manly Beach depuis 12 ans... j'ai rencontré des années de menace, de défi et d'hostilité de la part des hommes qui ont honoré la programmation avec la conviction inébranlable que les femmes n'avaient pas le droit d'être dans l'eau* »<sup>113</sup>. Ce propos rapporté dans un éditorial de 2017 pour *The Guardian* rend compte de la manière dont il était difficile d'intégrer une communauté de surf au sein de

---

<sup>111</sup> Source archives du Colp. *Dossier de presse du Lacanau pro*, 2012.

<sup>112</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>113</sup> Inclusive surf groups changing the face of surfing <https://fansided.com/2021/11/23/inclusive-surf-groups-gender-equity/> consulté en décembre 2021.

laquelle des amitiés se sont construites et ont grandi ; ce qui pourrait expliquer cette marginalisation vécue par les surfeuses dans un univers sportif à prédominance masculine.

Le deuxième facteur est qu'à cette époque « les médias n'accordent tout simplement pas beaucoup d'importance ou ne reconnaissent pas les femmes en tant que surfeurs professionnels »<sup>114</sup>. En effet, les médias, les magazines de surf et les films de surf, les plus anciens, étaient principalement centrés sur les surfeurs et leurs histoires. Par exemple, « *Point Break, The Endless Summer et In Gods Hands* »<sup>115</sup> accordaient exclusivement de l'intérêt à ce qui concerne directement les surfeurs et mettaient très peu les surfeuses au cœur de leurs préoccupations. Le surf célébrait donc d'une certaine manière la forme dominante de la masculinité : « *On avait un petit peu envie de voir tous ces pros que d'habitude on voyait sur les magazines* »<sup>116</sup> avait déjà indiqué Jacques Hèle, en évoquant des surfeurs tels que Kelly Slater ou Tom Curren, plaçant ainsi le surf masculin au cœur des références desquelles les créateurs du Lacanau pro s'en prévalent comme moyen de caution sportive ignorant par la même occasion les exploits des surfeuses de cette même époque. En écartant de cette manière, les surfeuses et leurs activités, les acteurs de l'univers du surf et de celui du Lacanau pro par extension marginalisent le surf féminin et le rendent accessoire voire secondaire au surf masculin. « *Si nous regardons en arrière dans le temps, le surf semblait être un sport dominé par les hommes* »<sup>117</sup>, déclare Kylie Elizabeth Martin, fondatrice de *Surf Sisters Byron Bay*, l'une des premières communautés de surfeuses de Byron Bay, ville côtière située dans l'État de la Nouvelle-Galles du Sud, au sud-est de l'Australie. Cette destination de vacances populaire est réputée pour ses plages, ses spots de surf et ses sites de plongée sous-marine. Le Lacanau pro était donc tout simplement un reflet de cette domination masculine dans l'univers du surf.

Le troisième facteur est structurel avec une gouvernance du Lacanau pro qui revient exclusivement aux hommes sur la période considérée. En effet, « *En 1978, une poignée de passionnés parmi lesquels Patrice Chrzan, Max Fernandez, Jacques Hèle ou encore René Guillet se lancent un défi : amener à Lacanau la crème du surf mondial* »<sup>118</sup>. Ces acteurs sont tous membres du bureau du Lacanau surf club en 1978. Cette structure associative étant

---

<sup>114</sup> Surf : un sport à prédominance masculine ? lu sur <https://www.htsresort.com/surfing-a-male-dominated-sport/> par Htsresort consulté en décembre 2021.

<sup>115</sup> Inclusive surf groups changing the face of surfing <https://fansided.com/2021/11/23/inclusive-surf-groups-gender-equity/> consulté en décembre 2021.

<sup>116</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>117</sup> Surf : un sport à prédominance masculine ? lu sur <https://www.htsresort.com/surfing-a-male-dominated-sport/> par Htsresort consulté en décembre 2021.

<sup>118</sup> Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, premiers commentaires du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, visionné le 18/01/2020.

quasiment le fait d'une association d'hommes, ne laisse presque pas de place aux surfeuses. Il y a donc une dynamique d'accaparement et d'occupation quasi entière de l'espace du Lacanau pro par les hommes qui exclue pratiquement les femmes et leurs réalisations. *In fine*, c'est la culture de management du club par des hommes qui se prolonge au sein de la gestion du Lacanau pro.

## **5. L'extension des « surf events pro » sur la côte aquitaine (1987 – 2002)**

### **5.1. Une prolifération croissante de médias spécialisés de surf**

Tout au long de l'histoire du Lacanau pro, la diffusion des images de l'événement sur différents supports médiatiques a joué un rôle essentiel dans la mobilisation d'un grand nombre de spectateurs. Alexandre Obœuf (2015) en montrant comment les médias ont du pouvoir sur le sport et l'événement sportif par extension, rapporte que le retentissement social d'un sport et sa popularité tiennent en grande partie à son degré de médiatisation. Dans ce sens, les médias jouent un rôle important dans la définition de l'expérience vécue sur le lieu de l'événement et des bénéfices qu'il implique. Ce rôle d'intermédiaire que joue la médiatisation entre l'événement sportif canalais et son public s'est articulée autour de 2 pôles médiatiques en l'occurrence des médias généralistes traditionnelles et des médias spécialisés de surf. D'un côté, on retrouve à partir de 1979 la télévision avec « *FR3 Aquitaine* »<sup>119</sup> et un journal notamment « *Sud-Ouest* »<sup>120</sup> qui lui est caractérisé par du papier grand format avec très peu de photos de l'événement et une impression principalement en noir et blanc. C'est cette presse d'information générale qui diffuse en partie des résultats sportifs écrits, enregistrés ou filmés recueillis sur le Lacanau pro et qui sont destinés à informer le public. De l'autre côté, on retrouve à partir de 1986 le premier magazine de France dédiée au surf notamment *Surf Session*<sup>121</sup> avec du papier de meilleure qualité et imprimé en couleur à quelques exceptions près. Implanté à Biarritz, *Surf Session* traite principalement de l'actualité du surf et fournit les principaux résultats des événements sportifs de surf de la côte aquitaine. Plus ancien organe de surf, son premier numéro est paru en mars 1986 pour combler un vide médiatique dans la presse française ; car, le surf était alors traité dans une rubrique des magazines *Wind* ou *Planche Mag* qui sont des

---

<sup>119</sup> Patrice Chrzan, Entretien, décembre 2019.

<sup>120</sup> *Idem*.

<sup>121</sup> <https://surfingmagazines.fr/thierry-organoff/> consulté décembre 2020.

périodiques français, créés dans les années 1970 et traitant de la pratique de la planche à voile (Bessy, 1994). *Surf Session* est créé par des surfeurs et financé en partie par le quotidien régional *Sud-ouest*. Plus tard, d'autres magazines dédiés au surf sont créés. S'agissant notamment de *Body Rider* créé en 1990 ; de *Surf Time* créé en avril 1993 ; de *Surf Saga* créé en avril 1993, financé en partie par *Rip curl* et de *Radical Surf* paru en juin 1993 (Bessy, 1994). Ce sont des magazines spécialisés de surf qui sont pour la plupart installés en Nouvelle-Aquitaine. Ceux-ci permettent de créer de nouveaux contenus d'une part et d'augmenter la visibilité médiatique des différentes compétitions d'autre part.

Ainsi, au fil des années, la médiatisation du Lacanau pro suit une trajectoire principale qui passe de manière exclusive par des médias généralistes d'informations grand public vers un mixte avec les médias spécialisés de surf. Avant 1986, l'événement était couvert médiatiquement par la télévision et la presse écrite régionale d'information générale. En ce sens, à travers leurs reportages ou leurs articles de presse, les journalistes, ayant parfois très peu de lien avec le surf, relatent des faits en lien avec l'événement avec le risque d'une exposition de leurs propres points de vue qui peuvent être positifs ou négatifs. Par exemple, les surfeurs des années 1970 sont généralement dépeints sous de mauvais jours dans les médias acquérant la réputation négative d'être des jeunes blonds aux cheveux longs, sans instruction, sans emploi et toxicomanes (Guibert, 2011). Le récit qu'ils font ici du surf et des surfeurs se rapporte à ce dont ils ont été témoins ou à ce dont ils ont eu connaissance en interaction avec le milieu du surf voire celui des événements sportifs de surf. Ainsi donc, les médias avec leur fort pouvoir d'influence sur le public peuvent dicter largement la perception des choses ou des personnes tant en bien qu'en mal.

Au-delà de ce qui précède, entre 1979 et 1986, la médiatisation du Lacanau pro dans les médias généralistes est *ex-post*, sporadique et circonscrite dans un temps déterminé c'est-à-dire le temps des phases finales de l'événement. Avec l'avènement des médias spécialisés de surf appartenant à des surfeurs ou dirigés par ceux-ci, des contenus exclusifs sont proposés. Ceux-ci portent aussi bien sur les activités *ex-post* que sur une médiatisation anticipative de l'événement avec des interviews, des chroniques, des programmes et divers reportages pour l'annoncer. Qui plus est, les surfeurs de haut-niveau peuvent occuper ici la première page des magazines qui leur sont dédié. La première page de garde du magazine *surf session* illustre bien ce propos :





Photo 5 : Page de couverture du premier numéro du magazine surf session de mars 1986 (Source : <https://shop.surfsession.com/mag-hors-series/1913-surf-session-n1-mars-1986.html> consulté décembre 2020).

Ainsi, l'extension de la médiatisation des événements sportifs de surf en général et du Lacanau pro en particulier à la presse spécialisée permet non seulement de les évoquer plus tôt notamment cinq mois avant les phases finales pour ce qui est du Lacanau pro 1986. Les récits qu'on en fait leur donne une dimension narrative. Leurs visées sont de susciter l'attention pour les événements sportifs WSL et de capter l'intérêt d'un public plus large. Tout bien considéré, dans le champ du sport en général et dans de celui du surf de manière spécifique, le passage de surfeur vers le métier de journaliste spécialisé est l'une des voies de reconversion pour les anciens sportifs. C'est le cas de « Thierry Organoff, journaliste, reporter et photographe, spécialiste du surf, auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur le surf, dont le premier ouvrage en Français est paru en 1982. Compétiteur de haut niveau durant plusieurs années, Thierry

Organoff, est quart de finaliste au Lacanau Pro 1982 »<sup>122</sup>. C'est donc l'exemple typique d'un ancien surfeur reconverti dans la photo et le journalisme dans le domaine du surf.

## **5.2. Lacanau pro : une ressource de promotion de la destination canaulaise**

Les images perçues d'une destination ont fait l'objet d'analyses embryonnaires dans le chapitre 1 de cette thèse. Ces prolégomènes montrent qu'une destination peut être considérée comme un domaine d'activité bien défini ou une zone géographique délimitée telle qu'une ville (Vo Thanh et *al.* 2014). C'est le cas de Lacanau avec des ressources données en lien avec ses caractéristiques naturelles telles que le climat, les paysages, les plages... et des ressources créées par l'homme en référence aux infrastructures et aux événements accueillis ou organisés. En ce sens, les propriétés distinctives d'une destination, qu'elles soient naturelles ou fabriquées, peuvent être mobilisées pour organiser des manifestations sportives ou festives qui font partie intégrante des ressources touristiques locales (Olivier Bessy, 2013). Cet avis impose que la ressource soit connue et clairement identifiée pour prétendre au statut de richesse territoriale capable de faire de son territoire une destination touristique de premier plan (Escadafal, 2007).

En ce qui concerne le Lacanau pro encore connu sous le nom de « *The french pro* »<sup>123</sup> comme aimaient l'appeler les spécialistes, plus ancienne étape d'Europe et de France du circuit de la *WCT*, sa visibilité est souvent associée aux vagues et à un rivage côtier où il est agréable de pratiquer le surf, ce qui constitue un bon moyen d'identification du territoire. Pour Jean-Pierre Augustin (2010), l'organisation de cette compétition internationale de surf professionnelle, la première en Europe, renforce à partir de 1989 l'image et l'attrait des sports de vagues. Jouant sur ces attraits, les magasins, les boutiques de surf se multiplient. La station balnéaire se transforme en station de surf et Lacanau se couvre d'indices, de signes, de symboles et d'attributs spatiaux illustrant cette mutation. Dans ce contexte, l'événement est bénéfique à double titre : d'un côté, il contribue à accroître la notoriété touristique du territoire canaulais et de l'autre côté il participe de sa structuration avec la construction d'infrastructures commerciales et d'équipements de pratique telle que la maison de la glisse de Lacanau-océan inaugurée en 1991, la première construite sur la côte girondine (voir photo ci-dessous) :

---

<sup>122</sup> <https://surfingmagazines.fr/> consulté décembre 2020.

<sup>123</sup> Éric Serres, « Remous sous les rouleaux », publié le lundi 24 août 1992 : <https://www.humanite.fr/node/38229> consulté le 24 janvier 2020.



Photo 6 : Maison de la glisse de Lacanau. Photographie de Francis ADOLIN, décembre 2019.

Véritable symbole du surf canaulais, cette maison de la glisse permet d'élargir les activités de pratique en dehors des limites temporelles de l'événement avec de nouvelles offres notamment une école de surf, la première en France et un *skate-park* (Augustin, 2010). Dans ce sens, l'image du Lacanau pro est exploitée dans différents domaines et permet de mieux vendre la destination canaulaise sur le plan touristique. Cette promotion de la destination canaulaise construite autour du Lacanau pro est un levier efficace pour avoir la faveur de touristes étrangers avec la participation « d'Australiens, d'Hawaiïens, d'Américains et de Brésiliens »<sup>124</sup>. Ainsi, au fil des années, le Lacanau pro a contribué au développement du tourisme local à travers ce qu'il convient d'appeler tourisme d'événementiel ou de spectacle sportif. La particularité de ce type de tourisme est qu'il s'articule autour d'un événement sportif comme on le voit avec le Lacanau pro qui attire des personnes qui partent temporairement de leurs domiciles pour découvrir une autre destination et assister ou participer à *The french pro*. « En effet, depuis mardi, sont réunis pour le Quiksilver Lacanau pro, les meilleurs surfeurs du monde. Eh oui du surf en France et en plus pour une épreuve du Championnat du monde professionnel, cela existe. Et, pour tout dire, cela attire même beaucoup de monde puisque 150 000 personnes noircissent depuis deux jours le sable des longues plages de la

---

<sup>124</sup> Éric Serres, « Remous sous les rouleaux », publié le lundi 24 août 1992 : <https://www.humanite.fr/node/38229> consulté le 24 janvier 2020.

région »<sup>125</sup>, rapporte le journaliste Éric Serres à propos du Lacanau pro 1990. Dit autrement, le Lacanau pro possède à la fois un fort pouvoir de communication et d'attraction. C'est l'exemple des 30 ans de l'événement en 2009 qui selon le journaliste Rémi Dupré ont « rassemblé plusieurs milliers de spectateurs, près de 350 000, masser sur le sable surchauffé et plus d'une centaine de surfeurs »<sup>126</sup>. À ce titre, le Lacanau pro joue un rôle positif dans l'attractivité du territoire canaulais. Ce postulat est partagé par Jacques Hèle que je cite : « *En fait ça avait attiré du monde puisqu'il y avait Gregor de Floride, il y avait Mark Occhilupo et puis il y avait des anglais qui sont venus, Michael Simons, puis Mike Notary et les portugais sont venus : c'était vraiment international* »<sup>127</sup>. Ainsi, pour Jacques Hèle, le Lacanau pro porte des enjeux d'attractivité pluriels : d'un côté il y a le public des plages, de l'autre côté des surfeurs de haut-niveau, le tout permettant à la commune rurale de Lacanau d'être connu en Europe et dans le monde.

En considérant que le littoral fait partie de la priorité de l'atmosphère vacancière recherchée par ce public, il est d'un jugement approprié que les autres villes côtières accordent une place importante également aux activités liées au surf et plus particulièrement à l'image que peut procurer un événement professionnel de surf en vue de valoriser, à leurs tours, leurs territoires. Ce sont les cas de Biarritz, Hossegor et Anglet qui à la suite de la ville de Lacanau ont créé des événements *WCT* adaptant leurs stratégies touristiques devant les défis concurrentiels du paysage touristique régional. C'est ainsi que depuis la deuxième moitié des années 1980, « trois épreuves se succèdent en France durant le mois d'août, le *Quicksilver Lacanau pro*, le *Rip Curl Pro Landes Hossegor*, enfin pour clôturer, l'*Arena Biarritz Surf Master*. La France, tout comme l'Europe, devient ostensiblement une place forte du surf »<sup>128</sup>. Dans une telle configuration, on peut affirmer que les événements sportifs de surf professionnels deviennent de plus en plus des moteurs de la compétitivité entre les destinations balnéaires du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Sans nul doute, le développement de ce tourisme d'événementiel ou de spectacle sportif vise à assurer une cohérence entre les attributs de chacune des destinations avec l'adéquation de l'offre et de la demande touristique. Vu sous cet angle, l'eau en tant que ressource naturelle régionale peut être considérée comme un véritable or bleu capable d'accroître la fréquentation touristique d'un territoire. *In fine*, la décentralisation progressant, ce sont les collectivités territoriales qui

---

<sup>125</sup> Éric Serres, « vagues et lames », publié le jeudi 16 août 1990 : <https://www.humanite.fr/node/8743> consulté le 24 janvier 2020.

<sup>126</sup> Rémi Dupré (Lacanau, envoyé spécial), lu dans le journal *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>127</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>128</sup> Éric Serres, « vagues et lames », publié le jeudi 16 août 1990 : <https://www.humanite.fr/node/8743> consulté le 24 janvier 2020.

orientent de plus en plus les politiques sportives des villes balnéaires vers des événements sportifs de surf (Bessy, 1994), car ces événements sportifs contribueraient inéluctablement à la valorisation de leurs territoires.

### **5.3. L'impact de la dynamique nationale de décentralisation**

La partie précédente a montré le rôle des événements sportifs dans l'attractivité touristique du littoral aquitain. Cette étape vise, quant à elle, à comprendre ce qui fonde l'effervescence des interventions des collectivités territoriales locales dans le domaine de l'organisation des événements sportifs de surf professionnels à partir de la deuxième moitié des années 1980. Alain Escadafal (2007), montre que cette montée en puissance des territoires en matière d'accueil et/ou d'organisation d'événements sportifs de surf s'inscrit dans le renforcement des missions des territoires en matière de promotion du tourisme. Celles-ci sont inscrites dans l'article L.133-3 du Code du tourisme en ces termes : « L'office de tourisme assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme »<sup>129</sup>. Cela sous-tend que le tourisme est doté d'une puissante force politique et socio-économique (Fletcher et al., 2021). À ce titre, les collectivités territoriales sont chargées de coordonner les différentes activités des acteurs qui participent au développement touristique local et de mettre en œuvre la politique locale du tourisme de même que des programmes locaux de développement touristique, notamment dans le domaine des services touristiques, de l'exploitation de sites touristiques et de loisirs, de la recherche, de l'animation, des loisirs et de l'organisation des événements.

Les lois de décentralisation ont donc laissé aux communes le soin de déterminer les précisions concernant leurs politiques touristiques. Dès lors, le sport et les événements sportifs par extension ne contribuent plus seulement à l'éducation et à la citoyenneté mais s'inscrivent également dans les stratégies de développement et de concurrence en matière de tourisme pour les villes (Mignon, 2003). Ils se présentent alors, comme des supports de fabrication de produits d'attractions touristiques. En ce sens, les événements sportifs peuvent offrir, au-delà même des frontières locales, départementales, régionales et internationales, un rayonnement de leurs territoires hôtes. Évoquant les usages des événements sportifs de surf professionnels par les collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine traversées par l'Atlantique, Christophe Guibert

---

<sup>129</sup> Cette version en vigueur depuis le 25 juillet 2009.

(2006) soutient également que la vague et l'univers du surf sont parfois envisagés par les municipalités comme un élément de l'offre sportive communale, comme offre et outil de communication touristique à l'aide de manifestations sportives. Autrement dit, les événements sportifs de surf sont perçus comme de puissants outils d'attraction du public dans les territoires de la nouvelle-Aquitaine.

Le Lacanau pro participe de l'alimentation de cette perception comme le rappelle Gibus de Soultrait, écrivain et directeur de la rédaction du magazine *Surf Session* créé en 1986 : « *On vient à Lacanau parce que la mer est belle, parce que les surfeurs, parce que la festivité... ça devient attractif* »<sup>130</sup>. Cette manifestation sportive plaît, séduit et attire des populations pour ses attributs notamment le sable, la mer et le soleil ainsi que pour les réjouissances que confère l'événement sportif lui-même. C'est l'avis de Laurent Brun : « *En termes de notoriété, d'image, de service, de prestation de service, le Lacanau pro fait venir plein de gens pour le tourisme... Il y a cet engouement populaire comme on disait tout à l'heure* »<sup>131</sup>. Cet état de vive admiration du public pour le Lacanau pro a pour effet sa médiatisation croissante (Bessy, 1994) avec des communications dans la presse régionale : « *News Atlantique, Objectif Aquitaine, Bordeaux Gazette, Sud-ouest, Lacanau surf info, Le Télégramme, Jamais Comme Ailleurs magazine de la ville de Lacanau et Vivre à Lacanau* »<sup>132</sup> ; dans la presse nationale : « *Le monde, La Parisien, L'express, Libération, 20 minutes, Ouest France, L'équipe, Les Echos, La croix, Le Figaro, L'express, France info, La Dépêche du Midi, L'Humanité et Le Parisien* »<sup>133</sup> et dans la presse spécialisée : « *France surfer, See surf, Surf report, Surf session, Riders match, Trip surfeuse, Glisse News, Sea Sail Surf, surf me et Anglet surf info* »<sup>134</sup>. À ceux-ci s'ajoute la diffusion de messages audio-visuels en lien avec l'événement dans la presse dédiée à cet effet notamment « *France Bleu Gironde, France 5, France 3 Nouvelle Aquitaine, la grande radio, France Bleu, NRJ, Sky rock, RTL et Europe 1* »<sup>135</sup>. Ainsi donc, au fil des années, le Lacanau pro bénéficie d'une bonne couverture médiatique grâce aux articles de presse, aux reportages, aux interviews etc., ce qui contribue à la fois à la visibilité de l'événement et de celle de son territoire hôte. À titre d'exemple, le *press book* du Lacanau pro 1992 fait état d'une heure et trente-trois minutes d'informations sur sept chaînes de télévision<sup>136</sup>, d'environ cinq heures d'informations et

---

<sup>130</sup> Gibus de Soultrait, entretien, réalisé par Christophe Guibert en 2006.

<sup>131</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>132</sup> Extrait d'« une étude des archives de presse », chapitre 3 de cette thèse.

<sup>133</sup> *Idem.*

<sup>134</sup> *Idem.*

<sup>135</sup> *Idem.*

<sup>136</sup> Il s'agit de TF1 (37 mn), d'A2 (6 mn), de France 3 (1 mn et 40 s), de France 3 Aquitaine (11 mn), de M6 (4mn), d'Eurosport (26 mn) et de MTV (7 mn).

d'émissions sur sept radios dont trois nationales et de 130 articles dans la presse en général dont 50 dans la presse quotidienne régionale (20 dans *Sud-Ouest*), 12 dans les grands quotidiens nationaux (4 dans *Libération*), 14 dans *l'Équipe*, 6 dans la presse spécialisée, 5 dans les magazines de télé et 40 dans la presse étrangère australienne notamment (Bessy, 1994). Du reste c'est cet élargissement de la présence du Lacanau pro dans les médias qui renforce le caractère attractif des politiques sportives des territoires balnéaires de la Nouvelle-Aquitaine pour les événements sportifs professionnels de surf, utilisant l'image de ces événements pour communiquer sur l'identité de leurs territoires avec pour visée la mise en tourisme de leurs villes. Pour Hautbois et Desbordes (2011), cette communication stratégique des autorités publiques de ces petites villes rurales du littoral est opportuniste dans la mesure où c'est une communication par des événements en réaction à une opportunité qui s'est présentée sans que ces acteurs publics en soient à l'origine. Toutefois, Ayant bien compris l'intérêt de ces événements sportifs pour le développement touristique de leurs collectivités respectives, les pouvoirs publics des villes du littoral de Nouvelle-Aquitaine fondent désormais les logiques de leurs actions publiques sportives sur la dynamisation nécessaire à l'efficacité de ce type d'événement de surf.

#### **5.4. Vers une large diffusion aquitaine des « surf events pro »**

La fin des années 1970 marque le début de l'apparition des événements sportifs internationaux de surf professionnels sur la côte aquitaine. Si le grand prix open de Lacanau-océan qui a lieu depuis 1979 est le premier du genre en Nouvelle-Aquitaine, il n'est pas isolé car à partir de 1987, d'autres villes de la région ont aussi inscrit des compétitions sur le calendrier du circuit professionnel mondial de surf de la *WCT*. La deuxième compétition de cette nature se déroule à Hossegor, sous le nom de *Rip Curl Pro Landes*. Créé en 1987<sup>137</sup> le *Rip Curl Pro Landes* ou *Rip Curl Pro Hossegor* est la deuxième étape française du circuit professionnel de la *WSL* après le Lacanau Pro. Il se déroule selon les conditions de vagues dans les communes de Hossegor, Seignosse ou Capbreton dans le département des Landes. Cette étape prend le nom de *Quiksilver Pro France* à partir de 2002. Entre 1987 et 2020, 32 éditions ont été organisées au lieu de 34 car les épreuves de 2001 et de 2020 ont été annulées. « La première pour cause d'attentat à New-York et la seconde en raison de la crise sanitaire due à la

---

<sup>137</sup> <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/landes-le-pro-france-disparait-du-championnat-du-monde-de-surf-1894777.php> consulté en décembre 2020.



covid 19 »<sup>138</sup>. Ces deux crises évoquées, bien qu'éloignées d'un point de vue géographique de Hossegor, ont entraîné en un temps l'arrêt totale des activités en lien avec l'organisation du *Quiksilver pro France*. Voici une preuve de la sortie progressive de la population mondiale des impacts de proximité vers des impacts planétaires lors de l'avènement d'événement sociétal grave. En outre, événement exclusivement masculin, « le *Quiksilver pro France* ne fait plus partie de la *WCT*, circuit mondial de l'élite du surf, depuis 2021 »<sup>139</sup> en raison d'une insuffisance de financement. Il reste tout de même présent sous la forme d'un *Challenger Serie*, désormais plus haute catégorie parmi les épreuves du circuit de qualification de la *WSL*. Le tableau ci-dessous récapitule le palmarès par pays des surfeurs ayant participé à cette compétition depuis sa création :

Surfeurs	Pays
Australie	13
Brésil	5
États-Unis	7
France	1
Hawaï	5
Royaume-Uni	1
Total	32

Tableau 13 : Palmarès du Quiksilver pro France par pays. Source (Archives de la WSL).

Au demeurant, l'étape hossegorienne du circuit professionnel international de surf reste dominée par les surfeurs australiens comme le révèle le tableau ci-dessous qui résume le palmarès individuel des gagnants du Quiksilver pro France entre 1987 et 1993 :

Années	Vainqueurs	Nationalités
1987	Dave Macaulay	Australien
1988	Tom Carroll	Australien
1989	Tom Curren	Américain
1990	Martin Potter	Anglais
1991	Tom Carroll	Australien
1992	Kelly Slater	Américain
1993	Damian Hardman	Australien

Tableau 14 : Palmarès individuel du Quiksilver pro France. Source (Archives de la WSL).

<sup>138</sup> Archives *Sud-ouest* lu sur <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/landes-le-pro-france-disparait-du-championnat-du-monde-de-surf-1894777.php> consulté en décembre 2020.

<sup>139</sup> *Idem*.



Avec l'émergence de nouveaux talents du surf tels que Dave Macaulay et Damian Hardman, l'Australie se distingue toujours par la qualité de ses résultats.

L'autre épreuve du circuit professionnel de surf créée en Nouvelle-Aquitaine est le *Roxy pro France* qui se tient à Hossegor. Le *Roxy pro France* est une étape du circuit professionnel féminin parrainée par Roxy, marque d'articles de sport féminin créée en 1990<sup>140</sup> par Maritxu Darrigrand, ancienne championne de France de surf et une des pionnières du développement des marques *Quiksilver* et *Roxy* en Europe. Le *Roxy pro France* connu sous le nom de *Roxy Jam Biarritz* a été créé en 2006 à la suite de l'arrêt de Biarritz Surf Festival. Initialement basé à Biarritz, le *Roxy Jam Biarritz* devient le *Roxy Pro Biarritz* en 2011 et « inclut une étape du circuit professionnel de surf de la *WSL* »<sup>141</sup>. Le *Roxy Pro Biarritz* est annulé en 2013 pour être organisé la même année sous le nom de *Roxy Pro France* sur le *spot* d'Hossegor concomitamment avec l'étape masculine du *Quiksilver Pro France*. Depuis 2021, le *Roxy Pro France* ne fait plus partie du championnat du circuit mondial de surf professionnel mais il reste présent en *WSL* sous la forme d'un *Challenger Serie*.

Le quatrième événement créé sur la côte aquitaine est le *Rip Curl pro Anglet*, compétition internationale de surf professionnel QS 3000, à la fois féminine et masculine. Le *Rip Curl pro Anglet* « est né en 2015 de la volonté conjuguée des autorités de la Ville et de la *WSL* de replacer Anglet et la Côte Basque au cœur du circuit qualificatif de surf professionnel »<sup>142</sup> car, la seule compétition de surf restante sur cette côte est le *Biarritz Quiksilver Maird Arosteguy* créé en 1984, mais qui n'est pas une étape du circuit pro de la *WSL*. Organisé dans la foulée du Lacanau pro, le *Rip Curl pro Anglet* se déroule chaque année, au mois d'août à Anglet, département français situé dans les Pyrénées-Atlantiques.

Dit autrement, la Nouvelle-aquitaine accueille aujourd'hui quatre événements professionnels de la *WSL* dont deux *Challengers Series* à Hossegor en octobre et deux étapes du circuit QS en août à Lacanau QS 1000 et en Anglet QS 3000. Voici le témoignage de Laurent Rondi à ce propos : « *On l'a vu il y a très longtemps. À l'époque où il y avait la triple couronne sud-ouest, où il y avait Lacanau, Hossegor et Biarritz qui se suivaient mais ça faisait des années que ça avait disparu et là on le revoit* »<sup>143</sup>. Ainsi, le circuit professionnel mondial de surf subsiste dans les Landes et sur la côte girondine avec trois cercles polaires notamment Lacanau, Hossegor et

---

<sup>140</sup> Extrait de l'émission « Une nouvelle vague de surfeuse » diffusée sur *radio France* le mercredi 17 février 2021 ; <https://www.radiofrance.fr/> consulté en décembre 2012.

<sup>141</sup> Teaser *Roxy pro* (11 au 17 juillet à Biarritz), consulté sur : <https://gravityladies.net/2011/06/23/teaser-roxy-pro-11-au-17-juillet-a-biarritz/> le 10 août 2022.

<sup>142</sup> <https://www.anglet-tourisme.com/> consulté en août 2022.

<sup>143</sup> Laurent Rondi, entretien, décembre 2019.

Anglet. Toutefois, le circuit *Challenger Serie* reste le mieux classé des trois événements en termes de *prize money* et de niveau des surfeurs. Placé entre le circuit d'élite *WCT* et le circuit *Qualifying Serie*, le circuit *Challenger Serie* de la *World Surf League* est désormais la deuxième division mondiale du surf professionnel. Quant au circuit *Qualifying Series*, il arrive aujourd'hui en troisième position dans la hiérarchie des événements *WSL* avec des catégories QS 1000, 1500, 3000, 5000 et 10 000 en fonction du *prize money*.

Au total, véritable ancre européen du circuit international professionnel de la *WCT* dans les années 1980, avec deux étapes par an sur douze, la Nouvelle-Aquitaine ne dispose plus aujourd'hui de dates *WCT*. Autrement dit, les événements de Lacanau et de Hossegor ont été retirés du circuit d'élite de la *WSL* et reclassés dans des circuits moins prestigieux.

### **5.5. L'expansion des « surf events pro » sur la côte aquitaine et ses principaux effets**

Les travaux sur les conséquences engendrées par la concurrence entre les petites communes du littoral aquitain en matière d'accueil et d'organisation d'événements sportifs professionnels de surf sont quasi inexistantes. Pour François Cusin et Julien Damon (2010)<sup>144</sup> les villes sont de plus en plus mises en concurrence, du fait de nouveaux enjeux territoriaux au nombre desquels l'attractivité territoriale figure en pole position. Cette perception de la notion d'attractivité comme un élément de compétitivité se caractérise par le but commun de ces villes d'attirer toujours plus d'habitants, toujours plus de touristes, toujours plus d'investissements et toujours plus d'activités. Le transfèrement ininterrompu des compétences de l'État central vers les collectivités territoriales autonomes redonne de la vivacité à cette concurrence. Dans cette rivalité d'intérêt territorial, les événements sportifs de surf professionnels se présentent comme outils de positionnement et de rayonnement pour les communes balnéaires. Celles de Nouvelle-Aquitaine n'échappent pas à ce constat. En effet, les villes du littoral de la région travaillent à la valorisation de leurs atouts essentiels sur des projets sportifs, des événements sportifs de surf notamment en vue de développer médiatiquement, économiquement, touristiquement, socialement et parfois sportivement leurs territoires. Ces types d'actions publiques qui impliquent la mobilisation de la vague et plus généralement de l'univers du surf (Gibert, 2006), fondent le caractère attractif de ces territoires sur l'or bleu, leur principal atout. Cette logique

---

<sup>144</sup> Tiré de leur travail mené dans le cadre de la Fabrique de la Cité. Voir le site Internet : <https://www.aurm.org/uploads/media/ab3e2a1620bd7df1b22fe930e627f0f7.pdf>

économique permet par exemple à la Nouvelle-Aquitaine d'intensifier son pouvoir d'attraction d'entreprises de création de vêtements de surf, d'entreprises de fabrication de planches de surf, de grossistes importateurs de matériel de surf, des organisations d'encadrement et de formation, de *surf shop*, de médias spécialisés, etc. Au nombre de ceux-ci, on peut citer *Quicksilver* leader européen du vêtement de surf dont le siège européen est situé à Saint-Jean-de-Luz, commune française, située dans le département des Pyrénées-Atlantiques ; *Rip Curl*, spécialisé au départ dans la fabrication de combinaisons adaptées à la pratique du surf et qui a diversifié ses activités vers le sportswear et les accessoires. Sa filiale européenne se trouve également en France, à Soorts-Hossegor, commune située dans le département des Landes. À ceux-ci s'ajoute *Oxbow*, entreprise française de vêtements et d'accessoires de surf dont le siège social est basé à Mérignac, commune du sud-ouest de la France située dans le département de la Gironde. Ces entreprises ont parrainé et/ou parrainent encore chacune, une des quatre compétitions de surf professionnelles restantes dans la région notamment le *Lacanau Pro* qui a eu son ère « *Rip Curl* entre 1983 et en 1987 »<sup>145</sup> puis son ère « *Quicksilver* entre 1989 et 1991 »<sup>146</sup> ; ensuite, les *Quicksilver Pro* et *Roxy Pro France* qui se déroulent à Hossegor en prenant le soin de préciser que Roxy est une marque de Quicksilver ; et enfin, le Rip Curl Pro Anglet.

Par ailleurs, même si les travaux sur les effets d'entraînements directs et indirects de ces événements sur l'économie locale sont très peu voire quasi inexistantes, on peut s'imaginer qu'ils contribuent à la vie économique locale, au regard du nombre de participants, 150 000 à la semaine pour le Lacanau pro par exemple (Bessy, 1994). Ce qui entraîne inéluctablement une conséquence positive sur l'économie du territoire canaulais, à tout le moins, durant la période de l'événement. C'est l'avis de Gilberte Desgouilles, directrice de l'Office du Tourisme de Lacanau qui confiait : « *C'est en prévision de la semaine du Lacanau pro que nous enregistrons le plus de demandes de réservations. C'est durant cette période et un peu avant que toutes les possibilités d'hébergement (pour 32 700 personnes) affichent complet et que les commerces de la ville fonctionnent à plein régime* »<sup>147</sup>. Autrement dit, le Lacanau pro impulse considérablement un élan au tourisme canaulais, au moins d'une manière visible avec le déferlement d'une foule nombreuse. Encore, faudrait-il conduire une analyse coûts/bénéfices en comparant les dépenses dues à l'organisation de l'événement et celles liées à la consommation de l'ensemble des participants (Barget et Gougnet, 2010) pour déterminer le véritable poids économique du Lacanau pro.

---

<sup>145</sup> Sources : Affiches de l'événement (Archives du Colp) en annexe 5.

<sup>146</sup> Sources : Affiches de l'événement (Archives du Colp) en annexe 9.

<sup>147</sup> Gilberte Desgouilles, entretien, réalisé par Olivier Bessy en 1994.

En outre, l'effervescence des événements sportifs de surf professionnels en Nouvelle-Aquitaine qui a pour point de départ le début des années 1980 a aussi des effets pervers. D'abord, cette volonté de redynamisation territoriale qui s'appuie sur les événements sportifs de surf professionnels peut influencer l'orientation des dépenses sportives avec une part plus importante pour l'univers du surf. Ce qui ne permettra pas d'investir de la même manière dans d'autres secteurs sportifs (Adolin, 2022). Et pourtant, le surf et les événements sportifs de surf professionnels ne sont pas forcément la réponse aux problèmes locaux les plus urgents. En opérant de cette manière, l'action publique sportive renforce donc les inégalités de financement entre l'ensemble des pratiques sportives territoriales. Ensuite, notre enquête révèle un climat économique vicieux autour des événements sportifs professionnels de surf avec une exigence incessante d'argent pour l'organisation propriétaire des circuits professionnels d'une part et un besoin absolu de *prize money* de plus en plus élevé d'autre part, conditions *sine qua non* pour rester sur le circuit d'élite de la WSL. À titre d'exemple, « La compétition Quiksilver Pro France qui devait se tenir du 12 au 23 octobre 2022 à Hossegor a été annulée par la WSL, la ligue mondiale de surf. L'organisation évoque des difficultés financières pour tenir l'événement »<sup>148</sup>. Ce qui constitue inéluctablement un manque à gagner pour la saison touristique de cette commune et celle des villes voisines. Hélas ! la viabilité de cet événement repose sur un seul facteur, l'argent. Et pourtant, le Quiksilver Pro France existe depuis une trentaine d'années sur la côte des communes de Capbreton, d'Hossegor et de Seignosse. Cette mutualisation de ce spectacle sportif est une pratique innovante dans l'univers des événements sportifs de surf professionnels. On comprend donc la déception de Christophe Vignaud, Maire de la ville d'Hossegor : « *Nous sommes vraiment déçus de cette décision et de la façon de faire* »<sup>149</sup>, révélant la rivalité et la tension qui cohabitent entre les acteurs du milieu des événements sportifs professionnels de surf.

Ainsi, annulation *in extremis*, suspension ou suppression exprès, déclassement des événements sportifs ou délocalisation de parrainage de justesse sont aujourd'hui les effets pervers voire les nouveaux maux de la concurrence territoriale entre les villes du littoral de Nouvelle-Aquitaine en matière d'accueil d'événement sportif de surf professionnel ce, au prisme d'une logique financière proche du capitalisme financier dans un contexte de près d'un demi-siècle de monopole de la WSL sur le surf professionnel. Voici ce que nous a révélé Laurent Brun :

---

<sup>148</sup> Cité d'après Natacha Kadur, *France Bleu Gascogne* du samedi 30 juillet 2022 : La ligue mondiale de surf annule le Quiksilver Pro à Hossegor, <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-ligue-mondiale-de-surf-annule-le-quiksilver-pro-a-hossegor-1659186545> consulté 01/09/2022.

<sup>149</sup> *Idem*.

« Voilà ! et à un moment donné les sponsors, il y avait eu un problème de sponsor... parce que ben à force de monter, monter, il n'y avait plus d'argent. Lacanau pro a été menacé, en 1992, il n'y avait plus de sponsors »<sup>150</sup>. Avant cette crise, cet événement vivait depuis plusieurs années grâce au soutien financier apporté par son sponsor officiel Quicksilver. Mais en 1992, à la dernière minute, la firme a décidé de délocaliser son parrainage sur l'événement de Biarritz, fragilisant l'organisation du Lacanau pro cette année-là.

## 5.6. Le Lacanau pro face aux vagues d'incertitudes

Très peu considérés dans les années 1970, les événements sportifs de surf professionnels qui se sont développés au fil du temps trouvent désormais une place d'intérêt dans les politiques sportives et dans les médias. Cette progression qui s'est renforcée intensément avec l'augmentation du nombre d'événements WSL, cohabite avec une série de vagues d'incertitudes plus ou moins préoccupantes. Nous entendons par incertitudes, tous les phénomènes imprévisibles ou qui ne peuvent être connus à l'avance. En ce qui concerne le Lacanau pro des incertitudes pèsent également sur l'événement depuis sa création en 1979. Celles-ci sont liées à trois facteurs principaux notamment l'insuffisance de vagues, le défaut de partenaires et le manque de concurrents.

D'abord, le Lacanau pro est une compétition de surf et le surf se pratique sur des vagues. C'est donc un jeu sportif qui se réalise en milieu naturel où les données informatives sont complexes et changeantes (Augustin, 1994). En ce sens, Jean-Pierre Augustin attribue un prééminent rôle à l'incertitude dans le champ du surf et dans celui des événements sportifs de surf par extension. C'est l'avis également de Guillaume Mariani (2013), pour qui même si toutes les activités ludomotrices de pleine nature possèdent en leur sein une exposition importante à l'incertitude issue du milieu, les pratiques de surf ont une spécificité qui les distingue des autres : le champ de vagues. Pour cet auteur, le fait que la vague apparaît, se dresse, puis déferle et disparaît lui confère de prime abord un caractère éphémère et aléatoire. Ce premier versant de l'incertitude que l'on retrouve dans les préoccupations des organisateurs du Lacanau pro est donc étroitement lié aux contraintes naturelles. Par exemple, lors de la première édition en 1979, « les vagues furent capricieuses et l'attente longue. La compétition a donc attendu les dernières minutes de l'ultime journée pour sacrer son champion, l'Américain Greg Loher »<sup>151</sup>. Ainsi,

---

<sup>150</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>151</sup> « Surf - Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes » lu sur <https://fr.sports.yahoo.com/news/surf-lacanau-pro-40-ans-132700723.html> consulté en janvier 2020.

l'impossibilité de pratique due à l'irrégularité des vagues a conduit les organisateurs à retarder la finale de l'événement cette année-là. Les conditions de pratique sont en effet un des éléments de succès ou d'échec du Lacanau pro et celles-ci sont fortement subordonnées au climat, à la houle et au vent (Guibert, 2006) de même qu'au niveau de pollution de l'océan : « *Je suis inquiet pour la saison si la pollution perdure. Cette plage est l'un des pavillons bleus les plus réputés d'Europe, et elle est interdite pour une durée que tout le monde ignore... Nous sommes deux salariés à l'année, neuf moniteurs diplômés du brevet d'État d'avril à novembre, vingt-cinq au total de juillet à septembre. Nous accueillons 5 000 stagiaires par an, et dix compétitions dont le Lacanau pro. Nous fêtons nos 35 ans cette année. Mais, objectivement, je suis inquiet pour la saison, si la pollution perdure* »<sup>152</sup> avouait Jean-Paul Dupuy en 2003, ancien secrétaire administratif du Lacanau Surf Club et ancien membre du COLP. En ce sens, le caractère irrégulier des conditions de pratique dû à la pollution ne peut pas être anticipé, ni être contrôlé. Cette réalité conduit les organisateurs du Lacanau pro à considérer l'éventualité des vagues dans la présentation de cet événement comme en témoigne Cyril Camus : « *Dans quelques semaines, sur la plage centrale, si les vagues sont bien au rendez-vous, il y aura de toute façon du spectacle. Et c'est bien ce que le public attend. Un peu de rêve dans une période compliquée* »<sup>153</sup>. L'expression de l'incertitude est marquée ici par la présence de la conjonction *si*, soumettant le bon déroulement de l'événement aux bonnes conditions de vagues. Pour Christophe Guibert (2006), ce type d'événement dépend fortement de circonstances naturelles qui restent éphémères si bien que certaines compétitions sont annulées ou reportées pour manque de vagues. La mauvaise qualité de vague constitue alors un frein à l'aventure événementielle des surfeurs comme l'indique cet extrait du journal *Libération* à propos de l'édition 2001 : « Le Lacanau pro surf, qui devait débiter dimanche dans les Landes, a vu son coup d'envoi reporté de vingt-quatre heures en raison d'une absence de bonnes vagues »<sup>154</sup>. Ainsi, l'absence de bonnes qualités de vagues perturbe fortement le bon déroulement de la compétition.

Le deuxième versant des incertitudes en lien avec l'organisation du Lacanau pro est le défaut de partenaires. C'est le cas de l'édition de 1981 du Lacanau pro qui a été largement présentée précédemment avec le retrait des partenaires anglais *Alder et Gul*, en l'occurrence. De même,

---

152 Jean-Paul Dupuy, entretien réalisé Par Pierre Sauvey lu dans *Le Parisien*, Série/ « C'est notre terrain de sport qui est souillé » du 14 janvier 2003 <https://www.leparisien.fr/societe/serie-c-est-notre-terrain-de-sport-qui-est-souille-14-01-2003-2003731083.php> consulté le 30/01/2020.

<sup>153</sup> Cyril Camus, entretien lu dans *Ouest-France* du 12 juillet 2013 (Archives du Colp).

<sup>154</sup> « Le Lacanau pro ne fait pas assez de vagues », *Libération* du 14 août 2001.

après le « retrait de Quicksilver »<sup>155</sup> en 1992, le Lacanau pro a traversé une autre période d'incertitudes. Mais, cette fois-là, tirant profit de l'expérience passée, les organisateurs ont pu remonter la pente en trouvant à temps le financement nécessaire grâce à la vente de tee-shirt et grâce à l'appui financier des commerçants locaux comme l'indique Laurent Brun : « *Il y avait un problème de sponsor ! parce que ben ! à force de monter, plus d'argent euh ! Lacanau pro a été menacé en 1992. Il y avait peu de sponsors. Lacanau pro a fait recette avec la vente de tee-shirt. C'est-à-dire un partenariat déjà ! tous les commerçants à Lacanau, je ne sais pas moi, je me dis le tee-shirt était à 60 francs à l'époque peut-être pour les commerçants il était à 30 et tous les employés, moi j'avais une entreprise ici, il y avait 15 employés. Si chaque employé vous prend deux ou trois tee-shirts, je peux vous dire que c'est vite rentable. Voilà ! en 1992 comment on fait quoi ! ils ont financé avec la vente des tee-shirts* »<sup>156</sup>. Le désistement du sponsor principal a alors exposé l'événement à une annulation. Cependant, pour rester sur le circuit d'élite de la WSL cette année-là, les organisateurs du Lacanau pro ont eu recours à ce qui pourrait s'apparenter à un financement citoyen de particuliers. Le *sponsoring* est donc l'autre vague d'incertitude plus ou moins menaçante pour le Lacanau pro. Toutefois, la manière dont les organisateurs ont répondu à l'inattendu en 1992, en mobilisant des fonds grâce à la vente de *tee-shirts* a garanti une forme d'autonomie au Lacanau pro vis-à-vis des firmes du surf. En ce sens, ils ont fait preuve de leur capacité à s'adapter à l'incertitude. Au demeurant, le cas de Lacanau n'est pas isolé car les Quicksilver et Roxy Pro France, prévus du 12 au 23 octobre 2022 sont annulés pour raisons économiques évoque le communiqué de la *World Surf League* du 29 juillet 2022. « *Nous n'avons pas pu obtenir le soutien approprié pour rendre l'événement financièrement viable* »<sup>157</sup> révèle Erik Logan, PDG de la WSL. C'est une incertitude qui repose ici sur un désaccord qui semblerait difficile à anticiper.

Le troisième versant des incertitudes en lien avec les événements sportifs professionnels de surf en général et le Lacanau pro en particulier relève des conditions de mobilité et d'accueil des surfeurs internationaux. Lorsque celles-ci ne peuvent être garanties, les organisateurs de l'événement se voient dans l'obligation de l'annuler. Ce sont les cas par exemple des éditions de 2020 et de 2021 annulées en raison de la crise sanitaire due à la pandémie de la covid 19. *In fine*, l'existence du Lacanau pro a toujours été confrontée à des imprévus d'ordre naturel et d'ordre humain. Même si ces phénomènes ne sont pas récurrents, ils pourraient constituer des

---

<sup>155</sup> Éric Serres, « Remous sous les rouleaux », publié le lundi 24 août 1992 : <https://www.humanite.fr/node/38229> consulté le 24 janvier 2020.

<sup>156</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>157</sup> Erik Logan, communiqué, WSL, juillet 2022.

limites de l'organisation d'un événement international de surf professionnel sous la bannière de la WSL.

## **6. 2002 – 2008 : Les stratégies de diversification du Lacanau pro**

### **6.1. D'un événement unisport centré exclusivement sur le surf vers un festival de la glisse**

Les événements sportifs de surf connaissent aujourd'hui un élargissement du contenu de leurs activités. Dans le cadre du Lacanau pro, notre travail de terrain nous a permis d'observer que cette extension des pratiques a connu trois orientations notamment une stratégie de spécialisation, une stratégie d'expansion des activités et une stratégie d'expansion de l'événement dans le temps.

Au sein d'un événement sportif, on peut parler de stratégie de spécialisation lorsque ledit événement s'organise autour d'une seule discipline sportive. C'est le cas du Lacanau pro entre 1979 et 2007. En effet, apparu dans les années 1960 à Lacanau, le surf y a poursuivi son évolution jusqu'à devenir la pratique sportive emblématique des canaulais : « *C'est alors qu'en 1978, une poignée de passionnés parmi lesquels Patrice Chrzan, Max Fernandez, René Guillet etc. se lance un défi : amener à Lacanau la crème du surf mondial* »<sup>158</sup>. Ces acteurs étant tous des membres du Lacanau Surf Club, club unisport de surf, ils n'ont pas d'autres choix que de proposer à partir de 1979 un événement sportif international avec une seule discipline sportive. En faisant ce choix, les organisateurs optent pour la spécialisation, et renoncent à la diversification. Pour Lassalle (2015) le choix de spécialisation est guidé par les ressources, les compétences et les savoir-faire dont disposent les acteurs d'une organisation ou ceux qu'ils sont capables de mobiliser de manière plus aisée pour conduire à bien leur projet. Qui plus est, le Lacanau pro faisait ses premiers pas dans l'univers des événements sportifs de surf professionnels. En conséquence, il était plus facile pour les organisateurs de concentrer leur attention sur une discipline précise plutôt que de s'orienter vers plusieurs disciplines sportives dès le départ et ne s'appliquer efficacement à aucune.

Par la suite, la diversification au sein du Lacanau pro s'est étendue à des activités d'animation intégrées de manière formelle dans le programme de l'événement. En effet, d'un événement singulièrement concentré sur le surf, le Lacanau pro s'étend à des loisirs nautiques et à des animations musicales : « On y retrouve également des animations, de jour comme de nuit, avec

---

<sup>158</sup> Lacanau pro, Histoire, Archives du Colp, vidéo réalisée par Jean-Paul Dupuy, 2019.



de multiples partenaires sur le site et dans les établissements branchés de Lacanau. Cette année (2008), la nouvelle attraction sera le surf tracté en piscine, avec, sur la plage, deux énormes piscines remplies d'eau de mer, et des surfeurs pros qui exécuteront un show incroyable »<sup>159</sup>. Cette logique d'expansion vise à mettre à la disposition du public de nouvelles activités en vue de rendre l'événement plus attractif. Toutefois la compétition de surf reste l'activité principale. Pour Andersson et Getz (2020) c'est une bonne stratégie pour maximiser à la fois l'attractivité et la compétitivité d'un événement sportif par rapport à des événements similaires. Plus tard, « de nombreuses autres activités, accessibles à tous et entièrement gratuites ont été proposées : initiations au skate, roller et trottinette et shows freestyle sur le *skate park* installé en front de mer, initiations et démonstrations de *skimboard*, de même que des cours collectifs de yoga et fitness »<sup>160</sup>. Cette modalité de diversification permet de soumettre au choix du public une offre de pratique transversale dans la mesure où les nouvelles activités présentées ici ne sont pas totalement en rupture avec les pratiques ludo-sportives de glisse. Dans ce contexte, le public n'est plus seulement spectateur, il devient à la fois spectateur et pratiquant en acquérant de nouvelles expériences dues à sa propre pratique au cours des activités qui lui sont proposées.

D'autre part, la stratégie de diversification du contenu du Lacanau pro a également intégré des animations musicales à partir de 2008. En effet, « les soirées du Caraïbos Lacanau pro, Surf Glisse Festival, sont tout autant festives. Tous les soirs, à partir de 19 h, il y a diffusion de surf *movie*, suivi de Dj set et music live »<sup>161</sup>, développant ainsi des activités ludiques et sportives en amont et aval de l'événement. Voici le témoignage de Laurent Brun à ce propos : « *Puis ses ambiances aussi de nuit, vous voyez ! c'est vraiment ça ! c'est extraordinaire quoi ! c'est une bonne tête ! c'est bien !* ». Ces stratégies de diversification qui ont consisté, pour l'essentiel, à proposer des activités variées ont donc favorisé une recomposition spatiale du Lacanau pro, passant de l'océan comme seul point d'attrait à la dune voire la terre ferme ainsi que nous l'apprend Margaux Lopez que je cite : « Pour tous les passionnés de sports de glisse, de très nombreuses animations diverses et variées sont proposées. Si vous avez envie de vivre votre passion pour les sports de glisse aquatiques et terrestres, rendez-vous au village de la glisse ! Dans ce village de la glisse, vous pourrez admirer les différentes séances de compétition, mais aussi assister à des shows et des séances de *freestyle* de *skateboard*, de roller, de

---

<sup>159</sup> « Dans les coulisses du Lacanau pro », lu sur <http://lacanau2008.over-blog.com/article-21843975.html> consulté le 30/01/2020.

<sup>160</sup> « Caraïbos Lacanau pro, Surf glisse festival », *La Grande Radio.fr*, [www.lagranderadio.fr/agenda-bordeaux-gironde/temps-forts-et-actualites-en-gironde/2735-caraibos-lacanau-pro-surf-glisse-festival-2019.html](http://www.lagranderadio.fr/agenda-bordeaux-gironde/temps-forts-et-actualites-en-gironde/2735-caraibos-lacanau-pro-surf-glisse-festival-2019.html) consulté le 17/12/2019.

<sup>161</sup> *Idem*.

trottinette ou encore de *skimboard*, faites par des *riders* professionnels et amateurs. Vous pourrez participer à des initiations aux sports de glisse, ainsi qu'à des cours de yoga et de fitness »<sup>162</sup>. En ce sens, les organisateurs renouvellent au fil des ans les activités ludo-sportives autour du Lacanau pro telles que l'illustre la photo ci-dessous :



Photo 7 : Une représentation des activités ludiques autour du Lacanau pro. Sources Archives du Colp : Dossier de presse 2019

Enfin, la dernière dimension de la stratégie de diversification du Lacanau pro que notre enquête nous a permis d'observer est la dimension temporelle avec un événement qui est passé de « 3 jours en 1979 à une semaine au moins depuis 1982 »<sup>163</sup>, ainsi pour répondre efficacement à la croissance d'activités autour de la manifestation sportive canulaise de surf.

Au total, cette stratégie de diversification peut être classée en 2 points. D'un côté, il y a une diversification des sports avec le développement de nouvelles pratiques autour de l'événement. De l'autre côté, il y a une diversification spatiale des points d'attraction de l'événement avec le surf dans l'océan ; le *skate park* et le festival sur la dune. Pour Jean-Pierre Augustin (2002), la multiplication territoriale d'activités ludo-sportives correspond aux besoins d'expression et de singularisation des individus. En ce sens, le Lacanau pro s'inscrit concomitamment dans une logique d'ouverture et d'adaptation.

<sup>162</sup>Margaux Lopez, « Le Caraïbos Lacanau pro 2019, la grande compétition internationale de surf en Gironde ! » *Koifaire* du 1 août 2019 lu sur <https://www.koifaire.com/articles/2019/08/01/> consulté le 16/01/20.

<sup>163</sup> Sources (Archives du Colp : les affiches de l'événement).

## 6.2. Lacanau pro, une volonté d'ouverture puis d'inclusion

Rendre un événement sportif inclusif suppose qu'il doit revêtir un caractère divers et varié. Cela implique son ouverture à des personnes de tout horizon, de tout sexe et de tout âge. Dans le cadre du Lacanau pro, notre travail de terrain nous a donné d'observer quatre dimensions inclusives notamment une ouverture du comité d'organisation aux bénévoles et une ouverture de la compétition aux femmes, aux jeunes puis aux enfants.

Comme indiqué et largement détaillé plus tôt, le Lacanau pro est un événement sportif professionnel de surf qui a été créé en 1979 par des bénévoles qui étaient quasiment tous des surfeurs, membres du Lacanau Surf Club comme l'atteste cet extrait : « Le Caraïbos Lacanau pro, qui a commencé ce mardi 13 août, fête cette année ses 40 ans ! Une histoire qui commença en 1979 avec une bande de passionnés, des membres du Lacanau Surf Club et de nombreux bénévoles, comme Patrice Chrzan, Jacques Hèle ou René Guillet »<sup>164</sup>. Ce qui constitue un profit considérable pour cet événement canaulais, est que ces bénévoles connaissent déjà le surf ainsi que l'environnement événementiel du surf. En ce sens, ils mettent leurs différentes expériences, à la fois sportives et professionnelles, au service du Lacanau pro comme nous l'a déjà précisé Patrice Chrzan : « *Il y avait des bénévoles autour qui avaient tous plus ou moins une expérience. Donc il y avait un tel qui était électricien qui s'occupait de toute l'installation électrique sur la manifestation, un autre qui était peintre qui s'occupait de tout ce qui était signalétique sur la compétition ; après il y avait un autre qui était branché sur tout ce qui était produits dérivés, les t-shirts les bobs et cetera, un autre qui était branché musique externe donc en fait il y avait des compétences un peu diverses* »<sup>165</sup>. En d'autres termes, indispensables à la fois à la vie de l'association et à celle de l'événement, ces bénévoles étaient de manière concomitante à l'origine de la création du Lacanau pro et des acteurs incontournables de son animation. Ce sont donc de véritables moteurs pour cet événement. Du reste, le discours de Patrice laisse transparaître un engagement fondé sur le désir d'aider et d'être avec les autres. Cette thèse correspond à l'acceptation de Gallopel-Morvan et *al.*, (2013) en la matière. Pour ces auteurs, si les formes de bénévolat connaissent des évolutions, si les bénévoles d'aujourd'hui se différencient de ceux d'hier, le bénévolat reste toujours lié à la notion de don de soi et de gratuité. Le bénévolat devient alors un moyen de s'épanouir et de donner du sens à sa vie. En se situant alors comme outil d'épanouissement personnel et d'appartenance à une équipe, le

---

<sup>164</sup> « Surf - Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes », lu sur <https://fr.sports.yahoo.com/news/surf-lacanau-pro-40-ans-132700723.html> consulté en décembre 2019.

<sup>165</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

bénévolat devient un véritable facteur d'inclusion. Le témoignage de Laurent Brun permet d'illustrer cette idée : « À quinze ans, j'ai écrit à la secrétaire du Lacanau Pro, Monique Fernandez ...pour demander...si je pouvais venir travailler bénévolement parce que je voulais faire partie de ce truc quoi ! que j'ai trouvé super ! Et elle m'a répondu favorablement. Donc bénévole, j'étais avec elle...mais j'étais super content. En fait, j'étais staff officiel et moi j'ai la possibilité de me rendre utile, mais aussi de côtoyer les surfeurs. Voilà qui était le meilleur du monde, de voir les séries aussi, tout en travaillant, c'est facile ; il y a 50 ou 100 m entre le lieu de travail et le lieu de l'exercice des pros...et j'ai adoré ça quoi ! Je l'ai fait pendant trois ans »<sup>166</sup>. Autrement dit, la visée de ce bénévole, malgré son jeune âge, était de s'impliquer dans l'organisation de l'événement sportif de surf qui se tient sur son territoire d'origine. Cette inclusion révèle alors que l'événement offre une opportunité d'accomplissement d'actions bénévoles pour tous âges confondus.

Toutefois, la photographie des bénévoles du Lacanau pro telle que révélée par ce travail de thèse laisse transparaître un univers événementiel non paritaire avec deux femmes clairement identifiées entre 1979 et 1993 notamment Gisèle Bidon et Monique Fernandez avant l'arrivée de Valérie Cruzin en 1993 : « Alors moi je suis rentrée sur cet événement en 1993 en tant que staff parce que j'allais régulièrement à Lacanau le weekend pour voir l'océan ; je n'avais pas de logement là-bas, j'y allais juste l'après-midi et puis j'ai connu Monique Fernandez qui était à l'époque la secrétaire générale du comité d'organisation du Lacanau Pro, qui m'a dit mais vous n'essayez pas de poser candidature pour rentrer sur l'événement en tant que staff et c'est ce que j'ai fait. J'ai été prise avec ma sœur et une amie »<sup>167</sup>. La spécificité de ce groupe de trois jeunes nouvelles bénévoles est qu'elles se sont engagées après avoir échangé avec une autre bénévole, Monique Fernandez en l'occurrence. En ce sens, celle-ci devient force de recrutement (Gallopel-Morvan et al., 2013). Au-delà de ce qui précède, ces bénévoles sont des étudiantes qui arrivent sur l'événement pour mettre leurs savoirs au service de l'événement d'un côté et renforcer leurs connaissances de l'autre côté. Cela constitue pour elles deux motifs supplémentaires à leur engagement : « Je m'intéressais beaucoup parce que je pratiquais moi-même. Je m'intéressais énormément à ça. Je faisais des études d'anglais donc c'était intéressant pour l'organisation parce qu'ils étaient en contact avec l'ASP à l'époque et quelquefois il y avait des fax, des choses comme ça qui étaient en anglais. Et donc il y avait des choses à traduire. Donc petit à petit je suis rentrée dans l'organisation d'abord en tant que bénévole simplement et puis après Monique Fernandez, on communiquait énormément ensemble tout au

---

<sup>166</sup> Laurent Brun, Entretien, décembre 2019.

<sup>167</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, septembre 2020.

*long de l'année, elle me donnait de plus en plus de rôle : je prenais, par exemple, c'est moi qui écrivais les PV pendant les réunions et cetera et petit à petit elle m'a formé à être sa seconde* »<sup>168</sup> nous a révélé Valerie Cruzin. Cette inclusion a donc favorisé une initiation progressive à la responsabilité par une bénévole expérimentée. Ainsi, au départ, moins présentes que les hommes dans l'univers du Lacanau pro, l'investissement des femmes dans la vie de l'événement a connu une amélioration à partir des années 1990. Toutefois, cet engagement reste de manière singulière concentrée sur des activités administratives. Qui plus est, en plus de quarante ans d'existence, aucune femme n'a accédé à la fonction de Présidente du comité d'organisation du Lacanau pro ou à celle de directrice de compétition.

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons longuement évoqué précédemment, la compétition exclusivement masculine s'est ouverte aux femmes à partir de 1987. Plus tard, en 1993, le Lacanau pro s'est également ouvert « aux jeunes surfeurs de moins de 21 ans »<sup>169</sup> avant de s'ouvrir à partir de 2011 aux jeunes surfeuses ainsi que nous l'indique cet extrait de *TripSurfeuse's Blog* : « *Les filles, il y a le Airwalk Lacanau pro Junior Girls du 12 au 15 Août, faut y aller ! Le 14 août, c'est mon seul day off, ça vous tente ?* »<sup>170</sup> et plus tard en 2014, l'événement s'est ouvert aux enfants ainsi que nous l'apprend cet extrait en lien avec l'édition de 2014 : « Dans quelques jours le Soörüz Lacanau pro va démarrer sur la plage centrale de Lacanau-océan. Imaginé et créé par le Lacanau Surf Club en 1979, le Lacanau pro est désormais une compétition incontournable du circuit pro. Fort de son expérience de club formateur, le LSC enseigne le surf dès le plus jeune âge, afin de permettre aux enfants les plus motivés de se frotter au monde de la compétition. Afin de compléter son travail, il manquait au Lacanau pro et à son pro Junior, une compétition dédiée aux plus jeunes surfeurs. L'oubli est désormais réparé avec la première édition de la compétition »<sup>171</sup>. Cette compétition d'enfants est dédiée aux filles et aux garçons de moins de 14 ans. On peut donc conclure que le paysage événementiel du Lacanau pro s'est fortement métamorphosé depuis 1979, fournissant un environnement facteur d'inclusion de genre et des jeunes. Voici le témoignage de Fanny Connan : « Place aux jeunes : la côte aquitaine accueille la future élite mondiale du surf jusqu'à la fin du mois d'août. Du 9 au 19 août, Lacanau (Landes) reçoit les concurrents du Soörüz Lacanau pro, une étape des Championnats du monde du WQS (division 2), ainsi que la junior

---

<sup>168</sup> Valérie Cuzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, septembre 2020.

<sup>169</sup> <https://www.surf-report.com/news/surf/lacanau-pro-2012-671253749.html> consulté le 24/01/2020.

<sup>170</sup> Des surfeuses au Lacanau pro 2011, *Tripsurfeuse* du 29/08/2011 lu sur : <https://tripsurfeuse.wordpress.com/> consulté le 30/01/2020.

<sup>171</sup> « Compétitions. Les Supers Canailles !! », lu sur <https://www.lacanausurfinfo.com/news-compétitions-493/les-supers-canailles.html> consulté le 30/01/2020.

pro Oakley, épreuve réservée aux moins de 21 ans »<sup>172</sup>. Confirmant la volonté d'intégrer des jeunes au programme global du Lacanau pro afin de préparer une nouvelle génération de surfeurs.

### 6.3. Le rôle du Lacanau pro dans l'animation territoriale canaulaise

Au fil des années, les organisateurs du Lacanau pro lui ont donné de nouvelles dimensions. En effet, fonctionnant initialement dans une logique singulière de compétition sportive, désormais l'événement s'est ouvert à des activités plus large grâce à des actions de développement. Ces actions se déclinent en plusieurs catégories. D'abord, l'événement canaulais exclusivement masculin s'est ouvert « *aux femmes en 1987* »<sup>173</sup>, puis « *aux jeunes en 1993* »<sup>174</sup> et enfin « *aux enfants en 2014* »<sup>175</sup>. Depuis lors, le Lacanau pro dispose de créneaux pour les hommes, pour les femmes, pour les jeunes et pour les enfants favorisant ainsi au sein de la manifestation sportive, une mixité du genre et une mixité intergénérationnelle. En élargissant son champ de compétition, le Lacanau pro augmente sa notoriété d'une part et donne l'image d'un événement ouvert et accessible à tous d'autre part. Du reste, à travers les événements dédiés aux plus jeunes, la manifestation mobilise les parents, acteurs ou futurs acteurs potentiels de l'organisation du Lacanau pro comme en témoigne René Guillet : « *Il est vrai qu'à l'époque, notre Fédération française n'accueillait aucun «pro». Le challenge était ouvert. Et les 28, 29, 30 septembre 1979, s'est déroulé le premier « Open » ouvert aux amateurs français et aux professionnels étrangers. Concepteur et initiateur René Guillet ; animateur et organisateur Patrice Chrzan. Sans oublier les parents de nos champions dont Max et Monique Fernandez et quelques adultes passionnés comme Francis Boutrois, Claude Fumat, Daniel Mouret. À cette époque, notre club local abritait chez les garçons deux champions de France Thierry Fernandez et Georges Remoissenet et une jeune-fille, Nadège Guillet, qui faisait rêver sur la plage les quelques surfeuses en herbe. La saga du Lacanau pro était lancée et allait obtenir en quelques années ses lettres de noblesse* »<sup>176</sup>. En ce sens, d'un côté, le Lacanau pro est un outil de motivation à la pratique du surf sur le territoire canaulais et/ou à une adhésion à

---

<sup>172</sup> Fanny Connan, *Le Monde*, 14 août 2007.

<sup>173</sup> Source archives du Colp. *Dossier de presse du Lacanau pro*, 2012, p.6.

<sup>174</sup> *Idem*.

<sup>175</sup> « Compétitions. Les Supers Canailles !! », lu sur <https://www.lacanausurfinfo.com/news-competitions-493/les-supers-canailles.html> consulté le 30/01/2020.

<sup>176</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 9.

ce projet territorial au point d'en devenir membre. Dès lors, il est facteur de création de lien social entre les adhérents locaux à ce projet sportif.

De l'autre côté, l'événement devient un cadre de divertissement où amis, familles et voisins viennent occuper agréablement leur temps. C'est l'avis d'Éric Blin (2012). Pour cet auteur, dans ce type d'événement fortement territorialisé, tout en profitant du spectacle produit par les athlètes, les spectateurs viennent pour s'amuser à guetter, reconnaître et encourager leur famille, leurs amis ou leurs voisins. Voici le témoignage du surfeur américain Gerry Lopez à propos du Lacanau pro 1990 : « *La France sera une sorte de retour à la maison pour nos épouses et nos amis* »<sup>177</sup>. Ce discours révèle que des supporters suivent les surfeurs en déplacement à Lacanau et engagés dans le Lacanau pro en vue de les encourager.

D'autre part, cette diversification est facteur de mobilisation d'un nombre plus important de surfeurs à Lacanau sur la période de l'événement ainsi qu'en témoigne Laurent Brun que je cite : « *En fait, au début il y avait un tournoi qui s'appelait le circuit pro de l'ASP, en fait l'Association Surfing Professionnel. C'est comme la TPE au tennis, vous voyez ! c'est le même processus. Donc les pros venaient qu'ils soient confirmés ou pas. Les amateurs venaient... je parle en catégorie senior hein ! parce qu'il y a eu le pro junior aussi, il y a eu les féminines aussi. Il y a les féminines aussi toujours ! là je parle des seniors ! et parfois vous aviez 400 compétiteurs : c'est énorme !* »<sup>178</sup>. Dans ce cas, le Lacanau pro permet de capter et d'attirer à la fois un public initié et un public profane dans le domaine du surf avec une visée, sans doute, de fidélisation des participants et des pratiquants. Qui plus est, cet élargissement du genre et de génération auquel se sont consacrés les organisateurs du Lacanau pro au fil du temps a permis d'attirer des nombreux spectateurs sur le territoire canaulais comme nous le révèle cet extrait : « De nos jours, le Soörus Lacanau pro élève la petite station balnéaire de Lacanau au rang de capitale mondiale du surf en France et en Europe avec ses 350 000 spectateurs »<sup>179</sup>. Dès lors, il est devenu plus que nécessaire d'être attentif à l'accueil de toute cette population. C'est alors que l'événement canaulais a ajouté à son caractère classique d'événement sportif, une dimension plus festive : « Le coup d'envoi de cette 30<sup>ème</sup> édition a été donné lundi 17 août. Au programme : 11 jours de compétition avec à la clé, 145 000 dollars de prix et des fêtes nocturnes »<sup>180</sup>. Pour Éric Blin (2012), cette mise en festivité de ces manifestations sportives constitue un moyen d'attraction évident dans la mesure où elle permet aux spectateurs et aux

---

<sup>177</sup> Gerry Lopez, entretien, août 1990 (Archives du Colp).

<sup>178</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>179</sup> <https://www.mango-surf.com/news/locale/> consulté le 30/01/2020

<sup>180</sup> <http://www.aqui.fr/societes/le-lacanau-pro-a-30-ans,2322.html> consulté le 30 janvier 2020

pratiquants de venir sur le territoire hôte et de partager des moments de convivialité. Cette thèse a été largement développée plus tôt. Elle a permis de démontrer que le Lacanau pro est passé de la spécialisation surf pour les compétiteurs à la diversification de pratique à la fois pour des compétiteurs et pour des non-compétiteurs grâce à des animations sportives, au festival de la glisse et plus tard au festival ludo-sportif, transformant de ce fait l'événement sportif en événement festif et populaire d'ampleur pour le territoire canalais. On peut donc affirmer qu'au fil de l'eau, avec l'introduction de nombreuses activités dans ce qu'on pourrait appeler désormais événement sportif festif territorial, le Lacanau pro non seulement contribue à l'animation et à la promotion de la ville de Lacanau, mais devient également lui-même un point d'animation.

#### 6.4. Lacanau pro, un « phygital event » au profit de l'audience

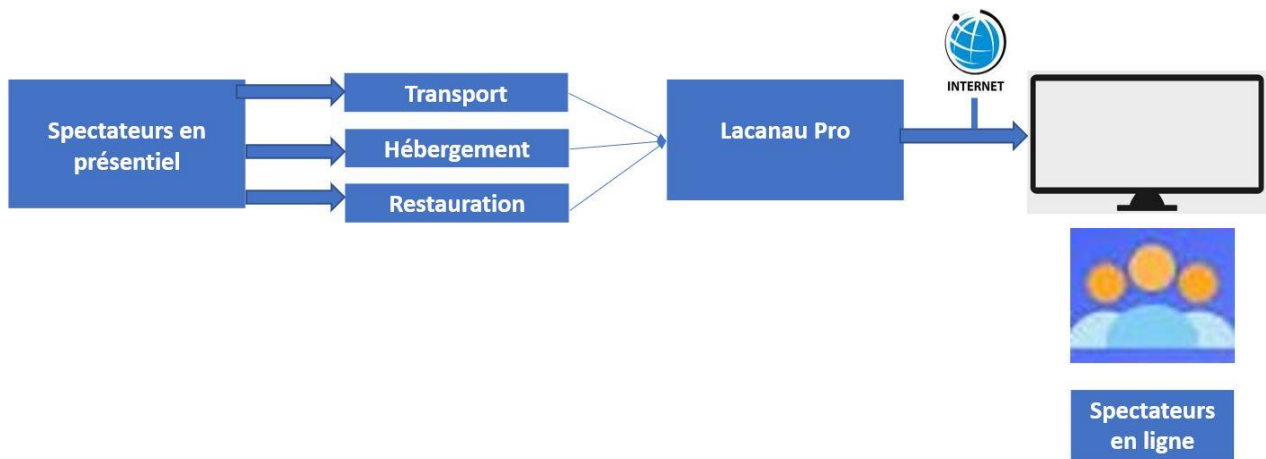


Schéma 4 : Schéma simplifié de l'accès d'un spectacle sportif en ligne réalisé par nous

Tiré de la réunion des mots physique et digital, la phygitalisation d'un événement sportif est un concept qui consiste à combiner un format physique et un format digital (Rivet et al., 2018). Il s'agit plus précisément de joindre une dimension numérique à une manifestation sportive organisée dans un espace localisé en le diffusant en direct en ligne. Dans le cadre du Lacanau pro, les premières traces écrites de la phygitalisation de l'événement datent de 2009 : « Si plus de 30 000 personnes devraient être présentes sur les plages, le nerf de la guerre, c'est internet. Un camion semblable à celui du Paris-Dakar bourré d'équipements permet de filmer et de transmettre les images et les commentaires en live sur le site web de *Quiksilver* bien sûr. À la clef, 1,5 millions d'internautes connectés dont 200 000 uniquement pendant les trente minutes qui opposent les deux finalistes »<sup>181</sup> témoignait Franck Niedercorn, journaliste

<sup>181</sup> Frank Niedercorn, *Les Echos* du 22 sept. 2009.



correspondant permanent à Bordeaux du quotidien économique *Les Echos*. Ce témoignage à propos de l'édition de 2009, rend compte de l'incorporation dans l'organisation du Lacanau pro d'outils et de matériels informatiques, de technologies numériques innovantes et d'une couverture internet haute vitesse nécessaires pour mettre en place le format phygital en vue de créer du contenu d'une part et d'assurer une bonne qualité de diffusion d'autre part. La mise en œuvre de ce format impose donc la mise à disposition d'un emplacement pour le « camion »<sup>182</sup> et les « équipements »<sup>183</sup> destinés à la phygitalisation. Ce format phygital permet en outre, une diffusion en direct du Lacanau pro et offre la possibilité de l'enregistrer. Ce qui rend l'événement accessible à tout le monde et à tout moment, le faisant perdurer au-delà même du temps de son déroulement. Au total, le Lacanau pro prend un tournant moderne grâce à la phygitalisation pour se conformer aux demandes de son temps et sans doute pour atteindre un public de plus en plus jeune.

Aussi, à la faveur de cette phygitalisation, des spectateurs à distance, postés derrière leurs écrans de smartphone ou d'ordinateurs viennent s'ajouter aux spectateurs présents physiquement sur le site de la compétition comme on peut le lire dans l'extrait suivant : « De nos jours, le Soörüz Lacanau pro élève la petite station balnéaire de Lacanau au rang de capitale mondiale du surf en France et en Europe avec ses 350 000 spectateurs et les 50 000 internautes qui suivent le live streaming sur la toile »<sup>184</sup>. En effet, la diffusion du Lacanau pro en direct en ligne contribue à rendre plus large l'audience et la notoriété de l'événement, le rendant de ce fait de plus en plus populaire. L'intérêt porté par ce public à l'événement et aux duels étant difficilement dissociable de la mer, du sable et du soleil canaulais, on peut imaginer que la diffusion du Lacanau pro fait également la notoriété de son territoire hôte. De plus, « 50 000 internautes qui suivent le *live* »<sup>185</sup> d'un duel, ce sont 50 000 spectateurs à distance qui ont accès au Lacanau pro en un clic, se libérant des contraintes liées à une présence physique à Lacanau pour suivre l'événement notamment le transport, l'hébergement et la restauration qui occasionnent parfois des dépenses importantes. Qui plus est, cette présence physique augmente désavantageusement l'impact de l'événement sur l'environnement. De ce point de vue la phygitalisation à plusieurs atouts considérables : d'un côté elle offre aux spectateurs à distance l'occasion de réaliser des économies ; de l'autre côté, elle contribue à incorporer dans le Lacanau pro une pratique éco-responsable. Au total, sans se déplacer à Lacanau-océan, des spectateurs en tous lieux peuvent

---

<sup>182</sup> Frank Niedercorn, *Les Echos* du 22 sept. 2009.

<sup>183</sup> *Idem*.

<sup>184</sup> « Soörüz Lacanau pro 1979 - 2009 : 30 ans de French pro ! » publié sur <https://www.mango-surf.com/> du 9 juin 2009.

<sup>185</sup> *Idem*.

avoir accès au spectacle sportif canaulais, vivre les duels de l'événement en même temps qu'ils se déroulent et disposer des résultats en temps réel ; le tout, grâce à la phygitalisation. Au-delà de ce qui précède, ce format permet pendant le temps du spectacle sportif, de briser les frontières territoriales et de s'affranchir de la distance qui sépare le spectateur et l'événement. En outre, la phygitalisation constitue également un outil de communication et de marketing important pour le partenaire principal du Lacanau pro cette année-là, *Quiksilver* en l'occurrence, si bien que « les images étaient transmises en *live* sur son site web »<sup>186</sup>. En ce sens, ce modèle est une parfaite circonstance pour positionner les produits *Quiksilver*. Au demeurant, cette innovation vient bouleverser les pratiques sociales traditionnelles en matière d'accès aux spectacles sportifs en général et à celui du surf en particulier de même que celles en lien avec les stratégies marketing des entreprises de surf. Il faut reconnaître tout de même qu'on ne peut se passer de matériel et de compétences de qualité pour garantir une excellente phygitalisation du Lacanau pro et cela nécessite un coût.

*In fine*, depuis la crise sanitaire due à la Covid 19, de plus en plus d'organisations de travail ont davantage recours au format phygital pour des conventions, des congrès, des séminaires, des journées d'étude, des assemblées générales, des réunions etc. ce qui fait de la crise sanitaire l'élément déclencheur de l'utilisation massive de cette innovation. Mais le Lacanau pro peut tout de même être compté parmi les événements français avant-gardistes dans ce domaine.

## **6.5. Lacanau pro, des liens d'attachement affectifs**

Organiser, participer ou assister à un événement sportif nécessite de quitter à un moment donné son domicile pour la destination hôte de la manifestation. Pour Jérôme Lacœuilhe et *al.* (2021), cela relève de deux principaux déterminants : l'attachement au lieu et l'attachement à l'événement. Ce discours fait ressortir un lien affectif entre les participants et le lieu d'un côté et rend compte d'un sentiment d'affection qui lie ces participants à l'événement de l'autre côté. Cette approche de l'attachement se fonde sur le concept d'attachement à la marque qui s'est développé de manière solide dans les recherches en marketing sur les relations entre les individus et les marques. Dans le cadre du Lacanau pro, notre travail de terrain et les archives consultées nous ont permis de déterminer quatre facteurs qui expliquent les dimensions d'attachement que l'événement recouvre. Il s'agit de l'identification, de la performance, du divertissement, et de la nostalgie. Le schéma ci-dessous en fait le résumé :

---

<sup>186</sup> Frank Niedercorn, *Les Echos* du 22 sept. 2009.

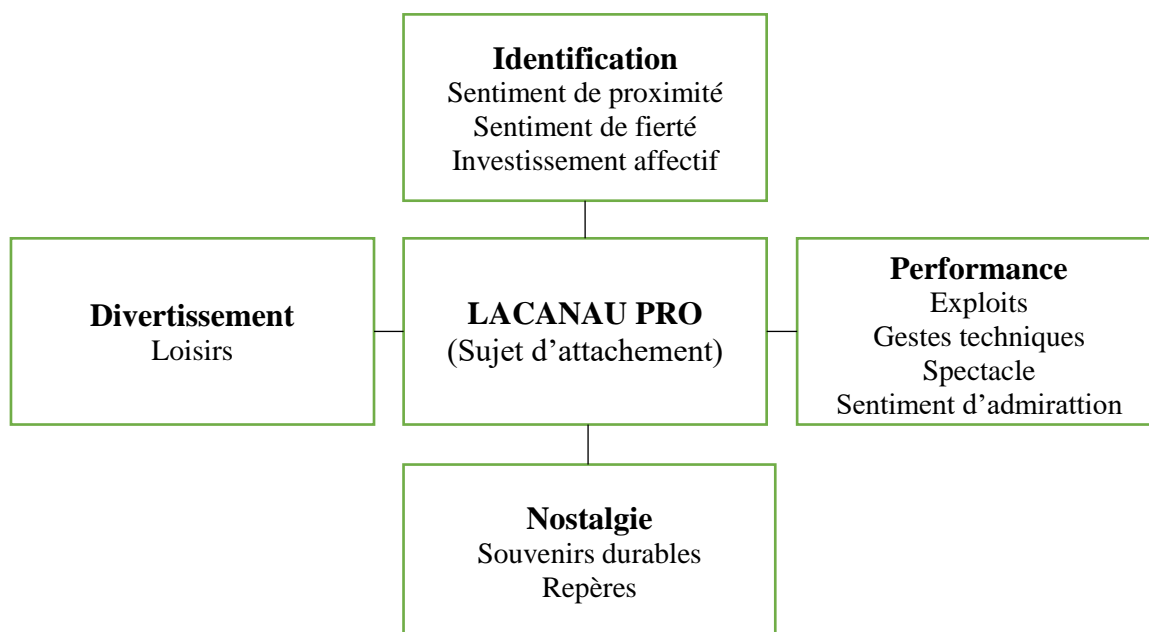


Schéma 5 : Les facteurs d'attachement au Lacanau pro. Réalisé par Nous

En premier lieu, l'identification est liée au fait de se reconnaître comme élément constitutif qui crée un tout avec le sujet évoqué, en l'occurrence, l'événement et/ou l'une de ses composantes. L'intervention du Maire à propos de l'édition 2019 peut nous aider à illustrer ce postulat : « Cette édition 2019 sera comme chaque année, un grand moment d'échanges, de dépassement de soi et de fête, autour de cet océan que nous aimons tant ! »<sup>187</sup>. Ici, plusieurs termes et expressions désignent le Lacanau pro sans qu'il ne soit formellement évoqué. Il s'agit de « cette édition 2019 » ; « grand » ; « dépassement » ; « océan ». Cette forme d'énumération qui inclut une progression est une gradation. Ce discours du Maire laisse transparaître donc une gradation croissante qui vise à amplifier l'importance de l'événement sur le territoire canaulais. Du reste, à travers son propos, le Maire désigne le Lacanau pro par d'autres termes au moyen desquels il établit une relation avec l'événement, le situant de ce fait comme le plus grand et le plus proche ainsi que l'indique l'expression « autour de cet océan » dans le sens de « auprès de ». Cela rend compte des situations de proximité et de relations habituelles du Maire de Lacanau avec le Lacanau pro. Cette idée est renforcée par l'expression « que nous aimons tant » qui vient souligner les émotions et l'investissement affectif personnel du Maire Laurent Peyrondet, vis-à-vis du Lacanau pro. En conséquence de ce qui précède, on peut affirmer que le Maire de Lacanau met l'accent à la fois sur les sentiments d'identification et de fierté qu'il

<sup>187</sup> Laurent Peyrondet, Édito du maire, *Guide Lacanau pro 2019*, Archives du Lacanau Surf Club, p. 3.

éprouve au regard de l'événement de surf professionnel canaulais et des attributs de son territoire en général.

Deuxièmement, la notion de performance renvoie ici aux rendements ou aux exploits remarquables des surfeurs lors du Lacanau pro. C'est pour Laurent Brun l'une de ses motivations d'attachement à cette compétition. Voici à ce propos, un extrait de son témoignage : « *On allait faire du surf, du bodyboard, tous les copains de Lacanau ville, Lacanau-océan et puis je me suis pris à regarder les compétitions et puis à voir ces mecs qui arrivaient, qui tapaient les rollers, des trucs ! je dis bon ! ah ouais ! quand même quoi !* »<sup>188</sup>. Dans le surf, le roller est un geste technique qui consiste à prendre un virage en haut de vague comme on peut le voir sur la photo ci-dessous :



*Photo 8 : Un surfeur en pleine réalisation du roller : geste technique. Source : Guide du Lacanau Pro 2019 (Archives du Lacanau Surf Club).*

Ce geste technique qui consiste à se plier le dos lors du roller participe de la spectacularisation du surf et du Lacanau pro par extension. Cette mise en spectacle à l'initiative des surfeurs du Lacanau pro est théâtralisée par Laurent Brun à travers les expressions « ces mecs qui arrivaient », « qui tapaient les rollers », « des trucs ! » « Je dis bon ! » « Ah ouais ! » « Quand même quoi ! » pour exprimer son sentiment de vive admiration devant de tels gestes exceptionnels. Pour notre part, l'expression de cette surprise mêlée au sentiment de joie de Laurent Brun illustre l'existence d'un attachement à l'événement canaulais.

---

<sup>188</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

Troisièmement, le sentiment d'affection pour le Lacanau pro est attaché à son caractère divertissant. « *Quelle joie chaque année de se retrouver et d'accueillir cette compétition internationale à Lacanau, ville de surf... Bénéficiant de conditions idéales pour les athlètes internationaux avec une qualité, une fréquence et une régularité de vagues inégalées, Lacanau est également un site de compétition en front de mer accessible à tous... Terre de champions et de partage, la ville permet à chacun de trouver sa place pour pratiquer la glisse dans un cadre privilégié* »<sup>189</sup> a révélé Laurent Peyrondet. En ce sens, le Maire de Lacanau présente le Lacanau pro comme une grande réunion ludo-sportive qui réunit en un lieu ; <sup>190</sup>*en front de mer* en l'occurrence l'ensemble des passionnés de l'océan sans distinction aucune. Dès lors, notre locuteur donne une place de choix au Lacanau pro dans l'univers compétitif des activités de loisirs. De cette manière, Laurent Peyrondet fait de l'événement canaulais et de son environnement d'accueil des cadres de divertissement où l'on peut s'égayer, s'amuser et se distraire. C'est ce sentiment de plaisir qui fait que l'événement devient un rendez-vous régulier de rencontre pour tous.

Enfin, la manifestation d'un sentiment d'attachement au Lacanau pro se révèle à travers l'évocation des souvenirs reliées à l'événement. Le témoignage de René Guillet qui suit l'atteste : « *En 1961, je m'installe à Bordeaux avec ma petite famille. Je viens d'être démobilisé au camp de Souges. Nombreux sont alors nos séjours à Lacanau dans la villa de mes beaux-parents. Séjours paradisiaques pour tous les Guillet. Dans les années 70, je deviens propriétaire d'une villa, La Guilletière, rue Léon Dominique. C'est dans ce jardin qu'un soir d'été de 1976, avec des copains du Lacanau Surf Club sortant d'une compétition, naît autour d'un barbecue bien arrosé la folle idée de lancer une compétition internationale de surf à Lacanau* »<sup>191</sup>. Ici, René Guillet conserve et rappelle les souvenirs agréables de ses expériences passées associées à la genèse du Lacanau pro. Cette ressouvenance de certaines des images qu'il garde encore dans sa mémoire fait renaître ces faits passés qui restent dans ses souvenirs. Alors, la notion d'attachement réside ici dans le fait de continuer de garder dans ses pensées des choses du passé. Pour Jérôme Lacœuilhe et *al.* (2021), cela atteste de la dimension affective de l'attachement et insiste sur son caractère durable et non éphémère. Autrement dit l'objet d'attachement, le Lacanau pro notamment, devient un point de repère et une source de nostalgie pour René Guillet.

---

<sup>189</sup> Laurent Peyrondet, Édito du maire, *Guide Lacanau pro 2019*, Archives du Lacanau Surf Club, p.3.

<sup>190</sup> *Idem.*

<sup>191</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

## 6.6. Lacanau pro, des regards empreints d'individualisme

Dans le sport, l'organisation d'un événement sportif repose sur un travail d'équipe effectué au sein d'un groupe. Cette dimension d'entraide et de coopération particulièrement importante dans la mise en place du Lacanau pro tend, dans les propos recueillis à la faveur de notre travail de terrain, à laisser malheureusement place à des affirmations favorisant l'initiative individuelle indépendamment des actes des autres membres du groupe. « *Ce fut l'été 1976, lors d'un barbecue mémorable et convivial tenu dans mon jardin, que je lançai l'idée d'organiser à Lacanau-océan une compétition internationale de haut niveau : pour commencer des amateurs face à des professionnels. Il est vrai qu'à l'époque, notre fédération française n'accueillait aucun « pro ». Le challenge était ouvert. Et les 28, 29, 30 septembre 1979, se déroula le premier « Open » ouvert aux amateurs français et aux professionnels étrangers. Concepteur et initiateur René Guillet ; animateur et organisateur Patrice Chrzan* »<sup>192</sup> révélait René Guillet. Ce discours indique que René Guillet est l'auteur qui invente le Lacanau pro, à tout le moins, celui qui l'initie en 1976 à l'époque de sa présidence du Lacanau Surf Club. Ainsi, il se positionne comme la personne qui fait connaître en premier au groupe l'idée d'organiser un événement international de surf à Lacanau, ouvrant de ce fait la voie au projet et sa réalisation. Dans ce contexte, René Guillet tend à s'affirmer indépendamment des autres et à ne pas faire corps avec son groupe dans le processus idéal qui a conduit à la naissance de cet événement.

Par ailleurs, sans l'énoncé formellement Patrice Chrzan s'est attribué également la paternité de l'idée qui a abouti à la naissance de ce même projet en ces termes : « *J'avais un petit peu envie de voir tous ces pros que d'habitude on voyait sur des magazines, en Australie, à Hawaï en Californie ainsi de suite. Et donc ces gens-là, on les a toujours vus en photo et on voulait les voir en vrai. Ça c'est le départ un petit peu* »<sup>193</sup>. En revendiquant de cette manière la paternité de la création de la première compétition internationale de surf professionnel en Europe, Patrice Chrzan désavoue de manière implicite René Guillet. D'ailleurs, la reconnaissance de la paternité de Patrice par Jacques Hèle, déjà évoquée plus tôt, vient ajouter un élément de solidité à la thèse de Patrice : « *En 1976 il (Patrice Chrzan) a commencé à nous parler d'organiser une compétition internationale de surf professionnel. Oui bon d'accord...pouf. Nous ce n'était pas notre tasse de thé hein ! enfin, moi au moins. En 1977 il a continué et en 1978 il a pris des*

---

<sup>192</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 9.

<sup>193</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

*contacts* »<sup>194</sup>. Les propos qui précèdent peuvent être envisagées sous différents aspects : d'abord, en se mettant ici à distance de l'idée de Patrice Chrzan, Jacques Hèle tend à interrompre son implication voire son identification dans la conception du projet évoqué, orientant dès lors toute l'activité liée à sa création vers Patrice Chrzan. D'autre part, ces propos décrivent et renforcent la réalité d'une primauté de l'individu, Patrice en l'occurrence, au détriment du collectif. Enfin, en portant une contradiction à l'affirmation de René Guillet, ces discours ont particulièrement le mérite de réunir deux paternités distinctes pour un même événement. Ce type de contradiction, observe Moskolai (2021) fait partie des incertitudes permanentes auxquelles sont confrontées les différentes organisations.

D'ailleurs, René Guillet lui-même disait plutôt et je cite : « *C'est dans mon jardin qu'un soir d'été de 1976, avec des copains du Lacanau Surf Club sortant d'une compétition que naît autour d'un barbecue bien arrosé la folle idée de lancer une compétition internationale de surf à Lacanau* »<sup>195</sup>. En ce sens, l'invention de ce projet de compétition internationale de surf du territoire canaulais est le résultat d'une réflexion collégiale dans un esprit de camaraderie. Cette dimension particulièrement importante dans la constitution des premiers groupes de surfeurs de la côte aquitaine ainsi qu'évoquée précédemment s'est donc prolongée dans la conception et la construction du premier événement sportif international de surf canaulais : « *C'était surtout une affaire de copains, copains pour réaliser sur place, copains qu'on appelait, un tel, tu viens ! on fait une compétition ! c'est surtout de la camaraderie, du copinage, de la convivialité, partager la même chose, le même sport, le même plaisir* »<sup>196</sup> témoignait Patrice Chrzan. L'efficacité de la conception et de la gestion de ce projet de compétition repose donc sur l'action d'un collectif de membres d'un même groupe notamment le Lacanau Surf Club et non sur la réflexion et l'action d'une seule personne. Cela implique que c'est plutôt le groupe qui doit davantage être mise en évidence. C'est l'avis de Lhuillier et Litim (2010) pour qui les groupes ne sont pas une simple réunion de personnes, mais une association sur la base d'échanges, d'intérêts partagés et d'actions communes. En leur sein, les membres sont donc un ensemble formant une unité. En ce sens, nous pensons que les réalisations au sein du groupe ne peuvent être attribuées à un individu.

---

<sup>194</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>195</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

<sup>196</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

## 6.7. Lacanau pro, jalon d'un décalage dans la culture sportive canaulaise

Selon nos enquêtés, Lacanau-océan est aujourd'hui l'un des meilleurs sites de pratique de surf de la côte aquitaine ; c'est ce qui vaut à cette station balnéaire d'accueillir encore aujourd'hui un événement WSL, le Lacanau pro en l'occurrence. Toutefois, le surf n'a pas toujours été la discipline d'attrait de cette côte, de son sable, de son océan et de son temps ensoleillé. Voici le témoignage de René Guillet à cet effet, après son départ d'Algérie l'été 1959 : « *Le jeune sportif que j'étais à l'époque s'adonna alors à l'équitation, au tennis, au vélo... Mais ce furent les vagues de l'océan qui très vite m'enlacèrent. Une passion allait naître. Passion charnelle tant l'envie de caresser les vagues m'envahissait* »<sup>197</sup>. En ce sens, dans les années 1960, les activités physiques et sportives de René Guillet à Lacanau peuvent être qualifiées de terrestres par opposition à celles des jeunes canaulais d'aujourd'hui qui sont principalement orientées vers l'océan. Ainsi donc, à Lacanau, la fin des années 1950 et le début des années 1960 sont témoins de l'influence déterminante et presque sans partage des activités physiques, sportives de loisirs pratiquées sur la terre ferme par opposition à celles qui se pratiquent sur le rivage ou sur la mer.

D'ailleurs, ce type d'activités physiques et sportives dit terrestre est resté dominant à Lacanau jusqu'à la première moitié des années 1980 : « *Moi, je suis très sportif et ici quand j'étais gamin c'était le foot ou le rugby et puis il y a eu le golf au début des années 1980 et le surf qui s'est vraiment lancé avec Lacanau pro* »<sup>198</sup>. Ainsi donc, jusqu'à la fin des années 1970, on retrouve à Lacanau des pratiques sportives élitistes telles que l'équitation, le tennis ou le golf et des pratiques sportives de masse telles que le football ou le rugby. On y trouve donc à la fois des sports collectifs et des sports individuels présentant au moins une similitude s'agissant notamment de l'accessibilité au niveau local des accessoires et/ou des équipements de pratique. Par exemple, il suffisait d'avoir un ballon pour pratiquer le football à Lacanau là où l'on avait besoin de planche pour le surf qui, à l'époque, n'était pas fabriqué sur le territoire aquitain ni aux alentours. Toutefois, la dynamique d'évolution des pratiques sportives et physiques canaulaises des sports d'élite vers les sports populaires laisse transparaître un attrait de ce territoire pour des populations bourgeoises : « Lacanau-océan est une ville beaucoup plus ancienne que Carcans. Elle fut fondée au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Les premiers touristes furent

---

<sup>197</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

<sup>198</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.



des bourgeois parisiens en majorité, venus par la nouvelle voie ferrée reliant Bordeaux à Lacanau-ville puis Lacanau-océan. Ils firent construire des villas le plus près de la mer possible sur les dunes »<sup>199</sup>. Passant de ce fait du statut de résident temporaire à celui d'habitants permanents. De ce qui précède, il ressort que le surf était une pratique physique très peu connue voire méconnue ou inconnue de la ville de Lacanau d'une part ; et qu'il n'avait aucune place voire très peu de place dans les moments de loisirs et dans le spectacle sportif canaulais avant la fin des années 1950 d'autre part. Voici le témoignage du journaliste Nicolas César à ce propos : « *Cela peut surprendre aujourd'hui, tellement le surf est devenu tendance. Mais, dans les seventies, ce sport n'était que le fait de "marginiaux", bien souvent des hippies, qui vivaient en harmonie avec la nature, parfois en pleine forêt. Il faudra attendre les années 1990 pour que le surf prenne son essor et devienne populaire* »<sup>200</sup>. En ce sens, Nicolas César présente dans son récit les surfeurs canaulais des années 1970 comme des personnes qui vivent en marge de la société par refus de se soumettre aux usages établis. Dans un tel contexte, pratiquer le surf peut être perçu comme une remise en cause des valeurs dominantes au sein d'une société.

Par ailleurs, avant la découverte du surf, la plage canaulaise était également marquée par des activités ludiques et des jeux de plages divers et variés ainsi que nous l'apprend l'extrait suivant : « C'est dans les années 1960 qu'une bande de jeunes qui jouaient au volley sur la plage, Gisèle Bidon et Serge Roy, furent étonnés quand ils virent un jeune homme marcher vers l'océan avec une planche (22kgs !) sous le bras. Le contact entre les volleyeurs et le surfeur fut immédiat et spontané, ce surfeur s'appelle Paul Feletou »<sup>201</sup>. Le sable canaulais était donc un terrain de volley-ball, de balle à la main et non de planche sous les pieds. Ici, on observe que les activités physiques et sportives des canaulais étaient plutôt orientées vers le bord de mer. Certes, la plage conserve son usage ludique et sportif, mais c'est un usage centré sur des pratiques délocalisées de leur milieu de pratiques traditionnel et habituel vers le rivage à l'exemple du volley-ball. Qui plus est, à cette période, la majeure partie des activités physiques et sportives de mer se résument à la baignade comme l'indique Gérard Depeyris l'un des premiers moniteurs de surf de Lacanau : « *J'ai commencé à surfer à 13 ans, en 1970, sur une planche d'un voisin avec les deux seuls surfeurs que je connaissais à l'époque sur la trentaine que devait compter Lacanau. Mais à l'époque je suis déjà dans l'eau : Je nage, attiré par l'océan. Je faisais du bodysurf sans savoir que ça existait et sans aucune intention. Simplement*

---

<sup>199</sup> « Aux origines de Lacanau-océan et de Carcans-plage », lu sur <http://seconde10g.canalblog.com/> consulté le 30/01/2020.

<sup>200</sup> Nicolas César, « Le Lacanau pro a 30 ans », lu sur [Aqui.fr](http://www.aqui.fr) du 20 août 2009 : <http://www.aqui.fr/societes/le-lacanau-pro-a-30-ans,2322.html> consulté le 03/02/2020.

<sup>201</sup> « L'histoire du Lacanau Surf Club », lu sur <https://lacanausurfclub.com/histoire>, décembre 2019.

*pour s'amuser, par jeu* »<sup>202</sup>. En ce sens, dans les années 1970, le surf n'était pas une pratique courante à Lacanau. C'est à partir de la deuxième moitié des années 1980 que le surf devient une pratique majeure sur le territoire canaulais passant d'une solide implantation dans la culture sportive américaine au début du XX<sup>e</sup> siècle à une inclusion dans la culture sportive canaulaise à partir de 1960. De ce point de vue, on peut affirmer qu'il y a eu un transfert d'une culture sportive étrangère dans la culture sportive locale. Cette transculturation du surf a donc occasionné un bouleversement dans les pratiques physiques et sportives originelles de la ville de Lacanau. Aussi, nos recherches nous permettent d'affirmer que cette implantation du surf à Lacanau s'est produite sous l'influence du cinéma américain et des mouvements internationaux de populations.

D'un côté, le surf, culture sportive américaine, séduit la jeunesse canaulaise des années 1980 grâce à l'attrait des films hollywoodiens dédiés à cette discipline et à la vie de surfeurs professionnels : *« Moi j'ai vu arriver Kelly Slater avec son baluchon euh...inconnu et puis on a vu que ce gamin donc qui a deux ans de plus que moi, fracassait tout, commençait à titiller très vite les champions du monde et on a vu ce qu'a donné le phénomène Slater dans les années 1990, plus la médiatisation télé, cinéma, Pamela Anderson tout ça vous avez suivi peut-être tout ça voilà et c'est devenu très vite un événement populaire avec des gens très pointus qui connaissent le surf et des gens qui ne connaissent pas du tout, peu importe »*<sup>203</sup> révélait Laurent Brun. En ce sens, c'est la production et la diffusion de films de surfeurs à travers le monde qui vont poser les jalons de l'assimilation du surf et des événements sportifs par extension dans la culture sportive canaulaise. C'est l'exemple de Kelly Slater : *« avec une carrière hors du commun dans le surf professionnel, il a joué dans la série télé américaine Alerte à Malibu »*<sup>204</sup> ; ce qui a rendu plus intense sa médiatisation et celle de sa discipline. Pour Hoynes et al. (2011), c'est depuis les années 1920 que l'industrie cinématographique et télévisuelle américaine domine les marchés mondiaux des médias. Pour ces auteurs, c'est le principal moyen par lequel le monde entier assimile ou intègre le mode de vie, la coutume, et la culture populaire des américains.

De l'autre côté, Lacanau et la côte aquitaine se retrouvent sous l'influence du surf par le truchement de la dynamique de mobilité internationales de surfeurs. Évoquons l'exemple de l'américain Tom Curren considéré comme l'un des plus grands surfeurs du XX<sup>e</sup> siècle : *« Il*

---

<sup>202</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "pipeau" lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

<sup>203</sup> Laurent brun, entretien, décembre 2019.

<sup>204</sup> « The king kelly slater », lu sur <https://surf.skyrock.com/609628175-the-king-kelly-sl8r.html> consulté le 30/01/2020.

s'est marié à une surfeuse française originaire de Biarritz et il s'y est installé »<sup>205</sup>. Ici, le transfert de la culture sportive américaine est rendu possible grâce au contact continu et direct entre un surfeur chevronné et son territoire d'accueil. C'est également le cas Gérard Depeyris, un des premiers moniteurs de surf de Lacanau, qui lui fait le mouvement inverse : « *Et puis, un jour il y eut un film qui m'a complètement bouleversé : « Forgotten Island of Santosha » sur l'île Maurice. Ce film m'a donné envie de partir en voyage. Libre au niveau de mes études, je pars en octobre 1977 pendant deux mois à l'île Maurice. Et là c'est le flash : une gauche tubulaire qui déroulait sur 200 mètres. J'ai eu des vagues de 3-4 mètres de folie. J'en ai profité pour aller à la Réunion où j'ai découvert évidemment Saint Leu. De là, je suis rentré en France. J'ai fait une saison de plus sur les plages de Lacanau et finalement n'en pouvant plus et me voyant mal parti pour une vie de travail à l'usine, je suis reparti pour la Réunion surfer à Saint Leu (petite ville balnéaire de l'île de la Réunion, sur la côte ouest de ce département d'outre-mer français) pendant 4 ans »*<sup>206</sup>. Au demeurant, cette migration volontaire d'individus a contribué à faire passer peu à peu le surf canaulais d'une activité mal connue à une activité physique et sportive intégrée dans la culture sportive locale. C'est cette implantation par ailleurs, qui a conduit plus tard à la création du Lacanau pro.

## **7. 2008 - 2019 : Déclin et actualités du Lacanau pro**

### **7.1. Des difficultés financières**

Grâce à un examen des archives et à notre travail de terrain nous pouvons attester que le Lacanau pro est de plus en plus confronté à des problèmes financiers. Et pourtant, le moteur principal de l'organisation d'un événement d'une telle envergure c'est l'argent ainsi que nous le rappelle l'extrait suivant : « *Pour faire une compétition de surf, il faut avant tout des vagues et des sous »*<sup>207</sup>. En effet, l'organisation de l'événement et les récompenses inhérentes nécessitent des coûts importants. À titre d'exemple, voici les montants de l'événement révélés par Roland qui était « dans les coulisses du Lacanau pro »<sup>208</sup> 2008 : « Un budget de 800.000 €, 350.000 spectateurs, 145.000 dollars de dotation, trois cent-soixante compétiteurs, vingt-neuf ans d'existence, dix jours de compétition, tels sont les chiffres clés du Soörüz Lacanau pro 2008

---

<sup>205</sup> <https://www.surfingfrance.com/mondiaux-2017/le-parrain-tom-curren.html> consulté en décembre 2021.

<sup>206</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> consultée le 21/01/2020.

<sup>207</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

<sup>208</sup> Roland et les autres, « Dans les coulisses du Lacanau pro », lu sur <http://lacanau2008.over-blog.com/> Publié le 9 août 2008.

qui se déroule du 7 au 17 août à Lacanau-océan »<sup>209</sup>. En effet, ce budget permet de couvrir à la fois les besoins directs et ceux indirects nécessaires au succès de cette édition notamment ceux qui ont été clairement identifiés. Autrement dit, l'absence ou l'insuffisance de ressources financières peut rendre difficile voire impossible l'organisation du Lacanau pro. En ce sens, investir dans le Lacanau pro garantit son existence, attire les meilleurs surfeurs étrangers et améliore le spectacle. Voici un autre témoignage du journaliste Frank Niedercorn à propos du budget de l'édition de 2009 : « L'organisation de tels événements coûte cher. L'épreuve se déroule ainsi sur quatre jours, mais peut s'étaler sur dix jours afin d'avoir des conditions favorables. Résultats, en fonction de la durée de la compétition, le coût sera compris entre 900 000 euros et 1,3 millions d'euros : prix pour athlètes et logistique compris »<sup>210</sup>. On peut dès lors s'imaginer que les dépenses identifiées et évaluées pour une édition de Lacanau pro ne sont pas toujours maîtrisées, dans la mesure où elles sont susceptibles d'augmenter si les conditions météorologiques sont fortement dégradées à un moment donné, avec pour conséquence des modifications importantes du calendrier initialement établi à cause notamment d'éventuels retards qui peuvent aller jusqu'à 6 jours<sup>211</sup>. Mais comme indiqué plus tôt, au fil des ans, l'événement canaulais à l'image des événements de surf similaires, rencontre des difficultés budgétaires édition après édition et bon nombre de facteurs sont à l'origine de cette perte de vitesse financière du Lacanau pro.

On peut évoquer d'abord, la crise économique qui a frappé de plein fouet les entreprises de surf à partir des années 1990. Voici à ce propos le témoignage de Francis Distinguin, ancien directeur technique national de la Fédération Française de Surf : « *Le problème du surf et surtout de son circuit pro, c'est qu'il a jusqu'à ce jour vécu de sponsors beaucoup trop liés avec notre monde. Aujourd'hui, ces grandes marques de vêtements sont touchées de plein fouet par la crise. La mode est passée, les jeunes ne cherchent plus à voir un short avec un logo connu* »<sup>212</sup>. En d'autres termes, en panne de ventes, les marques de surf ont baissé significativement leurs appuis financiers aux événements sportifs de surf professionnels pour les uns ou les ont tout simplement arrêtés pour les autres. La crise économique commence donc dans le milieu des entreprises de surf et s'étend ensuite dans l'univers des événements sportifs de surf avec pour corollaire le déséquilibre du budget de leur organisation. On peut considérer à cet effet que le Lacanau pro en est une victime : « *En 1997, nous avions un budget à 800 000*

---

<sup>209</sup> Roland et les autres, « Dans les coulisses du Lacanau pro », lu sur <http://lacanau2008.over-blog.com/> Publié le 9 août 2008.

<sup>210</sup> Frank Niedercorn, *Les Echos* du 22 sept. 2009.

<sup>211</sup> *Idem.*

<sup>212</sup> « Remous sous les rouleaux », *L'Humanité* du lundi 24 août 1992.

euros. Aujourd'hui (2013), nous sommes à 400 000 euros. Nous avons réduit la voilure. J'entends les critiques. Nous n'avons plus les moyens d'être une épreuve de première catégorie (circuit WCT). Il faudrait mettre 3 millions d'euros sur la table. C'est la raison pour laquelle nous sommes passés en WQS (Deuxième division du circuit professionnel) »<sup>213</sup>, explique Cyril Camu, président du Colp de 1997 à 2016. Ainsi sur la période considérée par Cyril, le budget du Lacanau subi une baisse drastique de moitié difficile voire impossible à combler. C'est également l'avis de Yann Martin, actuel secrétaire administratif du Lacanau Surf Club que je cite : « Je pense qu'on a écumé pas mal de sponsors et aujourd'hui il n'y a pas de sponsors qui soient prêts à mettre 500 000 ou 1 million d'euros sur la table pour faire une compétition de Lacanau pro »<sup>214</sup>. En effet, une marque commerciale de surf qui sponsorise un événement sportif de surf attend de manière générale en retour, un renforcement de sa notoriété et de son image de même qu'une augmentation de ses ventes comme nous l'indique Patrice Chrzan que je cite : « Le Lacanau pro à l'heure actuelle, bien sûr que c'est du business, dans la mesure où on parle de sponsor, donc des gens qui mettent de l'argent, ce ne sont pas des mécènes, ce sont des sponsors, donc le sponsor c'est un échange de bons procédés. Donc il attend une couverture médiatique qui soit égale ou supérieur à l'investissement qu'il fait. Donc c'est à ce niveau-là que c'est le business ». On peut donc imaginer que si les marques sont désormais réticentes à accompagner les événements sportifs professionnels de surf ou s'en abstiennent, c'est parce qu'elles n'y trouvent plus d'intérêt commercial.

D'autre part, selon Jean-Baptiste Dupouey, ancien coach de l'équipe de France de surf dans les années 1990, les difficultés financières du Lacanau pro sont également une des conséquences de l'augmentations significative, année après année, des droits financiers versés à l'association américaine détentrice des droits des circuits professionnels de surf : « L'ASP a beaucoup abusée, tiré sur la corde jusqu'à ce qu'elle casse. Certains se sont octroyé des salaires mirobolants. Du coup, les surfeurs ont été pris en otage. L'ASP est à la fois juge et distributeur d'argent »<sup>215</sup> confiait-il. En ce sens, les exigences financières que doivent payer les organisateurs du Lacanau pro au propriétaire des circuits professionnels de surf pour y demeurer, entraînent eux aussi des coûts importants. C'est l'autre raison qui fait que le comité d'organisation du Lacanau pro rencontre des difficultés financières.

Pour terminer, le contexte actuel de Vigipirate et d'état d'urgence à la fois sanitaire dû à la pandémie de la Covid 19 et sécuritaire dû aux attentats et actes de terrorisme de ces cinq

---

<sup>213</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>214</sup> Yann Martin, entretien, décembre 2019.

<sup>215</sup> « Remous sous les rouleaux », *L'Humanité* du lundi 24 août 1992.

dernières années en France, font que les dispositifs réglementaires en matière de sécurisation des événements sportifs ont intégrés de nouvelles procédures avec pour corolaire une hausse exponentielle des budgets qui y sont consacrés. C'est le cas du Lacanau pro : « *Les normes déjà énormes de sécurité, les normes de parking énormes, d'hygiène tout ça déjà c'est un gros budget. Je n'ai pas les chiffres, je peux vous les donner, c'est compliqué ! Donc je crois que c'est vraiment l'argent qui est le nerf de la guerre aujourd'hui* »<sup>216</sup>. Certes, les enjeux sont cruciaux car si un événement sportif aussi médiatique que le Lacanau pro est victime d'acte de barbarisme cela aura encore plus de retentissement. Mais, la croissance des exigences sécuritaires en lien avec les événements sportifs de renommée internationale de façon générale et le Lacanau pro en particulier conduit à une explosion extraordinaire des coûts de la sécurité. Même s'il faut reconnaître que la menace s'est aussi diversifiée.

## **7.2. Conflits d'acteurs et climat social au sein de l'organisation du Lacanau pro**

Dans l'article, « Sources of Conflict and Methods of Conflict Resolution », Ron Fisher (2000) décrit brièvement les différents types de conflit au sein d'un groupe. C'est ce travail de recherche qui fonde notre classification des conflits au sein du Lacanau pro en deux grandes catégories notamment des conflits intra-groupes et des conflits inter-groupes.

D'un côté, les conflits intra-groupes font référence à des conflits entre deux membres ou deux équipes au sein d'un même groupe (Forsyth, 2014). Ceux-ci peuvent se manifester sous la forme de réactions antipathiques, résultats le plus souvent d'affrontements de caractères antinomiques. Ce sont les cas de Patrice Chrzan et de Jacques Hèle : « En 1981, après deux ans d'existence, la compétition internationale de Lacanau connaît son premier couac puisqu'elle sera annulée par manque de sponsor. Mais cette défection démontre aussi que le Lacanau pro reste avant tout une histoire d'hommes, entre Patrice Chrzan, toujours directeur de l'épreuve et Jacques Hèle, fraîchement élu à la tête du LSC. Les caractères des deux hommes sont aux antipodes : Patrice est surfeur idéaliste ayant de très bonnes relations dans le monde du surf alors que Jacques le Grand reste un business man dans l'âme comptant gérer la compétition avec la même rigueur que son entreprise de stores. Cette discorde repoussera donc les premiers sponsors, à savoir les anglais de GUL/Alder »<sup>217</sup>. Ce discours laisse transparaître un conflit de positionnement idéologique entre deux personnes ayant deux approches différentes du

---

<sup>216</sup> Patrice Chrzan, Entretien, décembre 2019.

<sup>217</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

Lacanau pro. Pour l'un, Patrice en l'occurrence : « *C'était surtout une affaire de copains* »<sup>218</sup> au sens où son but n'était pas de générer forcément du profit tandis que pour Jacques le Lacanau pro devait se muer en une unité financièrement rentable en témoigne l'extrait suivant : « Le Lacanau pro prendra véritablement son envol économique en 1986, année du départ de Patrice Chrzan et l'arrivée de Michel Boyé et de l'entreprise de communication RSCG, spécialisée dans la recherche de sponsors, Jacques Hèle se donne ici les moyens de ses ambitions (gaulliennes) »<sup>219</sup>. Autrement dit le but de Jacques Hèle est clairement de générer du profit. En ce sens, il positionne le Lacanau pro comme une activité commerciale à but lucratif. On retrouve ici les deux positionnements contrastés des surfeurs au commencement des événements internationaux de surf dans les années 1970 avec d'un côté les conservateurs tel que Patrice, attachés à la culture traditionnelle du surf orientée vers l'amour de l'océan et le plaisir de la glisse et de l'autre côté les progressistes comme Jacques qui y voient un domaine d'affaires. Cela laisse penser que le départ de Patrice se fait sur fond de contrariété. Voici ce qu'il nous a confié à ce propos : « *À une époque, moi, je me suis barré parce qu'on m'a agacé. Je suis plutôt, enfin, je crois, plutôt gentil garçon, mais il y a un moment il ne faut pas trop me casser les couilles parce que je suis à l'ancienne mode. Mais bon, toujours le même principe, les mecs ils veulent être qualifiés à la place du qualifié. Moi, je m'en branle ; moi, je n'en ai rien à foutre. Il voulait être président, je lui ai dit sa présidence je m'en moque. Tu veux être président vas-y ! sois président, de toute façon, les surfeurs, les instances et tout, moi, j'étais pote avec tout le monde, avec tous ces gens-là. Je les connaissais depuis déjà un bon moment et tout* »<sup>220</sup>. C'est à partir de cette tournure désinvolte que Patrice nous exprime son ras-le-bol à l'endroit de l'équipe qui succèdera à la sienne. Par ailleurs, son propos rend compte de ce qu'il leur manifeste aujourd'hui encore une totale indifférence et aucune importance dans le domaine du surf. On peut s'imaginer qu'au-delà même des personnalités de Patrice et de Jacques, chacune des deux idées contrastées évoquées plutôt notamment celle conservatrice et celle progressiste, est l'objet de soutien de groupes de personnes opposées soutenant mutuellement l'une ou l'autre idée.

Dans ce contexte, on peut penser que c'est le même conflit latent de deux clans au sein du système du Lacanau pro qui a poussé Patrice Chrzan vers la sortie, qui poussera plus tard Jacques Hèle vers la sortie en témoigne le propos suivant : « Le Lacanau pro 1997 sera celui des adieux de Jacques le Grand qui se serait fâché avec les membres du comité d'organisation

---

<sup>218</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>219</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

<sup>220</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

pour des questions de frais personnels d'hébergement »<sup>221</sup>. Ainsi, le départ de Jacques Hèle est aussi sur fond de mécontentement. Alors, on retrouve ici les mêmes sentiments de frustration et de contrariété que chez Patrice.

De l'autre côté, les conflits inter-groupes font référence aux conflits qui impliquent au moins deux groupes distincts sur fond de divergences d'intérêt (Forsyth, 2014) le plus souvent en dehors même du désaccord idéal. En ce qui concerne le Lacanau pro, ces affrontements de groupes différents sont le plus patents lors des assemblées délibérantes chargées de régler les affaires de la commune notamment celles sportives et connues sous l'appellation conseil municipal. Appuyons-nous sur cet exemple tiré de l'article du journaliste Julien Lestage pour illustrer notre propos : « La subvention d'équilibre demandée par le Comité d'organisation a suscité le débat. Le patron de l'épreuve (Cyril Camu) évoque la crise. En demandant une subvention de 43 500 euros à la municipalité pour permettre d'équilibrer ses comptes : le Comité d'organisation du Lacanau pro (Colp) a provoqué un débat qui dépasse aujourd'hui le seul cadre financier de cette requête »<sup>222</sup>. En effet, en 2013, au moment où se déroulent ces faits, Cyril Camu est conseiller municipal d'opposition. Voici comment il se présente lui-même à cette époque-là : « *Engagé associativement et passionné de surf, j'ai rejoint tout naturellement le staff du Lacanau pro en 1987. Quelques années plus tard j'ai pris la présidence du comité d'organisation du Lacanau pro : le Colp. Je suis conseiller municipal d'opposition, je participe à la commission sport et aux réunions de concertations du GIP littoral depuis 2012* »<sup>223</sup>. Aussi, au cours de la réunion des conseillers municipaux canaulais évoquée plus haut, après l'introduction de la demande de subvention par Cyril Camu, soutien de l'opposant Jean-Yves Mas, c'est Laurent Peyrondet un autre conseiller municipal d'opposition et candidat aux élections municipales de 2014 qui s'exprime : « *Le Lacanau pro s'est dégradé au fil des ans. Et l'élu n'a pas hésité à mettre en cause les organisateurs. L'on ne peut pas voter tous les ans une subvention pour boucher des trous. La municipalité doit prendre ses responsabilités. Et, il faut maintenant trouver une solution pérenne. Celle qui permettrait au Lacanau pro de redevenir une grande compétition* »<sup>224</sup>. Emettant ainsi un jugement négatif sur l'organisation et les organisateurs en présence du président du comité d'organisation sans omettre de façon très habile d'interpeler ceux qui administrent la commune : « *La municipalité doit prendre ses responsabilités* »<sup>225</sup> a-t-il indiqué. En dénonçant vivement le management du Lacanau pro et

---

<sup>221</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

<sup>222</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>223</sup> « Présentation de Cyril Camu », lu sur <https://lacanau-ensemble.fr/cyril-camu/>, consulté 01/12/2019.

<sup>224</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>225</sup> *Idem*.



les personnes qui l'organisent, Laurent Peyrondet, encarté MoDem qui n'est pas encore aux affaires mais est tout de même candidat déclaré désapprouve le programme de ses adversaires politiques et promeut implicitement sous forme de campagne électorale son programme en matière de sport : « *Il faut maintenant trouver une solution pérenne. Celle qui permettrait au Lacanau pro de redevenir une grande compétition* »<sup>226</sup> a-t-il dit. Ce qui laisse sous-entendre que l'événement en difficulté est devenu « une petite compétition » à cause des décisions et des actes de ceux qui le pilotent.

On l'aura compris, l'opposition au conseil municipal de Lacanau est ici divisée en deux groupes. En ce sens, le discours de Laurent Peyrondet au cours de la réunion évoquées plus haut, est une manière de se mettre en avant et de se situer politiquement par rapport aux candidats de bords politiques adverses notamment Jean-Yves Mas encarté à aucun parti politique, Jean-Michel David anciennement encarté à l'UMP et Olivier Baccialone encarté au parti socialiste, tous membres du conseil municipal canaulais à tout le moins représentés dans ce conseil au moment des faits. Ainsi, ces questions économiques et ces rapports socio-politiques font partie des tourbillons d'eau qui agitent le Lacanau pro sous fond de concurrence et d'intérêts divergents.

### **7.3. L'attrition des bénévoles, l'autre menace qui pèse sur le Lacanau pro**

Le terme attrition renvoie ici au départ circonstanciel de la main d'œuvre d'une organisation de travail (Swanson, 2012). Cela provoque le plus souvent un turnover moins bien maîtrisé. Le milieu associatif est également confronté à ce phénomène. En effet, certaines actions bénévoles y sont cessées de fait ou pour des raisons diverses et variées avec pour corollaire deux effets pervers principaux : la perte de compétences et le dysfonctionnement des activités au sein de l'organisation en l'occurrence. En ce qui concerne le Lacanau pro, l'organisation de l'événement a aussi connu son rythme de renouvellement de ses effectifs de bénévoles au fil des années. Deux cas de départ de bénévoles sous fond d'une idéologie contrastée ont été longuement évoqués précédemment. Il s'agit notamment de celui de Patrice Chrzan d'un côté et de celui de Jacques Hèle de l'autre côté.

Concernant le départ de Patrice Chrzan, ce bénévole lui-même nous a indiqué qu'il s'était « barré »<sup>227</sup> en 1986 parce qu'il se sentait agacé. De cette manière, il nous apprend que son

---

<sup>226</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>227</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

départ s'est fait de manière subreptice. Autrement dit son départ a non seulement surpris certains membres du comité d'organisation, mais était également contre sa volonté. Et pourtant Patrice reste à cette époque-là le seul presque qui détient le portefeuille relationnel de l'environnement des événements sportifs de surf professionnels à Lacanau : « *De toute façon, les surfeurs, les instances et tout, moi, j'étais pote avec tout le monde, avec tous ces gens-là. Je les connaissais depuis déjà un bon moment et tout* »<sup>228</sup> avait-il déclaré. Dès lors, on peut s'imaginer que Patrice part avec toute sa connaissance du réseau d'acteurs locaux et internationaux qu'il s'était constitué autour de l'organisation du Lacanau pro. Ce départ imprévu et non anticipé de Patrice, acteur incontournable, prive par voie de conséquence le Lacanau pro d'une compétence indispensable au maintien de la qualité de son organisation. C'est sans doute la raison pour laquelle il continuait à être sollicité par les organisateurs de l'événement : « *Si vous avez besoin de quelques n'allez pas voir votre président, venez me voir. Ils étaient ici pour faire ci, ils étaient ici pour faire ça et après quand on demandait le président, moi : le président, je m'en branle hein ! je n'ai pas besoin d'avoir 18 flaps à ma carte de visite. Je n'en ai rien à cirer avec* »<sup>229</sup> nous a-t-il rapporté. D'un côté, ce discours rend compte de ce que le bon fonctionnement du Lacanau pro nécessitait de faire encore appel à Patrice nonobstant le départ de celui-ci du comité d'organisation de l'événement. De cette manière, il y a un prolongement de son activité bénévole en dehors du comité d'organisation de l'événement. Ce qui illustre l'influence et le caractère important du rôle de Patrice dans l'organisation dudit événement entre 1979 et 1986 avec à la clé un retour aux commandes en 2022.

De l'autre côté, le propos de Patrice nous apprend que le carnet d'adresse de Jacques représente la force de celui-ci au sein du comité d'organisation du Lacanau pro. C'est un acteur qui a donc la capacité d'exercer une influence décisive à partir de ses contacts, sans doute dans le milieu des entrepreneurs et des autorités. Toutefois, ainsi que nous l'avons révélé plus tôt, Jacques Hèle a fait ses adieux au Lacanau pro en 1997 parce qu'il était fâché avec les membres du comité d'organisation. En ce sens, on peut considérer que Jacques quitte volontairement son activité bénévole, néanmoins ce départ reste précipité : « L'absence de Jacques Hèle se fera ressentir dès l'édition 1998 »<sup>230</sup> rapportait un article de Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine. On peut s'imaginer que cet autre départ, aussi imprévu que non anticipé, prive également le Lacanau pro de connaissances et d'expériences nécessaires à la bonne qualité de son organisation.

---

<sup>228</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>229</sup> *Idem.*

<sup>230</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

L'autre perte dans l'effectif bénévole du Lacanau pro et qui a participé de l'affaiblissement des compétences de l'événement est celle de Monique Fernandez : « *Ça a été une lente chute on va dire. Le Lacanau pro à un moment donné, après la mort de Monique* »<sup>231</sup> nous a rapporté Valérie Cruzin. En ce sens, notre enquêtée nous apprend qu'au moment de ce départ brusque pour cause de décès, Monique détenait un savoir-faire et des compétences difficiles à remplacer si bien que cette perte a occasionné elle aussi une baisse de qualité dans l'organisation du Lacanau pro : « *Ça a été une lente chute* »<sup>232</sup> avait-elle fait remarquer. Liant ainsi les nouvelles positions de déséquilibre et d'altération du Lacanau pro au départ de Monique Fernandez. Voici son témoignage : « *C'est allé vite, donc j'ai eu beaucoup de mal à rester et puis j'ai senti que c'était elle (Monique Fernandez) finalement qui tenait l'organisation et qu'après ben ça s'est complètement dégradé au niveau intérieur de l'organisation et aussi du coup au niveau de la qualité de l'événement* »<sup>233</sup>. Ici, deux facteurs essentiels justifient la décision de Valérie de cesser son action bénévole au sein du comité d'organisation du Lacanau pro : la mort de Monique Fernandez d'un côté et un environnement interne délétère de l'autre côté. Ce sont les raisons visibles de son attrition. Au demeurant, cette attrition revêt une structure bidimensionnelle à la fois explicite et implicite (Elyashiv, 2019). Les aspects explicites renvoient ici au fait de quitter le comité d'organisation du Lacanau pro en raison de la dégradation des conditions matérielles et humaines. Les aspects implicites qui sont quant à eux moins visibles s'expliquent par une inadéquation de valeurs en matière d'organisation d'un événement sportif professionnel de surf tel que le Lacanau pro sans celles de son mentor Monique Fernandez : « *j'ai senti que c'était elle (Monique Fernandez) finalement qui tenait l'organisation* »<sup>234</sup> avait-elle indiqué avant de renchérir : « *Enfin, moi j'en suis parti parce que je ne me retrouvais plus, ce n'était plus la compétition que j'avais connue. Et il y avait plus cette semaine ferveur, cette semaine passion. C'était déjà aussi l'épreuve des stars et on les traitait mal, on les prenait pour des bras et du coup bon je pense aussi que c'est l'évolution de la société hein les jeunes étaient moins investis, ils se donnaient moins à fond* ». C'est ainsi que notre enquêtée dénonce d'un côté la déconsidération des organisateurs pour les surfeurs participants et le trop faible engagement des nouveaux bénévoles pour le Lacanau pro après le brusque départ de Monique. Ce discours peut être considéré également comme une affirmation de la reconnaissance à la fois du rôle des surfeurs et des actions des bénévoles par Monique

---

<sup>231</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>232</sup> *Idem.*

<sup>233</sup> *Idem.*

<sup>234</sup> *Idem.*

Fernandez, attribuant ainsi des valeurs humaines à celle-ci en plus de son expérience et de ses compétences. Ces valeurs peuvent se résumer en respect, considération, écoute, accueil, bienveillance etc. En ce sens, sur les rapports envers les autres, Monique Fernandez était d'un atout considérable duquel Valérie en particulier et le Lacanau pro de manière générale ne pouvait se dispenser soudainement. Dans ce contexte, le propos de Valérie est également un cri de cœur d'un défaut de reconnaissance de son activité bénévole après le départ de Monique. *In fine*, l'ensemble de ces attritions volontaires ou involontaires évoquées ici et dont la liste n'est pas exhaustive ont provoqué progressivement la perte de la valeur et de la qualité du Lacanau pro.

#### **7.4. Lacanau pro de la fin de l'ère WCT jusqu'au début de l'ère WQS 1000 : descension effrénée d'un événement emblématique**

Inscrit entre 1979 et 2004 au calendrier du *World Championship Tour*, circuit d'élite de la *World Surf League*, entreprise américaine chargée de l'organisation de toutes les compétitions professionnelles de surf, le Lacanau pro est depuis 2005 au programme du *World Qualifying series*, circuit d'un niveau inférieur. Voici le témoignage de Julien Smati à propos de l'édition 2004, dernière de l'ère WCT : « La semaine du 15 août évoque pour certains la traditionnelle fête de la mer. Ces cérémonies célèbrent Saint Pierre, le patron des marins-pêcheurs. La fête prend place aussi bien sur mer (océan Pacifique) que sur la terre ferme de Lacanau-océan. Une fête qui coïncide avec un important événement de surf : le Lacanau pro. L'édition de 2004 rassemblait les meilleurs surfeurs mondiaux malgré une météo instable perturbant l'événement »<sup>235</sup>. Ici l'expression « un important événement de surf » renvoie à la place, au rôle et à l'intérêt du Lacanau pro dans l'univers des événements sportifs de surf professionnels tandis que l'expression « les meilleurs surfeurs mondiaux » expriment que les surfeurs considérés possèdent le plus haut niveau dans l'environnement du surf professionnel. On y retrouve donc à la fois une supériorité absolue d'un point de vue du niveau du Lacanau pro dans l'ensemble hiérarchisé des événements sportifs de surf professionnels et une prépondérance nette en lien avec la pratique et la technique des surfeurs en liste. En combinant tous ces paramètres, nous pouvons conclure que jusqu'en 2004, le Lacanau pro était encore un événement WCT, l'élite des circuits de la WSL.

---

<sup>235</sup> Julien Smati, « Lacanau pro 2004 », lu sur <https://www.lyonpeople.com/sortie/p51lacanau.html> consulté le 30/01/2020.

Par la suite, le Lacanau connaît son premier déclassement en 2005, sortant de la catégorie des événements *WCT* pour aller vers une catégorie inférieure, le *World Qualifying series* 6 étoiles ou l'*ASP* 6 étoiles : « Pour la 26<sup>ème</sup> année consécutive, les plages de Lacanau accueillent du 11 au 21 août l'élite des surfeurs mondiaux. Un *Prize Money* de 130000 \$ est réparti sur les 2 compétitions : le Oakley pro junior se déroule du 11 au 13 août, réunissant les meilleurs surfeurs de moins de 21 ans. Du 15 au 21 août, elle passe le relais à la compétition homme, étape incontournable du championnat du Monde de Surf Professionnel (WQS) »<sup>236</sup> rapportait *Surf Gironde* en 2005. Ainsi, après ses 26 *Glorieuses*<sup>237</sup> (1979-2005), période à laquelle le Lacanau pro a connu une mobilité ascendante en termes de rang dans l'organisation des « surf events pro », l'événement canalais décline à un terme inférieur. Voici le témoignage d'Émilie Dalibert à propos du Lacanau pro 2007 : « Le sud-africain Jordy Smith a remporté l'épreuve 6 stars du Sooruz Lacanau pro. En finale, il devance le basque espagnol Aritz Aranburu qui fait un bon dans le classement WQS ! »<sup>238</sup>, le classement WQS permettant aux surfeurs d'évoluer vers le circuit *WCT* qui rassemble l'ensemble des compétitions destinées aux meilleurs surfeurs professionnels ainsi que nous l'avons longuement évoqué précédemment. D'ailleurs, le témoignage de Guillaume Cauchois vient renforcer cette thèse : « La plus vieille épreuve européenne, dotée de 145 000 dollars de prix, étape du *World Qualifying Series* (WQS), antichambre du circuit élite, le *World Championship Tour* (WCT) qui rassemble les meilleurs mondiaux (Top 44), s'est imposée comme une référence absolue. Pour le vainqueur, la compétition, cotée six étoiles, peut rapporter gros : 20 000 dollars et 2 500 points, souvent synonyme de bond au classement WQS et d'un grand pas vers la qualification pour le *World Tour* »<sup>239</sup>. En ce sens, le Lacanau pro est classé désormais dans le rang des événements précédents immédiatement la *WCT*. C'est dans ce contexte que les 2500 points qu'il permet d'attribuer au vainqueur lui donnent d'aller vers le niveau supérieur des événements *WSL* que représente désormais la *WCT*. Ci-dessous l'affiche de l'édition 2011, dernière de l'ère WQS 6 étoiles, qui vient pour illustrer les 6 étoiles dont disposait le Lacanau pro après son ère *WCT* :

---

<sup>236</sup> « Présentation du Sooruz Lacanau pro 2005 » : <https://surfgironde.pagesperso-orange.fr/lacanaupro05p.htm> consulté 30/01/2020.

<sup>237</sup> Expression empruntée à l'économiste Jean Fourastié (1907-1990) auteur de *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible* (1979).

<sup>238</sup> Emilie Dalibert, « Jordy Smith survole le Sooruz Lacanau pro 2007 ! » Publié le dimanche 19 août 2007 sur [www.mango-surf.com/news/jordy-smith-survole-sooruz-lacanau-pro-2007--128.html](http://www.mango-surf.com/news/jordy-smith-survole-sooruz-lacanau-pro-2007--128.html) consulté le 30/01/2020.

<sup>239</sup> Guillaume cauchois, « Une vague bleue espérée », *La gliss-le surf*, Publié le 14 août 2009 consulté sur <http://lacanau.over-blog.fr/article-34884255.html> le 21/01/2020.



Photo 9 : Affiche du Lacanau pro 2011. Sources : Archives du Lacanau Surf club.

Sept années après cette première descente, le Lacanau pro subit une deuxième perte d'altitude en termes de catégorie des « surf events pro ». C'est Stéphane Biénabé qui nous en parle mieux : « Première compétition de surf française, le Lacanau pro est une institution en la matière inscrite sur le circuit mondial de surf professionnel. Elle est d'abord une épreuve du World Tour avant de devenir une compétition WQS 6\*. Elle reçoit presque tous les champions du Monde ASP. Aujourd'hui compétition classée WQS 5\*, le Sooruz Lacanau pro se positionne davantage comme championnat emblématique révélateur de talents »<sup>240</sup>. Ainsi, d'une compétition très haut de gamme, le Lacanau pro se retrouve à une place qui pourrait s'apparenter à un milieu de gamme dans l'univers du surf, se situant à un niveau inférieur du point de vue de la qualité des surfeurs professionnels en compétition. Ci-dessous l'affiche de

<sup>240</sup> Source : Stéphane Biénabé, gérant chez agence de communication LXIR, communiqué de presse du sooruz Lacanau pro 2012.



l'édition 2012, première de l'ère WQS 5 étoiles, qui vient pour illustrer les 5 étoiles dont disposait le Lacanau pro après son ère WQS 6 étoiles.



Photo 10 : Affiche du Lacanau pro 2012. Sources : Archives du Lacanau Surf club.

En 2016, quatre ans après le deuxième déclassement, le Lacanau pro connaît pour la troisième fois une chute dans la catégorie des « surf events pro » passant d'un événement classé WQS 5\* à un WQS 1500 : « La grosse houle attendue a bien fait son apparition, ce samedi, à Lacanau, offrant de très solides conditions aux surfeurs du QS 1500 médocain. À l'issue d'une intense journée de compétition, ils ne sont plus que 16 prétendants à la victoire, dont neuf Français. Épilogue ce dimanche »<sup>241</sup> révélait le journaliste Vincent Martin. C'est de cette manière qu'il confirme la place qui revient, dans la classification des « surf events pro », à l'ensemble des surfeurs ayants pris part à l'édition 2016 : « des surfeurs du QS 1500 médocain »<sup>242</sup>, une troisième division on pourrait dire à cette époque-là. Le Lacanau pro est rentré dans cette catégorie et y resté jusqu'en 2019 : « Du 13 au 18 août, place donc à la 40e édition de la plus ancienne compétition européenne de surf. Déserté cette année par les surfeurs internationaux de premier plan, le QS 1500 girondin a d'excellentes chances de revenir à un

<sup>241</sup> Vincent Martin, Grosses vagues et grand show au Lacanau pro, *Sud-Ouest* du 20/08/2016.

<sup>242</sup> *Idem*.

Français »<sup>243</sup> rapportait Vincent Martin. Par ailleurs, une autre descente du Lacanau pro vers le bas a été observée en 2022, après deux années d'annulation dues à la crise sanitaire provoquée par la covid 19 ainsi que nous l'apprend cet extrait : « Le Lacanau pro 2022, qui est un QS 1000, s'annonce comme la première étape française de saison 2022-2023 du circuit *Qualifying Series*, qualificatif pour les *Challengers Series*, qui offrent eux des places pour accéder à l'élite »<sup>244</sup>. Hélas, le Lacanau pro est maintenant au plus bas des compétitions *WCT* et cette position est perceptible en bas à droite de l'affiche de l'édition 2022 que voici :

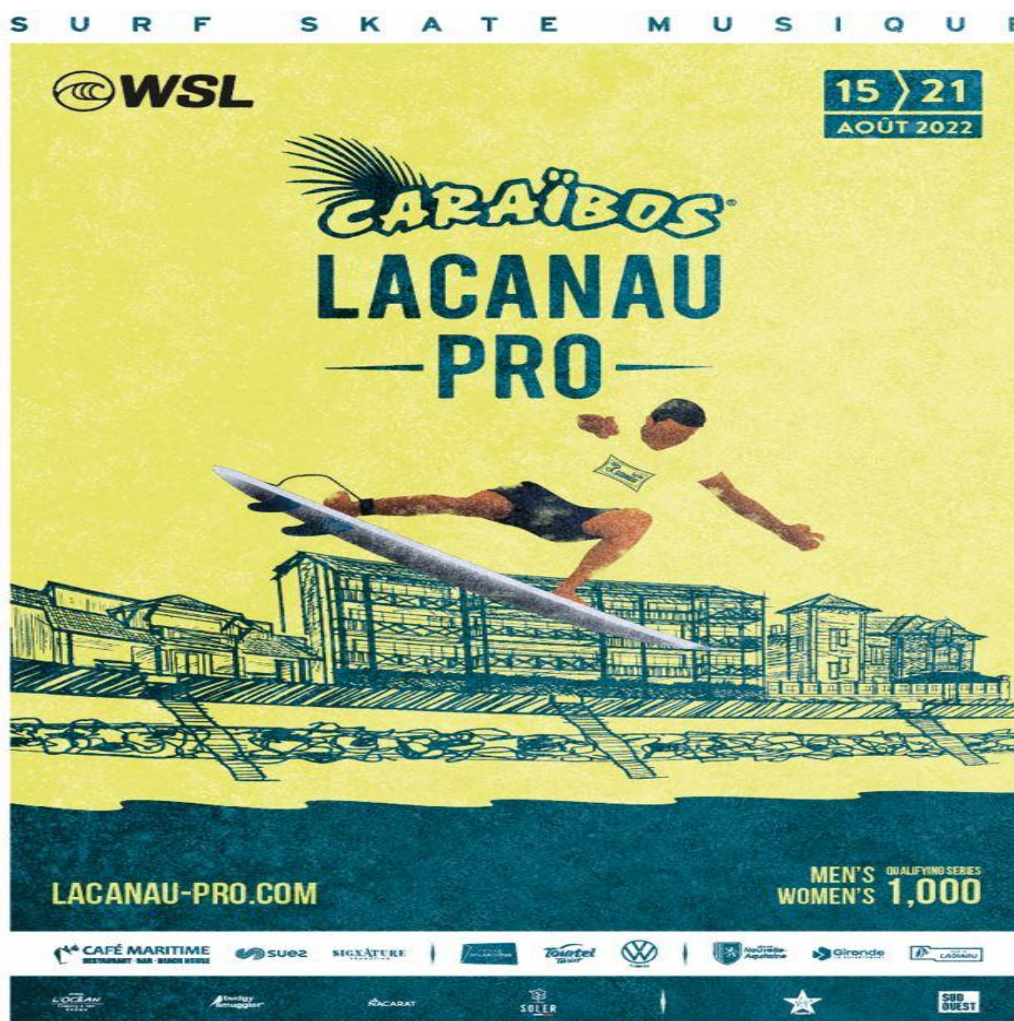


Photo 11 : Affiche du Lacanau pro 2022. Sources : Archives du Lacanau Surf club.

Désormais, les surfeurs vainqueurs du Lacanau pro n'ont plus automatiquement accès à la *WCT*. Ceux-ci sont reversés sur le circuit *Challenger Serie* qui correspond aujourd'hui à la deuxième division des « surf events pro ». C'est sur ce circuit qu'ils doivent tenter de se qualifier pour la *WCT*. Au total, en passant du calendrier *WCT* en 1979 à un événement *WQS*

<sup>243</sup> Vincent Martin, Cap sur le 40e Lacanau pro après une décennie rugissante des Français, *Sud-Ouest* du 12/08/2019.

<sup>244</sup> D. M., Surf : le Lacanau pro est de retour, *L'Équipe* du 29 avril 2022.



1000 aujourd'hui, Le Lacanau pro a connu quatre déclassements notamment *WQS 6 étoiles*, *WQS 5 étoiles*, *WQS 1500* et *WQS 1000* depuis 2022. Le schéma ci-dessous illustre cette thèse :

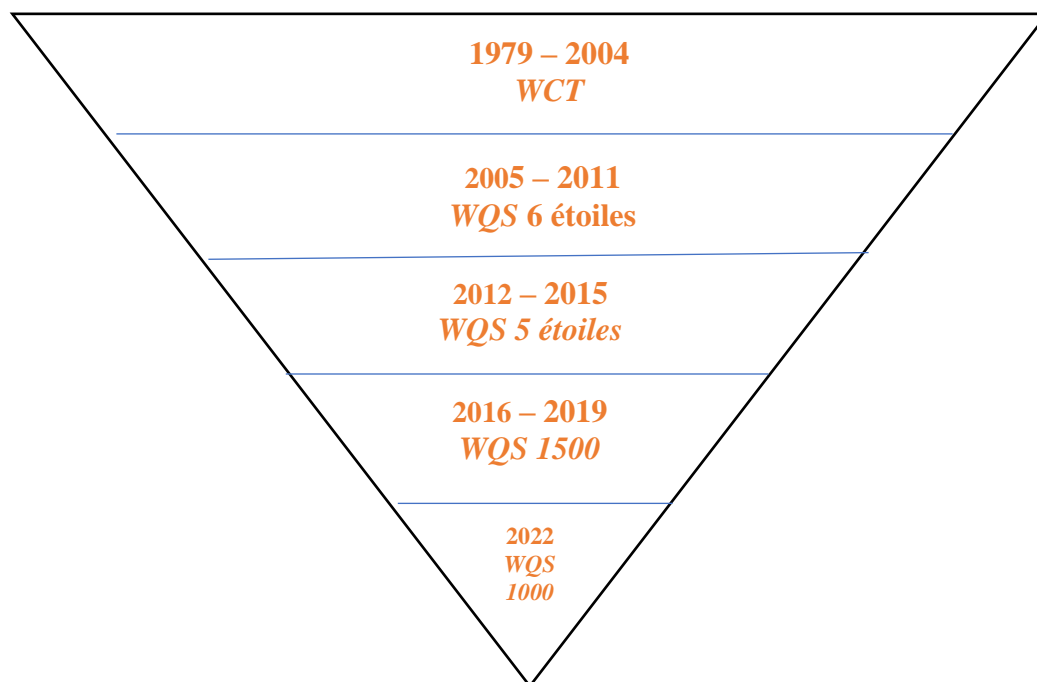


Schéma 6 : Triangle inversé pour décrire la chute effrénée du Lacanau pro entre 1979 et 2022. Réalisé par nous.

Malheureusement, notre travail de recherche n'a pas permis de déterminer les critères formels qui fondent ces classements au sein de la *WSL* ni leurs nombres. Toutefois, il est ressorti de nos entretiens que ces classements, de façon générale, sont fonctions des sommes versées à titre de droit à la *WSL* et à titre de *prize money*. Plus ces montants sont élevés, plus le niveau de l'événement est élevé et inversement. Ce travail permet tout de même d'affirmer que le climat délétère intestine, les contestations, les différends, les départs inopinés de bénévoles à même de mobiliser à la fois des partenaires locaux et internationaux, le désir ardent et répétitif de la *WSL* de réaliser du profit dans une activité sportive que dis-je activité à but lucratif depuis la première moitié des années 2000 ont contribué à accélérer le rythme du Lacanau pro vers une mauvaise posture avec des effets collatéraux divers et variés : « *Aujourd'hui (2009), la compétition fête ses trente ans. Mais, reléguée étape du WQS (qualification pour les championnats du monde), elle a perdu de sa superbe. Quand c'était une étape du Championnat du monde, il y avait là les meilleurs surfeurs du monde. Maintenant que c'est une compétition de deuxième catégorie, les pointures ne font plus le déplacement et c'est beaucoup moins spectaculaire* »<sup>245</sup> regrettait Thibault spectateur depuis 1992. Ainsi, trois ans après le premier déclassement du Lacanau pro de son niveau *WCT* à son niveau *WQS 6 étoiles*, les premiers effets pervers se font déjà

<sup>245</sup> Pauline Théveniaud, Le Lacanau pro fête ses 30 ans, *Aujourd'hui en France* du 13 août 2009.

ressentir. En effet, selon le témoignage de Thibault évoqué plus haut, la perte de l'indice initial du Lacanau pro a dépossédé l'événement de sa beauté, de sa grandeur, de sa qualité et de son éclat. Valérie Cruzin va plus loin à ce propos : « *Il y a toujours quelques brésiliens mais très mal classés, c'est vraiment eux et c'est plus la course à l'expérience que la course au point pour rentrer dans le dans le top. Donc ça s'est dégradé de ce côté-là aussi. Et c'est un cercle vicieux, vu que le niveau a baissé, les surfeurs les mieux classés ne viennent plus* »<sup>246</sup>. Ainsi, pour Valérie, mis au plus bas de l'échelle des « surf events pro », la vague du Lacanau pro n'est plus la scène où se produisent les vedettes expérimentées du surf professionnel. Mais, elle est devenue désormais un terrain de pratique pour acquérir de l'expérience et un savoir-faire dans le domaine du surf. Au-delà de ce qui précède, pour Patrice Chrzan, la marche en arrière du Lacanau pro a poussé certains membres du comité d'organisation vers la sortie : « *Alors ça changé de président ! alors, un peu l'usure, on va dire, d'un débutant quand même. Et puis ça stagnait on va dire, un peu trop. C'est pour ça qu'entre guillemet la Mairie a repris la main il y a 3 ans ; parce que ça commençait à se barrer en sucette un peu. Ce n'était pas super glorieux* »<sup>247</sup>. En ce sens, Patrice ne tire plus vanité du Lacanau pro car l'événement ne jouit plus, selon lui, de son grand prestige et de sa magnificence d'antan.

### **7.5. Le Lacanau pro face à la géographie physique du recul du trait de la côte canaulaise**

Dans la métropole française, plus de <sup>248</sup>650 kilomètres du littoral sont touchés par l'érosion côtière. En considérant le trait de côte comme la limite entre la terre et la mer<sup>249</sup>, l'on peut définir le recul du trait de la côte comme l'avancée de l'océan dans les terres réduisant *de facto* la longueur des plages. Ce phénomène qui constitue un risque de glissement massif des terres dans l'océan frappe une grande partie de la façade atlantique française dont celle du littoral canaulais. C'est l'avis de Guéguen et Renard (2017). Pour ces auteurs, si le littoral canaulais est aujourd'hui peu sensible à la submersion marine, le recul du trait de côte est une réalité à Lacanau. Sous l'action des vagues et des tempêtes, la dune sur laquelle sont implantées les activités et les biens recule inexorablement d'environ un mètre par an en moyenne. C'est ainsi, qu'ils rendent compte de ce que le phénomène d'érosion de la côte canaulaise constitue

---

<sup>246</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>247</sup> Patrice Chrzan, Entretien, décembre 2019.

<sup>248</sup> Recul du trait de côte : accompagner la recomposition littorale lu sur [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr). consulté le 31 mars 2023.

<sup>249</sup> Qu'est-ce que le trait de côte ? lu sur [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr) consulté le 03 avril 2023.

une menace pour l'ensemble des activités économiques, résidentielles, culturelles, touristiques et sportives de Lacanau-océan. L'image ci-dessous donne une photographie de ce phénomène :



Photo 12 : *Le front de mer de Lacanau lors de la tempête « Christine » du 3 mars 2014. Tiré de Guéguen, A. & Renard, M. (2017).*

En effet, « le sable du littoral (de Lacanau-océan), constitué de sédiments anciens, glisse du continent vers les profondeurs. Les dunes mobiles se creusent ou s'élèvent. Une gestion naturelle existe pour ralentir la déformation des dunes et retenir le sable. Cependant, l'érosion du littoral aquitain est inéluctable »<sup>250</sup>. Au demeurant, à Lacanau comme dans la plupart des villes touchées par le phénomène de l'érosion, au fur et à mesure que la mer avance, la plage recule menaçant de fait l'ensemble des biens et des activités balnéaires. Dans cette configuration, la maison de glisse dont la construction a été influencée par le développement du Lacanau pro est également exposé à un risque de glissement vers les eaux avec pour effet corollaire, une perte des acquis sur lesquels repose l'organisation du Lacanau pro (espace de stockage, matériels de pratique, site de formation, les commerces, les habitats à proximité, etc.). À ce propos, Voici le témoignage de Caroline Bayonnette propriétaire d'un salon de massage à Lacanau-océan : « *C'est ce que je ressens ici, à marée haute, j'ai presque les pieds dans l'eau.*

---

<sup>250</sup> *Sauvegarde de Lacanau face à l'érosion du littoral. Stratégie locale de gestion de la bande côtière de la commune de Lacanau. Paquette-Érosion, Ville de Lacanau, 2018. p.3.*

*Vu ma localisation, je sais que je suis condamnée, qu'un jour mon édifice va s'effondrer* »<sup>251</sup>. Ce discours vient corroborer l'idée du recul de la façade atlantique canaulaise accompagnée de vagues d'incertitudes pour l'environnement côtier. Dans ce cas de figure, on peut considérer que la côte canaulaise devient de plus en plus une zone à risque pour les riverains et les publics de la plage. Dès lors, la pratique du surf ainsi que l'organisation du Lacanau pro et de l'ensemble de ses activités connexes pourraient, à leur tour, être menacées. C'est ce que pense également Valérie Cruzin : « *Si, ça (l'érosion) peut menacer l'événement. Bah ça peut menacer le fond de mer, donc l'événement parce que ça sera inexorable. De toute façon le fond de mer va reculer. À voir, une relocalisation à mon avis, dans...je ne sais pas combien de temps mais bon là c'est vrai qu'on s'est ramassé 20 ans d'érosion dans l'hiver 2013-2014 ; 20 ans en trois tempêtes* »<sup>252</sup>. Ce propos est une forme d'interpellation sur la fragilité du front de mer atlantique de la Gironde duquel fait partie la côte canaulaise. C'est aussi l'avis de Benjamin Taupin que je cite : « *Sur le littoral atlantique, la montée des eaux est déjà une réalité : l'avancée inéluctable du trait de côte contraint de plus en plus les riverains à réfléchir aux mesures à prendre* »<sup>253</sup>. Cette réflexion renforce l'idée de dérèglement du front de mer canalais dû au recul du trait de sa côte. C'est ainsi que Benjamin Taupin atteste lui aussi que l'accélération de la dégradation du littoral canalais pourrait constituer une menace pour les activités de sa station balnéaire notamment du surf et du Lacanau pro par extension. C'est là que la notion de reconnaissance et de sauvegarde d'un Lacanau pro patrimonialisé pourrait prendre tout son sens. En effet, l'Unesco entend par <sup>254</sup> sauvegarde les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle. Dans ce sens, le Lacanau pro et la dune qui l'accueille pourraient bénéficier d'une mobilisation encore plus importante face aux graves menaces de dégradation, de disparition et de destruction qui pèsent sur l'événement dû fait du recul du trait de la côte canaulaise.

---

<sup>251</sup> Caroline Bayonnette, entretien, réalisé par Cécile Bouanchaud, lu dans *Le Monde* du 31 mai 2022.

<sup>252</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>253</sup> Benjamin Taupin, entretien, réalisé par Sea, surf et climat, consulté sur <https://aoc.media/auteur/benjamin-taupin/> consulté le 31 mars 2023.

<sup>254</sup> Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO lu sur <https://ich.unesco.org/fr/convention> consulté le 07 avril 2023.

## 8. Conclusion : synthèse du processus historique

En définitive, ce chapitre nous a amené à retracer le parcours du Lacanau pro depuis 1976 avant même sa création en 1979 jusqu'à aujourd'hui. Ce travail a été conduit dans une perspective d'histoire, de diagnostic et d'analyse de l'événement canaulais. C'est de cette manière que nous sommes parvenus à énoncer l'ensemble des observations que nous avons décrites plus haut et dont nous en faisons une synthèse ici. D'abord, nous avons montré que le Lacanau pro est un événement sportif de surf professionnel socialement construit par un ensemble d'acteurs aux intérêts à la fois convergents et divergents (Ferrand et Chappelet, 2015) parmi lesquels on retrouve au départ des bénévoles, des médias, des sponsors, des détenteurs de droits. Par la suite, on a pu distinguer trois principales motivations à l'engagement des bénévoles du Lacanau pro : la résidence locale, la passion pour le surf et la bonne organisation autour du Lacanau pro (Radic, 2021). Voilà l'essentiel de ce qui attire les bénévoles de l'événement canaulais génération après génération. Toutefois, les tensions intestines, l'insatisfaction et le défaut de reconnaissance ont été identifiés entre autres comme les maux qui ont poussé un certain nombre de bénévoles à se retirer.

Cette étude a donc permis de présenter l'ensemble des acteurs autour du Lacanau pro avant de définir les contours de l'événement dans une tendance d'ordre chronologique. C'est ce travail qui nous a permis de comprendre de manière plus aisée les obstacles et les défis auxquels sont confrontés le Lacanau pro. Parmi ceux-ci, on peut retenir le recul de l'événement en termes de niveau dans l'ordre des « surf events pro » et en termes de qualité du fait de l'abstention de la crème mondiale du surf professionnel. Au-delà de ce qui précède, ce chapitre met en avant l'idée que le Lacanau pro est le résultat de la diversification canaulaise des activités sportives (Augustin, 2002). On peut parler ici de processus de « surfisation » du territoire aquitain en général et du territoire canaulais en particulier, dans une dynamique d'acculturation sportive impulsée par l'américanisation de l'Europe et de la France à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

*In fine*, de plus en plus de chercheurs en sciences humaines et sociales s'inscrivent dans des recherches portant sur l'analyse des événements sportifs de manière plus large (Barget et Gouguet, 2010 ; Lapeyronie et Le Fur, 2012 ; Getz, 2012 ; Müller, 2015 ; Ferrand et Chappelet, 2015 ; Bessy et Suchet, 2015 ; Fuchs, 2017 ; Attali, 2019 ; Charrier et al., 2020) et sur les événements sportifs de surf particulièrement (Guibert, 2004 ; Sayeux, 2005 ; Farley et al., 2015 ; Olive et al., 2015 ; Schrag, 2018 ; Booth, 2021). Ainsi, sans revendiquer ici le caractère

exhaustif de ce travail autour de la dynamique du Lacanau pro dans le système du surf professionnel entre 1979 et 2019, nous espérons qu'il a contribué à établir un panorama et une cartographie dudit événement sportif dans le système des « surf events pro ». Après cette étape, il convient maintenant de tenter de répondre à la question liée au caractère patrimonial du Lacanau pro au regard du concept de patrimoine culturel immatériel développé par l'Unesco en 2003 et qui a servi de fondement à Chappelet (2014) et Pinson (2018) pour initier l'approche théorique des événements sportifs patrimoniaux.



## **Chapitre 5 :**

# **Le Lacanau pro à travers le concept des événements sportifs patrimoniaux**



# Chapitre 5 : Le Lacanau pro à travers le concept des événements sportifs patrimoniaux

## 1. Introduction

Ce chapitre a pour objectif d'examiner le caractère patrimonial du Lacanau pro au regard du concept des événements sportifs patrimoniaux développé par Chappelet (2014) et Pinson (2018). En effet, dans leurs travaux, Chappelet et Pinson soutiennent que pour être considéré comme patrimoine l'événement sportif doit respecter 7 critères insécables les uns des autres. Aussi, ces principes de références pour déterminer le caractère patrimonial d'un événement sportif peuvent être résumés de la manière suivante : D'abord, l'événement sportif doit-être fixé dans un territoire dans lequel il revient de manière récurrente à un intervalle de temps régulier. Ensuite, l'événement doit être gouverné par des acteurs issus d'organisations locales. Enfin, il doit avoir, toujours selon les auteurs, un rapport de convenance parfaite entre l'événement sportif et son territoire hôte. D'autre part, les éléments de référence évoqués par les travaux de Chappelet et Pinson ont été étendus à la résonance sociale dans ce travail de thèse afin de replacer une dimension sociale dans le projet de patrimonialisation. Il est bon de rappeler en outre que la conception du patrimoine présentée ici est une extension du concept de patrimoine culturel immatériel tel qu'envisagé par l'Unesco, venue au début des années 2000 mettre fin à une vision uniquement matérielle du patrimoine.

À la lumière de ce qui précède et pour considérer avec attention les angles définis ci-dessus, ce chapitre s'organise autour deux points comportant chacun quatre sous-points. Dans un premier temps nous étudierons ce qui caractérise la pérennité du Lacanau pro au regard des travaux de Pinson et de Chappelet. Il s'agira ici d'apporter la preuve d'un Lacanau pro longévif, ancré dans le territoire canalais. Ensuite, notre travail consistera à démontrer que le Lacanau pro se produit à un intervalle régulier de temps. D'autre part, nous essayerons de prouver ou non par un raisonnement de type déductif la réalité des interactions entre l'événement et les acteurs territoriaux. Dans un second temps, nous étudierons ce qui caractérise l'authenticité du Lacanau pro. Il s'agira d'abord d'apporter la preuve par des arguments que l'existence de savoir-faire au sein du Lacanau pro est vraie ou fausse. Par la suite, nous tenterons de faire admettre ou non, au moyen de preuves la réalité de signes symboliques en lien avec l'événement canalais avant d'analyser ce qui pourrait composer la narration du Lacanau pro et les caractéristiques de cette histoire racontée. *In fine*, nous déterminerons les types d'interactions et d'interrelations sociales entre le Lacanau pro et son territoire hôte.

## 2. Des critères de pérennité du Lacanau pro

### 2.1. Lacanau pro, un événement régulier

#### 2.1.1. Un processus d'organisation répété annuellement

Ce travail de recherche nous permet d'affirmer que l'organisation constitue un élément fondamental de la pérennité de tout événement sportif (Ferrand, 1997). Ici, le but de l'organisation est double : d'un côté l'organisation a pour mission de définir et d'évaluer les besoins inhérents à la mise en place de la manifestation en vue de proposer une offre en adéquation avec les appétences de sa population et de son territoire d'accueil ; de l'autre côté, l'organisation doit permettre de transférer vers des générations postérieures les pratiques acquises au fur et à mesure de l'expérience d'organisation de l'événement. Au regard de ce qui précède, le principe de pérennité des événements sportifs patrimoniaux repose ici sur leur récurrence. Celle-ci est perceptible concomitamment dans le développement de mécanismes propres à son organisation et à leur transmission formelle ou informelle génération après génération ; ce qui est gage d'une organisation sans rupture ni discontinuité. Dans ce cas, c'est la combinaison de ces deux conditions qui permet d'assurer à un événement sportif sa récurrence.

Dans le cadre du Lacanau pro et ainsi que nous l'avons longuement développé dans le chapitre précédent, dans les débuts de l'événement, sa planification, sa préparation, sa coordination et son orchestration ont été pendant longtemps l'apanage exclusive du Lacanau surf club ainsi que l'indique l'extrait suivant : « *Au tout début, à la première édition, c'était que le Lacanau Surf Club dont j'étais le président à l'époque* »<sup>255</sup>. Ainsi, ce sont les acteurs d'un club sportif qui ont articulé dans les moindres détails l'ensemble des mécanismes nécessaires à la mise en place de l'événement. Cette dynamique a donc été portée par un club sportif. Ce processus a commencé par un travail de préparation en amont de l'édition de 1979 à la suite duquel une équipe d'organisateurs a été installée comme nous l'apprend le propos suivant : « *Et les 28, 29, 30 septembre 1979, se déroula le premier open ouvert aux amateurs français et aux professionnels étrangers. Concepteur et initiateur René Guillet ; animateur et organisateur Patrice Chrzan. Sans oublier les parents de nos champions dont Max et Monique Fernandez et quelques adultes passionnés comme Francis Boutrois, Claude Fumat, Daniel Mouret* »<sup>256</sup>. Au demeurant,

---

<sup>255</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>256</sup> Archives du Colp : Interview de René Guillet lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

l'organisation du Lacanau pro a nécessité de mettre en place une équipe de personnes dédiées à son organisation avec des rôles plus ou moins définis à l'exemple de celui de Patrice « *animateur et organisateur* »<sup>257</sup> tel qu'indiqué plus haut. Voici le témoignage de Jacques Hèle à propos de cette distribution de rôle : « *Quand on a démarré la compétition, j'étais président du comité d'organisation puisque j'ai remplacé Rene Guillet et le Directeur de compétition c'était Patrice Chrzan* »<sup>258</sup>. On peut donc, à partir de ce qui précède, affirmer que l'organisation du Lacanau pro se caractérise par une division des tâches et par une distribution des rôles. Cette répartition a favorisé non seulement une meilleure structuration de l'organisation mais également une capitalisation des acquis. Voici ce que nous a confié Patrice Chrzan à ce propos : « *Il y avait des bénévoles autour qui avaient tous, plus ou moins, une expérience. Donc il y avait un tel qui était électricien qui s'occupait de toute l'installation électrique sur la manifestation ; un autre qui était peintre qui s'occupait de tout ce qui était signalétique sur la compétition ; après il y en avait un autre qui était branché sur tout ce qui était produits dérivés : les tee-shirts, les bobs, etc. ; un autre qui était branché musique externe, donc en fait il y avait des compétences un peu diverses* »<sup>259</sup>. Dit autrement, des bénévoles ont été intégrés dans l'organisation du Lacanau pro pour remplir des missions en lien avec les besoins du Lacanau pro, chacun en fonction de sa compétence propre. Et ce sont ces solutions supports qui ont permis de mettre en place au fil des années le processus d'organisation du Lacanau pro et de l'affiner.

D'autre part, il ressort de notre enquête de terrain que l'organisation avait également pour missions d'établir les fondamentaux du Lacanau pro, d'obtenir les différentes autorisations indispensables, de travailler la communication autour de l'événement et de trouver le financement nécessaire. Dans cette démarche, les initiateurs du projet sont passés, au fil des ans, d'une organisation apprenante à une organisation rompue à l'exercice de l'organisation d'un événement sportif international de surf. Dans ce modèle, les stratégies, les méthodes et les procédés conçus puis développés de manière informelle à la faveur des premières éditions de l'événement canalais peuvent être considérés comme des acquis qui une fois standardisés et transmis de génération en génération ont contribué à rendre la récurrence du Lacanau pro plus fluide. Cet avis rejoint l'idée de Chappelet (2014) pour qui, c'est la récurrence qui permet de capitaliser d'année en année sur les connaissances nécessaires à la mise en œuvre efficiente et

---

<sup>257</sup> Archives du Colp : Interview de René Guillet lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

<sup>258</sup> Jacques Hèle, entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

<sup>259</sup> Patrice Chrzan, entretien décembre 2019.

efficace d'un événement sportif, son fonctionnement organisationnel, son fonctionnement managérial et son fonctionnement technique en l'occurrence. En d'autres termes, grâce au caractère récurrent du Lacanau pro, il est plus aisé de décliner année après année les indicateurs stabilisés en lien avec l'organisation dudit événement.

### **2.1.2. Une période calendaire déterminée**

Dans l'examen des événements sportifs sous l'angle patrimonial, le deuxième élément de référence qui permet de rendre compte de sa pérennité est le caractère régulier de la date de son déroulement. Cela renvoie à une période calendaire au cours de laquelle l'événement est organisé à des intervalles réguliers d'au moins un an (Pinson, 2017). En d'autres termes la période du déroulement ou l'espace-temps entre deux éditions d'un événement sportif potentiellement patrimonial doivent avoir un caractère suivi et non occasionnel. En ce qui concerne le Lacanau pro, « depuis 1979, le village balnéaire de Lacanau (Gironde) vit durant dix jours au rythme des dompteurs de vagues. Chaque année, une centaine de surfeurs se jouent de la houle rageuse »<sup>260</sup>. En ce sens, le Lacanau pro, compétition sportive internationale de surf professionnelle organisée depuis 1979 à Lacanau-océan, se situe à des intervalles réguliers dans le temps d'un an. L'événement a donc une période calendaire régulière et quasiment fixe. Voici le témoignage de Fanny Connan à ce propos : « Du 9 au 19 août, Lacanau (Landes) reçoit les concurrents du Soörüz Lacanau pro, une étape des Championnats du monde du WQS (division 2), ainsi que la junior pro Oakley, épreuve réservée aux moins de 21 ans »<sup>261</sup>. Ainsi, la période de déroulement du Lacanau pro se situe entre la deuxième et la troisième semaine du mois d'août de chaque année depuis plus de quarante ans fixant ainsi, au fil des ans, l'événement sur une période de l'année. C'est également l'avis de Ludovic Lasserre que je cite : « Le Caraïbos Lacanau Pro, qui a commencé ce mardi 13 août, fête cette année ses 40 ans ! Une histoire qui commença en 1979 avec une bande de passionnés, des membres du Lacanau Surf Club et de nombreux bénévoles, comme Patrice Chrzan, Jacques Hèle ou René Guillet. C'était en mode débrouille. Au fil des années, l'organisation s'affine et se professionnalise jusqu'à devenir une étape du circuit mondial »<sup>262</sup>. En effet, cette capacité du Lacanau pro à vivre dans la durée est une caractéristique nécessaire à l'identification de cet événement sportif comme élément

---

<sup>260</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>261</sup> Fanny Connan, *Le Monde*, 14 août 2007.

<sup>262</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

patrimonial à double titre : d'un côté, elle confère au Lacanau pro une longue histoire dont la compréhension actuelle nécessite de parcourir attentivement son passé. Le propos de Nicolas César illustre cet aspect : « L'histoire du Lacanau pro commence en 1979. Une bande de potes découvre les premières planches rapportées du Pays Basque par un médecin de la région. Régulièrement, ils pratiquent ce sport nouveau sur la plage de Lacanau. Le surf alors intrigue...Mais, les canaulais ont une idée folle : organiser sur le spot de Lacanau une compétition internationale. 30 ans (2009) après le pari est réussi »<sup>263</sup>. Tout bien considéré, les événements et les faits passés en lien avec le Lacanau pro depuis plus de quarante ans constituent une sorte de mémoire de l'événement. Dans ce sens, la transmission de cette mémoire à travers des récits écrits ou oraux donne aux générations présentes et futures une connaissance de ce qui fonde la naissance du Lacanau pro et de l'itinéraire que l'événement a suivi dans le temps.

De l'autre côté, l'ancrage temporel du Lacanau pro rend également compte de l'implication progressive, au fil du temps, d'acteurs politiques locaux et de populations locales dans le maintien de l'événement. En effet, au départ « *c'était surtout une affaire de copains...des copains surfeurs...! c'est surtout de la camaraderie* »<sup>264</sup> avait indiqué Patrice Chrzan. Cette idée de camaraderie est reprise dans le discours de René Guillet en ces termes : « *C'est dans mon jardin qu'un soir d'été de 1976, avec des copains du Lacanau Surf Club, sortant d'une compétition, naît autour d'un barbecue bien arrosé la folle idée de lancer une compétition internationale de surf à Lacanau* »<sup>265</sup>. Guillet va plus loin dans son propos pour indiquer la nature des rapports qui lient les uns aux autres. Ce sont entre autres, « *les parents de champions dont Max et Monique Fernandez et quelques adultes passionnés comme Francis Boutros, Claude Fumat, Daniel Mouret* »<sup>266</sup>. On retrouve ainsi autour du Lacanau pro des populations locales aux statuts divers et variés. Dans cette configuration, l'événement est encore sans caractère public au sens où il ne s'inscrit pas pleinement dans la politique sportive de la municipalité. Aujourd'hui, à la faveur de la pérennité du Lacanau pro, l'événement revêt de plus en plus un caractère public. Cette affirmation est née de plusieurs indicateurs parmi lesquels on peut citer les déclarations de politiques en faveur du Lacanau pro. En voici un exemple : « *Les retombées économiques et médiatiques du Lacanau pro sont incontestables, il*

---

<sup>263</sup> Nicolas César, Le Lacanau pro a 30 ans, *Aqui !* le journal numérique de Nouvelle-Aquitaine lu sur <https://aqui.fr/article/le-lacanau-pro-a-30-ans/> le 20/01/2020.

<sup>264</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>265</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

<sup>266</sup> Archives du Colp : Interview de René Guillet lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 10.

*faut tout faire pour contribuer à son maintien* »<sup>267</sup> soutenait très clairement en 2013, Romain Marcet, l'ancien premier adjoint au Maire de Lacanau. On peut également citer Laurent Peyrondet, Maire actuel de Lacanau : « *Quelle joie depuis plus de 40 ans de se retrouver et d'accueillir cette compétition internationale à Lacanau, Ville de surf\*\*\*\* et membre du World Surf Cities Network ! Bénéficiant de conditions idéales pour les athlètes internationaux avec une qualité, une fréquence et une régularité de vagues inégalées, Lacanau est également un site de compétition en front de mer accessible à tous* »<sup>268</sup>. Ainsi donc, on retrouve désormais autour de l'événement canaulais à la fois une association sportive, des populations et des autorités locales, éléments fortement considérés dans le processus de patrimonialisation des éléments culturels immatériels au sens de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (2003). Celle-ci entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire (Unesco, 2003). C'est de qui procure un sentiment d'identité et de continuité. L'accent est donc porté ici entre autres sur les populations et les communautés locales et le lien historique entre l'élément patrimonial et son milieu.

Pour ce qui est du Lacanau pro, en plus de la reconnaissance spontanée comme bien transmis et à conserver : « *Il faut tout faire pour contribuer à son maintien* »<sup>269</sup>, la pérennité de l'événement est liée également à la saison touristique canaulaise car, « l'épreuve est la seule de France à se dérouler au cœur de la saison touristique. Du coup, son public dépasse largement les seuls pratiquants ou puristes du surf comme c'est le cas lors d'épreuves organisées hors saison »<sup>270</sup>. En effet, la période destinée à l'organisation du Lacanau pro correspond, selon notre enquête de terrain, à une période où Lacanau-océan est quasiment plébiscitée comme destination touristique par un ensemble de vacanciers locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Ce qui peut donner de penser qu'il y a une corrélation entre l'atmosphère vacancière du mois d'août canaulais et la nécessité de sauvegarder le Lacanau pro.

---

<sup>267</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>268</sup> Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau, *Dossier de presse*, août 2022.

<sup>269</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>270</sup> Pascal Rabiller, Comment le Lacanau pro surfe la vague grand public, *La Tribune* du 28 Août 2015.

### 2.1.3. Un lien entre organisateurs successifs

Dans cette section, il s'agit de rapprocher les relations entre générations d'organisateur et la pérennité du Lacanau pro. Cela constitue pour nous l'un des points majeurs de la compréhension de la récurrence de l'événement depuis sa création en 1979. À la lumière de notre travail de recherche, il appert qu'en plus de quarante ans d'existence, plusieurs générations d'organisateur se sont succédé au sein du comité d'organisation du Lacanau pro. Toutefois, nous n'avons pas retrouvé de traces d'un renouvellement totale d'un comité d'organisation à un autre. Dit autrement, le procédé utilisé au fil des années était un renouvellement partiel par élection pour les postes électifs vacants et par recrutement en remplacement des bénévoles ayants démissionné volontairement ou involontairement. Aussi, qu'elle qu'en soit les raisons de départ, chaque ancien acteur de l'organisation formellement en retrait ou préparant son retrait du Lacanau pro contribue d'une manière ou d'une autre à la prolongation de la durée de vie de l'événement. D'un côté, il y a ceux qui ont continué à assurer une mission bénévole non formelle après leur départ comme ce fut le cas longuement évoqué de Patrice Chrzan. En effet, après sa démission du comité d'organisation en 1983, Patrice a continué à partager son expertise avec ses successeurs : « *Si vous avez besoin de quelque chose... venez me voir. Ils étaient ici pour faire ci, ils étaient ici pour faire ça...* »<sup>271</sup> nous confia-t-il. Ici, la relation entre Patrice et ses successeurs a favorisé le contact et l'échange en vue de faire bénéficier aux organisateur qui lui ont succédé de savoirs et de savoir-faire dont il dispose. En ce sens, ce lien permet de créer les conditions du maintien de la qualité et du succès du Lacanau pro.

De l'autre côté, la relation intergénérationnelle d'organisateur concerne la narration de souvenirs d'anciens membres du comité d'organisation. Voici le témoignage de Laurent Brun sur le partage de l'expérience vécue entre deux générations d'organisateur : « *Dès la première année, les mecs ils ont dit à Patrice...les américains, les australiens...c'est ce que disait Max Fernandez l'autre jour, en Amérique le bénévolat ça n'existe pas quoi ! ils n'ont jamais cru qu'on était bénévoles les mecs. Même-il dit, 40 ans après, je suis sûr qu'ils ne croient toujours pas qu'on était bénévoles quoi !* »<sup>272</sup>. Voilà comment Patrice et Max communiquent quelques plaisirs de leurs activités de bénévoles au sein du Lacanau pro. Pour l'un, bénévole dans les années 1980 ; pour l'autre, plus jeune, bénévole des années 1990. Il y a donc une sorte de relais

---

<sup>271</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>272</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

transgénérationnel d'un flambeau entre l'ancienne équipe de bénévoles représentée ici par Patrice et Max et la nouvelle équipe plus jeune représentée par Laurent Brun. Au demeurant, c'est en côtoyant ces anciens bénévoles que Laurent Brun apprend davantage sur le passé et l'histoire des activités au sein du comité d'organisation du Lacanau pro. On peut donc considérer que les anciens ayants pris plaisir de leurs activités bénévoles, communiquent à leur tour ce plaisir aux nouvelles générations qui leur succèdent. De cette manière, il y a un double mouvement d'actions. Premièrement, l'activité des anciens bénévoles ne subit pas d'interruption dans le temps car prolongée par le partage des expériences, des émotions et des parcours des anciens au plus jeunes. Deuxièmement, c'est l'activité bénévole elle-même qui ne s'interrompt pas car les interactions entre anciens et jeunes organisateurs permettent de faire subsister les conditions d'organisation du Lacanau pro. À la lumière de ce qui précède et en nous appuyant sur notre travail de terrain, nous pouvons affirmer que ces deux facteurs ont contribué eux aussi de manière inexorable au prolongement de la durée du Lacanau pro.

D'autre part, le lien intergénérationnel entre organisateurs de l'événement de surf professionnel canalais est facteur de mobilité interne au sens où les bénévoles les plus jeunes peuvent évoluer vers des rôles plus importants. Voici la réponse de Laurent Rondi à la question de savoir comment se passe son accession à la présidence du Lacanau surf club et à la direction du Lacanau pro : « *Je suis arrivé en 2001 président du club. Je suis arrivé en fait j'avais 24 ans et j'ai 44 ans aujourd'hui. C'est le président de l'époque qui souhaitait passer la main et qui alors que moi je ne faisais plus partie du club m'a sollicité en me disant voilà je vais laisser ma place. Et il dit : je pensais à toi pour prendre ma succession. Et j'ai donc été élu en juillet 2001, depuis voilà ça s'enchaîne, ça continue et depuis 2 ans je suis le directeur de compétition sur le Lacanau pro... moi, j'ai 20 ans, enfin presque 20 ans de management au niveau du surf club et surtout j'ai plus de 20 ans d'expérience d'organisateur de compétition, de petites compétitions où on est obligé de bricoler, on est obligé de faire avec des bouts de ficelle parce qu'on n'a pas de budget jusqu'au Lacanau pro. En fait, il y a eu plusieurs étapes* »<sup>273</sup>. Au demeurant, les interactions intergénérationnelles sont bénéfiques ici à plusieurs titres. D'abord, elles permettent aux plus jeunes de se familiariser avec le fonctionnement des structures et avec la structuration autour du Lacanau pro. Ensuite, elles contribuent à former et à modeler des profils en adéquation avec les rôles indispensables au bon fonctionnement du Lacanau pro. Ainsi, pour pallier les décalages éventuels entre profils et besoins de l'événement. Dans ce contexte, on peut considérer que les interactions intergénérationnelles au sein du Lacanau pro contribuent à

---

<sup>273</sup> Laurent Rondi, entretien, décembre 2019.



créer les compétences nécessaires à la vie et à la survie de l'événement se hissant comme un levier incontournable à sa pérennité et à sa récurrence. Enfin, le processus d'interaction intergénérationnelle tend à motiver et à fidéliser les bénévoles les plus jeunes ainsi que nous l'indique Valérie Cruzin : « *Donc petit à petit je suis rentrée dans l'organisation d'abord en tant que bénévole simplement et puis après Monique Fernandez, on communiquait énormément ensemble tout au long de l'année, elle me donnait de plus en plus de rôle : je prenais, par exemple, c'est moi qui écrivais les PV pendant les réunions et cetera et petit à petit elle m'a formé à être sa seconde* »<sup>274</sup>. Ces interactions sont donc également un parcours d'information au cours duquel les jeunes bénévoles font connaissance avec l'environnement du Lacanau pro. Ils sont par ailleurs, un parcours de formation au cours duquel les jeunes bénévoles prennent leurs marques. Ils sont enfin un parcours de préparation d'une relève déjà au fait du fonctionnement, de l'environnement et de la culture d'organisation du Lacanau pro. C'est l'avis de Pinson et al. (2019) pour qui, ces liens intergénérationnels permettent d'assurer l'existence d'un événement sportif dans la durée et de faire face à d'éventuelles crises.

#### **2.1.4. Participation récurrente de surfeurs et perpétuation du Lacanau pro**

Selon (Chappelet, 2014), les événements sportifs patrimoniaux attirent des participants internes et externes récurrents et connaissent une participation et une couverture médiatique croissantes. Au regard de la diversité des formes de participants à un événement sportif, nous consacrons cette section aux surfeurs. En effet, on retrouve une dimension de la récurrence du Lacanau pro chez les surfeurs qui participent à l'événement car, certains d'entre eux y prennent part de manière successive comme pour perpétuer leur lien, leur d'adhésion et/ou leur fierté à se mêler au Lacanau pro. Prenons l'exemple de Kelly Slater pour illustrer ce propos : « *Moi j'ai vu arriver Kelly Slater avec son baluchon euh... inconnu et puis on a vu que ce gamin, donc qui a deux ans de plus que moi, fracassait tout, commençait à titiller très vite les champions du monde et on a vu ce qu'a donné le phénomène Slater dans les années 1990* »<sup>275</sup> révélait Laurent Brun. En effet, « en 1990, Kelly Slater n'a que 18 ans et il reviendra 4 ans plus tard, pour gagner à son tour le Lacanau pro »<sup>276</sup>. Dans un tel contexte, la participation récurrente de Slater à

---

<sup>274</sup> Valérie Cuzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>275</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>276</sup> Philippe Jouhanet, Surf : Histoire du Lacanau pro, <https://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/gironde/10076-surf-histoire-du-lacanau-pro.html> consulté le 03 janvier 2023.

l'événement canaulais de surf professionnel lui a permis de maximiser dans le temps sa victoire par le biais sans doute des souvenirs des échecs déjà vécus à Lacanau. D'autre part, cette participation récurrente de Slater se présente ici comme un rituel d'apprentissage dans lequel il a accumulé des connaissances au fil de ses expériences. Ainsi, grâce à ce retour récurrent, le surfeur a affiné sa technique et l'a adaptée au contexte singulier de la pratique du surf à Lacanau. Car, Lacanau « *c'était une vraie machine à laver !* »<sup>277</sup> ; « *C'est toujours difficile dans ce type de conditions, il faut souvent beaucoup de chance* »<sup>278</sup> ; « *Pas évident donc de poster de gros scores avec le vent et le courant au line up !* »<sup>279</sup>, ont révélé en 2008 des surfeurs ayant participé au moins deux fois à l'événement. Au nombre de ceux-ci il y a Nathaniel Curran vainqueur de l'édition 2008. Ici, ce sont les surfeurs eux-mêmes qui ravivent leurs souvenirs en se remémorant leurs vécus du Lacanau pro.

De même, en considérant les différents témoignages sur les conditions particulièrement difficiles de glisse à Lacanau, nous arrivons à la conclusion qu'il y a une dimension mémorielle dans la récurrence dans le sens où le surfeur va emmagasiner des informations sur ses revers, les conserver avant de les restituer. De cette manière, il participe de l'entretien de la mémoire du Lacanau pro. Le propos de la surfeuse professionnelle française Johanne Defay, à la suite de sa seconde place sur le Lacanau pro 2011, peut être citer comme illustration : « *C'est vraiment extraordinaire, je voulais absolument remporter le titre une deuxième fois. Une seule fois ne me suffisait pas ! Je n'ai pas fait de grosses performances cette année sur le circuit WQS à cause de mon bac. Je voulais vraiment réussir sur le circuit européen junior* »<sup>280</sup>. Ce témoignage nous permet d'apprendre sur le passé de championne de Johanne et sur le passé d'un événement dont les résultats sont pris en compte pour déterminer la championne du circuit européen. Ainsi, en évoquant les souvenirs marquants de sa participation au Lacanau pro, Johanne laisse dans le même moment à ses successeurs, des souvenirs de son image. On part donc d'une dynamique de reconstitution factuelle d'une histoire personnelle pour partager ses souvenirs du Lacanau pro aux générations suivantes. Ce procédé permet aussi de préserver et de transmettre un ensemble de faits passés en lien avec l'événement sportif canaulais.

D'autre part, la participation récurrente de surfeurs au Lacanau est l'objet de valorisation par des tiers comme on peut le lire ici : « Le Basquo-landais réalise un doublé historique. Après

---

277 Nathaniel Curran prend le large au Sooruz Lacanau pro 2008 ! [www.mango-surf.com/news/nathaniel-curren-prend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html](http://www.mango-surf.com/news/nathaniel-curren-prend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html) consulté le 30/01/20210.

278 *Idem.*

279 *Idem.*

280 Surf, Maud Le Car gagne le Lacanau pro, Johanne Defay Championne d'Europe Junior ! <https://gravityladies.net/2011/08/19/surf-maud-le-car-gagne-le-lacanau-pro-johanne-defay-championne-deurope-junior/> consulté le 20/01/2020.

avoir remporté le Soörüz Lacanau pro en 2009, Joan Duru est le 4ème surfeur (et le premier français) à remporter 2 fois le Lacanau pro. Cela faisait plus de 20 ans qu'un surfeur n'avait pas réalisé un doublé canaulais. Il rejoint au palmarès Barton Lynch (1983, 1987), Tom Curren (1986, 1990) et Martin Potter (1989, 1993) »<sup>281</sup>. Ici, c'est le journaliste Laurent Masurel qui remet en mémoire des événements vécus par des surfeurs. En évoquant ces souvenirs, Laurent Masurel les fait revivre et contribue à leur préservation. Par extension, il nous aide à comprendre ce qui s'est passé dans le temps et apporte sa part à la perpétuation du Lacanau pro dans nos mémoires. C'est une autre manière d'immortaliser ces souvenirs et les liens de ces surfeurs avec l'événement.

Enfin, la portée médiatique croissante du Lacanau pro ayant fait l'objet de longs débats dans les sections 3.3 du chapitre 3 et 4.1 du chapitre 4, nous n'y reviendrons pas longuement ici. Il est bon tout de même de rappeler que même si dès 1979 le Lacanau pro fait l'objet de quelques reportages dans la presse traditionnelle écrite, audio et audiovisuelle en l'occurrence, l'événement n'y a pas une place privilégiée. Aujourd'hui encore, il reste plus porté par internet et par la presse spécialisée de surf. Ainsi, l'exactitude de la croissance de la couverture médiatique (Chappelet, 2014) du Lacanau pro est établie par le caractère mixte de sa médiatisation comprenant désormais des médias généralistes et sportifs grand public auxquels s'ajoutent des médias spécialisés de surf. C'est dans ce sens que nous avons déjà soutenu comme Christophe Guibert (2006) que la médiatisation grandissante du Lacanau pro augmente la visibilité de la commune de Lacanau. De ce qui précède, il ressort que les traces de la participation récurrente des surfeurs au Lacanau pro et celles de la croissance de sa couverture médiatique contribuent à conserver dans le temps des informations et des données en lien avec l'événement. Dans un tel contexte, ils assurent eux aussi une pérennisation de l'événement canaulais.

## **2.2. Lacanau pro, un événement ancré dans le territoire canaulais**

### **2.2.1. Lacanau pro, un événement en chœur avec son territoire**

La réflexion que nous voulons mener ici, porte sur l'examen des liens historiques existants entre le Lacanau pro et le territoire canaulais. S'intéresser à ces interactions entre

---

<sup>281</sup> Laurent Masurel, Joan Duru remporte le Médoc Océan Lacanau pro 2016 : <https://www.bordeaux-gazette.com/+joan-duru-remporte-le-medoc-ocean-lacanau-pro-2016+.html> consulté le 24/01/2020.

l'événement sportif professionnel de surf canaulais et son territoire hôte nous amène tout d'abord à appréhender les différentes désignations de l'événement. Celles-ci se retrouvent dans l'exemple suivant : « *C'était le Grand Prix Open de Lacanau ; les 2 premières éditions ça s'appelait comme ça et après c'est devenu Lacanau pro* »<sup>282</sup> nous a confié Patrice Chrzan. Ici, les appellations successives « *Grand Prix Open de Lacanau* »<sup>283</sup> et « *Lacanau pro* »<sup>284</sup> se composent d'une dualité de deux dénominations de nature différentes. D'un côté on retrouve un nom servant à désigner un territoire, « Lacanau » en l'occurrence ; de l'autre côté des mots permettant de distinguer l'événement d'un autre de la même nature, « Grand prix open » puis « pro » en l'occurrence. Au demeurant, cette coexistence de ces appellations pour nommer la manifestation sportive objet de notre étude donne non seulement de reconnaître le Lacanau pro comme réalité événementielle spécifique au territoire canaulais, mais également, elle permet de créer un lien vital entre les deux éléments. D'autre part, le dialogue entre l'événement et son territoire d'accueil s'inscrit dans le partage des mêmes attributs. Par exemple, dans « *Quelle joie depuis plus de 40 ans de se retrouver et d'accueillir cette compétition internationale à Lacanau, Ville de surf\*\*\*\* et membre du World Surf Cities Network ! Bénéficiant de conditions idéales pour les athlètes internationaux avec une qualité, une fréquence et une régularité de vagues inégalées, Lacanau est également un site de compétition en front de mer accessible à tous. Terre de champions et de partage, la Ville permet à chacun de trouver sa place pour pratiquer la glisse dans un cadre privilégié* »<sup>285</sup>, Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau met en évidence des spécificités propres au territoire canaulais en ces termes : « *Conditions idéales pour les athlètes internationaux* »<sup>286</sup> ; « *avec une qualité, une fréquence et une régularité de vagues inégalées* »<sup>287</sup> ; « *Lacanau est également un site de compétition en front de mer accessible à tous* »<sup>288</sup> ; « *Terre de champions et de partage* »<sup>289</sup> ; « *un cadre privilégié* »<sup>290</sup>. Ici, la présentation du Lacanau pro s'inscrit dans celle de l'offre potentielle du territoire canaulais. Par ce procédé, Laurent Peyrondet rattache le Lacanau pro aux ressources naturelles territoriales. En conséquence, il établit un rapport de dépendance entre l'événement et son territoire. De cette manière, il ancre le Lacanau pro dans le territoire canaulais et le rend non délocalisable. C'est l'avis de (Hugues et *al.*, 2006) pour qui l'existence de ce rapport événement

---

<sup>282</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>283</sup> *Idem.*

<sup>284</sup> *Idem.*

<sup>285</sup> Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau, *Dossier de presse*, août 2022.

<sup>286</sup> *Idem.*

<sup>287</sup> *Idem.*

<sup>288</sup> *Idem.*

<sup>289</sup> *Idem.*

<sup>290</sup> *Idem.*

sportif - territoire repose sur des objets particuliers, porteurs de représentations significatives du territoire support et conditions d'existence de l'événement. La réalité de cette relation permet d'attester l'ancrage local du Lacanau pro.

À côté de ce qui précède, le lien entre le Lacanau pro et son territoire est renforcé par l'appropriation de l'événement par des acteurs locaux. Landel et *al.* (2014), parlent d'acteurs d'ancrage qui agissent par l'intermédiaire d'organismes locaux à but non lucratif telles que les associations. Dans le cadre de cette étude, on peut citer le Lacanau surf club pour illustrer cet aspect. Plus de cinquante ans d'histoire avec le territoire canaulais, « le Lacanau surf club est installé à Lacanau depuis 1968, date de sa création officielle »<sup>291</sup>. Et, c'est à l'initiative de « membres du bureau de l'époque de cette association : Max Fernandez, Francis Boutros etc. que s'est mis en place à partir de 1979, la compétition canaulaise de surf professionnelle »<sup>292</sup>. Ici, les initiateurs du projet sont quasiment tous issus du territoire. À ce titre, ils nous permettent de découvrir le milieu local, son histoire et sa culture sportive. Revenons ici sur quelques extraits de propos de René Guillet déjà exploités dans le chapitre 4. Ce sont notamment : « *Le jeune sportif que j'étais à l'époque s'adonna alors à l'équitation, au tennis, au vélo... Mais ce furent les vagues de l'océan qui très vite m'enlacèrent* »<sup>293</sup> ; « *dans les années 1970, je deviens propriétaire d'une villa, La Guilletière, rue Léon Dominique. C'est dans ce jardin qu'un soir d'été de 1976, avec des copains du Lacanau Surf Club sortant d'une compétition, naît autour d'un barbecue bien arrosé la folle idée de lancer une compétition internationale de surf à Lacanau* »<sup>294</sup> ; « *Il est vrai qu'à l'époque, notre Fédération française n'accueillait aucun «pro* »<sup>295</sup> ; « *Le challenge était ouvert. Et les 28, 29, 30 septembre 1979, s'est déroulé le premier « Open » ouvert aux amateurs français et aux professionnels étrangers. Concepteur et initiateur René Guillet ; animateur et organisateur Patrice Chrzan. Sans oublier les parents de nos champions dont Max et Monique Fernandez et quelques adultes passionnés comme Francis Boutros, Claude Fumat, Daniel Mouret* »<sup>296</sup>. Ces différents discours révèlent le processus de construction du Lacanau pro et viennent renforcer par la même occasion les relations entre des acteurs locaux et l'événement canaulais. En ce sens, la mise en valeur du Lacanau pro édition après édition s'appuie sur des acteurs locaux. Ce dernier aspect vient légitimer les liens forts

---

<sup>291</sup> L'histoire du Lacanau Surf Club, <https://lacanausurfclub.com/histoire/> consulté le 10/01/2023.

<sup>292</sup> *Idem.*

<sup>293</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

<sup>294</sup> *Idem.*

<sup>295</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 9.

<sup>296</sup> *Ibidem.* p. 8.

entre l'événement sportif et son territoire hôte. Ce travail de mise en valeur et de transmission du Lacanau pro par des acteurs locaux vient à propos pour intensifier la réalité d'un Lacanau pro, désormais élément de référence du territoire canaulais.

### 2.2.2. Lacanau pro, une contribution à la redéfinition de la côte canaulaise

Si la dimension patrimoniale des événements sportifs est fortement marquée par sa durée dans le temps, celle-ci ne suffit pas pour l'appréhender comme tel, car l'événement sportif s'inscrit également dans un espace. C'est pourquoi cette section propose de considérer les effets du Lacanau pro sur la vitalité de l'espace où il se déroule. Cette réflexion sur le rapport particulier entre l'événement canaulais et son espace d'accueil tire ses fondements des travaux de Michel Favory (1994). En effet, dans « Surf et néo-territorialité », l'auteur soutient que toute pratique humaine et sociale qui revendique une appropriation de l'espace met en jeu la territorialité. Par territorialité nous entendons l'espace particulier délimité et marqué comme territoire d'une pratique sportive, le Lacanau pro en l'occurrence. Dans ce sens, il convient d'étudier le rapport de l'événement sportif canaulais de surf avec son nouveau territoire ainsi que la manière dont il s'approprie son espace. Le schéma ci-dessous résume ce processus :



*Schéma 7 : Processus d'appropriation d'un espace de Lacanau-océan par le surf et le Lacanau pro. Réalisé par nous*

En effet, sur la plage de Lacanau, les tentes de plage font leur apparition vers 1920. C'est ensuite le Lacanau Surf Club qui a pris ses racines à la fin des années 1960. Avant cette période, l'océan n'était qu'un décor et la mer était perçue comme dangereuse (Augustin, 2010). Pour les plus courageux, une corde tendue entre des poteaux de mine permettait une baignade sécurisée (Augustin, 2010). Ce discours de Jean-Pierre Augustin montre que l'attraction canaulaise est longtemps restée le sable et le soleil avant de devenir progressivement la baignade dans l'océan Atlantique. Ce qui fait dire à Augustin (2010) que c'est l'organisation de la compétition internationale de surf, la première en Europe, le Lacanau pro en l'occurrence, qui a renforcé à partir de 1989 à Lacanau, l'image et l'attrait des sports de vagues. Par la suite, prenant conscience de l'intérêt grandissant des communautés endogènes et exogènes au

territoire pour le surf et ses activités connexes, « le conseil général, le syndicat mixte (communauté de communes) et la mairie subventionne la construction de la maison de la Glisse, ouverte en 1990 »<sup>297</sup> :



Photo 13 : Boutique et école de surf (Source : Cliché de Jean-Pierre Augustin (2010)).

À la lumière de ce qui précède, nous observons que l'appropriation de l'espace par le Lacanau surf club et le Lacanau pro par extension contribue à la transformation physique du bord de l'océan canalais et hisse en conséquence la maison de la glisse canalaïse au rang de vecteur de revitalisation du quartier de Lacanau-océan. Dans le même moment, cette appropriation de l'espace par le Lacanau pro place l'événement dans une vision de long-terme. Cette dynamique de pérennisation s'appuie ici sur la construction d'offres d'activités à forte valeur ajoutée par le biais de la maison de la glisse canalaïse. Nous pouvons citer l'école et la boutique de surf pour illustrer cet aspect. En ce sens, la maison de la glisse permet de créer des activités et d'en faire des sources de revenus. Par exemple, la location de matériels (planches et combinaisons) et les cours y sont tarifés : « entre 7 et 10 euros pour les premiers et entre 30 et

<sup>297</sup> Paule Burlaud, Petite station, grande compétition, *L'Observatoire*, Atelier de journalisme, Université du temps libre-Bordeaux-CUB consulté le 24/01/2020

100 euros pour les seconds selon la saison »<sup>298</sup>. L'enjeu ici est de pérenniser à Lacanau la pratique du surf et ses activités connexes.

D'autre part, la maison de la glisse est facteur de recrutements de collaborateurs dédiés spécifiquement aux nouvelles activités développées autour de la manifestation sportive ainsi que nous l'apprend l'extrait suivant : « *En 1990, quand le Lacanau Surf Club inaugure son « jardin des vagues » pour les débutants entre 5 et 12 ans, la structure compte quatre moniteurs. Ils sont désormais quatorze* »<sup>299</sup>. En ce sens, la maison de la glisse dépasse la simple vision marchande pour jouer un rôle majeur dans la création d'emplois à Lacanau. Cet avis rejoint celui de Jean-Pierre Augustin (2010). Pour cet auteur, jouant sur les attraits du Lacanau pro, les magasins, les boutiques de surf se multiplient. Ainsi, au fur et mesure, la station balnéaire se transforme en station de surf et Lacanau se couvre d'indices, de signes, de symboles et d'attributs spatiaux qui illustrent cette transformation. Cette modernisation locale à la faveur du Lacanau pro va donc désormais au-delà même de la simple transformation du bord de l'eau pour constituer une source de développement des activités pour le quartier de Lacanau-océan tout entier. Dès lors, on peut affirmer sans risque de se tromper que le spectacle sportif international de surf canaulais est un réel catalyseur de modernisation de son territoire d'accueil dans le sens où l'activité est non seulement inscrite dans un processus de marquage de son espace hôte, mais également est un instrument de dynamisation pour son milieu de vie. Dans ce contexte, le Lacanau pro se couvre d'une certaine manière de facteurs de pérennité.

### **2.2.3. Les perceptions du Lacanau pro à l'échelle du territoire canaulais**

Aujourd'hui, nous pouvons soutenir à partir de notre travail de terrain que le Lacanau pro est la fierté des canaulais. Plusieurs facteurs participent de la construction de cette thèse. Au premier rang de ceux-ci, nous pouvons évoquer les engagements importants des populations locales à toutes les étapes de l'organisation de l'événement. Sans ces différents rôles joués par les habitants de Lacanau année après année, ni la phase de conception, ni les phases opérationnelles n'auraient pu être réalisées. Ainsi et tel que déjà développé longuement au point 2.7.2 du chapitre 4, l'engagement de cette partie de la population canaulaise, membre du

---

298 Association Surf Lacanau, <https://www.ladissertation.com/Loisirs-et-Sports/Association-Surf-Lacanau-189575.html> consulté le 24/01/2020.

299 Jean-Luc Ferré, La vague du surf pour tous à Lacanau La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.



premier cercle du Lacanau pro est guidé par l'intérêt général d'installer à Lacanau une compétition internationale de surf professionnelle comme on peut le lire dans ce qui suit : « *Je voulais voir à Lacanau tous ces pros que d'habitude on voyait sur des magazines, en Australie, à Hawaï en Californie ainsi de suite* »<sup>300</sup>. Autrement dit, il n'y a pas de quête d'un profit financier personnel quelconque en dehors d'un sentiment de bien-être voire de plaisir de voir son attente comblée. Au demeurant, ce sentiment de fierté résulte de l'accomplissement de ce que ces canaulais voulaient voir se réaliser sur leur territoire, un événement sportif professionnel de surf ainsi que le stipule René Guillet : « *Il fallait croire en ses rêves et avoir une équipe solide pour mener à bien une telle aventure* »<sup>301</sup>. Ici, les seuls bénéfices pour ces canaulais sont le fait de se représenter une manifestation sportive et de l'amener à une issue heureuse. Enfin, c'est cette prouesse canaulaise qui fait naître à l'échelle locale un sentiment de fierté comme le soutient Laurent Brun : « *Moi, je suis hyper fier que ces personnes-là aient pu fonder à Lacanau la plus ancienne compétition internationale de surf professionnelle d'Europe* »<sup>302</sup>, rendant ainsi compte d'une perception positive de l'événement canaulais.

L'autre facteur qui permet d'analyser la perception locale du Lacanau pro relève des actions des artisans et des commerçants locaux. En 1992 par exemple, à défaut de sponsors le budget de l'événement a été finalisé grâce à la vente de tee-shirt. Voici le témoignage de Laurent Brun à ce propos : « *Le Lacanau pro a été menacé en 1992. Il y avait peu de sponsors. Lacanau pro a fait recette avec la vente de tee-shirt. C'est-à-dire un partenariat avec tous les commerçants de Lacanau, je ne sais pas moi, je me dis le tee-shirt était à 60 francs à l'époque peut-être, pour les commerçants il était à 30 et tous les employés, moi j'avais une entreprise ici, il y avait 15 employés. Si chaque employé vous prend deux ou trois tee-shirts, je peux vous dire que c'est vite rentable... voilà ! comment on fait quoi ! ils ont financé avec la vente des tee-shirts en 1992* »<sup>303</sup>. Nous observons ici que le soutien des artisans et des commerçants de Lacanau à l'événement sportif locale relève de la perception de la manifestation comme un avantage pour leur porte-monnaie. C'est donc la perception d'un bénéfice financier lié indirectement à la manifestation qui guide leur action. Dit autrement, cette perception de l'événement canaulais porte sur ses effets positifs pour les commerces du territoire canaulais comme nous l'apprend Laurent Brun : « *Ça a profité à tous les commerces. Moi je sais que quand on avait la station-service, ces jours-là il y a du monde partout à la pompe. C'était la seule pompe qu'il y avait*

---

<sup>300</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>301</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

<sup>302</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>303</sup> *Idem*.

*finalement entre Lacanau et bordeaux et ça a vraiment boosté »<sup>304</sup>. En ce sens, le Lacanau pro, du point de vue de certains acteurs commerciaux, est perçu comme une source de profit financier majeure pour le territoire canaulais. Cette perception permet de créer par ailleurs, un rapport de liaison étroit voire de dépendance entre l'événement et son territoire hôte.*

Le troisième élément qui nous permet d'inscrire l'événement dans une dynamique de reconnaissance locale est l'implication des décideurs locaux dans l'organisation de l'événement : *« C'est un signe que ce label nous soit remis sur le site de la compétition du Lacanau pro. Je le reçois avec fierté et honneur pour la ville de Lacanau et je pense aux surfeurs et aux élus de 1979, qui ont fait connaître Lacanau dans le monde entier en organisant la première édition »<sup>305</sup> a déclaré le maire de Lacanau Laurent Peyrondet en 2015 lors de la cérémonie de remise du label ville de surf par le président de la Fédération Française de Surf. Ici la satisfaction à l'égard du Lacanau pro est guidée par la perception de l'événement comme promoteur de la destination canaulaise comme le maire l'indique ici : « Je pense aux surfeurs et aux élus de 1979, qui ont fait connaître Lacanau dans le monde entier »<sup>306</sup>, impliquant des résidents et des élus locaux dans ce qui est perçu désormais comme une belle réussite.*

À la lumière de ce qui précède, ce sont les multiples perceptions positives du Lacanau qui caractérisent l'ensemble des engagements des acteurs publics et privés. Ces représentations du Lacanau pro mettent non seulement en exergue des atouts de l'événement pour sa communauté mais également contribuent à justifier son ancrage dans le territoire canaulais, l'inscrivant ainsi dans une dynamique pérenne. Toutefois, d'autres commerçants ont signalé des désagréments auxquels ils sont confrontés en raison des encombrements dus à un tourisme de masse plus important sur la période de l'événement. À cela s'ajoutent des restrictions dues au zonage du site de la compétition qui posent également des problèmes à d'autres commerçants comme le déclare Valérie Cruzin : *« Je me souviens moi, à mon époque les commerçants étaient contre le Lacanau pro alors que franchement ça attirait beaucoup de monde et ils étaient bien contents des retombées. Mais ils étaient contre, c'étaient surtout les commerçants qui étaient en fond de mer parce qu'il y avait une structure devant eux qui faisait qu'ils ne voyaient plus l'océan »<sup>307</sup>. Ce discours rend compte de la perception mitigée voire négative du Lacanau pro eu égard aux inconvénients qu'il peut occasionner : restrictions et interdictions de circulation en lien avec le périmètre d'isolement de la compétition. Le témoignage suivant prolonge cette idée : « Les*

---

<sup>304</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>305</sup> Lacanau est « ville de surf », <https://www.surfingfrance.com/federation/actualites/lacanau-est-ville-de-surf.html> consulté le 17 janvier 2023.

<sup>306</sup> *Idem.*

<sup>307</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

restaurants sont pris d'assaut et les boîtes de nuit font le plein. Tout ce débordement est un peu dérangent pour les autochtones, mais rempli le tiroir-caisse des commerçants »<sup>308</sup>, rendant compte d'une plage canaulaise au bord de la congestion sur la période de déroulement du Lacanau pro.

#### 2.2.4. Lacanau pro, un bien commun territorial

Dans sa convention de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel, l'Unesco a défini dans l'article 2 dudit texte que le patrimoine doit être reconnu comme tel par sa communauté. En ce sens, on ne peut pas soustraire l'avis des groupes et des individus qui contribuent à la préservation de l'élément patrimonial de le reconnaître comme faisant partie de leur patrimoine. Cette réflexion confère au patrimoine la qualité de bien collectif au sens de bien appartenant à une communauté sociale.

Dans le cadre du Lacanau pro, la section précédente a révélé que depuis que l'événement existe, il bénéficie à un ensemble d'acteurs aux statuts variés et divers notamment les surfeurs, le Lacanau surf club, les entreprises de surf, les commerçants de Lacanau et la mairie de Lacanau. Ainsi, créé à l'initiative d'une association en 1979, le Lacanau pro est devenu au fil des années le bien de tous. Tout d'abord c'est l'affaire des surfeurs comme on peut le lire ici : « *Depuis 1979, c'est la seule épreuve internationale de surf qui arrive à nous garder un QS, c'est super cool et il y a des bonnes vagues, l'ambiance est cool, on a un public français, pour nous c'est le top* »<sup>309</sup>. Dans ce propos d'un surfeur professionnel, Joan Duru en l'occurrence, l'utilisation des pronoms *nous* et *on* représente le locuteur, Joan Duru lui-même et plusieurs autres personnes constituant avec lui un groupe de surfeurs qui définissent le Lacanau pro comme un bien ayant une importance historique pour leur communauté : « *Depuis 1979, c'est la seule épreuve internationale de surf qui arrive à nous garder un QS, c'est super cool...pour nous c'est le top* »<sup>310</sup> avait-il avancé, se réjouissant de ce que les surfeurs tirent également un bénéfice de la sauvegarde de l'événement.

La reconnaissance locale du Lacanau pro en tant bien collectif à préserver se retrouve également dans l'implication des autorités locale dans son organisation avec l'intention de le sauvegarder. C'est ce qui justifie par exemple la subvention de la mairie à l'organisation du Lacanau pro

---

<sup>308</sup> Paule Burlaud, Petite station, grande compétition, *L'Observatoire*, Atelier de journalisme, Université du temps libre-Bordeaux-CUB consulté le 24/01/2020

<sup>309</sup> Yassine Khelfa M'Sabah, Sooruz Lacanau pro 2015 : les surfeurs attendent les J.O maintenant, *France Bleu Gironde* du Lundi 24 août 2015.

<sup>310</sup> Yassine Khelfa M'Sabah, Sooruz Lacanau pro 2015 : les surfeurs attendent les J.O maintenant, *France Bleu Gironde* du Lundi 24 août 2015.

2013. « Avant que cette subvention ne soit votée par les élus en Conseil municipal (fin juin), Romain Marcet, le premier adjoint, avait pris soin de ne pas rentrer dans le débat sur la qualité de l'épreuve. L'élue avait redit que « *les retombées économiques et médiatiques du Lacanau pro sont incontestables et qu'il s'agit de tout faire pour contribuer à son maintien* »<sup>311</sup>. Un soutien très clair au Lacanau pro et à son équipe rapportait Julien Lestage. Ici, le Lacanau pro est l'objet de décision administrative destinée à protéger l'événement du fait de sa participation au dynamisme commercial et touristique de la ville de Lacanau. En ce sens, c'est une reconnaissance du Lacanau pro comme facteur de vitalisation du territoire local. Cet avis est partagé également par la population locale. Voilà ce qu'en dit Laurent Brun : « *Moi je pense que le Lacanau pro est un patrimoine pour la région, pour le département pour toutes les raisons qu'on a évoquées. Ce qui a été fait par les hommes et les femmes depuis 40 ans, ça représente pour moi un patrimoine immatériel important. Je veux dire Bordeaux a été classé à l'Unesco... voilà, aujourd'hui en plus il y a de vraies connexions, de vraies passerelles entre bordeaux et Lacanau* »<sup>312</sup>. En évoquant l'engagement communautaire des hommes et des femmes et leur implication à l'organisation et au maintien du Lacanau pro depuis plus de 40 ans, Laurent Brun reconnaît le Lacanau pro comme un bien commun historique pour les communautés locales, départementales et régionales. Cette réflexion ancre non seulement l'événement canalais dans le passé de son territoire mais le présente également comme l'une des sources de la construction sociale du territoire aquitain. En ce sens, sa disparition pourrait constituer une menace pour le rapprochement des populations. C'est donc, d'une certaine manière, un appel à la préservation de cette richesse territoriale.

Par ailleurs, la reconnaissance du Lacanau pro comme bien collectif se retrouve aussi dans les mobilisations volontaires de personnes physiques et morales pour le maintien de l'événement année après année comme en témoigne Rémi Dupré que je cite : « La compétition repose sur une myriade d'acteurs dont un principal sponsor depuis 2005 »<sup>313</sup>. En effet, depuis 1979, l'organisation du Lacanau pro a régulièrement été conduite par « 10 bénévoles hors temps de compétition »<sup>314</sup> et « 80 bénévoles pendant le temps de la compétition »<sup>315</sup>. À ceux-ci s'ajoute « *Soörüz, label de surfwear basé à La Rochelle* »<sup>316</sup>. Cet engagement qui laisse paraître un sentiment de vive admiration de ces acteurs pour l'événement canalais, contribue à la

---

<sup>311</sup> Julien Lestage, Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique, *Sud-Ouest* du 12/07/2013

<sup>312</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>313</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>314</sup> Pascal Rabiller, Comment le Lacanau pro surfe la vague grand public, *La Tribune* du 28 Août 2015.

<sup>315</sup> *Idem.*

<sup>316</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

conservation et à la valorisation du Lacanau pro. Non dépendants de la date de la manifestation sportive de surf professionnelle de Lacanau pour les uns et rattachés à celle-ci pour les autres, ces efforts cumulés contribuent au retour annuel du Lacanau pro, participant par la même occasion à sa pérennité.

## **2.3. La gouvernance du Lacanau pro : une interaction dynamique d'un réseau d'acteurs locaux aux statuts variés.**

### **2.3.1. Un réseau d'associations**

À sa création en 1979, la gestion et la conduite de l'ensemble des décisions visant à assurer le bon fonctionnement du Lacanau pro étaient l'œuvre du Lacanau Surf club, de la Fédération française de surf et de l'*International Professional Surfers* (IPS), devenu *Association of Surfing Professionals* (ASP) en 1983 puis *World Surf League* (WSL) depuis 2015. Ce premier réseau d'acteurs autour du Lacanau pro se compose alors d'associations sportives de surf et de l'instance dirigeante du surf professionnel comme l'indique ici Patrice Chrzan : « *Quand on a avancé un petit peu j'ai commencé à prendre des contacts avec ce qui était l'IPS (International professionnel surfing) à l'époque avant l'ASP (association of surfing professionnel)* »<sup>317</sup>. Il déclare ensuite : « *Au tout début, à la première édition, c'était que le Lacanau Surf Club dont j'étais le président à l'époque* »<sup>318</sup>. Ainsi donc, des individus, acteurs locaux du territoire canaulais, s'associent pour développer une association de surf qui plus tard s'associe à d'autres associations de surf pour organiser une compétition professionnelle de surf à Lacanau. Cette association d'action sportive se caractérise par la visée essentielle de répondre à un besoin de dynamisme du territoire canaulais. Dans cette dynamique, chacune des associations joue un rôle essentiel. Tout d'abord, le Lacanau surf club travaille à la mobilisation des bénévoles, de la logistique, des formalités administratives et du financement. C'est ce que nous dit Patrice Chrzan : « *Moi, j'avais trouvé à l'époque euh ! Alder et Gul, les 2 premiers sponsors de Lacanau. C'était le grand prix open de Lacanau* »<sup>319</sup>. Ce rôle essentiel à la survie du Lacanau pro a été joué aussi par d'autres acteurs. En 1979 par exemple, c'est « la vente des sandwiches-merguez dont le stand était tenu par Francis Boutrois, qui a permis d'équilibrer le budget »<sup>320</sup>. Ici, le Lacanau pro est facteur d'implication dans le sens où c'est cet événement

---

<sup>317</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>318</sup> *Idem.*

<sup>319</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>320</sup> Sooruz Lacanau pro 1979 - 2009 : 30 ans de French pro ! publié sur <https://www.mango-surf.com/> du 9 juin 2009.

qui suscite la participation d'acteurs locaux autour d'une culture sportive partagée, l'événement sportif de surf professionnel en l'occurrence. En outre, notre enquête de terrain nous a donné de déterminer que dans cette mobilisation collective, l'*IPS* défend les intérêts spécifiques des surfeurs professionnels et met des arbitres à la disposition de l'événement. Quant à la fédération française de surf, elle veille au respect des principes et du règlement des compétitions s'effectuant dans la discipline sportive dont elle a la charge.

Somme toute, le Lacanau pro a besoin de l'*IPS* (WSL) ainsi que du Lacanau surf club pour exister et le Lacanau surf club a besoin de fédération française de surf pour exister. Si l'on considère ce schéma de dépendance, on peut en déduire que le Lacanau pro a, par voie de conséquence, besoin de la fédération française de surf pour exister en raison de sa fonction fédérative d'encadrement de l'élite sportive du surf (Pociello,1995). Il y a donc un double rapport de dépendance entre l'événement et les autres associations. D'un côté, on a une dépendance locale entre l'événement canaulais, le club canaulais et la fédération française de surf ; de l'autre côté on a une dépendance internationale entre l'événement et l'*IPS*. Le schéma ci-dessous résume ces rapprochements :

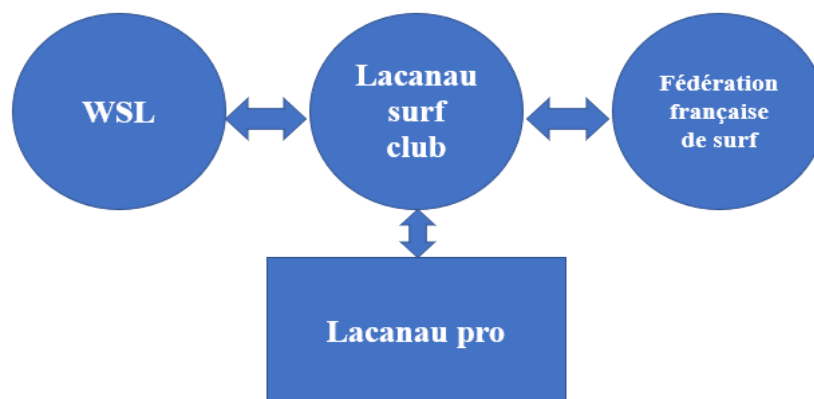


Schéma 8 : Schéma du premier réseau autour du Lacanau pro de 1979 à 1983. Réalisé par nous.

À lumière de ce qui précède, nous observons qu'autour du Lacanau pro, il n'y a pas d'instance dirigeante commune dans laquelle on aurait eu par exemple des représentants de chacune des associations détenant en partie le pouvoir de l'organisation de l'événement. En lieu et place, on observe une division des rôles (Crozier et Friedberg, 1977). En outre, nous notons la présence de liens très étroits entre le Lacanau Surf club et la *Word Surf League* d'un côté puis entre le club canaulais de surf et la Fédération Française de surf de l'autre côté. Dans cette configuration, le directeur de la compétition est un membre du Lacanau surf club désigné à cet effet.

À partir de 1983, une nouvelle association naît autour du Lacanau et vient prendre pleinement la charge de l'organiser, le comité d'organisation du Lacanau pro en l'occurrence. Voici le témoignage de Patrice Chrzan à ce propos : « *Même si ce n'était pas énorme, il commençait à y avoir des sous qui s'engageaient ; c'est ainsi qu'on a dit attention, on va scinder pour ne pas mettre la vie du club en péril. C'est ainsi qu'on crée le COLP, comité d'organisation du Lacanau pro, qui était séparé, même s'ils se retrouvaient. Mais officiellement, c'étaient deux entités différentes pour éviter un risque, pour ne pas faire couler le club* »<sup>321</sup>. Il s'agit en réalité ici d'une mutation du comité d'organisation interne au club en un comité d'organisation autonome qui « *prend naissance en 1983 et va rester avec des évolutions des individus à l'intérieur jusqu'en 2016* »<sup>322</sup>. Ce qui nous permet d'enrichir le schéma du premier réseau d'acteurs autour du Lacanau pro de la manière suivante :

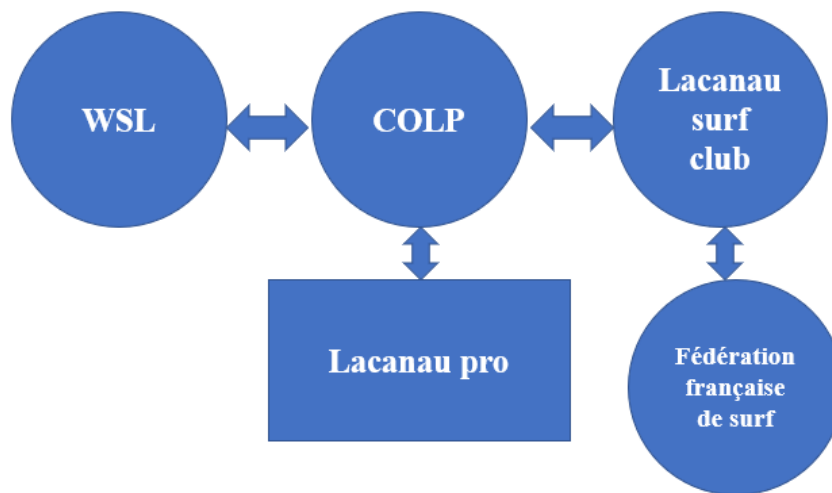


Schéma 9 : Schéma enrichi du premier réseau d'acteurs autour du Lacanau pro à partir de 1984. Réalisé par nous.

Ici, nous observons des liens d'interdépendance entre le Lacanau pro et le COLP. Dit autrement, désormais le Lacanau pro a besoin du COLP pour exister et inversement. D'autre part, ces deux acteurs se partageant les contacts et les connaissances du milieu du surf professionnel, ils ne peuvent se passer l'un de l'autre. Par ailleurs, le COLP récupère dans cette configuration les liens avec la *Word Surf League* et le Lacanau surf club reste toujours le lien avec la fédération française de surf. Dans ce schéma, le directeur de la compétition est une personne désignée par le COLP au regard de ses compétences techniques en matière d'organisation d'un événement sportif de surf professionnel. Aussi, il n'apparaît ici aucune relation ni de jeu de pouvoir entre la *WSL* et la fédération française de surf. *In fine*, seul le

<sup>321</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre, 2019.

<sup>322</sup> *Idem*.

Lacanau pro reste l'intérêt commun autour duquel tous ces acteurs se rassemblent et interagissent.

### 2.3.2. L'élargissement à des professionnels de la communication et de l'industrie du surf

En 1984, la compétition canaulaise prend une nouvelle dimension avec son entrée officielle sur le circuit de l'*IPS* devenu entre-temps *ASP*. Le passage de grand prix open vers le Lacanau pro motive les organisateurs à des ambitions financières plus importantes. Ainsi, dans le but de répondre aux nouveaux besoins dus au nouveau statut de l'événement canalais de surf, le COLP s'est ouvert à une agence de communication à partir de 1986 comme on peut le lire dans l'extrait suivant : « Le Lacanau pro prendra véritablement son envol économique en 1986, année du départ de Patrice Chrzan et l'arrivée de Michel Boyé et de l'entreprise de communication RSCG, spécialisée dans la recherche de sponsors, Jacques Hèle se donne ici les moyens de ses ambitions (gaulliennes) »<sup>323</sup>. L'enjeu ici est de répondre à un besoin de professionnalisation dans la stratégie de communication autour du Lacanau pro. Par ailleurs, l'arrivée de RSCG au côté du COLP permet de proposer un nouveau format des acteurs autour de la compétition à partir de 1986 :

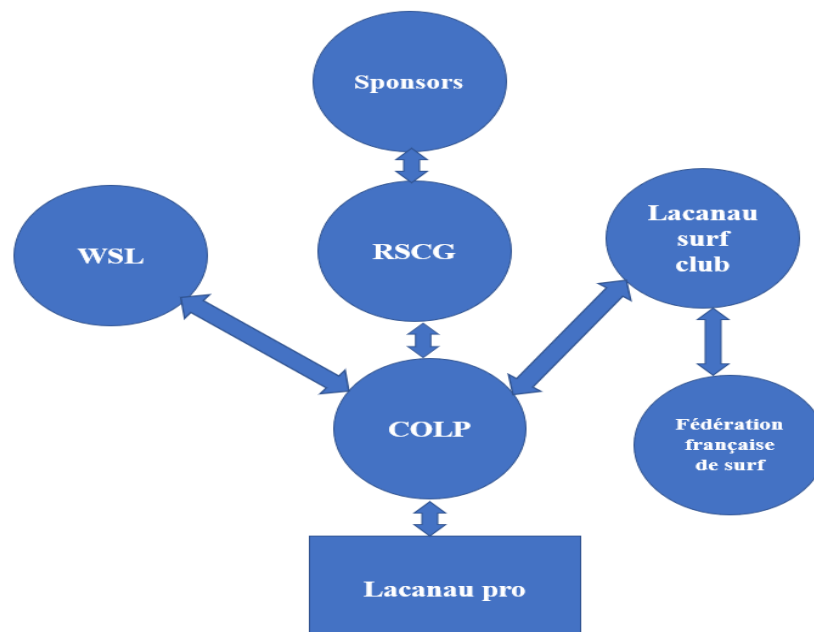


Schéma 10 : Troisième développement du réseau d'acteurs autour du Lacanau pro. Réalisé par nous.

Cette nouvelle configuration est bénéfique au Lacanau pro à trois titres. Premièrement, cette stratégie va se traduire par la mise en place des premiers dossiers de presse de l'événement.

<sup>323</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.



Ce qui va définir on ne peut plus clairement les objets du Lacanau pro. Deuxièmement, elle va se traduire par la conception de visuels plus clairs comme on peut le voir en comparant les deux affiches ci-dessous :



Photo 14 : Visuel de 1985 avant l'ère RSCG et Visuel de 1986, premier de l'ère RSCG (Source archive du COLP).

En effet, l'affiche de 1985 contient beaucoup plus d'éléments que celle de 1986. On peut donc considérer que le visuel de 1985 est surchargé de significations par rapport à celui de 1986, plus concis et plus facile à lire et à comprendre par voie de conséquence. Troisièmement, la nouvelle stratégie de communication réalisée par RSCG autour du Lacanau pro va permettre de toucher beaucoup plus de sponsors. Ici, c'est l'ouverture du COLP à l'agence RSCG qui va permettre de développer de nouveaux partenariats avec les industries du surf. C'est ainsi par exemple que Quiksilver devient le sponsor officiel du Lacanau pro entre 1989 et 1991. Par ailleurs, le format présenté plus haut est resté solidement figé jusqu'au départ de Jacques Hèle en 1997, « poussé vers la sortie par les autres membres du comité d'organisation pour des questions de frais personnels d'hébergement »<sup>324</sup>. À partir de la date de son départ (1997), nous n'avons pas retrouvé de trace de la présence d'une agence de communication au côté du COLP jusqu'en 2005 où LXIR, une autre agence de communication arrive sur l'événement. Elle vient se positionner sur le schéma 3 ci-dessus à l'ancienne place de RSCG et récupère l'ensemble des

<sup>324</sup> « Sans vagues ni sponsors » : <https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/> consulté le 21/01/2020.

missions de RSCG. Dans cette configuration, le mode de désignation du directeur de la compétition reste le même que précédemment.

À la faveur de ce nouveau positionnement, Lacanau pro bénéficie pendant 10 ans du sponsoring de la marque *Sooruz* dont le siège est fixé à La Rochelle dans un contexte financier très tendu dans l'univers de l'industrie du surf. C'est Rémi Dupré qui nous en parle le mieux : « *Faute de liquidités, certaines marques emblématiques ont dû annuler les compétitions dont ils avaient le monopole. Le Lacanau pro a su contourner ces dérives en s'appuyant sur une variété de moyens sponsors et autres prestataires* »<sup>325</sup>. À la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que l'implication des acteurs locaux permet également d'assurer la pérennité du Lacanau pro.

### **2.3.3. La fin de l'ère COLP et les débuts d'une fonction dominante de la mairie de Lacanau**

Après quatre éditions menées par le Lacanau surf club entre 1979 et 1983 puis trente et une éditions sous l'ère du COLP aidé d'agences de communication entre 1984 et 2015, l'organisation du Lacanau pro est confrontée à d'énormes d'obstacles qui font ressurgir de nouvelles vagues d'incertitudes. Le problème principal étant la mise en place du budget. Ainsi, dans le but de sauvegarder cette offre ludo-sportive, désormais clé de voûte de la saison touristique de l'été canalais, la mairie intervient en 2016, s'immisce dans l'organisation du Lacanau pro, évince le COLP et réintroduit une nouvelle agence de communication, Girondins sports events en l'occurrence, « filiale du club des Girondins de Bordeaux, qui a assuré une mission d'organisation, entre 2016 et 2019, permettant au Lacanau pro de continuer à exister »<sup>326</sup>. Le témoignage suivant vient prolonger cet aspect : « *Le Lacanau pro est la première épreuve de surf qui fut organisée en France, à la fin des années 1970. En proie à des difficultés financières (étant principalement dues à des désistements de sponsors), les offices de tourisme de Lacanau, Carcans et Hourtin avaient même dû aider à financer, en partie, la dernière édition. Nous apprenons, par France Bleu Gironde, que Laurent Peyrondet (Maire de Lacanau) a sollicité l'aide des Girondins de Bordeaux, par l'intermédiaire de la filiale Girondins Sports Events, pour que cette compétition perdure* »<sup>327</sup>. Le tableau ci-dessous synthétise la structure modifiée de l'écosystème du Lacanau pro avec cette arrivée :

---

<sup>325</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>326</sup> Par Julien Lestage, Surf en Gironde : le Lacanau pro fait son retour cet été, Sud-ouest du 21 juillet 2022.

<sup>327</sup> Romain, Les Girondins viennent en aide au "Lacanau pro", *France Bleu Gironde* du 27/01/2017.

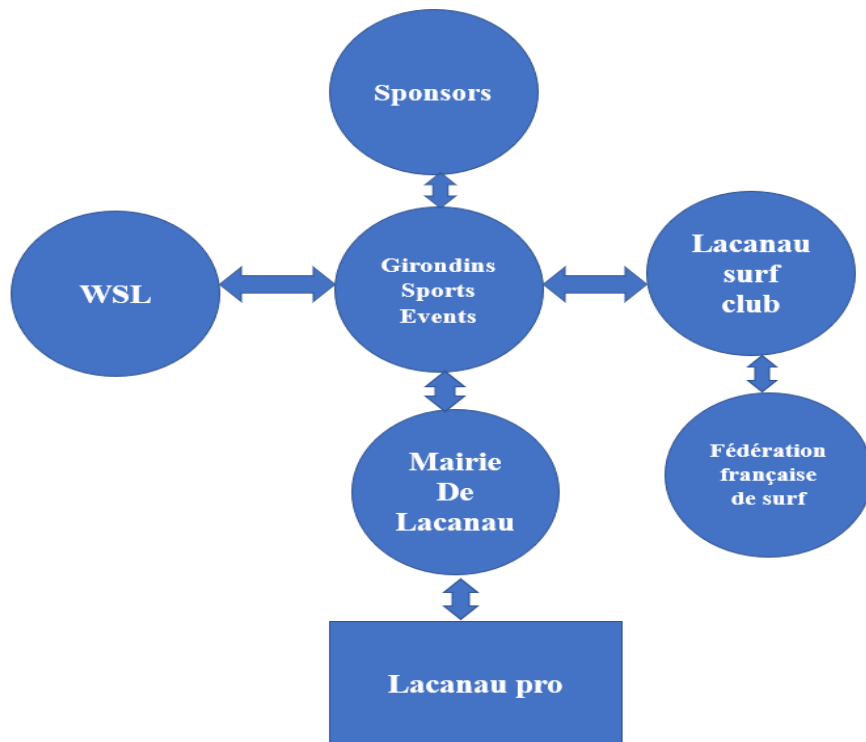


Schéma 11 : Quatrième réseau d'acteurs autour du Lacanau pro. Réalisé par nous.

Dans ce schéma, on retrouve deux associations sportives. D'un côté, le Lacanau surf club, supports techniques et logistiques ; de l'autre côté la fédération française de surf, support réglementaire de l'événement. On retrouve également ici la collectivité locale, une agence de communication, un financeur et l'instance dirigeante des circuits professionnels de surf. Cette architecture de la gouvernance du Lacanau pro regroupe donc des acteurs publics, des acteurs privés marchands et des acteurs privés non marchands issus pour la plupart du territoire girondin. Même si *Girondins sports events* se retrouve au cœur de cette nouvelle configuration, et est l'acteur en interaction direct avec les autres intervenants, c'est bien la Mairie qui reste le détenteur de tous les pouvoirs de négociation et qui en octroie à l'agence de communication. Voilà le témoignage de Laurent Brun à ce propos : « En 2016, ils ont eu un gros problème. Mais là c'était à 2 ou 3 mois de l'événement. Ils ont eu un problème de trésorerie. Ils n'avaient de l'argent... Il y a quelques fournisseurs qui devaient apporter de l'argent et qui ne l'ont pas fait. C'est là que la Mairie a commencé à mettre en urgence tout en œuvre pour trouver des sponsors et des annonceurs. Cette année-là ça s'est appelé le Médoc-océan Lacanau pro, Médoc Atlantique étant le nom de la communauté de communes de laquelle fait partie la ville de Lacanau »<sup>328</sup>. Voici comment Laurent Brun légitime cette intervention de la mairie. Pour Patrice Chrzan aussi, « ça stagnait on va dire, un peu trop. C'est pour ça qu'entre guillemet la

<sup>328</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

*Mairie a repris la main il y a 3 ans (2016) ; parce que ça commençait à se barrer en sucette un peu. Ce n'était super glorieux »*<sup>329</sup>. Ainsi, la continuation du Lacanau pro est rendue possible par le nouveau rôle de porteur de projet que revêt la Mairie de Lacanau. En ce sens, la Mairie sort de son champ initial d'intervention limité à l'attribution d'une subvention et à un soutien logistique à l'événement canaulais pour se placer au cœur de son organisation et en assurer la conduite. Dans ce contexte, c'est la Mairie qui développe et entretient le réseau partenarial autour du Lacanau pro.

Cet engagement qui place l'événement dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'acteur public territorial participe de la prolongation de la durée de vie et de la redynamisation du Lacanau pro si bien qu'« en s'alliant avec les Girondins de Bordeaux (déjà un de nos partenaires) le Lacanau pro repousse encore et encore les limites pour un événement qui promet d'être à la hauteur de ses participants »<sup>330</sup>. Pour Bourbillères et *al.* (2019), un tel appui d'une Mairie à un événement sportif peut s'adosser aussi à une diversité d'intérêts socio-économiques. C'est bien le cas du Lacanau pro où la Mairie, acteur public local, montrant de plus en plus d'intérêt pour la capacité de l'événement à renforcer l'attractivité touristique du territoire canaulais, va désigner une agence de communication comme gestionnaire ; « *les retombées économiques et médiatiques du Lacanau pro étant incontestables* »<sup>331</sup> selon Romain Marcet, ancien adjoint au maire de Lacanau avant l'ère Laurent Peyrondet. Ainsi, la Mairie de Lacanau va se positionner progressivement comme le propriétaire de l'événement en raison de sa médiatisation croissante et de son effet d'entraînement sur la promotion de la destination Lacanau (voir chapitre 4). Dans ce contexte, le soutien public local ne vise plus seulement un intérêt compétitif mais tend à s'étendre à la préservation des intérêts économiques, sociaux, ludiques et récréatifs que les acteurs locaux attribuent au Lacanau pro. L'ensemble de ces motivations constituent eux aussi des facteurs de pérennisation de l'événement canaulais.

Pour terminer, dans l'architecture de la gouvernance du Lacanau pro ci-dessus développée, le directeur de la compétition est une personne interne ou externe au club canaulais de surf, désignée par la mairie au regard de son rapport au surf canaulais et de ses connaissances techniques en matière de compétition de surf. C'est le cas par exemple de Laurent Rondi, ancien président du Lacanau surf club et ancien directeur de compétition du Lacanau pro, rappelé en 2022 pour assurer cette même fonction comme il le précise lui-même dans l'extrait suivant : «

---

<sup>329</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>330</sup> Accès-images fournisseur officiel du Caraïbos Lacanau pro : [www.access-images.com/2017/08/17/access-images-fournisseur-officiel-caraibos-lacanau-pro/](http://www.access-images.com/2017/08/17/access-images-fournisseur-officiel-caraibos-lacanau-pro/) consulté le 16/01/2020.

<sup>331</sup> Julien Lestage, Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique, *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

*C'est un immense plaisir de revenir aux commandes de cette nouvelle édition du Caraïbos Lacanau pro* »<sup>332</sup>. C'est ainsi qu'il nous apprend que des réseaux se nouent au fil du temps autour du Lacanau pro entre acteurs privés d'un côté et acteurs publics de l'autre côté en vue du maintien de l'événement. En ce sens, la gestion du Lacanau pro tend de plus en plus vers une gouvernance hybride dans laquelle on note une participation dominante d'acteurs locaux dont l'investissement est essentiel à la longévité du Lacanau pro.

## **2.4. Les marqueurs de la longévité du Lacanau pro**

### **2.4.1. Lacanau pro, miroir de quarante ans d'histoire de son territoire hôte et de sa discipline**

Le chapitre 4 de ce travail de thèse nous a permis d'évoquer longuement l'histoire de la diffusion de la pratique du surf et des événements sportifs de surf professionnels sur la côte aquitaine et singulièrement sur le littoral canaulais depuis le milieu des années 1960 jusqu'en 2019. Il en ressort que sur l'intervalle de temps sur lequel porte cette recherche, l'histoire du Lacanau pro se construit concomitamment dans une relation entre l'événement et son territoire d'un côté et dans une autre relation entre l'événement et sa discipline de l'autre de côté. Cet avis est l'un des résultats de notre travail de recherche mené sur le développement chronologique du Lacanau pro depuis son invention en 1979 jusqu'en 2019. En effet, il découle de traces écrites et des récits d'expériences exploitées que le Lacanau pro porte aussi des témoignages des logiques sportives, politiques, économiques etc. de son territoire hôte et de sa discipline. Cette section s'attache donc à présenter ces principales traces qui contribuent à montrer en quoi le Lacanau pro est un événement sportif longévif.

La première ombre de l'histoire territoriale que porte celle du Lacanau pro relève des pratiques sportives locales. En effet, en remontant le temps des années 1960 à nos jours, ce travail a permis de déterminer que le surf, les événements sportifs de surf par extension, n'a pas toujours été une pratique sportive usuelle propre au territoire canaulais. En effet, dans les années 1960 on y pratiquait plus « *l'équitation, le tennis, le vélo...* »<sup>333</sup>, du « *beach-volley* »<sup>334</sup>, de la <sup>335</sup>natation au début des années 1970 auxquels se sont ajoutés « *le football, le rugby, le*

---

<sup>332</sup> Laurent Rondi, Directeur de la compétition, Dossier de presse, août 2022.

<sup>333</sup> René Guillet, entretien, lu dans *Vivre à Lacanau-océan*, le journal des résidents et estivants, n° 78, journal trimestriel édité par l'association des propriétaires de Lacanau, janvier 2006, p. 8.

<sup>334</sup> « L'histoire du Lacanau Surf Club », lu sur <https://lacanausurfclub.com/histoire>, décembre 2019.

<sup>335</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "pipeau" lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

golf... »<sup>336</sup> dans les années 1980. « *Il faudra attendre les années 1990 pour que le surf prenne son essor et devienne populaire* »<sup>337</sup>. Ainsi, le surf et ses activités connexes émergent et se développent sur le sol canaulais au milieu d'un grand nombre de pratiques sportives déjà fortement immergées dans le territoire. En ce sens, ce travail de thèse sur le Lacanau pro permet de témoigner du rapport traditionnel des canaulais au sport, de leurs différentes pratiques sportives au fil du temps, de la place du surf et de la manière dont Lacanau s'en est lié sous l'influence américaine avant d'en faire l'une des disciplines majeures du territoire (voir chapitre 4). Autrement dit, on retrouve dans les traces et les discours propres au Lacanau pro des traces de l'évolution dynamique des pratiques sportives du territoire canaulais. De ce point de vue, le Lacanau pro est un témoin privilégié de ce pan de l'histoire canaulaise.

D'autre part, le Lacanau pro porte aussi les marques des rivalités entre les adversaires politiques locaux comme on l'a longuement évoqué précédemment avec « les débats en opposition sur le financement de l'événement, au sein du conseil municipal de Lacanau, entre élus de la majorité et élus de l'opposition d'alors »<sup>338</sup>. Dans ces échanges qui ont lieu en 2013, on retrouve entre autres « Romain Marcet, premier adjoint »<sup>339</sup> ; « Cyril Camu, conseiller municipal d'opposition »<sup>340</sup> et « Laurent Peyrondet, conseiller municipal d'opposition et candidat élu aux élections municipales de 2014 »<sup>341</sup>. Ce schéma de discussion autour du financement du Lacanau pro, en laissant une place à la confrontation des points de vue, s'inscrit dans une dynamique démocratique dans laquelle l'architecture des parties prenantes est le reflet de la composition politique territoriale. Ainsi, autour du Lacanau pro, on retrouve les enjeux géopolitiques locaux. En ce sens l'histoire du Lacanau pro révèle à la fois les pratiques et les acteurs de la politique territoriale canaulaise.

La troisième marque dont le Lacanau pro porte l'histoire est la révolution de la planche de pratique du surf. Ce travail de recherche nous permet de déterminer que dans les années 1960 « la planche de surf de Paul Feletou identifiée comme l'une des premières de Lacanau pesait 22 kilogrammes »<sup>342</sup> et dans les années 1970, « *les planches n'avaient ni leash ni même un plug, juste un trou dans la dérive avec une ficelle* »<sup>343</sup>. Le *leash*, c'est le cordage qui permet de relier

---

<sup>336</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>337</sup> Nicolas César, « Le Lacanau pro a 30 ans », lu sur <http://www.aqui.fr/societes/le-lacanau-pro-a-30-ans,2322.html> consulté le 03/02/2020.

<sup>338</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>339</sup> *Idem*.

<sup>340</sup> « Présentation de Cyril Camu », lu sur <https://lacanau-ensemble.fr/cyрил-camu/.01/12/2019>.

<sup>341</sup> Julien Lestage, « Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique », *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>342</sup> « L'histoire du Lacanau Surf Club », lu sur <https://lacanausurfclub.com/histoire>, décembre 2019.

<sup>343</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-depeyris-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

la cheville du surfeur avec sa planche. De cette manière, il ne perdra pas sa planche en cas de chute. D'autre part, développé en 1994 par la marque australienne FCS, spécialiste des ailerons pour les planches de surf, le *plug* permet de fixer les ailerons sur les planches de surf (Dieter, 1994). Ainsi, pour aider le surfeur à changer plus aisément de direction sur la vague. Les deux discours ci-dessus évoqués, sont extraits de récits d'expériences d'anciens surfeurs, anciens moniteurs de surf abordant leur parcours et leurs relations avec le Lacanau pro. C'est ainsi qu'ils nous apprennent qu'au début les planches étaient plus lourdes et plus larges que celles d'aujourd'hui plus légères et plus amovibles. Ce discours rend compte de la révolution technique des planches de surf au fil des années et de la révolution industrielle en la matière qui accompagne ces changements. Voici l'avis de Gérard Depeyris en la matière : « *J'avais trouvé une combinaison de plongée chez Top Star à Bordeaux avec juste le haut et un rabat à l'entrejambe* »<sup>344</sup>, Top Star étant spécialiste depuis plus de 50 ans de la combinaison pour sports aquatiques et non particulièrement du surf. En d'autres termes, il n'y a quasiment pas d'entreprises spécialisées dans la production, la distribution et la vente d'articles de surf à cette époque en région Nouvelle-Aquitaine. En cela, la compréhension de l'histoire du Lacanau pro nous a donné de découvrir qu'au fil du temps se sont développées autour de la pratique et des événements sportifs de surf « des marques spécialisées dans la vente de vêtements et d'accessoires dédiés au surf »<sup>345</sup>. Dit autrement, l'histoire du Lacanau pro nous donne également de découvrir celle de l'évolution croissante des entreprises dédiée au surf.

Le quatrième trait de l'histoire propre au milieu du Lacanau pro que notre travail sur l'événement laisse transparaitre est l'indicateur économique des entreprises de surf. « La compétition repose sur une myriade d'acteurs. Principal sponsor depuis 2005, *Soörüz*, label de *surfwear* basé à La Rochelle, affiche un chiffre d'affaires en pleine croissance »<sup>346</sup> précisait en 2009 Matthieu Barat, cofondateur de *Soörüz*. Six ans plus tard, le Lacanau pro doit « adapter son budget, conséquence de la conjoncture économique devenue plus difficile pour un petit monde du *surfwear* qui constitue l'essentiel des sponsors et partenaires des épreuves professionnelles »<sup>347</sup>. C'est l'avis de Suchet et *al.* (2020) pour qui, le sport et les événements sportifs par extension doivent pouvoir s'adapter aux changements et y apporter des réponses probantes. De ces deux points de vue, il ressort que l'industrie du surf a connu deux périodes

---

<sup>344</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-depeyris-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

<sup>345</sup> Les marques de surf misent gros sur les compétitions <https://www.lesechos.fr/2009/09/les-marques-de-surf-misent-gros-sur-les-competitions-464272> consulté en janvier.

<sup>346</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>347</sup> Pascal Rabiller, Comment le Lacanau pro surfe la vague grand public, *La Tribune* du 28 Août 2015.

contrastées avec d'une part une longue période de croissance économique avec pour corollaire un surcroît d'activités de production de biens et de services de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au début de la première décennie des années 2000 où : « prisé pour son organisation ciselée et son intérêt sportif, l'épreuve se distingue par sa longévité. Célébrant avec éclat sa 30<sup>e</sup> édition avec la victoire du jeune Français Joan Duru, 20 ans, le tournoi doit sa constante popularité à un modèle de développement atypique. Car au-delà des prouesses en plein océan, le très branché sport de glisse repose sur une industrie prépondérante »<sup>348</sup>. Ce témoignage du journaliste Rémi Dupre rend compte du plein essor de l'industrie du surf. Aussi, après cette période de gloire, l'industrie du surf a connu une période de crise économique due à une baisse de l'exploitation avec pour corollaire un ralentissement de ses activités et une dégradation de sa trésorerie autour de l'année 2010 jusqu'à aujourd'hui. Sur cette période, « *faute de liquidités, certaines marques emblématiques ont dû annuler les compétitions dont elles avaient le monopole* »<sup>349</sup>. Ce propos en lien avec des échanges sur le Lacanau pro donne d'observer que le Lacanau porte également une histoire de l'évolution des indicateurs économiques de l'industrie française du surf. On retrouve également des traces de d'autres aspects de l'univers territorial canaulais et de celles du surf en épluchant les données matérielles et immatérielles propres au Lacanau pro. Il s'agit notamment de la transition de l'événement vers le numérique et des caractères de l'environnement hôte longuement évoqués dans le chapitre 4 auxquels s'ajoutent les points de repères de la dynamique des techniques de pratique qui seront abordés dans l'une des sections suivantes.

#### **2.4.2. Les médias, autres instruments d'illustration d'un Lacanau pro longévif**

Dans le cadre de cette étude, les médias traditionnelles (presse écrite, presse audio et presse audio-visuelle) et les médias numériques généralistes, spécialisés en sport ou singulièrement en surf constituent également des sources matérielles et immatérielles à même de témoigner de la longévité du Lacanau pro. Cette section vise donc à montrer comment ces médias nous ont aidés à trouver des traces du passé du Lacanau pro et à les faire parler. En effet, notre recherche portant sur la période 1979 - 2019 a permis de recueillir dans les médias, plusieurs reportages écrits, oraux, photographies, films, etc. sur le Lacanau pro. Ceux-ci ont contribué au fil de l'eau à enrichir nos connaissances de l'histoire de l'événement. L'exemple

---

<sup>348</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 aout 2009.

<sup>349</sup> *Idem*.



suisant permet d'illustrer cet aspect : « Le Caraïbos Lacanau pro, qui a commencé ce mardi 13 août, fête cette année ses 40 ans ! Une histoire qui commença en 1979 avec une bande de passionnés, des membres du Lacanau Surf Club et de nombreux bénévoles, comme Patrice Chrzan, Jacques Hèle ou René Guillet. C'était en mode débrouille mais la motivation est là pour cette première édition du Grand Prix Open de Lacanau-océan »<sup>350</sup>. En retraçant des éléments de la naissance du Lacanau pro, des noms de fondateurs et le nom de la première édition en l'occurrence, cet article de presse constitue une archive témoignant de faits passés de quarante ans. De cette manière, il permet d'identifier des périodes prépondérantes et les faits qui les ont accompagnées. Dans ce sens, l'article prolonge la subsistance du Lacanau pro et devient une source pour qui veut s'informer sur les origines de cette activité. De même, les médias permettent d'extraire et de comprendre le contexte environnemental du déroulement du Lacanau pro édition après édition comme on peut le lire dans l'extrait suivant : « Le soleil, les surfeurs et la foule sur la plage et en ville : le Caraïbos Lacanau pro, qui s'achève dimanche 21 août, revient en point d'orgue d'une saison idéale pour la station médocaine à l'ambition chic et populaire. C'est la magie, depuis lundi, sourit le maire, Laurent Peyrondet. Car en plus, il y a des vagues, donc du spectacle dessus »<sup>351</sup>. En ce sens, cet article rend compte de l'ensemble des circonstances atmosphériques et météorologiques qui caractérisent le lieu de la compétition le jour évoqué. De ce point de vue, nous postulons que les médias permettent de conserver et de transmettre aux générations futures, les faits passés en lien avec le Lacanau pro et son territoire hôte.

D'autre part, les nombreuses sources matérielles et immatérielles issues des médias sont de véritables témoignages des noms de surfeurs ayants pris part au Lacanau pro génération après génération. Par exemple, elles permettent de savoir que « Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren qui ont été invitées à fêter les 40 ans de l'événement en 2019 »<sup>352</sup> sont des anciennes gloires du Lacanau pro. En revenant sur ces souvenirs de surfeurs qui ont marqué l'histoire du Lacanau pro, cet article donne de découvrir les surfeurs qui y sont passés et de témoigner des empreintes qu'ils y ont laissées. Ces médias nous apprennent par voie de conséquence que les surfeurs font partie de l'histoire du Lacanau pro. Par ailleurs, ils sont également le lieu de conservation et de transmission des émotions des surfeurs ainsi que nous pouvons le lire dans l'extrait suivant : « *La dernière fois, c'était il y a 18 ans. À mon arrivée, il*

---

<sup>350</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

<sup>351</sup> Adrien Vergnolle, sud-ouest du 19 août 2022.

<sup>352</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : les souvenirs des légendes Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren, *L'Équipe* du 17 août 2019.

*y a deux jours, j'ai été particulièrement ému, j'ai eu les larmes aux yeux de revoir mes vieux amis, toutes ces personnes que j'ai croisées dans le passé. Lacanau occupe une place importante dans mon cœur* »<sup>353</sup>. Ce discours porte dans le présent les émotions de Gary Elkerton qui elles, sont rattachées à son histoire passée avec l'événement. Autrement dit, il permet de faire exister le passé du Lacanau dans le présent et de faire cohabiter le passé et le présent pour conférer au Lacanau pro une durée de vie indéfinie.

À la lumière de ce qui précède, nous soutenons qu'on retrouve dans les médias recueillis à la fois des traces qui sont de simples souvenirs de l'histoire passée et présente du Lacanau pro et celles qui sont le résultat d'une extraction des informations encadrées dans ces souvenirs. Citons l'exemple suivant pour illustrer cet aspect : « *Cela fait 17 ans que je ne suis pas revenu à Lacanau. L'année où j'ai gagné ici, parce que j'ai quitté le tour l'année suivante, j'ai arrêté la compétition et ce fut ma dernière victoire en compétition. C'est un très bon souvenir* »<sup>354</sup> témoignait Flavio Badaratz en 2019, se référant au passé pour mieux expliquer son positionnement dans le présent. Ainsi, il honore son passé à travers « *c'est un très bon souvenir* »<sup>355</sup> sans doute des qualités d'accueil, d'organisation, de climat etc. On retrouve donc dans ce propos des traces du passé que Flavio veut laisser volontairement à travers le témoignage qu'il a envie de raconter et celles involontaires issues de ce que l'on retient de cette histoire racontée.

*In fine*, ouvertes au public et en accès libre pour la plupart, ces ressources matérielles et immatérielles peuvent être mobilisées à des fins d'informations, de découverte et d'étude pour les générations futures. Dans ce cadre, elles contribuent à vulgariser des connaissances sur le passé du Lacanau pro. Au demeurant, les récits, photographies, enregistrements audios et audiovisuels issus des médias, en reconstituant en partie l'histoire de l'événement canalais et de celle des surfeurs ayants participé à l'événement, contribuent à bâtir et à préserver la mémoire du Lacanau pro à travers le temps.

### **2.4.3. Lacanau pro, reflet du surf d'hier à aujourd'hui (1979-2019)**

Dans le cadre de cette recherche, les affiches, photos et vidéos analysées nous ont permis de déterminer que de 1979 à 2019 la pratique du surf est d'abord caractérisée par des gestes

---

<sup>353</sup> Gary Elkerton, entretien, propos recueilli par Ludovic Lasserre lu dans Lacanau pro : les souvenirs des légendes Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren, *L'Équipe* du 17 août 2019.

<sup>354</sup> Flavio Padaratz, entretien, propos recueilli par Ludovic Lasserre lu dans Lacanau pro : les souvenirs des légendes Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren, *L'Équipe* du 17 août 2019.

<sup>355</sup> *Idem*.

primitifs, d'une extrême simplicité avant de s'orienter vers une gestuelle moderne, de plus en plus extrême à partir des années 2010.

En ce qui concerne la pratique primitive et simple, elle constitue la technique de base du surf des années 1970. Ici, le surfeur est debout sur une planche de surf non motorisée et glisse sur les vagues, réalisant des virages en bas de la vague et/ou vers le point de déferlement de la vague comme on peut le voir sur l'affiche suivante :

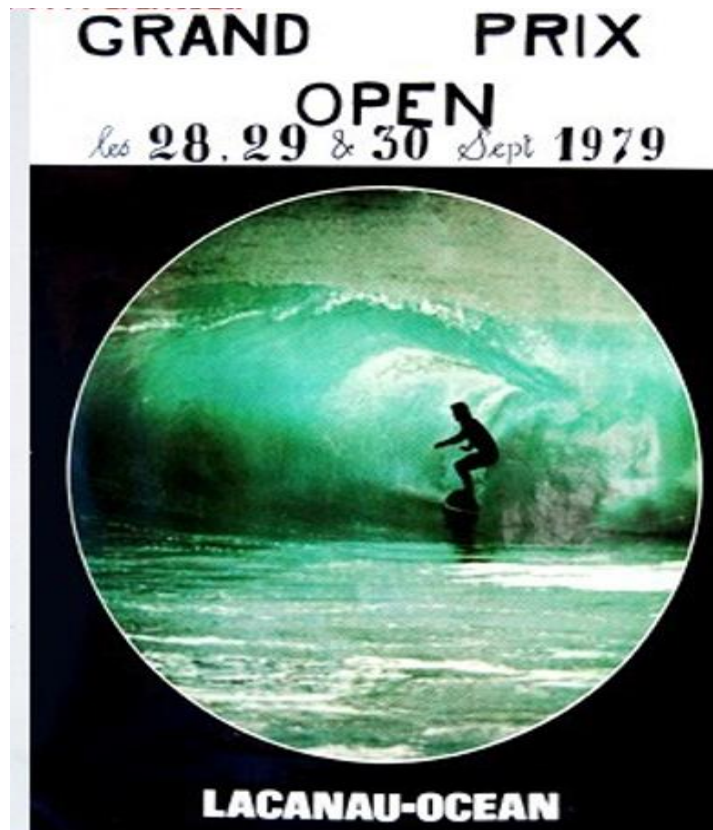


Photo 15 : Affiche du Lacanau pro 1979 (Sources : Archives de Patrice Chrzan)

Ce style constitue l'une des plus anciennes techniques de pratique du surf. Issus de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la glissade s'exerce ici par l'utilisation de l'énergie provoquée par la vague. Dans ce modèle par ailleurs, le surfeur suit une progression horizontale. On retrouve donc sur l'affiche support du Lacanau pro 1979, l'une des techniques les plus élémentaires de la pratique surf. D'autre part, cette technique de glissade permet de réaliser des figures simples telles des virages en bas de la vague appelés « bottom turn »<sup>356</sup> comme on peut le voir sur l'affiche de 1979 ci-dessus auxquelles se sont ajoutées des figures acrobatiques à partir des années 1980 ainsi qu'on peut le voir sur la photo ci-dessous :

---

<sup>356</sup> LEXIQUE, Apprenez à parler comme un surfeur, LEXIQUE | Fédération Française de Surf ([surfingfrance.com](http://surfingfrance.com)) consulté le 03 février 2023.

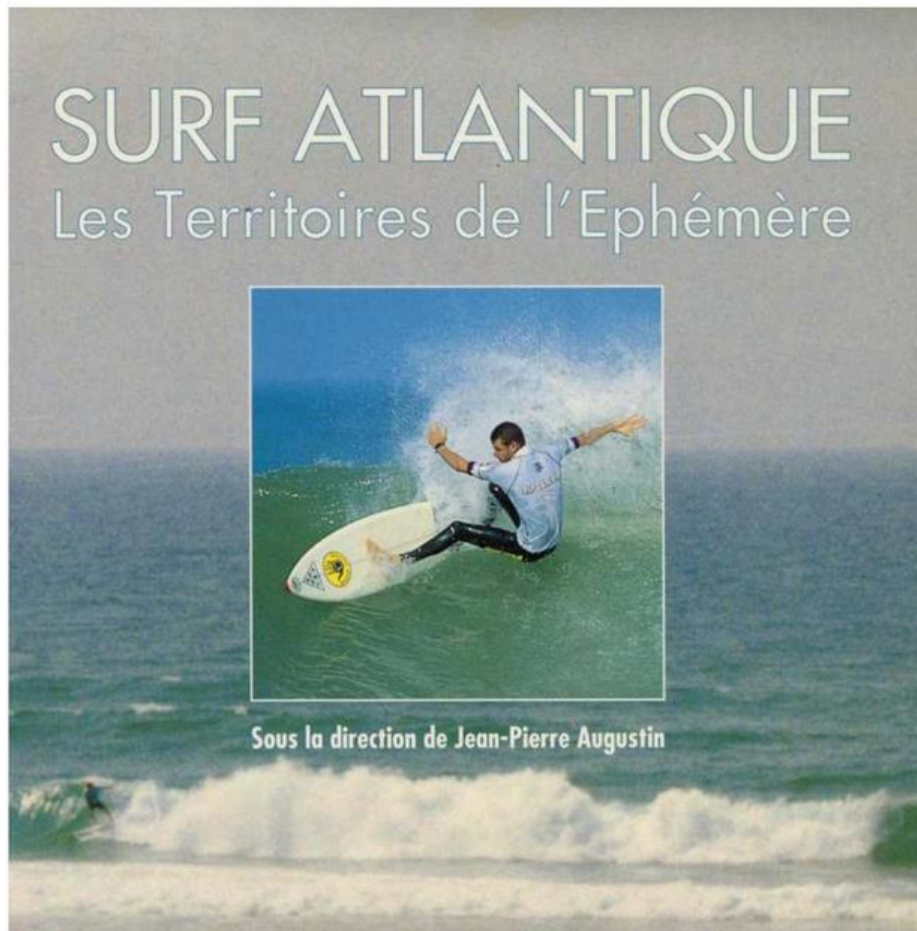


Photo 16 : Page de garde de l'ouvrage « Surf Atlantique, Les territoire de l'éphémère » (Augustin, 1994)

De nos entretiens, il ressort que cette projection vers le haut qui se dit « air »<sup>357</sup> dans le vocabulaire des surfeurs, demande une grande souplesse dans le mouvement du corps. Elle repose en outre sur la prise du virage intérieur au bas de la vague. Cette troisième figure a pour racine les deux premières. Autrement dit, cette manœuvre s'est développée en prenant appui sur la descente horizontale des vagues et sur le virage intérieur. Ainsi donc, selon cette photo issue de l'édition 1984, le Lacanau pro est également témoin de la croissance au fil du temps des figures et des manœuvres dans la pratique du surf. Le témoignage de Laurent Brun déjà évoqué corrobore cette thèse : « *Je me suis pris à regarder les compétitions et puis à voir ces mecs qui arrivaient, qui tapaient les rollers, des trucs ! je dis bon ! ah ouais ! quand même quoi !* »<sup>358</sup>, le roller<sup>359</sup> dans le lexique des surfeurs étant la manœuvre qui consiste à effectuer un virage au sommet de la vague. Pour Polycarpe et Cruzin, (2022), ce modèle s'inscrit dans

<sup>357</sup> Lexique, Apprenez à parler comme un surfeur, LEXIQUE | Fédération Française de Surf (surfingfrance.com) consulté le 03 février 2023.

<sup>358</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>359</sup> Lexique, Apprenez à parler comme un surfeur, LEXIQUE | Fédération Française de Surf (surfingfrance.com) consulté le 03 février 2023.

les premières heures du surf spectacle. Dans ce cadre, la photo de la page de garde de *Surf Atlantique, les territoires de l'éphémère* (Augustin, 1994) permet de conserver et de valoriser la dynamique de progression de la pratique du surf.

Pour ce qui est des gestes modernes et plus extrêmes dans le surf, notre travail de recherche nous a permis de situer leur essor à partir des années 2010. Ce modèle, œuvre de jeunes surfeurs, implique de forts risques d'accident. La photo ci-dessous tirée du Lacanau pro 2012 est l'illustration de cette réinvention de la pratique du surf :



*Photo 17 : Gabriel Médina réalisant un airwalk (Source archives du COLP).*

Cette image est l'une des « prouesses de Gabriel Médina au Airwalk Lacanau pro Junior 2012 »<sup>360</sup>. « Elle consiste à tenir à bout de bras sa planche de surf dans les airs sans avoir les pieds dessus puis à amerrir pour continuer à surfer »<sup>361</sup>. Cette astuce inspirée du skateboard permet aux spectateurs de découvrir une nouvelle forme de pratique du surf dans laquelle le surfeur quitte la surface de la vague dans une progression verticale. Ces manœuvres aériennes particulièrement difficiles à réaliser marquent un renouveau dans les styles de pratique du surf. Au total, entre 1979 et 2019, le Lacanau pro nous fait découvrir deux grandes visions de pratique du surf. D'un côté, on retrouve une pratique classique voire traditionnelle avec des

---

<sup>360</sup> Airwalk Lacanau pro junior 2012, <http://www.lxir.biz/communique/slp-12/com-2/communique-3.html> consulté le 24/01/2020.

<sup>361</sup> *Idem.*

figures simples ; de l'autre côté, un surf, chantre d'une société à pleine vitesse (Polycarpe et Cruzin, 2022), véhicule de techniques complexes qui rendent le surf de plus en plus spectaculaire.

#### **2.4.4. Lacanau pro, des traits d'une transmission par patrimonialisation**

Dans les sciences humaines et sociales, la question de la transmission patrimoniale repose généralement sur une sélection consciente d'un élément matériel ou immatériel perçu comme patrimonial en raison de son double ancrage à la fois territorial et temporel à laquelle s'ajoute une préoccupation partagée de le sauvegarder. Dans ce sens, cette pratique qui suit une dynamique diachronique ne peut donc s'animer sans la présence de créateurs, de donateurs ou de découverte de l'objet comme une trouvaille : c'est la situation initiale du schéma de patrimonialisation. Dans ce mécanisme d'autre part, il faut l'existence de successeurs au sein de la population qui s'appliquent à travers le temps à s'approprier l'élément tangible ou non perçu par sa population comme étant digne d'intérêt patrimonial et devant de ce fait être transmis aux générations futures. Cette dynamique patrimoniale suit donc trois étapes : une perception territoriale d'un élément matériel ou non comme faisant partie du patrimoine locale, élément déclencheur faisant suite à la situation initiale et qui va engendrer les péripéties pour la sauvegarde de l'élément perçu comme patrimonial. À ce niveau, il est bon de signaler que le processus ne s'inscrit pas encore dans les modalités institutionnelles de patrimonialisation. C'est le cas du Lacanau pro où notre enquête de terrain nous a permis de cerner un schéma patrimonial qui n'intègre pas encore l'étape pour l'inscription de l'événement sur la liste de l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel français d'une part et sur celle du patrimoine culturel immatériel issue de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par l'UNESCO en 2003 d'autre part. C'est sur cette dernière catégorie que Chappelet et Pinson fondent le développement du concept des événements sportifs patrimoniaux. À la lumière de ce qui précède, nous avons opté pour un traitement de la transmission du Lacanau pro par patrimonialisation selon le modèle suivant : l'intérêt porté à l'événement (situation initiale), la reconnaissance de son statut patrimonial (élément déclencheur) et la transmission de l'événement génération après génération (péripéties).

Premièrement, notre enquête de terrain nous permet de déterminer que le Lacanau pro fait l'objet d'intérêt particulier à la fois pour des acteurs publics et pour des acteurs privés locaux. C'est ce qui fonde leurs volontés de le sauvegarder et de l'inscrire dans la continuité. Par



exemple, lors de l'édition de 1979, « les organisateurs ont mis en place une tombola et la vente de plus de 150 kilos de merguez en seulement trois jours pour boucler le budget »<sup>362</sup>. En ce sens, l'intérêt pour le maintien de la manifestation sportive est porté par un groupe ou un collectif social, les membres du club canaulais de surf de l'époque en l'occurrence. Ce témoignage de l'intérêt porté au Lacanau pro va aussi dans le sens de la collectivité : « *Il s'agit de tout faire pour contribuer à son maintien* »<sup>363</sup>. Ce choix de la Mairie qui s'inscrit également dans une dynamique de prolongement du Lacanau pro tend à conférer à l'événement la valeur de ressource pour le territoire canaulais (Pinson, 2018), plaçant ainsi le Lacanau pro aux croisements de logiques de préservations, de transmissions voire de pérennité.

Deuxièmement, ce travail de thèse nous a permis de recueillir des affirmations de reconnaissance du Lacanau pro comme faisant partie du patrimoine local : « *Je pense que le Lacanau pro est un patrimoine pour la région, pour le département pour toutes les raisons qu'on a évoquées. Ce qui a été fait par les hommes et les femmes depuis 40 ans, ça représente pour moi un patrimoine immatériel important* »<sup>364</sup> avait défendu Laurent Brun, témoignant ainsi de l'enchevêtrement des histoires de l'événement, du territoire et des acteurs canaulais qui s'y sont succédé année après année. De cette manière, Laurent Brun fixe le Lacanau pro dans son univers d'origine et fait référence au passé pour célébrer ceux et celles qui ont contribué au maintien de l'événement à travers le temps. En attribuant de ce cette manière au Lacanau pro toutes les spécificités d'une mémoire locale, cet enquêté laisse supposer la nécessité de conservation, de valorisation et de transmission de ce bien immatériel. L'autre preuve de la reconnaissance du Lacanau pro comme élément patrimonial local se retrouve dans : « *Le Lacanau pro, c'est un patrimoine incroyable* »<sup>365</sup>, réflexion de Laurent Rondi tirée de l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder. Si l'on admet au sens de l'Unesco que la reconnaissance d'un élément comme patrimoine par des acteurs locaux est le point de départ du fondement de la dynamique de patrimonialisation alors, ce propos vient corroborer le caractère patrimonial du Lacanau pro pour son territoire hôte. C'est aussi l'avis de Patrice Chrzan : « *Pour moi c'est évident. Le Lacanau pro fait partie du patrimoine sportif voir culturel de Lacanau dans la mesure où ça perdure* »<sup>366</sup>. Entendons ici que l'événement perdure et tend à se perpétuer parce qu'il est *de facto* objet de protection par les acteurs locaux. Cet extrait d'entretien renforce donc

---

<sup>362</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

<sup>363</sup> Romain Marcet, Premier adjoint au Maire de Lacanau en 2013. Propos recueilli par Julien Lestage, lu dans *Le Surf : le Lacanau pro fait face à la crise et à la critique*, *Sud-Ouest* du 12/07/2013.

<sup>364</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>365</sup> *Idem*.

<sup>366</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

l'idée de mise en patrimoine tacite du Lacanau pro par la population locale en l'absence d'une véritable politique de patrimonialisation.

Le troisième indicateur d'une transmission par patrimonialisation du Lacanau pro se retrouve dans la transmission de l'événement aux générations futures. Ce volet ayant fait précédemment l'objet de longs développements dans les points 1.1, 1.2 et 1.3 de ce chapitre, nous n'y reviendrons pas ici. Toutefois, il est bon de faire remarquer que ce volet qui vise à illustrer la manière dont le Lacanau pro s'établit dans le temps, génération après génération depuis son invention en 1979 jusqu'à aujourd'hui est le même de notre point de vue qui favorisera le lien de l'événement avec les générations futures, aidé en cela par davantage de partenariats publics privés.

### **3. Des indicateurs clés de l'authenticité du Lacanau pro**

#### **3.1. Lacanau pro : savoir-faire et transmission**

##### **3.1.1. Des savoir-faire incorporés**

La place des savoir-faire est prépondérante dans l'organisation de toute activité humaine. En ce qui concerne les événements sportifs, les savoir-faire relèvent de pratiques mises en œuvre pour les construire et les organiser de manière plus efficace. Dans le cadre du Lacanau pro, la notion de savoir-faire renvoie aux expériences et aux gestes dont témoignent les organisateurs et les surfeurs autour et au sein de l'événement à travers le temps. Ces savoir-faire sont dits incorporés (Caplat, 2016) dans la mesure où ils ne peuvent pas être dissociés des passions, des talents, des métiers et des apprentissages personnels de personnes ou de groupes en lien avec le Lacanau pro. Voilà ce qu'en dit Patrice Chrzan : *« Il y avait des bénévoles autour qui avaient tous, plus ou moins, une expérience. Donc il y avait un tel qui était électricien qui s'occupait de toute l'installation électrique sur la manifestation ; un autre qui était peintre qui s'occupait de tout ce qui était signalétique sur la compétition ; après il y en avait un autre qui était branché sur tout ce qui était produits dérivés : les tee-shirts, les bobs, etc. ; un autre qui était branché musique externe, donc en fait il y avait des compétences un peu diverses »*<sup>367</sup>. En d'autres termes, l'organisation du Lacanau pro repose sur des savoir-faire opérationnels qui ont été acquis antérieurement à l'avènement de l'événement. Issues d'activités passées ou résultats de réelles passions ou créations, ces savoir-faire revêtent à la fois des dimensions techniques et

---

<sup>367</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.



des dimensions manuelles. Les propos de Jean-Paul Dupuy permettent d'illustrer l'aspect technique : « *Je suis un surfeur passionné et j'ai ma licence en tant qu'adhérent au Lacanau Surf Club depuis 1978. À l'époque je travaillais pour la société Sdrm et je vendais des caméras. Dès avril 1978, j'ai commencé à filmer les premières compétitions du Lacanau pro* »<sup>368</sup>. Il s'agit donc d'une pratique ayant été acquise par le passé dans l'exercice de son métier. En conséquence, nous postulons que le Lacanau pro permet de mobiliser ici un savoir-faire professionnel. C'est également le cas de Valérie Cruzin : « *Je faisais des études d'anglais donc c'était intéressant pour l'organisation parce qu'ils étaient en contact avec l'ASP à l'époque et quelquefois il y avait des fax, des choses comme ça qui étaient en anglais. Et donc il y avait des choses à traduire* »<sup>369</sup>. Autrement dit, notre enquêtée a développé des savoirs dans le cadre de son apprentissage universitaire avant de les mettre en application au sein du Lacanau pro. Ainsi, au fur et à mesure de sa pratique elle parvient à développer et acquérir un savoir-faire essentiel à l'organisation du Lacanau pro : « *Petit à petit Monique Fernandez m'a formé à être sa seconde* »<sup>370</sup> avait-elle indiqué. En ce qui concerne la dimension manuelle des savoir-faire au sein du Lacanau pro, c'est Patrice Chrzan qui nous en a parlé le mieux : « *Il y avait le championnat de France en 1976. Et en gros, il nous restait des affiches au club. Et, j'ai pris les affiches parce que vous savez on avait la photo Lacanau-océan et puis des trucs qui ne nous intéressaient pas (championnat de France) j'ai foutu des bandeaux en haut et en bas : Le bricolage !* »<sup>371</sup>. C'est donc un savoir-faire gestuel lié à l'identification d'un problème et la mise en œuvre de compétences pour le résoudre en vue de répondre à une des attentes essentielles à l'organisation du Lacanau, la conception d'affiches en l'occurrence.

D'autre part, « le concept de la cabine des juges en bungalows de chantier vitrée préparée par les organisateurs du *French pro* en 1990 est repris sur pratiquement toutes les compétitions de surf dans le monde, et reste toujours d'actualité »<sup>372</sup>. C'est en conséquence une uniformisation de pratique qui s'appuie ici sur un savoir-faire standardisé qui arrive à s'imposer au fur et à mesure au sein des organisations de surf. En ce sens, l'amélioration des conditions d'accueil des arbitres lors des événements de surf professionnels relève de l'appropriation d'un concept technique innovant inventé et introduit dans les « surf events pro » par les organisateurs du Lacanau pro en 1990. C'est le cas ici, d'un savoir-faire structurant (Caplat, 2016) dans la mesure

---

<sup>368</sup> Jean-Paul Dupuy, entretien, décembre 2019.

<sup>369</sup> Valérie Cruzin, entretien, juin 2020.

<sup>370</sup> *Idem.*

<sup>371</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>372</sup> Sooruz Lacanau pro 1979 - 2009 : 30 ans de French pro ! publié sur <https://www.mango-surf.com/> du 9 juin 2009.

où il renouvelle les pratiques autour des événements sportifs de surf. À ce qui précède s'ajoute le parcours initiatique des premiers surfeurs canaulais que l'on peut qualifier également de pratique incorporée. Le témoignage de Gérard Depeyris, l'un des premiers surfeurs et moniteurs de surf de Lacanau, peut aider à illustrer cet aspect : « *J'ai commencé à surfer à 13 ans, en 1970, sur une planche d'un voisin avec les deux seuls surfeurs que je connaissais à l'époque sur la trentaine que devait compter Lacanau. Mais à l'époque je suis déjà dans l'eau : Je nage, attiré par l'océan. Je faisais du body-surf sans savoir que ça existait et sans aucune intention. Simplement pour s'amuser, par jeu* »<sup>373</sup>. Ce discours détermine chez Gérard Depeyris une pratique du surf qui relève d'un savoir-faire tacite voire instinctif qu'il a admis au capital d'expériences issues de ses pratiques ludiques. C'était « *simplement pour s'amuser, par jeu* »<sup>374</sup> avait-il indiqué.

À la lumière de ce qui précède, si l'on considère que la tradition est une pratique relative au passé et transmise de génération en génération, alors notre thèse est que l'événement lui-même revêt le caractère d'une tradition pour le territoire canaulais. Ainsi, en s'inscrivant dans une logique de sauvegarde depuis 1979 jusqu'à nos jours, l'événement canaulais fait montre de la préservation par voie de conséquence des séries de savoir-faire empiriques évoqués ci-dessus qui sont issues pour la plupart des expériences personnelles des personnes concernées par l'événement sportif canaulais. Ainsi, on peut affirmer que l'existence de ces savoir-faire fonde en partie l'existence du Lacanau pro.

### **3.1.2. La transmission des savoir-faire incorporés**

La question de la transmission des savoir-faire occupe une place prépondérante dans la dynamique de patrimonialisation d'un événement sportif. Ceux-ci doivent se transmettre au fil du temps afin d'assurer la continuité de l'événement et de sauvegarder sa tradition d'organisation (Faure, 1998). Dans le cadre de ce travail de thèse, notre enquête de terrain nous a permis de distinguer deux modes de transmission des savoir-faire acquis au sein des deux structures les plus proches du Lacanau pro que sont le comité d'organisation du Lacanau pro (COLP) et le Lacanau surf club (LSC). Il s'agit notamment d'une transmission par l'expérience et d'une transmission par l'enseignement.

---

<sup>373</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

<sup>374</sup> *Idem.*

La transmission par l'expérience, première modalité de transmission des savoir-faire que nous avons observée, s'appuie sur l'accueil d'un nouvel arrivant suivi de son intégration dans le collectif d'organisation avant de lui transmettre un savoir-faire qui le rendra opérationnel. Le témoignage de Valérie Cruzin permettra d'illustrer cet aspect : « *Donc petit à petit je suis rentrée dans l'organisation d'abord en tant que bénévole simplement et puis après Monique Fernandez, on communiquait énormément ensemble tout au long de l'année, elle me donnait de plus en plus de rôle : je prenais, par exemple, c'est moi qui écrivais les PV pendant les réunions et cetera et petit à petit elle m'a formé à être sa seconde* »<sup>375</sup>. Dans cette configuration, on a une sachante en la personne de Monique Fernandez et une apprenante en la personne de Valérie Cruzin. La sachante ici est la personne qui dispose du savoir-faire à transmettre à l'apprenante qui en est la destinataire. Cette logique de transmission directe d'une expérience à sauvegarder se réalise sans relais. Elle permet par ailleurs de valoriser l'expertise intra organisationnelle le plus souvent de seniors vers de jeunes générations. Voici ce que nous a rapporté Laurent Rondi à ce propos : « *Je suis arrivé en 2001 président du club. Je suis arrivé en fait j'avais 24 ans et j'ai 44 ans aujourd'hui. C'est le président de l'époque qui souhaitait passer la main et qui alors que moi je ne faisais plus partie du club m'a sollicité en me disant voilà je vais laisser ma place. Et il dit : je pensais à toi pour prendre ma succession. Et j'ai donc été élu en juillet 2001, depuis voilà ça s'enchaîne, ça continue et depuis 2 ans je suis le directeur de compétition sur le Lacanau pro... moi, j'ai 20 ans, enfin presque 20 ans de management au niveau du surf club et surtout j'ai plus de 20 ans d'expérience d'organisateur de compétition* »<sup>376</sup>. En ce sens, la transmission par expérience vient aider cet apprenant à mieux s'approprier les processus et les exigences de l'organisation. Ce procédé peut aussi être une réponse à une offre de formation de management des organisations sportives inadéquate voire absente dans les années 1990.

La transmission par l'enseignement, deuxième modalité de transmission des savoir-faire que notre travail de thèse sur le Lacanau pro nous a permis d'observer relève de la pratique du surf. Celle-ci part d'un développement actif et personnel de savoir-faire dans les années 1970 pour s'inscrire dans une dynamique instituée à partir de la deuxième moitié des années 1980. Reprenons l'exemple déjà évoqué de Gérard Depeyris : « *J'ai commencé à surfer à 13 ans, en 1970, sur une planche d'un voisin avec les deux seuls surfeurs que je connaissais à l'époque sur la trentaine que devait compter Lacanau. Mais à l'époque je suis déjà dans l'eau : Je nage, attiré par l'océan. Je faisais du body-surf sans savoir que ça existait et sans aucune intention.*

---

<sup>375</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>376</sup> Laurent Rondi, entretien, décembre 2019.

*Simplement pour s'amuser, par jeu* »<sup>377</sup>. Dans cette démarche, on retrouve un apprenant seul sans la présence informel ou formel d'un sachant. C'est donc un processus d'auto-acquisition d'un savoir-faire par expérimentation des gestes et des techniques en lien avec la pratique du surf. À partir de la fin des années 1980, il y a aura une disparition de ce processus d'acquisition de savoir-faire par expérimentation au profit de ce qu'il convient d'appeler les prémices d'une transmission de savoir-faire par l'enseignement sous une première influence de « la création du premier Brevet Fédéral de Surf, premier pas vers la transmission du surf par enseignement »<sup>378</sup> et sous une seconde influence du succès de la première édition du Lacanau pro en 1979. C'est ainsi que d'autres moniteurs vont rejoindre « Thierry Organoff, premier moniteur de l'école Lacanau Surf Club »<sup>379</sup> pour apporter aux apprenants des conseils et des enseignements sur les exercices adaptés à la pratique du surf. Voici le témoignage de Gérard Depeyris à ce propos : « *Je rentre donc à la fin de l'été 1982. Je passe mon brevet de moniteur de surf fédéral au printemps. Je deviens un des premiers moniteurs de surf de Lacanau. À l'époque ce n'était qu'une cabane. J'y passe cinq étés. 1983, c'est l'année de la révolution à Lacanau. Nos idoles du surf y débarquent pour le Lacanau pro, des gars comme Barton Lynch* »<sup>380</sup>. Cet extrait laisse transparaître une nouvelle configuration de sauvegarde et de préservation de la pratique de surf qui s'appuie sur une transmission de savoir-faire par un transmetteur, personne relais qui transmet le savoir-faire et un apprenant ; le sachant, celui qui prépare à l'obtention du brevet fédéral de surf étant absent au moment de la transmission. Cette dynamique s'appuie donc sur trois piliers : l'instauration d'un brevet fédéral de surf, la création d'un nouveau métier de moniteur et la construction d'une infrastructure temporaire pour accueillir sachant et apprenants avant de s'orienter dans les années 1990 vers une implantation plus pérenne, la maison de la glisse en l'occurrence.

Au demeurant, l'ensemble des mesures qui précèdent contribueront fortement à une diffusion plus large des savoir-faire pratiques du surf dans le territoire canalais. En renforçant de cette manière les savoir-faire, la transmission par enseignement contribue au maintien de la pratique du surf sur le territoire canalais et au maintien de l'événement par extension. Pour notre part, sans ces stratégies de reproduction ininterrompue de ces savoir-faire sur le territoire canalais,

---

<sup>377</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

<sup>378</sup> Association Surf Lacanau, <https://www.ladissertation.com/Loisirs-et-Sports/Association-Surf-Lacanau-189575.html> consulté le 24/01/2020.

<sup>379</sup> *Idem.*

<sup>380</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "pipeau" le 29 mars 2009 pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

au sein des structures connexes au Lacanau pro, l'événement aurait pu disparaître. C'est l'avis de Bessière (1998) qui soutient que la transmission du savoir-faire ne répond pas uniquement à un besoin d'établir un lien entre le passé et le présent d'un événement sportif potentiellement patrimonial, mais est également un moyen d'assurer la reconnaissance et l'entretien collectif dudit événement.

## **3.2. Le Lacanau pro, des traits de symboles patrimoniaux**

### **3.2.1. Lacanau pro, la symbolique de l'ancienneté, un des sens portés par la récursivité annuelle de l'événement**

L'examen des données recueillies dans le cadre de ce travail de thèse montre la valeur symbolique d'un Lacanau pro porteur de pouvoir dans un ordre temporel. L'extrait suivant permet d'illustrer cet aspect : « Plus ancienne compétition de surf professionnelle en France, le Lacanau pro s'est terminé cette année sur une victoire américaine »<sup>381</sup>. En enchevêtrant des moments de souvenirs du Lacanau pro et des moments de célébration de l'événement, ce discours situe par la même occasion, dans un ordre de classement chronologique, le Lacanau pro au début des « surf events pro » français et lui attribue par ailleurs le caractère d'un événement sportif de surf professionnel qui n'a ni précédent du genre ni prédécesseur du genre en France et en Europe. Car, « *le Lacanau pro est la première épreuve de surf (professionnelle) qui fut organisée en France, à la fin des années 1970* »<sup>382</sup> avait indiqué dans une émission radio une source. En s'appuyant de cette manière sur le passé du Lacanau pro pour rendre compte des faits évoqués, ces témoignages tendent aussi à s'inscrire dans une dynamique longitudinale. Ici, le statut symbolique du Lacanau pro repose sur une dimension temporelle, son ancienneté en l'occurrence. On retrouve cette combinaison du passé et du présent dans la narration suivante : « Depuis 1979, le village balnéaire de Lacanau (Gironde) vit durant dix jours au rythme des dompteurs de vagues. Chaque année, une centaine de surfeurs se jouent de la houle rageuse. Dimanche 23 août, plusieurs milliers de spectateurs se massent sur le sable surchauffé pour assister à la finale de la plus ancienne épreuve mondiale de surf : le Soörüz Lacanau pro - près de 350 000 spectateurs chaque année »<sup>383</sup>. Entendons ici la plus ancienne étape de « surf event pro » d'Europe et de France. Dans cet extrait, la dimension temporelle donne une double

---

<sup>381</sup> Nathaniel Curran prend le large au Soörüz Lacanau pro 2008 ! [www.mango-surf.com/news/nathaniel-curren-prend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html](http://www.mango-surf.com/news/nathaniel-curren-prend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html) consulté le 30/01/2021.

<sup>382</sup> Romain, Les Girondins viennent en aide au "Lacanau pro", *France Bleu Gironde*, 27/01/2017.

<sup>383</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörüz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

consistance symbolique au Lacanau pro. D'un côté, elle certifie l'existence d'un Lacanau pro qui perdure dans le temps depuis 1979 ; de l'autre côté, elle présente un Lacanau pro récurrent et repris chaque année depuis sa création. Dans ce contexte, le critère d'ancienneté confère au Lacanau pro une double valeur d'activité fréquente et de commémoration annuelle. L'illustration suivante vient prolonger notre propos : « Le film *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* a pour ambition de vous plonger dans une épopée qui s'étend sur trente ans ! D'un « *ça ne marchera jamais* » à un succès fou, voilà comment on peut résumer l'aventure qu'est le Lacanau pro, la plus vieille compétition européenne de surf »<sup>384</sup>. L'ancienneté est donc présentée ici comme l'une des marques symboliques qui permet à l'événement étudié de se distinguer parmi tant d'autres de la même nature car, c'est la « plus ancienne compétition de surf professionnel en France »<sup>385</sup> ; le Lacanau pro est « la plus vieille compétition européenne de surf »<sup>386</sup>. À ce titre, l'ancienneté du Lacanau pro revêt un caractère particulier.

Du reste, cette relation du Lacanau pro avec le temps passé, chargée de significations multiples (voir les 2 sections précédentes) participe de la construction patrimoniale de l'événement canaulais dans la mesure où c'est à travers le temps que le Lacanau pro se révèle comme ressource territoriale pour la ville de Lacanau. Voici le témoignage de Laurent Rondi à ce propos : « *Au-delà des compétitrices et compétiteurs, ce sont aussi des milliers de spectateurs qui vont vivre un événement exceptionnel qui, depuis 1979, ne cesse de se renouveler et proposer des festivités qui font de Lacanau une place incontournable du surf dans le monde !* »<sup>387</sup>. En effet, le premier rassemblement autour de cet événement canaulais a lieu en 1979 et plus de quarante ans après, l'attrait se prolonge avec des pluralités de spectateurs qui s'emparent de la plage canaulaise avec presque le même enthousiasme comme on peut le lire dans les exemples qui suivent : « Près de 350 000 spectateurs chaque année »<sup>388</sup> ; « ce sont aussi des milliers de spectateurs qui vont vivre un événement exceptionnel qui, depuis 1979, ne cesse de se renouveler »<sup>389</sup>. En ce sens, la mise en valeur annuelle de l'événement canaulais revêt aussi le caractère d'une exposition dans laquelle l'événement est présenté au public. Cette réflexion s'inscrit dans la dynamique patrimoniale défini par Leveau (2018) dans le sens de bien conservé, bien accessible et bien transmis de génération en génération. Ce triptyque patrimonial

---

<sup>384</sup> Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, « Lacanau pro, Les Vagues de la Passion », <https://www.seasailsurf.com/5294-Documentaire-Lacanau-pro-les-vagues-de-la-passion> consulté le 18/01/2020.

<sup>385</sup> Nathaniel Curran prend le large au Sooruz Lacanau pro 2008 ! [www.mango-surf.com/news/nathaniel-currenprend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html](http://www.mango-surf.com/news/nathaniel-currenprend-large-sooruz-lacanau-pro-2008--267.html) consulté le 30/01/2021.

<sup>386</sup> Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, « Lacanau pro, Les Vagues de la Passion », <https://www.seasailsurf.com/5294-Documentaire-Lacanau-pro-les-vagues-de-la-passion> consulté le 18/01/2020.

<sup>387</sup> Laurent Rondi, Directeur de la compétition, Dossier de presse, août 2022.

<sup>388</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soörz Lacanau pro ne connaît pas la crise, *Le Monde* du 24 août 2009.

<sup>389</sup> Laurent Rondi, Directeur de la compétition, Dossier de presse, août 2022.

est lisible aussi à travers le Lacanau pro dans la mesure où il s'agit d'un événement qui a une existence ininterrompue « depuis sa création en 1979 »<sup>390</sup>. Cela laisse supposer qu'il est aussi un bien conservé, transmis de génération en génération et accessible au public au travers de sa reproduction édition après édition, chaque édition étant une occasion de se souvenir ou de rappeler des souvenirs en lien avec l'événement et qui contribuent à rendre « légendaire l'histoire du Lacanau pro »<sup>391</sup>. Ainsi, on peut soutenir que l'ancrage temporel du Lacanau pro participe de sa construction à la fois en tant que ressource territoriale locale et en tant que ressource patrimoniale immatérielle locale.

### **3.2.2. Le Lacanau pro, entre sport, spectacle, loisir et tradition**

Cette présente section s'inscrit dans le prolongement de l'étude de la variété de symboles que revêt le Lacanau pro. Tantôt activité sportive, tantôt spectacle sportif, tantôt loisir sportif, tantôt tradition sportive, le Lacanau pro a bien d'aspects symboliques différents. Ainsi, le Lacanau pro, c'est d'abord la symbolique d'un sport au sens de Pierre Parlebas (1999). Ce qui correspond à une pratique motrice strictement codifiée sous forme de compétitions et soumise à un règlement institutionnel puis placée sous la tutelle d'une instance internationale. Les extraits suivants témoignent de cet aspect : « *Quand on a avancé un petit peu j'ai commencé à prendre des contacts avec ce qui était l'IPS (International professionnel surfing) à l'époque avant l'ASP (association of surfing professionnel) »*<sup>392</sup> ou encore « *au tout début, à la première édition, c'était que le Lacanau Surf Club dont j'étais le président à l'époque »*<sup>393</sup>. En s'appuyant sur un sport fortement institutionnalisé avec un club sportif rattaché à une fédération sportive auquel s'ajoute une instance internationale, le Lacanau pro rentre dans la dimension du modèle sportif défini par Parlebas. Autrement dit on y retrouve à la fois un organe directeur, une réglementation émanant d'une instance directrice et une quête de performance comme on peut le lire ici : « *C'est vraiment extraordinaire, je voulais absolument remporter le titre une deuxième fois. Une seule fois ne me suffisait pas ! Je n'ai pas fait de grosses performances cette année sur le circuit WQS à cause de mon bac. Je voulais vraiment réussir sur le circuit*

---

<sup>390</sup> Le Caraïbos Lacanau pro célèbre ses 40 ans à partir de dimanche ! lu sur Le Caraïbos Lacanau pro célèbre ses 40 ans à partir de dimanche ! | Vivre Bordeaux consulté le 20/01/2020

<sup>391</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

<sup>392</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

<sup>393</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre, 2019.

*européen Junior* »<sup>394</sup>. Cet extrait illustre la présence au sein du Lacanau pro d'une organisation hiérarchique des performances. Dans ce sens, il est aussi le prolongement de la définition de sport chez Thierry Terret (2010) : activité sportive compétitive pratiquée selon des règles avec le désir de vaincre. À ce qui précède s'ajoute la mise en scène et la médiatisation croissante, garantes de visibilité (Vigne et Dorvillé, 2009). Le dernier aspect ayant fait l'objet de larges extraits précédemment (voir la section 1.3.3 de ce chapitre et la section 4.1 du chapitre 4), nous n'y reviendrons ici.

Le Lacanau pro c'est ensuite la symbolique d'un spectacle sportif au sens de Yonnet (1998) car l'événement est construit autour de surfeurs, de spectateurs et d'un théâtre sur lequel se déroule le spectacle, l'océan en l'occurrence. La photo ci-dessous illustre cet aspect :



Photo 18 : Une photographie d'une partie du public du Lacanau assistant au spectacle d'un surfeur. <sup>395</sup>Source Médoc Atlantique

Au demeurant, sur cette photo, la représentation sportive retient l'attention d'une foule, témoin de ce spectacle. Dans cette configuration, la mise en scène du Lacanau pro, en vue de le mettre en vue, confère à l'événement concomitamment les caractères d'un spectacle sportif qui se présente et celui d'un spectacle sportif qui se regarde.

---

<sup>394</sup> Surf, Maud Le Car gagne le Lacanau pro, Johanne Defay Championne d'Europe Junior ! <https://gravityladies.net/2011/08/19/surf-maud-le-car-gagne-le-lacatau-pro-johanne-defay-championne-deurope-junior/> consulté le 20/01/2020.

<sup>395</sup> Caraïbos Lacanau pro, l'événement au rythme des vagues vu sur Caraïbos Lacanau pro | Médoc Atlantique ([medoc-atlantique.com](http://medoc-atlantique.com)) consulté le 27 février 2023.



La dimension de loisir du Lacanau pro rejoint quant à elle la perception d'une pratique à des fins de plaisir, de se divertir et de divertir : « *Mon été le plus marquant est celui de 2009, quand en août, j'ai remporté le Lacanau pro. C'est un QS qui à l'époque était une compétition six étoiles (QS 1 500 désormais). J'étais encore junior. C'était devant toute ma famille, tous mes potes. Je ne m'y attendais vraiment pas. C'était le temps où on s'amusait et surfait entre amis, il n'y avait aucune pression. Quand on est jeune, on ne pense d'ailleurs pas vraiment au résultat, ni aux primes de victoires, on ne fait que profiter de l'instant présent et ça c'était vraiment top* »<sup>396</sup>. En ce sens, le Lacanau pro n'est plus seulement performance mais est également vecteur d'épanouissement de soi et espace convivial de partage pour les familles et les amis. L'extrait qui suit partage cet avis : « *Caraïbos c'est de la convivialité, de la fête, du partage. Le Lacanau pro c'est du sport, de l'émotion, de la joie. C'est donc tout naturellement qu'on a souhaité s'associer à ce grand rassemblement populaire* »<sup>397</sup> témoignait en 2017, Olivier Lagache, directeur commercial de Caraïbos. L'événement revêt donc ici le caractère de sport-loisir à la fois pour le pratiquant et pour le spectateur. Aussi, le statut de loisir de cet événement canaulais va se prolonger dans les activités qui l'accompagnent sur la période de son déroulement. Au nombre de celles-ci, « on trouve également des animations de jour comme de nuit avec de multiples partenaires sur le site et dans les établissements branchés de Lacanau. Cette année (2009), la nouvelle attraction sera le surf tracté en piscine, avec sur la plage deux énormes piscines remplies d'eau de mer et des surfeurs pros qui exécuteront un show incroyable »<sup>398</sup>. Ainsi, durant le Lacanau pro, de nombreuses activités sont organisées sur la plage et à Lacanau-océan en faveur du très large public que l'événement draine soit en cumulé « près de 350 000 spectateurs chaque année »<sup>399</sup>. Dans ce sens, le Lacanau pro et ses animations connexes prennent la forme d'un divertissement pour l'ensemble de ses participants. Le caractère de loisir de ces activités autour du Lacanau pro est marqué par une absence de règles et de quête de performance.

Enfin, l'observation de la dimension traditionnelle du Lacanau pro s'inscrit dans l'histoire de l'événement avec son territoire hôte. En effet, depuis 1979, le Lacanau pro s'est installé au fil du temps comme chef de file des activités de la saison estivale canaulaise. Ainsi, initié il y a plus de quarante ans, le caractère traditionnel de l'événement sportif de surf professionnel

---

<sup>396</sup> D. Mi., Le souvenir d'été marquant de Joan Duru : sa victoire au Lacanau pro en 2009, L'Equipe du 12 juillet 2019.

<sup>397</sup> Rédaction, *Surf Session* du mardi 25 avril 2017 <https://www.surfsession.com/articles/contest-france/caraibos-nouveau-sponsor-majeur-lacanau-pro-425172641.html> consulté le 30/01/2020.

<sup>398</sup> Roland et les autres, Dans les coulisses du Lacanau pro <http://lacanau2008.over-blog.com/article-21843975.html> Publié le 9 août 2008.

<sup>399</sup> Rémi Dupré, À 30 ans, Le Soöruz Lacanau pro ne connaît pas la crise, Le Monde du 24 août 2009.

canalais se justifie par son ancienneté. Cette thèse s'appuie sur celle de Dominique Wolton (1999) qui dit que les traditions sont un ensemble de manières, de penser, de faire ou d'agir, qui est un héritage du passé. Elles sont donc un produit passé mais qui a une actualité. C'est le cas du Lacanau pro. C'est progressivement et au fil du temps que l'événement a trouvé sa place dans les pratiques sportives et ludiques canalaïses avant de s'y implanter durablement. En s'enracinant fortement dans le territoire canalaïse, l'événement s'ancre au fur et à mesure dans la tradition sportive locale grâce à une mobilisation d'acteurs aux statuts variés qui le préservent, le font vivre et le font revivre chaque année.

### **3.3. Des archives matérielles et immatérielles conservées**

#### **3.3.1. L'entretien oral, véhicule de l'histoire du Lacanau pro**

Utilisé par diverses disciplines de sciences humaines et sociales, l'entretien oral comporte bien de formes différentes. Dans le cadre du Lacanau pro, notre travail de recherche a permis d'identifier essentiellement des interviews de journalistes et des « anecdotes sur les quatre décennies de cette compétition mythique, la plus vieille en Europe »<sup>400</sup> comme expressions orales contribuant à rendre manifeste la mémoire du Lacanau pro. À ceux-ci s'ajoutent des entretiens semi-directifs. On l'aura compris, ce travail s'appuie sur des narrations orales retranscrites. Inscrits au premier rang de notre hiérarchisation sur les entretiens oraux, les interviews considérées dans ce travail de thèse avaient pour visée d'interroger et de recueillir des réponses sur des faits et gestes de personnes en lien avec le Lacanau pro. Citons cet extrait d'interview de Jean-Paul Dupuy pour illustrer cet aspect : « *Bonjour, Je suis Polo, j'ai 72 ans, retraité célibataire et ancien secrétaire du LSC (de 1989-2006). Je suis un surfeur passionné et j'ai ma licence en tant qu'adhérent au Lacanau Surf Club (LSC) depuis 1978. J'ai filmé les premiers Lacanau pro* »<sup>401</sup>. Cette entrevue réalisée en 2017 à des fins de publications nous donne de saisir non seulement l'un des actes de la personne interrogée, « filmer les premiers Lacanau pro »<sup>402</sup> en l'occurrence mais également les noms du territoire, du club et de l'événement. En ce sens, l'interview réalisée ici est vecteur de connaissances sur l'événement

---

<sup>400</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

<sup>401</sup> Interview de Jean-Paul DUPUY dit « Polo la science », lu sur <https://seesurf.fr/2017/05/presentation-dun-benevole-see-surf/> consulté le 24/01/2020

<sup>402</sup> Interview de Jean-Paul Dupuy dit « Polo la science », lu sur <https://seesurf.fr/2017/05/presentation-dun-benevole-see-surf/> consulté le 24/01/2020

canaulais. Transmises de génération en génération, ces entrevues revêtent la fonction de gardien d'une partie de la mémoire du Lacanau pro.

Deuxièmement, il existe également une dimension de mémoire dans les anecdotes propres à l'événement canaulais de surf professionnel. Ce sont ici de petits faits passés en lien avec le Lacanau pro qui sont racontés à une personne ou à un groupe de personnes. Par exemple, « en 1984, la station balnéaire de Lacanau est prise d'assaut par les touristes et de nombreux surfeurs professionnels se retrouvèrent sans logement. Mais pas de problème, le système D et la malice sont toujours là pour sauver la compétition. Ainsi, Patrice Chrzan servit de taxi à de nombreux compétiteurs et ira jusqu'à héberger 18 compétiteurs dans sa propre maison. Dont un certain Tom Carroll, futur champion du monde et vainqueur en 1988 du Lacanau pro »<sup>403</sup>. Ici, le transfert ininterrompu, d'une génération à l'autre, de cette histoire verbale participe de la préservation et de la transmission d'une partie de l'histoire du Lacanau pro. Dans cette configuration, l'anecdote joue un rôle dans la construction de la mémoire du Lacanau pro.

On retrouve enfin un nouveau rapport à la mémoire et à sa conservation dans les entretiens semi-directifs dans la mesure où ces entretiens ont permis de recueillir des informations se rapportant à l'événement. Citons cet extrait pour illustrer cet aspect : « *Il y avait eu les championnats de France à Lacanau en 1977, donc quelques années, deux années auparavant et en dehors de ça, il n'y avait pas de tonnes. Il n'y avait aucun événement en Europe puisque Lacanau a été le 1er événement européen de renommée mondiale* »<sup>404</sup> rapportait Thierry Organoff. Il s'agit ici de l'expression de faits vécus par Thierry Organoff et dont sa mémoire s'est appropriée. Ce type d'expression orale a pour but d'apporter des explications qui viennent compléter avec précision les informations déjà recueillies sur l'événement, ce qui constitue pour le coup une richesse pour la dynamique de conservation de la mémoire du Lacanau pro. D'autre part, en évoquant de cette manière ses souvenirs du Lacanau pro, Organoff transmet ses connaissances et sa part de l'histoire de l'événement canaulais et les fait survivre.

Au demeurant, en permettant de décrire en partie la mémoire du Lacanau pro, les interviews de journalistes, les anecdotes d'acteurs et les entretiens semi-directifs rendent compte de la réalité d'une histoire orale et d'une mémoire orale du Lacanau pro. Nées de témoignages oraux rattachés à l'événement, ces expressions orales sont des moyens de prolonger l'existence du Lacanau pro. En ce sens, elles peuvent être considérées comme une réponse au besoin de

---

<sup>403</sup> Anecdote de Patrice Chrzan racontée le jour de l'entretien qu'il nous a accordé et que l'on retrouve dans l'article de presse du journaliste Ludovic Lasserre, « Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, lu dans *L'Équipe* du 14 août 2019 ».

<sup>404</sup> Thierry Organoff, Entretien, réalisé par Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, tiré du documentaire *Lacanau Pro, Les Vagues de la Passion* visionné le 18/01/2020.

sauvegarde et de transmission des éléments de cette histoire canaulaise. En d'autres termes, ces sources orales permettent d'abord d'écrire l'histoire ; ensuite, elles favorisent une appropriation de l'histoire à un large public ; enfin elles aident à la transmettre aux générations futures.

Par ailleurs, avec les outils des technologies de l'information ces témoignages sont le plus souvent enregistrés et sauvegardés sous forme audio ou vidéo. C'est le cas du film *Lacanau pro, Les Vagues de la Passion* dont on retrouve ci-dessous le visuel imprimé sur la jaquette :

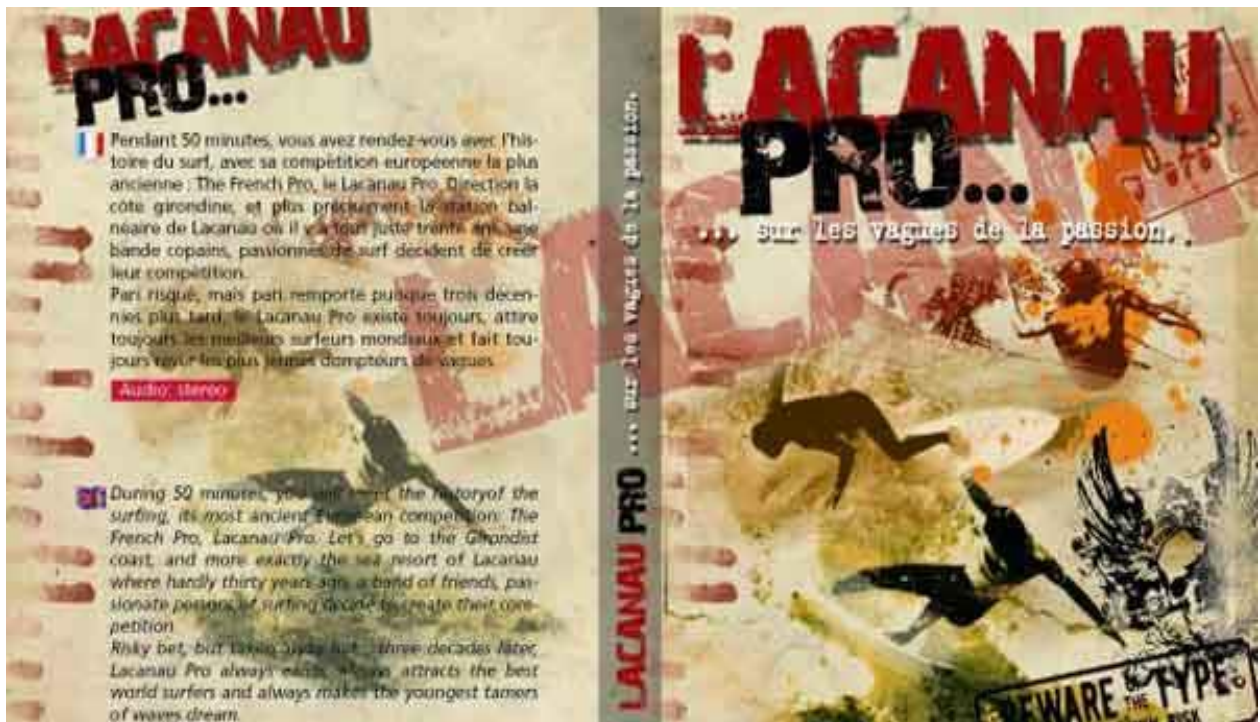


Photo 19 : <sup>405</sup>Jaquette de protection du dvd du film documentaire « Lacanau pro, Les vagues de la passion ».

Ce film réalisé par les journalistes Mickael Ballanger et Silvia Da Silva présente sous le format d'un documentaire 30 ans d'histoires du Lacanau pro (1979-2009). Voici le témoignage de Mickael Ballanger à ce propos : « *Cela faisait plusieurs années que je couvrais le Lacanau pro, soit pour diverses radios locales, soit pour la Radio de la Mer. Sachant que la compétition fêtait, cette année, ses 30 ans, je souhaitais partager un moment d'histoire privilégié avec les amateurs de surfs et avec des images* »<sup>406</sup>. C'est ainsi que l'auteur nous apprend que son film repose sur des images réelles du Lacanau pro et présente des faits authentiques en lien avec l'événement. C'est l'avis également de Silvia Da Silva : « *Les pionniers du Lacanau pro ont tous accepté de rencontrer l'équipe de tournage pour partager avec nous cette véritable*

<sup>405</sup> Mickael Ballanger et Silvia Da Silva, "Lacanau pro, Les Vagues de la Passion", <https://www.seasailsurf.com/5294-Documentaire-Lacanau-pro-les-vagues-de-la-passion> consulté le 18/01/2020.

<sup>406</sup> Entretien de Mickael Ballanger lu sur <https://www.seasailsurf.com/5294-Documentaire-Lacanau-pro-les-vagues-de-la-passion> consulté le 18/01/2020.

*aventure humaine : Patrice CHRZAN, Jacques HELE : les papas du Lacanau pro, Thierry ORGANOFF : l'un des premiers compétiteurs du Lacanau pro, Cyril CAMU : l'actuel président du COLP (Comité d'Organisation du Lacanau pro) ; des témoins des premiers jours du Grand Prix Open de Lacanau en 1979 et des témoins de compétitions récentes* »<sup>407</sup>. En présentant ainsi, une histoire qui s'appuie sur des images et des personnes réelles, le film documentaire de Mickael Ballanger et Silvia Da Silva prend la forme d'archive. Par ailleurs, fixée sur un support audiovisuel, ce travail contribue à protéger, préserver et promouvoir l'accès du public à un ensemble d'informations se rapportant à l'histoire et au vécu du Lacanau pro, inscrivant de fait l'événement dans une démarche de légitimation tacite de son caractère patrimonial.

### **3.3.2. Des documents d'archives témoins de l'histoire du Lacanau pro**

Dans le cadre de ce travail de thèse, nous entendons par documents d'archives l'ensemble des documents qui racontent l'histoire du Lacanau pro depuis sa création en 1979 et conservés par la presse, par le COLP, par le Lacanau surf club ou par des particuliers. Initialement évoquées dans le point 3.4 du chapitre 3, ces archives ont été désignées archives privées dans la mesure où elles restent aujourd'hui encore la propriété de personnes physiques ou morales privées. D'un côté on y retrouve celles de Patrice Chrzan qui se composent de photos, de médailles et d'affiches qui conservent des traces de l'histoire du Lacanau pro. C'est le cas de l'affiche de la première édition de l'événement en 1979 :



Photo 20 : Affiche du Lacanau pro 1979. Source : Archives de Patrice Chrzan

<sup>407</sup> Entretien de Silvia Da Silva lu sur <https://www.seasailsurf.com/5294-Documentaire-Lacanau-pro-les-vagues-de-la-passion> consulté le 18/01/2020.

En effet, cette affiche que nous avons consultée en 2019 au domicile de Patrice, fait partie d'un ensemble de biens en lien avec le Lacanau pro que son propriétaire a bien voulu conserver depuis sa conception en 1979 du fait de sa relation particulière avec ce document qui n'est rien d'autre que le fruit de son propre travail. En témoignant d'un début du Lacanau pro en dehors de tout cadre professionnel, cette ressource privée contribue de fait à conserver et à rappeler des souvenirs du passé de l'événement sportif canaulais de surf professionnel. En ce sens, elle offre un témoignage fidèle d'un objet réel. De l'autre côté, on retrouve des archives du Lacanau Surf Club. Regroupant certaines affiches de l'événement auxquelles s'ajoutent quelques photos, certains dossiers et communiqués de presse, quelques comptes rendus de réunion et de résultats de compétitions, ces archives qui ont été consultées entre 2019 et 2021 remontent le passé du Lacanau pro comme le montre l'extrait suivant :



Photo 21 : Page 5 du dossier presse du Lacanau pro 1992 (Source : Archive du Lacanau club)

Les archives d'où a été extrait cet exemple sont conservées au siège du club de surf de Lacanau sis à Lacanau-océan. D'abord, elles contiennent des informations qui lient l'histoire



de l'événement étudié à celle du Lacanau surf club comme on peut le lire ici : « L'histoire du *French pro* est indissociable de celle du Lacanau Surf Club : Les débuts ne remontent pas à 1979, date de la première édition, mais bien avant. C'est en 1968 qu'une poignée de copains, précurseurs du surf français, fondent le premier surf club de la région... »<sup>408</sup>. Ensuite, elles regroupent les noms des vainqueurs du Lacanau pro de 1979 à 1986 « Greg Loehr en 1979, Wayne Rabbit Bartholomew en 1980, Thierry Fernandez en 1982 etc. »<sup>409</sup>. Enfin, elles révèlent entre autres informations des gains accordés aux surfeurs terminant premier ainsi que l'indique l'extrait suivant : « Avec la création de l'ASP, le Grand Prix International de surf devient la prestigieuse compétition Lacanau pro que nous connaissons tous aujourd'hui. Ce nouveau tournant lui permet d'accueillir les 16 meilleurs surfeurs de la planète venus se disputer une dotation de 10 000 \$ »<sup>410</sup>. À la lumière de ce qui précède, il apparaît que ces archives conservent des mémoires du passé du Lacanau pro. En permettant de connaître le passé de l'événement, ces ressources nous ont permis de mieux cerner non seulement la dynamique de son évolution mais également des noms de surfeurs qui s'y sont succédés.

D'autre part, notre travail de terrain a permis également de consulter un ouvrage rétrospectif des trente premières années du Lacanau pro dont la page de garde se présente de la manière suivante :



Photo 22 : Page de garde de « 30 ans du Lacanau pro ». Source : Lacanau Surf Club

---

<sup>408</sup> Historiques et palmarès du Lacanau pro, *Dossier de presse*, 1992.

<sup>409</sup> *Idem*.

<sup>410</sup> Historiques et palmarès du Lacanau pro, *Dossier de presse*, 1992.

C'est un livre photographique qui retrace l'histoire des moments importants du Lacanau pro année après année de 1979 à 2009. Réalisé par le photographe Thierry Organoff, l'ouvrage est « une rétrospective des grandes années de fondation d'une des plus importantes compétitions de surf au Monde. Il est riche en anecdotes et truffé d'interviews des créateurs du French pro »<sup>411</sup>. En étant en lien avec le passé du Lacanau pro, cette ressource est une sorte de mise en mémoire de l'événement canaulais.

Enfin, des documents d'archives de presse quotidiennes, de parutions hebdomadaires et de parutions mensuelles sont venus compléter nos informations (voir également le point 3.4 du chapitre 3). Ceux-ci sont issus de la presse généraliste, de la presse sportive et plus spécifiquement de la presse spécialisée surf. Le document ci-dessous en est un exemple :

Thierry Organoff, qui a été le 1er reporter-photographe de surf en France, a "shooté" de nombreux champions, de Kelly Slater à Micky Picon...



surfeur © Radio France

100% Littoral consacré au surf toute la semaine avec aujourd'hui Thierry Organoff, le 1er reporter-photographe de **surf** en France il y a une trentaine d'années. D'abord surfeur et même compétiteur avec par exemple une 13ème place au\*\* Lacanau Pro\*\* en 1982, il s'est ensuite lancé dans la photo et le journalisme et a notamment longtemps travaillé pour le magazine **surf session** . Il est très rapidement devenu le photographe officiel de la\*\* Fédération Française de Surf\*\* , mais aussi celui de l'ASP « Association of Surfing Professionals » durant de nombreuses années.

Parcourant la planète depuis le début des années 80, à la recherche des meilleurs clichés, Thierry **Organoff \*\* est aujourd'hui un acteur et un témoin privilégié de l'évolution du Surf de ces 30\*\*** dernières années. Et les champions, il connaît ! Il le confirme au micro de Bernard Tessier, dans un lieu habituel pour lui, la plage des casernes de Seignosse.

Photo 23 : Article de presse (Archive de presse de France Bleu<sup>412</sup>)

<sup>411</sup> Source : communiqué de presse Lacanau pro 2009, 22 juin 2009.

<sup>412</sup> Thierry Organoff, le photographe des grands champions de surf consulté sur Thierry Organoff, le photographe des grands champions de surf (francebleu.fr) le 19 décembre 2019.



Ce document d'archive retrouvé sur le site de la radio *France Bleu* informe sur le parcours et le rôle d'un des fondateurs du Lacanau pro et ancien membre du Lacanau surf club, rendant compte de ce qu'il est aujourd'hui acteur et témoin privilégié de l'évolution du surf et du Lacanau pro par extension depuis l'année de sa création en 1979. En ce sens, sa conservation nous a permis d'apprendre à la fois sur les passés de Thierry Organoff et sur celui du Lacanau pro.

Au total, l'ensemble des documents historiques évoqués ci-dessus, issus de supports physiques pour les uns et de supports numériques pour les autres, jouent un rôle important dans le stockage et la sauvegarde de données inhérentes au Lacanau pro. D'autre part, ils se situent comme des outils de pérennisation et d'authenticité de l'événement canaulais de surf professionnel, étapes importantes de la fabrique patrimoniale.

### 3.3.3. Lacanau pro, des temps de célébrations

Dans la fabrique du patrimoine la célébration annuelle de l'élément ayant atteint ce statut ou inscrit dans un processus de patrimonialisation constitue une étape importante. Cette phase vise un triple objectif. D'un côté, elle est l'occasion de célébrer le passé de l'élément patrimonial ou à patrimonialiser ainsi que celui des acteurs qui ont contribué à le construire, de l'autre côté la célébration à pour visée d'exposer l'élément au public. Ces trois dynamiques qui sont la célébration de l'événement, la célébration d'anciennes gloires et l'exposition se retrouvent également dans le Lacanau pro. Citons un extrait des propos du Maire pour illustrer le premier aspect : « *Quelle joie depuis plus de 40 ans de se retrouver et d'accueillir cette compétition internationale à Lacanau... Certain que ce millésime 2022 sera un grand moment d'échanges, de dépassement de soi et de fête autour de cet Océan que nous aimons tant, nous avons hâte de vous y retrouver !* »<sup>413</sup>. Dans cet extrait, le retour continu du Lacanau pro année après année, « *depuis plus de 40 ans* »<sup>414</sup> dit-il, vise à célébrer l'événement lui-même comme trace d'un passé du territoire canaulais. Dans ce contexte, cette répétition annuelle du Lacanau pro est donc également une fête qui rappelle le souvenir de la naissance de l'événement comme on peut le constater dans l'exemple suivant : « Le Lacanau pro fête cette année (2019) ses 40 ans. Retour en quelques anecdotes sur quatre décennies de cette compétition mythique, la plus

---

<sup>413</sup> Laurent Peyronnet, Maire de Lacanau, *Dossier de presse*, août 2022.

<sup>414</sup> *Idem*.

vieille en Europe »<sup>415</sup>. C'est donc une fête qui vient concomitamment pour rappeler la naissance du Lacanau pro et célébrer par des réjouissances le quarantième anniversaire de naissance de l'événement. De cette manière, cette fête annuelle est une forme symbolique de sauvegarde dudit événement et un autre moyen non seulement de faire perdurer le Lacanau pro mais également de le transmettre de génération en génération.

Deuxièmement, l'événement canalais est aussi le lieu de fête de célébration d'anciennes gloires du surf passées par le Lacanau pro comme on peut le lire dans l'exemple suivant : « Dimanche, entre les finales femmes et hommes de la 40e édition du Lacanau pro, une série des légendes du surf a été organisée avec Tom Curren, Gary Elkerton, Tom Carroll et Flavio Padaratz. Magique retour sur la plage centrale pour ces surfeurs qui ont marqué l'histoire de leur sport »<sup>416</sup>. Ainsi, en 2009, l'événement a été aussi un moment de rappel des exploits passés d'anciens surfeurs et une occasion par voie de conséquence de rappeler dans le même temps un pan de l'histoire du Lacanau pro. Par ailleurs, l'association des anciens surfeurs à la célébration du Lacanau pro 2019 situe l'événement comme un moment de partage qui permet de prolonger le passé du Lacanau pro dans le présent et de célébrer également le lien de ces surfeurs avec le territoire canalais : « *La dernière fois, c'était il y a 18 ans. À mon arrivée, il y a deux jours, j'ai été particulièrement ému, j'ai eu les larmes aux yeux de revoir mes vieux amis, toutes ces personnes que j'ai croisées dans le passé. Lacanau occupe une place importante dans mon cœur* »<sup>417</sup> avait déjà indiqué Gary Elkerton ancienne gloire du surf invitée à fêter les 40 ans du Lacanau pro en 2019. Ici, nous notons un rapport d'identification du locuteur au passé de l'événement duquel découle l'expression d'un fort sentiment d'attachement. On retrouve également la même idée de célébration chez le journaliste Ludovic Lasserre : « Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren ont été invités à fêter les 40 ans du Lacanau pro, étape du circuit QS. Ces anciennes gloires du surf mondial reviennent sur leurs souvenirs de l'événement »<sup>418</sup>. Cette cérémonie permet donc de convoquer dans le présent du Lacanau pro, des souvenirs en lien avec son passé. De cette manière, traces et souvenirs passés viennent nourrir eux aussi la mémoire du Lacanau pro. Dans ce sens, la célébration de 2019 peut constituer une occasion clé d'enseignement de l'histoire du Lacanau pro.

Enfin, la célébration annuelle du Lacanau pro revêt un caractère d'exposition au cours duquel

---

<sup>415</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : 40 ans d'anecdotes, *L'Équipe* du 14 août 2019.

<sup>416</sup> Caraïbos Lacanau pro : Les légendes du surf ont fait le show pour les 40 ans de la compétition, lu dans *Sud-Ouest* du 19/08/2019.

<sup>417</sup> Gary Elkerton, entretien, propos recueilli par Ludovic Lasserre lu dans Lacanau pro : les souvenirs des légendes Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren, *L'Équipe* du 17 août 2019.

<sup>418</sup> Ludovic Lasserre, Lacanau pro : les souvenirs des légendes Gary Elkerton, Flavio Padaratz et Tom Curren, *L'Équipe* du 17 août 2019.

L'événement est présenté au public. L'exemple suivant permet d'illustrer cet aspect : « À Lacanau, la population permanente, c'est-à-dire hivernale, est de 4000 habitants. Pendant les périodes estivales, Lacanau accueille plus de 65 000 habitants avec des pics de 200 000 habitants lors du Lacanau pro. Lacanau pro est une compétition internationale de surf mondialement réputée, qui attire un public nombreux »<sup>419</sup>. En ce sens, cet extrait rend compte de ce que le Lacanau pro plaît, suscite de l'intérêt et reste l'activité qui attire de nombreux publics à Lacanau. Dans ce contexte, la célébration annuelle du Lacanau pro est une occasion privilégiée pour chaque spectateur de le voir et d'en savoir davantage sur l'événement canaulais de surf professionnel premier du genre en France et en Europe, aidée en cela par le calendrier de la WSL car, « l'épreuve est la seule de France à se dérouler au cœur de la saison touristique : du coup son public (350.000 personnes environ sur le sable) dépasse largement les seuls pratiquants ou puristes du surf »<sup>420</sup>. En effet, avec environ 350 000 spectateurs qui regardent le Lacanau pro chaque année, on peut considérer que l'événement canaulais revêt le statut d'un bien immatériel sportif exposé à un large public à la fois spectateur et témoin de cette célébration sportive. Dans cette configuration, chaque édition du Lacanau pro est aussi une occasion de le mettre en vue et une circonstance qui vient à propos pour visiter pour les uns et pour revisiter pour les autres, ledit événement.

### **3.4. De la résonance sociale du Lacanau pro**

#### **3.4.1. Lacanau pro, une diversité de causes solidaires**

Le texte sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adopté par l'UNESCO en 2003 indique dans son article 2 que le patrimoine culturel immatériel doit être transmis de génération en génération, être recréé en permanence par les communautés et les groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire. C'est l'ensemble de ce <sup>421</sup>texte qui fonde la naissance du concept d'événement sportif patrimonial Chappelet (2014). En intégrant dans cette caractérisation de l'élément patrimonial immatériel entre autres l'interaction avec la nature et avec des groupes en fonction de leur milieu, ce texte nous permet d'établir un lien entre patrimoine immatériel et causes solidaires. En ce sens, l'on doit retrouver

---

<sup>419</sup> Rougier Berroa Genet, Aux origines de Lacanau-océan et de Carcans-plage <http://seconde10g.canalblog.com/archives/2005/06/06/552720.html> publié le 06 juin 2005 consulté le 30/01/2020

<sup>420</sup> Pascal Rabiller, Comment le Lacanau pro surfe la vague grand public, *La Tribune* du 28 Août 2015.

<sup>421</sup> La définition complète est consultable au point 3 du chapitre 2.

dans l'histoire de ce type de patrimoine des traces de son investissement en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement de même que celles d'un désir de rendre l'élément perçu comme patrimonial et ses activités connexes plus accessibles à des publics qui en sont éloignés.

En ce qui concerne le Lacanau pro, il ressort de notre travail de recherche que cet événement s'engage de plus en plus en faveur de la protection de l'océan Atlantique au niveau local comme en témoigne Valérie Cruzin : « *L'environnement ça fait partie du projet justement et de l'image du surf. On pratique sur un océan que nous en tant que surfeur souhaitons avoir le plus propre possible. Donc il y a des démarches avec des associations différentes qui font des ramassages de déchets sur la plage et qui sensibilisent aux gestes écologiques* »<sup>422</sup>, rendant ainsi compte du fait que l'événement s'appuie sur des partenariats pour réaliser ses objectifs en matière de protection de l'océan. Cette idée est également reprise par Elsa Laugéry : « En ouverture de la compétition du Sooruz Lacanau pro, le lundi 13 août sur la plage centrale de Lacanau, surfeurs et surfeuses pro ou amateurs de tous horizons s'élancent à l'eau pour former une chaîne humaine symbolisant leur mobilisation générale pour la protection de l'océan, des vagues et du littoral. Déjà expérimenté en 1995 à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> édition du *French Pro*, l'opération « 1000 surfeurs à l'eau » vient sensibiliser le grand public à l'occasion du Sooruz Lacanau pro 2007. *Surfrider Foundation* souhaite avec le Sooruz Lacanau pro promulguer les valeurs de respect et de protection de l'océan pour le bien de tous : vacanciers, surfeurs et locaux »<sup>423</sup>. En mettant en œuvre ce type d'opération de sensibilisation pour inciter les usagers de l'océan à la préservation de la mer et de la biodiversité marine, le Lacanau pro ouvre la voie à une éducation éco-responsable à destination du public et des surfeurs. Pour Jean-Paul Dupuy, ancien secrétaire administratif du Lacanau Surf Club et ancien membre du Colp, cet engagement est un caractère essentiel et déterminant du Lacanau pro : « *Nous nous battons en permanence contre la pollution des déchets espagnols qui viennent sur nos côtes. Tous les ans, nous participons à l'opération du grand nettoyage de printemps de la Surfrider Foundation* »<sup>424</sup>. Ainsi, pour garantir une qualité du milieu de la pratique, les acteurs concernés mettent œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'océan.

---

<sup>422</sup> Valérie Cruzin, entretien, en qualité de bénévole et d'adjoint à Monique Fernandez, juin 2020.

<sup>423</sup> Elsa Laugery, *Surfrider Foundation* Europe, Le 13 août, 1000 surfeurs se jettent à l'eau pour l'Océan publié le 10 août 2007 sur [www.mango-surf.com/news/13-aout-1000-surfeurs-jettent-eau-ocean-2823.html](http://www.mango-surf.com/news/13-aout-1000-surfeurs-jettent-eau-ocean-2823.html) consulté le 24/01/2020.

<sup>424</sup> Jean-Paul Dupuy, entretien réalisé Par Pierre Sauvey lu dans *Le Parisien*, Série/ « C'est notre terrain de sport qui est souillé ». du 14 janvier 2003 <https://www.leparisien.fr/societe/serie-c-est-notre-terrain-de-sport-qui-est-souille-14-01-2003-2003731083.php> consulté le 30/01/2020.

Ces opérations vont s'étendre vers une sensibilisation aux éco-gestes à l'occasion du Lacanau pro 2018 : « SUEZ, partenaire du Festival Surf Glisse Caraïbos Lacanau pro, a organisé les 15 et 16 août une distribution de gourdes réutilisables à travers une opération de sensibilisation baptisée « c'est gourde for you ». Derrière cette action symbolique, SUEZ interpelle le grand public, les vacanciers et les festivaliers, sur la nécessité de protéger de l'océan »<sup>425</sup>. C'est ainsi que l'événement encourage les participants à se tourner vers le réemploi voire vers une consommation responsable. En ce sens, le Lacanau pro est une occasion pour proposer une nouvelle manière de pratique du surf qui pense au bien-être de la nature. C'est également le sens de la diffusion du podcast « Justine Dupont Takes You Around the Site on a Lay Day ; Caraïbos Lacanau Pro Highlights »<sup>426</sup> qui est une campagne de communication dédiée aux bonnes pratiques en matière environnementale. On y voit par exemple des représentants de l'entreprise Nomads sise à proximité de Bordeaux et engagée dans la protection de l'océan, fabriquée de manière artisanale sur le site de la compétition des peignes pour tout participant qui rapporte des déchets plastiques. Voici le témoignage de Nicolas Leroy à ce propos : « Partenaire écologique officiel du Caraïbos Lacanau pro cette année (2019), l'implication de Nomads comprenait l'interdiction de tous les plastiques à usage unique sur le village événementiel, des options de recyclage sur tout le site et des stations de collecte de cigarettes-butées pour garder la plage et la promenade immaculées pendant le mois d'août à Lacanau. Les stations de remplissage d'eau réparties sur le site sont également là pour encourager le public à transporter des bouteilles réutilisables et à rester à l'écart du plastique »<sup>427</sup>. Au demeurant, à travers ses partenariats avec Suez d'un côté et avec Nomads de l'autre, le Lacanau pro vient proposer l'exploitation de soi comme moyen de rendre considérablement plus favorables les impacts des participants à l'événement sur l'environnement. De cette manière, le Lacanau pro inclus dans sa démarche des enjeux de préservation de la nature.

Ceux-ci évoluent édition après édition vers d'autres causes solidaires ainsi que l'indique l'extrait suivant : « Le Caraïbos Lacanau pro 2022 est également la promesse d'un événement concerné par des sujets environnementaux et sociétaux majeurs. Grâce à la présence et au soutien des associations Surf Insertion, See Surf, Water Family et Surfrider Foundation, cette semaine proposera des rencontres, démonstrations, ateliers destinés à sensibiliser le public aux

---

<sup>425</sup> À l'occasion du Caraïbos Lacanau pro, SUEZ lance une opération de sensibilisation à la protection des océans, lu sur A l'occasion du Caraïbos Lacanau pro, SUEZ lance une opération de sensibilisation à la protection des océans (toutsurmesservices.fr) le 20/01/2022.

<sup>426</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Oq4joy6bYGk> consulté en janvier 2020.

<sup>427</sup> Nicolas Leroy, Nomads contribue à rendre le Caraïbos Lacanau pro plus vert, lu sur Nomads contribue à rendre le Caraïbos Lacanau pro plus vert | Ligue mondiale de surf (worldsurfleague.com) le 24/01/2020.

questions d'insertion des jeunes, d'inclusion des personnes en situation de handicap ou encore de préservation des littoraux »<sup>428</sup>. Utiliser ainsi le Lacanau pro comme support pour mobiliser en faveur de causes solidaires, fait de cet événement un espace d'éducation à la solidarité. Citons l'exemple suivant pour illustrer cet aspect : « See Surf sera présent sur le Caraïbos Lacanau pro 2017 le lundi 14 août 2017 de 14h à 18h. Pour cette occasion, elle vous proposera une animation à la sensibilisation du surf en mode non-voyant ! Une démonstration de quatre handi-surfeurs sera réalisée par Lou et Emilien, deux enfants en situation de handicap visuel, accompagnés par des bénévoles de See Surf et de Laurent Marouf, handicapé d'une jambe et de Virginie Louppe, handicapée motrice. Ces quatre passionnés auront pour objectif de vous montrer que l'on peut dépasser son handicap et bien surfer en Gironde »<sup>429</sup> ainsi pour témoigner de la capacité du Lacanau pro de s'engager en faveur d'un sport plus inclusif et plus solidaire, réduisant de ce fait les inégalités d'accès à la pratique du surf des personnes en situation de handicap. *In fine*, ces premiers axes de résonance sociale du Lacanau pro rendent compte de la manière dont l'événement se transforme dans son territoire hôte et de la façon dont les enjeux du territoire d'accueil transforment l'événement.

### **3.4.2. Lacanau pro, un levier du développement du surf canaulais**

Du

L'impact du Lacanau pro sur le développement de la pratique du surf à Lacanau est un élément clé pour définir son caractère patrimonial. L'analyse de cet aspect repose sur plusieurs critères notamment la capacité de l'événement à contribuer, sur son territoire hôte, à la croissance des activités de la structure et de la discipline qui le porte auxquelles s'ajoutent sa capacité à attirer dans le territoire de nouveaux besoins et services supports à la fois utiles au fonctionnement de l'événement lui-même ainsi que de sa structure et de sa discipline. Dans le cadre ce travail de thèse par ailleurs, l'un des premiers signes du fort dynamisme du surf sur le territoire canaulais favorisé par l'implantation du Lacanau pro est la construction de « la maison de la glisse »<sup>430</sup> inaugurée en 1991 en lieu et place de la « petite baraque en bois »<sup>431</sup>, initiale

---

<sup>428</sup> La mairie de Lacanau, le Lacanau Surf Club & l'agence Côte Ouest annoncent l'édition 2022 du Caraïbos Lacanau Pro, communiqué de presse, lu sur Caraïbos Lacanau pro Édition 2022 - Lacanau pro (lacanau-pro.com) le 08 mars 2023.

<sup>429</sup> Faire découvrir le surf aux mal et non-voyants, <https://seesurf.fr/2017/07/see-surf-sensibilisera-sur-le-handicap-visuel-et-le-surf-lors-du-caraibos-lacanau-pro-2017/>

<sup>430</sup> Jean-Luc Ferré, La vague du surf pour tous à Lacanau La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>431</sup> Paule Burlaud, Petite station, grande compétition, *L'Observatoire*, Atelier de journalisme, Université du temps libre-Bordeaux-CUB consulté le 24/01/2020

infrastructure qui accueillait les surfeurs et les éducateurs de 1979 à 1991, le secrétariat du club quant à lui était fixé entre 1979 et 1991 successivement dans « le commerce de tabac de Serge Roy, initiateur du projet »<sup>432</sup> et par la suite dans « un studio à la villa tour »<sup>433</sup> loué à cet effet. Ainsi, avec la construction de la maison de la glisse effet d'accompagnement de la dynamique du Lacanau pro sur le territoire canaulais, l'événement contribue à la réorganisation du Lacanau surf club et de ses structures connexes. C'est l'avis de Jean-Pierre Augustin (2010). Pour cet auteur c'est également l'organisation du Lacanau pro qui a participé de la meilleure structuration du surf sur le territoire canaulais avec la construction de la maison de la glisse pour accueillir à la fois les surfeurs et le siège du Lacanau surf club. En ce sens, le Lacanau pro est le levier qui va stimuler la structuration du surf canaulais des années 1990.

D'autre part, les succès successifs de l'organisation du Lacanau pro, édition après édition ont contribué à rendre le surf plus attractif à Lacanau et d'attirer de nouveaux surfeurs passant de « 50 adhérents dans les années 1970 à 250 d'adhérents au début des années 1990 »<sup>434</sup> avec à la clé une école de surf et la croissance du nombre de moniteurs du Lacanau surf club. En effet, ce nombre est passé de « 2 moniteurs bénévoles dans les années 1980 à 4 moniteurs salariés dans les années 1990 puis à 14 moniteurs salariés dans les années 2000 »<sup>435</sup> dont une femme, « Béragère Planté, la seule monitrice à cette époque »<sup>436</sup>. À ce qui précède s'ajoutent les « 5 000 stagiaires accueillis par an à la maison de la glisse »<sup>437</sup>. Avec cette nouvelle configuration, on observe aussi des effets du Lacanau pro sur le développement de la pratique du surf avec l'augmentation du nombre de licenciés de même qu'une croissance exponentielle, au niveau local, du nombre de moniteurs salariés dédiés à l'enseignement du surf.

À la lumière de ce qui précède, nous soutenons qu'avec la dynamique insufflée par le Lacanau pro, le surf prend de plus en plus ses marques à Lacanau, se développe et s'enracine dans le territoire canaulais grâce à l'école de surf installée au sein de la maison de la glisse. Par ailleurs, l'établissement de ces classes nautiques de plein air à Lacanau traduit d'un côté que l'activité de transmission de connaissances en matière de pratique du surf initialement exercée par des bénévoles revient désormais à des moniteurs salariés, ce qui donne à cette activité le caractère

---

<sup>432</sup> <https://lacanausurfclub.com/histoire/> consulté en décembre 2019.

<sup>433</sup> *Idem.*

<sup>434</sup> *Idem.*

<sup>435</sup> Jean-Luc Ferré, La vague du surf pour tous à Lacanau La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>436</sup> Entretien, Béragère Planté réalisé par Isabelle Duriez, L'Humanité, Sportez-vous bien Les filles se jettent à l'eau, Publié le lundi 2 août 1999 Consulté sur <https://www.humanite.fr/node/211842> consulté le 20/01/2020.

<sup>437</sup> Jean-Paul Dupuy, entretien réalisé Par Pierre Sauvey lu dans Le Parisien, Série/ « C'est notre terrain de sport qui est souillé » du 14 janvier 2003 <https://www.leparisien.fr/societe/serie-c-est-notre-terrain-de-sport-qui-est-souille-14-01-2003-2003731083.php> consulté le 30/01/2020.

d'une profession. De l'autre côté, l'institution des classes vient corroborer l'idée d'un passage de l'auto-instruction, sans moniteur de l'apprenant comme on peut le lire dans : « Je ne manquais pas de regarder le Lacanau pro pour voir comment les champions placent leurs épaules, regardent la vague avant d'entamer une figure : tout ça peut nous apprendre beaucoup »<sup>438</sup> et dans « *Je faisais du body-surf sans savoir que ça existait et sans aucune intention. Simplement pour s'amuser, par jeu* »<sup>439</sup> vers une transmission par l'enseignement (voir le point 2.1.2 de ce chapitre) qui sous-tend un programme planifié et un apprentissage du surf qui implique des objectifs pédagogiques notamment : « Savoir ramer avec les bras pour aller au large »<sup>440</sup> ; « Savoir se tenir debout sur sa planche »<sup>441</sup> ; « Savoir être en équilibre sur sa planche »<sup>442</sup> ; « Savoir surfer, à marée basse, dans la petite mousse quand les vagues sont filtrées »<sup>443</sup> ; « Savoir glisser sur la mousse des vagues »<sup>444</sup> ; « Comprendre comment et à quel endroit attraper la vague »<sup>445</sup> ; « Savoir prendre la vague »<sup>446</sup> ; « Savoir prendre de la vitesse sur la vague »<sup>447</sup> ; « Savoir diriger la planche avec souplesse, agilité et puissance »<sup>448</sup> ; « Savoir faire des figures avec les vagues »<sup>449</sup>. Ainsi, avec la construction de la maison de la glisse sous l'influence d'un Lacanau pro récurrent, fortement ancré dans le temps et dans le territoire canalais, d'une part l'encadrement des jeunes surfeurs et des stagiaires est plus construit et plus pertinent avec des objectifs à atteindre plus appropriés ; d'autre part, ce contexte à contribuer à améliorer considérablement les conditions d'accueil des apprenants et les conditions de travail des moniteurs comme en témoigne l'extrait suivant : « Le club est un des rares en France à pouvoir engager des moniteurs en contrat à durée indéterminée à plein-temps

---

<sup>438</sup> Jean-Luc FERRÉ, La vague du surf pour tous à Lacanau La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020

<sup>439</sup> Interview de Gérard Depeyris réalisée par "Pipeau" pour [www.surfrepotes.fr](http://www.surfrepotes.fr) lu sur <http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193> le 21/01/2020.

<sup>440</sup> Entretien, Bérange Planté réalisé par Isabelle Duriez, *L'Humanité*, Sportez-vous bien Les filles se jettent à l'eau, Publié le lundi 2 Août 1999 Consulté sur <https://www.humanite.fr/node/211842> consulté le 20/01/2020.

<sup>441</sup> Entretien de Romain Bergeaud. Moniteur, réalisé par Jean-Luc Ferré, lu dans La vague du surf pour tous à Lacanau, La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>442</sup> *Idem.*

<sup>443</sup> *Idem.*

<sup>444</sup> *Idem.*

<sup>445</sup> *Idem.*

<sup>446</sup> *Idem.*

<sup>447</sup> Entretien, Bérange Planté réalisé par Isabelle Duriez, *L'Humanité*, Sportez-vous bien Les filles se jettent à l'eau, Publié le lundi 2 août 1999 Consulté sur <https://www.humanite.fr/node/211842> consulté le 20/01/2020.

<sup>448</sup> *Idem.*

<sup>449</sup> Entretien, Franky Lagardère, moniteur, réalisé par Jean-Luc Ferré, lu dans La vague du surf pour tous à Lacanau, La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.



: de quoi assurer un réel suivi pédagogique et amener les meilleurs à la compétition »<sup>450</sup>. C'est l'avis également de Franky Lagardère, moniteur, membre de l'équipe d'encadrement que je cite « *À mes débuts, on ne pouvait apprendre qu'en essayant d'imiter les professionnels. Aujourd'hui, on dissèque les gestes des gamins, à la vidéo notamment. Avec cette amélioration des structures d'accueil, on touche également des colonies, des scolaires qui hésitaient auparavant à tenter l'expérience. Enfin, le surf attire désormais largement les filles. Il y a dix ans, quand on voyait une demoiselle surfer, on s'étonnait presque. Aujourd'hui, chez les plus jeunes, la pratique est vraiment partagée* »<sup>451</sup>. Au regard de ce qui précède, le Lacanau pro joue un rôle prépondérant dans le renforcement de l'effet d'attraction et le développement de la pratique du surf chez les canalais, les plus jeunes car, le tout repose essentiellement sur le désir d'« amener les meilleurs à la compétition »<sup>452</sup> comme évoqué plus haut. C'est dans le prolongement de cette idée qu'« une compétition dédiée aux plus jeunes surfeurs a été inscrite au sein du Lacanau pro depuis 2014 »<sup>453</sup> ce, pour permettre aux enfants les plus motivés de se frotter déjà au monde de la compétition.

Dans ce contexte, le projet de formation de jeunes surfeurs s'inscrit dans une vision de développement de talents dans le domaine du surf avec pour objectif de les préparer pour les futures compétitions parmi lesquelles figure en bonne place le Lacanau pro. C'est sans nul doute cette dynamique prospective, toujours sous l'influence de la notoriété grandissante du Lacanau pro, qui a conduit l'établissement scolaire de Lacanau-océan à inscrire le surf comme activité scolaire ainsi que nous l'indique Julien Lestage dans ce qui suit : « C'est pour bientôt. Les instituteurs qui voudront faire surfer leurs classes de CM1 et CM2 pourront s'engager dans la démarche. L'Inspection académique de la Gironde devrait valider dans les prochaines semaines les résultats d'une expérimentation réalisée sur la plage centrale de Lacanau. Cette semaine, trois classes, des élèves âgés de 9 à 11 ans, ont suivi un stage de surf »<sup>454</sup>. Voilà ce qu'en dit, David Marcoulet, directeur de l'école primaire de Lacanau-océan : « *Cela fait dix ans que*

---

<sup>450</sup> Jean-Luc Ferré, La vague du surf pour tous à Lacanau, La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>451</sup> Entretien, Franky Lagardère, moniteur, réalisé par Jean-Luc Ferré, lu dans La vague du surf pour tous à Lacanau, La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>452</sup> Jean-Luc Ferré, La vague du surf pour tous à Lacanau, La Croix du 12/08/2006 [https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850) consulté le 16/01/2020.

<sup>453</sup> « Compétitions. Les Supers Canailles !! », lu sur <https://www.lacanausurfinfo.com/news-compétitions-493/les-supers-canailles.html> consulté le 30/01/2020.

<sup>454</sup> Julien Lestage, L'école primaire sera autorisée à faire du surf, La gliss-le surf Publié le 12 septembre 2009 consulté sur <http://lacanau.over-blog.fr/article-35974179.html> le 21/01/2020.

*j'attendais ça ! Il faut maintenant que cela s'inscrive dans la durée »*<sup>455</sup>. Avec les nouvelles conditions d'accueil et les nouvelles modalités de formation portées par le club canaulais de surf sous l'influence du Lacanau pro, l'on note une relation progressive et dynamique réciproque de transformation et de renouvellement de la pratique sportive sur le territoire canaulais entre l'événement, le club et l'école primaire de Lacanau. Cette relation, tend à placer progressivement le surf comme premier centre d'intérêt sportif au niveau local. Ainsi, s'établissent entre autres les interactions et les interrelations entre l'événement et son territoire hôte.

## **4. Conclusion partielle**

En définitive, dans ce chapitre nous nous sommes intéressés au Lacanau pro sous l'angle patrimonial en prenant appui sur le concept d'événement sportif patrimonial développé par Chappelet (2014) et élargi par Pinson (2018). Ce travail nous a donné d'identifier d'abord les caractéristiques de la pérennité du Lacanau pro avant de relever les marqueurs de son authenticité. D'un côté, il ressort de notre étude que le Lacanau pro est un événement sportif récurrent fortement ancré dans le temps et le territoire canaulais. En effet, cet événement qui a lieu au mois d'août de chaque année sur la plage de Lacanau-océan n'a été annulé que 2 fois entre 1979 et 2019. De même, la gouvernance de l'événement repose sur un réseau d'acteurs successifs fortement territorialisé qui agissent pour le maintenir et le préserver sur le territoire canaulais depuis la date de sa création. Au nombre de ceux-ci, on retrouve des acteurs publics représentés par la Mairie de Lacanau et des acteurs privés représentés par les associations sportives et des entreprises du monde du surf auxquelles s'ajoutent des agences de communication girondines. De l'autre côté, ce chapitre nous a donné de démontrer l'existence de savoir-faire incorporés au sein du Lacanau pro qui sont transmis de génération en génération depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui. Cette étape a été également été le lieu d'étudier les traits symboliques de même que les éléments matériels et immatériels qui fondent le narratif du Lacanau pro. Au nombre de ceux-ci nous avons évoqué la longue attache du Lacanau pro avec son territoire hôte à travers le temps et inversement. De même, cette recherche a permis d'identifier les différentes dimensions du Lacanau pro (sport, spectacle, loisir et tradition) de même que le narratif matériel et immatériel qui accompagne chaque année les temps de

---

<sup>455</sup> Julien Lestage, L'école primaire sera autorisée à faire du surf, *La gliss-le surf* Publié le 12 septembre 2009 consulté sur <http://lacanau.over-blog.fr/article-35974179.html> le 21/01/2020

célébration de l'événement canaulais. Pour terminer, nous avons étudié les opérations de transformation locales impulsées par le Lacanau pro dans le domaine du surf et dans celui de l'éducation.

En considérant les réalités de sa récurrence, de son ancrage en un seul lieu, de sa gouvernance à dominance locale, de sa longévité, de ses savoir-faire particuliers, de ses traits symboliques, de son narratif singulier et de sa résonance sociale, nous tirons la conclusion que le Lacanau pro remplit les conditions pour être perçu comme événement sportif patrimonial par les acteurs locaux. Même s'il est vrai que l'on peut retrouver certains des critères évoqués dans d'autres événements sportifs, c'est bien leur combinaison qui permet de leur assurer un caractère patrimonial au sens de Chappelet (2014) et de Pinson et *al.* (2019). D'autre part, les entretiens semi-directifs que nous avons réalisés auxquels s'ajoutent les archives que nous avons exploitées nous permettent d'attester que le Lacanau pro est bien perçu par sa communauté locale comme élément patrimonial. Par ailleurs, pour la reconnaissance du Lacanau pro et des autres événements sportifs de la même nature, en tant que patrimoine culturel immatériel, plusieurs questions restent à creuser. D'abord, se pose la question de la reconnaissance collective des événements sportifs en général et du Lacanau pro en particulier comme activité culturelle. À ce niveau, si l'on considère que l'art ou le spectacle sont éléments culturels, il faudrait que les chercheurs en sciences humaines et sociales admettent également que l'événement sportif est un spectacle qui se présente et un spectacle qui se regarde (Yonnet, 1998) si bien qu'il est, lui aussi présenté devant un public. Si en outre l'on considère que la culture est relative à la civilisation, il faudrait admettre également que l'événement sportif se caractérise aussi par un ensemble de traits autant matériels qu'immatériels qui lui sont propres comme présentés dans ce chapitre. Ensuite se pose la question de la reconnaissance du Lacanau pro comme patrimoine culturel immatériel. De ce que nous savons, le Lacanau n'a jamais bénéficié d'un tel statut ni même d'une enquête dans le sens d'intégrer la liste nationale d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de France, cette phase devant nécessairement être précédée par la présentation d'un dossier de candidature.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

Ce travail de thèse décrit et analyse un événement sportif international de surf sous l'angle patrimonial. En effet, avec la reconnaissance par l'Unesco d'un nouvel objet patrimonial dit immatériel depuis 2003, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale (Pfister, 2011 ; Ramshaw, 2011 ; Gammon et *al.*, 2013 ; Hinch et Ramshaw, 2014 ; Chappelet, 2014 ; Pinson, 2016 ; Pinson, 2019). C'est dans leur prolongement que cette recherche s'est intéressé au Lacanau pro, première compétition de surf professionnel en France créée en 1979 et qui se répète chaque année. Notre ambition était de rendre compte de cet événement sur la période 1979 - 2019 en se demandant si le Lacanau pro s'inscrit réellement comme un événement sportif patrimonial et/ou comme patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. Ainsi, nous nous sommes d'abord s'interrogés sur ce qui a pu être transmis de génération en génération, ensuite nous avons cherché à savoir si le Lacanau pro s'inscrivait dans un « récitatif » ou un discours (mythe, histoire, représentations...), créé par des organismes privés (clubs, fédération) et publics (collectivité), lui donnant une identité locale sur laquelle le concept d'événement sportif patrimonial peut s'enraciner. Dans ce but, notre travail a examiné dans un esprit critique les archives originales (documents, photos, affiches...) à notre disposition, ainsi que les témoignages oraux, histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences. Aussi, pour mener à bien notre travail, nous avons suivi une progression qui comprend 5 parties successives.

D'abord, la première partie de cette étude présente une revue de littérature de travaux et de recherches scientifiques portant sur les événements sportifs. Ceux-ci ont permis en outre de revenir sur les offres événementielles du moment et de les classer. Il s'agit notamment des giga-événements sportifs, des méga-événements sportifs et des événements sportifs majeurs (Müller, 2015) auxquels s'ajoutent les événements sportifs monosport ou multisports (Ferrand et Chappelet, 2015) et les événements sportifs importés ou fabriqués (Bessy et Suchet, 2015). D'autre part, ce chapitre a permis de définir les objectifs de l'accueil d'un événement sportif sur un territoire. Parmi ceux-ci, on peut noter le besoin d'acquérir une notoriété plus importante et le besoin d'attirer plus de ressources sur le territoire. Il ressort de cette réflexion que les événements sportifs ont bien des formes différentes et leurs catégorisations reposent sur bien de critères différents qui sont parfois contrastés. Qui plus est, nous notons un défaut de définition simplifiée du concept d'événement sportif qui aurait facilité l'analyse et la classification de cette réalité de plus en plus complexe. Par ailleurs, les nombreuses recherches

présentées dans cette partie ont permis de mettre en évidence l'interdisciplinarité des approches en lien avec l'étude des événements sportifs. Ici, la démarche interdisciplinaire a eu une double visée. D'une part elle nous a aidés à comprendre la complexité des logiques et des enjeux qui entourent l'accueil d'un événement sportif, d'autre part cette coopération interdisciplinaire nous a permis d'appréhender la notion d'événement sportif au prisme de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, des sciences politiques, de l'économie, du management etc.

Ensuite, la deuxième partie de ce travail de thèse a présenté notre cadre théorique. Dans ce sens, elle a retracé le chemin qui a conduit à la conception de la notion de patrimoine immatériel au sens de l'Unesco depuis l'apparition du concept de folklore au sein de ladite organisation en 1973 jusqu'à la définition du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003. C'est ainsi que cette étape a analysé les rapports entre folklore et patrimoine immatériel. Dans cette dynamique, Cette partie a permis d'identifier le processus ayant abouti à la définition de 2003 et de révéler que celui-ci n'a pas intégré d'acteurs sportifs (voir point 2 du chapitre 2). En effet, dans ce système, nous avons retrouvé deux acteurs clés que sont la branche culturelle de l'Unesco et la division juridique de l'OMPI. Pourtant, le résultat de leurs travaux successifs reste aujourd'hui encore l'élément central de la définition de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel. Dans ce contexte, vingt ans après, la question du bilan d'une telle démarche et du bilan de la définition qui en est sortie reste très clairement l'une des premières pistes majeures de recherche pour les années venir. D'autre part, cette partie a été l'occasion de montrer le caractère complexe des liens entre sport et patrimoine. Il en est ressorti que la reconnaissance de cette relation n'est pas encore pleinement acquise même si de plus en plus de patrimoines en lien avec le sport sont l'objet davantage de valorisation à l'instar du Musée National du Sport de Nice qui présente une grande collection d'objets retraçant l'histoire du sport en France du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui (Loudcher, et *al.*, 2022). À ce qui précède s'est ajouté l'examen minutieux des liens entre patrimoine et événement sportif, sujet très peu abordé par les chercheurs en histoire du sport. En nous appuyant sur cet élargissement du concept de patrimoine aux événements sportifs nous avons identifié 3 catégories de patrimoines en la matière. Il s'agit notamment du patrimoine matériel que l'événement transmet (les infrastructures sportives, les sculptures rappelant une ancienne génération de dirigeants ou de sportifs, les archives, les artefacts), du patrimoine immatériel que l'événement transmet (les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire témoins d'une culture sportive et de son évolution auxquels s'ajoutent les témoignages oraux de dirigeants et d'anciennes gloires, les modes de gouvernance, les pratiques sociales, etc.) et de l'événement, lui-même, en tant qu'élément immatériel transmis de génération en génération, générations renvoyant pour sa part à la capacité de l'objet à s'inscrire durablement dans un

territoire et dans une identité locale (Loudcher, et *al.*, 2022). C'est dans ce dernier aspect que s'inscrit le concept d'événement sportif patrimonial de Chappelet et de Pinson, cadre théorique de ce travail de thèse. Dans leur démarche, ces auteurs déterminent sept critères à observer pour attester du caractère patrimonial d'un événement sportif patrimonial. Il s'agit notamment de la récurrence, du lieu, de la gouvernance locale, de la longévité, du savoir-faire, de la symbolique et du narratif auxquels nous avons ajouté la résonance sociale en vue de mieux inscrire ce processus dans une dialectique patrimoniale (Mathilde Lamothe, 2014). Au demeurant, même si nous admettons que le travail de Chappelet puis de Pinson sont de réels progrès en matière d'étude des événements sportifs sous l'angle patrimonial, il faut reconnaître tout même qu'il comporte quelques limites. En effet, ces travaux donnent l'impression par moment de se détacher de la notion de patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco pour développer un nouveau type de patrimoine. C'est pourquoi dans ce travail de thèse nous avons replacé le concept d'événement sportif patrimonial développé par Chappelet et élargi par Pinson au cœur des critères de l'Unesco en matière de patrimoine culturel immatériel. Toutefois, la question d'un événement sportif patrimonial en tant que patrimoine culturel immatériel à part entière ou patrimoine entièrement à part est certainement l'autre piste majeure de recherche pour les années à venir.

Le chapitre 3 de cette étude, quant à lui, a permis de faire une large description du cadrage méthodologique de cette recherche avant de décrire dans le même moment le contexte de notre enquête de terrain. Pour ce faire, il est revenu sur les bornes scientifiques et méthodologiques qui ont permis de délimiter ce travail de thèse : rendre compte du Lacanau pro sur la période 1979-2019 en nous demandant si l'événement s'inscrit réellement comme un événement sportif patrimonial au sens Chappelet et Pinson. C'est ce qui nous a permis de nous interroger sur ce qui peut être transmis de génération en génération, à partir de l'examen dans un esprit critique d'archives et de témoignages oraux d'histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences. Dans ce sens, ce travail nous a permis de faire dialoguer au sein du champ des STAPS les méthodes issues de l'histoire de même que celles issues de la sociologie et empruntées aux approches anthropologiques et ethnographiques. Du reste, nous n'avons pas hésité à franchir les frontières méthodologiques pour emprunter les outils, les concepts, les méthodes et les savoirs de l'histoire, de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sociologie des organisations pour réinterroger notre objet (Offerlé et Rouso, 2009). C'est ainsi que notre travail de thèse a permis de présenter le Lacanau sous un regard diachronique (Ricoeur, 1984) avant de l'aborder sous l'aspect d'une construction sociale (Berger et Luckmann, 1966) et de mettre enfin en avant son histoire sociale (Beauchemin, 2018). Cette démarche a été favorable

à la coexistence de démarches et d'apports théoriques variés Gasnier (2019) en vue de mieux cerner la dynamique patrimoniale de l'événement sportif objet de notre étude. Ainsi, on l'aura compris, au-delà d'une simple historicisation du Lacanau pro, cette thèse expose et fait connaître une nouvelle manière d'étudier, d'écrire et d'expliquer l'événement sportif en tant que réalité patrimoniale. D'autre part, cette phase a permis d'inscrire notre travail dans plusieurs intérêts scientifiques. Au nombre de ceux-ci on peut noter améliorer le cadre conceptuel devant permettre d'étudier les événements sportifs en tant qu'événement sportif patrimonial ; retracer sous un regard diachronique l'histoire du Lacanau pro et comprendre au moyen de l'analyse discursives de sources matérielles et immatérielles la vie sociale ainsi que les relations de pouvoir autour et au sein du Lacanau pro.

En ce qui concerne le chapitre 4, il a été le lieu de rappeler le contexte d'émergence et d'évolution du Lacanau pro depuis sa naissance en 1979 jusqu'en 2019. Ce chapitre nous a permis de montrer par ailleurs que la naissance du Lacanau pro s'inscrit dans la dynamique de développement des événements sportifs de surf professionnels entamée à la fin des années 1970. Toutefois, l'événement canaulais avait une spécificité. En effet, à la différence des autres événements sportifs de surf de la même nature, nés dans la même période, l'organisation du Lacanau pro a toujours reposé sur l'engagement de bénévoles passionnés, très proches les uns des autres et motivés par leur passion commune pour le surf, par leur lien avec le territoire canaulais et pour le côté festif du Lacanau pro (Radic, 2021). C'est à la lumière des mobiles de leur engagement présenté précédemment que nous avons inscrit l'action de ces bénévoles dans une quête de satisfaction de type hédoniste (Peter, 2009). D'autre part, ce chapitre a été l'occasion d'identifier que la dynamique d'évolution du Lacanau pro a connu 5 stades entre 1979 et 2019. La première phase qui s'étend de 1979 à 1983 est principalement marquée par une prise de pouvoir au sein de Lacanau pro sur la base du contrôle de l'information et des relations nécessaires à l'organisation de l'événement canaulais. La seconde phase qui couvre la période 1983 - 1987 est marquée essentiellement par les débuts du Lacanau pro, en tant qu'événement *World Championship Tour*, premier du genre en France et en Europe avec pour corolaire une croissance du *prize money* et une médiatisation plus importante de l'événement. Quant à la troisième phase, elle s'étend de 1987 à 2002. C'est la période où sous l'influence du Lacanau pro et des premières dynamiques de la décentralisation, d'autres communes de la côte aquitaine créent à leur tour des « surf events pro ». La quatrième phase qui s'étend de 2002 à 2008 est marquée par la diversification du Lacanau pro, passant d'un événement monosport à un festival de la glisse avec des animations ludo-sportives diverses et variées, s'inscrivant de ce fait dans une logique d'ouverture à d'autres publics et dans une



logique de réponse aux demandes de son temps. La cinquième et dernière phase qui couvre la période 2008 - 2019 retrace le déclin et l'actualité du Lacanau pro. Ici, on peut citer les difficultés financières auxquelles l'événement est confronté au débuts des années 2010, les conflits d'acteurs et le climat social au sein de l'organisation du Lacanau pro, l'attrition des bénévoles les plus expérimentés et la descension effrénée de l'événement. Il ressort de ce chapitre que le Lacanau pro a connu une succession de moments favorables et une succession de moments difficiles. Toutefois, dans les situations les plus difficiles, l'événement qui reste aujourd'hui encore le porte flambeau qui a ouvert la voie à d'autres événements du même genre en France, a su se réinventer.

Enfin, le chapitre 5 de ce travail de thèse a permis d'analyser le caractère patrimonial du Lacanau pro au regard du concept des événements sportifs patrimoniaux développé par Chappelet et Pinson. Ce travail nous a donné d'identifier d'abord les caractéristiques de la pérennité du Lacanau pro. Celles-ci ont été abordées en quatre points que sont la régularité de l'événement, l'ancrage de l'événement dans le territoire canaulais, une gouvernance de l'événement fortement territorialisée et le caractère longévif du Lacanau pro. Ensuite, ce chapitre a été le lieu de relever les marqueurs de l'authenticité du Lacanau pro au sens de Pinson (2018). Au nombre de ceux-ci, nous avons noté la réalité de savoir-faire incorporés au sein de l'événement canaulais, l'existence de symboles dignes d'intérêt, la présence d'archives matérielles et immatérielles propres à l'événement auxquels s'ajoutent des indices d'une résonance sociale. Ce dernier critère que nous avons ajouté vient faire évoluer les indicateurs clés de l'authenticité tels que définis par Pinson en vue de mieux prendre en compte la<sup>456</sup> définition du patrimoine culturel immatériel (Unesco, 2003). Aux fins de laquelle est pris en considération les interactions sociales, le respect de la diversité et le développement durable.

Au deumérant, ce travail de thèse interdisciplinaire qui rassemble des réflexions d'historiens, d'anthropologues, de géographes, d'ethnologues, de sociologues etc. s'appuie sur des matériaux empiriques de premières et de seconde mains ainsi que sur une étude de cas particulièrement inédite. Il a permis par ailleurs de mettre en avant l'évolution du patrimoine en lien avec le sport du tout matériel vers des éléments immatériels (Loudcher, et *al.*, 2022). En outre, cette thèse a permis de mettre en relief la question de la transmission patrimoniale et de déterminer les étapes sur lesquelles elles reposent. Il s'agit en premier lieu de la sélection consciente d'un élément matériel ou immatériel perçu comme patrimonial en raison de son double ancrage à la fois territorial et temporel à laquelle s'ajoute une préoccupation partagée

---

<sup>456</sup> Voir annexe 1, article 1 du Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

de le sauvegarder. C'est le cas du Lacanau pro dont l'étude diachronique (1979 - 2019) a montré que l'événement a pris forme grâce à la présence de créateurs et de successeurs qui s'appliquent à travers le temps à se l'approprier : c'est la situation initiale du schéma de patrimonialisation. C'est cette dynamique d'abord guidée par une perception de l'événement comme digne d'intérêts pour le territoire canaulais qui va engendrer des péripéties pour sauvegarder l'événement au fil des ans (étape 2 et 3 du schéma de la patrimonialisation local). À ce niveau, comme nous l'avons déjà signalé précédemment le Lacanau pro ne s'inscrit pas encore dans les modalités institutionnelles d'une patrimonialisation.

La dynamique patrimoniale locale du Lacanau pro suit donc trois étapes (Leveau, 2018). Premièrement, notre enquête de terrain nous permet de déterminer que le Lacanau pro fait l'objet d'intérêt particulier à la fois pour des acteurs publics et pour des acteurs privés locaux. C'est cette perception qui a permis au Lacanau pro de se retrouver aux croisements de logiques de préservations, de transmissions voire de pérennité. Deuxièmement, ce travail de thèse nous a permis de recueillir des affirmations de reconnaissance du Lacanau pro comme faisant partie du patrimoine local notamment celles de Laurent Brun, : «*pour moi un patrimoine immatériel important* »<sup>457</sup> ; «*Le Lacanau pro, c'est un patrimoine incroyable* »<sup>458</sup> et celles de . Patrice Chrzan : «*Le Lacanau pro fait partie du patrimoine sportif voir culturel de Lacanau* »<sup>459</sup> pour ne citer que ces deux. Le troisième indicateur d'une transmission par patrimonialisation du Lacanau pro se retrouve dans le fait que l'événement s'établit dans le temps, génération après génération depuis son invention en 1979 jusqu'à aujourd'hui.

C'est par le fait des informations recueillies de l'analyse des relations entre les différents acteurs et l'événement étudié que nous avons conclu que le Lacanau pro peut être considéré comme événement sportif patrimonial au niveau local. Toutefois, pour la reconnaissance du Lacanau pro et des autres événements sportifs de la même nature, en tant que patrimoine culturel immatériel, plusieurs questions restent à creuser. D'abord, se pose la question de la reconnaissance collective des événements sportifs en général et du Lacanau pro en particulier comme activité culturelle, symbolique d'un spectacle qui se présente et qui se regarde au sens de Yonnet (1998). Car, l'événement sportif étant construit autour d'acteurs (athlètes), de spectateurs (public) et d'un théâtre sur lequel se déroule le spectacle (stade ou site de la pratique). D'autre part, en tant réalité sociale construite (Berger et Luckmann, 1966), le spectacle ne serait-il pas l'un des signes de la civilisation d'une communauté ? En ce sens, ne

---

<sup>457</sup> Laurent Brun, entretien, décembre 2019.

<sup>458</sup> *Idem.*

<sup>459</sup> Patrice Chrzan, entretien, décembre 2019.

pourrait-il pas revêtir un caractère culturel ? Enfin, se posera la question de la reconnaissance du Lacanau pro comme patrimoine culturel immatériel.

## Bibliographie

- (2000) Éditorial : Sport et politique. In : *Politix*, vol. 13, n°50, Deuxième trimestre. Sport et politique. pp. 9-10.
- (2004). La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs 13 et 14 octobre 2005, Le Pradel (Compte rendu). In : *Agora débats/jeunesses*, 38, Jeunes et violences. pp. 138-141.
- Adolin, F. (2022). Notes de lecture de « Développement du sport et dynamique des territoires. Expériences internationales comparées », in *Sciences sociales et sport*, vol. 19, no. 1, pp. 187-201.
- Ahmed, N. (2013). Paralympics 2012 legacy: Accessible housing and disability equality or inequality? *Disability & Society*, 28 (1), 129–133.
- Alaoui, A. (2013). « Pratiques managériales et performance à l'export des PME : la prégnance des facteurs endogènes », *Humanisme et Entreprise*, vol. 311, no. 1, pp. 21-40.
- Andeff, W. (2018). « L'économie des sports d'hiver : Des Jeux Olympiques de Grenoble 1968 aux Jeux d'Albertville 1992 », *Séminaire DESport spécial cinquantenaire des J.O. d'hiver de Grenoble 1968*, Université de Grenoble.
- Andreff, W. (1991). *Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville. Retombées socio-économiques et innovations dans le domaine du sport en Région Rhône-Alpes*. Rapport final du programme pluriannuel en sciences humaines, Rhône-Alpes.
- Andreff, W. (1995). L'économie du sport : à la croisée des chemins. In : Callède, Jean-Paul. *Sport, fête et société*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 49-70.
- Apostolidis, T. (2005). « Représentations sociales et triangulation : enjeux théorico-méthodologiques », in Jean-Claude Abric éd., *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Toulouse, ERES, « Hors collection », p. 13-35.
- Archambault, F. et Artiaga L., 2004. « Sport et identité nationale », *Cahiers Français*, Paris, p. 38-42.
- Arnaud, C., Keramidas, O., Pasquier, M. & Vuignier, R. (2017). *Événements et territoires. Aspects managériaux et études de cas*, Bruxelles, Bruylant.
- Attali, M. (2019). Les défis de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques : De la croyance aux possibilités. *Revue internationale et stratégique*, 114(2), 127-137.
- Aubert, N. (1998). « 19. Relations de pouvoir et leadership », Michel De Coster éd., *Traité de sociologie du travail*. De Boeck Supérieur, pp. 443-474.

- Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz A-M, Imbert, P. & Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, volume 19 N° 84, Paris, CNGE Productions.
- Augustin, J. P. (2009). Les Jeux Olympiques, l'événement spatial par excellence. In: Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, 3 ( septembre). *L'événementiel et les villes touristiques*. pp. 303-311.
- Augustin, J-P. (1994). Le surf et les territoires de l'éphémère". Augustin, Jean-Pierre. *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. pp. 15-22.
- Augustin, J-P. (2002). « La diversification territoriale des activités sportives ». *L'Année sociologique*, vol. 52, no. 2, pp. 417-435.
- Augustin, J-P. (2010). « Lacanau-océan : vers une station touristique de troisième génération ». *Sud-Ouest européen*, Presses universitaires du Midi, p. 43-52.
- Baade, R. A. & Dye, R. F. (1988). « An Analysis of the Economic Rationale for Public Subsidization of Sports Stadiums ». *Annals of Regional Science*, 22 (2), p. 37-47.
- Baeteman, P. (2018). Notion, structure et évolution du patrimoine local. *Gestion & Finances Publiques*, 6(6), 10-13.
- Balduck, A.L., Maes, M., & Buelens, M. (2011). The social impact of the Tour de France: Comparisons of residents' pre-and post-event perceptions. *European Sport Management Quarterly*, 11(2), 91–113.
- Balzacq, T. (2016). « Chapitre 3 - Le constructivisme », *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, sous la direction de Balzacq Thierry. Presses de Sciences Po, pp. 165-250.
- Barabel, M., Mayol, Samuel. & Meier, O. (2010). « Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire ». *Management & Avenir*, vol. 32, n° 2, pp. 233-253.
- Baray, J. (2008), « Marketing territorial. Appréciation du rayonnement international des villes et des régions du monde par le nombre de leurs références sur les moteurs de recherche web ». *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 234, n° 6, pp. 27-35.
- Barget E. (2007). T comme théorie des tournois. *Revue juridique et économique du sport*, p. 113-122.
- Barget, E. & Gouguet J.-J. (2010). « L'accueil des grands événements sportifs: quel impact économique ou quelle utilité sociale pour les régions? L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007 ». *Région et Développement*, n° 31, pp. 93-117.
- Barget, É. et Gouguet, J.-J. (2011). De l'importance des dépenses des spectateurs étrangers dans l'impact touristique des grands événements sportifs. *Tourisme et patrimoine mondial*, Volume 30, numéro 2.

- Barreau, G. (2006). La gestion du risque environnemental dans l'organisation des grands événements sportifs. In : *Les Cahiers de l'INSEP*, n°37, Sport, environnement et développement durable. pp. 351-364.
- Barrère C. & Nieddu, M. (2014). La pratique de l'approche patrimoniale. *Économie appliquée : archives de l'Institut de science économique appliquée, Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées – ISMEA. Le patrimoine, d'un objet à un instrument d'analyse*, Tome LXVII (n° 4), pp.163-201.
- Bartel-Radic, A. (2021). « Conclusion. Quelles préconisations pour concilier management et bénévolat ? », Anne Bartel-Radic éd., *Bénévolat et management. Pratiques, paradoxes, préconisations*. EMS Editions, pp. 175-184.
- Bartikowski B., Merunka D. & Valette-florence P. (2009). « L'attitude vis-à-vis des destinations touristiques : le rôle de la personnalité des villes ». *Revue Management et Avenir*, vol. 18, n° 4, p. 72-87.
- Bayeux P. (2009), *Le maire et le sport*, Berger-Levrault, Paris.
- Bayeux, P. (2006), *Les relations entre collectivités locales et clubs sportifs*, PUS, Voiron.
- Becker, H. S. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press of Glencoe.
- Bendix, R., Eggert, A. & Peselmann, A. (2012). « Introduction. Heritage regimes and the State », in Regina Bendix, Aditya Eggert et Arnika Peselmann (éd.), *Heritage Regimes and the State*. Göttingen, Universitätsverlag Göttingen : 11-20.
- Bérard, L. & Marchenay, P. (2007). *Produits de terroir - Comprendre et agir*. CNRS – Ressources des territoires – Cultures, usages, société, Paris.
- Berthelot, J-M. (2005). « Le développement de la sociologie empirique », Jean-Michel Berthelot éd., *La construction de la sociologie*. Presses Universitaires de France, pp. 53-79.
- Bessière, J. (1998). Local Development and heritage: traditional food and cuisine as tourist attractions in rural areas. *Sociologia Ruralis* 38(1), 21–34.
- Bessy, O. & Suchet, A. (2015). « Une approche théorique de l'événementiel sportif ». *Mondes du Tourisme*, Éditions touristiques européennes.
- Bessy, O. (1994). Les enjeux économiques du surf en Aquitaine. Augustin, Jean-Pierre. *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 121-141.
- Bessy, O. (2002) L'innovation dans les piscines publiques. Dans Olivier Bessy et Dieter Hillairet (dir.) *Les espaces sportifs innovants*, tome 1. Voiron, Presses Universitaires du Sport, p. 179-237.

- Bessy, O. (2006). Perspective 1 – Le développement durable : un nouveau défi pour le sport ? In : *Les Cahiers de l'INSEP*, n°37, Sport, environnement et développement durable. pp. 77-115.
- Bessy, O. (2013). *L'innovation dans l'événementiel sportif de l'attractivité touristique au développement territorial*, Presses Universitaires du Sport.
- Bineau, J. (2003). « Équipe et sport amateur », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. ix, no. 20, pp. 149-162.
- Black, J. & MacRaild, D. (2016). *Studying History*, 4e éd., Basingstoke, Éditions Bloomsbury.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2001). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Nathan, Paris, p.7.
- Blanco Romero. A., Blazquez Salom, M. , Morell, M., Fletcher, (2019). Not tourism-phobia but urban-philia: Understanding stakeholders' perceptions of urban touristification, *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles* 83(2834):30 pp.
- Blin, É. (2012). « Sport et événement festif. La ville à l'heure des marathons et des semi-marathons ». *Annales de géographie*, vol. 685, no. 3, pp. 266-286.
- Bloch, M. & Febvre, L. (1929). « À nos lecteurs ». *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 1, p. 1.
- Boisdeffre, M. (2005). Archives privées, archives publiques : deux domaines si distincts ? In : *Éduquer et punir : La colonie agricole et pénitentiaire de Mettray (1839-1937)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 245-248.
- Boisseaux, S., Knoepfel, P., Laesslé, M., & Tippenhauer, L. (2012). *Labellisation du patrimoine : une approche néo-institutionnaliste*. Working paper de l'IDHEAP, Chaire Politiques publiques et durabilité, 10/2012.
- Bon, J. & Sperling, D. (1991). Le marketing territorial. In : *Politiques et management public*, vol. 9, n° 4, pp. 142-143.
- Bond, P. (2013). Les Sud-africains payent l'addition et la FIFA fait des profits, in Julie Duchatel (dir), *La coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*, Centre Européen du Tiers Monde, Genève, 2013, p. 46-6.
- Booth, D. G. (2021). Surfer. *Encyclopedia*, Britannica.
- Bouet, M. (1994). Pratiques sportives et environnements : Éclaircissement des termes et aperçu de leurs relations". Callède, Jean-Paul. *Sports et environnement*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. pp. 37-57.
- Bourbillères, H. & Koebel, M. (2020). Les processus de contestation dans le cadre des candidatures des villes européennes aux Jeux olympiques et paralympiques 2024. *Movement & Sport Sciences*, 107, 17-29.

- Bourbillères, H., Charrier, D. & Evrard, B. (2019). « 03. Quand la ville décide de soutenir les événements sportifs commerciaux et compétitifs : les déterminants de l'action concertée à Paris ». *Politiques & management public*, vol. 3, no. 3, pp. 297-319.
- Bourbillères, H., Charrier, D. & Evrard, B. (2015). Démocratie participative et politique sportive : l'exemple des événements parisiens, *Revue européenne du management du sport*, pp. 18 – 31.
- Bourdé, G. & Martin, H. (1997). *Les Écoles historiques*, Paris, Le Seuil.
- Bourg, J.F. & Gougnet, J.J. (1998). *Analyse économique du sport*, PUF.
- Bourg, J-F. (2008). « Les très hauts revenus des Superstars du sport. Un état des approches théoriques et empiriques ». *Revue d'économie politique*, vol. 118, no. 3, pp. 375-394.
- Bourliataux- Lajoinie, S. & Rivière, A. (2013). L'enjeu des m-services en marketing touristique territorial : proposition d'un cadre d'analyse. *Recherches en Sciences de Gestion*, 95, 65-82.
- Bouvet, P. (2013). « Les « retombées » des événements sportifs sont-elles celles que l'on croit ? », *Revue de la régulation* [En ligne], 13 | 1er semestre / Spring 2013, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/10215>.
- Braud, M. (2008). *Sociologie politique*, 9<sup>e</sup> éditions, LGDJ, Lextenso éditions, Paris.
- Braudel, F. & Labrousse, E. (dir.) (1980). *Histoire économique et sociale de la France*, vol. 5, Paris, Presses universitaires de France.
- Braudel, F. (1958). Histoire et Sciences sociales : La longue durée. In : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 13<sup>e</sup> année, N. 4, pp. 725-753.
- Breton, J.M. (2010). Sport, tourisme, environnement et développement local durable (activités récréatives et sportives et protection de l'environnement : le cas du Parc national de la Guadeloupe). In : *Revue Juridique de l'Environnement*, n°2, pp. 219-230.
- Bromberger, C. (1998). *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*. Paris, Éditions Bayard.
- Bromberger, C. (2020). Le patrimoine immatériel entre ambiguïtés et overdose In : *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012*. Paris. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Bühlera, È-A., Cavaillé, F. & Gambino, M. (2006). « Le jeune chercheur et l'interdisciplinarité en sciences sociales. Des pratiques remises en question », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, no. 4, pp. 392-398.



- Burns, J. P. et Mules, T. J. (1989). « An Economic Evaluation of the Adelaide Grand Prix » in Syme, G. J. et al. (eds). *The Planning and Evaluation of Hallmark Events*, Ashgate, Aldershot, p. 172-185.
- Burric, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie, *Recherches Qualitatives*, Numéro Hors-Série n° 8, p.7-36.
- Buscatto, M. « Chapitre 1. La fabrique des filles et des garçons ». *Sociologies du genre*. Sous la direction de Buscatto Marie. Armand Colin, 2019, pp. 21-59.
- Cabin, P. (2009). « L'essor de la sociologie interactionniste », Xavier Molénat éd., *La sociologie*, Éditions Sciences Humaines, pp. 76-78.
- Caplat, J. (2016). « Savoir-faire ou savoirs ? Comment la sélection paysanne questionne le statut des savoirs traditionnels ». *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 46, no. 2, pp. 125-153.
- Carvalho, A. (2013). « Christian Hottin (éd.), Le patrimoine culturel immatériel : Premières expériences en France », *Ethnographique*, vol. 17 (2), 430-432.
- Cegarra, J-J. & Michel, G. (2003). « Alliances de marques : quel profit pour les marques partenaires ? ». *Revue française de gestion*, vol. no 145, no. 4, pp. 163-174.
- Chaboche, J. (2016). Du territoire de projets à l'anti-projet de territoire. Grand équipement sportif et construction de l'intercommunalité en agglomération intermédiaire. *Cahiers de géographie du Québec*, 60 (171), 455-475.
- Chabot, C. (2020). « Pauvreté urbaine et ville-hôtes des méga-événements sportifs au Brésil : favelas intégrées et favelas évincées ». in Suchet, A. & El Akari, A. (2020). *Développement du sport et dynamique des territoires. Expériences internationales comparées*. Montpellier, Éditions AFRAPS, pp. 263 - 273.
- Chaix, P. & Chavinier-Réla, S. (2015). « Évolution de la demande sociale de sport et remise en cause de la compétition », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. liv, no. 3, pp. 85-97.
- Chalip, L. & Mc Guirly, J. (2004). « Bundling sport events with the host destination ». *Journal of Sport & Tourism*, vol. 9, no 3, p. 267-282.
- Chamard, C. & Schlenker, L. (2017). La place du marketing territorial dans le processus de transformation territoriale, AIRMAP, *Gestion et management public*, Volume 6 / n°1, pages 41 à 57.
- Chamard, C. (2017). Le marketing territorial : comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires. *Gestion et management public*, 6(1), 77-80.
- Chaniac, R. (2003). « Introduction. L'audience, un puissant artefact », *Hermès, La Revue*, vol. 37, no. 3, pp. 35-48.

- Chanut, V. & Rochette, C. (2012). « La fabrique d'une marque Région : le cas de la marque "Auvergne Nouveau Monde" ». *Politique et Management Public*, 29, 3, p. 493-517.
- Chapel Guérin, A., Valy, J., & Pian, S. (2008). *Le terrain : de l'objet scientifique à l'objet polémique. À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras, France.
- Chappelet, J.-L. (2015). Heritage Sporting Events and Place Marketing in Plevnik M., Retar I., Pisot R., Obid A. (eds.) Sustainable Development of Sport Tourism. *Annales University Press*, pp. 57-72.
- Chappelet, J.-L. (2014). Les événements sportifs patrimoniaux comme vecteur de développement territorial, dans Olivier Bessy (dir.), *L'Innovation dans l'événementiel sportif. De l'attractivité touristique au développement territorial*. Presses universitaires du sport.
- Charaudeau P. (2010). « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales », *Questions de Communication*, n°17, pp.195-222.
- Charle, C. (1989). Histoire sociale, histoire globale ? In : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°23.
- Charle, C. (1993). *Histoire sociale, histoire globale ?* Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Charrier, D. & Jourdan, J. (2009). « L'impact touristique local des grands événements sportifs : une approche qualitative de la Coupe du monde de rugby en Île-de-France ». *Téoros*, 28/2, 45-54.
- Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M. & Parmantier, C. (2020). L'impact social des grands événements sportifs : réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'Euro 2016. *Movement & Sport Sciences*, 107, 3-15.
- Chiffet, P. & Raspaud, M. (1991). Ouvrage collectif. Responsable scientifique : W. Andreff : *Les effets d'entraînement des jeux olympiques d'Albertville*. In : *Revue de géographie alpine*, tome 79, n°3, pp. 132-133.
- Coëffé, V. & Morice, J.-R. (2017). « Patrimoine sans limite ? La mondialisation du tourisme comme opérateur d'un « tout-patrimoine » ». *L'Information géographique*, vol. 81, n° 2, pp. 32-54.
- Collinet, C. & Schut, P. (2020). L'héritage social des Jeux olympiques. *Movement & Sport Sciences*, 107(1), 1-2.
- Collis D. & Montgomery C. (2008). « Competing on resources », *Harvard Business Review*, pp. 1-14.
- Corbin, A. (1988). *Le territoire du vide. L'occident et le désir de ravage. 1750-1840*, Aubier, Paris.

- Corneloup, J. & Obin, O. (2011). Fabrique territoriale d'un événementiel en sport de nature. *Gestion 2000*, 3(3), 83-102.
- Cornu, M. & Wagener, N. (2018). L'objet patrimoine : Une construction juridique et politique ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1(1), 33-47.
- Crossick, G. (2000). « Qu'est-ce que l'histoire sociale ? » dans Yves Michaud (dir.), *Université de tous les savoirs*, vol. 3 : *Qu'est-ce que la société ?* Paris, O. Jacob, p. 300-309.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*, Seuil, Paris.
- Crozier, M. (1960). Les relations de pouvoir dans un système d'organisation bureaucratique. In : *Sociologie du travail*, 2<sup>e</sup> année n°1, pp. 61-75.
- Dallis, S., Duthuillé A., Fricaudet M., Juste, A., Issard, S., Martenot, E. & Vincelot, J. Les Jeux de Londres et l'héritage Olympique. *Livret Final des infrastructures de Londres*, École Urbaine de Sciences Po, Paris, mai 2017.
- Danny, T. (1997). Voir le paysage, enquêter sur le temps. Narration du temps historique, engagement dans l'action et rapport visuel au monde. In : *Politix*, vol. 10, n°39, Troisième trimestre. Se référer au passé. pp. 86-108.
- Davallon, J. (2010). The Game of Heritagization, in *Constructing cultural and natural heritage : parks, museums and rural heritage*, Documenta Universitaria, P. 39-62.
- Dejean, S., Pénard T. & Suire, R. (2010). « La gratuité est-elle une fatalité sur les marchés numériques ? Une étude sur le consentement à payer pour des offres de contenus audiovisuels sur internet ». *Économie & prévision*, vol. 194, no. 3, pp. 15-32.
- Deng, H., Mancini, M., Zhang, L. & Bonino, M. (2020). Beijing 2022 entre rénovation urbaine et héritage sportif olympique : l'étude de cas de Shougang : From space for event to space for health and leisure. *Movement & Sport Sciences*, 107, 53-65.
- Deng, Q. & Li, M. (2013). « A Model of Event-Destination Image Transfer », *Journal of Travel Research*, vol. 53, no 1, p. 69-82.
- Descamps, F. (2015). « En guise de réponse à Giovanni Contini : De l'histoire orale au patrimoine culturel immatériel. Une histoire orale à la française : Conférence à l'université de Sherbrooke le 10 avril 2015 ». *Bulletin de l'Association française des archives orales sonores et audiovisuelles (AFAS)*.
- Di Méo, G. (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser ». Poitiers-Châtelleraut, France. pp. 87-109. halshs-00281934.
- Doering, A. (2018). From he'e nalu to Olympic sport: A century of surfing evolution. In T. Hinch & J. Higham, *Sport Tourism Development* (3<sup>rd</sup> ed.), Bristol: Channel View Publications. pp. 200-203.

- Douxami, C. (2017). « Circulation et transmission des savoirs issus des patrimoines immatériels : le cas afro-brésilien ». *Autrepart*, vol. 82, no. 2, pp. 51-67.
- Drouin, M. & Richard-Bazire, A. (2011). La sélection patrimoniale, introduction, Quebec, Canada, *Éditions MultiMondes*, 1-8.
- Duchatel, J. (ed), (2013). *La coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*, Genève, CETIM.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative*, 2<sup>e</sup> édition. Les questions clés de la démarche compréhensive, Paris, Vuibert.
- Elyashiv, R. A. (2019). Les chefs d'établissement et de district parlent de l'attrition des enseignants. *Journal du curriculum et de l'enseignement*, vol. 8, n° 3, p. 160-170.
- Escadafal, A. (2007). « Attractivité des destinations touristiques : quelles stratégies d'organisation territoriale en France ? », *Téoros*, 26-2, Presses de l'Université du Québec, p. 27-32.
- Fagnoni, É. & Castoldi, L. (2018). « De l'événement sportif au sport busines : le Tour de France ». *Bulletin de l'association de géographes français*, 95-1, 129-143.
- Falaix, L. & Favory, M. (2002). Les stations du surf sur la côte basque. *Sud-Ouest Européen*, vol. 13, p. 51-61.
- Faure, A. (dir). (1991). *Les premiers banlieusards, aux origines de la banlieue de Paris*, Paris, Créaphis, coll. « Rencontres à Royaumont ».
- Faure, M. (1998). Patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord : savoirs et pratiques techniques. *Revue de Géographie Alpine* 86(4), 51-60.
- Favory, M. (1994). Surf et néo-territorialité. Augustin, Jean-Pierre. Surf Atlantique : *Les territoires de l'éphémère*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 213-216.
- Ferrand, A. & Chappelet, J. (2015). « Smaller is beautiful » : vers de plus petits événements sportifs ? *Reflets et perspectives de la vie économique*, LIV, 111-125.
- Ferrand, A. (1997). Chapitre 2. Analyse juridique de l'événement sportif. *Sport et sponsoring*. By Ferrand. Paris : INSEP-Éditions, pp. 73-107.
- Ferrier, B., Sheppard, J., Farley, O.R.L., Ellen, R., Secomb, J.L., Parsonage, J., Newton, R. & Nimphius, S. (2018). Scoring analysis of the men's 2014, 2015 and 2016 world championship tour of surfing: the importance of aerial manoeuvres in competitive surfing, *Journal of Sports Sciences*, Volume 36, pages 2189 – 2195.
- Feuillet, A., Scelles, N. & Durand C. « Revenus et Superstars dans les sports individuels. Le cas du tennis et du golf masculins », *Revue française de gestion*, vol. 276, no. 7, 2018, pp. 45-60.

- Finnemore, M. & Sikkink, K. (2001). « Taking Stock: The Constructivist Research Program in International Relations and Comparative Politics », *Annual Review of Political Science*, Vol. 4:391-416.
- Fisher, R. (2000). *Sources of conflict and methods of conflict resolution. International Peace and Conflict Resolution*, School of International Service, The American University.
- Fletcher, R., Blanco-Romero, A., Blázquez-Salom, M., Cañada, Murray Mas, I., Sekuloba, F. (2021). *Camins cap a un turisme postcapitalista*. Barcelona : Alba Sud Editorial, Informes en Contrast, núm. 18.
- Fleuriel, S. & Raspaud, M. (2012). Paris–Roubaix : l’imaginaire, le politique et le patrimoine. Vivre du patrimoine. *Un nouveau modèle de développement ?* L’Harmattan, pp.441-458.
- Flyvbjerg, B. & Stewart, A. (2012). Olympic proportions: Cost and cost overrun at the Olympics 1960–2012. Said Business School *Working Paper*. Oxford: Said Business School.
- Fodimbi, M. (1999). « L’intégration/insertion par les sports : Normalisation ou construction identitaire ? », *Ville école intégration*, n° 116, p. 73-96.
- Forsyth, D. (2014). *Group dynamics* (6th ed.). Belmont, CA: Wadsworth Cengage Learning.
- François, H., Hirczak, M. & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 683-700.
- Fredline, E. & Faulkner, B. (2001). Variations in residents’ reactions to major motorsport events: Why residents perceive the impacts of events differently. *Event Management*, 7(2), 115–125.
- Fuchs, J. & Vivier, C. « L’interdisciplinarité comme conviction partagée ». *Staps*, vol. 113, no. 3, 2016, pp. 5-6.
- Fuchs, J. (2017). « Les Jeux nautiques atlantiques. Sport, culture et maritimité », *Ethnologie française*, vol. 47, no. 2, pp. 341-350.
- Gaetano, C. (2007). « Inventaire du patrimoine immatériel en France : du recensement à la critique » in *Les carnets du Lahic* n° 3, 54 p.
- Gallopel-Morvan, K., Birambeau, P., Larceneux, F. & Rieunier, S. (2013). Chapitre 1. Comment recruter, intégrer et fidéliser les bénévoles ? Dans : K. Gallopel-Morvan, P. Birambeau, F. Larceneux & S. Rieunier (Dir), *Marketing et Communication des Associations*, Paris : Dunod, pp. 17-51.
- Gammon, S., Ramshaw, G. et Waterton, E. (2013). « Examining the Olympics : heritage, identity and performance », *International Journal of Heritage Studies*, 19 :2, 119-124.

- Gasnier, M. (2019). « Réflexion épistémologique sur le patrimoine industriel : de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité », *Revue d'histoire des sciences*, vol 72, n° 2, pp. 309-347.
- Getz, D. (2008). « Event tourism: Definition, evolution, and research ». *Tourism Management*, vol. 29, no 3, p. 403-428.
- Getz, D. (2012). *Event studies: Theory, research and policy for planned events*. London : Routledge.
- Gibson, C. (2014). *Lieux de surf, fabricant de planches de surf : artisanat, créativité et patrimoine culturel à Hawaï, en Californie et en Australie*, Honolulu, Presse universitaire d'Hawaï.
- Giordano, C. (2015). « Le passé dans le présent : quels rapports entre anthropologie et histoire ? », Daniela Cerqui éd., *Mélanges en l'honneur de Mondher Kilani*. BSN Press, pp. 89-100.
- Glevarec, H. & Saez, G. (2002). *Le patrimoine saisi par les associations*. Paris : Ministère de la Culture - DEPS.
- Gleyse, J. (2004). « Colonisation ou métissage dans les pratiques corporelles : le « texmex » ou le « hamburger » ? », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 6/7.
- Gontier, C., Fuchs J. & Michot, T. « Les fêtes maritimes en Bretagne : quand le territoire rencontre le patrimoine, une approche sociogéographique », *Norois*, vol. 258, no. 1, 2021, pp. 39-56.
- Gouguet, J.-J. et Nys, J.-F. (1993). *Sport et développement économique régional*, Dalloz, Paris.
- Gourdon, V. (2001). *Histoire des grands-parents*, Paris, Éditions Perrin, coll. « Pour l'histoire ».
- Gratton, C., & Preuss, H. (2008). Maximizing Olympic impacts by building up legacies. *The International Journal of the History of Sport*, 25(14), 1922–1938.
- Gratton, C., Dobson, N. & Shibli, S. (2000) « The economic importance of major sports events: a case study of six events ». *Managing Leisure*, vol. 5, no 1, p. 17-28.
- Gravari-Barbas, M. & Veschambre, V. (2005). Approches et représentations du patrimoine : dynamiques, évolutions, projets, introduction. *Revue ESO*, N° 23, Carta, Université d'Angers.
- Gravari-Barbas, M. (2004). Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace In : *Annales de Géographie*, t. 113, n°640, pp. 588-611.
- Grenet, S. (2008). « Les inventaires en France » in *Culture et Recherche* n° 116-117, p. 27-28.

- Grenet, S. (2009). « Histoire, patrimoine immatériel et identité : la question religieuse au Québec », *In Situ* [En ligne], 11 | mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4548> ; DOI : 10.4000/insitu.4548.
- Guéguen, A. & Renard, M. (2017). La faisabilité d'une relocalisation des biens et activités face aux risques littoraux à Lacanau. *Sciences Eaux & Territoires*, 23, 26-31.
- Guibert, C. (2006). Politiques de communication et identifications territoriales différenciées. Les usages politiques des vagues et de l'univers du surf par les municipalités de la côte Aquitaine. *Teoros*. Revue de recherche en tourisme, Université de Montréal, Vol. 25-2, pp.62-71.
- Guibert, C. (2011). « Surf et « contre-culture » : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France », *Sciences sociales et sport*, vol. 4, no. 1, pp. 11-39.
- Guibert, C. (2015). « Le premier âge du surf en France : un sport socialement sélectif », *Movement & Sport Sciences*, vol. 61, no. 2, 2007, pp. 89-100.
- Guichard-Anguis, S. (2017). « Patrimoine immatériel japonais, du défilé de char à la corbeille de bambou ». *L'Information géographique*, vol. 81, no. 2, pp. 55-74.
- Guissepelli, E. (2018). « Mimétisme des hommes et des territoires. Pour un enrichissement des regards sur les phénomènes géographiques », *Annales de géographie*, vol. 721, no. 3, pp. 307-330.
- Gusmão de Oliveira, N. (2016). Les méga-événements au Brésil et la réinvention du spectacle sportif. *Problèmes d'Amérique latine*, 103, 17-36.
- Haferburg, C., Golka, T., & Selter, M. (2009). Public viewing areas : Urban interventions in the context of mega-events. In *Development and dreams: The urban legacy of the 2010 Football World Cup*. Le Cap, Afrique du sud, HSRC Press. pp. 174–199.
- Hamel, J. (2005). « Sociologie et interdisciplinarité, un mariage de raison ? », *A contrario*, vol. 3, no. 1, pp. 107-115.
- Harada, M. (2005). « Hosting a mega-sports event and its impact upon city development challenges of the city of Osaka ». Papier présenté à « Comparing Sports Policy, Sports Investment and Regional Development Initiatives in the Hosting of Sports Events in East Asia and Europe ». Université de Edimbourg, Royaume-Uni, 3 au 11 Mars 2005.
- Hautbois, C. & Desbordes, M. (2011). « Le sport dans la stratégie de communication des collectivités territoriales : le cas de la Seine-Saint-Denis ». *Politiques et management public*, Vol 28/4, 509-530.
- Heidrun, F. (1997). Le temps-discours, les temps-images. Pluralisation et ouverture de l'organisation temporelle de la vie quotidienne. In : *Politix*, vol. 10, n°39, Troisième trimestre. Se référer au passé. pp. 39-64.

- Heilbrunn, B. (2017). « Chapitre II. Qu'est-ce qu'une marque ? », Benoît Heilbrunn éd., *La marque*. Presses Universitaires de France, pp. 14-40.
- Heilbrunn, B. (2017). « Chapitre premier. Histoire et fonctions des marques », Benoît Heilbrunn éd., *La marque*. Presses Universitaires de France, pp. 5-13.
- Heimann, J. (2016). *Surfing. 1778–Today*, Taschen editions, Cologne, Allemagne.
- Hélaridot, V., Gaudart, C. & Volkoff, S. (2019). « La prise en compte des dimensions temporelles pour l'analyse des liens santé-travail : voyages en diachronie », *Sciences sociales et santé*, vol. 37, no. 4, pp. 73-97.
- Hewison, R (1987). *Tourism: The Nostalgia Industry of the Future. The Heritage Industry: Britain in a Climate of Decline*, London: Methuen.
- Hillairet, D. (1994). Surf et pratique de glisse : invention, évolution et tendances technologiques. Augustin, Jean-Pierre. *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 143-166.
- Hinch, T. et Ramshaw, G. (2014). « Heritage sport tourism in Canada », *Tourism Geographies : An International Journal of Tourism Space, Place and Environment*, 16 : 2, 237-251.
- Hirsch, T. (2014) « Le temps social. Conceptions sociologiques du temps et représentations de l'histoire dans les sciences de l'homme en France (1901-1945) ». *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 12 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/6325>.
- Hostettler, U. (1991). *Der Rebell von Eggwil Aufstand der Emmentaler 1653*, Berne.
- Hottin, C. (2008). « La mise en œuvre par la France de la convention de l'Unesco » in *Culture et Recherche* n° 116-117, p. 10-54.
- Hottin, C. (2011). « Entre ratification et inscriptions : la mise en œuvre d'une politique du patrimoine culturel immatériel en France (2006-2010) » in *Terrain* n° 57, p. 145-157.
- Hottin, C. (2011). *Le patrimoine culturel immatériel. Premières expériences en France, Arles et Paris* Paris : Actes sud - Maison des cultures du monde, Coll. Internationale de l'imaginaire n° 25.
- Houlihan, B. (1997). « Sport, National Identity and Public Policy », *Nations and Nationalism*, vol. 3, no 1, p. 113-137.
- Hoynes, W., Croteau, D. & Milan, S. (2011). *Médias/Société : industries, images et publics*. SAUGE.
- Huck, D. (2005). « Minoration et majoration dans le discours épilinguistique institutionnel sur les langues en Alsace. Étude diachronique exploratoire », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 10, no. 1, pp. 187-202.



- Irani, D. (1997). « Public Subsidies to Stadiums: Do the Costs Outweigh the Benefits? ». *Public Finance Review*, 25 (2), p. 238-253.
- Jacob, C. (2014). *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir ?* Marseille : OpenEdition Press.
- Jarrige, F. (2012). « Discontinue et fragmentée ? Un état des lieux de l'histoire sociale de la France contemporaine », *Histoire, économie & société*, vol. 31, no. 2, pp. 45-59.
- Kaplanidou, K. & Vogt, C. (2007). « The Interrelationship Between Sport Event and Destination Image and Sport Tourists' Behaviours ». *Journal of Sport & Tourism*, vol. 12, n° 3-4, p. 183-206.
- Kaplanidou, K., Kerwin, S. & Karadakis, K. (2013). Comprendre le succès des événements sportifs : explorer les perceptions des consommateurs et des fournisseurs d'événements sportifs. *Journal of Sport & Tourism*, 18 : 3, 137-159.
- Kaswengi, J. (2011). « Revenu management : fermeture d'allotements et coût d'opportunité dans le tourisme B to B ». *Management & Avenir*, vol. 43, no. 3, pp. 57-76.
- Kaufman, J-C. (2007). *L'enquête et ses méthodes, L'entretien compréhensif*, 2è édition refondue, Armand Colin, Paris, p.45.
- Kavetsos, G., & Szymanski, S. (2010). National well-being and international sports events. *Journal of Economic Psychology*, 31(2), 158–171.
- Keerle, R. « L'alpinisme, le surf et la boxe : une fable géopolitique », *Outre-Terre*, vol. no 8, no. 3, 2004, pp. 275-277.
- Keller, K. L. (1993) « Conceptualizing, measuring, and managing customer-based brand equity ». *Journal of Marketing*, vol. 57, no 1, p. 1-22.
- Kent, R. A. (1981). *A History of British Empirical Sociology*, Aldershot, Gower Publishing Company.
- Kerzil, J. (2009). Constructivisme. Dans : Jean-Pierre Boutinet éd., *L'ABC de la VAE*. Toulouse : Érès. pp. 112-113.
- Kornai, J., Maskin, E. & Roland, G. (2003). Comprendre la contrainte budgétaire douce. *Journal de littérature économique*, 41, no. 4 : 1095-1136.
- Lachaud, M-H. (2013). Méthodologie d'enquête et accès au terrain : le cas des employés du nettoyage. *TransFormations : Recherches en éducation et formation des adultes*, Institut CUEEP, Lille 1, pp.53-69.
- Lacoeuilhe, J., Abdelmajid, A., Herrmann, J-L, Des Garets, V. & Michel, G. L'attachement à la marque : État des connaissances et perspectives de recherche. *La Revue des Sciences de Gestion*, 2021, 312, pp.11-24.

- Lajarge, R. (1999). Quatre modalités pour « faire » du territoire. Dans Françoise Gerbaux (dir.) *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?* La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 79-100.
- Lamara, H. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable & territoires* [En ligne]. <https://developpementdurable.revues.org/8208>.
- Lamothe, M. (2014). « Passions ordinaires » ou nouveaux objets patrimoniaux ? Réflexions sur les liens entre sport et patrimoine culturel immatériel. *Ethnologies*, 36(1-2), 405-431.
- Landolt, E. « Formes de vie et style dans le constructivisme d'Alexandre Rodtchenko », *Ligeia*, vol. 157-160, no. 2, 2017, pp. 91-104.
- Lankarani, L. (2002). L'avant-projet de convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : évolution et interrogations. In : *Annuaire français de droit international*, volume 48, pp. 624-656.
- Lapassade, G. (2002). « Observation participante », Jacqueline Barus-Michel éd., *Vocabulaire de psychosociologie*. ERES, pp. 375-390.
- Lapeyronie, B. & Charrier, D. (2011) Processus de développement des pratiques sportives : un essai de modélisation à partir de l'exemple des marathons. *Revue Européenne du Management de Sport*, n° 30, p. 6-15.
- Lapeyronie, B. & Le Fur, Sarah. (2012). Les impacts territoriaux des grands événements sportifs. Analyse sociale du tour de France à Montpellier. *Revue Européenne du Management du Sport*, sport n° 36, p. 47 - 58.
- Lardon, S. (2011). Chaîne d'ingénierie territoriale : diversité des acteurs dans la conduite d'un projet de territoire. Dans Leo Dayan (dir.) *L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable*. Paris, L'Harmattan, p. 145-162.
- Lascoumes, P. & Le Gales, P. (2012). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, Paris.
- Lasfar, A. (2009). Michel Offerlé, Henry Rousso, (dirs), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique* : Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2008, 283 p. *Questions de communication*, 16, 286-286.
- Lassalle, F. (2015). « Chapitre 7. Les stratégies corporate des organisations sportives ». *Management des organisations sportives*. Sous la direction de Lassalle Frédéric. EMS Editions, pp. 199-226.
- Lavoie, M. (2014). « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés*, vol. 125, no. 3, pp. 137-151.
- Le Bouter, F. (2014). La sociologie constructiviste du risque de Niklas Luhmann. *Communication & Organisation*, 45, 33-48.

- Le Coq, S., Léonard, J., Dartiguenave, J-Y., Quimbert, C. & Quentel, J-C. (2019). « Patrimoine et transmission », in *Tétralogiques, processus de patrimonialisation*, n°24, pp. 167-193.
- Le Floch, P. & Sonnac, N. (2013). « II. Les caractéristiques économiques d'une publication de presse », Patrick Le Floch éd., *Économie de la presse à l'ère numérique*. La Découverte, pp. 13-40.
- Le Hégarat, T. (2015). *Un historique de la notion de patrimoine*. Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines.
- Legg, D., & R. Steadward. (2011). The history of the Paralympic Games. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.). *Paralympic legacies*, pp.13–20
- Lemieux, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ? *Politix*, 100, 169-187.
- Lemoine, L. & Delorme, D. (2023). Ancrage d'un évènement sportif patrimonial dans son territoire : Une approche par le business model. *Revue française de gestion*, 309, pp. 63-83.
- Lequin, Y. (dir.). (1986). « Sociale (Histoire) », dans André Burguière, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lequin, Y. (dir.), (1986). « Sociale (Histoire) », dans André Burguière, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 635-642.
- Leveau, P. (2018). « L'ontologie sociale du patrimoine : Lascaux et le problème du temps ». *Nouvelle revue d'esthétique*, vol. 21, n° 1, pp. 51-60.
- Lhuillier, D. & Litim, M. (2010). « Crise du collectif » et déficit d'histoire : apports de travaux sur le groupe et le collectif de travail ». *Connexions*, vol. 94, no. 2, pp. 149-173.
- Loudcher, J.-F. (2020). L'héritage olympique et sportif comme projet éducatif : L'expérience pédagogique de l'école secondaire britannique de Park House school. In A. Suchet & A. El Akari (Eds.), *Développement du sport et dynamique des territoires. Expériences internationales comparées*. Montpellier, Éditions AFRAPS, pp. 229-238.
- Loudcher, J.-F., Suchet, A. & Soulier, P. (Eds.). (Sous presse). *Héritages olympiques et patrimoine des évènements sportifs. Promesses, mémoire et enjeux*. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- Loudcher, J-F., Callède, J-P., Suchet, A., Claverie, É. & Augustin, J-P. (2022). « Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales. Concepts, processus et enjeux » in Loudcher, Suchet et Soulier (dir) *Héritages sportifs et dynamiques patrimoniales*, Montpellier, Presses universitaire de la Méditerranée, p.23-38.
- Louvel, S. (2015). Ce que l'interdisciplinarité fait aux disciplines. Une enquête sur la nanomédecine en France et en Californie. *Revue française de sociologie*, 56 (1), pp.69-97.

- Lowenthal, D. (1998). *The Heritage Crusade and the Spoils of History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Luckmann T. (1997). Les temps vécus et leurs entrecroisements dans le cours de la vie quotidienne. In : *Politix*, vol. 10, n°39, Troisième trimestre. Se référer au passé. pp. 17-38.
- Lussault, M. (2003). Urbanite. Dans Jacques Levy et Michel Lussault (dir.) *Dictio.nnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 966-967.
- Maltese, L. & Danglade, J-P (2014). « Chapitre 1. Les business models du sport spectacle ». *Marketing du Sport et événementiel sportif*. Sous la direction de Maltese Lionel, Danglade Jean-Philippe. Dunod, pp. 5-38.
- Mantei, C. (2015). « Tourisme : quelle ambition pour la France ? Les nouvelles voies du marketing territorial ». *Annales des Mines - Réalités industrielles*, n° 3, pp. 25-29.
- Marcadé, J-C. « Suprématisme et constructivisme dans l'Empire Russe et l'URSS », *Ligeia*, vol. 157-160, no. 2, 2017, pp. 32-39.
- Mariani, G. (2013). « L'incertitude et le risque dans les sports de glisse liés aux vagues : entre mythe et réalité », *Staps*, vol. 99, no. 1, pp. 37-47.
- Massiera, B., Ionescu, S. & Cernaianu, S. (2008). Étude comparative des pratiques et représentations du sport en Roumanie et en France : les conséquences d'un héritage politique différent. In : *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 39, n°2. pp. 173-200.
- Masterman, G. (2010). *Strategic sports event management*. Routledge.
- Matheson, V. (2006), Mega-Events : The effect of the world's biggest sporting events on local, regional, and national economies, N° 0610, *Working Papers*, College of the Holy Cross, Department of Economics.
- McGloin, C. (2007). Aboriginal surfing: reinstating culture and country. *International Journal of the Humanities*, vol. 4, no. 1, pp. 93-100.
- Mendes, A. & Legroux, J. (2016). La « révolution des transports » à rio de Janeiro au service de la valorisation urbaine et de la politique d'expropriations : le projet du Brt Transoeste Eska, *Problèmes d'Amérique latine*, Volume 4, n° 103, pages 57 à 78.
- Meunier, V. & Marsden E. (2009). Analyse coût-bénéfices : guide méthodologique. *Les Cahiers de la Sécurité Industrielle*, Fondation pour une culture de la sécurité industrielle, Toulouse, France.
- Mignon, P. (2003). « Compétition sportive compétition urbaine », *Revue Projet*, vol. 277, n° 5, pp. 74-80.

- Mills, B. M. & Rosentraub, M. S. (2013). Hosting mega-events: A guide to the evaluation of development effects in integrated metropolitan regions. *Tourism Management*, 34, 238–246.
- Morales, V. & Gasparini, W. (2014). Penser la ville sportive avec ses habitants : l'exemple des États Généraux du Sport à Strasbourg. *Loisir et Société*, vol. 37, n° 1, p. 116-131.
- Morin, E. (1990). *Articuler les disciplines*. Communication au colloque « Interdisciplinarité » organisé en 1990 par le CNRS.
- Moskolaï, D. D. (2021). « Les composantes contradictoires et l'organisation : une tentative de conciliation sociale en situation de crise », *Projectics / Proyética / Projectique*, vol. 28, no. 1, pp. 35-49.
- Moune, J.P. (2007). Sports de nature, développement durable et controverse environnementale, *Natures Sciences Sociétés* 15, p. 162-166.
- Müller, M. (2015), « What makes an event a mega-event? Definitions and sizes », *Leisure Studies*. Pages 627-642.
- Nappi-Choulet, I. & De Campos Ribeiro, G. (2018). L'héritage urbain des jeux Olympiques et Paralympiques. *L'Économie politique*, 78, 69-80.
- Nardini, D. (2019). Living the Dream: Surfing as Cultural Heritage on Australia's Gold Coast. *The International Journal of the History of Sport*, Pages 592-610.
- Niel, S. (2006). Les relations entre le mouvement olympique et sportif et le développement durable. In : *Les Cahiers de l'INSEP*, n°37, Sport, environnement et développement durable. pp. 23-26.
- Noiriel, G. (2002). Comment on récrit l'histoire. Les usages du temps dans les Écrits sur l'histoire de Fernand Braudel. *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 25, 7-7.
- Noiriel, G. (2016). *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points / Histoire » (no H161), 3e éd.
- Obœuf, A. Présentation générale. Le pouvoir des médias sur le sport : mythe ou réalité ? Obœuf, Alexandre. *Sport et médias*. Paris : CNRS Éditions, pp. 11-29.
- Offerlé, M. & Rouso, H. (dirs) (2008). *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica.
- Ollier, F. (2013). FIFA et CIO : institution-pilotes du capitalisme prédateur, in Julie Duchatel (dir), *La coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*, Centre Européen du Tiers Monde, Genève, p. 14-43.
- Orttung, R. W. & Zhemukhov, S. (2014). « The 2014 Sochi Olympic mega-project and Russia's political economy ». *East European Politics*, vol. 30, no 2, p. 175-191

- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). « Chapitre 11 - L'analyse thématique », in *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, p. 231-314.
- Pappous, A., & Brown, C. (2018). Paralympic legacies: A critical perspective. In I. Brittain & A. Beacom (Eds.). *The Palgrave handbook of paralympic studies*, pp. 647–664.
- Perelman, M. (2010). « Médiatisation du sport et sportivisation des médias : Le stade comme vision du monde », *Chimères*, vol. 74, no. 3, pp. 185-200.
- Peter, J-M. (2009). « L'engagement bénévole des jeunes sportifs : crise ou mutation ? », *Agora débats/jeunesses*, vol. 51, no. 1, pp. 29-42.
- Pfister, G. (2011). « Lieux de mémoire/sites of memories and the Olympic Games : an introduction », *Sport in Society*, Vol. 14, N° 4, 412-429.
- Pinson J. (2017). Processus de patrimonialisation des événements sportifs : développement d'un cadre conceptuel, *Thèse de doctorat*. Université de Lausanne.
- Pinson, J. (2018). La patrimonialisation des événements sportifs : le cas de la Patrouille des Glaciers et des Trophées du Muveran. In Charlene Arnaud Olivier Keramidis † Martial Pasquier Renaud Vuignier (dir) *Événements et territoires : aspects managériaux et études de cas*, Éditeur : Bruylant, pp. 181 - 206.
- Pinson, J., Junod, T. & Fournier, A. (2019). Jeux olympiques et patrimoine : les défis d'un patrimoine mobile. In Duquesne Valentine & Bayle Emmanuel (dir.) : *Le système olympique : passé, présent et futur*, Presses polytechniques et universitaires romandes pp.215-233.
- Pitseys, J. (2017). « Démocratie et citoyenneté », *Dossiers du CRISP*, vol. 88, no. 1, pp. 9-113.
- Pociello, C. (1995). La production sociale de la performance In Pociello, *Les Cultures sportives*, PUF, Paris, 199-217.
- Poirrier, P. (2009). *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, coll. « Atouts / Histoire ».
- Pomian, K. (1990). Musée et patrimoine. In Jeudy, H. P. (Ed.). *Patrimoines en folie*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Poulot, D. (2006). Histoire, mémoire, patrimoine. Dans : D. Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle : Du monument aux valeurs*, Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France, pp. 1-24.
- Proulx, M. & Tremblay, D. (2006). Marketing territorial et positionnement mondial: Global positioning of the peripheries with territorial marketing. *Géographie, économie, société*, 8, 239-256.
- Proulx, M. et Tremblay, D. (2006). Marketing territorial et positionnement mondial : Positionnement global des périphéries avec le marketing territorial. *Géographie, économie, société*, 8, 239-256.

- Proulx, S., Millette, Mélanie. & Heaton, L. (2012). *Médias sociaux. Enjeux pour la communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Quémeneur, T. (2019). « Archives orales, archives privées : une dialectique féconde pour la recherche. Autour de quelques entretiens sur l'Algérie et le Maghreb à La contemporaine », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 131-132, no. 1-2, pp. 28-31.
- Radic, N. (2021). « Chapitre 11. Satisfaction et reconnaissance des bénévoles dans le cas de l'événement sportif Apex », Anne Bartel-Radic éd., *Bénévolat et management. Pratiques, paradoxes, préconisations*. EMS Editions, pp. 84-90.
- Ramshaw, G. & Gammon, S. (2005). « More than Just Nostalgia? Exploring the Heritage / Sport Tourism Nexus », *Journal of Sport Tourism*, vol. 10, n° 4, p. 229-241.
- Ramshaw, G. (2011). "The Construction of Sport Heritage Attractions", *Journal of Tourism Consumption AMD Practice*. Vol. 3, N° 1, 1-25.
- Raoul, B. (2002). « Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension », *Études de communication*, 25, 87-103.
- Rebecca, O., McCuaig, L. & Murray G. P. (2015) Women's recreational surfing: a patronising experience, *Sport, Education and Society*, 20:2, 258-276.
- Rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport. Communications présentées lors des 4 premières éditions 2012-2013-2014-2015. Musée National du Sport / Université Nice Sophia Antipolis.
- Resweber, J-P (2011). « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, 19, 171-200.
- Richelieu, A. (2013). « La marque, levier stratégique dans le monde des affaires du sport ». *Gestion*, vol. 38, no. 4, pp. 6-15.
- Ricoeur, P. (1985). *Temps et récit*, vol 3, Paris, Seuil.
- Rivet, C., Reghem, J., & Fornerino, M. (2018). « Explorer l'expérience de shopping dans un magasin phigital », *Décisions Marketing*, vol. 91, no. 3, pp. 45-60.
- Robert, J-L. (1995). *Les ouvriers, la patrie et la Révolution : Paris 1914-1919*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Annales littéraires de l'Université de Besançon / Historiques » (n° 11).
- Roubineau, J-M. (2015). « Appendice. Histoire ancienne et histoire sociale ». *Les cités grecques (VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Essai d'histoire sociale*, sous la direction de Roubineau Jean-Manuel. Presses Universitaires de France, pp. 397-403.
- Roult, R. & Lefebvre, S. (2014). « Tourisme événementiel et méga-événements sportifs ». *Téoros*, 33, 1, 3-7.
- Sabre, A. (2018). Éditorial. Le passé avant toute chose choisie. *ASP 714*, pp. 1-3.

- Sanchez J., Callarisa L., Rodriguez R. M. & Moliner M. A. (2006). « Perceived value of the purchase of a tourism product », *Tourism Management*, vol. 27, n° 4, p. 394-409.
- Sanchez, F. (2007). « Cultura e renovação urbana : a cidade-mercadoria no espaço global », in E. F. Lima, et M. R. Maleque, *Espaço e cidade. Conceitos e leituras*, Rio de Janeiro, 7 Letras, p. 25-41.
- Sayeux, A-S. (2006). Surfeurs, l'être au monde. Analyse socio-anthropologique de la culture de surfeurs, entre accord et déviance. Anthropologie sociale et ethnologie. *Thèse* présentée pour le doctorat de l'université de Rennes 2. Mention Staps.
- Schoeny, A. (2018). L'événementiel sportif, au croisement d'enjeux patrimoniaux, économiques et politiques, un élément structurant pour un territoire ? In : *Les 21<sup>es</sup> Rendez-vous de l'Histoire-La puissance des images. Sport et Grands Evénements sportif, un patrimoine pour les territoires.*
- Schrag, M. (2018). *The Sports Rules Book*, 4th Edition . Champaign, État de l'Illinois, États-Unis.
- Seignobos, C. (2014). *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Bibliothèque idéale des sciences sociales ».
- Sheu, A. & Preuss, H. (2017). The legacy of the Olympic Games from 1896-2016. A systematic review of academic publications. Working Paper Series Mainzer Papers on *Sport Economics & Management*. Johannes Gutenberg-University Mainz, Faculty of Social Science, Media and Sport, Institute of Sport Science, Department of Sporteconomics & Sportsociology.
- Shina, L. & Jago, L. (2013) « Evaluating economic impacts of major sports events – a meta-analysis of the key trends », *Current Issues in Tourism*, vol. 16, no 6, p. 591-611.
- Simmons, D. G. & Urquhart, L. (1994). « Measuring Economic Effects: An Example of Endurance Sports Events ». *Festival Management and Event Tourism*, 2 (1), p. 25-32.
- Soares Gonçalves, R. (2016). Des expositions aux Jeux Olympiques : Grands événements internationaux et interventions urbaines à Rio de Janeiro dans une perspective historique. *Problèmes d'Amérique latine*, 103, 37-55.
- Storm, R. K. & Klaus, N. (2012). Des contraintes budgétaires légères dans le football professionnel. *European Sport Management*. Quarterly 12, n° 2, 183-201.
- Suchet, A. & El Akari, A. (2020). Développement du sport et dynamique des territoires. Expériences internationales comparées. Montpellier, Éditions AFRAPS.
- Suchet, A. & Augustin, J. (2022). Éditorial : Pratiques sportives, logiques sociales et enjeux territoriaux. *Sciences sociales et sport*, 20, 7-12.
- Sugden, J. & Tomlinson, A. (2012). *Watching the Olympics: Politics, power, and representation*. London : Routledge.



- Suter, A., & Martin P-G. (1997). Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche. In : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 52<sup>e</sup> année, N. 3, pp. 543-567.
- Swanson, P. (2012). Second/Foreign Language Teacher Efficacy and its Relationship to Professional Attrition. *The Canadian Modern Language Review*, vol. 68, n° 1, p. 78-101.
- Terrenoire, J.P. (2006). Sociologie visuelle. *Communications*, 80, 121–143.
- Terret, T. (2010). « Définition et délimitation », Thierry Terret éd., *Histoire du sport*. Presses Universitaires de France, pp. 3-10.
- Terret, T. (2019). « Chapitre II. Les résistances du modèle gymnique », Thierry Terret éd., *Histoire du sport*. Presses Universitaires de France, pp. 24-33.
- Texier, L. (1997). *Une clarification de l'offre d'implantation en marketing territorial : produit de ville et offre de territoire*. Ecully, Groupe ESC Lyon.
- Tommy, A. & Getz, D. (2020). Specialization versus diversification in the event portfolios of amateur athletes. *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, Volume 20, Issue 4 Pages 376-397.
- Tsoukala, A. (2003). Les nouvelles politiques de contrôle du hooliganisme en Europe : de la fusion sécuritaire au multi positionnement de la menace. *Cultures & conflits*, 51, 83–96.
- Turgeon, L. (2010). « Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, 40(3), 389-399.
- Valade, B. (1999). Le « sujet » de l'interdisciplinarité. *Sociologie et sociétés*, 31(1), 11–21.
- Vernières, M. (2015). Le patrimoine : une ressource pour le développement. *Techniques Financières et Développement*, 1(1), 7-20.
- Viersac, M. & Attali, M. (2021). Discuter l'héritage social et culturel des grands événements sportifs. Une revue de littérature internationale. *Staps*, 134, 113-136.
- Vigne, E. & Ricoeur, P. (1984). Temps et récit. In : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°3. La guerre en son siècle. pp. 166-167.
- Vigne, M. & Dorvillé, C. (2009) « Les jeux traditionnels du Nord, entre tradition ludique culturelle et modernité sportive », *Socio-logos* [En ligne], 4 | mis en ligne le 21 octobre 2009, consulté le 24 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2332>.
- Vignerot, F. (2000). La perception du temps historique. Essai de comparaison avec les sciences expérimentales. Mémoire réalisé en cours d'études de Magister.
- Vincent-Ponroy, J. & Chevalier, F. (2018). « Chapitre 9. Les récits de vie », Françoise Chevalier éd., *Les méthodes de recherche du DBA*. EMS Editions, pp. 158-175.

- Vo Thanh, T., Kirova, V. & Daréous, R. (2014). « L'organisation d'un méga-événement sportif et l'image touristique de la ville hôte ». *Téoros*, Presses de l'Université du Québec, 87-98.
- Vollet, D. & Dion, Y. (2001). Les apports potentiels des modèles de la base économique pour guider la décision publique. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2001-2 : 179-196.
- Vuignier, R. (2016). « Place marketing and place branding: A systematic (and tentatively exhaustive) literature review », *Working Paper* de l'IDHEAP, 5/2016.
- Welskopp, T. (2002). « L'histoire sociale du XIXe siècle : tendances et perspectives », *Le Mouvement Social*, vol. n° 200, no. 3, pp. 153-162.
- William, J. & Beauchemin, E.A. (2018). « L'histoire à travers l'objet : exploration d'une approche participative en histoire sociale », *Histoire sociale*, n° 103, p. 149-161.
- Wolton, D. (1999). *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion.
- Xing, X. & Chalip, L. (2006). Effects of Hosting a Sport Event on Destination Brand: A Test of Co-branding and Match-up Models, *Sport Management Review* , Volume 9, Issue 1, Pages 49-78.
- Zumbo-Lebrument, C. (2017). « Les dispositifs de marketing territorial comme vecteur de participation : une approche arnsteinienne d'une marque de territoire ». *Gestion et management public*, vol. volume 6 / 1, no. 3, pp. 9-24.

## Liste de sources

### Documents officiels

*Code du patrimoine*

*Code du sport*

Communiqué de presse du Lacanau pro 2012

Communiqué de presse du Lacanau pro 2022

Communiqué, *WSL*, juillet 2022

*Dossier de presse* du Lacanau pro 1992

*Dossier de presse* du Lacanau pro 2012

*Dossier de presse* du Lacanau pro 2022

*Guide du Lacanau pro 2019*

*Lacanau pro, Les Vagues de la Passion (documentaire), 2009.*

Les événements sportifs internationaux et le développement local : la France face à l'Euro 2016, *rapport de L'OCDE*, 2016.

Pour une politique gagnante des grands événements, *Rapport public*, remis au Président de la République par Philippe Augier, Maire de Deauville depuis 2001, 2009.

*Sauvegarde de Lacanau face à l'érosion du littoral. Stratégie locale de gestion de la bande côtière de la commune de Lacanau.* Paquette-Érosion, Ville de Lacanau, 2018.

### Articles de presses

*20minutes* du 06 juillet 2014

*Actualités* du 20 août 2015

*Aujourd'hui en France* du 13 août 2009

*France Bleu Gironde* du 24 août 2015

*France Bleu Gironde* du 27 janvier 2017

*L'Équipe* du 12 juillet 2019

*L'Équipe* du 14 août 2019

*L'Équipe* du 17 août 2019

*L'Équipe* du 29 avril 2022

*L'Humanité* du lundi 24 août 1992  
*L'Observatoire* du 24 janvier 2020  
*La Tribune* du 28 Août 2015  
*Le Monde* du 14 août 2007  
*Le Monde* du 24 aout 2009  
*Le Monde* du 31 mai 2022  
*Les Echos* du 22 sept. 2009  
*Libération* du 14 août 2001  
*Mediapart* du 13 août 2010  
*Ouest-France* 12 août 2019  
*Ouest-France* du 12 juillet 2013  
*Sud-Ouest* du 19 août 2019  
*Sud-Ouest* du 19 août 2022  
*Sud-Ouest* du 20 août 2016  
*Sud-Ouest* du 21 août 2022  
*Sud-Ouest* du 21 juillet 2022  
*Vivre à Lacanau-océan*, n° 78, janvier 2006

## **Sources numériques**

developpement-durable.gouv.fr

<http://lacanau.over-blog.fr/article-34884255.html>

<http://lacanau2008.over-blog.com/>

<http://lacanau2008.over-blog.com/article-21843975.html>

<http://seconde10g.canalblog.com/archives/2005/06/06/552720.html>

<http://www.aqui.fr/societes/le-lacanau-pro-a-30-ans,2322.html>

<http://www.lxir.biz/communique/slp-12/com-2/communique-3.html>

<http://www.slate.fr/story/151538/underground-pop-culture-histoire-surf>

<http://www.surfrepotes.fr/forum/articles-interviews-surf/gerard-deyperis-rencontre-et-portrait-d-un-shaper-t1471.html#p32193>

<https://all-extreme.com/wayne-rabbit-bartholomew-am/>

<https://aoc.media/auteur/benjamin-taupin/>

<https://aqui.fr/article/le-lacanau-pro-a-30-ans/>

<https://australie-voyage.fr/culture-et-sport-en-australie/surf-australie/>

<https://elcinema.com/en/person/2024370/>

<https://eos.surf/entries/loehr-greg/>

<https://fansided.com/2021/11/23/inclusive-surf-groups-gender-equity/>

<https://fr.sports.yahoo.com/news/surf-lacanau-pro-40-ans-132700723.html>

<https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/1729215>

<https://gravityladies.net/2011/06/23/teaser-roxy-pro-11-au-17-juillet-a-biarritz/>

<https://gravityladies.net/2011/08/19/surf-maud-le-car-gagne-le-lacanau-pro-johanne-defay-championne-deurope-junior/>

<https://ibaworldtour.com/how-has-surfing-changed-american-culture/>

<https://ich.unesco.org/fr/convention>

<https://lacanau-ensemble.fr/cyril-camu/>

<https://lacanauocean.com/>

<https://lacanausurfclub.com/histoire>

<https://seesurf.fr/2017/05/presentation-dun-benevole-see-surf/>

<https://seesurf.fr/2017/07/see-surf-sensibilisera-sur-le-handicap-visuel-et-le-surf-lors-du-caraibos-lacanau-pro-2017/>

<https://shop.surfsession.com/mag-hors-series/1913-surf-session-n1-mars-1986.html>

<https://surf.skyrock.com/609628175-the-king-kelly-sl8r.html>

<https://surfgironde.pagesperso-orange.fr/lacanaupro05p.htm>

<https://surfingmagazines.fr/thierry-organoff/>

<https://tripsurfeuse.wordpress.com/>

<https://www.anglet-tourisme.com/>

<https://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/gironde/10076-surf-histoire-du-lacanau-pro.html>

<https://www.aurm.org/uploads/media/ab3e2a1620bd7df1b22fe930e627f0f7.pdf>

<https://www.australie-guidebackpackers.com/>  
<https://www.bordeaux-gazette.com/+joan-duru-remporte-le-medoc-ocean-lacanau-pro-2016+.html>

<https://www.cros-rhonealpes.fr/>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-ligue-mondiale-de-surf-annule-le-quiksilver-pro-a-hossegor-1659186545>

<https://www.furet.com/livres/surfer-thierry-organoff-9782952402170.html>

<https://www.htsresort.com/surfing-a-male-dominated-sport/>

<https://www.humanite.fr/node/38229>

<https://www.humanite.fr/node/8743>

<https://www.ijba.u-bordeaux-montaigne.fr/>

<https://www.koifaire.com/articles/2019/08/01/>

<https://www.lacanausurfinfo.com/news-competitions-493/les-supers-canailles.html>

[https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-\\_NG\\_-2006-08-11-515850](https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/La-vague-du-surf-pour-tous-a-Lacanau-_NG_-2006-08-11-515850)

<https://www.ladissertation.com/Loisirs-et-Sports/Association-Surf-Lacanau-189575.html>

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diachronie/25130>

<https://www.leparisien.fr/societe/serie-c-est-notre-terrain-de-sport-qui-est-souille-14-01-2003-2003731083.php>

<https://www.lequipe.fr/>

<https://www.lesechos.fr/2009/09/les-marques-de-surf-misent-gros-sur-les-competitions-464272>

<https://www.lyonpeople.com/sortie/p5lacanau.html>

<https://www.mango-surf.com/news/locale/>

<https://www.radiofrance.fr/>

<https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/landes-le-pro-france-disparait-du-championnat-du-monde-de-surf-1894777.php>

<https://www.surfingfrance.com/federation/actualites/lacanau-est-ville-de-surf.html>

<https://www.surfingfrance.com/federation/actualites/lacanau-est-ville-de-surf.html>

<https://www.surfingfrance.com/mondiaux-2017/le-parrain-tom-curren.html>

<https://www.surf-report.com/news/autres/lacanau-pro-1979-2008-racines-368719238.html>

<https://www.surf-report.com/news/surf/lacanau-pro-2012-671253749.html>

<https://www.surf-report.com/news/wct/>

<https://www.surfsession.com/articles/contest-france/caraibos-nouveau-sponsor-majeur-lacanau-pro-425172641.html>

<https://www.surfsession.com/articles/question-semaine/sponsoring-surf-quest-quune-marque-attend-reellement-surfeur-608209784.html>

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Gouvernance>

<https://www.usasurfing.org/events.html>

<https://www.worldsurfleague.com/>

<https://www.worldsurfleague.com/posts/503241/world-surf-league-announces-2022-23-european-qualifying-series>

<https://www.youtube.com/watch?v=Oq4joy6bYGk>

[medoc-atlantique.com](http://medoc-atlantique.com)

[surfingfrance.com](http://surfingfrance.com)

[toutsurmesservices.fr](http://toutsurmesservices.fr)

[vivrebordeaux.fr](http://vivrebordeaux.fr)

[worldsurfleague.com](http://worldsurfleague.com)

[www.access-images.com/2017/08/17/access-images-fournisseur-officiel-caraibos-lacanau-pro/](http://www.access-images.com/2017/08/17/access-images-fournisseur-officiel-caraibos-lacanau-pro/)

[www.lagrandradio.fr/agenda-bordeaux-gironde/temps-forts-et-actualites-en-gironde/2735-caraibos-lacanau-pro-surf-glisse-festival-2019.html](http://www.lagrandradio.fr/agenda-bordeaux-gironde/temps-forts-et-actualites-en-gironde/2735-caraibos-lacanau-pro-surf-glisse-festival-2019.html)

[www.mango-surf.com/news/13-aout-1000-surfeurs-jettent-eau-ocean-2823.html](http://www.mango-surf.com/news/13-aout-1000-surfeurs-jettent-eau-ocean-2823.html)

[www.mango-surf.com/news/jordy-smith-survole-sooruz-lacanau-pro-2007--128.html](http://www.mango-surf.com/news/jordy-smith-survole-sooruz-lacanau-pro-2007--128.html)

## Annexes

### **Annexe 1 : <sup>460</sup>Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (article 1, 2 et 3).**

#### **I. Dispositions générales**

##### **Article premier : Buts de la Convention**

Les buts de la présente Convention sont :

- (a) la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- (b) le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés ;
- (c) la sensibilisation aux niveaux local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle ;
- (d) la coopération et l'assistance internationales.

##### **Article 2 : Définitions**

Aux fins de la présente Convention,

1. On entend par “patrimoine culturel immatériel” les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

2. Le “patrimoine culturel immatériel”, tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- (b) les arts du spectacle ;
- (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

3. On entend par “sauvegarde” les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.

---

<sup>460</sup> La totalité du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO est consultable sur <https://ich.unesco.org/fr/convention> consulté le 07 avril 2023.



## **Annexe 2 : Le mail de négociation de l'autorisation formelle pour l'accès au terrain.**

**De :** "Francis Adolin" [francis.adolin@u-bordeaux.fr](mailto:francis.adolin@u-bordeaux.fr)

**À :** "contact" [contact@lacanausurfclub.com](mailto:contact@lacanausurfclub.com)

**Envoyé :** Mercredi 20 Novembre 2019 14:50:47

**Objet :** Demande de rendez-vous

Bonjour

Chercheur en histoire des événements sportifs à la Faculté des STAPS de l'Université de Bordeaux, je souhaite réaliser ma thèse sur l'histoire du Lacanau pro sous un angle patrimonial. Il s'agit de mettre en relation l'histoire de cet événement sportif et celle du territoire Canaulais. À cet effet, j'aimerais avoir un rendez-vous pour consulter les archives portant sur l'événement (magazines, communiqués de presse, articles de presse, comptes rendus de réunions, bilans, études etc.). De même, je souhaiterais conduire quelques entretiens avec des personnes ressources de l'événement (initiateurs de l'événement, organisateurs, responsables du club etc.). Je suis disponible demain jeudi 21 novembre 2019 toute la journée, mardi 26 et vendredi 29 novembre toute la journée.

J'ai été recommandé par Pascal Bernadet, l'un des Vice-Présidents de la Fédération Française de Surf. Je travaille sur ce projet avec Jean-François Loudcher, Professeur des Universités (Directeur de thèse) et André Suchet, Maître de Conférences (Co-directeur de thèse).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous

--

ADOLIN Francis

Doctorant - Université de Bordeaux

Management, Sociologie et Histoire du sport

École Doctorale Sociétés, Politique, Santé publique (EDSP2)

Laboratoire Cultures - Éducation - Sociétés (LACES EA 7437)

06 58 31 16 15

### **Annexe 3 : La grille type des entretiens**

- Votre rapport au surf ? Votre rapport au Lacanau pro ?
- Votre version de l'histoire du Lacanau pro ?
- Le déclassement de l'événement, ça veut dire quoi exactement ?
- Qu'est-ce qui fait la popularité du Lacanau pro ?
- Qu'est ce qui fait sa régularité ?
- Lacanau pro a connu ses heures de gloires et ses heures d'incertitudes. Comment est-ce que l'événement rebondit face à ses difficultés ?
- En 40 ans, que pouvez-vous me dire de l'évolution de la forme de l'événement ?
- Pensez-vous que le Lacanau pro serait menacé ? Pourquoi ?
- Parlez-moi de votre livre sur le Lacanau pro.
- Parlez-moi de vos souvenirs du Lacanau pro.
- Parlez-moi du fonctionnement du COLP ?
- Vous réaction entre Lacanau pro et patrimoine ? Pourquoi ?
- Parlez-nous de la culture du surf locale.
- Votre mot de fin

## **Annexe 4 : Un modèle du mail de prise de rendez-vous avec mes enquêté(e)s.**

Bonjour

Chercheur en histoire des événements sportifs à la Faculté des STAPS de l'Université de Bordeaux, je souhaite réaliser ma thèse sur l'histoire du Lacanau pro sous un angle patrimonial. Il s'agit de mettre en relation l'histoire de cet événement sportif et celle du territoire Canalais. À cet effet, Patrice CHRZAN l'un des créateurs de l'événement en 1979, m'a conseillé de vous rencontrer parce que vous êtes une personne ressource. J'aimerais donc avoir un rendez-vous pour un entretien semi-directif de 3/4 d'heure environ pour échanger sur l'histoire du Caraïbos Lacanau pro. Je suis disponible du mercredi 11 au vendredi 13 décembre 2019 toute la journée et la semaine d'après selon vos disponibilités.

Je travaille sur ce projet avec Jean-François Loudcher, Professeur des Universités (Directeur de thèse) et André Suchet, Maître de Conférences/HDR (Co-directeur de thèse).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement

06 58 31 16 15

## **Annexe 5 : L'un des entretiens : réalisé avec Laurent Brun**

### **Votre rapport au surf ? Votre rapport au Lacanau pro ?**

Alors moi, mon rapport au surf, il est très minime et très humble mais très passionnel. Étant « canaulais de souche », j'ai toujours vécu ici, donc dans la surf culture, dans la *beach* culture. Moi, j'ai 45 ans, j'habite dans la même maison depuis 45 ans, ce sont les mêmes plages. Ça ne m'empêche pas de voyager mais mêmes plages, mêmes copains, voilà ! il se trouve que mon rapport c'est donc 1974, naissance, 1979, premier Lacanau pro évidemment si vous faites le compte, je n'ai même pas 5 ans parce que je suis de fin d'année. Donc moi, Lacanau pro et le surf en général, j'ai commencé, pour moi, c'est lié. J'ai commencé à suivre à partir de 83 quoi ! 83, ouais ! j'ai moins de 10 ans, j'ai 9 ans et c'est vraiment l'année où le circuit pro à intégrer le Lacanau pro dans son circuit mondial, où les sponsors ont commencé à arriver. Donc voilà, j'ai commencé à suivre ça un peu en spectateur. Moi, je suis très sportif et ici quand j'étais gamin c'était le foot ou le rugby et puis il y a eu le golf au début des années 1980 et le surf qui s'est vraiment lancé avec Lacanau pro. Donc moi j'ai suivi ça quoi !

Moi, je suis fan de foot. Donc, j'étais fan de Giresse, de Platini mais quand j'ai commencé à suivre le surf, j'étais fan de Tom Curren, de Tom Carroll quoi. Donc, j'ai suivi ça d'été en été. C'est vrai que plus de curiosité au départ que de passion réellement et puis à l'adolescence ben on a commencé...on a continué le foot mais on a commencé à monter sur des surfs ou sur des bodyboard. Moi je suis resté au stade allongé et donc tous les étés, on allait...on allait faire du surf, du bodyboard, tous les copains de Lacanau ville, Lacanau-océan et puis je me suis pris à regarder les compétitions et puis à voir ces mecs qui arrivaient, qui tapaient les rollers, des trucs ! je dis bon ! ah ouais quand même quoi ! et les meilleurs mondiaux...bah ! c'est grâce à Patrice notamment que tout ça à commencer. Et les meilleurs mondiaux sont vite...vite venus. Au début, il y en a eu quelques-uns et après, ils sont tous venus quoi ! Et dans les années 1980, on a eu, je pense les plus beaux Lacanau pro avec l'émergence aussi du *sponsoring*, des vagues intéressantes, même si parfois y a en a un peu moins. Au départ c'était en septembre, donc c'était en pleine rentrée scolaire, c'était compliqué et puis ils sont vite passés euh... 2, 3, 4 éditions, 5 éditions, je ne sais pas, ils sont vite passés au mois d'août. Ce qui fait que pour nous en vacances, c'était plus facile pour y aller. Donc à l'adolescence, moi j'y suis allé, j'allais en stop depuis ici à vélo, après en solex et les copains : pareil ! Et puis c'était aussi le moment ou la période où les bars de nuit commençaient à ouvrir donc moi, je n'avais pas trop le droit de sortir, mais c'était sympa aussi de pouvoir faire l'*after* du Lacanau pro. Donc on avait encore la possibilité

de boire un coup avec des surfeurs professionnels voire des champions du monde. Moi, j'ai bu des bières avec des mecs qui ont été champion du monde de surf quoi ! c'est extraordinaire ! Je pense que ça peut être compliqué aujourd'hui de boire un coup avec Paul Pogba ou Antoine Griezmann, enfin je ne sais pas, même s'ils sont très sympas, voilà ! Donc pour donner une petite notion des choses.

Nous, on allait toujours à l'eau et puis bon en 1989, ce qui correspond à la première des trois années Quicksilver en tant que *sponsor* du Lacanau pro, j'ai écrit à la secrétaire du Lacanau pro, Monique Fernandez qui aussi avec Max Fernandez son mari euh ! ont fondé ce groupe d'une quinzaine de personnes pour le Lacanau pro. Je lui ai dit : écoutez Monique, je lui écris une lettre donc moi j'ai 15 ans, je travaillais ici, mes parents avaient un commerce : une station-service. Donc je faisais des horaires à la station-service et je bossais entre midi et deux et le soir, et le matin et l'après-midi j'avais demandé à Monique, la secrétaire, si je pouvais venir travailler bénévolement au Lacanau pro parce que je voulais faire partie de ce truc quoi ! que je trouvais super ! Et elle m'a répondu favorablement. Donc bénévole, j'étais avec elle et ça allait de bon, Laurent est-ce que tu peux aller chercher les plantes là-bas pour mettre dans la salle des trophées ? Bon ! il manque du scotch, tu peux aller à la quincaillerie ? Voilà je faisais tous les petits trucs, je ne suis pas très manuel mais j'étais super content. En fait, j'étais staff officiel et moi ça me donnait la possibilité de me rendre utile mais aussi de côtoyer les surfeurs voilà ! qui étaient... qui étaient les meilleurs du monde et de voir les séries aussi tout en travaillant c'est facile hein ! il y a 50, 100 m entre le lieu de travail et le lieu d'exercice des pros : plage centrale. Et j'ai adoré ça quoi ! je l'ai fait pendant trois ans, les trois années Quicksilver. Donc j'étais toujours mineur au bout de la troisième année, du coup j'allais toujours en solex, voilà mon rapport au surf et au Lacanau pro, c'est celui-là quoi ! et c'était vraiment la passion et moi je suis hyper fier que ces gens-là aient pu fonder, bah ! la plus ancienne épreuve de surf en Europe déjà et que de suite les américains puis les australiens très vite aient adhéré. Puis après les brésiliens, les anglais machin voilà ! aient adhéré à ce concept et ils adoraient venir à Lacanau. Moi j'ai vu arriver Kelly Slater avec son baluchon euh... inconnu et puis on a vu que ce gamin donc qui a deux ans de plus que moi, fracassait tout, commençait à titiller très vite les champions du monde et on a vu ce qu'a donné le phénomène Slater dans les années 1990, plus la médiatisation télé, cinéma, Pamela Anderson tout ça, vous avez suivi peut-être tout ça ! voilà et c'est devenu... c'est devenu très vite un événement populaire avec des gens très pointus qui connaissent le surf et des gens qui ne connaissent pas du tout, peu importe.

Les gens, ils viennent de Bordeaux, de Paris, même de l'étranger pour voir le Lacanau pro et ils ne faisaient pas forcément la différence avec ce qui se passe aujourd'hui où on a un tournoi qui

est moins côté mais qui existe toujours. Et à l'époque, il y avait vraiment les champions du monde, ça a commencé avec Slater, la médiatisation et là les gens ont commencé à identifier vraiment les surfeurs et ça reste un événement populaire incroyable c'est-à-dire qu'une fois il y a eu 15000 personnes sur la plage à tel point qu'à une époque ils ont voulu faire des gradins, ça n'a pas marché parce qu'ils étaient payants et puis quand ils ont mis gratuit les gradins étaient pleins sur la dune. Vous voyez ? Et nous, en tant que commerçants, les jours... parce que c'est toujours... il y a toujours, c'est la semaine du 15 août en fait ! donc il y a toujours le jour férié en milieu de semaine le 15 août et deux, trois jours après la finale du Lacanau pro. Donc on avait deux jours a vraiment forte euh... comment dire ? notion de popularité, de présence physique, de foule et ça a profité à tous les commerces. Moi je sais, quand on avait la station-service, ces jours-là, il y a du monde partout à la pompe. C'était la seule pompe qu'il y avait finalement, quasiment entre Lacanau et Bordeaux et ça a vraiment boosté, ça a fait connaître Lacanau à l'échelle française, européenne, mondiale quoi ! Aujourd'hui Lacanau hein ! on est dans le médoc on n'a pas de vigne ici. Alors, on a des belles plages, on a 17 ou 18 km de plage mais on n'a pas de vigne. Donc on n'est pas connu comme localité du médoc pour le vin comme peut-être Pouillac, Margot, bon voilà ! Nous c'est le surf.

### **Votre version de l'histoire du Lacanau pro ?**

Ben je savais que c'était heu... des canaulais, des gens pas forcément de Lacanau mais qui venaient à la plage ici surfer parce que à Lacanau on surf depuis les années 60. On parle toujours à juste titre de la côte des basques à Biarritz avec les tontons surfeurs qui sont arrivés, les américains qui sont arrivés pour un tournage, qui ont voilà, qui ont d'abord commencé là-bas mais très vite s'est arrivé à Lacanau avec des gens du cru qui dormaient dans des cabanes pour aller surfer quoi ! dans les années 50, 60 je peux vous dire ce n'était pas la communauté hippie mais c'était déjà une communauté et les gars ils allaient surfer. Bon après ils étaient un peu considérés comme des marginaux mais moi je les voyais ces gens-là, je les voyais avec le commerce de mes parents, ils venaient, c'était toujours très sympa avec moi, ça m'interpellaient quoi ! ça m'interpellaient mais comme je disais j'étais, j'étais tout petit donc je ne mesurais pas forcément voilà ! Mais très vite je m'y suis intéressé et puis quand j'ai vu que ben oui ces gens Lacanau étaient passionnés comme ça, j'ai eu un grand respect très, très vite. Moi c'est comme ça j'y suis venu en fait ! voilà ! et je me baignais, mes parents avaient un appartement à Lacanau-océan aussi en fond de mer, donc j'allais avec eux l'hiver, j'adorais aller à l'océan et puis voir ces gens faire même si je ne comprenais pas tout au départ ça m'a vraiment donné envie de

surfer. Finalement je n'ai jamais fait parce que je suis jamais vraiment monté sur un surf debout, sur du snowboard oui mais parce que je suis rentré très vite dans la vie active, à 17 ans je suis rentré dans la vie active. Donc ben je bossais tout le temps, le foot j'arrivais encore à le faire le soir ou le dimanche après-midi mais le surf, ce n'était pas possible quoi ! je travaillais de 8 heures le matin, de 9h le matin jusqu'à 22h, 23h le soir, j'avais trois quart d'heure de coupure à midi et encore c'était l'entreprise familiale et puis après j'ai pris de mes parents qui avaient pris de, mon père avait pris de son père qui avait pris de son père. Donc quatre générations. J'étais investi, j'ai été chef d'entreprise, bon voilà ! c'était fini. Je pouvais de temps en temps aller me baigner un peu le soir, si je me prends une heure de pause avec un copain ou avec une copine mais j'ai pas pu surfer, voilà ! donc ça c'est un regret mais j'ai toujours suivi tout ce qui s'est passé et en 1991 juste après Le Lacanau pro, on a eu l'Euro Surf, championnat d'Europe de surf à organiser et en 1992 donc ça c'était septembre, octobre, on a eu le mondial de surf à organiser aussi par le Lacanau Surf Club, les gens du COLP, comité d'organisation de Lacanau pro. Donc c'est vraiment une tradition chez nous quoi ! c'est vraiment une tradition et donc j'ai suivi ça tout le temps quoi ! spectateur puis acteur-bénévole, voilà après j'ai eu beaucoup de mal à aller voir Lacanau pro quand je travaillais, je ne pouvais pas aller surfer mais je pouvais pas non plus aller voir le Lacanau pro mais je me suis toujours tenu au courant des résultats et après quand le site a été déclassé en termes d'étoiles, de *prize money*, j'ai toujours suivi les résultats mais c'étaient des surfeurs que je ne connaissais pas. Ce n'est pas péjoratif mais c'étaient des surfeurs c'étaient des surfeurs de seconde ou troisième zone ce qui est tout à fait vénérable et honorable. Mais je ne les connaissais plus, je ne me suis pas trop reconnu dans la compétition mais tout en étant content qu'elle puisse continuer et perdurer dans le temps quoi ! 40 ans en 2019 c'est énorme ! sachant qu'il n'y a pas eu d'épreuves en 1980 en fait ! Et 1979-2019, donc 1980 il n'y a pas eu d'épreuves voilà quoi !

## **Le déclassé de l'événement, ça veut dire quoi exactement ?**

En fait, au début il y avait un tournoi qui s'appelait le circuit pro euh par l'ASP en fait l'*Association Surfing Professionnel*. C'est comme la tpe au tennis, vous voyez ! c'est le même processus. Donc les pros venaient euh..., qu'ils soient confirmés ou pas. Les amateurs venaient... je parle en catégorie senior hein ! parce qu'il y a eu le...le pro junior aussi, il y a eu les féminines aussi. Il y a les féminines aussi toujours ! là je parle des seniors ! et parfois vous aviez 400 compétiteurs : c'est énorme ! donc ce sont des épreuves de...Ce qu'on appelait les trials, qualification en fait ! où ils passaient par quatre plus des invités. Il y avait toujours comme

au tennis, deux, trois ou quatre invitations. Mais les autres ils se grattaient déjà comme à Roland Garros en fait. Le tournoi il commence telle date manchin...pour les non qualifiés ou ceux qui passe par les trials, il commence une semaine avant, voilà ! donc c'était comme ça ! donc ça faisait un panel de quatre ouais 400 surfeurs sur le site : c'était énorme ! Après ça Laurent RONDI vous le dira mieux que moi. Mais c'était super ! Et donc au moment...il y a trop de surfeurs en fait ! ça correspondu à l'émergence des brésiliens aussi ! puisqu'avant comme je le disais c'étaient australiens, américain, quelques anglais, quelques français, très peu de portugais il y avait quoi, il y avait peut-être quelques néo-zélandais et sud-africains, et sud-africaines et néo-zélandaises, voilà ! mais après ça s'est démocratisé ! tant mieux ! c'est-à-dire qu'avec ce qu'apporté Kelly Slater en termes d'image où là on s'est dit : tiens ! le surfeur ce n'est plus un hippie, il ne fume plus des joints, il ne se drogue plus, quoique bon ! mais on a eu une image beaucoup plus professionnelle et une rigueur incroyable : Slater a amené ça ! mais ça veut pas dire qu'ils ne buvaient pas des bières hein ! les mecs, ils fumaient des joints de temps en temps. Lui, je ne sais pas mais...Et, donc, il y a eu un vrai virage dans les années 1990 et du coup bêh ! ouais, je ne sais plus ce que je voulais vous dire ! ça a été, ils ont été obligés de faire un top...à l'époque je crois...c'était un top 44, c'est-à-dire le terme, il n'est pas très bon : première division. Mais pour le foot, le rugby, c'est à peu près comme ça ! Mais les surfeurs vous diront non, non, ce n'est pas une première division.

Mais voilà ! Top 44 et ils faisaient chaque année, ils faisaient quatre invités quoi ! c'est-à-dire, bon mais, soient des gars qui avaient montré qu'ils étaient bons sur le circuit mais qui n'avaient pas eu de chance soit un gars qui était très fort mais pendant un an, je ne sais pas, il s'est péte la jambe et il n'a pas pu surfer, bon ! ils étaient invités. Donc il y avait 48 compétiteurs, c'était la *WCT* (World Championship Tour). Donc là, il y a eu des *prize money* importants, Lacanau en faisait partie encore ! puisque à l'époque il y avait Lacanau et puis après il y a eu Biarritz et Hossegor. Trois épreuves en France et en aquitaine, c'est énorme quoi ! et souvent celui qui gagnait ici en aquitaine était sacré champion du monde. Et du coup ils se sont dit, on a créé la première division mais on va faire la deuxième aussi ! même si ce n'est pas le terme adéquat. *World qualifying series*, avec des *prize money* différents, des qualités de vagues différentes, mais intéressantes. Vous cumulez des points sur la deuxième division, ça vous permettait de basculer dans la première c'est-à-dire que, je crois que, à vérifier mais, je crois qu'à l'époque, ils gardaient les 16 meilleurs sur les 44, tous les autres dégageaient ou avaient la possibilité d'aller faire des tournois en deuxième division pour capitaliser des points et rester en première division ! vous me suivez ? voilà ! et à un moment donné les sponsors, il y avait eu un problème de sponsor euh... parce que ben à force de monter, monter, il n'y avait plus d'argent. Lacanau



pro a été menacé, en 1992, il n'y avait plus de sponsors, Lacanau pro, il faisait souvent recette avec la vente de *tee-shirt*. C'est-à-dire qu'un partenariat déjà, tous les commerçants à Lacanau, je ne sais pas moi, je veux dire, le *tee-shirt* était à 60 francs à l'époque peut-être, pour les commerçants il était à 30 et, et tous les employés, moi j'avais euh...l'entreprise ici avec 15 employés, si chaque employé vous prend deux ou trois *tee-shirts*, je peux vous dire que c'est vite rentable, plus l'ouverture au grand public, dans les tentes spéciales, les boutiques officielles, voilà ! et en 1992, boom ! pas de sponsor. C'est là, ils se disent, comment on fait quoi ! Bah ils ont créé des *tee-shirts*, ils ont financé le Lacanau pro avec la vente des *tee-shirts*. Mais vous verrez sur Lacanau pro 1992, il n'y a pas de sponsor, il n'y a pas de sponsor majeur comme en 1991 Quick Silver quoi ! Ce sont les années où j'y travaillais. Donc ça été vraiment chaud, ils l'ont fait ! et au fur et à mesure bon il n'y a pas que Lacanau qui a été « déclassé » ou « reclassé » mais c'était trop compliqué à assumer. C'est pour ça qu'aujourd'hui c'est la Mairie, Mais ça on vous l'a peut-être expliqué, c'est la Mairie et les girondins de Bordeaux, ça fait scandale machin mais entre parenthèses, Mais les girondins de bordeaux étaient déjà là dans les années 80 quoi ! ce n'est pas, ce n'est pas un hasard si les girondins sont revenus. Et nous qui sommes en train d'écrire un livre, vous le savez, Julien va le mettre en page, il est journaliste infographiste, moi je l'écris, et on va faire aussi un œil sur ça pour que les gens sachent, qu'ils acceptent ou pas les girondins c'est une chose mais qu'ils sachent que ce n'est pas un hasard ce sont les gens sont là aujourd'hui puisqu'en 87, 88, 89, 90, ils étaient déjà là directement ou indirectement, voilà !

Donc ça a été déclassé, finalement ça a été pas mal déclassé et aujourd'hui on a on a surtout des jeunes surfeurs, des amateurs qui sont très bon niveau hein ! on a eu, moi j'étais là pour les 40 ans, on avait des finales extraordinaires hein ! un surf beaucoup plus aérien : ce sont des gamins qui ont 18 ans quoi ! des gamines qui ont 18 ans mais c'est super ! c'est bien mais c'est vrai que ce n'est plus pareil. Le grand public qui vient, il ne voit pas la différence, voilà ! mais les connaisseurs, ils attendent un mois, mois et demi de plus et ils vont à Hossegor quoi ! pour voir le QuickSilver pro, voilà ! donc qui est aussi un événement populaire parce qu'il y a aussi des gens qui ne connaissent rien qui vont à Hossegor. Mais là, c'est le plus haut niveau quoi !

Donc déclassé ça veut dire aussi moins d'argent, il y a moins d'argent au départ donc votre structure se fait déclasser mais quand elle est déclassée ça veut dire aussi qu'il y a moins de *prize money*. Donc quand vous gagnez 3000 dollars c'est bien ! mais à l'époque vous en gagnez 150 000, disons avant quoi ! à la Lacanau. Je vous dis ça mais les chiffres ne sont pas tout fait exact. Mais de fois, il y a des...sur les trucs il y a des communications où ils vous mettent le *prize money*. En 1990, il y avait un *prize monney* de je ne sais pas combien, c'était un truc

énorme quoi ! et forcément les gens venaient parce qu'il y avait de la tune à gagner mais ils venaient aussi parce qu'ils adoraient Lacanau, par l'antériorité de la compétition, et puis par la nuit festive aussi qui entourait le truc quoi !

## **Qu'est-ce qui fait la popularité du Lacanau pro ?**

Alors déjà heu...Lacanau c'est Bordeaux plage. Même si quelquefois ça ne peut pas plaire entendre ça ! Vous êtes à équidistance quasiment depuis Bordeaux du Porge, de Lacanau et de Carcan, mais les infrastructures, à quelques kilomètres près, ce n'est pas les mêmes. Et ce n'est pas péjoratif ! Lacanau heu...ça a grossi déjà par l'histoire du village. Il y a deux bourgs : un à Lacanau ville, un à Lacanau-océan ; ce qui n'existe pas ailleurs. À la base, même si à Carcan plage il y a des maisons, Porge océan aussi, mais c'est que là on a vraiment 2 villes. Le Porge, il y a les mêmes vagues, Lacanau, Carcan, le Porge, ce sont les mêmes vagues. Ce n'est pas tout à fait les mêmes qu'au Verdun ou à Soulac et à Hossegor. Mais là et puis après ce sont les infrastructures qui ont fait que les gens viennent. Il y a aussi des infrastructures pour se garer. C'est important ! même si il y a de plus en plus de monde et qui manque de la place euh... c'est devenu populaire parce que ça a été médiatisé aussi assez vite, peu au départ, mais quand même. Et moi Patrice, il est allé mendier euh... quelques minutes de reportage en 1979 à FR 3 à Bordeaux France 3 aujourd'hui, pour pouvoir avoir euh un peu de visibilité médiatique. Les journaux locaux Sud-ouest voilà ! et jusqu'au moment où là je vous parlais au Quicksilver, où là c'est la grosse machine TF1 qui est arrivée, Eurosport machin donc voilà ! mais c'est populaire parce qu'aussi c'est le premier quoi ! je pense c'est le premier événement et les gens ont un lien un peu filial quoi ! vous voyez ! à cet événement. Qu'ils s'y connaissent encore une fois ou pas d'un point de vue technique, de surf pur, ou de connaissance pure voilà ! et ouais, c'est *the french pro*, en fait Lacanau pro, c'est *the french pro*. Dès la première année, les mecs ils ont dit à Patrice, les américains, les australiens, ils n'ont jamais hein ...c'est ce que disait Max Fernandez l'autre jour, en Amérique le bénévolat ça n'existe pas quoi ! ils n'ont jamais cru qu'on était bénévole les mecs. Mais il dit 40 ans après, je suis sûr qu'ils ne croient toujours pas qu'on était bénévole quoi ! et ils appelaient ça *the french pro* et c'est resté. Ce n'est pas une communication officielle, mais Lacanau pro, c'est *the french pro*. Et la popularité, elle est partie de ça.

Après d'autres personnes vous diront ça et puis ils mettront peut-être aussi d'autres choses, avec plus de connaissances que moi hein ! je, je ne détiens pas le savoir absolu mais voilà ! et ça a été voilà ! la côte d'amour, Lacanau, ça toujours été comme ça ! les gens, ils viennent comme

je vous l'ai dit, le 15 août. Moi j'ai vu des tempêtes, la pluie, tout le monde se trempe la gueule sur la dune, mais tout le monde était là pour les finales hein ! c'est sûr, c'est plus facile quand vous avez une finale Curren, Slater, vous avez une finale entre guillemets entre deux inconnus. Mais là, je suis sûr que les trois quarts des gens qui étaient là, le dimanche, 2019, de la finale, ils ne connaissaient pas les surfeurs quoi ! Mais les gens, ils étaient là.

Si vous regardez les photos depuis le podium, sur l'alignement des parkings, en fait, vous avez un monde et là je peux vous dire qu'on a pris des trombes d'eau sur la gueule hein ! là, moi je suis rentré, excusez-moi pour le vocabulaire, moi je suis rentré et j'étais trempe quoi ! trempe de chez quoi ! ouais ! voilà ! Et les autres aussi, mais ils étaient là pour la remise des prix, voilà ! En plus cette année, il y avait les anciennes gloires qui avaient été invitées par la Mairie et le Surf club, qui ont fait une session extraordinaire quoi ! donc ça a rajouté aussi un peu voilà !

### **Qu'est ce qui fait sa régularité ?**

La passion, euh... le travail fourni par les membres du comité d'organisation du Lacanau pro, le COLP avec des, il y a eu trois présidents successifs euh ! le travail euh ! le carnet d'adresses aussi, euh...la côte d'amour du public et la côte d'amour des surfeurs et des surfeuses aussi. Et jusqu'au moment où s'est arrivé euh...en 2016, où ils ont euh... un peu comme 1992, ils ont eu un gros problème, mais là c'était à 2 mois de, 3 mois de l'événement, ils ont eu un problème de trésorerie, ils avaient de l'argent hein ! ce n'est pas comme ce qui a été dit ! ils avaient de l'argent. Le comité d'organisation du Lacanau pro a encore de l'argent. Ils me l'ont dit hein ! puisque moi, j'ai sondé presque tout le monde depuis 6 mois. Mais ils n'ont pas, comment dire ? ça n'engage que moi ce que je vais dire, ils n'ont peut-être pas su prendre le virage du professionnalisme. Alors peut-être par méconnaissance, peut-être parce qu'ils ont été dépassés par les événements. C'est devenu, un gros, gros événement, en plus, depuis quelques années les attentats qu'il y a eu, il y a des normes sécuritaires très draconiennes, ce qui est normal. Mais ça vaut très cher aussi en matériel, les blocs, machin, les vigiles, l'armée ; il y avait l'armée qui était là, cette année. Je ne sais pas si c'étaient les parachutistes ou je ne sais pas quoi ? l'armée de terre ? Je les ai vus, voilà ! Donc tout ça cumulé, il y avait eu quelques petites querelles en interne aussi, il y a quelques fournisseurs qui devaient apporter de l'argent et qui ne l'ont pas fait, Tout ça mis bout à bout, en 2016, à 3 mois de l'événement, ils ont croisé le maire ; les responsables et ils ont dit : on ne peut pas faire Lacanau et le maire a dit : Attendez, ce n'est pas possible hein ! c'est dans 3 mois...Donc il a fallu qu'il trouve des moyens de le faire et c'est là que la mairie a commencé à mettre euh..., en urgence, se mettre à pied d'œuvre pour trouver

des sponsors, des annonceurs ; même si c'étaient plusieurs annonceurs locaux. Alors là, on n'est même plus dans Gotcha, Quicksilver, Sorruez machin. Là c'était ben, toi tu as une petite pme, tu peux donner ça, ok on prend, toi tu es dans le tourisme, on prend et du coup ça a été le Médoc océan Lacanau pro qui est la communauté de communes qui depuis s'appelle médoc atlantique. Avant c'était Lacanau, Carcan maintenant c'est Lacanau, Carcan, toute la face atlantique jusqu'à Verdun tout ça. Voilà donc ils l'ont fait comme ça, le sponsor c'était médoc océan. Et après les girondins sont arrivés en 2017, 2018, 2019 pour filer un coup de main avec le surf club et là l'ancienne équipe d'organisation du Lacanau pro... Donc là, il y a eu de gros problèmes. Je pense plus des problèmes d'égo aussi, parce que moi j'ai eu la chance de pouvoir écouter tous les sons de cloche et chacun dans ses arguments que ce soit les anciens du comité d'organisation ou la mairie, le surf club, les girondins aujourd'hui, chacun dans ses arguments dit des choses vraies. Donc où est le juste milieu ? Je pense humblement qu'ils auraient dû faire vraiment une conciliation. Je pense que c'est au niveau humain qu'on a loupé la marche ça, ça n'engage que moi. C'est ce que je ressens à travers mes enquêtes, mes interviews. Jje pense qu'au niveau humain il y a eu des frustrations, des choses qui n'ont pas été digérées parce que même des anciens du COLP vous disent c'est vrai que c'est devenu trop gros, en fait le bébé devenu un peu trop gros quelque part, on n'a peut-être pas su faire ce qu'il fallait pour continuer comment on faisait à pérenniser l'événement. Mais en même temps continuer comme on faisait il y a 20 ans, est-ce que c'est possible de pérenniser un événement aujourd'hui avec les contraintes les normes, l'argent, pas forcément. Donc, moi, je pense qu'il aurait peut-être fallu trouver un juste milieu entre guillemets les repreneurs. Certains vous disent oui la mairie nous a virés, c'est un peu le discours et du côté peut-être des organisateurs aujourd'hui, surf club mairie, girondins de bordeaux, on dit oui mais on ne peut pas continuer à faire une épreuve et trois mois avant le début de l'épreuve ne pas savoir si elle va avoir lieu ou pas. Comprenez, tout le monde a raison quelque part dans ce raisonnement-là. Donc voilà, c'est la première année 2017 ça a été très très dur : les critiques, les machins, les girondins qui sont arrivés avec leur savoir-faire structurel, financier et disciplinaire je dirais, ont mis en place des trucs sérieux mais pas du tout dans l'esprit surf : un décalage quoi ! des remontées et sur les éditions 2018-2019 ils ont tenu compte des critiques des remontées et ils ont adapté ils ont fait revenir le skateboard aussi sur les parkings parce que c'est vraiment un festival de glisse aussi hein. Donc voilà !

## **Lacanau pro a connu ses heures de gloires et ses heures d'incertitudes.**

### **Comment est-ce que l'événement rebondit face à ses difficultés ?**

La situation de rebond, je ne dis pas qu'il est que ça, mais il est forcément budgétaire et financier parce que s'il y a plus de, la bonne volonté oui, s'il n'y a pas ça ne marche pas bien, et il y a encore des bénévoles aujourd'hui qui travaillent sur le site mais s'il n'y a pas le soutien financier, le truc est mort je pense. Malgré toute la bonne volonté, pour toutes les raisons qu'on a énumérées il y a trois quatre minutes : les normes déjà énormes de sécurité, les normes de parking, les normes d'hygiène tout ça, déjà c'est un gros budget. Je n'ai pas les chiffres, je ne peux pas vous les donner c'est compliqué les chiffres. Il faut faire attention. Parfois, on vous donne les chiffres mais je n'ai pas les moyens de les vérifier. Pas que je ne crois pas aux gens mais je n'ai pas les moyens de les vérifier. Donc je crois que c'est vraiment l'argent qui est le nerf de la guerre aujourd'hui, voilà ! On peut arriver à sauver une édition sur des bonnes idées, des bras, des bénévoles, système D, aller...pas faire la quête mais aller démarcher les commerçants, les gens, pour récupérer mais ça ce n'est pas possible sur du long terme quoi, mais sur du très court terme. C'est un one shot je pense. Après aujourd'hui s'il n'y a pas ou une institution derrière genre conseil départemental, conseil régional. Vous savez on a une crise il y a 10 ans, les budgets ont été réduits. Aujourd'hui vous aurez toujours du budget pour les compétitions de foot, tout ce qui est rugby ou peut-être tennis je ne parle pas des sports élitistes comme ça, vous en aurez peut-être pour le golf aussi, tout le reste : des mecs qui sont champion du monde de karaté, de taekwondo machin, les mecs ils n'ont même pas un survêtement quoi ! Donc c'est l'argent qui manque. L'argent malheureusement aujourd'hui on en est là quoi ! franchement pour pérenniser des événements comme ça, il faut être costaud.

### **En 40 ans, que pouvez-vous me dire de l'évolution de la forme de l'événement ?**

Le pique, ce sont les années 1990. Dans les années 2000 il y a eu de bonnes années aussi, sooruz ça fonctionné, sooruz est resté 10 ans, 2005 – 2015. Mais déjà Sooruz à moment donné, à mi-chemin, il n'y avait plus de tune quoi. Ils étaient sponsors mais il n'y avait plus de tunes. Donc c'était compliqué, ils arrivaient avec de petits arrangements légaux hein ! Mais voilà pour stabiliser. Mais ça a commencé à tomber quoi ! je ne saurais même pas vous dire aujourd'hui si c'est rentable. Mais la Mairie est en train de prendre conseil au des QS du Brésil, des QS de l'Australie qui ont de gros tournoi. Il y a une délégation qui est allée au Portugal également. Les portugais sont venus au mois d'août pour le quarantième anniversaire, ils ont expliqué un

peu ce qu'il en était. Mais après là, il y a les girondais derrière donc ça repart. Mais actuellement les girondins sont en train de changer d'actionnaire. A priori, le Lacanau pro 2020 va avoir lieu. Mais qu'est-ce qui dit que l'actionnaire majoritaire va vouloir continuer ? est-ce que cet actionnaire qui rachète les parts là ces jours-ci, une fois qu'il sera à 100 % majoritaire ne va pas vendre à un autre groupe, ce groupe va peut-être dire Lacanau pro, on y va ou Lacanau pro, je n'en ai rien à foutre. On préfère mettre de l'argent sur un joueur, je n'en sais rien donc c'est une zone un peu de turbulence en ce moment.

### **Pensez-vous que le Lacanau pro serait menacé ? Pourquoi ?**

C'est une bonne question ça, forcément oui. Mais comme il y a déjà un projet de réclament pour les 30, 40, 50 ans. Le maire a déjà fait un projet d'une deuxième ligne en fait, en tablant sur la totale submersion de ce qui existe aujourd'hui. Délocaliser le centre-ville 1 km à l'intérieur des terres. Si c'est le cas, bon je ne le souhaite pas parce que ça voudrait dire tout ce qu'on connaît aujourd'hui sera sous l'eau. Mais si ça arrivait et que le bourg nouveau était fait au niveau peut-être du yoga avant d'arriver à l'océan, il y aurait de nouveau une façade atlantique donc il y aurait des vagues. Donc pourquoi pas il n'y aurait pas le Lacanau pro ? mais c'est une bonne question si vous permettez je m'en servirai dans mon livre.

### **Parlez-moi de votre livre sur le Lacanau pro.**

L'idée est venue de ma compagne. Qui m'a dit pourquoi tu n'écrirais pas un livre sur le Lacanau pro. Le premier que j'ai appelé c'est Patrice. Je le connais. Ce n'est pas celui que je connais le mieux mais je le connais. Je l'appelle, il vient me voir à la maison. Je lui dis écoute je veux te parler d'un truc. Il y a Jean-Paul Dupuy, je les appelés tous les deux en même temps. J'ai eu Patrice avant et Jean-Paul m'a reçu chez lui. Patrice, il me dit c'est un bon projet. C'est bien. J'aimerais bien qu'on puisse le sortir pour Noël. Autant vous dire que c'est mort. D'abord parce que je n'avais pas eu enfin, je n'ai pas tout le monde encore. Je n'avais pas pu avoir les gens, il y a les fondateurs, c'est très important. Voilà ils ne sont pas tous vivants mais voilà. Et puis il y a des gens qui ont œuvré. On a donné la parole à tout le monde. C'est-à-dire qu'il a dedans il y a des gamins de 8 ans, il y a des papys de 90 ans. Evidemment pour moi patrice c'était hyper légitime pour me donner le conseil. S'il m'avait dit fais gaffe, tu t'engages dans un truc c'est compliqué j'aurais écouté, je ne sais pas si j'aurais écouté jusqu'à jusqu'au bout mais j'aurais écouté. Sachant qu'il m'a dit, ça je l'ignorais, que Thierry Organoff que j'ai connu quand j'étais gamin, avait fait un livre sur les 30 ans. Alors, je ne l'ai pas lu. Julien l'a fait. Je le lirai avant

de terminer mon livre mais je ne veux pas le lire avant de décrire mon livre parce que je veux pas être influencé parce qu'il a fait euh je ne veux pas lui voler ses idées. J'ai un grand respect pour ça. Donc je le lirai à la fin. Julien l'a parcouru un peu. Moi j'ai juste lu les deux trois premières pages de l'édito. Et finalement Paulo Dupuy me dit aussi ouais pourquoi pas, c'est une bonne idée. Donc ce sont les deux seuls qui étaient dans la confidence jusqu'à au mois de janvier ou février, jusqu'à cet été ou là j'ai sondé un peu et Julien m'a dit c'est une bonne idée, pourquoi pas, mais c'est du boulot hein ! Et puis finalement j'en ai parlé au Maire. Je lui dis qu'est-ce que tu en penses ? Parce que ça fait un petit moment je n'ai pas vu le Lacanau pro avec le boulot et tout. Le Maire, il m'a vu naître hein quasiment ! mais bon, il n'était pas dans la salle d'accouchement. Il me dit bon, écoute, moi je te donne un laisser-passer. En semaine tu passes, tu vois mon directeur de communication, Éric Bonnefon, tu vas au Lacanau pro, tu observes. J'y ai passé les 40 ans. C'était super. Donc je vais sortir un bouquin sur les 40 ans. Au début je ne savais pas que Thierry avait fait pour les 30 ans, ce n'est pas grave. Il y a 10 ans de plus, ce n'est pas incompatible de toute façon. Du coup de fil en aiguille, j'ai commencé à sonder les anciens. Alors sachant la guerre des égos et tout, c'est compliqué hein ! Ils m'ont super bien reçu. il y a des incompréhensions après je pense qu'ils ont été soft dans le parler parce qu'ils savent que moi je suis ici que je connais quasiment tout le monde et j'ai pas envie qu'on me dise ouais le Maire c'est un gros connard ou que les gens du COLP ce sont de gros connards, bon je n'ai pas envie d'entre ça quoi ! Ouais, on peut me dire ça ils l'ont bien fait, ça ils ne l'ont pas bien fait, ils ont raison, ils ont tort. Après c'est à moi de faire ce qu'il faut pour mettre en page comme je veux quoi ! et d'être au plus près de la réalité. Mais c'est venu comme ça et puis ça s'est enchainé. Je n'ai pas pu avoir tous les gens que je voulais dans le délai que je voulais, donc on a on a repoussé la sortie ça sera a priori dans l'été et on essaiera de voir avec la mairie qu'ils me donnent accès aux archives aussi parce qu'il y a des choses qu'on ne trouve pas.

Alors là on a retrouvé les archives des années 30-40, donc on ne désespère pas de retrouver des archives de 1979 quoi ! Si on peut apporter un peu de bonheur, des souvenirs, des choses à des gens qui ont vécu des moments forts dans le surf, dans les spectacles, voir des moments tristes aussi parce que quelquefois vous perdez. Ce sont de supers souvenirs malgré tout. Ce sont des souvenirs extraordinaires. Et puis que ce soit aussi accessible aux qui ne connaissent pas.

## **Parlez-moi de vos souvenirs du Lacanau pro.**

Alors il y a le souvenir effectivement que j'ai évoqué avec Monique qui est déjà m'accepte pour travailler avec elle. Finalement c'est moi qui ai imposé mes horaires quoi ! je trouve ça génial. Après il y a le souvenir de voir débarquer ces mecs qui arrivaient d'un autre monde quoi ! Enfin, moi la première fois que j'ai vu surfer, Tom Curren et Tom Carroll, c'est comme si vous voyez, je ne sais pas moi, toute proportion gardée Cristiano Ronaldo, Lionel Messi pour la première fois quoi ! vous dites aah ouais, bon, il y avait de bonnes conditions de vagues, parce que s'il y avait un centimètre, quoique ces mecs même s'il y avait un centimètre ils pouvaient faire des prouesses. J'ai fait ah ouais ! c'est ça le surf. Avec un style, Curren, il avait un style vraiment particulier. Il n'y a que lui. J'ai vu sa fille surfer qui a le même style que son père. Et puis Slater, moi c'est surtout cette ambiance quoi ! Cette ambiance à la fois familiale et faite par des amateurs qui rendent un service de pro et puis ces ambiances de nuit où, je n'allais pas me saouler la gueule, mais bon c'est bien arrivé deux ou trois fois mais boire un coup avec les surfeurs c'est extraordinaire, surtout pro, surtout champion du monde, déjà champion du monde ou futur champion du monde. Des phénomènes comme Slater, lui on a essayé de parler, j'ai des photos avec lui, ça, ce sont de supers souvenirs, ça c'est extraordinaire. J'avais aussi le dimanche de finale. Moi, je partais le matin, à vélo ou en scooter, je prenais ma petite copine qui habitait au lac, on passait la journée ensemble à voir les, parce que parfois vous enchaîner quart de finale, demi-finale, finale sur la journée. Je vous le dimanche c'est la journée des finales. S'il n'y a pas de vagues le dimanche, c'est avancé le samedi. Voilà, ça ce sont des souvenirs : ce monde sur la plage, ce soleil, ce monde sur la plage voilà ! Moi le Lacanau pro pour moi c'est ça. Dans Lacanau pro, il y a Lacanau. Moi Lacanau c'est mon adn quoi ! Je m'appelle Brun mais si j'avais un deuxième nom ça serait Lacanau quoi ! Dès que j'entends Lacanau, j'ai l'impression qu'on me parle. C'est chez moi. Mes souvenirs c'est ça ! Et puis des souvenirs de sessions extraordinaires. Moi c'est plus la période années 1980 puisque l'autre je l'ai moins suivie et plus suivie du tout en réel quoi ! en physique. Après j'ai suivi des résultats, j'ai quelques images à la télé ou avec internet quand c'est arrivé. Mais au début, j'y étais quoi ! je suis allé tous les jours, même quand je ne travaillais pas. Avant de travailler en 1988, c'était le OXBOW Lacanau pro, j'y étais tous les jours. Malgré mes horaires mais j'y allais tous les jours quoi ! pour moi les souvenirs c'est ça. Et le fait que Lacanau soit connu dans le monde entier pour son spot de surf quoi ! Reconnaissance éternelle à tous ces gens-là quoi !



## **Parlez-moi du fonctionnement du COLP ?**

Je ne sais pas très bien. Il y avait beaucoup de réunions, Max Fernandez me l'a dit, Monique qui était décédée, qui était sa femme euh, c'était un boulot à plein temps quoi ! Secrétaire pour le Lacanau pro, c'était un boulot à plein temps. Patrice était le premier président, Jacques Hèle le deuxième. Il a 90 ans, il est à la rochelle aujourd'hui pourrait vous en parler apparemment il a encore toute sa tête. Je n'ai pas eu le temps de le voir encore. Après il y a Cyril Camus, vous le connaissez ? Il pourrait vous en parler. Il a même fait la première année avec les girondins en 2017, ça ne s'est pas bien passé entre eux, pour des raisons qui m'échappent. Cyril il pourrait je pense vraiment parce que moi je n'ai pas été assez euh ...moi, je n'ai jamais assisté à une réunion du COLP par exemple. J'ai été oui, j'ai été dans le staff en toute humilité, au petit niveau en faisant l'homme à tout faire, c'est ça l'idée, système D, même pas le bricolage parce que je ne sais pas bricoler. Mais j'ai été hyper réactif. Tous ces petits trucs qui prennent du temps sur une journée de Lacanau pro, moi je les faisais. Ça dégageait Monique de ça, ça évitait de payer quelqu'un pour aller chercher des plantes voilà ! mais après moi je ne sais pas comment ils faisaient, ils avaient des réunions, des assemblées générales, mais je ne sais pas. Le fonctionnement je ne peux pas vous dire, je n'ai jamais assisté une réunion du COLP donc je ne peux pas vous en parler.

## **Votre réaction sur le lien entre Lacanau pro et patrimoine ? Pourquoi ?**

Ouais moi je pense que c'est un patrimoine pour la région, pour le département pour toutes les raisons qu'on a évoqué. Tout ce qui a été fait par l'homme et la femme depuis 40 ans. Ce que s'est devenu, ce que ça représente, ouais pour moi c'est un patrimoine immatériel important quoi et je veux dire Bordeaux a été classé à l'Unesco. Aussi c'est le plus grand périmètre de l'Unesco qui existe, je crois, en ville, en centre urbain. Donc voilà aujourd'hui en plus il y a des vraies connexions, des vraies passerelles entre Bordeaux et Lacanau avec cette candidature commune pour les JO, ce n'est pas un hasard non plus quoi ! C'est que ce partenariat a été noué, Alain Juppé mais maintenant, c'est Nicolas Florian mais Alain Juppé a dit oui, je veux dire c'est quand même, il y a quelque chose d'important. Alors après, Conseil départemental, Conseil régional, ont toujours été là, sur le Lacanau pro. Donc il y a toujours eu ce soutien. Pour moi, je veux dire le surf, je ne vais pas dire en Aquitaine parce que le surf en Aquitaine c'est Biarritz comme on disait en préambule puis Hossegor aussi après. Mais le surf euh, le surf ici, c'est Lacanau. Malgré les bonnes vagues qu'il y a au Porge. Pour moi, c'est une évidence

quoi ! Alors, je suis canaulais, je ne suis pas objectif, si je pense que je suis objectif. C'est voilà, en termes de notoriété, d'image, de service, de prestation de service. Attention, il y a le tourisme. Je ne dis pas que le Lacanau pro fait venir plein de gens pour le tourisme, je ne sais pas, si peut-être j'avais sondé aussi Nicolas Jabaudon aussi, le directeur de l'office de tourisme de Médoc Atlantique. Il m'a dit on n'a pas les chiffres, c'est très difficile de quantifier : est-ce que des gens viennent de louer un mobil-home pour venir voir le Lacanau pro ? Je ne sais pas. C'est compliqué de savoir. Mais les gens viennent et s'y intéressent. Il y a cet engouement populaire comme on disait tout à l'heure. Donc ça fait partie de...euh, il y a des événements comme ça, je ne sais pas, il y a quoi de plus en plus le Mascaret aussi à Saint-Perdon là-bas où surfer une vague sur un fleuve, bon ce n'est pas du niveau de Lacanau pro en termes de notoriété mais ça commence à être très ancré. Pour moi c'est pareil, le Mascaret c'est un patrimoine immatériel quoi ! c'est extraordinaire, surfer une vague sur la Dordogne, sur la Garonne, sans déconner. Pour ce sont des événements importants. Pour c'est important tout ça, dans la mesure où ça perdure, pour moi, c'est évident.

### **Parlez-nous de la culture du surf locale.**

Et ben la culture du surf euh en Nouvelle Aquitaine en tout cas on Aquitaine, Nouvelle Aquitaine, elle prégnante quoi ! c'est le berceau du surf en France. Je ne sais pas combien il y a de licenciés, moi les derniers chiffres que j'avais c'était 2012, donc c'est mort quoi ! c'est déjà trop vieux. Mais vous allez, il a des surfeurs tout le temps. Moi quand j'étais gosse, les surfeurs, ils étaient là, un peu l'été. Windsurf à l'époque, planche à voile sur le lac, mais windsurf à l'océan, le kneeboard aussi, vous savez, on est à genoux sur la planche, le bodysurf : aujourd'hui vous avez tout. Vous avez le kitesurf, vous avez le wakeboard aussi, pas à l'océan mais sur le lac, c'est de la glisse, c'est un dérivé hein, vous avez une planche, c'est sur une planche derrière un bateau, le ski nautique, il y a toujours eu ça quoi ! Mais aujourd'hui vous avez n'importe quel jour de l'année-là, vous allez à l'océan, là c'est un peu démonté aujourd'hui, il faut le remarquer mais, vous avez toujours des mecs à l'eau. L'eau, elle à 8 degrés mais vous avez des mecs à l'eau et des nanas. C'est tout le temps. Avant vous avez un peu le surfeur, c'est un peu le cliché mais cheveux peroxydés à l'oxygénée, les mecs, bon euh de bons muscles, il plante sa planche, moi je les ai vus ceux-là, ça existé, voilà oh ben non je ne vais pas l'eau, il y a 50 cm c'est trop, c'est trop gros quoi. Parfois on a des vagues de 4 m ici hein ! il faut le savoir quand même, voir plus euh. Aujourd'hui ces surfeurs-là, ils n'existent quasiment plus. Aujourd'hui, vous avez des mecs qui vont à l'eau, qui savent surfer, qui n'ont pas peur d'aller dans les

conditions...c'est ancré dans la...on va jouer au foot, on va faire du golf, enfin voilà on va faire du surf. Mais vous avez aussi le paddle, vous avez...il y a pleins de choses comme ça ! et ici on a l'océan, on a un plan d'eau magnifique aussi qui est le lac de Lacanau. Donc aujourd'hui il y a tout. Pour la glisse, il y a tout. Donc aujourd'hui, la beach culture que j'ai connue, elle existe. Mais aujourd'hui, elle est intégrée. Je suis à Lacanau, je vais surfer. Ça serait bien de voir combien de gens viennent arrêter les bagnoles à l'entrée de Lacanau-océan, vous êtes là pourquoi vous ? ils sont là pour aller euh..., ce n'est pas pour faire les boutiques. En hiver c'est fermé. Donc on va surfer ou alors on se promener sur la plage, on se faire un bon resto, il y a trois bons restos qui sont à l'année, le reste, ce sont des mecs qui vont surfer quoi ! et puis il n'y a pas que des jeunes hein ! il y a des gens de mon âge, plus âgés voilà ! c'est Lacanau ville de surf hein ! il y a un an ou deux qu'on a ça. Lacanau ville de surf, labélisée, patrimoine surf français, européen, mondial.

## **Votre mot de fin**

Pourvu que ça dure quoi ! et qu'on développe. Je sais que la Mairie travaille dans ce sens. Pourvu que ça dure et qu'on puisse continuer d'avoir ça dans la mesure où on est capable, bon ! on parlait d'érosion et tout mais, dans la mesure où on est capable encore de l'organiser. Pourvu qu'on ait les JO. Pourvu que tout ça, ça continue. Et que j'aimerais que le Lacanau pro, même si j'étais agréablement surpris de voir la qualité du 40e Lacanau pro, je ne savais pas trop à quoi m'attendre en termes d'infrastructure, de gestion de l'événement, des vagues...c'était bien ! euh voilà ! qu'on remonte un peu dans la hiérarchie du surf, en termes de cotation, de *prize money* et puis le respect, on l'a, le french pro, on a toujours le respect. Les gens du surf dans les autres contrées savent que on n'est plus en première division mais ils respectent quand même le Lacanau pro, même à Hawaï, vous y allez enfin, je n'y suis jamais allé, mais il y a des gens qui y sont allés. Mais le Lacanau pro ouais c'est the french pro quoi voilà ! Donc que ça continue, qu'on est des JO et que et qu'on développe encore cette économie. Je n'aime pas trop le terme économie du surf mais cet esprit surf. Qu'on garde l'esprit surf parce que c'est bien beau d'avoir de l'argent si ça doit « niquer » l'esprit surf, ce n'est pas la peine. Qu'on garde cette arme de pionnier, de free surf où il n'y a pas de contraintes, c'est du surf plaisir, tout en étant capable de gérer une grosse compétition ou plusieurs autres. Voilà ! pourvu que ça dure quoi !

Annexe 6 : Affiche du Lacanau pro 1983 (source. Archives du COLP)





Annexe 7 : Affiche du Lacanau pro 1984 (Source. Archives du COLP)


Le-livre.com

# LACANAU-PRO 84

*Tutti Frutti  
Surf Coast France*

## CHAMPIONNAT DU MONDE PROFESSIONNEL DE SURF


5<sup>e</sup> Etape (A) dotée de 176.000 FF de Prix ( 22.000 US \$)



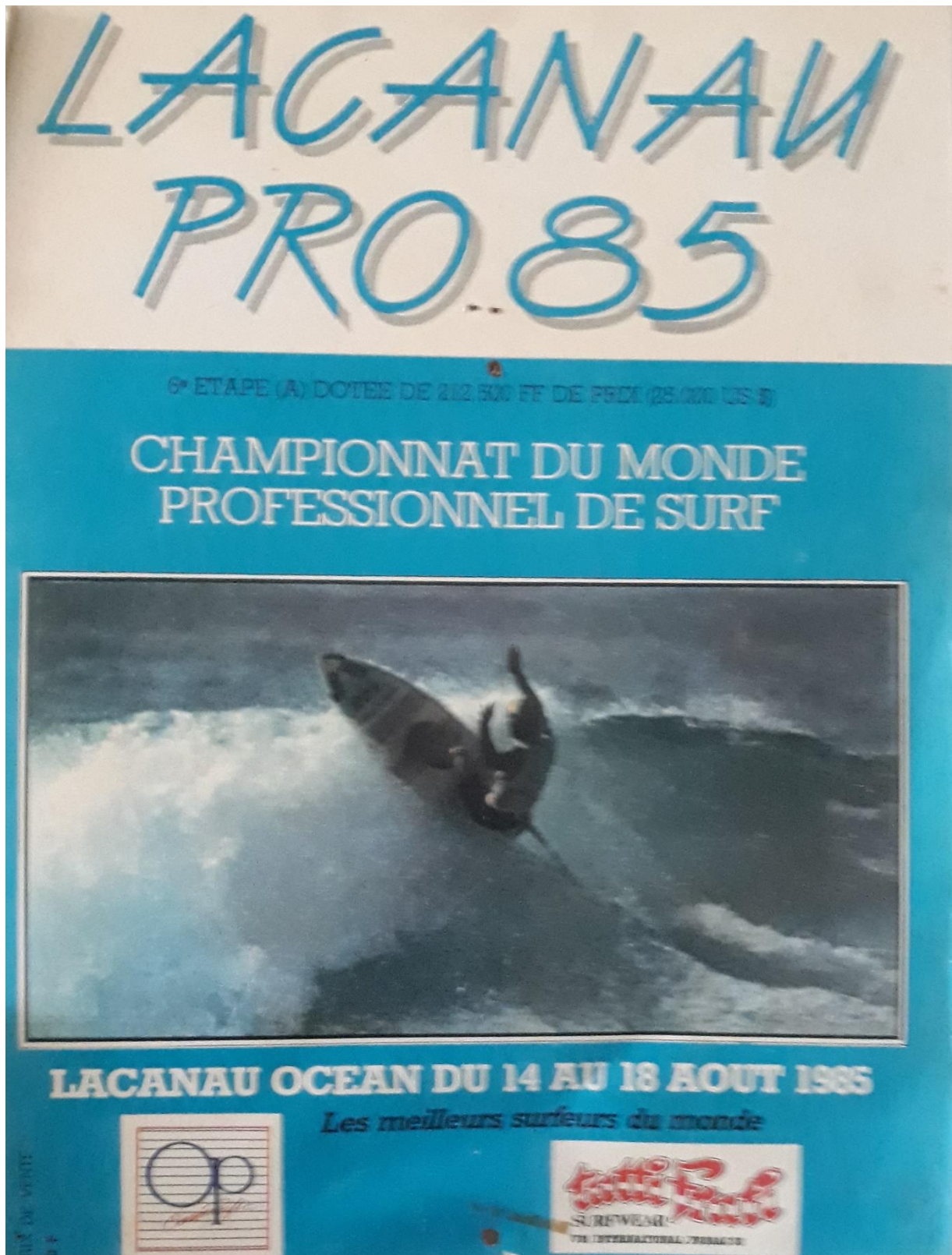
**LACANAU OCEAN du 15 au 19 AOUT 1984**

LES MEILLEURS SURFEURS DU MONDE

**SURPWEAR**



Annexe 8 : Affiche du Lacanau pro 1985 (Source. Archives du Lacanau Surf Club)





Annexe 9 : Affiche du Lacanau pro 1989 (Source. Archives du Lacanau Surf Club)

DU 14 AU 20 AOUT 1989  
PROGRAMME 20 Frs

PARTICIPEZ AU CONCOURS  
AIR FRANCE  
2 VOYAGES A GAGNER  
MARTINIQUE-LA REUNION

**QUIKSILVER**  
**LACANAU**  
**PRO**

Trophée féminin  
**POIVRE BLANC**

Trial's  
**SEBAGO DOCKSIDES**  
asp

10<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
CHAMPIONNAT DU MONDE DE SURF PROFESSIONNEL  
135000 \$ DE PRIX

R.S.C.C. - PHOTOGRAPHIE

# Table des matières

Sommaire .....	1
Introduction générale.....	11
Chapitre 1 : Revue de la littérature.....	14
1. Introduction .....	14
2. Les événements sportifs : des essais de typologie.....	14
3. Les évaluations économiques <i>ex ante</i> des événements sportifs : les effets d'entraînement et les analyses coûts/bénéfices.....	17
4. L'accueil des événements sportifs : les études d'impacts économiques .....	20
5. Les éléments théoriques liés à l'impact social des événements sportifs .....	22
6. Les événements sportifs comme outils de marketing territorial.....	24
7. Les événements sportifs face aux enjeux environnementaux actuels.....	26
8. Les événements sportifs internationaux face aux principes de la démocratie et de la souveraineté .....	29
9. Les héritages des événements sportifs.....	31
10. Conclusion partielle.....	33
Chapitre 2 : Cadre théorique : de la notion de patrimoine à l'événement sportif patrimonial (ESP)....	35
1. Introduction .....	35
2. Qu'est-ce que le patrimoine ? Éléments de connaissances historiques.....	36
3. Du folklore au patrimoine culturel immatériel (1973 - 1989).....	39
4. Patrimoine culturel immatériel : genèse et pratique d'un label controversé.....	42
5. Le sport comme nouvel objet d'étude patrimoniale .....	45
6. Le cadre compréhensif des événements sportifs patrimoniaux (ESP).....	47
6.1. Les critères de pérennité d'un événement sportif patrimonial .....	51
6.2. Les indicateurs clés de l'authenticité d'un événement sportif patrimonial .....	54
6.3. Limites et extension du cadre conceptuel des événements sportifs patrimoniaux .....	56
7. Conclusion partielle.....	58
Chapitre 3 : Cadrage, problématisation et méthodologie de la recherche .....	60
1. Introduction .....	60
2. Posture de la recherche : délimitation et justification du sujet .....	60
2.1. Premières réflexions sur l'événement sportif en tant qu'élément patrimonial : enjeux et débats. ....	60
2.2. Un projet socio-constructiviste.....	66
2.3. Un chantier interdisciplinaire .....	67
2.4. Une contribution à l'étude diachronique des événements sportifs .....	70
2.5. Pour une histoire sociale des événements sportifs patrimoniaux.....	72
3. Problématique, hypothèses et objectifs de ce travail de recherche.....	74



4.	Méthodes, sources et démarches de la recherche .....	75
4.1.	Un travail de recherche à l'épreuve du terrain.....	78
4.2.	La négociation du terrain .....	80
4.3.	Une étude des archives de presse.....	82
4.4.	Une analyse d'archives privées .....	84
4.5.	Des entretiens semi-directifs.....	86
5.	Les techniques d'analyse utilisées : Le relevé des thèmes .....	89
6.	Conclusion partielle.....	92
Chapitre 4 : 1979-2019 : Le Lacanau pro dans le système du surf professionnel en développement... 93		
1.	Introduction .....	93
2.	Les tournois internationaux de surf (1976-1979) .....	94
3.	1979-1983 : Du <i>Grand prix open de Lacanau-océan</i> au <i>Lacanau pro</i> : Les premières éditions .....	99
3.1.	La genèse de l'événement : facteurs exogènes et facteurs endogènes.....	99
3.2.	Le déroulement sportif, qualifications et invitations .....	101
3.3.	L'amateurisme du Grand prix open de Lacanau-océan .....	104
3.4.	L'engagement bénévole de jeunes surfeurs passionnés.....	106
3.5.	Le <i>co-branding</i> symbolique (Grand prix open / Lacanau-océan), un des facteurs clés du succès de l'événement .....	109
3.6.	Lacanau pro, entre espoir et inquiétudes .....	110
3.7.	Les dynamiques relationnelles dans le système du Lacanau pro.....	112
3.7.1.	L'environnement relationnel du Lacanau pro .....	112
3.7.2.	Le Lacanau pro, un événement socialement construit.....	115
3.7.3.	Les sources de pouvoir dans le système du Grand prix open de Lacanau-océan.....	117
3.8.	1983, les débuts de l'ère <i>Lacanau pro</i> .....	120
4.	1983 - 1987 : Le débuts du Lacanau pro, en tant que premier événement <i>World Championship Tour</i> de France et d'Europe.....	122
4.1.	Lacanau pro, des marques de surf dans la « mêlée ».....	122
4.2.	Le Lacanau pro, une marque à part entière.....	125
4.3.	Une revalorisation du <i>prize money</i> .....	127
4.4.	Lacanau pro et l'hégémonie des surfeurs australiens .....	130
4.5.	L'ascension des surfeurs américains .....	132
4.6.	Le Lacanau pro, une arène événementielle uniquement masculine.....	134
5.	L'extension des « surf events pro » sur la côte girondine (1987 – 2002).....	137
5.1.	Une prolifération croissante de médias spécialisés de surf.....	137
5.2.	Lacanau pro : une ressource de promotion de la destination canaulaise .....	140
5.3.	L'impact de la dynamique nationale de décentralisation.....	143
5.4.	Vers une large diffusion aquitaine des « surf events pro » .....	145

5.5.	L'expansion des « surf events pro » sur la côte aquitaine et ses principaux effets.....	148
5.6.	Le Lacanau pro face aux vagues d'incertitudes.....	151
6.	2002 – 2008 : Les stratégies de diversification du Lacanau pro.....	154
6.1.	D'un événement unisport centré exclusivement sur le surf vers un festival de la glisse	154
6.2.	Lacanau pro, une volonté d'ouverture puis d'inclusion .....	157
6.3.	Le rôle du Lacanau pro dans l'animation territoriale canaulaise .....	160
6.4.	Lacanau Pro, un « phygital event » au profit de l'audience.....	162
6.5.	Lacanau pro, des liens d'attachement affectifs.....	164
6.6.	Lacanau pro, des regards empreints d'individualisme.....	168
6.7.	Lacanau pro, jalon d'un décalage dans la culture sportive canaulaise .....	170
7.	2008 - 2019 : Déclin et actualités du Lacanau pro .....	173
7.1.	Des difficultés financières .....	173
7.2.	Conflits d'acteurs et climat social au sein de l'organisation du Lacanau pro.....	176
7.3.	L'attrition des bénévoles, l'autre menace qui pèse sur le Lacanau pro.....	179
7.4.	Lacanau pro de la fin de l'ère <i>WCT</i> jusqu'au début de l'ère <i>WQS</i> 1000 : descension effrénée d'un événement emblématique.....	182
7.5.	Le Lacanau pro face à la géographie physique du recul du trait de la côte canaulaise..	188
8.	Conclusion : synthèse du processus historique .....	191
Chapitre 5 : Le Lacanau pro à travers le concept des événements sportifs patrimoniaux.....		193
1.	Introduction .....	193
2.	Des critères de pérennité du Lacanau pro.....	194
2.1.	Lacanau pro, un événement régulier.....	194
2.1.1.	Un processus d'organisation répété annuellement .....	194
2.1.2.	Une période calendaire déterminée .....	196
2.1.3.	Un lien entre organisateurs successifs.....	199
2.1.4.	Participation récurrente de surfeurs et perpétuation du Lacanau pro .....	201
2.2.	Lacanau pro, un événement ancré dans le territoire canaulais.....	203
2.2.1.	Lacanau pro, un événement en chœur avec son territoire .....	203
2.2.2.	Lacanau pro, une contribution à la redéfinition de la côte canaulaise.....	206
2.2.3.	Les perceptions du Lacanau pro à l'échelle du territoire canaulais.....	208
2.2.4.	Lacanau pro, un bien commun territorial .....	211
2.3.	La gouvernance du Lacanau pro : une interaction dynamique d'un réseau d'acteurs locaux aux statuts variés.....	213
2.3.1.	Un réseau d'associations .....	213
2.3.2.	L'élargissement à des professionnels de la communication et de l'industrie du surf	216
2.3.3.	La fin de l'ère COLP et les débuts d'une fonction dominante de la mairie de Lacanau .....	218
2.4.	Les marqueurs de la longévité du Lacanau pro .....	221

2.4.1.	Lacanau pro, miroir de quarante ans d’histoire de son territoire hôte et de sa discipline .....	221
2.4.2.	Les médias, autres instruments d’illustration d’un Lacanau pro longévif.....	224
2.4.3.	Lacanau pro, reflet du surf d’hier à aujourd’hui (1979-2019).....	226
2.4.4.	Lacanau pro, des traits d’une transmission par patrimonialisation .....	230
3.	Des indicateurs clés de l’authenticité du Lacanau pro .....	232
3.1.	Lacanau pro : savoir-faire et transmission.....	232
3.1.1.	Des savoir-faire incorporés .....	232
3.1.2.	La transmission des savoir-faire incorporés.....	234
3.2.	Le Lacanau pro, des traits de symboles patrimoniaux.....	237
3.2.1.	Lacanau pro, la symbolique de l’ancienneté, un des sens portés par la récursivité annuelle de l’événement.....	237
3.2.2.	Le Lacanau pro, entre sport, spectacle, loisir et tradition.....	239
3.3.	Des archives matérielles et immatérielles conservées .....	242
3.3.1.	L’entretien oral, véhicule de l’histoire du Lacanau pro .....	242
3.3.2.	Des documents d’archives témoins de l’histoire du Lacanau pro .....	245
3.3.3.	Lacanau pro, des temps de célébrations .....	249
3.4.	De la résonance sociale du Lacanau pro.....	251
3.4.1.	Lacanau pro, une diversité de causes solidaires .....	251
3.4.2.	Lacanau pro, un levier du développement du surf canaulais.....	254
4.	Conclusion partielle.....	258
	Conclusion générale .....	260
	Bibliographie.....	267
	Liste de sources .....	290
	Documents officiels.....	290
	Articles de presses .....	290
	Sources numériques.....	291
	Annexes.....	295
	Annexe 1 : Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (article 1, 2 et 3).....	295
	Annexe 2 : Le mail de négociation de l’autorisation formelle pour l’accès au terrain.....	296
	Annexe 3 : La grille type des entretiens .....	297
	Annexe 4 : Un modèle du mail de prise de rendez-vous avec mes enquêté(e)s.....	298
	Annexe 5 : L’un des entretiens retranscrit : celui réalisé avec Laurent Brun.....	299
	Annexe 6 : Affiche du Lacanau pro 1983 (source. Archives du COLP).....	315
	Annexe 7 : Affiche du Lacanau pro 1984 (Source. Archives du COLP) .....	316
	Annexe 8 : Affiche du Lacanau pro 1985 (Source. Archives du Lacanau Surf Club) .....	317
	Annexe 9 : Affiche du Lacanau pro 1989 (Source. Archives du Lacanau Surf Club) .....	318

Table des matières .....	319
Liste des tableaux .....	324
Liste des schémas .....	325
Liste des photos .....	326

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des travaux ayant concouru à la définition des caractéristiques et des variables des ESP chez Pinson (2017). .....	63
Tableau 2 : Tableau des sources et méthodes réalisé par nous.....	82
Tableau 3 : Tableau type d'analyse des entretiens, réalisé pas nous.....	90
Tableau 4 : Calendrier prévisionnel du circuit professionnel pour l'année 2022.....	97
Tableau 5 : Ancien format hommes des épreuves entre 1979 et 2008. Sources Archives du COLP..	102
Tableau 6 : Nouveau format hommes des épreuves depuis 2009. Sources : Archives du COLP .....	102
Tableau 7 : Format femmes des épreuves depuis 1977. Sources Archives du COLP.....	103
Tableau 8 : Ancien barème des points hommes jusqu'en 2009. (Source : Archive du COLP).....	103
Tableau 9 : Nouveau barème de points hommes mis en place en 2010 à la suite de la fusion des classements WCT et WQS en un classement unique. (Source : archives du COLP).....	103
Tableau 10 : Barèmes des points femmes depuis 1977(Source : archives du COLP).....	103
Tableau 11 : Écosystème du Lacanau pro. Réalisé par nous à partir des archives du Colp .....	113
Tableau 12 : Palmarès individuel du Lacanau entre 1979 et 1987 (Source archives du Colp). .....	130
Tableau 13 : Palmarès du Quicksilver pro France par pays. Source (Archives de la WSL). .....	146
Tableau 14 : Palmarès individuel du Quicksilver pro France. Source (Archives de la WSL). .....	146

## Liste des schémas

Schéma 1 : Construction du réseau d'acteurs liés à l'histoire de l'élaboration de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire de 1973 à 1989.....	41
Schéma 2 : Illustration du cadre compréhensif des ESP selon Chappelet- Source Pinson (2018).....	48
Schéma 3 : Illustration du Cadre compréhensif des ESP selon Pinson– Source Pinson (2018) .....	50
Schéma 4 : Schéma simplifié de l'accès d'un spectacle sportif en ligne réalisé par nous .....	162
Schéma 5 : Les facteurs d'attachement au Lacanau pro.....	165
Schéma 6 : Triangle inversé pour décrire la chute effrénée du Lacanau pro entre 1979 et 2022.....	187
Schéma 7 : Processus d'appropriation d'un espace de Lacanau-océan par le surf et le Lacanau pro .	206
Schéma 8 : Schéma du premier réseau autour du Lacanau pro de 1979 à 1983. Réalisé par nous. ....	214
Schéma 9 : Schéma enrichi du premier réseau d'acteurs autour du Lacanau pro à partir de 1984.....	215
Schéma 10 : Troisième développement du réseau d'acteurs autour du Lacanau pro.....	216
Schéma 11 : Quatrième réseau d'acteurs autour du Lacanau pro. Réalisé par nous. ....	219

## Liste des photos

Photo 1 : Extrait du travail de Lamothe (2014). « Une partie de quilles de 9 » à Dax (Landes, France) (source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, photo non datée).....	62
Photo 2 : Les premiers adhérents du Lacanau Surf Club (Source Archive du COLP). .....	81
Photo 3 : Les affiches publicitaires du Lacanau pro 1979, 1982 et 2010.....	91
Photo 4 : Affiches des éditions de 1979, 1980, et 1983. ....	109
Photo 5 : Page de couverture du premier numéro du magazine surf session de mars 1986.....	139
Photo 6 : Maison de la glisse de Lacanau.....	141
Photo 7 : Une représentation des activités ludiques autour du Lacanau pro.....	156
Photo 8 : Un surfeur en pleine réalisation du roller.....	166
Photo 9 : Affiche du Lacanau pro 2011. Sources : Archives du Lacanau Surf club. ....	184
Photo 10 : Affiche du Lacanau pro 2012. Sources : Archives du Lacanau Surf club. ....	185
Photo 11 : Affiche du Lacanau pro 2022. Sources : Archives du Lacanau Surf club. ....	186
Photo 12 : <i>Le front de mer de Lacanau lors de la tempête « Christine »</i> .....	189
Photo 13 : Boutique et école de surf (Source : Cliché de Jean-Pierre Augustin (2010)). ....	207
Photo 14 : Visuel de 1985 avant l'ère RSCG et Visuel de 1986, premier de l'ère RSCG .....	217
Photo 15 : Affiche du Lacanau pro 1979 (Sources : Archives de Patrice Chrzan).....	227
Photo 16 : Page de garde de l'ouvrage « Surf Atlantique, Les territoire de l'éphémère » .....	228
Photo 17 : Gabriel Médina réalisant un airwalk (Source archives du COLP).....	229
Photo 18 : Une photographie d'une partie du public du Lacanau assistant au spectacle d'un surfeur. Source Médoc Atlantique.....	240
Photo 19 : Jaquette de protection du dvd du film documentaire « Lacanau pro, Les vagues de la passion ».....	244
Photo 20 : Affiche du Lacanau pro 1979. Source : Archives de Patrice Chrzan.....	245
Photo 21 : Page 5 du dossier presse du Lacanau pro 1992 (Source : Archive du Lacanau club).....	246
Photo 22 : Page de garde de « 30 ans du Lacanau pro ». Source : Lacanau Surf Club .....	247
Photo 23 : Article : Archive de presse de France Bleu.....	248

# ***Histoire et perspectives patrimoniales des événements sportifs en France : Logiques politiques, dynamiques managériales et influences culturelles. Le cas de la compétition internationale professionnelle de surf de Lacanau (1979 – 2019)***

## **Résumé**

Ce travail de thèse décrit et analyse un événement sportif international de surf sous l'angle patrimonial à partir des approches théoriques des événements sportifs patrimoniaux (ESP) développées par Chappelet (2014) puis élargies par Pinson (2018) et du cadre conceptuel du patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. En effet, avec la reconnaissance par l'Unesco d'un nouvel objet patrimonial dit immatériel depuis 2003, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale. C'est dans leur prolongement que cette recherche s'intéresse au Lacanau pro, première compétition de surf professionnel en France créée en 1979 et qui se répète chaque année. Notre ambition était de rendre compte de cet événement sur la période 1979 - 2019 en se demandant si le Lacanau pro s'inscrit réellement comme un événement sportif patrimonial et/ou comme patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. Ainsi, nous nous sommes d'abord interrogés sur ce qui a pu être transmis de génération en génération, ensuite nous avons cherché à savoir si le Lacanau pro s'inscrivait dans un « récitatif » ou un discours (mythe, histoire, représentations...), créé par des organismes privés (clubs, fédérations) et publics (collectivités), lui donnant une identité locale sur laquelle la notion d'événement sportif patrimonial peut s'enraciner. Dans ce but, notre travail a examiné dans un esprit critique les archives originales (documents, photos, affiches...) à notre disposition, ainsi que les témoignages oraux, histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences. Ce travail a permis d'identifier d'abord les caractéristiques de la pérennité du Lacanau pro (longévité, régularité, ancrage territorial et gouvernance locale de l'événement). Ensuite, il a été l'occasion de traiter des marqueurs d'authenticité du Lacanau pro (savoir-faire, symboles ainsi qu'archives matérielles et immatérielles) auxquels nous avons ajouté les éléments de résonances sociales propres à l'événement.

C'est par le fait des informations recueillies de l'analyse des relations entre les différents acteurs et l'événement étudié que nous avons conclu que le Lacanau pro peut être considéré comme événement sportif patrimonial au niveau local. Toutefois, pour la reconnaissance du Lacanau pro en tant que patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco, plusieurs questions restent à creuser. D'abord, se pose la question de la reconnaissance collective des événements sportifs en général et du Lacanau pro en particulier comme activité culturelle. Ensuite se posera la question de la reconnaissance du Lacanau pro comme patrimoine culturel immatériel.

Mots clés : Sport, héritage, événement sportif, patrimoine culturel immatériel, territoires.

## ***History and heritage perspectives of sporting events in France: Political logics, managerial dynamics and cultural influences. The case of the Lacanau international professional surfing competition (1979 – 2019).***

## **Abstract**

This thesis describes and analyses an international surfing sporting event from a heritage perspective based on the theoretical approaches to heritage sporting events (ESP) developed by Chappelet (2014) then expanded by Pinson (2018) and the conceptual framework of cultural heritage intangible as defined by UNESCO. Indeed, with the recognition by UNESCO of a new so-called intangible heritage object since 2003, more and more works have given an important place to the study of sporting events as a heritage reality. As a follow-up, this research is interested in Lacanau pro, the first professional surfing competition in France created in 1979 and which is repeated every year. Our ambition was to report on this event over the period from 1979 to 2019 by asking whether the Lacanau pro really fits as a heritage sporting event and/or as intangible cultural heritage within the meaning of UNESCO. Thus, we first questioned what could have been passed down from generation to generation, then we sought to know whether the Lacanau pro was part of a "recitative" or a discourse (myth, history, representations...), created by private (clubs, federations) and public organizations (local communities), giving it a local identity on which the notion of heritage sporting event can take root. To this end, our work has critically examined the original archives (documents, photos, posters, etc.) at our disposal, as well as oral testimonies, individual life stories and/or accounts of experiences. This work made it possible to first identify the characteristics of the sustainability of Lacanau pro (longevity, regularity, territorial anchoring and local governance of the event). Then, it was an opportunity to deal with the markers of authenticity of Lacanau pro (know-how, symbols as well as material and immaterial archives) to which we added the elements of social resonances specific to the event.

Based on the information gathered from the analysis of the relationships between the different actors and the event studied, we concluded that the Lacanau pro can be considered as a heritage sporting event locally. However, for the recognition of Lacanau pro as intangible cultural heritage within the meaning of UNESCO, several questions remain to be explored. First, there is the issue of the collective recognition of sporting events in general and Lacanau pro in particular as a cultural activity. Then there will be the question of the recognition of Lacanau pro as intangible cultural heritage.

Keywords: Sport, heritage, sporting event, intangible cultural heritage, territories.